HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE
FRANÇAISE

DEPUIS

SON ORIGINE JUSQU'A LA RENAISSANCE

PAR

CHARLES GIDEL

Proviseur du Lycée Louis-le-Grand
Lauréat de l'Académie française
et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

OUVRAGE ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES



PRIX : 2 FR. 50 C.

PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE

FRANÇAISE

SAINT-GERMAIN. — IMPRIMERIE ÉMILE COLIN.

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE
FRANÇAISE
DEPUIS
SON ORIGINE JUSQU'A LA RENAISSANCE

PAR

CHARLES GIDEL
Professeur au Lycée Louis-le-Grand
Lauréat de l'Académie française
et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

OUVRAGE ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

*



PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31



PRÉFACE



E moyen âge est, de nos jours, mieux connu qu'il ne le fut jamais. La langue et la littérature françaises de cette époque ont été, depuis le commencement de notre siècle, l'objet d'études singulièrement fécondes.

Aux admirables travaux des Bénédictins se sont ajoutés les travaux plus savants et plus précis encore des membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'École des Chartes et les philologues qu'elle a formés ont fait beaucoup aussi pour l'histoire de notre génie national.

Nous avons cru qu'il serait utile de répandre la connaissance des résultats définitivement acquis par la science.

Dans cette intention nous avons rédigé ce volume. Il explique les origines de la littérature française et ses progrès jusqu'à la Renaissance.

Nous avons voulu donner ici un tableau complet, quoique en raccourci, de la langue et du génie littéraires de la France depuis le XIIe *jusqu'au* XVIe *siècle.*

*Pour y parvenir, nous avons puisé dans les vingt-six volumes de l'*Histoire littéraire de la France; *nous n'avons négligé aucun des livres modernes où nous pouvions nous instruire.*

Villemain et M. D. Nisard nous ont souvent servi de guides. Nous avons largement emprunté à MM. J.-V. Le Clerc, Littré, P. Pâris, Guessard, Léon Gautier, Brachet, Pellissier, etc.

Nous pensons que ce livre peut instruire la jeunesse, nous voudrions qu'il plût à tous ceux qu'intéresse l'histoire de notre pays.



HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS SES ORIGINES

JUSQU'A LA RENAISSANCE

CHAPITRE PREMIER.

LA LANGUE FRANÇAISE, SON ORIGINE, SA FORMATION.



Le pays qui s'appelle aujourd'hui la France s'appelait autrefois la Gaule. Il était habité par un peuple de Gaëls ou Gals, plus communément désigné par le nom de *Gaulois*. Les *Celtes* étaient une de leurs peuplades les plus considérables. C'est d'eux que s'est dite *celtique* la langue qu'ils parlaient. C'était un rameau de ces langues indo-européennes que la science moderne rattache à la souche des Aryas.

Par malheur, les Gaulois n'avaient point de littérature populaire. Les prêtres étaient les dépositaires de chants mystérieux et d'enseignements cachés qui

demeuraient dans les sanctuaires. Nulle écriture pour les propager. La mémoire des initiés devait seule en perpétuer le souvenir.

Nous ne savons donc rien de ce pays avant la conquête romaine. La conquête achevée, la langue celtique se cache. Elle est un instrument de sédition et de révolte. Confinée de jour en jour davantage dans quelque coin, elle n'est parlée que par la portion la plus misérable des Gaulois. Si elle trouve un asile quelque part, c'est dans les montagnes de l'Auvergne, dans les rochers de l'Armorique. C'est là que l'érudition retrouve, dans des patois, les débris épars de cette langue.

En s'appuyant sur des rapports apparents entre le français et le breton, on est parvenu à déterminer et à suivre quelques vestiges de la langue celtique dans le français moderne. M. Pellissier les réduit à ceci : « 1° les sons *è, e, u*, qui sont étrangers au latin, sont communs au français et à l'idiome breton, ce qui permet de supposer que ces voyelles sont d'origine gauloise ; la voyelle *u* est si bien propre aux Gaulois, que l'usage s'en est perpétué même au nord de l'Italie, dans l'ancienne Gaule Transpadane, et ce n'est qu'au sud du Pô que règne l'*ou* italien, souvenir de la prononciation latine ; 2° les articulations *ch* et *j*, l'emploi des lettres *m, n* avec le son nasal, l'usage des lettres mouillées semblent des modifications introduites dans la prononciation latine par la persistance des habitudes traditionnelles des Gaulois ; 3° certains radicaux sont communs aux deux langues, comme le préfixe péioratif *ber* de *berlue ; gog* dans *goguette*, et *dean* (forêt) qui se retrouve dans *Ardennes*, semblent des restes du celtique ; 4° on compte une centaine de mots français qu'on croit pouvoir rattacher au celtique ; ces mots se rapportent en général à des objets physiques et aux détails de la vie commune ; en voici quelques-uns : *amarre, bac, bec, blé, botte, briser, claie, dune, fur* (dans *au fur et à mesure*), *havre*, etc. ; 5° l'on a cru même trouver la preuve que la déclinaison du vieux français est d'origine celtique dans la déclinaison

gaëlique qui, encore aujourd'hui, a deux cas et marque le pluriel en intervertissant l'ordre des cas du singulier, ainsi que le faisaient les Français du moyen âge; 6° enfin, faut-il reconnaître un souvenir obstiné de l'emploi que les Celtes faisaient en numération du système vigintésimal dans la persistance à travers le moyen âge des expressions illogiques *quatre-vingts, quinze-vingts,* qui sont restées dans le français moderne? Le XVIIᵉ siècle comptait encore par *sept-vingts, huit-vingts.* » (*La Langue française depuis son origine jusqu'à nos jours.*)

Ces détails sont curieux; ils ne devaient pas être oubliés. Seulement sont-ils bien sûrs? M. Pellissier ne le pense pas. Il se hâte d'ajouter qu'ils attestent l'esprit d'invention des érudits, et n'ont pour la plupart qu'un caractère hypothétique.

Il est plus certain qu'à côté des Gaulois, dans le sud-ouest de leur pays, vivait une population d'origine différente. C'étaient les Euskes. Les Grecs et les Romains qui les ont retrouvés dans l'Espagne les appelaient *Ibères*. Ils parlaient un idiome qui est devenu la langue des Basques. Les savants en ignorent encore l'origine. Bopp lui-même déclare, dans la préface de la deuxième édition de sa *Grammaire comparée des langues indo-européennes,* que le basque ne peut se rattacher à rien.

Une colonie grecque établie en Gaule, Massalie (Marseille), introduisit dans ce pays la langue hellénique. Quoiqu'elle y ait longtemps régné, elle n'eut aucune influence sur la langue celtique. C'était aux Romains qu'il était réservé de substituer leur idiome à celui du peuple vaincu.

L'an 154 avant J.-C., les Romains entrent dans la Gaule. Ils y viennent au secours des Grecs de Marseille. Toute la partie méridionale de notre pays tombe en leur pouvoir. Cent ans plus tard, la conquête s'achève; il ne reste plus trace de liberté dans la Gaule. Ici commence la diffusion du latin. C'était la coutume des Romains, dit saint Augustin (*Civ.*

Dei, I, 19), d'imposer leur langue à toutes les nations qui subissaient le joug de leur empire. Tacite nous fait voir Agricola multipliant les écoles dans la Bretagne à moitié vaincue. Il achevait par les arts romains la défaite du génie national. Peu à peu les Bretons se laissent gagner. Ils ont d'abord refusé de parler latin; ils en sont bientôt à vouloir être éloquents en cette langue. La civilisation devient une partie de la servitude. *Jam vero principum filios liberalibus artibus erudire et ingenia Britannorum studiis Gallorum anteferre, ut, qui modo linguam romanam abnuebant, eloquentiam concupiscerent... paulatimque discessum ad delinimenta vitiorum, porticus et balnea, et conviviorum elegantiam : idque apud imperitos humanitas vocabatur quum pars servitutis erat.* (*Vit. Agric.*, XXI.)

La séduction fut la même dans la Gaule. L'ambition s'y joignit. L'on n'était rien si l'on n'était instruit dans la langue des maîtres. Il fallait la savoir pour être préfet du prétoire, assesseur, vicaire des préfets, questeur, secrétaire d'État, magistrat, officier. La langue latine fit donc, en peu de temps, de très-grands progrès dans les Gaules.

Nos aïeux avaient une merveilleuse facilité d'esprit. A peine furent-ils en contact avec les Romains, qu'ils les égalèrent presque dans l'art de bien dire. Ils se servirent en maîtres d'un idiome étranger. Même avant la conquête définitive de leur pays, il y eut des Gaulois professeurs de rhétorique à Rome. Lucius Plotius en fut un. Cicéron regrettait de n'avoir pu l'entendre. Il comparait son enseignement à celui des Grecs.

Marcus-Antonius Gnyphon enseignait la grammaire et J. César suivait ses leçons. Trogus composait pour Rome la première *Histoire universelle*. Valerius Caton formait des poëtes. Divitiac, Procillus, Télon et Gyarée jouissaient d'une réputation brillante, qu'ils devaient au génie des affaires. Varron d'Atace étonnait par son talent poétique. Virgile recueillait chez lui des vers empreints d'une poésie profonde, qu'il imitait avec un

art plus raffiné. Roscius était un Gaulois, et ses conseils dirigeaient Cicéron.

Avec les années, les progrès de la langue latine augmentent. Quintilien est l'élève de Domitius Afer; Tacite celui de Marcus Aper : ces deux maîtres sont Gaulois.

Martial s'applaudit qu'on lise ses écrits dans la Gaule. Hommes, femmes, enfants, vieillards, tous les feuillètent à l'envi :

> ... *Me legit ibi senior juvenisque puerque*
> *Et coram tetrico casta puella viro.*
> (Liv. VII, épigr. 87.)

De même les écrits de Pline (liv. IX, ép. 11) sont lus indistinctement de toutes sortes de personnes dans les Gaules.

Le christianisme continua encore à répandre davantage la langue latine. C'est en grec, il est vrai, que sont écrits les premiers actes des martyrs de l'église de Lyon et les instructions de saint Irénée, son second évêque; mais, dans les autres provinces, les premiers apôtres qui les évangélisent se servent de la langue latine, « par la raison qu'elle y était plus universellement commune, étant la langue des Romains. » Le diacre Sancte et le martyr Attale, qui souffrirent à Lyon, en 177, pour la foi de Jésus-Christ, étant obligés de parler dans leurs tourments, le firent toujours en latin.

« C'est dans la Gaule, au siècle suivant, que les empereurs et leurs Césars firent élever leurs enfants. C'est de là qu'ils ont tiré leurs précepteurs. Ne sait-on pas que ce fut à Trèves que Crispus, fils aîné de l'empereur Constantin, et Gratien firent leurs principales études, et que ce fut à Toulouse que les princes Dalmace et Annibalien, petits-fils de Constance Chlore, étudièrent l'éloquence? Ignore-t-on que Jules Titien, Exupère, Arbor, Ausone, tous Gaulois, furent choisis pour précepteurs d'autant de Césars? » (*Hist. litt. de la France*, t. VII.)

Suivant saint Jérôme (épît. 95), les Romains parlaient le latin avec plus de gravité que les Gaulois; mais ceux-ci le faisaient avec plus de fécondité et avec plus d'élégance que les Romains.

Le IVe et le Ve siècle sont remplis de panégyristes produits par les Gaules; il n'y a qu'à citer les noms d'Eumène, de Nazaire, de Drépane, de Sidoine.

« On écrivait en latin aux personnes du sexe le moins lettré. C'était en cette langue qu'elles écrivaient elles-mêmes et qu'elles lisaient les mêmes ouvrages latins que les savants du premier ordre. C'est effectivement en cette langue que saint Hilaire de Poitiers écrivait à Albra, sa fille; Sévère Sulpice à Claudia, sa sœur, et à Bassula, sa belle-mère; saint Jérôme à Hédibée, à Algasie, deux dames gauloises célèbres dans l'histoire; saint Avite, de Vienne, à Furcine, sa sœur. Il n'est pas moins constant que c'est aussi en la même langue qu'écrivaient ces illustres dames. Apollinaire Sidoine, marquant les livres qui étaient à l'usage particulier du beau sexe (Sid., liv. II. ép. 9) de son temps, c'est-à-dire sur la fin du Ve siècle, nomme saint Augustin, Prudence, Origène de la version de Rufin, Varron, Horace et en général les écrits de piété qui avaient cours.

« Le célèbre Mamert Claudius nous fournit une autre preuve non équivoque que le latin était dans les Gaules une langue vivante encore à la fin du Ve siècle. C'est dans sa belle lettre à Sapaude, dans laquelle, gémissant des désordres que causaient dans nos provinces les inondations des barbares, il dit qu'on avait honte de parler latin devant eux. (Cl. M. *ad Sap.*)

« Au siècle suivant, les exhortations de saint Césaire d'Arles, adressées à des religieuses, sont en latin. Plusieurs poëmes, entre autres ceux du prêtre Fortunat, depuis évêque de Poitiers, sont faits nommément pour des religieuses. Outre les livres de l'Ecriture, on lisait encore chez elles les vies des saints, les écrits ascétiques, les ouvrages des Pères, saint Athanase, saint Basile, les saints Grégoire, saint Hilaire, saint Am-

broise, saint Jérôme, saint Augustin, le poëte Sedulius.

« Nous avons le fragment (Mabillon, *Act.*, t. II, p. 617) d'une chanson faite au commencement du VIIe siècle et dans laquelle on célèbre la victoire de Clotaire II sur les Saxons. Ce fragment est en latin, et toutes les chansons de ce siècle-là étaient en latin. Ces chansons étaient pour le peuple; et souvent c'était lui-même qui les composait. La platitude et la barbarie de celle qu'on vient de citer montrent assez que c'est la production d'une muse populaire. D'ailleurs il est d'usage que les chansons ont toujours été faites dans la langue la plus usitée.

« Ce qui s'était pratiqué à cet égard au Ve siècle et les deux suivants continua à se faire aux VIIIe et IXe Il n'y eut de différence, sinon que le latin qu'on parlait, perdant de jour en jour quelque chose de sa nature, se corrompait de plus en plus, à cause du langage barbare des Francs et des Bourguignons qui, s'étant venus habituer dans nos provinces, se mêlèrent et s'allièrent avec les Gaulois. Nous avons encore, au moins en partie, les pieuses instructions que Dodane, duchesse de Septimanie au IXe siècle, donnait à ses enfants dans leur bas âge, instructions qui, étant en latin, servent à montrer l'usage commun qu'on faisait de cette langue.

« Enfin les lois, les jugements, les diplômes des princes, les chartes et autres actes publics étaient en latin; toutes les instructions les plus familières des évêques et des autres ministres de l'Eglise se faisaient dans la même langue. » (*Hist. litt. de la Fr.*, t. VII.)

On pourrait penser que le peuple des campagnes et des villes gardait son langage national malgré l'influence romaine; il n'en était rien. Sans doute, dans l'Armorique et dans la Biscaye, le celtique et le basque reparurent quand la pression administrative de Rome eut cessé : mais ce fait ne se généralisa point. « Les langues romanes, dit M. Littré, coupent court à ces suppositions; elles prouvent par leur caractère, qui est latin, et qui l'est autant en Gaule et en Espagne qu'en

Italie, qu'au ve siècle, quand les barbares s'établirent définitivement sur les terres, ce qui restait des langues indigènes n'était plus que peu de chose et ne put tenir devant ce dernier et terrible choc. La latinité devint le refuge universel des populations vaincues; et quand l'assimilation fut complétée entre les envahisseurs et les envahis, c'est-à-dire à peu près vers le temps de Louis le Débonnaire (778-840) et de Charles le Chauve (840-877), il se trouva que, si la Gaule et l'Ibérie avaient disparu dans la latinité, la Germanie transplantée n'y avait pas moins disparu. Seul, le latin avait présidé à la production de la langue qui s'était faite. »

Il s'agit de rechercher et de suivre la production de cette langue nouvelle. Ceux qui ont étudié le latin n'ont pas de peine à comprendre comment il a pu s'altérer et devenir peu à peu le français. Il faut peu d'efforts pour reconnaître dans l'idiome que nous parlons celui des anciens Romains. Le fond est resté le même, il n'a fait que subir des modifications extérieures. La Gaule fût-elle restée ce qu'elle était avant l'invasion des barbares, ces changements ne s'en seraient pas moins produits. Ils auraient été plus lents à se faire, mais ils se seraient faits à coup sûr. Le grand éclat des écoles gauloises n'eût pas préservé le latin de la corruption qui devait le miner peu à peu et le transformer en langues romanes.

Plus un instrument est délicat, plus il risque de se briser dans les mains de ceux qui le manient. La délicatesse de la langue latine la destinait au déchet qu'elle a subi peu à peu. Elle était soumise à des règles trop difficiles pour qu'elles fussent toujours observées. Sa construction savante, ses modifications ingénieuses, ses flexions casuelles devaient peu à peu se disloquer, se brouiller et finir par disparaître. Le besoin de clarté, le plus impérieux de tous ceux qui pressent l'esprit humain, altéra sensiblement la construction du latin. Si cette langue a l'avantage d'exprimer en grand nombre les rapports des noms entre eux et avec les verbes, non par

des prépositions, mais par des cas, le français réduisit dans une notable proportion le nombre des rapports exprimés de cette manière. Il ne devint pas tout de suite ce qu'il fut plus tard. Aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, il eut une syntaxe que M. Littré appelle avec raison une syntaxe demi-synthétique. Il fut d'abord une demi-latinité. L'ignorance n'a pas été la seule ouvrière du langage nouveau. Dans le chaos apparent qui se forma de l'ancien latin, la philologie moderne a découvert des lois et une régularité rationnelles.

Au moment où la langue moderne était sur le point de se former, le latin était loin d'être ce qu'il avait été au temps d'Auguste. Le temps, qui toujours marche et modifie sans cesse le langage des peuples, y avait fait de singuliers changements. Quelques érudits pouvaient lui conserver encore une pureté telle quelle : mais le vulgaire l'estropiait cruellement. Les cas s'oubliaient. Le nominatif était assez bien employé. Pour les autres, il n'existait que confusion. On les mettait au hasard. Le solécisme était en pleine fleur. Il faisait loi. On a des contrats de vente ou de mariage conçus dans ces termes : *Cedo tibi de rem paupertatis meæ tam pro sponsalia quam pro largitate tuæ, hoc est vasa cum curte circumaucta, mobile et immobile. Cedo tibi bracile valente solidus tantus, etc...*

En 752, le Pape Zacharie dut prononcer sur la validité d'un baptême conféré en ces termes : *Ego te baptizo in nomine Patria, et Filia, et Spiritus sancti.* Saint Grégoire de Tours (585 après Jésus-Christ) dit, dans la préface de son histoire, qu'on prenait les noms féminins pour masculins, les masculins pour neutres et les neutres pour féminins. On renversait aussi le régime des prépositions. A celles qui demandaient un ablatif, sans beaucoup de façon, on donnait un accusatif, et à celles qui régissent un accusatif, on joignait un ablatif. Ce désordre s'accrut surtout par l'invasion barbare. Le latin littéraire devenu incompréhensible au peuple céda la place au latin vulgaire d'où sortira le français.

Ce latin vulgaire n'oublia pas tout à fait les traditions de l'idiome savant qui lui avait donné naissance. Il garda le nominatif, et des autres cas fit un seul cas qui fut le régime. Il fut donc une langue à deux cas, et cela pendant trois siècles. C'est par là que l'ancien français peut s'appeler encore une langue savante. « Ceux, dit M. Littré, qui ont traité de jargon notre vieille langue, parlaient sans avoir aucune idée de ce qu'elle était. » (*Dict. de la langue fr.*, complément de la préface.)

Ce prétendu jargon avait donc des règles de construction qu'il avait empruntées au latin savant M. Guessard les a découvertes dans un grammairien provençal. En voici les principales. 1° Au singulier, l'*s* placé à la fin des substantifs et adjectifs indique qu'ils sont sujets, c'est-à-dire au nominatif; l'absence de l'*s* indique qu'ils sont régimes directs ou indirects, c'est-à-dire au génitif, au datif ou à l'accusatif.

2° Au pluriel, c'est tout le contraire : la présence de l'*s* marque que ces mots sont régimes; son absence, qu'ils sont sujets. On voit comment cette méthode dérive de la deuxième déclinaison des latins.

Dans cette déclinaison, le nominatif singulier prend l'*s* (*dominus*), tandis que les autres cas du singulier ne l'ont pas (*domini, domino, dominum*). Le nominatif pluriel, au contraire, n'a pas l'*s* (*domini*) et les autres cas, à l'exception d'un seul, prennent cette lettre (***dominorum, dominis, dominos***).

3° Dans un assez grand nombre de substantifs et dans la plupart des pronoms, les désinences changent suivant que ces mots sont sujets ou régimes : ***Dieu, vieux***, lorsqu'ils étaient sujets, s'écrivaient *Diex, **viex***; et lorsqu'ils étaient régimes, *Deu* ou *Dieu, **vieu***, l'article *li, le*, au singulier, *li*, sujet, *le*, régime; au pluriel, *li*, sujet, *les*, régime.

Quelque considérable que fût ce débris de la langue savante, il ne pouvait la préserver d'une transformation inévitable. L'ancienne construction s'altérait dans ses tours ingénieux. Un ordre nouveau s'y faisait sentir.

A mesure que les flexions casuelles perdaient de leur importance, la position des mots dans la phrase devenait à peu près l'unique moyen de clarté. Les règles d'accord et de dépendance diminuaient. En même temps ceux qui parlaient ce latin intermédiaire multipliaient les prépositions. Les anciens, du reste, leur en avaient donné l'exemple. La langue latine, même celle de Cicéron, portait en elle les germes de la construction française. « Cicéron et Quintilien, dit M. Egger (*Notion élém. de Gramm. comparée,* 110, 2e édition), reconnaissent déjà une manière naturelle et une manière plus oratoire de ranger les mots dans la phrase. » *Ut quum semel dictum sit directe, sicut natura ipsa tulerit, invertatur ordo, et idem quasi sursum versus retroque dicatur.* (*Part. Orat.*, CVII. 24.) Un ancien commentateur de Virgile, Priscien, pour rendre plus claires certaines constructions dans les vers de ce poëte, les ramène à un ordre voisin de l'ordre français, et il annonce ce changement en disant : *ordo est*, l'ordre, c'est-à-dire l'ordre analytique. C'est à faire prévaloir cet ordre analytique que les transformations irréfléchies et populaires de la langue latine tendent de plus en plus. Ce sera là un des caractères principaux de l'idiome qui naîtra du latin vulgaire.

Les mots eux-mêmes prennent une physionomie nouvelle. Grégoire de Tours, dans le passage que j'ai cité plus haut, remarque que de son temps on prononçait *contemto* et *fructo,* pour *contemtu* et *fructu, antistis* pour *antistes,* et, au contraire, *sanctimoniales* pour *sanctimonialis.* La corruption est ici évidente ; elle résultait de l'ignorance et de l'oubli des règles. D'autres mots se transforment suivant des lois qui se retrouvent même aux meilleures époques de la latinité ; *divitior* devient *ditior,* la contraction fait de *supremus, summus;* Plaute dit *poplo* pour *populo,* Virgile *sæcla* pour *sæcula,* Auguste préférait *caldus* à *calidus.* Déjà Cicéron, César et Tite-Live ont employé le verbe *habere* comme auxiliaire : *Copias quas habebat paratas.* — *De Cæsare satis dictum habeo.* — *Urbem quam parte*

captam, parte dirutam habet. Les pronoms apparaissent dans le rôle de l'article *Ad veram laudem illa pericula adeuntur.* (Cic.) *Conditor ille generis humani.* (Sénec.) (Pellissier, *la Langue française depuis son origine*, etc., p. 51.)

Le peuple, à Rome, on ne peut en douter, parlait un langage différent de celui des classes lettrées. On y appelait *castrense verbum* telle expression qui ne servait qu'aux soldats. Pline nous en donne un exemple dans le mot *conterraneus,* et Aulu-Gelle dans celui de *copiari. Copiari verbum castrense est : nec facile resperias apud civilium causarum oratores.* (*Noc. Att.* lib. XVII, cap. II.) Naturellement les soldats furent les maîtres de langue du peuple. De là tant d'expressions d'une latinité *castrensis,* c'est-à-dire militaire, ou, comme nous disons, de caserne.

Cet idiome s'appelait encore *sermo plebeius, rusticus.* Il avait des formes grammaticales distinctes. Plaute, qui le parle souvent, fait du masculin *frons, cupressus, laurus. Verberare* appartient à la langue élégante; *battuere*[1] est de l'idiome populaire; *equus* et *caballus,* cheval, *hebdomas* et *septimana,* semaine, *juvare* et *adjutare,* aider, *duplicare* et *duplare,* doubler, *pugna* et *batualia,* bataille, se doublent les uns les autres dans deux vocabulaires différents. Le peuple, en Gaule, prit le vocabulaire du peuple ; c'était naturel. Ainsi, Cassiodore nous apprend qu'on appelait vulgairement *battalia* les combats simulés des gladiateurs et les exercices des soldats : « Quæ vulgo *battalia* dicuntur exercitationes gladiatorum vel militum significant. » (A. Brachet, *Hist. de la langue franç.*, 19.) Il ajoute : *Inde etiam battuatores* τοὺς βασανιστὰς *dici puto.*

1. *Batluere* se trouve dans Nævius, dans Plaute, *Cas.*, 2, 8, 60, avec le sens de *piler;* avec le sens de se battre, dans Suétone, *Calig.*, 54; dans Cicéron, *Ép. fam.*, 9, 22, avec un sens bien différent.

Nous retrouvons dans les anciens glossaires que l'érudition moderne a remis en lumière (*Classici auctores e Vaticanis codicibus,* par le cardinal A. Mai, t. VI, p. 501-551) des mots barbares et populaires qui, pour la plupart, sont entrés et se maintiennent encore dans les langues modernes. Ainsi le *Glossarium Vetus,* dont le manuscrit qui l'a conservé remonte au VIIe siècle, explique *vesperascit* par *sero facit.* On voit là, dès lors, la locution moderne : *il fait nuit.*

« Quoique le mot *gluto* se trouve dans les anciens glossateurs, cependant il paraît avoir été fort peu en usage dans la bonne latinité; du moins il n'y figure pas dans les monuments écrits qui nous restent. Mais il était sans doute d'un usage vulgaire, et, à ce titre, il s'est implanté dans nos langues modernes. On y lit, dans un article dont le commencement est altéré et inintelligible : *Vulgo glutto appellatur.*

« *Bisaccium,* pour dire un bissac, se trouve dans Pétrone; mais notre mot *besace* est déjà dans cette glose : *mantica, bisacia.*

« *Adproximata* (mot inintelligible), *tortellum pueris. Tortellum,* qui signifie ici un bourrelet, est notre mot *tourteau.*

« *Hirsutum, villutum. Villutum,* dérivé de *villus,* n'existe cependant pas dans la latinité, mais il s'est perpétué dans l'italien *velluto,* dans le français *velu* et dans le mot *velours.*

« *Sublatum, tultum;* il est fort possible que cette glose soit renversée, et qu'il faille lire : *tultum, sublatum.* Quoi qu'il en soit, *tultum,* qui n'appartenait pas à la latinité classique, a vécu dans l'italien *tolto,* et dans le vieux français *tolt,* participe du verbe dont l'infinitif est *tollir* ou *toudre.*

« Nous citerons encore les gloses : *suffarcinatus, caricatus;* d'où l'italien *caricare* et le français *charger; orbita, strata,* d'où l'italien *strada* et le vieux français *estrée :*

Vit Pontoise et Poissy et Meulent en l'estrée.

« *Nutu, voluntate, sive cinno vel aspectu.* Cette glose nous donne encore un mot moderne; *cinno* est devenu l'italien *cenno*, et n'est pas étranger non plus à l'ancien français, où il se trouve dans le mot *acener :*

Où qu'ele voit Pepin, d'une part l'acena.

On donne pour étymologie à *gargote* l'allemand *garküche*, composé de *gar* prêt, cuit, et de *küche*, cuisine; mais l'opinion de Ménage nous paraît plus vraisemblable; il tire ce mot de *gurgutium*, altéré de l'ancien mot latin *gurgustium, gurgustiolum*, et pour lequel il a recours au témoignage du glossaire de Vendôme : *gurgutia, loca tabernarum tenebrosa.* C'est aussi notre glose, laquelle ajoute : *ubi convivia turpia fiunt.*

« Les *glossæ antiquæ* (ms. du XIe siècle), que nous lisons dans le même recueil de M. Mai, nous donnent *machiones, constructores parietum*; glose déjà connue par Isidore, et est l'origine de notre mot *maçon.*

« *Querellatur, queritat, vociferatus*; c'est notre mot *quereller. Mitra, kappa, kapitis ornementum*; c'est notre mot *chape. Stabulis, curtibus ovium*; c'est la *curtis* qui revient si souvent dans les premiers monuments du latin barbare, et que nous avons gardée dans toutes ses acceptions, *cour de judicature, cour de seigneur, cour de maison, basse-cour*, excepté celle que signale notre glossographe. *Insitivis, grafiolis, qui inseruntur*; voilà notre mot *greffe* qui se trouve dès lors dans le langage, le nom de l'instrument *graphium* ayant fini par fournir le nom de la branche transplantée.» (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XXII, p. 4 et 5.)

L'homme, en composant son langage, a partout obéi à un besoin impérieux d'euphonie et de variété. C'est là l'origine et l'explication de l'accent tonique. Rien ne serait plus fatigant qu'une suite de phrases où toutes les syllabes seraient prononcées soit avec le même accent, soit sans accent. Rien au contraire ne soulage plus l'oreille, rien ne met une diversité plus agréable

dans la parole que la présence et le changement de l'accent. L'élévation de la voix qui se fait, dans un mot, sur une des syllabes, s'appelle accent tonique. Il en est l'âme, pour ainsi dire. « C'est lui, dit M. Littré (*l. c.*, xxxv), qui en subordonne les parties, qui y crée l'unité et qui fait que les diverses syllabes n'apparaissent pas comme un bloc informe de syllabes indépendantes. Les Grecs avaient une accentuation délicate et soumise à des règles compliquées. L'harmonie de leur langue vient de là. Les Latins, déjà moins sensibles à l'euphonie, ou plus fidèles aux habitudes des Eoliens dont la langue avait tant d'affinité avec la leur, réduisirent les accidents de l'accentuation à un plus petit nombre. Les Grecs permettaient à l'accent trois positions différentes : la dernière syllabe du mot, la pénultième et l'antépénultième; les Latins ne lui en permirent que deux, la pénultième et l'antépénultième, sauf dans certaines exceptions.

« En passant dans la bouche des Gaulois, le latin ne perdit pas son accentuation. L'oreille et la langue des peuples nouveaux s'y plièrent si bien que l'accentuation latine resta ce qu'elle était. La présence de l'accent régla même les transformations des vocables. Il devint le point fixe où s'arrêta la mutilation des termes latins C'était pour ainsi dire la partie solide du mot, le noyau, qui seul offrait quelque résistance. L'effort de la prononciation conservait la syllabe qui en était affectée Les autres devenaient de jour en jour plus faibles, et disparaissaient même. De là, dit M. Egger (*l. c.*, 13), dans les langues dérivées du latin, tant de voyelles sourdes à la fin des mots, comme l'*o* dans *cammino* (qui même devient *camin*) en italien, et l'*e* muet en français; de là aussi la disparition de tant de finales qui semblent absorbées par la force prédominante de la syllabe accentuée : *città* en italien, et *ciudad* en espagnol, pour *civitatem; péril* en français pour *periculum.* »

Nous tenons donc ici un des procédés fondamentaux qui ont contribué à la transformation du latin en

français. L'accent latin resta à sa place. M. Littré (*ibid.*, XXXVI) dit fort bien : « Considéré dans sa forme par rapport au latin et dans son origine, je définirais le français, une langue qui conserve la syllabe accentuée, supprime d'ordinaire la consonne médiane et la voyelle brève; puis, cela fait, reconstruit le mot suivant l'euphonie exigée par l'oreille entre les éléments littéraux qui restent; et, de la sorte, établit sa nouvelle et propre accentuation, qui porte toujours sur la dernière syllabe en terminaison masculine, et sur l'avant-dernière en terminaison féminine. »

Ce principe est fécond. Par lui s'expliquent toutes les formes nouvelles des langues romanes et du français en particulier. *Sollicitare* se contracte par la suppression des syllabes non prosodiquement accentuées et devient *soulcier; ministerium*, mestier; *monasterium*, moustier; *cogitare*, cuider ; *æstimare*, esmer ; *cupiditare* (mot du bas-latin), convoiter. Il arrive souvent qu'une consonne est supprimée, ce qui produit le rapprochement des voyelles, rapprochement que nos aïeux paraissent avoir aimé : *securus*, seür (sûr) ; *maturus*, meür (mûr) ; *regina*, reïne (reine) ; *adorare*, aorer (adorer) ; *fidelis*, féal ; *legalis*, loyal, etc. Enfin, quand deux consonnes sont consécutives dans le latin, le français a deux modes de les traiter. Ou bien il en supprime une, *adversarius*, aversaire (le *d* a reparu dans le français moderne); *advocatus*, avoué, etc...; ou bien l'une d'elles se fond avec la voyelle antécédente pour en modifier le son : *alter*, autre ; *altar*, antier, aujourd'hui autel, etc. La partie initiale du mot est en général respectée dans le français, sauf en un seul cas, celui où le mot commence par une *s* suivie d'une autre consonne; alors le français, qui trouve cette articulation pénible, la facilite par un *e* prosthétique : *scribere*, escrire (écrire) ; *species*, espèce ; *stringere*, estreindre (étreindre) ; *spissus*, espois (épais), etc.

Quant aux terminaisons, celle du latin *ationem* devient *aison : sationem*, saison ; *venationem*, venaison; *orationem*, oraison; la finale *sionem* ou *tionem*

se change généralement en *son : mansionem,* maison; *potionem,* poison; *suspicionem,* soupçon, etc.; la finale *iculus, icula, iculum,* devient *eil,* ou *il : periculum,* péril; *vermiculus,* vermeil; la finale *alia* devient *aille : animalia,* animaille; la finale *ilia* devient *eille : mirabilia,* merveille; la finale *aculum* devient souvent *ail : suspiraculum,* soupirail; quelquefois simplement *acle : miraculum,* miracle. La finale *arius* devient *aire,* ou *ier : contrarius,* contraire, *primarius,* premier. La finale *aticus, aticum* s'exprime par *age : viaticum,* voyage Les finales *enge, inge, onge,* proviennent de *emia, imius, omia* ou *omnia : simius,* singe; *somniari,* songer. L'*n* suivie d'un *r* exige souvent l'intercalation d'un *d : veneris dies, ven'ris dies,* vendredi; *ponere, pon're,* pondre (*ibid.*, XXXII, XXXIII).

Ainsi, dans ce passage d'une forme à l'autre, le français reste fidèle aux règles principales qui dominaient la langue originale. Les adjectifs suivirent l'analogie latine. *Legalis,* n'ayant qu'une seule terminaison pour les deux genres, masculin et féminin : l'idiome nouveau disait indistinctement un homme *loyals* et une femme *loyals,* au nominatif, un *homme loyal,* une *femme loyal* au régime ou à l'accusatif. Ceux au contraire qui avaient trois terminaisons pour les trois genres, *verus, vera, verum,* firent de bonne heure *bon, bonne; vrai, vraie.*

Les mêmes principes se retrouvent dans la formation des adverbes. Les latins avaient une classe nombreuse de ces mots terminés en TER et en E; les langues romanes négligèrent tout à fait de s'en servir. Ces suffixes disparurent parce qu'ils n'étaient pas accentués. Pour remplacer ces formes, elles eurent recours à l'addition de *mens, mentis,* qui signifie esprit. On imagina alors de lui attribuer le sens de *façon, manière,* et de l'ajouter à l'adjectif pour avoir un terme nouveau d'une composition originale. *Mens* étant du féminin, il fallait que l'adjectif subît la loi du genre; on dit alors *bonnement, saintement,*

hautement, vraiement, hardiement, loyalment. Ce qui était bien plus régulier que d'écrire comme nous le faisons, par une contraction, *hardiment, vraiment* ou *loyalement* par l'addition inutile de l'*e*. Nous avons bien fait de conserver *prudemment,* qui est du fond même de notre langue, plutôt que d'accepter le néologisme du XVI[e] siècle, *prudentement.* C'était s'écarter des règles d'analogie qui ont présidé à la formation de notre langue.

Même fidélité aux usages latins dans la conjugaison des verbes. *Je voi, je vi,* reproduisaient *video, vidi.* Point d'*s* à la première personne du singulier; c'était une régularité parfaite. Nos poëtes, qui écrivent quelquefois aujourd'hui *je voi* pour obéir à la rime, n'usent pas d'une licence, ils ne font pas infraction à la règle : ils y rentrent au contraire, l'*s* étant la lettre caractéristique de la seconde personne du singulier dans le verbe latin, comme le *t* l'est de la troisième. Les formes *abam, abas, abat* de l'imparfait ont donné *oie, oies, oit : je aimoie, tu aimoies, il aimoit. Amamus* faisait à l'origine *aim-omes.* Ce n'est que plus tard que cette désinence *omes* s'assourdit de manière à devenir ons. *Sommes* (*sumus*) est le seul débris qui en soit resté dans la langue moderne, avec cette forme du patois normand, *j'aviomes* pour *j'avions.*

Il faut reconnaître cependant avec M. Gaston Pâris (*Accent latin,* p. 63) que « la conjugaison est peut-être la partie que les langues romanes ont traitée avec le plus d'originalité, qu'elles ont le plus profondément renouvelée. » Des voix se sont perdues, des modes, des temps ont disparu ; d'autres ont été créés que ne connaissait pas la langue mère; les conjugaisons ont été mêlées l'une avec l'autre et classées d'après d'autres principes; enfin la décomposition a été complète, et c'est bien un édifice nouveau qui est sorti des débris de l'ancien. Je vais indiquer ici ces principales transformations, en suivant et en transcrivant presque partout les lignes que M. A. Brachet a consacrées à

ces évolutions du verbe ancien, dans sa *Grammaire historique de la langue française* (partie II, p. 183 et suivantes).

Le passif latin disparaît et il est remplacé par la combinaison du participe passé avec le verbe être. Déjà le latin vulgaire avait accompli ce changement. On lit partout, dans les textes mérovingiens, chartes ou diplômes, des phrases comme celles-ci : *Hoc volo esse donatum*, pour *donari*. — *Quod ei nostra largitate est concessum*, pour *conceditur*.

Plus de verbes déponents ; le latin vulgaire les avait déjà éliminés, fidèle en cela aux habitudes populaires dont les témoignages subsistent dans les comiques latins On trouve, en effet, dans Plaute : *arbitrare, moderare, munerare, partire, venerare*, etc., au lieu d'*arbitrari, moderari, munerari, partiri, venerari.* On lit dans les fragments des Atellanes : *complectite, frustrarent, irascere* (p. *irasci*), *mirabis, ominas*. Le français les absorbe tous dans la forme active. Le supin et le gérondif ont disparu également comme des formes superflues et trop délicates. Le conditionnel s'introduit dans la langue moderne : c'est une création originale.

La forme synthétique des temps passés fait place à des temps composés de l'auxiliaire *avoir* et du participe passé, *amatum habui, amatum habueram.* Déjà le latin, même le plus soigné, avait enseigné pour ainsi dire aux modernes cette manière analytique d'exprimer ces temps passés, puisque dans Cicéron, dans César, dans Tite-Live, on trouve des exemples de l'emploi d'*habere* avec le participe passé.

C'est par une analogie semblable que s'est formé le futur du français moderne. Cicéron offre cette construction : *habeo etiam dicere, — ad familiares habeo polliceri; habeo convenire*. Cette forme, qui existe dans la langue populaire avec la forme plus savante *amabo,* finit par la supplanter. Les langues romanes ou néo-latines, en se détachant du latin, emportèrent ce futur nouveau et conservèrent l'inversion latine ; ainsi, *amare*

habeo devint en français *aimer-ai*. Le provençal sépara quelquefois les deux éléments par un mot étranger, et *vous dirai* se présente sous cette forme : *dir vos ai*. Cette explication du futur, découverte par Lacurne de Sainte-Palaye, confirmée par les travaux de Raynouard et de Diez, est tellement la véritable, que le futur prend dans les langues néo-latines une tournure différente selon la différence de prononciation qu'affecte le verbe avoir. En italien, le verbe *habeo* étant *ho*, le futur *cantere-habeo* devient *canter-ò*; en espagnol, *habeo* devient *hé*, et le futur est *cantarè*; en portugais, il est *canter-ey*, parce que *habeo* devient *hey*.

Le conditionnel mêle à la forme du futur une finale qui indique le passé. Les désinences *ais, ais, iez, ions, aient* représentent le latin *abam, as, at*, uni à aimer. Elles donnent la nuance du passé, et expriment d'une manière heureuse la signification d'un avenir au point de vue du passé, comme le futur désigne un avenir au point de vue du présent.

Il est bien entendu que, dans tout ce que nous venons de dire, il ne s'agit que d'un travail de transformation tout populaire et irréfléchi. On distinguera toujours les mots de formation primitive de ceux que les savants et les littérateurs ont introduits dans notre langue pour la perfectionner et l'enrichir. Dans ceux-ci, la terminaison seule du mot latin est altérée pour l'accommoder aux usages de notre idiome ; dans ceux-là, au contraire, le radical et la terminaison sont quelquefois altérés à tel point, qu'il faut une grande attention pour retrouver l'origine du mot. « Par exemple, *jour* vient certainement de *dies*, mais par l'intermédiaire de l'adjectif *diurnus*, devenu en italien *djorno, giorno*, ce qui nous explique très-bien les mots *journée, journal, journalier*. » (Egger, *Gramm. comp.*, 144.)

Quelque irréfléchi que fût ce travail, il ne se faisait pourtant pas au hasard. L'accent latin déterminait avec régularité l'altération et la contraction des mots ;

une logique supérieure réglait les modifications des verbes, et le besoin de clarté, en détruisant la construction synthétique de la phrase latine, préparait notre français moderne avec sa précieuse lucidité. Ainsi le langage nouveau, malgré le titre de *rustique* qui le flétrissait, était une transformation jusqu'à un certain point perfectionnée de la langue mère.

Au premier abord, on pourrait croire que l'invasion des Francs introduisit dans la langue latine un grand nombre d'expressions germaniques. Il n'en est rien pourtant. La trace de ces invasions qui changèrent tout le régime administratif et politique des Gallo-Romains n'est presque rien dans le langage, en comparaison de cette révolution profonde. Cela s'explique par des causes historiques et morales. Les Francs n'entrèrent dans les Gaules que successivement et par petites bandes; ils se trouvaient, malgré leur victoire, noyés parmi les populations gallo-romaines. Parlant des dialectes aussi divers qu'étaient variées les tribus confédérées, il leur était impossible d'entamer une langue qui avait de l'unité et une constitution déjà vigoureuse. En outre, ils subissaient l'empire d'une civilisation plus parfaite, qui les enlaçait de toutes parts et s'imposait à eux par l'attrait de l'élégance. On vit se reproduire ce phénomène curieux qu'Horace a si bien exprimé, lorsqu'il dit de la Grèce, soumettant Rome à la puissance de ses arts : *Græcia capta ferum victorem cepit.*

Les barbares s'empressaient de prendre la politesse des vainqueurs. Ils y appliquaient leurs efforts. L'histoire nous apprend qu'ils y réussissaient au point de trouver bientôt gothique et suranné l'usage de leur idiome primitif. En effet, lorsqu'au xe siècle, Rollon, duc de Normandie, jura fidélité à Charles de France, il avait à peine commencé la formule sacramentelle *by Got* (au nom de Dieu) dans son langage germanique, que toute l'assemblée des seigneurs éclata de rire. Il fallait, dit M. Brachet (*ibid.*, 30), que l'allemand fût bien profondément oublié pour paraître aussi ridicule

et aussi barbare. Une vieille chronique latine (Duchesne, III, 360) dit que Rollon, sommé de baiser le pied du roi Charles, s'écria : « *Ne se bi Got,* jamais par Dieu, » et que le sobriquet de *bigot* vint de là aux Normands. N'oublions pas que la soumission des Normands et leur établissement en Neustrie met un terme aux invasions barbares au xe siècle, et que, cent ans après la mort du duc Rollon, la Normandie était réputée pour l'élégance de son français.

Il était impossible pourtant que la langue germanique n'amenât pas avec elle quantité de mots nécessaires, qui forcèrent l'entrée du latin par droit de conquête. Tous les termes relatifs aux institutions politiques ou judiciaires, tous les titres de la hiérarchie féodale furent d'origine germanique. « Ainsi les mots allemands tels que *mahal, bann, alôd, skepeno, marahscalh, siniscalh,* etc., introduits par les Francs dans le latin vulgaire, devinrent respectivement *bannum, mallum, alodium, skabinus, mariscallus, siniscallus,* etc., et passèrent au français, quelques siècles après, comme tous les autres mots latins, où ils donnèrent *mall, ban, alleu, échevin, maréchal, sénéchal.* (Brachet, *ibid.,* 31.)

Il en fut de même des termes de guerre. Le nombre en fut encore plus grand. Haubert (*halsberc*), heaume (*helm*), auberge (*heriberga*), guerre (*werra*), etc., passèrent dans la langue latine. Si bien que, de compte fait, « on évalue à près de neuf cents les mots germaniques introduits dans la langue latine par l'invasion barbare, et passés de là dans le français ». Ampère a donc eu raison de dire : « Le français est une langue latine ; les mots celtiques y sont restés ; les mots germaniques y sont venus ; les mots latins sont la langue elle-même, ils la constituent. »

A quelle époque apparaissent les premiers indices de la langue nouvelle ? Les bénédictins, auteurs des premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France,* n'hésitent pas à les reconnaître dès le vie siècle (t. VII, p. xxxiii). « Le vie et le viie siècle, disent-ils, nous

fournissent des vestiges de cette langue naissante. » On les trouve dans la *Chronique de Frédegaire* et les *Formules de Marculfe pour le* VIIe *siècle* (t. IV, p. 234-270), les *Formules Angevines* et les écrits de saint Grégoire de Tours pour le VIe. Nous pouvons même dire que nous en avons du Ve dans la loi Salique, et dans trois épitaphes publiées d'abord par Paradin, puis réimprimées par Ducange. Mais on ne peut remonter au delà de ce siècle.

L'histoire de saint Mummolin, évêque de Noyon et de Tournai, mort en 684, nous fournit une preuve que dès lors on nommait *Romance* (et mieux Romane) la langue des Gaulois, et qu'on la distinguait du latin et du tudesque. Ce saint personnage fut élu évêque de Noyon, vers 660, parce qu'il était familier non-seulement avec l'allemand, mais aussi avec la langue romane : « Quia prævalebat *non tantum in teutonica sed etiam in romana lingua.* » Il est marqué de saint Adalhard, abbé de Corbie, plusieurs années avant la fin du VIIIe siècle (750), qu'il parlait fort bien la langue *romane*. On lit en effet dans les *Actes des Saints* (I, 416) : « Qui si vulgari, id est *romana lingua*, loqueretur, omnium aliarum putaretur inscius ; si vero *teutonica*, enitebat perfectius ; si *latina*, in nulla omnino absolutius. »

Nous sommes plus heureux que les bénédictins. Nous possédons aujourd'hui un manuscrit écrit de notre langue. Il est vieux de onze cents ans, dit M. Brachet. Ce sont les *Gloses de Reichenau*. Ce fragment, découvert en 1863 par M. Holtzmann dans un manuscrit de la bibliothèque de Reichenau, remonte à 768 environ, c'est-à-dire à l'année même où Charlemagne monta sur le trône. C'est, sinon le fragment d'une traduction de la Bible, du moins un glossaire explicatif des mots les plus difficiles. Nous le transcrivons tel que M. Brachet l'a donné dans son *Hi... ... de la langue française*, p. 34 :

TEXTE DE LA BIBLE.	TRADUCTION FRANÇAISE DU VIIIe SIÈCLE.
Minas (menaces).	Manatces.
Galea (heaume).	Helmo.
Tugurium (cabane).	Cabanna.
Singulariter (seulement)	Solamente.
Cæmentarii (maçons)	Macioni.
Sindones (linceuls).	Linciolo.
Sagma (somme).	Soma, etc.

Mabillon a publié (*Ana.*, t. II, p. 682-684) une lettre que des moines présentèrent à Charlemagne au commencement de son règne. On y lisait : *Ora pro nos; tu lo jura.* Les *Gloses de Reichenau* sont bien plus précieuses. Elles prouvent d'une manière incontestable que le peuple parlait déjà français au temps de Charlemagne.

L'Église reconnaît la langue nouvelle et contribue à la répandre davantage. Nous en avons la preuve dans les règlements des conciles de Reims et de Tours, qui furent célébrés en 813. Celui de Reims ordonne en général aux évêques d'être soigneux d'instruire leurs peuples, suivant la propriété de leur langue, afin que tous puissent entendre les instructions qu'on leur fera. L'ordonnance du concile de Tours est plus détaillée. Après avoir enjoint aux évêques d'avoir à leur usage les écrits des Pères, il veut que chacun d'eux prenne le soin de les traduire, ou de les faire traduire en langue *romane* ou *théostique*, afin que tous puissent plus facilement entendre les vérités qu'on leur annoncera : *Et ut easdem homilias*, ce sont les propres termes du concile, *quisque aperte transferre studeat in rusticam romanam linguam, aut theosticam, quo facilius cuncti possint intelligere quæ dicuntur.* Au bout de trente-trois ans, en 847, le comte de Mayence fit le même règlement, en copiant mot pour mot le décret du concile de Tours. Pasquier et Borel citent la même chose d'un concile tenu à Arles en 851. Saint Notger, évêque de Liége, dès 972, prêchait à son peu-

ple en langue vulgaire, et à son clergé en latin. Aymon, évêque de Verdun, chargé d'ouvrir par un discours le concile de Mouson, en 995, le fit en langue romane.

Si l'Église se servait de l'idiome nouveau, c'est qu'il avait pris un tel empire qu'il était impossible de maintenir le latin dans son ancien domaine. Il était vaincu, et relégué dans les écoles. Partout ailleurs, même dans les négociations publiques, le français dominait sans partage. Nous en avons la preuve dans les serments de Strasbourg, que nous a conservés Nithard dans son *Histoire des Francs*. Ces serments, prononcés au mois de mars de l'année 842, furent transcrits par Nithard vers 843. Ce neveu de Charlemagne obéissait, en le faisant, aux ordres de Charles le Chauve. Voici le serment de Louis le Germanique, prêté à son frère Charles le Chauve : *Pro Deo amur, et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in adjudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid numquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.*

Traduction.

Pour l'amour de Dieu et pour le salut du peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, autant que Dieu me donne savoir et pouvoir, je sauverai mon frère Charles et en aide et en chaque chose (ainsi qu'on doit, selon la justice, sauver son frère), à condition qu'il en fasse autant pour moi, et je ne ferai avec Lothaire aucun accord qui, par ma volonté, porte préjudice à mon frère Charles ici présent.

L'armée de Charles le Chauve fit à Louis le Germanique le serment qui suit : *Si Lodhuwigs sagrament, que son fadre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra de sua part non los tanit, si io returnar non*

l'int vois, ne io, ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla adjudha contra Lodhuwig nun li iv er[1].

Traduction.

Si Louis garde le serment qu'il a juré à son frère Charles, et que Charles, mon maître, de son côté, ne le tienne pas, si je ne l'en puis détourner, ni moi, ni nul que j'en puis détourner, ne lui serai en aide contre Louis.

Que conclure de ces deux documents? Sinon ce qu'en conclut M. Brachet (*l. c.*, 37), que l'armée des Franks ne comprenait plus ni le latin, ni l'allemand, puisque l'empereur d'Allemagne, Louis le Germanique, dut prêter serment en français[2].

---

1. L'analyse et l'étude de ces deux morceaux nous montrent les principaux changements qui se sont produits dans le latin. On peut y suivre la formation du français. Elle s'est faite par la suppression de la terminaison : *Amur* pour *amore, christian* pour *christiani, om* pour *homo, savir* pour *sapere, vol* pour *velle*. — Par le retranchement de la voyelle médiane : au lieu de *populo, poblo*. — Par la destruction de la déclinaison : *om* pour *homo*. — Par la simplification de la déclinaison réduite à deux cas, dont l'un est sujet et l'autre régime : *Deus* et *Deo, Karl* et *Karlo*. — Par l'adjonction du pronom au verbe, tantôt avant : *il mi fazet;* tantôt après : *salvarai eo*. — Par l'emploi du verbe *avoir* comme auxiliaire : *salvarai* pour *j'ai à salvar*. (Voir M. Pellissier, *la Langue française depuis son origine*, etc.)

2. M. Daremberg, dans un manuscrit de la bibliothèque de Bamberg, liv. III, 6, a trouvé cette phrase : « Serpillum, herba quæ Gallice *Laurin* dicetur. » De l'aveu de tous les paléographes, le manuscrit est du IXe siècle.

Génin cite du même siècle des noms propres de villages, de fleuves, de sources, de rivières, etc., ann. 836. — Quartam partem plebis *Bain*, 738. — Ab hinc usque ad fontem

La langue nouvelle a pris son essor. Déjà elle s'essaye à composer des vers [1]. Orderic Vital nous a conservé dans la *Cantilène de sainte Eulalie* un exemple de ces poésies populaires destinées à célébrer la gloire et les vertus des saints. Le voici, tel que l'a donné M. Léon Gautier dans ses *Épopées françaises*, d'après un *fac-simile* publié par M. de Chevalet. Il est du xe siècle :

Buona pulcella fut Eulalia;
Bel avret corps, bellezour anima.
Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voldrent la faire diaule servir.

Elle n'out eskoltet les mals conseilliers,
Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en ciel,
Ne por or ned argent ne paramenz,
Por manatce regiel ne preiemen;
Neule cose non la povret omque pleier,
La polle sempre non amast lo deo menestier.
E por o fut presente de Maximiien
Chi rex eret à cels dis sovre pagiens.
El li enortet dont lei nonque chielt

Allier, 843. — Capella in honore santi Martini supra fluvium *Cort*, 844. — In pago Gerundesi medietatem villæ *Mollet*, 845. — Juxtaque donavit ecclesiam castri nomine *Vandres*, 890. — Donation du roi Arnoul : In duobus locis *Grantvillart et Rosières*, 827. — In pago Parisiaco, in villa quæ dicitur *Vals*, c'est *Vaux*, 817 (trois ans après la mort de Charlemagne) : Villa quæ dicitur *Lertiaux*,... villam *de Romans*, 811. — De traditione villæ *Calmont*. (*La Chanson de Roland*, introd., p. LXIII.)

1. Un trouvère du XIIe siècle, Benoît, nous apprend que des vers satiriques en cette langue furent faits contre un comte de Poitiers, qui s'était mal conduit dans un combat avec les pirates normands. Ces vers du IXe siècle ne nous sont point parvenus. (Littré, préface, XXII.)

Qued elle fuiet lo nom christiien...
Enz en l' fou la getterent, com arde tost.
Elle colpes non avret, por o no s'coïst.
A ezo no s' voldret concreidre li rex pagiens;
Ad une spede li roveret tolir lo chief.
La Domnizelle celle kose non contredist :
Volt lo seule lazsier, si ruovet Krist.
In figure de Colomb volat à ciel...
Tuit orem que por nos degnet preier,
Qued avuisset de nos Christus mercit
Post la mort, et à lui nos laist venir
Per souve clementia[1].

1. Voir, pour la discussion grammaticale de ce petit poëme, Littré, *Hist. de la langue française*, t. II, 5e édit., p. 288 et suiv. — Quant à la métrique de cette pièce, consulter la note additionnelle du même auteur, qui renvoie à une note ou plutôt à un Mémoire de M. Paul Meyer, inséré dans la *Bibliothèque des Chartes*, 5e série, t. II, p. 237-251. M. Littré, considérant que, sur vingt-huit vers qui composent cette pièce, dix-huit étaient des décasyllabes, pensait que les vingt-huit devaient appartenir au même système. M. Meyer voit dans le *Chant d'Eulalie* une pièce composée de versets de deux vers se correspondant exactement pour la mesure comme pour l'assonance; ces vers sont tantôt de dix syilabes, tantôt de huit, tantôt de douze, tantôt de onze; dès lors, il n'y faut plus chercher une versification réelle, mais un chant ecclésiastique, où la musique, non la métrique, règle le nombre des syllabes. M. Littré reconnaît que le système de M. Meyer est meilleur et plus sûr que le sien. Cependant M. Gaston Pâris condamne les deux systèmes et voit dans le tout une cantilène divisée en strophes de deux vers, les vers se correspondant en ce sens qu'ils ont le même nombre d'*arsis* (syllabes accentuées) et une césure pareille; les *thesis* (syllabes non accentuées) n'y comptent pas. Du reste, M. Meyer ne voit dans sa dissertation qu'un exercice de critique, une gymnastique intellectuelle.

Traduction littérale.

Une bonne vierge fut Eulalie ; — beau corps avait et plus belle âme. — Voulurent la vaincre les ennemis de Dieu, — Voulurent la faire le diable servir. — Elle n'eût écouté les mauvais conseillers, — quelle reniât le Dieu qui habite au ciel, — Ni pour or, ni pour argent, ni pour parure, — ni pour menaces royales, ni pour prières, — Aucune chose ne la put jamais plier — La jeune fille, à n'aimer pas toujours le service de Dieu. — En conséquence, elle fut présentée à Maximien, — Qui régnait dans ces temps sur les païens, — Et il l'exhorte (à chose) dont elle ne se soucie, — A fuir le nom chrétien... — Alors dans le feu la jetèrent, pour qu'elle brûlât tôt. — Elle, aucune faute n'avait, aussi ne brûla-t-elle pas. — A cela, ne se voulut rendre le roi des païens. — Avec une épée il ordonna de lui trancher le chef. — La damoiselle à cette chose point ne s'oppose. — Elle veut bien quitter le siècle, elle en prie le Christ ; — Sous figure de colombe s'envole au ciel. — Tous demandons que pour nous elle daigne prier, — Que de nous Christ ait merci — Après la mort, et nous laisse venir à lui — Par sa clémence.

L'abbé Lebœuf (*Dissert.*, t. II, part. II, p. 326, 329) nous a donné aussi des lambeaux d'autres monuments en vers, qu'il a tirés d'un manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire.

Le manuscrit était du XIe siècle, mais il soupçonne avec raison que les pièces en langue romane qu'il contient sont plus anciennes. Effectivement, leur rudesse et leur grossièreté montrent qu'elles appartiennent, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (t. VII), au moins au Xe.

Nos jove omne quan dius estam
De grant follia per folledar parlam
Quar no nos membra per cui vivri esperam

Qui nos soste tanquam per terra nam
E qui nos pais que no murem de fam.

Ajoutez à ces débris de l'ancien parler le *fragment de Valenciennes*, qui est un lambeau de sermon trouvé sur la garde d'un manuscrit, décollé à grand'-peine, dit M. Littré (préface, XXII), et lu avec non moins de difficulté, on a les plus curieux et les plus précieux restes de la langue primitive qui, peu à peu, deviendra le français.

Fragment de Valenciennes.

[Deus] me rogavit *aler* ad Niniven... — Habuit misericordiam *si com il* semper *solt haveir* de peccatoribus... — Et sic liberat *de cel péril* [quod habebat decretum] *que* super *els metreiet.*

Dunc, ço dixit, *si fut* Jonas propheta *mult corre cious e mult ireist* [quia Deus de Ninivitis] misericordiam habuit, *e lor* peccatum *lor* dimisit... — Jonas escit *foers de la* civitate, *e si sist* contra orientem civitatis...

Jonas propheta habebat *mult laboret e mult penet a cel* populum... et faciebat *grant iholt* [1] *e eret mult las...*

[Et Deus præparavit] *un edre sor sen cheve, quant umbre li fesist e repauser s'podist.*

Et lætatus est Jonas super ederam. *Mult* lætatus *porque* Deus *cel edre li donat a sun soueir* (sudarium) *e a sun repausement.*

« Et præcepit Dominus [vermi qui percussit ede-

1. M. Littré lit *iholt*, mais il pense, comme Génin, qu'il faut prendre l'*i* pour un *j* : *jholt*, il n'y a aucun doute que c'est *calidus, chaud*. Voir, pour les observations grammaticales à faire sur ce texte, Littré, *Hist. de la langue française*, t. II, 5e édit., p. 310 et suiv.

ram] et exaruit, et paravit Deus ventum calidum super caput Jone, et dixit : Melius est mihi mori quam vivere. » *Dunc si* rogavit Deus *ad un verme que percussist cel edre sost que cil* sedebat, e *cilg eedre fu seche; si vint grant jholt* super caput Jone et dixit...

Faites vos almones nessi cum faire debetis, *e faites vost* eleemosynas *cert ço* sapitis.

... *Per cel edre, si* debetis intelligere Judæos. — Cum potestis *ore* videre et *entelgir*.

... *Ils erent convers* de via sua mala.

... *Ne aiet niuls* male voluntatem contra *sun peer*.

... Per Judæos, por *quant il en cele duretie e en cele encredulitet permessient;* etiam plora *si cum dist e le evangelio, lieu de avant dist*. (Génin, *Introduction à la chanson de Roland,* p. lv.)

Nous n'avons parlé jusqu'ici du roman qu'eu égard à la langue française. Nous avons besoin de dire maintenant que notre nouvel idiome appartient à un groupe issu du latin, dont il commence à se dégager vers le IXe siècle. Ce groupe comprenait l'italien, l'espagnol, le provençal et le français. Les grandes sociétés d'hommes qui peuplaient l'Italie, l'Espagne, la Provence et la France introduisirent dans le latin qu'ils reçurent de leurs vainqueurs des diversités de prononciation, qui mirent dans la langue qu'ils parlaient des différences essentielles et caractéristiques

Laissons ici la parole à M. Littré : « Quand le latin eut définitivement effacé les idiomes indigènes de l'Italie, de l'Espagne et de la Gaule, la langue littéraire devint une pour ces trois grands pays, mais le parler vulgaire (j'entends le parler latin, puisqu'il n'en restait guère d'autre) y fut respectivement différent. Du moins c'est ce que témoignent les langues romanes par leur seule existence; si le latin n'avait pas été parlé dans chaque pays d'une façon particulière, les idiomes sortis de ce parler latin, que j'appellerai ici régional, n'auraient pas des caractères distinctifs, et ils se confondraient. Mais ces Italiens, ces Espagnols,

et ces Gaulois, conduits par le concours des circonstances à parler tous le latin, le parlèrent chacun avec un mode d'articulation et d'euphonie qui leur était propre. De là vint la diversité, et de là se formèrent les quatre compartiments de langues, l'italien, l'espagnol, le provençal et le français... et la diversité eut sa règle qui ne lui permit pas les écarts. Cette règle est dans la situation géographique, qui implique des différences essentielles et caractéristiques entre les populations. Le Français, le plus éloigné du centre latin, fut celui qui l'altéra le plus. Je parle uniquement de la forme, car le fond latin est aussi pur dans le français que dans les autres idiomes. Le Provençal, que la haute barrière des Alpes place dans le régime gaulois du ciel et de la terre, mais qui les longe, est intermédiaire, plus près de la forme latine que le Français, un peu moins près que l'Espagnol. Celuici, qui borde la Méditerranée et que son ciel et sa terre rapprochent tant de l'Italie, s'en rapproche aussi par la langue. Enfin, l'Italien, comme placé au centre même de la latinité, la reproduit avec le moins d'altération. Il y a de cette théorie de la formation romane une contre-épreuve qui, comme toutes les contre-épreuves, est décisive. En effet, si telle n'était la loi qui préside à la répartition géographique des langues romanes, on remarquerait çà et là des interruptions du type propre à chaque région, par exemple des apparitions du type propre à une autre. Ainsi, dans le domaine français, au fond de la Neustrie ou de la Picardie, on rencontrerait des formations ou provençales, ou italiennes, ou espagnoles; au fond de l'Espagne, on rencontrerait des formations françaises, provençales ou italiennes; au fond de l'Italie, on rencontrerait des formations espagnoles, provençales ou françaises. Il n'en est rien; le type régional, une fois commencé, ne subit plus aucune déviation, aucun retour vers les types d'une autre région; tout l'y suit régulièrement selon les influences locales, qu'on nommera diminutives en les comparant aux influences de

région. Il est bien vrai qu'il y a des lisières où le parler est mixte et présente des confusions de type; mais justement ce sont des lisières, c'est-à-dire des territoires placés sur les confins de deux types. Ainsi, entre la langue d'oïl et la langue d'oc est une zone intermédiaire ; il en est une au pied des Pyrénées, entre le Provençal et l'Espagnol; il en est une autre au pied des Alpes, entre le Provençal et l'Italien; mais, loin d'infirmer le principe, ces zones le confirment en montrant qu'il n'y a de types mixtes que là où il y a passage d'un type à l'autre...

« Cette vue d'ensemble suffit pour écarter toute opinion qui supposerait qu'une langue romane dérive d'une autre langue romane; aucune n'a d'antériorité; elles sont toutes contemporaines, et si je puis dire ainsi, sœurs jumelles. Dans le XVII[e] et le XVIII[e] siècle, lorsqu'on avait oublié que la France eut un passé littéraire antérieur à celui de l'Italie, et quand le grand éclat des lettres italiennes éblouissait les yeux, on s'imagina que la formation française était une formation postérieure, et que, là où les deux langues concouraient, l'italien était le prêteur et le français l'emprunteur; il n'en est rien; l'égalité est complète entre les langues romanes; elles ont formé simultanément leur système particulier, en pleine indépendance l'une de l'autre, si l'on considère le temps qui est le même et le lieu qui est divers; en pleine dépendance, si l'on considère les connexions mentales, qui les astreignent à modifier le latin selon les analogies identiques. »

Voici un échantillon de ces deux langues. C'est un passage d'un grammairien provençal que M. Littré a traduit en langue d'oïl, pour montrer combien ces langues sont voisines, et jusqu'à quel point on peut conclure de l'une à l'autre : « Totz hom, dit Raymond Vidal, que vol trobar ni entendre deu primierament saber que neguna parladura no es tant naturals ni tant drecha del notre lingage con aqella de Proenza, o de Lemosi, o de Saintonge, o d'Alvergna, o de Caerci. Perque ieu vos dic que quant jeu parlarai de Lemosis,

que totas estas terras entendas et todas lor vezinas et totas cellas que son entre ellas. Et tot l'ome que en aquellas sont net ni norit an la parladura natural et drecha, mas cant us de lor es issitz de la parladura per una rima o per alcun mot que li sera mestier, cuion las genz qi non entendon qe la lur lenga sia aitals; qar non sabon lor lenga; por qe mielz lo conois cel qi ha la parladura reconoguda qe cel qi non la sap, et per zo non cuion mal far qan geton la parladura de sua natura, anz cuion qe sia aitals la lenga. Per q'ieu vueil far aquest libre per far reconoisser las parladuras d'aquels qi la parlon drecha, e per enseignar cels qui non la sabon. »

Traduction en langue d'oïl.

« Toz hom qui vuelt trover ne entendre doit premièrement savoir que nule parleure del nostre langage n'est tant naturels ne tant droite com cele de Provence, ou de Limousin, ou de Saintonge, ou d'Auvergne, ou du Quaerci. Por quoi je vos dic que quand je parolerai de Limousin, que entendez totes ces terres et totes lor voisines et totes celes qui sont entre eles. Et tuit li hom qui en iceles sont né ne norrit, ont la parleure naturel et droite; mais quant uns d'els est issus fors de la parleure por une rime ou por alcun mot dont il ara mestier, si cuident les gens non entendant que la langue soit itels; car ils ne savent la langue. Et por ce que cil qui ne sait, por ice ne cuident ces gens mal faire quant getent la parleure fors de sa nature, ainz cuident que itels soit la langue. Por quoi je veuil faire icest livre, por faire reconoistre les parleures de cels qui parolent droitement et por enseigner cels qui ne savent. »





CHAPITRE II.

LES TROUBADOURS (LANGUE D'OC).


la diversité du langage entre le nord et le midi de la France, se joint une diversité de civilisation et par conséquent de littérature. Il ne s'agit plus dans une histoire littéraire d'abaisser, comme on l'a fait longtemps, le nord devant le midi. Nul aujourd'hui ne songe, comme c'était l'usage au siècle précédent et au début même de celui-ci, à donner à la Provence l'honneur d'avoir produit les premiers poëtes français et d'avoir fourni aux hommes du nord des modèles qu'ils ont imités quelquefois en *plagiaires maussades*. On ne croit plus qu'il faille attribuer à l'influence des Provençaux l'éveil de l'esprit français, dans des contrées restées stériles, jusqu'à l'époque où des relations politiques l'avaient mis en contact avec les régions du midi. Fauriel, qui plaçait, comme Raynouard, les poëtes de la Provence à la tête de toutes nos origines littéraires, a dû changer de sentiment. Après de longues études, après de consciencieux efforts, aux derniers jours de sa vie, il s'étonnait, et l'avouait avec franchise, de rencontrer dès l'an 1112 des poésies françaises depuis longtemps populaires : et quand il s'agissait d'établir des rapports de priorité entre des poëmes français et des poëmes provençaux sur le même sujet, il hésitait, dit J.-V. Leclerc (*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, avert. IX) ; il se plaignait des lacunes que présente à tout moment l'histoire des lettres au moyen âge ; il reconnaissait

que les récits épiques en langue romane du midi appartiennent presque tous au cycle de la Table ronde, le dernier venu des cycles chevaleresques, et il les déclarait postérieurs à nos grandes chansons de geste. C'est une querelle finie. On n'écrirait plus aujourd'hui des passages comme celui-ci : « Les Francs, qui n'étaient que des barbares, confièrent aux troubadours le soin pénible de polir leur langue et leur génie. Appelés à leur cour, attirés auprès du trône, principalement par Constance, fille d'un comte de Toulouse, qui venait d'épouser le roi Robert (996—1031), ils (les troubadours) devinrent les précepteurs et les oracles des Français. Telle est l'origine de la transplantation du goût de la poésie provençale en France. » (Voir Le Grand d'Aussy, *Fabliaux ou contes*, t. IV, p. 30.)

Il est reconnu que les deux langues d'*oc* et d'*oïl*, qui devaient avoir des destinées tellement différentes, se sont développées en même temps, d'une manière également riche, également indépendante, mais diverse. Le nord eut ses genres préférés; le midi ses compositions qui lui plurent davantage. Un troubadour du XIIIe siècle, Raymond Vidal, dans sa grammaire intitulée *Manière de trouver* (M. Guessard, biblioth. de l'École des chartes), marque bien cette différence : « La langue française, dit-il, vaut mieux et est plus avenante pour faire romans et pastourelles; mais celle du Limousin est préférable pour faire vers (sorte de composition), chansons et sirventes. Dans tous les pays de notre langue, les chants en langue limousine jouissent d'une plus grande autorité que ceux d'aucun autre idiome. » Telle était l'importance qu'un grammairien de langue d'*oc* accordait à la langue d'*oïl*. N'oublions pas que les *romans*, pour lesquels la langue d'oïl avait la prééminence, étaient ces chansons de geste et ces poëmes d'aventures qui abondent en effet dans la littérature française et sont la gloire de nos contrées du nord.

Ces restrictions posées et maintenues, nous allons tracer, en abrégé, le tableau de la littérature proven-

çale, car il est une chose qu'on ne peut contester, c'est qu'elle a achevé ses destinées au moment où la littérature du nord jetait son plus vif éclat. Cette fin hâtive lui donne donc le droit d'être traitée la première.

Le midi de la France eut de bonne heure une civilisation élégante et polie. Dans le désordre qui suivit l'invasion des Francs, les contrées méridionales reprirent plus vite leur assiette et les traditions de la culture romaine. Les débris des anciennes familles patriciennes revinrent sans peine aux habitudes du passé. Des villes comme Arles, Narbonne, Bordeaux, Toulouse sont florissantes de luxe et de commerce, aux temps où Paris commence à peine à sortir de son île. Il y a une vive opposition entre la terre des Francs et celle des Gaulois du midi. Les rois de la première race, Dagobert, Chilpéric II, ne les désignaient que sous le nom de Romains. Les écrivains du centre ou du nord savent à quel degré les lettres sont cultivées dans l'Aquitaine, et Sulpice Sévère, envoyant dans ce pays la vie de saint Martin écrite par lui-même, s'inquiète d'avoir à s'expliquer en latin devant des hommes d'un goût exercé et délicat : *Dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum, vereor ne offendat vestras nimium urbanas aures sermo rusticior.* (*Les Troubadours et leur influence,* etc., par Eugène Barret.)

On ne peut pas dire que les malheurs de la politique aient épargné le midi quand ils écrasaient le nord. La secousse fut également violente dans toute l'étendue de l'empire de Charlemagne. C'est partout le même poids de tristesse. Lorsque Engelbert, un poëte germain, s'écrie après la bataille de Fontanet (841) : « Voilà la guerre partout, le grand combat commence. Le frère prépare la mort de son frère... Le sang des Francs a rougi la terre, rougi les bois, rougi les marais mêmes... On a vu les campagnes blanches de linceuls, comme la blanchissent les oiseaux en automne... » Florus, prêtre de Lyon, répond à ce cri

par ses gémissements sur la dissolution de l'empire, *de Divisione Regni* : « Que vont devenir les peuples voisins du Danube, du Rhin, du Rhône, de la Loire et du Pô? Tous, anciennement unis par les liens de la concorde, maintenant que l'alliance est rompue, seront tourmentés par de tristes dissensions. De quelle fin la colère de Dieu fera-t-elle suivre tous ces maux? » (Em. Chasles, *Histoire nationale de la littérature française*, p. 225.) Cependant la Gaule méridionale, protégée par son éloignement, fut moins profondément troublée par ces sinistres catastrophes. Elle se détacha de l'empire de Charlemagne, et les grandes seigneuries d'Auvergne, d'Aquitaine, de Gothie et de Provence se firent des destins à part. Elles vécurent à l'abri des orages qui agitèrent le nord. Aussi, dès la fin du XIe siècle, sous une domination prospère et douce, sous l'autorité des Guillaume de Poitiers (1086—1127), des Raymond de Toulouse (1088), des Berenger de Provence (1112), voit-on apparaître des poètes qui chantent en une langue nouvelle des sentiments nouveaux.

L'histoire nous a conservé le souvenir de l'impression faite sur les peuples du nord par le luxe des habitants du midi. C'est du pays de Toulouse que partit Constance, fille de Raymond Taillefer, pour aller épouser le roi Robert. S'il faut en croire l'historien Glaber (mort en 1050, sa chronique va de 900 à 1046), ce mariage fut la cause du luxe et du libertinage des mœurs qui s'introduisirent dans le royaume des Français. Une foule de jeunes gens, dit-il, vains, turbulents et légers, sans bonne foi, sans mœurs, sans décence, vrais farceurs par leur ajustement, leur ton et leurs manières, accompagnèrent la princesse et bannirent de la cour du roi la modestie et la simplicité. Ils étaient presque tous de Provence, car les historiens disent qu'ils venaient d'Arles, où Guillaume Taillefer demeurait depuis son mariage avec Emme. *Cœperunt confluere... in Franciam atque Burgundiam, ab Arvernia et Aquitania homines omni levitate vanissimi*,

moribus et veste distorti, armis et equorum phaleris incompositi, a medio capitis comis nudati, histrionum more barbis rasi, caligis et ocreis turpissimi, fidei et pacis fœdere omnino vacui. Quorum itaque nefanda exemplaria, heu ! proh dolor ! tota gens Francorum nuper omnium honestissima .. rapuit donec omnis foret nequitiæ et turpitudinis illorum conformis.

Voilà les signes d'un état de prospérité et de luxe. Il n'en était pas ainsi dans le nord. La vie, si nous en croyons le même historien, y était sombre et pauvre; il rapporte en effet les malheurs, les pestes, les discordes qui désolaient les habitants de ces contrées. Le midi, à l'approche du XIe siècle, était encore, ou à peu de chose près, tel que Théodulfe l'avait dépeint lorsqu'il fut envoyé par Charlemagne pour s'assurer de l'exactitude des juges à remplir leurs fonctions. Il représentait, dans des vers latins, Nîmes comme une ville des plus vastes et des mieux ornées; Toulouse méritait l'épithète de belle, et il appelait Arles la capitale du monde. Cet état de civilisation voulait une poésie. Lorsqu'elle nous apparaît dans la langue vulgaire du midi, elle reproduit l'image des idées et des sentiments qui animaient alors les âmes.

Elle est féodale et chevaleresque, parce que la féodalité et la chevalerie sont les deux plus grands faits du moyen âge. Les Germains, en se fixant sur le sol de leur conquête, n'oublièrent pas les mœurs qu'ils avaient eues dans leurs forêts. Tacite nous a transmis sur la constitution de ces diverses peuplades des renseignements qui nous expliquent presque toute l'histoire de ces temps. On se groupe autour d'un chef, on le suit à la guerre, on le défend dans les combats, on en reçoit, comme récompense, des armes, une solde, on est admis à ses festins. C'était le vasselage. C'était la hiérarchie militaire qui deviendra une hiérarchie politique, quand les vainqueurs se seront partagé les dépouilles du vaincu. « Après l'invasion et l'établissement territorial, dit M. Guizot (*Histoire de la civilisation en France,* t. III, p. 138), cette aggloméra-

tion des guerriers, cette vie en commun ne cessèrent point tout à coup; beaucoup de compagnons continuèrent à vivre autour de leur chef, sur ses domaines, dans sa maison. Il y a plus : on vit alors les chefs, les principaux du moins, rois ou autres, se former un cortége, un palais, sur le modèle du palais des empereurs romains. »

Au VIIe et au VIIIe siècle, ces maisons se resserrèrent beaucoup. Les compagnons s'éloignèrent du chef. Beaucoup allèrent vivre dans les terres qu'ils avaient reçues de lui. Cependant sa demeure ne resta jamais dépourvue d'un cortége : ce fut toujours une petite cour. Au Xe siècle, quand la féodalité a pris son complet développement, on n'en voit pas moins autour des grands possesseurs de fiefs une quantité considérable d'officiers. On y retrouve non-seulement le comte du palais, le sénéchal, le maréchal, les échansons, les fauconniers, mais des offices et des noms nouveaux, des pages, des varlets, des écuyers, et des écuyers de toute sorte: l'écuyer du corps, l'écuyer de la chambre, l'écuyer de l'écurie, de la paneterie, les écuyers tranchants

Les vasseaux prirent l'habitude de faire élever leurs enfants à la cour, c'est-à-dire dans le château du suzerain. Les possesseurs de grands fiefs les admettaient volontiers dans leur société. Ils en faisaient des hommes fidèles et dévoués. Cet usage devint bientôt une règle. « Il convient, dit un vieil ouvrage cité dans les *Mémoires* de Sainte-Palaye, que le fils du chevalier soit subject devant seigneur ; car autrement ne cognoistroit-il point la noblesse de sa seigneurie quand il seroit chevalier; et pour ce tout chevalier doit son fils mettre en service d'autre chevalier, afin qu'il apprenne à tailler à table et à servir, et à armer et habiller chevalier en sa jeunesse. Ainsi, comme l'homme qui veut apprendr à être cousturier et charpentier, il convient qu'il ait maistre qui soit cousturier ou charpentier, tout ainsi convient-il que tout noble homme qui aime l'ordre de chevalerie, et veut devenir et estre bon chevalier, ait premièrement maistre qui soit chevalier. » « Ainsi, dit

M. Guizot (*l. c.*, 145), se peupla et s'anima l'intérieur du château, ainsi s'élargit le cercle de la vie domestique féodale. »

« En même temps, ajoute le même historien, et aussi dans l'intérieur du château, se développait un autre fait d'origine également ancienne. Chez les Germains, au delà du Danube et du Rhin, quand les jeunes gens arrivaient à l'âge d'homme, ils recevaient solennellement, dans l'assemblée de la tribu, le rang et les armes des guerriers. « Il est d'usage, dit Tacite, qu'aucun d'eux « ne prenne les armes avant que la tribu l'en ait jugé « capable. Alors, dans l'assemblée même, un des chefs, « ou le père, ou un parent, revêt le jeune homme de « l'écu et de la framée; c'est là leur toge; c'est chez « eux le premier honneur de la jeunesse. Avant cela, « ils ne paraissent qu'une partie de la maison; alors, « ils deviennent membres de la république. »

« Au XIe siècle, dans le château féodal, quand le fils du seigneur parvient à l'âge d'homme, la même cérémonie s'accomplit : on lui ceint l'épée, on le déclare admis au rang des guerriers.

« Et ce n'est pas à son fils seul, c'est aussi aux jeunes vassaux élevés dans l'intérieur de sa maison que le seigneur confère cette dignité; ils tiennent à honneur de la recevoir de la main de leur suzerain, au milieu de leurs compagnons; la cour du château a remplacé la tribu; les cérémonies ont changé; au fond c'est le même fait. Voilà la chevalerie; elle consiste essentiellement dans l'admission au rang et aux honneurs des guerriers, dans la remise solennelle des armes et des titres de la vie guerrière. C'est par là qu'elle a commencé; on y voit d'abord une prolongation simple et non interrompue des anciennes mœurs germaniques. » (*L. c.*, 147.)

Le christianisme mêle bientôt son influence à cette institution d'origne germanique. Le prêtre qui préside à l'investiture du chevalier introduit dans la cérémonie guerrière les rites de la religion. Il recommande au jeune chevalier l'exercice des vertus chrétiennes. Les

symboles se multiplient pour inculquer davantage dans les cœurs le caractère auguste de la chevalerie mystique. Au sortir du bain, le récipiendaire est revêtu d'une tunique blanche, emblème de la pureté des mœurs, d'une robe rouge, symbole du sang qu'il doit répandre pour le service de la foi, d'une saie ou justaucorps noir, symbole de la mort qui l'attend. Le jeûne rigoureux, la veillée dans l'église, la confession des péchés, la communion, la messe, le sermon, le prêtre qui bénit l'épée : voilà autant d'indices que l'Église s'est emparée de la chevalerie et qu'elle a transformé l'investiture militaire du guerrier. Il ne reste plus rien de la rusticité germanique. On essaye de changer aussi les cœurs, et d'y faire entrer à côté de l'énergie militaire la douceur évangélique.

L'imagination et la poésie viennent bientôt à la suite. Il se répand partout l'idée que le chevalier doit être supérieur au reste des humains. Ses vertus doivent être plus éclatantes, son courage plus intrépide; la chevalerie devient un système de morale exaltée et généreuse.

Mais en vain l'Église s'appliquait à rapprocher l'ordre de chevalerie de l'ordre ecclésiastique, elle ne pouvait pas les conduire tous deux par la même route de sainteté et de perfection. L'amour devint la principale vertu du chevalier. Le respect pour les femmes se changea en une sorte d'idolâtrie. Un cœur ne fut parfait que s'il était sensible à l'amour. On accorda à cette passion le pouvoir d'exalter les âmes et de les purifier. La galanterie fut le grand principe des vertus, le seul mobile de la générosité, de la vaillance, et l'essence surtout de ce qu'on appelait au moyen âge *la courtoisie*.

De la prétention plus ou moins sérieuse aux qualités, aux habitudes dans lesquelles on faisait consister la chevalerie, il résulta, pour le midi de la France, aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, un ensemble de mœurs des plus brillantes et des plus originales. C'était un mélange singulier de bravoure, d'humanité, d'exaltation amoureuse. C'était, comme dit Fauriel, «une culture d'esprit

encore toute poétique, tout au profit de l'imagination ». Il reste des monuments de la haute opinion qu'on avait au XIII[e] siècle de la civilisation du midi. Lisez l'histoire de la *Croisade des Albigeois* par un contemporain, par un poëte provençal. « C'est toujours, dit encore Fauriel, dans des termes généraux, aussi obscurs pour nous qu'ils étaient sans doute positifs et clairs pour lui, qu'il essaye de caractériser cette culture toute chevaleresque, et désigne les vertus, les avantages, les manières d'être qui en étaient à la fois la conséquence et le signe. Par le nom de (*parage paratge*), il exprime la noblesse, non pas uniquement de race, mais celle qui consiste dans la culture de l'âme et de l'esprit, celle qui se manifeste par la courtoisie et la générosité. » (*Hist. de la Croisade des Albigeois*, introduct., p. LXII.) *Dreitura* veut dire l'amour désintéressé ; *pretz* (prix), *valenza* (valeur), *merces* (merci), désignent dans cette langue l'habitude des qualités morales par lesquelles un homme se distingue d'un autre. Le poëte enfin, dont nous parlons, se figure cet état de mœurs comme un état idéal de joie et d'allégresse ; comme un monde où tout est vie, splendeur et lumière, comme un vrai paradis.

C'est bien avec ce reflet de vive lumière que nous apparaît la poésie des *troubadours*. Tel est le nom de ces chanteurs. *Trobar*, inventer, créer, c'est le don d'un esprit ingénieux et cultivé. Toute leur poésie est d'invention. Elle est l'image de la vie des cours et des châteaux du midi. Courtisans assidus des seigneurs, ornement nécessaire des fêtes où brille l'esprit de galanterie et d'amour, le plus souvent amis très-équivoques des plus nobles dames, ils ne font que traduire dans leurs chansons les sentiments généraux de la société où ils vivent.

Si leurs poésies semblent d'abord échapper difficilement au reproche d'être monotones, en y regardant de plus près, on y voit la variété des sentiments et des formes offrir une fidèle image des passions et des intérêts de leur temps. Tantôt, dans leurs *sirventes*, ils

censurent les lâches et les méchants avec une incroyable audace. La mémoire des braves reçoit les hommages qui lui sont dus dans des *planhs* ou complaintes. Les chants de guerre respirent toute l'ivresse des combats. Les *predicansas* sont des appels éloquents à la croisade. Faut-il discuter devant les dames quelque subtile question d'amour? la *tenson* s'anime des répliques de deux adversaires ingénieux. La *pastourelle* offre plus d'un tableau riant des charmes de la nature. *L'alba* ou le chant de l'aube a de la fraîcheur et de la grâce; la *serena*, ou chant du soir, respire l'amour et la tendresse. Le *sonet*, *l'escondig* ou congé, la *retroensa*, le *carrousel*, le *descort*, s'appliquent à chacune des circonstances de la vie. Dans des *trésors* (tezaur), dans des *ensenhamen* ou enseignements, les troubadours, dépositaires de toute science et même des règles du savoir-vivre, exposent devant leurs auditeurs tout ce qu'on sait alors de physique, d'histoire naturelle, de philosophie morale et spéculative. Si les grands poëmes de chevalerie qu'on appelle épopées, non sans orgueil, demeurent l'honneur de la langue d'oïl, les poëtes du midi ne sont pas du moins restés insensibles aux charmes de ces romans, et, par des traductions, ils ont essayé de les introduire dans leur langue d'oc. Ils n'ont pas connu le genre dramatique, quoique M. Barret (p. 18) prétende avoir découvert les titres de cinq tragédies ou drames historiques, composés sous le règne de Jeanne de Naples (1343) par un troubadour de Sisteron, nommé Bernard de Parsasols; mais le fabliau ne leur a point été étranger, puisqu'ils avaient un mot, celui de *novellaire*, pour qualifier les auteurs de contes en vers.

Quant aux contrées où ils fleurirent, nous avons déjà vu, par le témoignage de Raymond Vidal, que le terme de Provençal restreindrait trop le domaine des troubadours. La Provence proprement dite, l'Aquitaine ou Septimanie, le Languedoc, le Quercy, le Limousin, le Poitou et l'Auvergne ont été le théâtre où s'est déployée leur imagination. Je cite ici des pages em-

pruntées à un travail que j'ai déjà publié (*les Troubadours et Pétrarque*, Paris, 1857) :

« En tête des troubadours qui pendant deux siècles ont rempli de leurs chants les cours et les châteaux, il faut placer Guillaume IX, comte de Poitiers (1100). M. Fauriel avait avancé qu'au-dessus de l'Aveyron et des Cévennes, la poésie n'était qu'un passe-temps élégant des cours; il avait affirmé qu'en Auvergne, dans le pays du Puy, les grands seigneurs comptaient seuls parmi les poëtes. L'histoire des troubadours, l'étude attentive de leurs biographies, prouvent facilement le contraire ; à l'aide de ces documents on peut, en effet, trouver une classification plus large et plus vraie de ces divers poëtes au moyen âge. Cette étude amène à indiquer avec quelque certitude les foyers où s'est allumé le feu de la poésie, les destinées de l'art dans les différentes parties du midi, et l'émigration de l'une à l'autre. La condition où les poëtes sont nés mérite encore d'être observée. Leur caractère est différent selon qu'ils appartiennent aux ordres différents de la société féodale. Ainsi, dans le Poitou, la Saintonge, la Guyenne, nous ne rencontrons que des grands seigneurs, poëtes aux moments de leurs loisirs. Ils ont une liberté de tour, une audace dans la diction, une hardiesse dans l'expression des sentiments qu'ils font connaître aux dames, que rarement on trouve dans les autres troubadours, moins favorisés par la naissance et la fortune. Savaric de Mauléon, Richard de Barbezieux, en sont les noms les plus célèbres. »

Tandis que l'art des vers ne servait dans cette zone qu'à égayer des grands seigneurs vivant dans le luxe et l'abondance, la chevalerie faisait de rapides progrès dans deux contrées opposées l'une à l'autre par leur situation. En Gascogne et en Auvergne, ce n'étaient pas seulement les hautes classes qui s'efforçaient d'atteindre à la courtoisie, à l'élégance des mœurs et aux qualités précieuses de l'esprit. L'enthousiasme descendait dans le peuple. Fauriel nous apprend encore, dans son introduction au poëme de la *Croisade des Albi-*

geois, que les mœurs chevaleresques n'étaient pas exclusivement celles des hautes classes féodales : « Les idées et les habitudes de la chevalerie étaient descendues assez bas dans la société générale. Les simples bourgeois aspiraient habituellement au titre de chevalier; ils l'obtenaient aisément, et il s'était formé dans les villes une classe nombreuse qui se piquait d'imiter les mœurs élégantes dont les châteaux avaient donné l'exemple. La chevalerie était devenue une espèce de lien entre les villes et les cours, entre la démocratie et la féodalité. » (Page XLII.)

Aussi voyons-nous dans l'un et l'autre pays une foule de poëtes plébéiens qu'ont illustrés leurs chansons harmonieuses; bourgeois, fils de bourgeois, ouvriers même abondent dans la liste des troubadours de la Gascogne. Cercamons (1105), Marcabrus, Pierre de Valeira (1150), ne sont pas les moins célèbres par leurs talents, et les moins obscurs par leur naissance. Ils ne sont pas les seuls à cultiver la poésie. Des noms glorieux que la féodalité réclame se trouvent à côté des leurs. Elias de Barjols (mort en 1180) lutte en talent avec Jauffre Rudel (mort en 1152); c'est le fils d'un marchand qui dispute au prince de Blaye la palme des beaux vers et la réputation de la courtoisie.

En Auvergne, les efforts du peuple et de la bourgeoisie pour atteindre au même but ne sont pas moins sensibles. Ce n'est pas avec moins d'ardeur que Pierre d'Auvergne (mort en 1214) et Pierre Rogier, tous deux sortis du peuple, conquièrent le titre de grands poëtes, et méritent, encore un siècle après, d'être nommés par Pétrarque (*Trionfo d'Amore,* c. IV).

Dans le Périgord, le Limousin et le Quercy, les mêmes faits se reproduisent. Là, on voit les bourgeois et le peuple entrer en rivalité poétique avec les nobles seigneurs. C'est dans le Limousin que naquit le fougueux et célèbre Bertrand de Born (1170). Il imprime à la poésie provençale le caractère de son esprit. Elle est avec lui emportée, ardente, incisive; on voit dans ses vers ressortir à plein l'homme de guerre,

le chevalier impétueux ; mais son nom n'est pas le seul qu'environne l'auréole poétique.

Plus tendre, Giraud de Borneilh (mort en 1278) soupire des chansons; il chante les peines et les tristesses de l'amour. Aux accents mélancoliques de sa muse, à ses soupirs prolongés, on sent qu'il est sorti des classes les plus basses. N'est-ce pas auprès du four de son père que Bernard de Ventadour (mort en 1223) apprend la poésie touchante qui rendra sensible à sa passion la femme de son maître, et répandra son nom en Espagne et en Italie? Que les nobles seigneurs d'Ussel, Guy et Elias (celui-ci mort en 1223), se réunissent dans leur château pour illustrer leur famille par le talent des vers; un malin bourgeois d'Uzerche, Gaucelm Faydit (mort en 1220), toujours errant, toujours gai, toujours en quête d'un bon repas, d'une bonne aubaine, va porter plus loin la gloire de son nom, et se faire jusqu'en Lombardie la réputation d'homme courtois et poli.

Le Périgord doit à la noblesse qui l'habite le plus grand nom de la poésie limousine. Arnaud Daniel (mort en 1160), esprit subtil, grand seigneur instruit, met le comble aux difficultés de son art. Il semble qu'il veuille opposer une digue au débordement de poésies qui inonde les villes. C'est un patricien jaloux de la diffusion du talent; il voudrait le resserrer dans de plus étroites limites, en constituer, pour ainsi dire, un fief à la noblesse, un apanage aux classes élevées. Mais voilà qu'à côté de lui, dans un atelier, le démon des vers saisit un ouvrier. Il est ravi à son métier; il s'en va de ville en ville, et, jusqu'en Grèce, il porte l'éclat de son talent. Sarlat s'honore de cet enfant, c'est Elias Cairels (mort en 1220).

La Provence proprement dite semble avoir conservé avec plus d'obstination à la poésie son caractère féodal. Sur la rive droite comme sur la rive gauche du Rhône, ce sont des noms pleins de noblesse qui remplissent les listes des troubadours. C'est à la cour des comtes de Vienne, de Forcalquier, du marquis d'Aupt, chez

les seigneurs des Baux, souverains d'Orange, que les poëtes trouvent des protecteurs zélés, des admirateurs empressés. Rambaud de Vaqueiras (mort en 1226), Guy de Cavaillon (1210), la comtesse de Die, sont les poëtes de ces cours élégantes. A peine y rencontre-t-on quelques noms populaires : Durand de Paernes (1229) fils d'un tailleur; Folquet, de Marseille (mort en 1213), fils d'un marchand. La poésie, dans cette région, se présente donc avec un caractère particulier. Plus de subtilité dans le sentiment, plus de finesse dans l'expression ; de la coquetterie, l'affectation d'une grâce maniérée, tels sont les traits qui la distinguent.

Voilà ce qu'est à peu près l'ensemble de cette société chevaleresque et poétique. Partout où elle s'offre avec ses jeux, elle enchante les hommes par son élégance. Nous n'en rapporterons qu'un seul exemple : L'empereur Frédéric I[er], qui parlait à peu près toutes les langues de son temps, rencontre à Turin, en 1154, Raymond Bérenger II, comte de Provence. Le comte était accompagné d'un grand nombre de poëtes de sa nation, qui presque tous étaient des premiers seigneurs de sa cour. Ils charmèrent Frédéric par la richesse de leur imagination et l'harmonie de leurs vers ; Frédéric repondit à leurs compliments par le dizain suivant :

Plas mi cavalier francez,
E la donna catalana,
E l'onrar del Ginoes,
E la court de castellana,
Lou cantar provençalez,
E la danza trevisana,
E lou corps Aragones,
E la perla juliana,
La maus et kara d'angles,
E lou donzel de Toscana.

J'aime le cavalier françois, — j'aime la dame catalane, — la civilité des Génois, — la courtoisie castillane, — j'aime le

chanter provençal, — comme la danse trévisane, — la taille des Aragonois, — la perle fine juliane, — la main et le visage anglois, — et le jouvenceau de Toscane.

C'est à cette société que les troubadours étaient chargés de plaire. D'abord, les *jocistæ, joculatores, ministellæ,* c'est-à-dire les jongleurs et les ménétriers, chanteurs et bateleurs populaires, errant de ville en ville et de château en château, avaient suffi à contenter la curiosité des seigneurs grossiers et belliqueux. Joueurs d'instruments, ils ajoutaient à leur profession de chanteurs et de musiciens le talent de faire des tours de passe-passe. Ils faisaient des cabrioles extraordinaires; ils franchissaient d'un bond plusieurs cerceaux éloignés les uns des autres; ils jonglaient[1] avec des couteaux, des frondes, des paniers, des boules de cuivre, des assiettes de faïence; ils marchaient les pieds en l'air, ou bien ils se tenaient verticalement sur les mains la tête en bas. Il y avait des femmes appelées *jugleresses,* qui pratiquaient ces exercices. Souvent ils menaient avec eux des ours, des singes et autres animaux qu'ils avaient dressés à combattre. Un manuscrit de la Bibliothèque nationale représente un banquet, et autour de la table, des singes à cheval, un ours qui contrefait le mort, une chèvre qui pince de la harpe, des chiens qui gambadent sur leurs pattes de derrière. Il n'y avait pas de fêtes qu'ils n'embellissent par leurs chants. (*Mœurs et usages du moyen âge,* Paul Lacroix, p. 241.)

1. *E paucx pomels*
Ab dos cotels
Sapchas gitar et retenir...
E sitolar
E mandurcar
E per catre cercles salir...

(Giraud de Calanson (1210). — Raynouard (*Choix des poés. Orig. des Troub.,* t V, p. 168).

On estimait aussi les longs poëmes de guerre ou d'aventures qu'ils chantaient en s'accompagnant d'intruments à cordes. La porte des châteaux leur fut longtemps ouverte et on leur donnait place à table dans tous les festins. Les progrès de la politesse et de la chevalerie diminuèrent peu à peu la faveur dont ils avaient joui. Les plaisirs furent plus délicats et les jongleurs durent céder le pas aux poëtes. La noblesse les prit en dégoût, on les admit moins volontiers à la société des dames et des damoiselles dans les châteaux et dans les maisons bourgeoises. On voit par un fabliau du nord, *le Jugleor,* qu'ils étaient partout mal famés, parce qu'ils s'adonnaient à tous les vices. Les prédicateurs les dénonçaient au mépris public. Voici en quels termes saint Bernard parlait d'eux, dans un de ses sermons écrits en langue vulgaire, au milieu du XII[e] siècle : « Home entendus aux jongleurs asseiz tost averoit (aurait) une feme que on appelle Pouvreté. Et si il avient que les jeux des jongleurs te pleisent, fayn de les oyr et que aultre part tu penses. Les instruments des jongleurs ne pleisent à Dieu. » (*Mœurs et usages du moyen âge,* p. 243.)

Ils ne semblent pas toutefois avoir perdu si complétement la faveur publique dans le midi. Longtemps ils paraissent avoir lutté contre leurs rivaux, et, plus d'une fois, ils ravissaient aux troubadours un auditoire trop sensible aux contes licencieux qu'ils opposaient aux chansons plus raffinées de leurs émules. Giraud de Borneilh (mort en 1278) s'en plaint. (Raynouard, *Choix des poés. orig. des Troub.*, t. IV, p. 292.)

Après le chant des troubadours, on voyait, avec plaisir, reparaître le bateleur des premiers temps, et ces exercices dont Giraud Riquier ne parle qu'avec mépris :

Cosels que fan sautar
Simis o bocx o cas,
O que fan lurs jocx vas

. . . .
Ni contrafan aucels.
(Rayn., t. V, p. 171.)

Ceux qui font sauter — singes ou chèvres ou chiens, — ou qui font leurs jeux vains — et contrefont la voix des oiseaux.

Habiles à manier la *symphonie*, la *mandore*, le *monocorde*, le *psalterion*, la *rote* et la *viole*, les jongleurs étaient indispensables aux troubadours.

Ils restaient pourtant au-dessous des poëtes, qui ne leur épargnaient pas toujours les dédains. C'est ainsi que Giraud de Cabrières reproche au jongleur qu'il appelle Cabra d'ignorer les choses qu'il devrait le mieux savoir :

Cabra juglar,
Nom puesc mudar
Qu'ieu non chan, pos a mi sap bon;
E volrai dir,
Senes mentir,
Et contarai de ta faison.
Mal saps viular,
E pietz chantar
Del cap tro en la fenizon.
Non sabz fenir,
Al mieu albir,
A tempradura de Breton.
Mal t'ensegnet
Cel que t' mostret
Los detz a menar ni l'arson;
No saps balar,
Ni trasgitar
A guisa de juglar gascon.

Cabra, jongleur, je ne puis m'empêcher de chanter, puisque cela me plaît. Je veux te parler franchement; je te montrerai ta maladresse. Tu sais mal jouer de la vielle; tu chantes plus mal encore, du commencement jusqu'à la fin. Tu

ne sais pas finir, selon moi, à la manière des Bretons. Mal t'a enseigné celui qui t'a montré à conduire les doigts et l'archet. Tu ne sais ni danser ni escamoter comme fait le jongleur gascon.

Après ce début le poète reproche au jongleur de ne savoir aucun des romans alors à la mode.

(*Hist. littér. de la Fr.*, t. XX, p. 524.)

Les jongleurs prêtaient néanmoins aux poëtes leur talent pour mettre en musique les vers qu'ils avaient composés; ils les répandaient dans la foule, ils les faisaient valoir par un débit ingénieux. Souvent, à force de réciter les vers d'autrui, ils finissaient par en composer pour leur propre compte et devenaient troubadours, comme Pistoleta, comme Aimery de Sarlat. (Rayn., t. V, p. 13, 349.)

Il paraît que le peuple, trompé par ces transformations, ne saisissait pas toujours les nuances qui séparaient les jongleurs des poëtes. Une telle confusion ne pouvait se faire sans blesser la vanité et l'orgueil des troubadours. Aussi Giraud Riquier réclame-t-il contre cette méprise outrageante, et, dans une supplique adressée au seigneur Alphonse, roi de Castille, il demande qu'un mot d'honneur soit créé pour le poëte et que le titre de *Doctor de Trobar* le distingue de ses rivaux subalternes. (Diez, *la Poésie des Troubadours*, trad. de M. de Roisin.)

Qu'étaient donc les troubadours? Des poëtes galants, écrivant pour les belles sociétés, chantant les dames; instruits à leur manière. Pierre de Corbiac, dans une pièce de huit cent quarante vers de douze syllabes, nous fait connaître quelle était la science d'un troubadour :

En totas las set artz sui assatz conoissens,
Per gramatica sai parler latinamens,
Declinar e costruire e far derivamens...
E m' gar de barbarisme en pernunciamens.
Per dialectica sai molt razonablamenz,
Apauzar e repondre e falsar argumens,

Sophismar e concluire, e tot ginhosamens[1]
Menar mon adversari a desconfezimens[2].
De rhetorica sai per bels afachamens[3]
Colorar mas paraulas e metr' azautimens[4]...
D'arismetica sai totz los acordamens
Creisser, multiplicar, e mermar dividens[5]...
Par las onzas[6] *dels detz tot en breuadamens*[7]
Poiria comtar d'un rei totz sos despensamens[8].

Ce qu'il sait bien, ajoute-il, c'est la musique. Il a étudié le système des gammes et des sept changements de tons, suivant les différentes méthodes de Boëce et de Gui (l'Arétin);

Tota la solfa sai et los VII mudamens
Que don Gui et Boeci feron diversamens.

Il connaît les règles des accords qui de deux sons bien unis n'en forment qu'un seul;

Qu'am doas (cordas) paron una, tan sonon dossamens;

et, par cette étude, ajoute-t-il, je me suis rendu propre à toute sorte d'amusements, à jouer des instruments, à composer, suivant l'usage, des lais, des chansons à refrains, des airs de toute espèce :

Per aquest artz sai yeu tot, e verzadamens,
Far sons e lais e voutas et sonar estrumens.

A l'étude des sciences, de l'histoire et de la mythologie, ce poëte musicien a joint celle des romans. Les aventures de Brutus dans la Bretagne, sa victoire sur le géant Cornelieu, les prophéties de Merlin, entrent

1. Ingénieusement. — 2. A l'aveu de son infériorité. — 3. Artifices. — 4. Agréments. — 5. Diminuer. — 6. Les ongles. — 7. En bref. — 8. Les dépenses.

dans le cercle de ses connaissances, tout comme les hauts faits des héros grecs, ceux de Romulus, de César, de Charlemagne, de Roland. Mais nous ne ferions connaître encore qu'imparfaitement les études, le caractère et les mœurs de ce troubadour, si nous n'ajoutions qu'il a donné une application particulière à la musique d'église; qu'il chante habituellement au lutrin, entonne les versets et les répons, tout le carême, le carnaval, les quatre-temps et l'avent :

Entonar seculor, non es menhs uzamens...
Tot caresme, carnal, IIII-temps et avens.

Il sait aussi être du monde convenablement; il sait s'arranger avec les fous et avec les sages, se rendre agréable aux chevaliers et aux servants. Avec les fous, il se conduit comme il peut; avec les sages, sagement, et, par cette conduite, il est joyeux sept jours par semaine

E sai esser de segle ben e ginhozamens,
Retenc los fols e'ls savis, a cascu soi plazens,
Ab totz me sai aidar cavayer et sirvens,
Ab fols passi cum puesc, ab savis saviamens,
E VII jorns la senmana m'esta alegramens.

Le bon Pierre de Corbiac termine son récit par cette prière : Seigneur Dieu, je ne vous demande point de plus grand trésor que de continuer à vivre sans inquiétude avec celui que je possède, et de faire de bonnes œuvres qui assurent mon salut au jour du jugement.

E datz me far las obras que' m sia salvamens.

Voilà, dans un troubadour. un modèle complet d'instruction de mœurs et de philosophie. (*Hist. litt. de la France*, t. XIX, p. 501.)

La profession de troubadour s'illustrait dans le

commerce des rois, des princes et des seigneurs. L'amitié unissait le plus souvent les poëtes à ceux qui devenaient leurs protecteurs. Si la fortune réduisait les troubadours à demander à leur talent les moyens de vivre, quand ils étaient d'une naissance obscure, comme Giraud de Borneilh et Bernard de Ventadour; ou bien si, quoique nobles et chevaliers, il leur manquait la richesse nécessaire pour soutenir leur rang, comme à Guillaume de Cabestaing, à Pons de Capdueil, ils se faisaient poëtes de cour. Alors commençait leur vie errante; riante odyssée entremêlée de fêtes, de plaisirs, de bons et de mauvais jours. Partout on se montrait empressé à les recevoir, à les combler de présents.

Des fils de bourgeois, Folquet de Marseille, Arnaud de Marveil, Gaucelm Faydit, Pierre Vidal, devenaient les égaux des plus grands seigneurs. L'esprit effaçait les distances, et la poésie tempérait les rigueurs de la féodalité. Le marquis de Malespine ne négligeait rien pour attirer les chanteurs à sa cour. Accueil flatteur, riches présents, dons de chevaux, de vêtements et d'armure, rien n'était épargné; Aimery de Péguilhain l'en a glorifié.

N'il ric joglar qu'el venian vezer
Qu'elh sabia hourar et car tener
Plus que princeps de sai mar ni de lai...
Que manh caval ferran, e brun e bai
Donava plus soven et autr'arnes.
(Rayn., t. IV, p. 60.)

« Les riches jongleurs qui le venaient voir, il savait les honorer plus que prince en deçà et au delà de la mer, il leur donnait maint cheval et brun et bai, et autres équipements. »

Raymond de Miraval et le comte Raymond VI vivaient ensemble dans une amitié fraternelle. Ils se désignaient mutuellement par un nom de convention.

Mon Audiart *sal Dieus et sa cort gaia.*
Que Dieu sauve mon Audiart *et sa cour gaie.*
(Diez, p. 379.)

Si l'on aimait les troubadours pour leurs chants amoureux, on les redoutait plus encore pour leurs satires. Dispensateurs de la gloire dont les âmes étaient si avides, ils pouvaient avec la même autorité renverser une réputation et jeter sur un nom le blâme et l'injure. Il y avait, au moyen âge, quelque chose de semblable à cette force de l'opinion publique que la presse a créée chez les nations modernes. La poésie, dans ses vengeances, était d'une justice aussi prompte et tout aussi inévitable.

Qu'un seigneur eût fléchi dans le bien, qu'infidèle aux lois de la chevalerie, il se fût un instant oublié, mille voix aussitôt répétaient sa honte. Nous connaissons tous aujourd'hui, par M. Villemain, le génie satirique de Bertrand de Born; par Augustin Thierry, le rôle qu'il jouait entre Henri II et son fils, la politique enfin par laquelle il cherchait à sauver l'indépendance de l'Aquitaine.

Dante, en quelques vers, fait une image terrible de l'influence qu'exerça de son temps le plus turbulent des chevaliers et le plus impétueux des troubadours. Au chant XXVII de *l'Enfer*, il voit un buste qui s'avance, supportant de sa main droite sa tête suspendue par les cheveux; ce buste la soulève et la lui présente pour parler. « Toi qui, respirant encore, lui dit-il, visites les royaumes des morts, vois si tu y trouveras une peine qui égale la mienne; et pour que tu portes de mes nouvelles au monde des vivants, sache que je suis Bertrand de Born, celui même qui donna au jeune roi des conseils funestes. Je fis révolter un fils contre son père, je fus l'Achitophel de ce nouvel Absalon, c'est pour avoir séparé ce que Dieu avait joint, que je porte ainsi ma tête séparée de mes épaules. »

Io vidi certo, ed ancor par ch'io'l veggia,

Un busto senza capo andar, si come
Andavan gli altri della trista greggia...
... Or vedi la pena molesta
Tu che, spirando, vai veggendo i morti :
Vedi s'alcuna è grande come questa.
E perchè tu di me novella porti,
Sappi, ch'i' son Bertram dal Bornio, quelli
Che diedi al Re Giovanni i ma' conforti.
I' feci 'l padre 'l figlio in sè ribelli :
Achitofel non fe' più d'Absalone
E di David co' malvagi pungelli...

Les troubadours, à une certaine heure de la poésie provençale, rajeunissent les sujets d'amour usés, par de violentes diatribes contre les mœurs. Un noble, Estève de Belmont, avait assassiné, dans un festin, son parrain et le jeune fils de ce dernier. Il pouvait espérer l'impunité de son crime. Qui donc oserait affronter ce baron criminel dans le château où il se renferme? Ce sera un poëte. « S'il existe une lignée de Caïn, s'écrie Pierre Cardinal, ce sang maudit coule dans les veines d'Estève, plus traître que Judas et Ganelon. Qu'il aille à confesse, mais qu'il récite au chapelain le sirvente du poëte, cela lui servira peut-être d'expiation. (*Biographie des Troubadours*, P. Cardinal. Diez, p. 383.)

Le plus souvent leur muse chante des sujets moins tragiques. Ils courent moins de dangers à célébrer la libéralité de leurs seigneurs. Il n'est pas de qualité qui leur paraisse plus belle. Faire large dépense, tenir table ouverte et recevoir sans lésine quiconque se présente au château, c'est, suivant eux, le signe d'une belle âme ; c'est le plus beau titre à la gloire.

Aussi les châtelains n'y manquaient-ils pas. S'ils y perdaient leurs biens, ils y gagnaient la renommée, et, dans ces temps d'exaltation, la renommée était tout. Richard Cœur de lion, comte de Poitiers et roi d'Angleterre, s'en montrait avide au point d'en mériter des reproches. Toujours entouré de troubadours

et de jongleurs, il leur prodiguait ses caresses et ses biens. Il provoquait ainsi leurs éloges, il les *mendiait*, au dire de son biographe, Richard de Hoveden.

Autant en faisaient de leur côté Guillaume VIII, seigneur de Montpellier (1172-1204); Barral, vicomte de Marseille (1180); le dauphin d'Auvergne (1169-1234); le roi d'Aragon, Alphonse II (1162-1196); les rois de Castille, Alphonse III (1158-1214), Alphonse IX (1188-1229).

Chez tous ces nobles personnages, les troubadours étaient sûrs de trouver un asile et de rencontrer une compagnie joyeuse, éprise de la poésie, toujours prête à les entendre. Un casque placé sur la porte du château promettait bonne réception à tout venant. Qu'importait aux troubadours que, pour subvenir à ces dépenses, le baron eût recours aux exactions et aux rapines? Ils n'en continuaient pas moins de lui faire un précepte et une gloire de la libéralité.

Larcs[1] *siatz en despendre,*
Et aiatz[2] *gent ostau*[3]
Ses porta et ses clau[4].
Non crezatz lausengiers[5],
Que ja metatz portiers,
Que feira[6] *de basto*
Escudiers ni garso,
Ni arlot[7] *ni joglar,*
Que lay vuelha intrar.
(Rayn., t. V, p. 43.)

Quant aux plaisirs de cette société, ils étaient partout les mêmes. C'était pendant les repas une musique entremêlée de chants; le festin achevé, survenait un jongleur pour débiter ses chansons et ses contes. Quelquefois un seigneur, fou de poésie, récitait lui-

1. Soyez.— 2. Ayez.— 3. Demeure.— 4. Sans clef.— 5. Ne croyez les médisants. — 6. Frappe. — 7. Homme de plaisir.

même ses œuvres à l'assemblée. Souvent c'était un défi entre deux troubadours. Le sujet avait été déterminé à l'avance, un certain nombre de jours accordé aux poëtes, et l'on décidait du mérite en adjugeant le prix.

Qu'el rei en so palais estava
Ab los baros apres manjar,
On se deporta us joglar
E'ls cavalers parlon d'amor.
(Ms. Roman de Jaufre.)

Qu'an on manjat, s'empredon à issir,
El plan devant la sala s'en van burdir;
Qui sap chanso ni fabla, en quel (?) la dir.
(Rom. de Girart de Roussillon, cité par Sainte-Palaye, *Mém.*, t. I, p. 49.)

E com forent tuyt asseguts, En Romasset, jutglar, canta alt veux un serventech davant lo senyor rey novell, qu'el senyor infant En Pere hach feyt à honor...
(Raymond Montaner, *Chron. d'Aragon*, p. 298.)

La présence des dames faisait le plus grand charme de ces réunions. C'était pour elles que l'on racontait les exploits des chevaliers venus de pays lointains. Sur le champ de bataille de Mansourah, un compagnon de saint Louis s'écriait : « Nous parlerons de cette journée en *chambre*, devant les dames. »

L'ordre des festins, les jeux, les chants qui remplissaient les châteaux, nous trouvons tout indiqué dans les œuvres de nos poëtes. On lit, au début d'une nouvelle de Raymond Miraval, ces curieux détails : « Le seigneur Hugues de Mataplan donnait dans la grande salle de son château une fête brillante à de nombreux et riches barons. Aux tables somptueusement servies, ce n'était que rire et folle joie. Des convives, les uns allaient et venaient dans la salle ; d'autres jouaient aux dés, aux échecs, sur tapis et coussins verts, bleus, vermeils ou violets. Il ne manquait pas aussi de gra-

cieuses dames devisant avec gentillesse et amabilité; je m'y trouvais moi-même, et Dieu donne le repos à l'âme de mes pères, comme il est vrai que je vis entrer un jongleur de bonne mine, bien vêtu, lequel, après avoir requis convenablement la permission de sire Hugues, nous chanta mainte chanson et nous fabula maint conte. » (Diez, p. 48.)

Arnaud de Marsan décrit à peu près de même une fête de cour : « Nous entrâmes dans un appartement pour nous y récréer à notre gré, jouer aux échecs ou aux dames (plutôt aux tables), ouïr des chansons ou des contes; il en fut récité tant et plus que l'on écouta attentivement. Nous demeurâmes ainsi jusqu'au coucher du soleil; alors, on nous appela pour le souper dans la grande salle où se trouvait le reste de la société. »

Ara nos intrem
Abdos, si coms volguem,
Als escacx, et a taulas
A chansos et a faulas;
M n'i avia tals,
Que non pessavo d'als.
E estem y aitan
Tro al solelh colcan,
Desse que per manjar
Nos manda hom levar.
En la sala major,
On eran li pluzor.

(Diez, *ibid.*)

Ainsi s'écoulaient les jours pour les chanteurs en renom et les riches chevaliers. Aux chants, aux récits, succédaient d'ordinaire des questions subtiles, des discussions raffinées qui s'appelaient *tensons* et *jeux-partis*. L'amour en était le plus souvent l'objet. Cet amour tant chanté n'était pas simplement pour le moyen âge un sentiment du cœur : c'était un art régi

par des préceptes, ayant des principes auxquels tout devait se rapporter et convenir. Un code les renfermait; une jurisprudence était établie, suivant laquelle il fallait décider ces épineuses subtilités.

Rien ne nous semble aujourd'hui plus ridicule que tous ces débats; mais le moyen âge ne pensait pas de même. Trouver des réponses délicates, établir des nuances entre divers sentiments, paraissait alors une science digne d'envie, et surtout un plaisir de bon goût.

Souvent un troubadour proposait une lutte à la dame qu'il aimait. L'un des deux amants feignait, pour un temps, quelque dépit, quelque colère. Il fallait imaginer sur-le-champ une réplique vive, hardie, délicate, et les spectateurs d'applaudir.

Raynouard, au tome cinquième des *Poésies des Troubadours,* rapporte, p. 431, une *tenson* de ce genre. Elle est d'Elias Cairel et semble avoir égayé une soirée du château de Montferrat.

Le poëte était amoureux d'une dame nommée Isabelle, de la famille de Malaspina. Elle écrivait des vers en langue provençale. Entre elle et Cairel s'engage le dialogue suivant : « Dites-moi sincèrement, seigneur Elias, cet amour que nous avions l'un pour l'autre, comment donc l'avez-vous changé pour un nouvel amour? Comment ne chantez-vous plus pour moi, qui cependant ne vous ai jamais fui d'un seul instant? Vous ne m'avez demandé aucun témoignage d'amour, quelque grand qu'il fût, que je ne vous aie tout accordé. »

Ni vos d'amor no m demandetz anc tan,
Qu'ieu non fezes tot al vostre coman.

Un pareil aveu fait ici facilement comprendre qu'il ne s'agit que d'un jeu, d'une situation supposée pour le plaisir de la discussion.

Cairels nie : « Dame Isabelle, beauté, gaîté, raison, instruction, vous conservez tous ces avantages. »

Ma domn' Isabella, valor,
Joy e pretz, e sen e saber,
Solatz qec jorn mantener.

« Lorsque je chantais vos louanges, mes chants n'avaient pas pour but les jouissances d'amour; la gloire était le véritable profit que j'en attendais, comme fait tout troubadour qui célèbre une dame d'un haut mérite; mais chaque jour vous avez changé à mon égard. »

.....E s'ieu en dizia lauzor
E mon chantar no'l ditz per drudaria,
Mas per honor e pron q'ieu n'atendia,
Si com joglars fai de dopna prezan;
Mas chascun jorn m'es anada cambian.

Isabelle feint de prendre le mot *pron*, profit, pour argent, *aver*.

« Jamais, Cairels, dit-elle, je n'ai vu un amant de votre sentiment qui changeât sa dame contre de l'argent. Si je faisais connaître votre déshonneur, on ne me croirait pas, tant j'ai dit précédemment du bien de vous. Mais vous pouvez doubler votre folie, quant à moi, dès à présent, je me corrige et je deviens meilleure; je n'ai plus de vous aimer ni disposition ni envie. »

N' Elias Cairels, amador,
No vim mais de vostre voler,
Qi cambjes dopna per aver.
E s'ieu en disses desonor,
I'eu n'ai dit tant de be q'om no l'creiria.
Mas ben podetz doblar vostra folia,
De mi vos dic q'ades vau meilluran,
Mas en dreig vos non ai cor ni talan.

Cairels répond que ce serait folie à lui de rester sous son pouvoir et de se désespérer! « Demeurez parfaite, telle qu'on vous a toujours connue,

Vos remanatz tals com la genz vos cria,

moi, je vais auprès de ma belle amie, de qui la taille est légère et gracieuse et dont le cœur ne connaît ni le mensonge, ni la perfidie. »

El sieu gen cors, grail e ben estan,
Que non a cor mensongier ni truan.

Isabelle, blessée, l'accuse d'être un menteur, de feindre une douleur qu'il ne ressent pas, et elle lui conseille d'aller se remettre dans son couvent, quoi qu'elle doive bien savoir qu'il n'a jamais été moine.

Cairel réplique alors : « Dame Isabelle, au réfectoire on ne me vit ni matin ni soir. Mais vous, belle personne, viendra bientôt le temps où votre fraîcheur s'évanouira... Ah! ce mot est étranger à ma pensée. Vous me faites dire chose laide. J'ai menti, car je ne crois pas qu'il soit au monde femme aussi belle ni d'autant de mérite que vous. J'en ai assez souffert pour le savoir. »

Domn' Isabell', en refreitor
Non ester anc matin ni ser
Mas vos n'auretz oimais lezer,
Qu'en breu temps perdretz la color...
Estiers mon grat, mi faitz dir vilania;
Et ai mentit, qu'ieu non crei qu'el mon sia
Domna tant pros ni ab beutat tan gran
Com vos avetz, per qu'ieu i hai agut dan.
(*Hist. litt.*, t. XIX, p. 498.)

Toutes les tensons n'avaient pas cette forme dramatique, qui rappelle l'ode charmante d'Horace à Lydie (III, IX). C'était le plus souvent une simple question que se faisaient les troubadours, un cas de galanterie ou d'amour qu'ils se proposaient à résoudre. Les deux adversaires choisissaient chacun la réponse qui lui semblait, non pas toujours la plus vraie,

mais la plus subtile, la plus détournée, celle qui exigeait le plus d'esprit pour être soutenue, et les applaudissements étaient la récompense des efforts qu'ils avaient faits. Le débat achevé, un tribunal se formait, composé des assistants les plus distingués par le rang et par le mérite; la sentence était portée.

Nous retrouverons ces *jeux-partis* dans la littérature du nord. Nous pouvons dire ici dès maintenant, avec M. P. Pâris : « Bien que ces éternels débats de jurisprudence amoureuse aient dû être souvent voisins de la monotonie, de l'affectation et même du ridicule, il faut avouer pourtant que les réunions où l'on se livrait à ces joutes badines ne pouvaient être dépourvues d'agrément et de politesse. »

« Le souvenir, ajoute encore M. P. Pâris, s'en est conservé longtemps, et même lorsqu'il n'y avait plus de princes, ni de poëtes, ni enfin d'auditeurs pour les continuer. Alors, suivant l'usage, la tradition en transforma peu à peu le caractère; on parla de véritables tribunaux ou *cours d'amour*, présidés par des dames qui infligeaient aux criminels de lèse-galanterie des amendes pécuniaires et d'autres punitions; mais de l'existence de ces *cours* on ne donna jamais d'autres preuves que les causes qui avaient dû être plaidées devant elles. Or ces causes ne sont que les tensons, les jeux-partis, tous ces débats imaginés par les troubadours et les trouvères. De telles causes ne supposent ni tribunal, ni accusés, ni coupables; elles témoignent seulement du goût de la poésie légère et galante, durant le siècle (le XIIIe) dont nous essayons de retracer l'histoire. » (*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 792.)

C'est à ces termes, en effet, qu'il faut réduire l'existence tant de fois affirmée de ces *cours d'amour*. Des décisions rendues par des arbitres sur les tensons des troubadours, Raynouard avait conclu à la constitution permanente, uniforme, dans toute la Provence, de ces tribunaux singuliers. Il n'y voyait pas des espèces d'académies appelées à prononcer sur des débats litté-

raires ; ils avaient, suivant lui, une bien autre importance. Ils entraient dans les intérêts les plus intimes et les plus passionnés de la vie ; ils avaient pour objet de régler entre les deux sexes les relations les plus délicates. (*Histoire littéraire de la France,* t. XXI, p. 329).

Raynouard appuyait son opinion sur l'autorité d'un ouvrage écrit en latin sous ce titre : *De Arte amatoria et reprobatione amoris.* L'auteur, André le Chapelain, peut passer pour avoir vécu à la fin du XIIe siècle et dans la première moitié du XIIIe. Dans un chapitre du second livre intitulé *De Amoris variis judiciis,* et dans quelques passages de divers autres chapitres, il a répandu un certain nombre de questions sur des cas rares et, pour ainsi dire, extraordinaires de la galanterie chevaleresque; questions qu'il suppose avoir été résolues par des jugements formels qu'il nous a conservés. Raynouard joignait encore à ce témoignage celui de Nostradamus, le biographe des plus célèbres et des plus anciens poëtes provençaux. Celui-ci ne se borne pas à parler vaguement des cours d'amour ; il en indique les plus fameuses; il nomme les châteaux où elles se tenaient, les dames qui y présidaient ou y siégeaient. On y lit des passages comme le suivant : « Les tensons étaient disputes d'amour qui se faisaient entre chevaliers et dames poétesses, en discourant sur quelque belle et subtile question d'amour; et quand ils ne pouvaient s'accorder, ils envoyaient, pour la définition, aux illustres dames présidentes, qui tenaient cours d'amour ouvertes à Signe, à Pierrefeu, à Romanino ou ailleurs ; et, à ce sujet, se faisaient des procès appelés *lous arrests d'amour.* »

Raynouard en concluait donc qu'au XIIe et au XIIIe siècle, les plus courtoises dames de France, une Eléonore d'Aquitaine, une comtesse de Champagne, une Ermengarde de Narbonne, siégeaient dans des tribunaux institués pour rendre de tels arrêts. C'était forcer le sens des jugements rapportés par André le chapelain. En effet, rien n'oblige à n'y voir autre chose

que de purs jeux, de simples exercices poétiques, où les troubadours, dit Fauriel, avaient à peine quelque chance de se perfectionner dans leur art. C'était ensuite accorder trop d'importance aux faits rapportés par Jehan Nostradamus.

« Nostradamus, dit Fauriel (*Hist. litt.*, t. XXI, p. 329), est un étrange historien, qui brouille et fausse tout ce qu'il touche, mais sans le vouloir, sans s'en douter, et comme par instinct. Il n'a donc point forgé ces nobles et galantes traditions de sa terre natale, qu'il accueille avec un enthousiasme parfois un peu grotesque : elles avaient certainement existé, ces cours d'amour, qui lui fournissent l'occasion de répéter les plus beaux noms de Provence; mais il faut savoir à quelle époque elles ont existé; car un des points capitaux du fait que nous recherchons tient à la date de ce fait. Les cours d'amour dont il parle existèrent vers le milieu du XIVe siècle, lorsque les papes résidaient encore à Avignon. Or elles ne pouvaient plus être alors ce qu'elles avaient été au XIIe. L'héroïsme chevaleresque, dont elles étaient comme un organe, n'existait plus; la poésie provençale, qui en était le code, était tombée dans le mépris et l'oubli; les châteaux qui en étaient le siége avaient été brûlés, démolis, ruinés par la croisade européenne contre les albigeois. Dans la désolation générale du midi, les premières cours d'amour, celles qui avaient fait partie de l'ensemble des institutions chevaleresques, avaient pris de lugubres vacances qui ne devaient pas finir. »

Toutefois il est juste de dire que les dames de Gascogne, qu'Ermengarde de Narbonne, qu'Éléonore de Poitiers, que les comtesses de Champagne et de Flandre, exerçaient une sorte de pouvoir judiciaire dans les affaires d'amour; qu'au-dessus de ces cours féminines, une autorité supérieure appelait à elle la décision des démêlés de galanterie, puisqu'il nous reste une espèce de supplique ou de doléance en vers adressée à un baron qui n'est pas désigné par son nom. Le plaignant est Guillaume de Berguedon, seigneur catalan du

commencement du XIII[e] siècle. L'objet de la requête de Guillaume est de soumettre au jugement du baron auquel il s'adresse une grave contestation entre lui et sa dame. En voici le début : « Seigneur, je suis venu à plaid avec mon amie, ce qui est pour moi une grande peine, et nous sommes convenus, elle et moi, de nous en remettre à votre jugement... » (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XXI, p. 331). Martial d'Auvergne fit, en 1480, une compilation de cinquante et un de ces arrêts.

Les troubadours qui venaient ainsi dans les fêtes, au milieu des dames, ne semblent pas d'abord s'être soumis à de pénibles études. On pourrait croire que c'était au milieu des plaisirs qu'ils se transmettaient la tradition de l'art des vers. Cependant les expressions de *bâtir*, de *forger*, de *limer*, d'*affiner* un chant, qui reviennent souvent dans leurs compositions, empêchent d'accepter l'opinion qu'ils ne connussent pas le travail. Mais il est bien vrai que nulle part il n'y eut d'école ouverte pour eux, nul enseignement régulier. Si le mot *scola* se trouve parfois dans leurs œuvres, ce n'est jamais qu'avec le sens d'école des sciences. Giraud de Borneilh, qui, suivant son biographe, s'instruisait à l'école tout l'hiver, et parcourait le monde tout l'été, avait des connaissances scientifiques; il en parle, il s'en glorifie; il les oppose à son talent poétique et dit qu'il veut renoncer à la poésie pour retourner à l'étude des lettres :

Anz me sui totz accordatz
Que viatz
Torn'al mestier dels letratz,
E'l cantars' sia oblidatz.
(Ms. Diez, p. 20.)

Chaque troubadour s'instruisait auprès d'un plus vieux dans la carrière, profitait de ses leçons, se formait par ses conseils et s'efforçait de marcher sur ses traces.

De là des groupes de poëtes qu'on pourrait, par l'étude de leurs œuvres, ranger autour des plus grands

noms. Marcabrus, après un long séjour avec un troubadour, commence lui-même à devenir poëte. *Marcabrus... estet tan ab un trobador... q'el comenset a trobar.* (Rayn., t. V, p. 251.)

Nous en lisons autant d'Hugues de Saint-Cyr : *N'Uc de Saint-Circ gran ren amparet de l'altrui saber, e voluntiers l'enseignet a altrui.* (*Ibid.*, p. 223.) Nous ne saurions douter de cet enseignement oral que se transmettent les poëtes, quand nous lisons que Bernard de Ventadour renonça à l'école de son seigneur, Ebles de Ventadour.

Serveri de Girone, mort en 1285, voudrait que Pierre III corrigeât et affinât ses vers, car ce roi d'Aragon se mêlait quelquefois de rimer : « Je désire, dit-il, que notre bon roi veuille *affiner* mes chants : c'est l'office d'un bon roi de considérer et d'encourager les nobles œuvres. »

Per qu'el rey bo vuelh mos chans afinar :
Arditz assais rey regard' e melhura.

(M. de D'Urfé, ch. 641. *Hist. litt. de la France*, t. XX, p. 551.)

Dès le temps de Guillaume de Poitiers (1071-1127), l'art des vers était un *métier*, le poëte dans son *obrador*, c'est-à-dire son laboratoire, s'appliquait à faire des pièces de *bona color*, pour mériter la *fleur*, autrement dit la palme que lui décernaient *li plusor*.

Il dit :

Ben vuelh, que sapchon li plusor
D'est vers, si's de bona color,
Qu'ieu ai trag de mon obrador,
Qu'ieu port d'ayselh mestier la flor,
Ed es vertatz,
E puesc en trair lo vers auctor
Quant er lassatz.

« Je veux que le public sache si cette pièce de vers

que je tire de mon laboratoire n'est pas de main de maître. Que la fleur de cet art m'appartient, c'est chose vraie, et ma pièce le prouvera quand elle sera tissue. » (*Hist. litt.*, t. XX, p. 518.)

On a remarqué qu'après que les troubadours voyageurs se furent anéantis, ceux qui restèrent, sédentaires désormais, prirent tous les défauts qu'ils devaient contracter en cessant de voir le monde. Ils se firent un jeu de la rime et en multiplièrent les difficultés. (*Ibid.*, p. 518.)

Ceci n'est vrai que dans ce sens qu'ils ajoutèrent de nouvelles difficultés à celles que les premiers poëtes de la Provence avaient déjà imaginées. Rien n'est en effet plus ardu que cette poésie, à moins que la langue provençale, naturellement harmonieuse et à qui la rime semblait pour ainsi dire naturelle, n'offrît aux poëtes moins d'obstacles à vaincre que ne se l'imagine aujourd'hui le lecteur. On peut dire cependant que le système de la versification dans cette langue fut toujours difficile. On va en juger.

Quelques savants ont prétendu que la Provence tenait la rime des Arabes. Cette opinion, aujourd'hui abandonnée, n'est pas nécessaire pour expliquer un fait qui s'est produit le même dans tout le monde moderne. En oubliant la quantité des syllabes latines, les littératures nouvelles respectèrent l'accent des mots et fondèrent là-dessus leur système de versification. Une sorte d'instinct naturel à tous les peuples fit rechercher dans le retour des mêmes sons à la fin de deux vers une musique dont l'oreille humaine ne saurait se passer. Les hommes du nord en sentaient le besoin aussi bien que ceux du midi. Les Goths, qui descendirent dans l'Aquitaine, apportaient avec eux des chants héroïques. Leurs poëtes célèbraient sur la harpe la bravoure de leurs anciens chefs, Hanala, Fritigern, Vitigès. On sait que Clovis demandait à Théodoric de lui envoyer de ces bardes. (Ozanam, *les Germains*, p. 224.)

Déjà, chez ces peuples, la poésie était fondée sur

l'accent. Ils y avaient joint un autre ornement, c'était l'allitération. Les vers se succédaient deux à deux, liés ensemble par le retour des mêmes initiales.

Sans parler des œuvres classiques où il n'est pas impossible de retrouver des exemples de rimes répétées avec l'intention d'inculquer un précepte dans l'esprit, on sait qu'en 393 saint Augustin composa contre les donatistes un ouvrage où l'ancienne prosodie n'est plus comptée pour rien; c'est un rhythme nouveau dont le principal ornement est la rime. On lui attribuait aussi un chant sur les joies du paradis. Il s'y rencontre des combinaisons de syllabes et de rimes curieuses à noter. Ce poëme est en vers politiques. Le vers politique a quinze syllabes comme le vers trochaïque tétramètre catalectique, d'où il est dérivé. Il est partagé en deux hémistiches par une pause après la huitième syllabe, et la pénultième est toujours brève. Outre la rime finale, la quatrième syllabe rime quelquefois intérieurement avec la huitième. Exemple :

> *Dum pressur*is *ac ærum*nis *se gemit obnoxiam,*
> *Quam amisit, dum deliquit, contemplatur gloriam,*
> *Præsens malum auget boni perditi memoriam.*
> (Félix Clément, *Carmina e poetis christianis excerpta*, p. 164.)

Quand saint Patrice, au ve siècle, alla prêcher l'Évangile aux peuples de l'Irlande, malgré l'affreuse barbarie où ce pays était plongé, il y trouva des poëtes. Déjà ils s'étaient imposé le travail de la rime. Le saint lui-même fit en irlandais deux vers qui nous sont parvenus. Ils sont ornés d'une rime des plus riches.

> *Aibbe umal, Patric, numan, mò gachrath*
> *Teclan Patric nandeisi, Theclan ge Brath.*
> (Papon, *Hist. de la Prov.*, t. II, p. 470.)

Un grand nombre d'hymnes et de séquences chan-

tées par l'Église offrent dès le IXe, dès le Xe siècle, un système complet d'assonances, de rimes et même de numération des syllabes. C'est de là que la rime a passé d'un mouvement tout à fait naturel dans la poésie des langues vulgaires.

Les poëtes provençaux semblent avoir mis la plus grande coquetterie à varier la rime, à la rendre sonore et harmonieuse. Leurs vers n'ont souvent d'autre mérite que le son plein et retentissant des mots qu'ils emploient.

On les vit de bonne heure inventer la strophe appelée par eux *cobla*. Jusqu'alors, la poésie populaire avait développé les récits en longues stances monorimes. Chaque vers offrait à l'auditeur une pensée complète Les troubadours imaginèrent, pour soutenir l'attention et prévenir la satiété, d'entremêler des vers inégaux de rhythme et terminés par des rimes diverses. Ils créèrent le couplet ou strophe. Le cadre est au choix du poëte. Quelquefois un distique lui suffit ; il arrive aussi qu'il poursuive dans une *cobla* de vingt vers l'expression d'un sentiment qui le transporte ou d'une pensée qui lui plaît. Diez cite une chanson d'Aimery de Péguilhain, restée inédite jusqu'à lui, elle comprend des strophes de quarante-deux vers.

Les diverses coupes de vers sont au nombre de neuf. Depuis dix jusqu'à une, les syllabes peuvent varier en nombre, et contribuer par de capricieux entrelacements à la vivacité du rhythme. L'alexandrin resta presque inconnu à la poésie provençale.

Le couplet devint d'un emploi général dans les poésies des troubadours. Quand plusieurs se trouvaient réunis ensemble dans un même cadre, la rime pouvait être soumise à mille combinaisons diverses. Les différents couplets devaient, à intervalles égaux, rimer au même genre. Des rimes placées dans un couplet n'exigeaient pas toujours des rimes correspondantes : elles pouvaient rester en expectative jusqu'au couplet suivant.

Deux vers pouvaient se trouver enchaînés par une

rime qui apparaissait au milieu du second, et plusieurs couplets différents reproduisaient dans un ordre rigoureusement semblable l'arrangement des rimes du premier. En sorte que la pièce entière, quelle qu'en fût l'étendue, n'offrait qu'un seul système de rimes.

Le plus souvent, malgré la liberté dont nous venons de parler, les rimes s'enlacent dès la première. D'autres fois, le poëte varie les rimes à chaque couplet. Souvent, il renouvelle une partie de ses rimes et ne conserve que la première de chaque couplet.

Quelquefois, par des rimes employées en écho, les strophes d'une pièce s'enchaînent et s'unissent comme par autant d'anneaux. Il arrive encore que le dernier vers ou le dernier mot d'une strophe serve à enchaîner les diverses parties d'un poëme

Il serait impossible, et d'ailleurs assez inutile, de compter tous les jeux bizarres, toutes les combinaisons difficiles auxquels la rime a donné lieu chez les poëtes de la Provence. A partir d'une certaine époque, on se montra assez scrupuleux pour n'employer que des rimes recherchées et peu nombreuses dans la langue. Elles prenaient le nom de rimes ardues, rimes chères et rares, *rimas caras*. C'était aux dépens du sens et de l'orthographe, mutilés du même coup, que les poëtes obtenaient ces surprises de l'oreille. De là mille puérilités. Pour n'en citer que quelques-unes, Bernard de Ventadour reproduit en une strophe les cinq voyelles placées dans leur ordre naturel :

Ab cor leial fin e certA
Franc, verai e de bona fE
. . . .
Amada l'ai pos anc la vI
E no m'aten nuill guazard O
. . . .
A b semblan cueg et ab cor cr U.
(Diez, p. 104.)

L'allitération si chère aux vieux Romains, si fort en

honneur dans les cloîtres du moyen âge, se représente mille fois dans les vers de Pierre Cardinal, d'Aimeri, de Bellinoi, d'Arnaud Daniel.

Al Prim Pres dels Breus jorn Braus
Quan Brand'al Brueils l'aura Brava,
E ill Branc e ill Brondel son nut
Pel Brun tems sec, qu'ells desnuda.
En Breu Brizara'l tems Braus.
(Ms. Rayn., t. IV, p. 389.)
Leu Les Lo Larcx Laus Lag lunhatz.
(III, 15, 19; Diez, p. 105.)

Autre exemple d'Arnaud Daniel :

Fortz guerra fai tot lo mon guerreiar
E destruir, per que tot er destrutz, etc.
(Rayn., t. IV, p. 389.)

En tête des genres divers cultivés par les troubadours, il fait mettre la *chanson* (cansos) et le *sirvente*. Cette place d'honneur, ils la méritent par leur étendue, leur importance, la nature des sentiments qui les remplissent.

A la chanson appartiennent les sujets les plus relevés que la muse du midi pût concevoir : l'éloge de Dieu et celui des dames. Consacré tout entier à chanter l'amour, ce poëme a tout l'éclat dont pouvaient l'embellir les imaginations du XIIe et du XIIIe siècle. Les ravissements d'une âme que transporte le bonheur, les espérances d'un serviteur fidèle, les éloges magnifiques de la beauté, de la noblesse, d'une idole devant qui tout est rabaissé, en voilà le fonds commun, et il semble inépuisable

La chanson, divisée en couplets, s'étend au gré de l'écrivain. Quand elle ne reste pas enchaînée au vers de dix syllabes, elle permet, elle demande même le plus gracieux enchaînement des rimes et le mélange

harmonieux de tous les vers. C'est dans cette disposition originale que repose surtout le mérite du poète. Les Provençaux ne font aucun effort pendant deux siècles pour rajeunir le fond des idées; ils ne se relâchent pas, au contraire, sur l'attention à varier les coupes et les dispositions du couplet. La chanson était accompagnée d'un *envoi*. D'ordinaire, il contenait la moitié des vers du couplet. Il faisait connaître le nom de l'auteur, celui du troubadour chargé de transporter son œuvre, et, plus souvent encore celui du personnage auquel était adressée la pièce.

A côté du mot *cansos*, on trouve parfois un terme dont l'emploi vague et mal défini a donné lieu à quelque embarras. C'est celui de *vers*. Si nous en croyions Aimery de Péguilhain, il n'y aurait entre ces deux mots qu'une différence purement nominale :

Qu'om non troba ni sap devesio
Mas sol lo nom entre vers e chanso.

Cependant il ajoute quelques détails qui peuvent servir à le réfuter. « Plus d'une fois, dit-il, j'ai entendu dans les *cansonettes* des rimes masculines, et des féminines dans les vers les meilleurs : j'ai entendu des airs courts et à mesure pressée dans les vers, et des mélodies traînantes dans les cansons. De part et d'autre c'étaient lignes de même longueur et chant de même ton. »

En contrôlant la première assertion de Péguilhain par la seconde partie de son jugement, il n'est pas impossible de résoudre la difficulté créée par l'embarras du mot *vers*. Il y avait, dans la théorie, une distinction consacrée entre *vers* et *cansos*, mais la pratique n'y restait pas toujours fidèle.

On peut en conclure, avec Diez, p. 109, que le *vers*, plus libre que la chanson dans le choix de ses sujets, comportait une grande variété. Il n'admettait que des rimes masculines, et les vers différaient, par la longueur, de ceux de la chanson. Le débit

musical, en outre, en était différent. Le rhythme n'admettait que des vers de quatre pieds, sur une rime masculine. De cinquante-cinq chansons qui portent ce titre de *vers*, cinq seulement se composent de vers de cinq pieds.

Ce fut évidemment la forme primitive et populaire de la chanson. Guillaume de Poitiers, Rambaud d'Orange ne donnent pas un autre titre à leurs poésies. Le biographe de Marcabrus nous apprend (Rayn., v. 251) qu'il fut un des plus anciens troubadours dont on se souvient, et l'on ajoute qu'avant lui nulle pièce ne recevait le nom de *canson*. Ce terme fut inconnu jusqu'à Giraud de Borneilh, qui fit, dit- on, la première chanson. Le *vers* ne comporte qu'un certain nombre de couplets, de cinq à six, rarement de sept à huit.

On lit ceci dans la biographie de Pierre d'Auvergne : « Canson no fetz neguna, car en aquel temps negus cantars no s'appellava cansos, mas vers : mas pueis En Guirautz de Borneill fetz la primiera canson queanc fos faita. » (Rayn., v., 291.) [1].

La *cansonetta*, chansonnette, et la *demi-chanson* (mieia cansos) ne différaient de la *cansos* que par le caractère plus léger du sujet, et par le nombre des strophes. La *mieia-cansos* semblait exprimer par son interruption l'excès de la douleur du poëte.

Banni du domaine de l'amour, le *sirvente* voyait s'ouvrir devant lui tout le champ de l'histoire politique. La satire des mœurs, la poursuite des abus, la vengeance des crimes : c'était une assez belle part. De tous les genres de la littérature méridionale, il est assurément le plus passionné, parce que les senti-

1. On peut croire, dit Raynouard, t. II, p. 172, que les troubadours donnèrent le titre de *chanson* à leurs poésies lyriques amoureuses, à cause de la musique qui était obligée dans ces sortes de pièces auxquelles ils donnèrent de même le titre de *son* ou de *sonnet*.

ments qu'il exprime sont sincères. Pour nous, c'est le poëme le plus intéressant. Il nous ouvre un jour sur l'histoire de ces temps. La passion en est l'âme. Aussi la parole s'y élève-t-elle parfois à la plus forte et à la plus noble éloquence. Le sirvente était destiné à être chanté. Il se partageait en strophes. Il fallait, quand on voulait y répondre, que la réponse s'assujettît à l'ordre des rimes accepté par l'adversaire.

Comme il y avait des demi-chansons, il y avait des demi-sirventes.

Nous avons vu plus haut ce que c'était que la *tenson*.

La complainte s'explique par son nom de *planh*, c'était un chant de douleur.

L'*aubade* et la *sérénade* étaient des chants d'amour qui empruntaient leurs noms à l'heure du jour où ils se chantaient, à l'*aube* et au *soir*. Ces deux poëmes admettaient le refrain. L'aubade se consacrait parfois à des sujets religieux. Le plus souvent elle peint une scène gracieuse. Deux amis se séparent avec l'aurore. Ils maudissent le lever de l'aube trop diligente. Quelquefois c'est la *guette* dont la voix importune trouble et rompt des entretiens agréables.

La *pastourelle*, *pastorella*, inconnue aux premiers troubadours, nous offre une scène champêtre. Un chevalier rencontre une jeune bergère qui fait paître ses moutons. Il lui débite ses galanteries. Quelquefois la fille des champs lui répond avec dureté, renvoyant avec mépris le chevalier près des dames de haut parage; souvent elle écoute le langage séduisant des hommes de cour.

Le *descort* est une des pièces les plus bizarres qu'ait inventées l'esprit subtil des troubadours. Destiné a peindre la douleur d'un amant rebuté, il doit offrir dans sa composition même la preuve de l'égarement de l'esprit qui le chante. Nulle forme précise et régulière.

Les mètres les plus différents se pressent dans la même strophe Quelquefois, comme chez Rambaud

de Vaqueiras, le délire s'exprime en un langage confus et baroque. Il arrive chez les Italiens, imitateurs de ce genre, que plusieurs idiomes se mêlent dans une seule strophe.

D'autres genres, peu importants en eux-mêmes, étaient la *ballade*, chanson de danse, l'*escondig*, ou excuse, le *congé* (comjatz), le *breu-double*, la *retroensa* ou *retroange* et la *ronde*. (Voir Giovani Galvani, *Osservazioni su'i Trovatori*, et Diez.)

Nous citerons encore la *sestina* ou sixtine, bizarre invention attribuée à Arnaud Daniel. Les Italiens et Pétrarque l'ont fréquemment employée. Six strophes composées de six vers chacune forment ce poëme. Chacun des mots qui terminent les vers de la première strophe doit revenir dans les suivantes à une place qui lui est assignée par sa position dans le premier couplet. C'est un jeu de bouts rimés. La seconde strophe reprend, en remontant, chacun des mots de la précédente. On sent à quelles entraves ce singulier arrangement des mots et des rimes soumettait le bon sens.

Voilà pour la poésie lyrique. Nous allons donner quelques exemples de ces compositions.

CHANSON.

La chanson que nous allons transcrire est d'une femme, Claire d'Anduse, fille de Pierre Bermond d'Anduse, dit Pierre VI, et de Constance, fille de Raymond VI, comte de Toulouse. Elle s'adresse à Hugues de Saint-Cyr

I.

En greu esmai et en greu pessamen
An mes mon cor et en granda error,
Li lauzengier e'lh fals devinador,
Abayssador de joy e de joven,
Quar vos, qu'ieu am mais que res qu'el mon sia,

An fait de me departir e lonhar,
Si qu'ieu no us puesc vezer ni remirar,
Don muer de dol d'ira e de feunia.

2.

Selh que m blasma vostr' amor ni m defen
Non podon far en re mon cor mellor,
Ni' dous dezir qu'ieu ai de vos major,
Ni l'enveya, ni'l dezir, ni'l talen;
E non es hom, tan mos enemicx sia,
S'il n'aug dir ben, que non tenha encar,
E, si' n ditz mal, mais no m pot dir ni far
Neguna re que a plazer me sia.

3.

Ja no us donetz, bels amics, espaven
Que ja ves vos aia cor trichador,
Ni qu'ie us cange per nul autr'amador,
Si m pregavon d'autras donas un cen;
Qu'amors que m te' per vos en sa bailia,
Vol que mon cor vos estuy e vos gar;
E farai o; e s'ieu pogues emblar
Mon cors, tals l'a que j'amais non l'auria.

(Rayn., *Choix*, t. III, p. 335; *Hist. litt. de la Fr.*, t. XIX, p. 477.)

Traduction.

1.

Dans une pénible agitation, dans un souci cruel,
Dans un douloureux égarement
Ont mis mon cœur
Les inventeurs de faux rapports, les menteurs,
Les ennemis des amusements et des plaisirs,
Qui t'ont fait éloigner de moi,
Toi que j'aime plus que rien au monde

Toi que je ne puis plus voir, plus contempler;
Ce qui me fait mourir de colère et de rage.

2.

Celui qui blâme l'amour que j'ai pour toi et celui
Qui me défend de t'aimer
Ne peuvent changer mon cœur.
Ils ne peuvent pas même augmenter mon désir,
Ma volonté, mon bonheur de te plaire.
Il n'est aucun mortel, quelque haine que j'éprouve pour lui,
A qui je n'accorde une vive amitié
S'il me parle bien de toi,
Et celui qui en parlerait mal ne saurait rien dire ou rien faire
Qui me fût agréable.

3.

Ne te donne pas de crainte, bel ami, que je te trompe,
Ou que je t'abandonne pour un autre amant.
Quand cent femmes me pousseraient à cette infidélité,
L'amour qui me tient en sa puissance
Me commande de te garder mon cœur;
Je le ferai; ah! si je pouvais dérober ma personne,
Tel la possède qui ne l'aurait jamais.

SIRVENTE GUERRIER DE BERTRAND DE BORN.

Cette pièce, dit Raynouard, semble avoir été inspirée par l'ivresse du carnage au milieu des horreurs du champ de bataille.

1.

Be m play lo douz temps de pascor
Que fai ſuelhas e ſlors venir;
E play mi quant aug li baudor
Dels auzels que ſan retentir
Lor chan per lo boscatge;
E plai me quan vey sus elz pratz

Tendas e pavallos fermatz ;
E plai m'en mon coratge,
Quan vey per campanhas rengatz
Cavalliers ab cavalz armatz.

2.

E plai mi quan li corredor
Fans las gens e'ls avers fugir ;
E plai me quan vey aprop lor
Gran ren d'armatz ensems brugir ;
Et ai gran alegratge,
Quan vey fortz castelhs assetjatz,
E murs fondre e derocatz,
E vey l'ost pel ribatge
Qu'es tot entorn claus de fossatz
Ab lissas de fortz pals serratz.

3.

Atressi m play de bon senhor
Quant es primiers a l'envazir,
Ab caval armat, ses temor ;
C'aissi fai los siens enardir
Ab valen vassallatge;
E quant el es el camp intratz,
Quascus deu esser assermatz,
E segr'el d'agradatge,
Quar nulhs hom non es ren prezatz
Tro qu'a manhs colps pres e donatz.

4.

Lansas e brans, elms de color,
Escutz trancar e desguarnir
Veyrem a l'intrar de l'estor,
E manhs vassalhs ensems ferir,
Don anaran a ratge
Cavalhs dels mortz e dels nafratz ;
E ja pus l'estorn er mesclatz,

Negus hom d'aut paratge
Non pens mas d'asclar caps e bratz,
Que mais val mortz que vius sobratz.

5.

Je us dic que tan no m'a sabor
Manjars ni beure ni dormir
Cum a quant aug cridar : A lor!
D'ambas las partz; et aug agnir
Cavals voitz per l'ombratge
Et aug cridar : Aidatz! aidatz!
E vei cazer per los fossatz
Paucs e grans per l'erbatge,
E vei los mortz que pels costatz
An los tronsons outre passatz.

Envoi.

Baros metetz en gatge
Castels e vilas et ciutatz,
Enans q'usquecs no us guerreiatz.

Papiol[1]*, d'agradatge*
Ad Oc e No[2] *t'en vai viatz,*
Dic li que trop estan en patz.

Traduction.

1.

Bien me plaît le doux temps de printemps
Qui fait feuilles et fleurs venir ;
Et plaît à moi quand j'entends la réjouissance
Des oiseaux qui font retentir

1. C'est le nom du jongleur de Bertrand de Born.

2. Nom déguisé sous lequel le poëte désigne, dans un grand nombre de ses pièces, Richard Cœur de lion.

Leur chant par le bocage;
Et plaît à moi quand je vois sur les prés
Tentes et pavillons plantés;
Et plaît à moi en mon cœur,
Quand je vois par les campagnes rangés
Cavaliers avec chevaux armés.

2.

Et il me plaît quand les coureurs
Font les gens et les troupeaux fuir;
Et il me plaît quand je vois après eux
Beaucoup de soldats ensemble gronder;
Et j'ai grande allégresse,
Quand je vois forts châteaux assiégés,
Et murs crouler et déracinés,
Et que je vois l'armée sur le rivage
Qui est tout à l'entour clos de fossés
Avec des palissades de forts pieux fermés.

3.

Également me plaît ce bon seigneur
Quand il est le premier à l'attaque,
Avec cheval armé, sans crainte;
Vu qu'ainsi il fait les siens enhardis
Avec vaillante prouesse;
Et quand il est au camp entré,
Chacun doit être empressé,
Et suivre lui de gré,
Car nul homme n'est rien prisé
Jusqu'à ce qu'il a maints coups reçus et donnés.

4.

Lances et épées, heaumes de couleur,
Écus percer et dégarnir
Nous verrons à l'entrée du combat,
Et maints vassaux ensemble frapper,
D'où iront à l'aventure

Chevaux des morts et des blessés;
Et lorsque le combat sera mêlé,
Qu'aucun homme de haut parage
Ne pense qu'à fendre têtes et bras,
Vu que mieux vaut mort que vif vaincu.

5.

Je vous dis que tant ne m'a saveur
Manger ni boire ni dormir,
Comme à quand j'entends crier : A eux!
Des deux parts; et que j'entends hennir
  Chevaux démontés par la forêt,
Et que j'entends crier : Aidez! aidez!
Et que je vois tomber dans les fossés
  Petits et grands sur l'herbe,
Et que je vois les morts qui par les flancs
Ont les tronçons outre-passés.

Barons, mettez en gage
Châteaux et villages et cités,
Avant que chacun ne vous guerroyez.

Papiol, de bonne grâce,
Vers Oui et Non t'en va promptement,
Dis-lui que trop ils sont en paix.

SIRVENTE AMOUREUX ET GUERRIER DE BERNARD ARNAUD DE MONTCUR.

L'humeur sévère, chevaleresque et galante des troubadours sut quelquefois, dans une même pièce de ce genre, mêler la satire mordante et l'enthousiasme militaire à la courtoisie la plus délicate. Ce contraste est frappant dans un sirvente qui paraît être dirigé contre Henri II, roi d'Angleterre, lorsque, renouvelant les anciennes prétentions des ducs d'Aquitaine sur le comté de Toulouse, il vint assiéger en 1159 cette ville et fut bientôt forcé par Louis le Jeune d'abandonner son

entreprise. Le poëte commence chaque couplet par des vers satiriques ou par une apostrophe guerrière; et ramenant ensuite sa pensée vers l'amour, il passe adroitement à l'éloge de sa dame. (Rayn., t. II, p. 215.)

1.

Er can li rozier
So ses flor ni grana,
E'l ric menuzier
An cassa per sana,
M'es pres cossirier,
Tan me platz lor tenza,
De far sirventes;
Car en vil tenensa
An tot bon pretz mes:
E car may
Me ten gay
Amors, que non fay
El bel temps de may,
Eras soy gais, cuy que pes,
Tals joys m'es promes.

2.

Mon caval corsier
Veirem vas Tarzana,
Devas Balaguier,
Del pros rey que s vana
C'a pretz a sobrier;
Venra ses falhensa
Lay en Carcasses;
Mas ges gran temensa
Non an li Franses:
Mas ieu n'ai
De vos sai,
Dona, que m'esglai
Lo desir qu'ieu n'ay
Del vostre bel cors cortes,
Complit de totz bes.

3.

Cel armat destrier,
Ausberc, lansa plana,
E bon branc d'assier
E guerra propdana
Pretz may que lebrier
Ni brava parvensa,
Ni patz en c'om es
Mermatz de tenensa,
Baissatz e sotz mes:
E car sai
Pretz verai
En vos cui aurai
Dona, o'n morrai,
Pretz may car m'es en defes
Que s'autra m'agues.

4.

Be m plazo l'arquier
Pres la barbacana,
Cant trazo'l peirier,
E'l mur dezavana,
E per mant verdier
Creis la ost e gensa;
E volgra'l plagues
Aital captenensa
Lay al rey Engles,
Com mi play
Can retrai
Com avez ab jay
Dona, joven sai,
E de beutat pretz conques,
Que no us en falh res.

5

Et agra entier
Pretz cuy quecx so ana,

S'ab aital mestier
Crides say : Guiana!
E fera'l premier
L'onratz com Valensa;
Car sos sagels es
De tan breu legensa
Qu'ieu non o die ges;
Mas dirai
Que ab glay
Amor ay :
Dona, que faray,
Si ab vos no m val merces
O ma bona fes ?

Envoi

Senhor gay
E veray,
Que s sap de tot play
Onrar, qu'ieu o say,
De Tolza e d'Aganes,
Malgrat dels Franses

Traduction.

1.

Maintenant quand les rosiers
Sont sans fleur et sans graine,
Et que les riches inférieurs
Ont chasse par champ,
Il m'est pris envie,
Tant me plaît leur querelle,
De faire un sirvente;
Car en vil état
Ils ont tout bon prix mis
Et parce que plus
Me tient gai
Amour, que ne fait

Le beau temps de mai,
Maintenant je suis gai, à qui
Que cela pèse,
Tel bonheur m'est promis.

2.

Maint cheval coureur
Nous verrons vers Tarzane,
Près de Balaguier,
Du preux roi qui se vante
Qu'il a prix avec supériorité;
Il viendra sans faute
Là en Carcassonne;
Mais point grand'peur
N'ont les Français :
  Mais j'en ai
  De vous ici,
Dame, vu que m'effraye
Le désir que j'en ai
De votre beau corps courtois
Accomplisse tous biens.

3.

Cet armé destrier,
Haubert, lance polie,
Et bon glaive d'acier
Et guerre prochaine,
Je prise plus que lévrier
Ni altière apparence,
Ni paix en quoi on est
Diminué de possession,
Abaissé et dessous mis;
Et parce que je sais
Prix véritable
En vous que j'aurai
Dame, ou j'en mourrai,
Je prise plus de ce que vous m'êtes en man-
Que si une autre j'eusse. [quement,

4.

Bien me plaisent les archers
Près la barbacane,
Quand lancent les pierriers,
Et que le mur s'écroule,
Et que par maints vergers
Croît l'armée et s'arrange;
Et je voudrais que lui plût
Telle domination
Là au roi anglais,
Comme me plaît
Quand je retrace
Comme vous avez avec joie
Dame, grâce ici,
Et de beauté prix conquis,
Vu qu'il ne vous en manque rien.

5.

Et il aurait entier
Honneur celui que chacun déprise
Si avec un tel soin
Il criait ici : Guienne!
Et frappait le premier l'honoré comte de Va-
Car son sceau est [lence;
De si petite importance
Que je ne le dis point.
Mais je dirai
Qu'avec frayeur
Amour j'ai :
Dame que ferai-je,
Si avec vous ne me vaut merci,
Ou ma bonne foi?

Envoi.

Seigneur gai
Et vrai,
Qui se sait de toute querelle

Honorer, vu que je le sais,
De Toulouse et d'Agénois
Malgré les Français.

TENSON ENTRE LA COMTESSE DE DIE ET RAMBAUD D'ORANGE.

I.

Amiox, ab gran cossirier
Sui per vos et en greu pena,
E del mal qu'ieu en suffier
No cre que vos sentatz guaire;
Doncx, per que us metetz amaire
Pus a me laissatz tot lo mal?
Quar abduy no'l partem egual.

2.

Domna, amors a tal mestier,
Pus dos amicx encadena,
Qu'el mal qu'an e l'alegrier
Senta quex a son veiaire;
Qu'ieu pens, e no sui guabaire,
Que la dura dolor coral
Ai eu tota a mon cabal.

3.

Amicx, s'acsetz un cartier
De la dolor que m malmena
Be viratz mon encombrier;
Mas no us cal del mieu dan guaire,
Que quan no m'en puesc estraire
Cum que m'an, vos es cominal
An me ben o mal atretal.

4.

Domna, quar ist lauzengier
Que m'an tout sen et alena

Son vostr' anguoyssos guerrier,
Lays m'en, non per talan vaire,
Quar no us sui pres, qu'ab lor braire
Vos an bastit tal joc mortal
Que no y jauzem jauzen jornal.

5.

Amicx, nulh grat no us refier,
Quar ja' l mieus dan vos refrena
De vezer me que us enquier;
E, si vos faitz plus guardaire
Del mieu dan qu'ieu no vuelh faire,
Be us tenc per sobre plus leyal
Que no son silh de l'Espital.

6.

Domna, jeu tem a sobrier,
Qu'aur perdi, e vos, arena,
Que per dig de lauzengier
Nostr' amor tornes en caire;
Per so dey tener en guaire
Trop plus que vos per sanh Marsal
Quar etz la rez que mais me val.

7.

Amicx, tan vos sai lauzengier
E fait d'amorosa mena
Qu'ieu cug que de cavalier
Siatz devengutz camjaire;
E deg vos o ben retraire,
Quar ben paretz que pessetz d'al,
Pos del mieu pensamen no us cal.

8.

Domna, jamais esparvier
No port, ni cas ab cerena,

S'anc pueys que m detz joi entier
Fuy de nulh' autra enquistaire;
Ni no suy aital bauzaire;
Mas per enveia'l deslial
M'o alevon e m fan venal.

Envoi.

Amicx, creirai vos per aital,
Qu'aissi us aya tos temps leyal.

Domna, aissi m'auretz leyal
Que jamais non pensarai d'al.

Traduction.

1.

Ami, avec grand tourment
Je suis par vous et en griève peine,
Et du mal que j'en soufre
Je ne crois que vous sentiez guère;
Donc, pourquoi vous mettez-vous amant
Puisque à moi vous laissez tout le mal?
Car tous deux ne le partageons également

2.

Dame, amour a tel métier,
Lorsque deux amis il enchaîne,
Que le mal qu'ils ont et l'allégresse
Sente chacun à sa manière;
Vu que je pense, et je ne suis trompeur,
Que la dure douleur cordiale
J'ai toute à mon cheptel.

3.

Ami, si vous aviez un quartier
De la douleur qui me malmène

Bien vous verriez mon encombre ;
Mais ne vous chaut du mien dommage guère,
Vu que je ne m'en puis arracher,
Comment que j'aille, il vous est semblable
Que j'aille bien ou mal également.

4

Dame, attendu que ces médisants
Qui m'ont ôté sens et haleine,
Sont vos tourmentants ennemis,
Je m'en quitte, non par désir variable,
Parce que je ne vous suis près, vu qu'avec leur braille- [ment
Ils vous ont dressé tel jeu mortel
Que nous n'y jouissons d'heureux jour.

5.

Ami, nul gré je ne vous accorde,
Car que jamais le mien dommage ne vous empêche,
De voir moi qui vous enquière ;
Et si vous faites plus gardien
Du mien dommage que je ne veux faire,
Bien je vous tiens pour beaucoup plus loyal
Que ne sont ceux de l'hôpital.

6.

Dame, je crains à l'excès,
Vu qu'or je perds, et vous, arène,
Que par les dits des médisants
Notre amour tournât en biais;
Pour cela je dois tenir pour beaucoup
Bien plus que vous par saint Martial,
Car vous êtes la chose qui plus me vaut.

7.

Ami, tant je vous sais louangeur
Et fait d'amoureuse conduite

Que je crois que de chevalier
Vous soyez devenu volage;
Et je dois vous le bien retracer,
Car bien il paraît que vous pensez d'autre,
Puisque de mon penser il ne vous chaut.

8.

Dame, que jamais épervier
Je ne porte, ni ne chasse avec beau temps,
Si jamais depuis que vous me donnâtes joie entière
Je fus de nulle autre solliciteur;
Et je ne suis tel trompeur;
Mais par envie les déloyaux
Me le supposent et font vénal.

Envoi.

Ami, je vous croirai pour tel,
Pourvu qu'ainsi je vous aie en tout temps loyal.

Dame, ainsi vous m'aurez loyal,
Vu que jamais je ne penserai d'autre.
(Rayn., t. II, p. 188.)

Complainte de Bertrand de Born sur la mort prématurée du jeune roi d'Angleterre, fils de Henri II.

1.

Si tut li dolor e'l plor marrimen
E las dolors e'l dan e'l caitivier[1]
Que hom agues en est segle dolen
Fosson ensems, semblaran tut leugier
Contra la mort del jove rei Engles,
Don reman pretz e jovent doloiros,

1. Misères.

E'l mon escurs e tenhs[1] *e tenebros,*
Sem de tot joi, plen de tristor e d'ira.

2.

Dolent e trist e plein de marrimen
Son remanzut li cortes soudadier
E'l trobador e'l joglar avinen,
Trop an agut en mort mortal guerier,
Que tolt lor a lo joven rei Engles
Vas cui eran li plus larc cobeitos[2]*,*
Ja non er mais, ni non crezas que fos
Vas aquest dan el segle plors ni ira.

3.

Estenta mort, plena de marrimen[3]*,*
Vanar[4] *te pods, qu'el melhor cavalier*
As tolt al mon qu'anc fos de nulha gen!
Quar non es res qu'a pretz aia mestier[5]
Que tot no fos el jove rei Engles[6]*;*
E fora miels, s'a dieu plagues razos,
Que visques[7] *el que mant autre envios*
Qu'anc no feron als pros mas dol et ira[8]*.*

4.

D'aquest segle flac[9]*, plen de marrimen,*
S'amor s'en vai, son joi teinh mensongier[10]*,*
Que ren no i a que non torn en cozen[11]*;*
Totz jorns veiretz que val mens huei que ier:
Cascun se mir el jove rei Engles

1. Teint. — 2. En comparaison de lui, les plus généreux sont avares. — 3. Cruelle. — 4. Vanter. — 5. Il n'est rien qui à mérite ait rapport. — 6. Qui tout ne fut au jeune roi anglais. — 7. Qu'il vécut. — 8. Qui jamais ne firent aux preux que deuil et désespoir. — 9. Lâche. — 10. Je tiens son bonheur mensonger. — 11. En douleur.

Qu'era del mon lo plus valens dels pros,
Ar es anatz son gen cor amoros,
Dont es dolors e desconort et ira.

5.

Celui que plac per nostre marrimen
Venir el mon, et nos trais d'encombrier,
E receup mort a nostre salvament,
Co a senhor humils e dreiturier
Clamen merce, qu'al jove rei Engles
Perdon, s'il platz, si com es vers perdos
E'l fassa estar ab onratz companhos
Lai on anc dol non ac ne i aura ira[1].

AUBADE.

Le caractère de ces sortes de pièces est un mélange de sentiment gracieux et de mélancolie naïve.

Voici quelques vers tirés de l'un de ces poëmes Il est de Bertrand d'Allamanon, mort de 1255 à 1258. On le trouvera tout entier au tome V, p. 74, de Raynouard ;

. . . . Ieu que farai,
Qu'el jorn ve e la nueyt vai?
Ay!
Qu'ieu aug que la gaita cria :
Via sus, qu'ieu vei lo jorn
Venir après l'alba.
Doussa res, s'ieu no us vezia
Breumens, crezatz que morria,
Qu'el gran dezirs m'auciria;
Per qu'ieu tost retornarai,

1. Là où il n'y a ruse, et n'y aura colère.

Que ses vos vida non ai,
Ay!
Qu'ieu aug que la gaita cria :
Via sus, qu'ieu vei lo jorn
Venir après l'alba.

Traduction.

. . . . Que faire,
Voici le jour qui vient et la nuit qui s'en va?
Hélas!
J'entends la guette crier :
En route, allons, je vois le jour
Venir après l'aube.
Douce chose, si je ne vous revoyais
Bientôt, croyez que je mourrais,
Le grand regret me tuerait;
Aussi bientôt je reviendrai
Car sans vous je ne vis pas,
Hélas!
J'entends la guette crier :
En route, allons, je vois le jour
Venir après l'aube.

On appliquait aussi parfois l'aubade aux sujets religieux. Ainsi Bernard de Venzenac (Rayn. t. IV, p. 432) en a fait une de quatre couplets en l'honneur de la Trinité et de la Vierge. Chacun de ces couplets se termine par le mot *Alba,* comme dans les aubades ordinaires; seulement ce mot qui, dans les pièces amoureuses, annonçait le moment où le poëte s'éloignait de sa dame, se rapporte ici aux clartés et aux joies du paradis.

Lo pair' e'l Filh' e'l Sant Spirital
Entre totz tres e Vos Verges Maria
Nos gart, s'ilh platz, del mal fuec infernal
E del turmen que no falh nueg ni dia.

E que fassam totz los siens manaamens
Si que venguam joyos e resplandens
El sieu regne, aissi cum resplan l'Alba.

Guillaume d'Autpol ou d'Autpoul a fait également une hymne à la Vierge en forme d'aubade. Elle a six strophes, chacune de onze vers, toujours terminées par le mot *Alba*. Le refrain est celui-ci :

De pa a ums et clardatz e Alba.

Dans la sérénade, l'amant d'ordinaire gémissait en attendant le soir et en accusant la longueur du jour qui le séparait de sa dame.

PASTOURELLE.

Cette pièce a douze strophes, nous n'en donnerons qu'un fragment. Elle est de Marcabrus

L'autre ier just' una sebissa
Trobei pastora mestissa
De joi et de son massissa.
Si com filha de vilana,
Cap' e gonel'e pelissa,
Vest e camiza treslissa,
Sotlars e caussas de lana.

Ves leis vau per la planissa :
Toza, fi m ieu, res faitissa,
Dol ai gran del ven queus fissa.
Senhor, so m dis la vilana,
Merce Dieus e ma noirissa
Pauc m'o pretz si'l ven m'eissa,
Qu'alegreta soi e sana.

Marcabrus continue, et lui dit qu'elle est sans doute une fille de la campagne bien élevée que son père doit être un

chevalier qui l'aura eue d'une femme de la ville; à quoi elle répond fort à propos :

Don, tot mon linh e mon aire
Vei revenir e retraire
Al' vesoig et a l'araire,
Senher, so m ditz la vilana :
Mas tal se fa cavalgaire,
Qu'atretal deuria faire
Los VI *iorns de la semana.*

Le poëte offre son amour à la bergère, celle-ci le repousse. Marcabrus dit à la bergère :

Toza de vostra figura
No vi autra plus tafura
Ni de son cor plus trefana.

A quoi la bergère réplique :

Don, lonh avetz; no s'atura :
Que tals bad'en la penchura,
Qu'autre n'espera la mana.
(*Hist. litt. de la Fr.*, t. XX, p. 542.)

Traduction.

L'autre jour près d'un plant de sabine, je trouvai une bergère pleine de gaieté et d'esprit. Comme fille de villageoise, elle portait capote, jupon et pelisse, robe et chemise bien repassée, souliers et bas de laine.

Je vais vers elle, à travers la plaine. Jeune fille, lui dis-je, objet charmant, je suis grandement fâché du vent qui vous fatigue. Seigneur, me dit la bergère, grâce à Dieu et à ma nourrice, je crains peu le vent qui me chiffonne, et je suis malgré lui gaie et saine.

Seigneur, tout mon lignage et toute ma famille, je les vois revenir et retourner à la bêche et à la charrue. Seigneur,

ajouta la villageoise, tel se fait chevalier qui devrait faire comme eux les six jours de la semaine.

Bergère, je n'ai jamais vu fille de votre condition si rusée, ni d'un cœur aussi farouche.

Que celui qui a longue route à faire ne s'arrête point; car tel perd son temps devant la peinture, là où un autre espère la personne.

AUTRE PASTOURELLE.

Les pastourelles où figurent des bergers, dit Raynouard (t. II, p. 230), sont rares. Nous en citons d'après lui un exemple.

1.

L'autre ier lonc un bosc fulhos
Trobiey en ma via
Un pastre mout angoyssos,
Chantan, e dizia
Sa chanson : Amors,
Je m clam dels lauzenjadors,
Car la dolors
Qu'a per els m'amia
Mi fay piegz que 'l mia.

2.

Pastre, lauzengier gilos
M'onron chascun dia,
E dizon qu'ieu sui joyos
De tal drudaria
Don mi creis honors,
E non ai autre socors,
Pero'l paors
Que ilh n'an seria
Vertatz, s'ieu podia.

3.

Senher, pus lor fols ressos
De lor gelosia
Ves platz, pauc etz amoros;
Quar lor fellonia
Part mans amadors,
Qu'ieu pert mi dons pels trachors;
Et es errors
E dobla folhia
Qui en lor se fia.

4.

Pastre, ieu no sui ges vos,
Qu'el maritz volria
Bates mi dons a sazos,
Qu'adoncx la m daria;
Quar per aitals flors
Las an li gilos peiors;
Qu'ab las melhors
Ten dan vilania
E y val cortezia.

(Cadenet.)

Traduction de Raynouard.

I.

L'autre jour le long d'un bois feuillu
Je trouvai en ma voie
Un pâtre moult angoisseux
Chantant, et disait
Sa chanson : Amour,
Je me plains des médisants
Car la douleur
Qu'a par eux mon amie
Me fait pire que la mienne.

2.

Pâtre, les médisants jaloux
  M'honorent chaque jour,
Et disent que je suis joyeux
  De telle amour
Dont me croît honneur,
Et je n'ai autre secours;
    Mais la peur
  Qu'ils en ont serait
Vérité, si je pouvais.

3.

Seigneur, puisque leur faux redit
  De leur jalousie
Vous plaît, peu vous êtes amoureux;
  Car leur félonie
Sépare maints amants,
Vu que je perds ma dame par les traîtres:
  Et est erreur
Et double folie
Qui en eux se fie.

4.

Pâtre, je ne suis point vous,
  Vu que le mari je voudrais
Battit ma dame quelquefois,
  Vu qu'alors il me la donnerait;
Car par telle fleur
Les ont les jaloux pires;
  Vu qu'avec les meilleures
Tient dommage vilenie
Et y vaut courtoisie.

BALLADE.

Dans cette pièce le retour fréquent de la même pensée offre à la fois beaucoup de grâce et de naïveté.

Coindeta sui, si cum n'ai greu cossire
Per mon marit, quar no'l voill ni 'l desire,
Qu'ieu be us dirai per que soi aisi drusa,
Coindeta sui;
Quar pauca soi, joveneta e tosa,
Coindeta sui;
E degr' aver marit don fos joiosa,
Ab cui tos temps pogues jogar e rire!
Coindeta sui.

Ja Deus mi sal, si ja sui amorosa,
Coindeta sui;
De lui amar mia sui cubitosa,
Coindeta sui;
Ans quan lo vei, ne soi tan vergoignosa
Qu'en prec la mort q'el venga tost aucire;
Coindeta sui.
Mais d'una ren m'en soi ben acordada,
Coindeta sui,
S'el meu amic m'a s'amor emendada,
Coindeta sui;
Ve'l bel esper a cui me soi donada :
Plang e sospir, quar no'l vei ni'l remire,
Coindeta sui.

En aquest son fas coindeta Balada
Coindeta sui,
E prec a tut que sia loing cantada,
Coindeta sui,
Et que la chant tota domna ensegnada
Del meu ami q'eu tant am e desire,
Coindeta sui.
E dirai vos de que sui acordada,
Coindeta sui,
Q'el meu amic m'a longament amada,
Coindeta sui;
Ar li sera m'amor abandonada,
E'l bel esper q'en tant am e desire
Coindeta sui.

(Anonyme. — Rayn., t. II, p. 243.)

Quoique le genre lyrique ait été surtout cultivé par les troubadours, il ne faudrait pas restreindre toute leur poésie à ce genre seul. Ce serait renouveler l'erreur de Legrand d'Aussy déjà réfutée au siècle dernier. Ils se sont exercés encore dans beaucoup d'autres compositions. Il y en a d'assez bizarres.

Il nous reste de Rambaud d'Orange, l'un de nos plus anciens troubadours connus, une pièce accompagnée d'explications et de commentaires en prose. Ces réflexions placées entre chaque couplet servaient à en développer le sujet et à fixer l'attention des auditeurs. Celle que cite Raynouard (t. II, p. 248) est la seule qui soit parvenue jusqu'à nous.

Nul poëme ne leur était plus familier que l'Épître « Des supplications, des remercîments, des conseils, des instructions de morale ou de piété, tels étaient les sujets ordinaires de l'Epître. » Elle n'était point divisée en strophes. Presque toujours elle était en vers au-dessous de dix syllabes, de même mesure pour toute la pièce et à rimes plates. L'épître amoureuse et légère prenait fréquemment le nom de *donaire* ou celui de *salutz*. *Donaire* indiquait une pièce qui commençait et se terminait par le mot *dona*.

Sous le titre d'*Ensenhamen*, les poëtes donnaient soit à quelque jeune fille, soit à quelque jeune garçon (damoisel), des préceptes de conduite, de politesse et de savoir-vivre. Amanieu des Escas nous a laissé deux de ces pièces. Il s'y trouve quelques détails intéressants sur l'état des sciences et des arts, sur l'éducation et les mœurs de l'époque. C'est le genre didactique.

C'est à ce titre que nous donnons les fragments qui suivent.

ENSENHAMEN

CONSEILS ADRESSÉS A UNE JEUNE FILLE.

Et Enans que us cordetz [1]
Lau qu'el bras vos lavetz [2],
E las mas e la cara [3];
Apres, Amigua cara,
Cordatz estrechamen
Vostres bras ben et gen;
Ges las onglas dels detz [4]
Tan longas non portetz
Que y paresca del nier, [5]
Bel ab cor plazentier [6],
E sobre totz gardatz
Que la testa us tenhatz
Pus avinen de re, [7]
Car so c'om pus ne ve [8]
Devetz may adzautir [9];
E deuriatz blanchir
Vostras dens toz matis;
Et enans c'om vos vis
Far tot can dig vos ai;
E devetz aver mai
Un bel, clar mirador [10],
En que vostra color
Remiretz e la fassa;
Si a ren que us desplassa [11]
Faitz y emendaso.

A ces conseils et à beaucoup d'autres, il ajoute celui-ci de ne proposer que des jeux partis plaisants et courtois. « Si aucun homme, dit-il, vous somme et

1. Laciez. — 2. Je loue. — 3. Visage. — 4. Point. — 5. Noir. — 6. Affable. — 7. Plus avenante que toute chose. — 8. Ce qu'on voit le plus. — 9. Embellir. — 10. Miroir. — 11. S'il y a chose qui vous déplaise.

vous requiert d'amour, point ne soyez de revêche compagnie; défendez-vous par des discours agréables; et s'il vous tourmente tellement que son entretien vous importune, demandez-lui quelles dames sont les plus belles des dames de Gascogne ou des Anglaises, quelles sont les plus courtoises, les plus loyales, et les meilleures; et s'il vous dit que ce sont les dames de Gascogne, répondez-lui sans crainte : Seigneur, sauf votre honneur, les dames anglaises sont plus belles que celles de tout autre pays. S'il est pour les Anglaises, répondez-lui : Ne vous déplaise, seigneur, plus belle est la Gasconne. Et vous le mettrez de la sorte en souci »

S'en aquella sazo
Negus homs vos somo
E us enquier de domney
Ges per la vostra ley
Vos no siatz estranha
Ni de brava companha;
Defendetz vos estiers
Ab bels ditz plazentiers :
E si fort vos enueia
Son solatz e us fa nueia,
Demandas li novelas,
Cals donas son pus belas
De Gascos o Englezas
Ni cals son pus cortezas,
Pus lials ni pus bonas;
E si'l vos ditz Guasconas,
Respondetz ses temor :
Senher, sal vostr'onor,
Las donas d'Englaterra
Son gensor d'autra terra;
E si'l vos ditz Engleza,
Respondetz : Si no us peza,
Senher, genser es Guasca :
E metr'er l'etz en basca.

Au damoisel, il recommande, s'il veut être honoré

et vivre considéré dans le siècle, s'il veut être aimé et agréé par les dames, d'être libéral, franc, hardi, de gracieux parler... Soir et matin, semaines, mois, années soyez fidèle à votre dame, tellement qu'elle vous trouve chaque jour disposé à faire ses volontés :

Mas si voletz honor,
E vieur'el segl'onratz,
E voletz estr' amatz
Per donas e grazitz,
Larcx e francx ed ardilz
Siatz e gen parlans...
Perque sers e matis,
Semanas, mes et ans
Vuel siatz fis amans
A vostra dona, aisi
Que us truep tot jorn acli
A far sas voluntatz...
(*Hist. litt. de la Fr.*, t. XX, p. 528.)

On peut rattacher à ce genre des poésies scientifiques, telles que le *Bréviaire d'amour* d'Ermenguau; un *Traité sur la chasse au vol,* par Daudes de Prades; des *Instructions aux jongleurs*, par Giraud de Cabreira et par Giraud de Calanson, et le *Trésor,* de Pierre de Corbiac.

Le premier de ces ouvrages est un vaste traité qui comprend les sujets suivants : la sphère de Dieu, l'existence de Dieu, la cour céleste, la nature des démons, leurs noms, leur demeure, leur pouvoir sur la race humaine, le premier homme, sa faute; vient ensuite une description physique du monde, du firmament, des corps animés, des éléments. La vertu des pierres précieuses, les seize vents, les nuages, les saisons, les six âges du monde, les propriétés et la nature des plantes, des arbres, des oiseaux, des poissons, des animaux carnivores, occupent ensuite l'auteur et forment une espèce d'encyclopédie de l'histoire naturelle. L'homme a enfin son tour. L'histoire du genre humain,

la philosophie morale, le droit naturel, le droit des gens, les dogmes religieux, l'histoire de l'Eglise, des formules de prières, les diverses conditions sociales, empereurs, rois et princes, bannerets et châtelains, chevaliers et autres gens de guerre, avocats, médecins, bourgeois, marchands, ouvriers, etc.; l'histoire du Christ; des considérations sur l'amour, les dangers de cette passion, les opinions contradictoires des troubadours, l'éducation des enfants: voilà un aperçu de ce que contient ce vaste traité, qui n'a pas moins de vingt-sept mille vers. Il fut entrepris vers l'an 1288.

Le *Trésor,* de Pierre de Corbiac, ne renferme que huit cent quarante vers alexandrins monorimes. Ce n'est pas une encyclopédie complète. L'auteur n'a mis dans son œuvre que l'énumération des objets qu'il a étudiés lui-même. La création, une histoire de la religion en esquisse, quelques notions sur les sept arts libéraux, des renseignements sur la musique que le poëte se flatte de connaître, suivant la méthode de Guy d'Arezzo et de Boèce, ont déjà été indiqués plus haut par nous. Pierre de Corbiac se vante encore de connaître la géographie, l'astronomie, le calendrier, la médecine, la chronologie, la mythologie, l'histoire (telle qu'on la savait d'après les romans), sans parler de la nécromancie, de la géomancie et de la science augurale.

Il attache du reste beaucoup de prix à son trésor; voici ce qu'il en dit :

Qu'ieu n'ai un ric thezaur amassat clars e gens,
Et es pus pretios, pus cars e pus valens
Que peiras preliozas ni fis aus ni argens;
Ja laire[1]*, no s'en meta en grans aspiramens*
Que no m pot esser toutz[2] *ni emblatz furtilmens.*

(Rayn., t. V, p. 310.)

On croit que Pierre de Corbiac mourut vers 1260.

1. Larron. — 2. Enlevé.

Nous aurons complété cet aperçu, en désignant des pièces morales comme la vie de Boèce; certaines compositions d'Arnaud de Mareuil, de Bertrand Carbonel, de Folquet de Lunel, etc.; des poésies ascétiques, comme les mystères, la complainte de Saint-Estève, la poésie des Vaudois ou *Nobla Leyczon.*

Mention doit être faite aussi d'une pièce de Pierre Cardinal, où l'on voit que l'apologue n'avait pas été délaissé par les troubadours. C'est la fable de la pluie (Rayn. t. IV, p. 366). Le poëte suppose qu'en une cité tomba jadis une pluie qui rendit tous les habitants insensés; un, sans plus, avait échappé. Au milieu de ses semblables en délire, il est le seul sage, et c'est lui qu'on traite comme un fou. « Cette fable, dit le poëte, en forme de morale, est, dans ce monde, semblable aux hommes qui l'habitent. Ce siècle même est la cité qui est toute pleine d'insensés, » etc. Cette pièce unique dans son genre est curieuse, elle méritait de n'être pas oubliée.

La poésie narrative n'a jamais été la partie la plus brillante de la poésie méridionale.

Les *Novas,* ou novelles, étaient de petits poëmes dans lesquels les troubadours retraçaient souvent des anecdotes galantes relatives aux seigneurs, aux chevaliers, aux dames. Une versification facile, un rhythme presque toujours harmonieux, une naïveté agréable, des traits piquants, des allégories quelquefois ingénieuses : tels sont les principaux caractères qui distinguent ce genre. La novelle n'était pas divisée en couplets et les vers étaient ordinairement au-dessous de dix syllabes, et à rimes plates. (Rayn., t. II, p. 274.)

Nous n'avons qu'un exemple de ce poëme : c'est la novelle d'Arnaud de Carcassès, qui a pour titre le *Perroquet* (papagai). « L'esprit brillant de la chevalerie s'y confond, dit Raynouard, avec le goût anacréontique des fictions extravagantes de l'Orient. » Il s'agit en effet d'un perroquet, dont les artifices et le langage servent les amours d'une dame et d'un chevalier. (Rayn., t. II, p. 275.)

Les partisans du midi ont longtemps fait honneur à la Provence de grandes compositions chevaleresques. Dans leur prévention, ils allaient jusqu'à prétendre que les poëtes du nord étaient les tributaires des troubadours, et qu'ils leur devaient la plupart de leurs chansons de geste. Ces prétentions exagérées ont été mises à néant par la critique moderne. Fauriel, avant de mourir, a pu se convaincre de son erreur. La langue d'oïl eut son originalité profonde dans l'invention et la composition de ces poëmes que l'on ne craint plus d'appeler les *épopées françaises*. Quoique la Provence ait eu des traditions qui lui furent particulières, il faut reconnaître qu'elle n'a pas su en tirer le même profit que les trouvères pour leurs héros. Raymond Vidal, dans sa grammaire, a consacré cette faiblesse. Diez cite six romans échappés au naufrage, *Gérard de Roussillon* (commencement du XIIe siècle, sinon plus haut), *Jaufre, Philomena, Ferabras, Blandin de Cornouailles, Flamenca*. Il y joint encore le roman de la *Belle Maguelone*, écrit avant la fin du XIIe siècle par Bernard de Tréviez, chanoine de Maguelone.

C'est là une bien mince gloire.

Le roman de *Philomena* est écrit en prose; c'est l'histoire de la fondation de l'abbaye de Notre-Dame de la Grasse, près de Carcassonne. On avait cru d'abord cette pièce fort ancienne; on la rapportait au règne de Charlemagne. Des études plus sérieuses ne permettent pas d'en placer la composition avant l'an 1226.

Philomena passait pour être un historiographe de Charlemagne. Le récit qui porte son nom nous est parvenu en provençal et en latin. Quel est le texte original? Fauriel, après avoir recommencé à diverses reprises l'examen de cette question, en était venu, dit M. V. Le Clerc (*Histoire littéraire de la France*, t. XXI, p. XXXII), à reconnaître et à dire que la rédaction romane n'était qu'une mauvaise version faite au XIVe siècle.

Fauriel réclamait aussi pour la Provence le roman de

Ferabras, dont nous avons une rédaction française. Le trouvère, d'après lui, n'avait fait que traduire l'œuvre originale d'un troubadour. Déjà Uhland (Diez, p. 209) s'était prononcé pour une origine française. Il reste démontré aujourd'hui que la bibliothèque de Paris possède sous ce titre : *Roman de Fierabras d'Alixandre* (mss 180), un texte plus ancien que le provençal, versifié dans l'idiome des trouvères. M. Guessard a fait voir, en outre, jusqu'à l'évidence, que le rimeur méridional n'a fait que traduire, vers pour vers, l'œuvre d'un autre poëte ; qu'il s'est contenté de donner à la rime une forme provençale. Ce qui ne lui a pas été possible partout.

Il a bien pu faire de *juger, jutgar,* d'*aombrer, azombrar,* d'*escouter, escoutar,* de *loer, lauzar ;* mais, dit M. Léon Gautier, quand il s'est vu aux prises avec des mots français tels que *cavalier, molher, avertier, dreyturier, mestier, olivier,* le pauvre plagiaire s'est trouvé dans un grand embarras ; il ne pouvait forger, il ne pouvait introduire dans son poëme des barbarismes tels que *cavalar, molhar, dreyturar, aversar,* etc. Qu'a-t-il fait? il s'est héroïquement décidé à laisser les mots français eux-mêmes, ces mots qu'il ne pouvait point traduire.

De là, dans la chanson de Fierabras, des couplets qui commencent par des rimes en *ar* et se terminent par des rimes en *ier.* (*Les Epopées françaises*, t. I, p. 107.)

Fauriel n'hésitait pas à attribuer une origine provençale même aux romans de la *Table ronde.* C'est ainsi qu'il n'était pas éloigné de faire honneur de *Joffré et de Brunissende* au célèbre troubadour Giraud de Borneilh. En donnant à Arnauld Daniel le roman de *Lancelot du Lac,* il s'appuyait sur l'autorité de l'imitateur allemand, Ulrich de Zazichoven, qui le désigne nominalement comme son devancier. Il aurait fallu, en produisant le texte sur lequel a travaillé Zazichoven, dissiper le doute qui reste encore à éclaircir, à savoir si l'auteur allemand s'est servi

d'un texte provençal ou français. Toujours est-il que les autres *lancelots* en ancien allemand avouent pour type le *Lancelot* de Gauthier Map. Malgré le témoignage de Dante, qui attribue à Arnaud Daniel un talent supérieur dans la composition des romans :

Versi d'amore e prose di romanzi
Soverchiò tutti,
(*Purg.*, XXVI, 118. — Rayn. t. II, p. 318.)

il est impossible de maintenir les prétentions de Fauriel sur Lancelot du Lac.

La critique moderne s'accorde à laisser à la Provence l'invention et la composition du roman de *Girart de Roussillon*. Ce doit être, à ce qu'il paraît, son seul titre de gloire en ce genre. Il n'est pas sans valeur, car le vieux poëme est un chef-d'œuvre comparable et même supérieur, dit M. Léon Gautier, à toutes nos chansons de geste, si nous en exceptons la *Chanson de Roland*.

Cet ouvrage, dit Fauriel, qui paraît être du XIIe siècle, a pour sujet les démêlés du duc Girart avec Charles le Chauve, que le poëte romancier, par une méprise à laquelle on peut mesurer son ignorance, confond avec Charles Martel. Ces démêlés sont tous relatifs à la possession du duché de Bourgogne, ou, pour mieux dire, du merveilleux château de Roussillon que Charles veut, à tout prix, enlever au duc. Si Girart figure dans l'action en qualité de tuteur du jeune Charles. roi de Provence, ce n'est que de la manière la plus vague et la plus indirecte...

Les guerres qui sont la conséquence des démêlés de Girart, l'inexprimable degré d'infortune où il finit par tomber avec sa femme Berte, leur résignation à supporter l'un et l'autre des misères qu'ils n'ont pu imaginer qu'en les éprouvant, la restauration imprévue du chef rebelle par l'intermédiaire de l'impératrice, c'est tout ce qui constitue le fond, la substance du poëme de Girart de Roussillon; et tout cela se

développe et marche habituellement avec une simplicité vraiment épique, avec assez d'ordre et de suite, non sans intérêt ni sans beautés. (Fauriel, *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 170.)

L'action de ce roman embrasse une période de vingt-deux ans. Elle se développe en huit mille vers de dix syllabes à rimes consécutives. La Bibliothèque nationale de Paris en possède le manuscrit unique. Celle de l'Arsenal en a une copie moderne, faite page pour page.

Du reste, si les troubadours ne composaient pas d'original les poëmes qui doivent rester l'apanage de la langue d'oïl et de la France du nord, ils n'en ignoraient aucun. Ils se faisaient une gloire de les chanter. On en trouve dans leurs œuvres une liste plus complète que celle que nous possédons aujourd'hui. Le mérite d'un troubadour était de savoir le plus qu'il pouvait de ces romans si chers à la société d'alors. Il faudrait donc bien se garder de prendre pour autant de personnages tirés de l'imagination des troubadours tous ces preux, dont les noms ont été cités par Giraud de Cabreira, par Giraud de Calanson et par tant d'autres.

Personne du moins ne conteste à la Provence la légende de *saint Honorat* et plusieurs autres pièces de ce genre, non plus qu'un poëme historique en vers provençaux sur la croisade contre les albigeois[1]. (Paris, Impr. roy., 1837, in-4.)

On l'avait attribué à Guillaume de Tudela, désigné comme l'auteur dans le cours du poëme et d'ordinaire réputé tel. Fauriel a prouvé que son nom est une interpolation : qu'il faut rendre l'œuvre à un troubadour du comté de Toulouse. « Instruit par des témoins oculaires, ou spectateur lui-même du drame sanglant, il nous raconte les péripéties de cette guerre, de 1209 à 1219. Ses opinions le rangent d'abord sous

1. Vict. Le Clerc, *Hist. litt. de la Fr. au* XIV*e* *siècle*, p. 478.

la bannière des croisés; il plaide leur cause, mais à la fin ses sympathies sont acquises au parti vaincu, immolé. » (Diez, p. 220.)

Raynouard a publié un extrait du *Mystère des vierges sages et des vierges folles.*

Cette pièce, où les interlocuteurs parlent tantôt latin et tantôt roman, ne suffit pas pour donner à la civilisation provençale la gloire d'avoir eu un théâtre.

L'ange Gabriel s'adresse ainsi aux vierges :

Oiet, virgines aiso que vos dirum
Aisex presen, que vos commandarum :
Atendet un espos, Jeshu Salvaire a nom.
Gaire noi dormet
Aisel espos que vos hor' atendet,

Venit en terra per los vostre pechet :
De la vergine en Bethleem fo net,
E flum Jordan lavet e bateet;
Gaire noi dormet, etc., etc.

LES VIERGES FOLLES (en latin).

Nos vergines que ad vos venimus,
Negligenter oleum fundimus,
Ad vos orare, sorores, cupimus
Ut in illas quibus nos credimus.
Dolentas chaitivas trop i avem dormit. (Provençal.)

LES VIERGES SAGES.

Nos precari, precamur, amplius,
Desinite sorores otius;
Vobis enim nil erit melius
Dare preces pro hoc ulterius.

De nostr' oli queret nos a doner;
No n'auret pont, alet en achapter
Deus merchaans que lai veet ester,
Dolentas chaitivas, etc.

LES MARCHANDS.

Donas gentils, no vos covent ester
Ni lojamen[1] *aici ademorer.*
Cosel queret, no'n vos poem doner;
Queret lo deu chi vos pot coseler[2].

Alet areir[3] *a vostre saje seros*[4],
E preiat las per deu lo glorios,
De oleo fazen socors a vos :
Faites o tost.

Il faut en dire autant de « cinq belles tragédies », attribuées par Pistoleta, qui n'est point l'ancien troubadour, à un poëte qui serait mort du poison vers l'an 1321. « Les quatre premières, dit Victor Le Clerc (*Hist. litt. du* XIVe *siècle*, I, 477), faisaient allusion par leur titre aux quatre maris de la reine Jeanne de Naples, comtesse de Provence, l'*Andriasse*, la *Taranta*, la *Malhorquina*, l'*Allamanda*; la cinquième s'appelait, du nom de la reine, la *Johannada*. » Il ne faudrait point chercher ici des tragédies dans le vrai sens du mot. Depuis la chute du théâtre antique, un récit dialogué se nommait comédie, lorsqu'il était gai ou satirique; tragédie, lorsqu'il était triste. Nous savons (*Hist. litt. de la Fr*, t. XXII, p. 39) que, dès le IXe siècle, une histoire de la famille des Atrides, en vers hexamètres, a pour titre : *Orestis tragœdia.* Au XVe siècle, un récit, avec dialogue, de la mésaventure de deux hommes qui étaient tombés dans un piége à loup, porte encore le même titre *tragœdia*... En prose, une complainte sur le désastre de Poitiers et la prise du roi Jean s'appelle *Tragœdia super captione regis Franciæ Johannis.* Telles pouvaient être les tragédies sur Jeanne de Naples.

Cependant nous ne devons pas laisser ignorer qu'on

1. Longuement. — 2. Conseiller. — 3. Sur vos pas. — 4. Sœurs.

a retrouvé (1858), parmi les minutes d'un notaire de Manosque, quelques pages d'un mystère provençal. Il porte ce titre latin : *Ludus sancti Jacobi.* « Ces fragments, transcrits vers l'an 1495, sont plus anciens, et d'une langue qui échappe souvent à l'intelligence du copiste. Les jeux de scène sont marqués en latin : *Bibit. Tunc ambulant per itinera. Tunc bibant et comedant. Tunc vadant ad hortum cum hospite.* Le père, la mère et le fils vont en pèlerinage à Saint-Jacques, et il paraît que le fils est tenté par Satan, qui emploie, pour le perdre, la jeune fille de l'hôte, Béatrix. Un fou, des diables, un style plat, des vers incorrects, il n'y a rien qui ne ressemble à tant d'autres mystères. » (Le Clerc, *Hist. litt. du* XIVe *siècle,* t. I, p. 478.)

Tels sont à peu près tous les genres où s'exercèrent les troubadours.

De 1090 à 1290, s'écoulent les plus belles années de la littérature provençale. La guerre des albigeois fut pour elle le signal de la décadence.

Déjà au XIIe siècle les troubadours avaient pris l'habitude d'aller porter leurs vers et leurs talents dans les petites cours de Toscane et de Lombardie, ou chez les princes de la Castille et de l'Aragon. Les ravages de la guerre des Albigeois les forcent au XIIIe siècle de chercher un asile dans ces pays étrangers.

Au même moment, chassés à leur tour de leur patrie par l'excès des troubles civils ou par la férocité de quelques tyrans, des poëtes, nés à Venise, à Mantoue, à Ferrare, à Gênes, à Pistoie, et chantant en langue provençale, se réfugient en Provence et dans le Languedoc. Ils vont encore animer par leurs chansons les cours de Marseille, d'Aix et de Toulouse.

Barral des Baux, dernier vicomte de Marseille qui ait tenu une cour ; Alphonse II, comte de Provence, et Garsende de Sabran, sa femme, poëte elle-même ; Raymond Bérenger IV, et sa femme, la belle Béatrix de Savoie ; Raymond VI et Raymond VII, comtes de Toulouse, que la plupart des troubadours ne cessèrent

d'honorer et de défendre de tout leur pouvoir ; dans l'Aragon, Jacques ou Jaimes Ier et Pierre III, son fils; dans la Castille, Alphonse IX, Ferdinand III, Alphonse X, mort en 1284 ; tous ces princes protégèrent encore la poésie. Ils ne purent lui rendre son premier éclat (*Hist. litt de la Fr.*, t. XIX, p. 443.)

La domination française établie dans le midi lui donna le coup mortel. Béatrix, veuve de Raymond Bérenger (1245), devint l'épouse de Charles d'Anjou. Ce prince ne continua pas aux troubadours la protection que leur accordait son prédécesseur. « Occupé de guerres et d'intrigues, l'avide et impérieux Charles d'Anjou avait peu de loisir à donner aux lettres et aux beaux-arts. Sous son règne, perpétuellement agité, l'esprit du gouvernement changea totalement. Les poëtes Castellane et Allamanon lui en font d'amers reproches dans leurs sirventes. Le troubadour Granet l'accuse ouvertement de rapacité et d'avarice. Bartholomeo Zorgi va jusqu'à dire que les hommes aimables (apparemment les poëtes) vivront honnis sous son règne, tant il leur a été contraire. » (*Ibid.*, p. 444.)

La poésie ne fut guère plus favorisée à la cour d'Alphonse de Poitiers. Les chants des poëtes ne sont plus remplis que d'invectives contre le siècle et les vices. Il en est deux qu'ils poursuivent surtout : l'avidité des hommes corrompus qui, pour s'enrichir rapidement, s'efforcent d'envahir la propriété d'autrui, et le dédain des grands pour les plaisirs de l'esprit qui faisaient autrefois le charme des sociétés polies.

Tout n'était pas faux dans ces plaintes. Elles peuvent être exagérées, mais elles n'avaient que trop de raisons pour se produire. La vie des contrées méridionales avait perdu sa libre aisance. Des familles avaient été détruites, d'autres avaient été proscrites; presque toutes étaient appauvries. A la joie avait succédé un esprit de sombre tristesse et de défiance.

« Plus je vois notre siècle, disait Guillaume Fabre, de Narbonne, sous le règne d'Alphonse de Poitiers, plus il me paraît corrompu et souillé... Point de sin-

cérité, partout le mensonge... Envier les dons faits à autrui, désirer avidement l'héritage étranger, voilà nos mœurs.. Joies et divertissements, belles et hautes qualités, nous voyons cela rarement... Les cours, la magnificence, les honorables dons, ils les appellent des folies : »

Qu'apellan nesciatge
Cortz e bobans e dos honratz.
(*Hist. litt. de la Fr.*, t. XIX, p. 445.)

« Le siècle est changé, dit Allamanon, sous Charles d'Anjou, je n'oserais aujourd'hui célébrer le mérite des dames; je craindrais d'être blâmé, condamné. C'est le roi de Castille (Alphonse X) qui rétablira les joies, les amusements des troubadours, car ils ne viendront point d'ailleurs. »

Les chants des troubadours ne devaient pourtant pas cesser de sitôt. On continuera encore jusqu'au xive siècle à tout écrire en vers. Épîtres, contes, hymnes religieuses, à tout il faut la rime et la mesure. « Si l'on adressait moins d'aubades à des dames et à des cavaliers obligés de se séparer au point du jour, on en composait plus souvent en l'honneur de la Vierge, de la Trinité ou des saints. L'*aubade* se chantait dans les églises, au son des fifres, des tympanons et des tambourins, devant l'autel de la Vierge en couches. L'Inquisition elle-même essayait quelquefois de justifier par des arguments mis en vers ses horribles holocaustes. » (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XIX, p. 446.)

Il serait moins juste de dire, avec l'auteur de l'article auquel nous faisons ces emprunts, que la langue n'offrait aucune altération ; que l'art acquérait de la facilité sans trop perdre de sa grâce. Il n'y eut plus de poètes comme Bertrand de Born, Arnaud de Mareuil ou Bernard de Ventadour.

Le xive siècle acheva les funérailles de la poésie provençale. La preuve qu'elle se mourait, c'est qu'on cherchait à la ranimer. On a cru pouvoir placer

en 1323 la lettre où le collége des Sept Troubadours invitait tous les poetes de la langue d'oc à une fête fixée au 3 de mai de l'année suivante, et promettait à l'auteur du meilleur poeme une violette d'or; en 1324, l'inauguration de ces récompenses, *joyas del gay saber*, par le sirvente d'Arnaud Vidal pour la sainte Vierge, et, l'année d'après, par la chanson de R. d'Alayrac, prêtre albigeois; en 1348, l'examen de la grande poétique rédigée par le chancelier de la Compagnie, Guillaume Molinier; en 1356, la publication de cet ouvrage, et l'adjonction de l'églantine et du souci; en 1388, la demande faite par Jean, roi d'Aragon, au roi de France, Charles VI, de lui envoyer des poëtes toulousains pour établir le gai savoir à Barcelone

Quant à Clémence Isaure, qui passe pour avori fondé les jeux floraux, il faut dire avec Victor Le Clerc : « On n'est pas assez sûr qu'elle ait vécu pour dire qu'elle soit morte en 1512. » (*Histoire littéraire du* XIVe *siècle*, t. I, p. 475.)

Nous avons des détails sur ce siècle par Jean de Notre-Dame (Lyon, 1515, m. en 1590), le biographe fabuleux des troubadours. Tout en reconnaissant qu'il a mis un tel désordre dans les annales littéraires de son pays, qu'il n'y a presque pas un seul nom, une seule date, un seul titre d'ouvrage, qui n'ait donné lieu à des inexactitudes, Victor Le Clerc (*ib.*, p. 476) ajoute : « Il n'a pas cependant tout défiguré ; il semble quelquefois l'écho fidèle de la tradition ; et quoique ses grandes autorités, le moine de Montmajour, le moine des Iles d'or, Hugues de Saint-Césaire, ne reparaissent aujourd'hui nulle part, on peut croire qu'il en avait vu quelque chose. S'il est vrai que le premier soit mort en 1355 et le second en 1408, leur copiste, du moins pour ces dernières années, deviendrait un peu moins suspect. Ce qu'il dit de Rostang Berenguier, de Marseille, qui avait écrit contre les templiers et qui déposa contre eux dans le procès; les détails qu'il donne sur les gentilshommes poëtes de la cour de Philippe le Long; plusieurs autres crcionstances que l'histoire ne

contredit pas, nous engagent à tenir compte de ses récits. » (*Hist. litt. du* XIVe *siècle*, t. I, p. 476.)

A la cour du comte de Poitiers, le futur roi Philippe le Long, malgré le témoignage contraire de Guillaume Fabre, on continuait à rimer en provençal. Ses poëtes s'appelaient Peyre Milhon, son premier maître d'hôtel; Bernard Marchis, son chambellan; Peyre de Valieras, son valet tranchant; Ozil de Cadors, un de ses écuyers; Loys Emeric, un de ses secrétaires; Giraudon le Roux, Aimeric de Sarlat, Guilhem des Almarics, enfin Pistoleta.

« Jean de Notre-Dame sait les noms de leurs maîtresses, les chansons qu'ils ont faites pour elles, et, comme on est disposé à le croire, on ne voudrait pas qu'il ajoutât qu'ils périrent tous ensemble, victimes du ressentiment des Juifs, qui, en 1321, irrités de l'exil prononcé contre eux par le roi Philippe, se réunirent, dit-on, aux lépreux pour empoisonner les eaux. C'est ce qu'il prétend avoir lu dans le moine des Iles d'or et dans saint Césaire. » (*L. c.*, p. 477.)

Même au temps des Geoffroi Rudel et des Bertrand de Born, les imaginations méridionales n'avaient pu produire de grands récits poétiques; au XIVe siècle, elles deviennent tout à fait stériles. A peine y aurait-il à citer en ce genre quelques poésies populaires, comme pourrait être, en 1367, à condition de l'admettre pour authentique, ce chant languedocien appelé *la Bertat*, sur l'expédition de Bertrand Du Guesclin en Espagne, où, deux ans auparavant, il avait emmené quatre cents Toulousains.

Là, comme ailleurs, dit Victor Le Clerc (*l. c.*, p. 479), la prose arriva à la première place. On met en prose la chronique rimée sur la *Guerre des Albigeois*. Nul poëte ne saurait alors être égalé au prosateur Ramon Muntaner, qui écrivait en 1325, à Valence, sa *Chronique catalane*.

Nous avons encore, sous ce titre de *Flors del gay saber ou Leys d'amor*, un long ouvrage didactique soumis en 1348 au corps des Sept Troubadours de

Toulouse, et publié huit ans après leur approbation. Rien de plus confus, dit Victor Le Clerc, que ce recueil des règles, rien de plus triste que ce manuel du gai savoir. Dans les pièces qui remportèrent les premières couronnes on ne distingue aucune trace d'inspiration. Elles n'offrent qu'un agencement plus ou moins adroit de syllabes. Les traités didactiques ne pouvaient plus rien pour vivifier le talent. Expliquer les œuvres de l'ancienne poésie « par un nombre infini de petites remarques sur les diverses formes de couplets, sur les voyelles *plenisonnantes, semisonnantes, utrisonnantes,* sur les rimes *estropiées, accordantes, ordinales,* » ce n'était pas lui rendre des poëtes. (*Histoire littéraire du* XIV[e] *siècle,* t. I, p. 480.)

On lit dans ces volumes que l'on commençait alors à transporter dans la poésie des troubadours le rondeau français : *Alqu comenso far redondels en nostra lengua, los quals solia hom far en frances.* Cet emprunt fait à la langue d'oïl par la langue d'oc n'était pas de nature à la préserver de sa chute. C'est du moins une preuve nouvelle des emprunts que nous faisait la littérature du midi[1]. On a vu des troubadours

1. Diez a traité sommairement cette question dans la cinquième partie de son ouvrage. Il se croit obligé de reconnaître la priorité des Provençaux dans les chansons. Elles apparaissent en France vers la fin du XII[e] siècle, avec Chrétien de Troyes, et leur usage ne devient général qu'au XIII[e] siècle. Des deux chanteurs qui se disputent cette gloire, le tenant des Provençaux maintient qu'ils ont inventé le service des dames (servirs), ce qui équivaut à dire le genre de poésie consacré à l'adulation du beau sexe. L'antagoniste, qui vante exclusivement les bons repas du nord de la France, n'en disconvient pas, accorde au midi d'être le pays du chant, puis s'écrie : « Parlez-leur de cela, vos affamés vous répondront par des chansons, mais ne vous empliront pas la panse. » Les trouvères rappellent souvent leurs voyages en Provence. Gibert de Montreuil intercale textuellement dans son roman,

traduire même des chansons de nos poëtes du nord. (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XXIII.)

Là s'arrête cette littérature si longtemps brillante. Ses destinées sont à jamais finies. « Un dialecte provincial, un patois, a succédé à cette gloire littéraire. » Jean de Nostre-Dame l'a dit avec douleur, et on pouvait le dire longtemps avant lui : « Nostre langue provençalle s'est tellement avallée et embatardie, que à peine est-elle de nous, qui sommes du pays, entendue. » (Victor Le Clerc, *Hist. litt. du* XIV[e] *siècle*, t. I, p. 481.)

---

deux chansons de Bernard de Ventadour. Les trouvères paraissent avoir inventé la romance. Il y a des pièces qui se retrouvent dans les deux langues, ainsi par exemple la chanson de *Richard Cœur de lion*. L'original pourrait être aussi bien français que provençal. Dans la poésie narrative les trouvères reprennent l'avantage. Les chanteurs bretons à un certain moment envahissent le midi. Pierre de Mala se plaint de leur affluence importune. Folquet de Marseille parle des *fais de Bretanha;* Giraut de Cabreira invite les jongleurs à terminer leurs chants par une modulation bretonne (tempradura). Le roman de Jaufre mentionne un lai breton connu.





CHAPITRE III.

LANGUE D'OÏL. — LITTÉRATURE FRANÇAISE. POÉSIE ÉPIQUE OU MIEUX NARRATIVE.



Nous avons recueilli les seuls textes de la langue d'oïl qui nous soient parvenus : le *chant d'Eulalie* et le *Fragment de Valenciennes*. C'est là tout ce que nous avons du xe siècle. Ces morceaux nous ont permis de voir ce que c'était alors que la langue française. A peine débarrassée du latin, elle est loin d'être un instrument parfait. Il lui manque la fermeté; elle n'a pas davantage l'unité. Comme elle se parle dans les pays qui bordent la Loire, dans le Maine, dans l'Anjou; dans la Neustrie, qui deviendra la Normandie; dans la Picardie, dans le pays wallon, dans une partie de la Lorraine, de la Bourgogne, et dans la contrée qu'arrosent la Seine et la Marne, elle se divise en différents dialectes. Ces dialectes, contemporains de la création même des langues romanes, répondaient en quelque sorte à la situation politique du pays. La féodalité avait morcelé le territoire en fiefs, la langue se partageait aussi en dialectes. Non que la féodalité les eût fait naître; mais, suivant M. Littré, elle soutint ces diverses langues locales, jusqu'à ce que l'une d'elles reçût des temps une prédominance victorieuse. Ces dialectes étaient : le bourguignon ou langue de l'est; celle du centre français; celle de l'ouest ou normand; celle du nord ou picard. De bonne heure on désigna sous le nom de langue française tout ce qui s'écrivait soit en normand, soit en picard, soit en langage du centre. Il faudra du temps, trois siècles, pour que la

France arrive à une langue commune. Aux XIe, XIIe et XIIIe siècles. le francais se partagera entre des dialectes « égaux de naissance et égaux en droits ». Dans cet état il produira néanmoins une quantité d'œuvres diverses où l'imagination et la poésie donneront une brillante image de notre nation.

Après une période obscure de pénible débrouillement, on voit, au XIe siècle, apparaître une littérature française. Elle remonte en effet jusque-là. A partir de l'an 1000 les Français s'essayèrent dans leur propre idiome à des compositions littéraires On n'a, il est vrai, qu'un très-petit nombre de pièces assignées par une date positive à un temps si reculé. « Mais, dit M. Littré, toutes les fois qu'on étudie les monuments appartenant avec certitude au XIIe siècle, on est conduit par toutes sortes d'indices à reconnaître que, dès avant ce XIIe siècle, il existait des œuvres en langue française. »

C'est au XIe siècle que revient l'honneur d'avoir vu naître nos chansons de geste et surtout celle de Roland. Le génie français se révèle à son premier essor. Il crée des épopées nationales avec la même prodigalité d'invention originale que celui de la Grèce.

Chaque état de civilisation produit une littérature qui lui répond. Les Français du nord, empreints de l'esprit germanique militaire et chevaleresque, se firent une poésie où l'on retrouve ces principaux caractères. Etablis dans leurs nouvelles conquêtes, ces peuples venus des rives du Rhin étaient dans les meilleures dispositions pour enfanter quelque épopée nouvelle : leur génie n'y manqua. Ils n'empruntèrent rien aux traditions romanes, rien aux traditions celtiques : ils ne puisèrent que dans leur propre fonds. Tout fut germanique dans leurs poëmes. La guerre, la royauté y sont conçues à la germaine. Jules César et Tacite nous aident à comprendre leurs héros. Avec les noms venus du nord nous retrouvons dans leurs combats leur ardeur prodigieuse pour l'action, leurs impétueux élans, leur unique souci des armes, leur aversion pour les travaux sédentaires de l'agriculture, l'habitude

d'entretenir leurs vassaux, leurs fidèles, les hommes de leur clan au moyen du pillage et des hasards où l'on expose sa vie. « Ingrata genti quies et facilius inter ancipitia clarescunt... materia munificentiæ per bella et raptus; nec arare terram nec exspectare annum tam facile persuaseris quam vocare hostes et vulnera mereri ; pigrum quia etiam et iners videtur, sudore acquirere quod possis sanguine parare. » (*De moribus Germaniæ*, § XIV, XV.)

En s'établissant sur le sol français ils avaient apporté avec eux des chants guerriers qui leur étaient propres. Tacite les avait fait connaître aux Romains; il en avait, en un mot, indiqué le caractère religieux et national : « Celebrant carminibus antiquis (quod unum apud illos memoriæ et annalium genus est), Tuisconem deum terra editum et filium Mannum, originem gentis conditoresque. » (*Ibid.*, ch. II.) Ce sont à la fois des annales et des hymnes.

Ces chants n'avaient pas péri dans la succession des âges. Ils s'étaient renouvelés, mais l'usage en était resté parmi les populations germaniques. Eginhard nous apprend que Charlemagne recueillit avec soin, et peut-être écrivit lui-même les vieux chants où étaient célébrés en vieux vers les origines et les héros de sa race : « Barbara et antiquissima carmina quibus veterum actus et bella canebantur scripsit memoriæque mandavit. » (*Vita Caroli Magni*, chap. XXIX, Œuvres complètes d'Eginhard, publiées par la *Société de l'Histoire de France*, p. 88.)

On les chantait dans le peuple, qui aimait à les entendre. On peut le conclure d'un texte cité par M. Léon Gautier (*les Épopées françaises*, p. 25). Un écrivain, Alfrid, qui a composé dans la première moitié du IXe siècle la vie de saint Luidger, évêque de Munster, dit qu'on présenta un jour au saint évêque un aveugle qu'il guérit miraculeusement. Cet aveugle, dit le biographe de Luidger, était aimé de tous parce qu'il chantait les grands faits des anciens et les guerres des rois : « Oblatus est cæcus vocabulo

Bernlef qui a vicinis suis valde diligebatur eo quod esset affabilis et antiquorum actus regumque certamina bene noverat psallendo promere. »

Ces poëmes tudesques ont pris parmi les savants le nom de *Cantilènes*. « C'étaient de petites épopées qui, en général, ne devaient pas renfermer moins de cinquante ni plus de cinq cents vers. Tout au moins on peut affirmer le fait à partir de l'époque mérovingienne. » (*L. c.*, 28.) Helgaire, l'historien de saint Faron, évêque de Meaux sous le règne de Charles le Chauve, affirme « que la victoire de Clotaire sur les Saxons, en 622, donna lieu à un chant public, en langue vulgaire, qui circula sur presque toutes les lèvres et que les femmes chantaient en chœur et en battant des mains. » En voici quelques vers :

De Chlotario est canere rege Francorum
Qui ivit pugnare in gentem Saxonum.
Quam graviter provenisset missis Saxonum
Si non fuisset inclytus Faro de gente Burgudionum.
(*Soc. de l'Hist. de Fr.*, t. III, p. 306.)

Avec Charlemagne s'ouvre une époque nouvelle. On peut dire qu'elle fut entre toutes favorable à la poésie. Le héros qui lui donne son relief fut un des plus grands hommes que le monde ait produits. Ses campagnes militaires en Italie, en Espagne, en Germanie, ont laissé de lui une ineffaçable empreinte dans la mémoire des peuples. Il renouvela la magnificence de l'Empire romain jadis détruit par les barbares. La religion le consacra par ses cérémonies, les arts et les lettres l'embellirent de leurs reflets. Il apparaît à son temps comme un maître souverain, un législateur suprême, un père attentif aux besoins de ses peuples, un guerrier invaincu. Il mourut dans une majesté glorieuse en prince chrétien qui a délivré l'église, en grand politique qui a fondé sur la justice et les lois le plus grand des royaumes en le disputant à des infidèles qui l'avaient conquis.

Ces hommages que l'histoire raisonnée lui accorde aujourd'hui lui furent rendus de son temps par les imaginations populaires. Dans l'état de naïveté où vivaient ses contemporains, son portrait s'agrandit bientôt et prit des proportions héroïques. Il était facile à prévoir que la légende ne tarderait pas à s'emparer de ce noble prince, pour augmenter encore sa gloire et donner à ses exploits une couleur épique. Ni la géographie, ni l'histoire proprement dite, n'étaient alors fixées. Tout flottait au gré de l'admiration populaire. Un fait, parmi tous les autres, avait surtout frappé les hommes : préoccupés des invasions des Sarrasins, les peuples crurent bientôt que Charles avait été toute sa vie aux prises avec les infidèles. On oublia tout le reste. Lombards, Avares, Wiltzes, Saxons, se transforment en musulmans. Tous les triomphes de Charlemagne sont pour sauver la foi ; s'il éprouve un échec aux gorges des Pyrénées, cette atteinte à sa gloire ne peut venir que des mécréants : les Vascons se changent en Sarrasins.

Non-seulement, dit M. Léon Gautier, Charlemagne donne une impulsion vigoureuse aux *cantilènes* en recueillant les hymnes nationaux des Germains, mais il rend encore à la poésie germanique un service plus grand, il lui fournit dans sa personne et dans ses guerres un sujet digne d'elle.

En attendant que la poésie populaire s'emparât de Charlemagne pour en faire le centre de ses conceptions poétiques, les *cantilènes* continuaient à circuler dans le peuple. Nous en avons deux du IXe siècle, celle de Saucourt et celle d'Hildebrand et d'Hadebrand. Dans la première, les poètes célébraient une victoire des chrétiens sur les Normands, remportée à Saucourt en Vimeu (881) ; l'autre, plus particulièrement germanique, met en scène plusieurs héros des Niebelungen. Ce sont des poëmes militaires.

L'Église contribuait à entretenir ce genre de poésie par ses légendes religieuses. A côté des vertus chevaleresques, elle célébrait les vertus chrétiennes. Au

xe siècle, la *cantilène* de sainte Eulalie continue la tradition. Elle nous conduit au xie jusqu'aux poëmes populaires dans lesquels le peuple répétait le nom de Guillaume de Gellone. Or ce héros deviendra, avec Charlemagne et Renaud, « l'un des trois centres de nos grands cycles ».

Un texte d'Orderic-Vital (*Historia ecclesiastica*, lib. VI, édit. de la *Société de l'Hist. de France*, t. III, p. 5-6), rapportant la vie de saint Guillaume, atteste la popularité de ces poëmes chevaleresques. « Quels sont les royaumes, quels sont les pays, quels sont les peuples, quelles sont les villes, qui ne redisent point la puissance du duc Guillaume, l'énergie de son âme, la force de son corps, ses glorieux et innombrables triomphes militaires ? Quels sont les chœurs de jeunes gens, quelles sont les assemblées de peuples, quelles sont surtout les réunions de chevaliers et de nobles, quelles sont les veillées religieuses qui ne fassent retentir, qui ne chantent son histoire en cadence, qui ne disent point quel fut Guillaume et quelle fut sa grandeur, avec quelle gloire il a servi sous le glorieux Charles, avec quelle énergie et quel bonheur il a dompté les barbares, ce qu'il a eu à souffrir des païens et ce qu'il leur a fait souffrir, et comment, enfin, après cent victoires, il les a mis en déroute et les a chassés de toutes les frontières de la France[1] ? » (Traduction de M. Léon Gautier, 49-50.)

1. Quæ enim regna, quæ provinciæ, quæ gentes, quæ
urbes Willelmi ducis potentiam non loquuntur, virtutem
animi, corporis vires, gloriosos belli studio et frequentia
triomphos? Qui chori juvenum, qui conventus populor
præcipue militum ac nobilium virorum, quæ vigiliæ san
rum dulce non resonant et modulatis vocibus decantant
lis et quantus fuerit; quam gloriose sub Carolo glorioso
tavit; quam fortiter quamque victoriose barbaros
et... quanta ab eis pertulit, quanta intulit, ac dem
cunctis regni Francorum finibus crebro victos et refug

Ces chants que, suivant Orderic-Vital, des jongleurs répétaient partout, « *Vulgo canitur a joculatoribus de illo cantilena,* » n'étaient pas encore nos chansons de geste ; ils en étaient pour ainsi dire les premiers éléments.

Qu'on ne parle pas de la fameuse chronique de l'évêque Turpin. M. Léon Gautier a prouvé par des textes empruntés à cette chronique qu'elle ne peut avoir été composée avant l'an 1060; qu'elle appartient à la fin du XIe siècle, ou plutôt encore au commencement du XIIe (1060-1140). Les chansons de geste existaient déjà. Le faux Turpin constate lui-même non-seulement qu'il existe déjà des *cantilènes,* mais qu'il y avait des jongleurs et des poëmes chantés par les jongleurs (*l. c.,* 75). C'est donc de ces hymnes populaires, de ces poëmes passés de la langue tudesque dans la langue latine et dans la langue vulgaire que sont sorties nos chansons de geste. Voyons-en maintenant la formation.

M. Léon Gautier croit pouvoir dire : Les chansons de geste dérivent des cantilènes. Pour former une chanson de geste, on n'a eu qu'à juxtaposer un certain nombre de cantilènes jadis indépendantes et isolées. Suivant lui, la *chanson de Roland* n'a pas d'autre origine. Il affirme qu'il pourrait restituer la série complète des cantilènes qui la composent, mais cependant il n'y a qu'un passage dans tout ce poëme dont on puisse dire avec quelque certitude : Voilà une cantilène; c'est le récit de la mort de la belle Aude. Contestée d'abord, puis acceptée, cette théorie semble aujourd'hui prévaloir parmi les critiques qui se sont occupés du moyen âge.

L'Espagne, avec ses *romances*, sert d'appui à cette thèse. Nous voyons, en effet, que, sauf dans le poëme

---

turbavit et expulit? Hæc enim omnia et multiplex vitæ ejus historia, cum adhuc ubique pene terrarum notissima habeantur.

du *Cid*, ce pays en est resté à la cantilène, et n'a pas su faire la métamorphose de ses chants populaires en chansons de geste.

Nous avons déjà dit ce qu'il faut penser des prétentions du midi à l'invention originale de nos grands poëmes de chevalerie. La lutte a cessé aujourd'hui. Si personne ne conteste plus à la littérature provençale l'honneur d'avoir produit le roman de *Girart de Roussillon*, personne ne doit rien demander au delà. Le midi n'a qu'une seule épopée; le nord en a produit plus de vingt. La gloire de la poésie française est là, comme celle de la poésie provençale est dans les chants amoureux. La littérature des cours galantes devait étouffer le genre épique dans le midi de la France. C'est ce qui a eu lieu.

La chanson de geste est le récit à moitié historique et légendaire des exploits (*gesta*) d'un héros. Ce mot, dans sa signification la plus ancienne, a le sens d'annales ou chronique. Ensuite nos poëtes, comme ceux de l'ancienne Grèce, ont réuni dans une série d'épopées l'histoire fabuleuse d'un certain nombre de familles; ils en ont composé ce que nous avons nommé un cycle. Il y a eu des familles de geste, c'est-à-dire une race de guerriers dont l'illustration s'est continuée pendant plusieurs générations : ce sont ces familles que les trouvères ont préférées pour en faire l'objet de leurs chants.

Quand l'invention épique fut tarie en France, vers la fin du XIII[e] siècle, un poëte, Jean Bodel, disait qu'il n'y avait que trois matières à tout homme *entendans*, celle de *Charlemagne*, d'*Artus* et de *Rome la Grant*. C'est, en effet, la division générale et définitive de toutes ces compositions connues longtemps sous le nom de Romans. Cependant, quand il s'agit des chansons de geste, il faut remarquer que le cycle de Charlemagne ou carlovingien, qui est le premier en date, qui est le plus fécond, comprend trois groupes de chansons. Chacun d'eux se rattache à l'un de ses trois héros : Charlemagne, Guillaume d'Orange, Renaud de

Montauban et ses frères. C'est là ce que nous apprend un texte célèbre de Girard de Viane :

N'est que trois gestes en France la garnie :
. . . .
Dou roi de France est la plus seignorie
Et l'autre après, bien est droit que vus die,
Est de Doon à la barbe florie,
. . . .
La tierce geste, qui miels fist à prisier
Fu de Garin de Montglaine au vis[1] fier.

A ces cycles principaux s'ajoutent encore des cycles secondaires. A l'est de la France, le cycle des Lorrains, le cycle féodal par excellence, le cycle de la haine et de la guerre privée ; celui de Gormond et d'Isembar, dans le Ponthieu ; celui de Raoul de Cambrai, dans le Vermandois ; celui d'Aubry, le Bourguignon, de Girard de Roussillon, d'Elie de Saint-Gilles, d'Amis et Amile, et de Beuves d'Hanstone. Le dernier cycle sera celui de la Croisade

Au milieu de tous ces poëmes produits à des temps divers, il faut distinguer la chanson de Roland, brillant épisode du cycle de Charlemagne. Ce poëme éclos au XI[e] siècle offre à lui seul l'exemple le plus parfait d'une épopée naïve et forte. La composition et les mérites de cette œuvre nous ont révélé une seconde fois le secret des circonstances qui ont donné à la Grèce son *Iliade* et son *Odyssée*. Comme ces deux chefs-d'œuvre, la chanson de Roland, qui n'est pas écrite dans un si harmonieux langage, a la simplicité d'un monde naissant. La foi aux récits qui la remplissent anime et soutient partout l'auteur qui l'a chantée. Un vif amour de la patrie, une ardeur guerrière, des descriptions d'armées, des récits de combats singuliers, des épithètes prises dans la nature, partout le surnaturel, nulle part le comique, une image vivante des

1. Au visage.

mœurs féodales, tel est l'attrait, telle est l'originalité de cette composition [1].

En voici l'analyse. C'est à tort que Génin l'a divisée en cinq chants. Ces sortes de sections ne conviennent pas à la nature de ces poëmes primitifs. Le trouvère les chantait sans marquer aucun de ces repos qui deviennent nécessaires aux lecteurs d'une œuvre, mais sont tout à fait inutiles à des assistants qui se contentent d'entendre.

Marsille, roi d'Espagne, menacé dans Saragosse, envoie des députés à Charlemagne pour lui demander la paix. L'empereur, sur l'avis de Roland, charge Ganelon de porter sa réponse au Sarrasin. Ganelon, irrité contre Roland, qui lui a fait donner cette mission dangereuse, conspire avec Marsille la mort du neveu de l'empereur. Il revient de son ambassade chargé de riches présents, prix de sa trahison

Ganelon, revenu auprès de Charlemagne, lui annonce la soumission entière de Marsille, et l'engage à repasser les monts, en laissant l'arrière-garde sous les ordres de Roland. Charlemagne, malgré deux songes sinistres et de sombres pressentiments, se met en route pour la France. Cependant Marsille rassemble ses douze pairs, une armée nombreuse, et, quand il croit l'empereur déjà loin, vient assaillir l'arrière-garde française, composée seulement de vingt mille hommes. Olivier, du haut d'un puy, aperçoit les infidèles; trois fois il presse Roland de sonner du cor pour appeler Charlemagne. Roland s'obstine à refuser. Les Français, bénits par

1. Publié une première fois en 1837 par M. Francisque Michel, d'après un manuscrit de la bibliothèque d'Oxford, réédité par Génin en 1850, enfin par M. Théodore Müller, professeur à l'université de Gœttingue, ce poëme a été depuis dans notre pays l'objet d'un grand nombre d'études, d'analyses, de traductions. M. Léon Gautier a couronné son étude sur les épopées françaises par une nouvelle édition de la *Chanson de Rolland*.

l'archevêque Turpin, reçoivent bravement la bataille. Mêlée affreuse; le trouble de la nature annonce, en France, la mort de Roland.

Français et Sarrasins continuent leurs exploits; Roland, Turpin, Olivier se signalent entre tous. Voyant les siens succomber sous le nombre, Roland se décide, mais trop tard, à sonner du cor. Charlemagne, qui est à trente lieues, revient en hâte sur ses pas, malgré Ganelon, qui veut l'en dissuader; le traître est saisi et chargé de liens. Roland voit mourir Olivier et lui fait ses adieux; il apporte les guerriers morts à Turpin pour qu'il les bénisse; puis, ayant recueilli le dernier soupir de l'archevêque, et pendant que les païens fuient en entendant les hautbois de Charlemagne, il essaie en vain de briser son épée, la place sous lui, et rend à Dieu son âme, que les anges portent au ciel.

Désespoir de Charlemagne et des siens devant les morts de Roncevaux. Dieu prolonge le jour sur la prière de l'empereur, qui poursuit les païens et les jette dans l'Ebre. Deux songes prophétiques viennent agiter son sommeil. Cependant la détresse de Marsille est extrême; Baligant, émir de Babylone, arrive à son secours; Marsille, privé de son fils et mourant lui-même, lui rend l'Espagne. Charlemagne, qui est retourné à Roncevaux pour enterrer les morts et recueillir les os de Roland, de Turpin et d'Olivier, apprend, tandis qu'il pleure le désastre de ses preux, que Baligant s'avance pour l'attaquer. Dénombrement des cohortes françaises; portrait de l'émir; son armée.

L'armée de l'empereur et celle de l'émir sont en présence; prouesses des deux côtés; Ogier le Danois, Geoffroy d'Anjou, etc. Le duc Nayme, sur le point de périr, est sauvé par Charlemagne, qui achève la bataille en tuant le chef païen. Il entre vainqueur dans Saragosse, où Marsille vient d'expirer en apprenant la défaite et la mort de Baligant, laisse dans la ville une garnison de mille chevaliers, repasse les monts dépose à Blaye les restes recueillis à Roncevaux et rentre à Aix-la-Chapelle. Mort de la belle Aude, quand

l'empereur lui annonce que Roland n'est plus. Procès de Ganelon; duel entre son champion Pinabel et Thierry, frère de Geoffroi d'Anjou; Thierry est vainqueur; Ganelon est écartelé, et ses garants sont pendus. La veuve de Marsille, emmenée captive en France, reçoit le baptême. Un ange apparaît à Charlemagne et l'appelle à de nouveaux combats[1].

Cette analyse sommaire fait comprendre l'unité de ce poëme. Tout s'y tient et s'y enchaîne. Ces quatre mille vers offrent au lecteur l'exemple d'une composition conduite avec un rare bonheur. Quelques extraits mettront à même de juger de la langue, du style et des beautés épiques de cette chanson.

La conspiration est ourdie, les Sarrasins se sont assemblés. Leurs clairons ont retenti aux oreilles des Français. La bataille va s'engager.

Le texte est celui de Müller.

I.

LXXXI.

Oliver est muntez desur un pui haltur
Guardet suz destre par mi un val herbus,
Si veit venir cele gent paienur,
Si'n apelat Rollant sun cumpaignun :
« Devers Espaigne vei venir tel bruur,
Tanz blancs osbercs, tanz elmes flambius!
Icist ferunt nos Franceis grant irur.
Guenes le sout, li fel, li traïtur,
Ki nus jugat devant l'empereur.
— Tais, Oliver, li quens Rollanz respunt,
Mis parrastre est, ne voeill que mot en suns. »

1. J'emprunte cette analyse à M. Le Hugeur, qui a donné, en 1870, une excellente traduction en vers de la chanson de Roland. (*Hachette et Cie*)

LXXXII.

Oliver est desur un pui muntet,
Or veit il ben d'Espaigne le regnet
E Sarrazins ki tant sunt asemblez.
Luisent cil elme, ki ad or sunt gemmez,
E cil escuz e cil osbercs safrez,
E cil espiez, cil gunfanun fermez.
Sul les eschcles ne poet il acunter,
Tant en i ad que mesure n'en set.
En lui mëisme en est mult esguaret;
Cum il einz pout del pui est avalet,
Vint as Franceis, tut lur ad acuntet.

LXXXIII.

Dist Oliver : « Jo ai paienz véuz,
Unc mais nuls hom en tere n'en vit plus.
Cil devant sunt. C. Milie od escuz,
Helmes laciez e blancs osbercs vestuz,
Dreites ces hanstes, luisent cil espiet brun.
Bataille avrez, unches mais tel ne fut.
Seignurs franceis, de Deu aiez vertut!
El camp estez, que ne seium vencuz! »
Dient Franceis : « Dehet ait ki s'en fuit!
Ja pur murir ne vus en faldrat uns. » Aoi.

LXXXIV.

Dist Oliver : « Paien unt grant esforz,
De nos Franceis m'i semblet aveir mult poi;
Cumpaing Rollans, kar sunez vostre corn!
Si l'orrat Carles, si returnerat l'ost. »
Respunt Rollanz : « Jo ferei que fols,
En dulce France en perdrei mun los.
Sempres ferrai de Durendal granz colps,
Sanglant en ert li branz entresqu'al or.
Felun paien mar i vindrent as porz;
Jo vos plevis, tuz sunt jugez a mort. » Aoi.

LXXXV.

« Cumpainz Rollanz, l'olifan car sunez!
Si l'orrat Carles, ferat l'ost returner,
Succurrat nos li reis od sun barnet. »
Respont Rollanz : « Ne placet damne Deu
Que mi parent pur mei seient blasmet,
Ne France dulce ja cheet en viltet!
Einzi ferrai de Durendal asez,
Ma bone espée qui ai ceint al costet;
Tut en verrez le brant ensanglentet.
Felun païen mar i sunt asemblez;
Jo vos plevis, tuz sunt a mort livrez. » Aoi.

LXXXVI.

« Cumpainz Rollanz, sunez vostre olifan!
Si l'orrat Carles ki ẹst as porz passant;
Je vos plevis, ja returnerunt Franc.
— Ne placet Deu, ço li respunt Rollanz,
Qui ço seit dit de nul hume vivant
Ne pur paien que ja seie cornant!
Ja n'en avrunt reproece mi parent.
Quant jo serai en la bataille grant,
E jo ferrai e mil colps e. VII. *cenz,*
De Durendal verrez l'acer sanglent.
Franceis sunt bon, si ferrunt vassalment;
Ja cil d'Espaigne n'avrunt de mort guaran'. »

LXXXVIII.

Dist Oliver : « D'iço ne sai jo blasme,
Jo ai véut les Sarrazins d'Espaigne,
Cuverz en sunt li val e les muntaignes,
E li lariz e trestutes les plaignes.
Granz sunt les oz de cele gent estrange;
Nus i avum mult petite cumpaigne. »
Respunt Rollanz : « Mis talenz en est graigne.
Ne placet Deu ne ses (saintismes) angles

Que ja pur mei perdet sa valur France!
Melz voeill murir que huntage me venget,
Pur ben ferir, l'emperere plus nos aimet. »

Traduction.

I.

Olivier, monté sur un grand puy, regarde à droite parmi le val herbu, il voit s'approcher la gent sarrasine; il s'adresse à Roland : « Compagnon, du côté d'Espagne, je vois se lever grand tumulte! Combien de blancs hauberts! combien de heaumes flamboyants! Pour nos Français voici une rude rencontre! Ganes le savait bien, le traistre, le félon, qui devant l'empereur mit sur nous cette chance. — Paix, Olivier! respond le preux Roland; c'est mon beau-père, ne sonne mot de lui! »

Olivier est monté sur un puy, il découvre le royaume d'Espagne et les Sarrazins qui sont assemblés en si grand nombre. Leurs heaumes reluisent étincelants d'or, et les écus et les hauberts frangés, et les épieux et les gonfanons au vent, il ne peut compter les bataillons; tant il y en a qu'il n'en peut savoir la mesure. Il en est en lui-même moult égaré. Il descend du puy comme il peut, il vient aux Français et leur rend compte de tout ce qu'il a vu.

« J'ai vu les païens, dit Olivier! nul homme n'en vit jamais davantage sur terre. En avant, il y en a bien cent mille avec les écus, les heaumes lacés et les blancs hauberts; les lances sont droites, les épieux polis reluisent. Vous aurez une bataille, telle qu'il n'en fut jamais. Seigneurs français, ayez de Dieu vertu! Tenez au champ, ne soyez pas vaincus! » Les Français disent : « Malheur à qui s'enfuit. S'il faut mourir, pas un de nous ne fera défaut. » Aoi.

Olivier dit : « Les païens ont pour eux le grand nombre; pour nous Français, ils me semblent être trop peu. Compagnon Roland, sonnez donc votre cor; Charlemagne l'entendra et l'armee reviendra sur ses pas. »

Roland répond : « Je ferais que fou, en douce France j'en perdrais mon renom. De Durendal je frapperai de grands

coups; l'épée sera sanglante jusqu'à la garde. Les païens félons sont pour leur malheur venus aux défilés; je vous le garantis, tous sont jugés à mort. » Aoi.

« Compagnon Roland, sonnez donc votre olifant! Charles l'entendra, et l'armée reviendra sur ses pas, le roi nous secourra avec son baronnage. » Roland répond : « Ne plaise à Dieu que mes parents soient blâmés pour moi, ni que douce France tombe à cet abaissement. Je frapperai de Durendal assez, de ma bonne épée que j'ai ceinte à mon côté. Vous en verrez mon glaive tout ensanglanté. Les païens félons sont assemblés pour leur perte. Je vous le garantis, ils sont tous livrés à la mort. » Aoi.

« Compagnon Roland, sonnez votre olifant! Charles l'entendra qui passe aux défilés; je vous le garantis, les Francs retourneront sur leurs pas. » « Ne plaise à Dieu, répond Roland, qu'il soit dit de nul homme vivant que j'ai corné pour des païens. Certes mes parents n'en auront point ce reproche. Quand je serai en la grande bataille, je frapperai mille coups et sept cents, de Durendal vous verrez l'acier sanglant. Les Français sont bons, ils frapperont bravement; ceux d'Espagne n'auront de refuge contre la mort. »

Olivier dit : « A ceci je ne vois nul blâme. J'ai vu les Sarrasins d'Espagne; les vaux et les monts en sont couverts, et les landes et toutes les plaines. Grande est l'armée de cette gent étrangère; et nous n'avons qu'une faible compagnie. » Roland répond : « Ma volonté en est plus grande. Ne plaise à Dieu et à ses très-saints anges que pour moi France perde sa valeur. J'aime mieux mourir que d'encourir la honte! Si nous frappons bien, l'empereur nous en aimera davantage. »

Ainsi se dessine à nos yeux l'héroïque mais téméraire valeur de Roland.

Dans ce refus de sonner l'olifant, éclatent à la fois la bravoure et cette espèce de jactance, qui fut toujours mêlée au courage français.

Quelle que soit pourtant cette vaillance, elle doit succomber sous le nombre. Roland va tomber épuisé et sanglant, et la nature entière semble s'abîmer dans ce deuil pour pleurer la chute du héros.

1.

CXII.

La bataille est merveilluse e pesant.
Mult ben i fiert Oliver et Rollant,
Li arcevesques (Turpin) plus de mil colps i rent,
Li. XII. *pers ne s'en targent nient,*
E li Franceis i fierent cum unement.
Moerent païen à millers e à cenz;
Ki ne s'en fuit de mort n'i ad guarent,
Voeillet o nun, tuti laisset sun tens.
Franceis i perdent lor meillors garnemenz,
Ne reverrunt lor peres ne lor parenz,
Ne Carlemagne ki as porz les atent.
En France en ad mult merveillus turment,
Orez i ad de tuneire e de vent,
Pluies e gresilz desmesurćement,
Chiedent i fuildres e menut e suvent;
E terre moete co i ad veirement
De seint Michel de Paris josqu'as Seinz,
De Besençun tresqu'as (porz) de Guitsand,
Nen ad recet dunt li mur ne cravent;
Cuntre midi tenebres i ad granz,
N'i ad clartet se li (cels) nen i fent.
Hume ne l'veit ki mult ne s'espaent;
Dient plusor : « Ço est li definement,
La fin del secle ki nus est en présent. »
Il ne le sevent ne dient veir nient :
Ço est li granz dulors por la mort de Rollant.

2.

La bataille est merveilleuse et pénible. Olivier et Roland y frappent moult bien. L'archevêque y rend plus de mille coups. Les douze pairs ne sont point en retard, et les Français frappent tous d'accord. Les païens meurent à milliers et à cent. A moins que de s'enfuir nul n'échappe à la mort. Qu'ils le veuillent ou non, tous y laissent la vie. Les Fran-

çais y perdent tout leur meilleur butin; ils ne reverront ni frères, ni parents, ni Charlemagne qui les attend aux défilés. En France en est un merveilleux tourment; tonnerre et vent s'y font à cette heure entendre, pluie et grésils y tombent démesurément; foudres y tombent et menu et souvent. Il y a vraiment un tremblement de terre de Saint-Michel à Paris jusqu'à Sens, de Besançon jusqu'au port de Wissant! Il n'est logis dont les murs ne crèvent. Vers le midi il y a de grandes ténèbres; il n'y fait clair que si le ciel se fend. Nul ne le voit qui ne s'épouvante beaucoup. Plusieurs disent : « C'est la fin, la fin du siècle présent! » Ils ne le savent et ne disent pas la vérité : c'est la grande douleur pour la mort de Roland.

Ce merveilleux a sa grandeur. Le monde qui se trouble à la mort de Roland, comme il se confondit jadis à la mort de Jésus, c'est une invention d'une puissante originalité.

Le dernier vers surtout, *Ço est li granz dulors por la mort de Rollant,* est d'un jet vigoureux dans sa naïve simplicité.

C'est à l'esprit chrétien autant qu'à l'ardeur militaire que le poëte a dû les scènes suivantes.

La bataille ne s'est pas engagée avant que Roland ait exhorté ses compagnons à bien faire, et que l'archevêque Turpin ait remis aux soldats qui vont mourir toutes les fautes qui pourraient leur fermer la porte du ciel.

3.

LXXXVIII.

Rollanz est proz e Oliver est sage,
Ambedui unt merveillus vasselage;
Puis que il sunt as chevals e as armes,
Ja pur murir n'eschiverunt bataille.
Bon sunt li cunte, e lur paroles haltes.
Felun paien par grant irur chevalchent.

Dist Oliver : « Rollanz, veez en alques !
Cist nus sunt pres, mais trop nus est loinz Carles.
Vostre Olifan suner vos ne l'deignastes ;
Fust i li reis, n'i oüssum damage.
Guardez amunt devers les porz d'Espaigne,
Veeir poez dolent la rere-guarde.
Ki ceste fait, jamais n'en ferat altre. »
Respunt Rollant : « Ne dites tel ultrage!
Mal seit del coer ki el piz se cuardet!
Nus remeindrum en estal en la place ;
Par nos i ert e li colps e li caples. » AOI.

LXXXIX

Quant Rollanz veit que la bataille serat,
Plus se fait fiers que léon ne leupart;
Franceis escriet, Oliver apelat :
« Sire cumpainz, amis, ne l'dire ja.
Li emperere ki Franceis nos laisat,
Itels .XX. mille en mist à une part,
Sun escientre, n'en i out un cuard.
Pur sun Seignur deit hom susfrir granz mals,
E endurer e forz freiz e granz chalz,
Si'n deit hom perdre del sanc e de la char.
Fier de (la) lance e jo de Durendal,
Ma bone epée que li reis me dunat.
Se jo i moerc, dire poet ki l'avrat,
Que ele fut à nob(i)le vassal. »

XC.

D'altre part est li arcevesques Turpin,
Sun cheval broche e muntet un lariz ;
Franceis apelet, un sermun lur ad dit :
« Seignurs baruns, Carles nus laissat ci,
Pur nostre rei devum nus ben murir,
Chrestientet aidez à sustenir !
Bataille avrez, vos en estes tuz fiz,
Kar à voz oilz veez les Sarrazins.

Clamez vos culpes, si preiez Deu mercit!
Asoldrai vos pur vos anmes guarir;
Se vos murez, esterez seins martirs,
Sieges avrez el greignor parëis. »
Franceis descendent, à tere se sunt mis,
Et l'arcevesque de Deu les benëist,
Par pénitence lur cumandet à ferir.

XCI.

Franceis se drecent, si se metent sur piez,
Bien sunt asols e quites de lur pecchez,
E l'arcevesque de Deu les ad seignez,
Puis sunt muntez sur lur curanz destrers;
Adobez sunt à lei de chevalers,
E de bataille. — Sunt tuit appareillez.
Li Quens Rollanz apelet Oliver :
« Sire cumpaing, mult ben (vus) le saivez
Que Guenelun nos ad tuz espiez,
Pris en ad or e aveir e deners;
Li emperere nos devreit ben venger.
Li reis Marsilie de nos ad fait marchet,
Mais as espées l'estuvrat esleœer. » AOI.

3

Roland est preux et Olivier est sage. Tous les deux font merveilleuses prouesses. Maintenant qu'ils sont à cheval, sous les armes, dussent-ils en mourir, ils n'esquiveront pas la bataille. Les comtes sont braves, et leurs paroles sont fières. Les félons païens chevauchent avec grande colère.

Olivier dit : « Roland, voyez un peu! Ceux-ci sont près de nous, mais Charles est trop loin de nous. Vous ne daignâtes pas sonner votre olifant; le roi serait ici, et nous n'aurions point eu dommage! Regardez là-haut devers les défilés d'Espagne, vous pouvez y voir l'arrière-garde dolente; qui la fait aujourd'hui, jamais n'en fera plus d'autre. » Roland répond : « Ne dites pas tel outrage! Maudit le cœur qui devient couard dans la poitrine! Nous resterons fermes

sur la place ; nous y porterons les coups, nous y ferons le carnage. » Aoi.

Quand Roland vit que la bataille devait avoir lieu, il devint plus fier que lion ni léopard ; il crie aux Français, il s'adresse à Olivier : « Sire compagnon, ami, ne parlez pas de la sorte. L'empereur qui nous laissa ses Français en a mis vingt mille à part ; à son avis, pas un couard.

« Pour son seigneur on doit souffrir grands maux, endurer grand froid et grand chaud, on doit perdre pour lui de son sang et de sa chair.

« Frappez de la lance et je frapperai de Durendal, ma bonne épée que le roi m'a donnée. Si je meurs, qui l'aura pourra dire qu'elle fut à un noble vassal. »

D'autre part est l'archevêque Turpin, il pique son cheval, gravit une éminence, il s'adresse aux Français et leur tient ce discours : « Seigneurs barons, Charles nous a laissés ici, pour notre roi nous devons bien mourir, aidez à soutenir chrétienté. Vous aurez bataille, vous en êtes tous assurés, car sous vos yeux voyez les Sarrasins. Clamez vos coulpes, demandez à Dieu merci ; je vous absoudrai pour guérir vos âmes. Si vous mourez, vous serez saints martyrs, vous aurez place au plus haut paradis. » Les Français descendent, ils se sont mis à terre et l'archevêque de par Dieu les a bénits. Pour pénitence il leur a commandé de férir.

Les Français se dressent, ils se mettent sur pieds, ils sont bien absous et quittes de leurs péchés, et l'archevêque de par Dieu les a bénits, puis ils sont montés sur leurs destriers courants ; ils sont adoubés à la façon de chevaliers, comme l'exige la bataille. — Tous ils sont en appareil de combat. Le comte Roland s'adresse à Olivier : « Sire compagnon, vous savez moult bien que Ganelon nous a tous trahis ; en récompense, il a reçu or, biens, argent ! L'empereur nous devrait bien venger. Le roi Marsille a fait de nous marché, mais c'est aux épées de solder le compte. » Aoi.

Ces beautés sont neuves : elles sortent du fonds germanique et chrétien. Toute une civilisation se peint dans la scène de l'archevêque Turpin, qui, sur le champ

de bataille, bénit les combattants, et, pour pénitence, leur commande de bien frapper.

N'abandonnons point encore l'archevêque. Nous l'avons vu bénir les vivants au premier signal de la bataille, voyons-le de nouveau bénir une dernière fois ceux que le fer des Sarrasins a renversés. C'est un heureux tableau que celui d'un prêtre exerçant au milieu du carnage les saints devoirs de la religion. Turpin IV de Reims est blessé de quatre épieux qui l'ont frappé au milieu du corps, Roland vient de l'arracher à la mêlée sanglante, il l'a étendu sur l'herbe verte, il a pansé ses plaies, il attend encore de lui un dernier service.

4.

CLXIII.

Païen s'en fuient curuçus e irez,
Envers Espaigne tendent del espleiter.
Li quens Rollanz ne's ad dunt encalcez,
Perdut i ad Veillantif sun destrer,
Voellet o nun, remés i est a piet.
Al arcevesque Turpin alat aider,
Sun elme ad or li deslacat del chef,
Si li tolit le blanc osberc leger,
E sun blialt li ad tut detrenchet,
En ses granz plaies les pans li ad butet,
Cuntre sun piz puis si l'ad enbracet,
Sur l'erbe verte puis l'at suef culchet,
Mult dulcement li ad Rollanz preiet :
« E gentilz'hom, car me dunez cunget !
Noz cumpaignuns, que oümes tant chers,
Or sunt il morz, n'es i devuns laiser ;
Jo'es voell aler querre e entercer,
De devant vos juster e enrenger. »
Dist l'arcevesque : « Alez e repairez.
Cist camp est vostre, mercit Deu ! (e le) mien. »

CLXIV.

Rollanz s'en turnet, par le camp vait tut suls,
Cercet les vals e si cercet les munz;
Iloec truvat Gerin, Gerer sun cumpaignun,
E si truvat Berenger e Otun,
Iloec truvat Anseïs e Sansun,
Truvat Gérard le veill de Russillun;
Par uns e uns les ad pris le barun,
Al arcevesque en est venuz atut,
Si's mist en reng dedevant ses genuilz.
Li arcevesque ne poet muer n'en plurt,
Lievet sa main, fait sa be(né)içun;
Après ad dit : « Mare fustes, Seignurs!
Tutes voz anmes ait Deus li glorius!
En parëis les metet en se(i)ntes flurs!
La meie mort me rent si anguissus,
Ja ne verrai le riche empereür. »

CLXV.

Rollanz s'en turnet, le camp vait recercer;
Sun cumpaignun ad truvet Oliver,
Cuntre sun piz estreit l'ad enbracet;
Si cum il poet al arcevesque en vent,
Sur un escut l'ad as altres culchet;
E l'arcevesque l'ad asols e seignet.
Idunc agreget le doel e la pitet.
Ça dit Rollanz : « Bels cumpainz Oliver,
Vos fustes filz al (bon) cunte Reiner,
Ki tint la marche de Genes desur mer;
Pur hanste freindre e pur escuz pecier,
Pur orgoillos veintre e esmaier,
E pur prozdomes tenir e conseiller,
E pur glutun(s) veintre e esmaier
En nule tere n'ot meillor chevaler. »

CLXVI.

Li quens Rollanz, quant il veit morz ses pers
E Oliver, qu'il tant poeit amer,
Tendrur en out, cumencet a plurer,
En sun visage fut mult desculurez;
Si grant doel out que mais ne pout ester,
Voeillet o nun, à tere chet pasmet.
Dist l'arcevesques : « Tant mare fustes, ber ! »

CLXVII.

Li arcevesques, quand vit pasmer Rollant,
Dunc out tel doel, unkes mais n'out si grant;
Tendit sa main, si ad pris l'olifan.
En Rencesvals ad une ewe curant;
Aler i volt, si'n durrat a Rollant.
Sun petit pas s'en turnet cancelant,
Il est si feble qu'il ne poet en avant,
N'en ad vertut, trop ad perdut del sanc;
Einz qu'om alast un sul arpent de camp,
Falt li le coer, si est chaeit avant
La sue mort li vait mult angoissant.

CLXVIII

Li quens Rollanz revient de pasmeisuns,
Sur piez se drecet, mais il ad grant dolur;
Guardet aval e si guardet amunt;
Sur l'erbe verte, ultre ses cumpaignuns,
Là veist gesir le nobilie barun,
Ço est l'arcevesques, que Deus mist en sun num,
Cleimet sa culpe, si reguardet amunt,
Cuntre le ciel amsdous ses mains ad juinz,
S(i) priet Deu que parëis li duinst.
Morz est Turpin le guerreier Charlun.
Par granz batailles e par mult bels sermons
Contre paiens fut tuz tens campiuns.
Deus li otreit seinte beneïçun! AOI.

CLXIX.

Li quenz Rollanz veit l'ar(ce)vesque à tere,
Defors sun cors veit gesir la bucle,
Desuz le frunt li buillit la cervele;
Desur sun piz, entre les dous furceles,
Crusiedes a l ses blanches (mains), les beles.
Forment le pleint à la lei de sa tere :
« E! gentilz hom, chevaler de bon aire,
Hoi te cumant al glorius celeste;
Jamais n'ert hume plus volenters le serve,
Dès les Apostles ne fut une tel prophète
Pur lui tenir e pur humes atraire.
Ja la vostre anme n'en ait (doel ne) sufraite!
De parëis li seit la porte uverte! »



Les païens s'enfuient pleins de colère et de courroux, ils se hâtent de courir du côté de l'Espagne. Le comte Roland à cette heure ne peut les poursuivre, il a perdu Veillantif son destrier, bon gré, mal gré, il faut rester à pied. Il porte secours à l'archevêque Turpin, lui délace de la tête son heaume doré, lui enlève son blanc haubert léger, il déchire sa blaude, en ses grandes plaies il en met les pièces, puis il l'embrasse contre sa poitrine, sur l'herbe verte il le couche mollement, puis moult doucement lui fait cette prière : « Ah! gentilhomme, donnez-moi congé! Nos compagnons qui nous furent si chers à cette heure sont tous morts, nous ne devons pas les abandonner. Je veux aller les chercher, les démêler, les apporter et les ranger devant vous. » L'archevêque lui dit : « Allez et revenez, ce champ, Dieu merci, est le vôtre et le mien. »

Roland s'en retourne, il va tout seul par le champ de bataille, il cherche dans les vaux, il cherche dans les monts. Là il trouva Gérin, Gerer, son compagnon, il trouva Bérenger et Othon, il trouva Gérard, le vieux de Roussillon. Un à un le baron les a pris, il est venu à l'archevêque avec eux

tous, il les a mis en rang devant ses genoux. L'archevêque ne peut se tenir d'en pleurer. Il lève sa main, et fait sa bénédiction; ensuite il dit : « Vous fûtes malheureux, seigneurs! Que Dieu glorieux ait toutes vos âmes! Qu'il les mette en paradis en saintes fleurs! Ma mort me remplit d'angoisses. Je ne verrai plus le puissant empereur. »

Roland s'en retourne, il va fouiller le champ; il a trouvé son compagnon Olivier; contre sa poitrine il l'a étreint; il s'en revient comme il peut à l'archevêque, il l'a sur un écu couché auprès des autres, et l'archevêque l'a absous et bénit.

Alors augmente le deuil et la pitié. Roland dit : « Beau compagnon Olivier, vous fûtes le fils du brave comte Reiner qui tint la marche de Gênes au bord de la mer; pour rompre une lance, mettre en pièces un écu, pour vaincre et effrayer les orgueilleux, pour soutenir et conseiller les braves, pour vaincre et effrayer les gloutons, en nulle terre il n'y eut meilleur chevalier. »

Le comte Roland, quand il voit morts ses pairs et Olivier qu'il aimait tant, il s'en attendrit et commence à pleurer. Son visage en est moult décoloré; il en eut si grand deuil qu'il ne put rester sur ses pieds. Bon gré, mal gré, il tombe à terre pâmé. L'archevêque dit : « Baron, que vous fûtes malheureux! »

L'archevêque, quand il vit Roland pâmer, il en eut telle douleur que jamais il n'en ressentit de plus grande. Il a étendu la main, il a pris l'olifant. Dans Roncevaux il y a une eau courante; il veut y aller, il en donnera à Roland. Il y va son petit pas, en chancelant, il est si faible qu'il ne peut avancer; il n'en a pas la force, il a perdu trop de sang. Avant d'avoir cheminé la longueur d'un arpent, le cœur lui manque; il tombe en avant; la mort va redoublant ses angoisses.

Le comte Roland revient de pâmoison, sur ses pieds il se dresse, mais il a grande douleur; il regarde vers les vallées, il regarde vers les monts. Là il voit gisant à terre le noble baron, c'est-à-dire l'archevêque que Dieu a mis [en terre] en son nom; il a clamé sa coulpe, il a regardé en haut; il a joint ses deux mains vers le ciel. Il a prié Dieu qu'il lui donne son paradis.

Turpin est mort, le guerrier de Charles; par grandes batailles et par moult discours, il fut en tout temps champion contre les païens. Dieu lui accorde sainte bénédiction! Aoi.

Le comte Roland voit l'archevêque à terre, hors de son corps il voit sortir ses entrailles, sur son front sa cervelle répandue; sur sa poitrine, entre les deux fourchelles, il a croisé ses mains blanches et belles. Fortement il le plaint à la mode de son pays : « Eh! gentilhomme, chevalier de bonne race, aujourd'hui je te recommande au glorieux roi du ciel. Jamais homme ne le servira plus volontiers; depuis les apôtres il n'y eut tel prophète pour lui retenir et lui attirer les hommes. Que votre âme n'ait deuil ni souffrance! Que la porte du paradis lui soit ouverte! »

Rolland lui-même succombe à la fatigue; déjà la mort l'environne, mais s'il tombe, ce sera en héros.

5.

CLXX.

Ço sent Rollanz que la mort li est pres,
Par les oreilles fors li ist le cervel;
De ses pers priet (à) Deu que les apelt,
E pois de lui al angle Gabriel.
Prist l'olifan, que reproce n'en ait,
E Durendal s'espée en l'altre main;
Plus qu'arbalestre ne poet traire un quarrel
Devers Espaigne en vait en un guaret;
Muntet sur un tertre; desuz dous arbres bels
Quatre perruns i ad de marbre faiz;
Sur l'erbe verte là est cueit envers,
Si s'est pasmet, kar la mort li est pres.

CLXXI.

Halt sunt li pui e mult halt (sunt) li arbres.
Quatre perrunz i ad luisanz de marbre;

Sur l'erbe verte li quens Rollanz se pasmet.
Uns Sarrazins tute veie l'esguardet,
Si se feinst mort, si gist entre les altres,
Del sanc luat sun cors e sun visage;
Met sei en piez e de curre se hastet;
Bels fut e forz e de grant vasselage;
Par sun orgoill cumencet mortel rage,
Rollant saisit e sun cors e ses armes,
E dist un mot : « Vencut est li nies Carle,
Iceste espée porterai en Arabe. »
En cel tirer li quens s'aperçut alques.

CLXXII.

Ço sent Rollanz que s'espée li tolt,
Uvrit les oilz, si li ad dit un mot :
« Men escientre! tu n'i es mie des noz! »
Tient l'olifan, qu'unkes perdre ne volt,
Si l'fiert en l'elme, ki gemmet fut à or,
Fruisset l'acer et la teste et les os,
Amsdous les oilz del chef li ad mis fors,
Jus à ses piez si l'ad tresturnet mort;
Après il dit : « Culvert, cum fus si os
Que me saisis, ne à dreit ne à tort?
Ne l'orrat hume ne t'en tienget por fol.
Fenduz en est mis olifans el gros,
Ça jus en est li cristals e li ors. »

CLXXIII.

Ço sent Rollanz la véue a perdue,
Met sei sur piez, quanqu'il poet s'esvertuet;
En sun visage sa culur ad perdue.
Dedevant lui ad une peire brune;
.X. Colps i fiert par doel e par rancune,
Cruist li acers, ne freint n(e s') esgruignet;
E dist li quens : « Sancte Marie, aïue!
E! Durendal, bone, si mare fustes!
Quant jo n'ai prod. de vos nen ai mais cure!

Tantes batailles en camp en ai vencues,
Et tantes teres larges escumbattues,
Que Carles tient, ki la barbe ad canue!
Ne vos ait hume ki pur altre (s'en) fuiet!
Mult bon vassal vos ad lung tens tenue;
Jamais n'ert tel en France la solue. »

CLXXIV

Rollanz ferit el perrun de Sardome;
Cruist li acers, ne briset ne n'esgrume.
Quant il ço vit que n'en pout mie freindre,
A sei mëisme la cumencet à pleindre :
« E! Durendal, cum es e clere e blanche!
Cuntre soleill si luises e reflambes!
Carles esteit ès vals de Moriane,
Quant Deus del cel li mandat par sun a(n)gle
Qu'il te dunast à un conte cataigne;
Dunc la me ceinst li gentilz reis, li magnes.
Jo l'en cunquis e Anjou e Bretaigne,
Si l'en cunquis e Peitou e le Maine,
Jo l'en cunquis Normendie la franche,
Si l'en cunquis Provence et Equitaigne,
E Lumbardie e trestute Romaine,
Jo l'en cunquis Baiver (e) e tute Flandres,
E Burguigne e trestute Puillanie,
Costentinnoble, dont il out la fiance,
E en Saisonie fait-il ço qu'il demandet;
Jo l'en cunquis Escoce, Guales, Islande,
E Engleterre, que il teneit sa cambre;
Cunquis l'en ai païs e teres tantes,
Que Karles tient, ki ad la barbe blanche!
Pur ceste espée ai dulor e pesance,
Mielz voeill murir qu'entre païens remaigne.
(Damnes) Deus pere, n'en laiser hunir France! »

CLXXV.

Rolanz ferit en une perre bise,

Plus en abat que jo ne vos sai dire.
L'espée cruist, ne fruisset ne ne brise,
Cuntre le Ciel amunt est resortie.
Quant veit li quens que ne la freindrat mie,
Mult dulcement la pleinst à sei méisme :
« E! Durendal, cum es bele e seintisme!
En l'oriet punt asez i ad reliques :
La dent Seint Pere e del sanc Seint Basilie,
E des chevels mun seignor Seint Denise,
Del vestement i ad seinte Marie.
Il n'en est dreiz que païens te baillissent,
De chrestiens devez estre servie.
Ne vos ait hume ki facet cuardie!
Mult larges teres de vos avrai cunquises
Que Carles tent, ki la barbe ad flurie;
E li empereres en est (e) ber e riches. »

CLXXVI.

Ço sent Rollanz que la mort le trespent,
Devers la teste sur le quer li descent;
Desuz un pin i est alet curant,
Sur l'erbe verte s'y est culchet adenz;
Desuz lui met s'espée et l'olifan,
Turnat sa teste vers la paiene gent,
Pur ço l'at fait que il voelt veirement
Que Carles diet e trestute sa gent
Li gentilz quens qu'il fut mort cunquerant!
Cleimet sa culpe e menut e suvent,
Pur ses pecchez Deu purofrid lo guant. Aoi.

CLXXVII.

Ço sent Rollanz de sun tens n'i ad plus;
Devers Espaigne gist en un pui agut,
A l'une main si ad sun piz batud :
« Deus! meie culpe vers les tues vertuz
De mes pecchez, des granz e des menuz,
Que jo ai fait dès l'ure que nez fui

Tresqu'à cest jur que ci sui consoüt! »
Sun destre guanten ad vers Deu tendut
Angles del ciel i descendent à lui. Aoi.

CLXXVIII.

Li quens Rollanz se jut desuz un pin,
Envers Espaigne en ad turnet sun vis,
De plusurs choses à remembrer li prist :
De tantes teres cum (e) li bers cunquist,
De dulce France, des humes de sun lign,
De Carlemagne, sun seignor, ki l'nurrit.
Ne poet muer n'en plurt e ne suspirt.
Mais lui méisme ne volt mettre en ubli,
Cleimet sa culpe, si priet Deu mercit :
« Veire pate(r)ue, ki unkes ne mentis,
Seint Lazaron de mort resurrexîs,
E Daniel des lions guaresis,
Guar (is) de mei l'anme de tuz perilz
Par les pecchez que en ma vie fis! »
Sun destre guant a Deu en pur offrit,
Seint Gabriel de sa main (il) l'ad pris.
Desur sun braz teneit le chef enclin,
Juntes ses mains est alet à sa fin.
Deus (li) tramist sun angle cherubin
E Seint Michel del peril,
Ensemble od els se(i)nt Gabriel i vint;
L'anme del cunte portent en paréis.

5.

Roland sent que la mort approche, la cervelle lui sort par les oreilles; il prie pour ses pairs, que Dieu les appelle à lui, il se recommande ensuite lui-même à l'ange Gabriel. Il a pris son olifant, qu'il n'en ait reproche, et Durendal son épée en l'autre main; plus loin qu'arbalète ne peut lancer un carreau, il va vers Espagne en un champ de blé; il monte sur un tertre; sous deux beaux arbres il y a quatre perrons faits de marbre; sur l'herbe verte il est tombé à l'envers, il s'est pâmé, car sa mort approche.

Hauts sont les puys, moult hauts sont les arbres. Il y a quatre perrons luisants de marbre. Sur l'herbe verte le comte Roland s'est pâmé. Un Sarrasin l'épiait ; il fait semblant d'être mort, il est couché entre les autres, son corps et son visage sont tachés de sang ; il se met sur ses pieds et se hâte de courir ; il était beau, fort et de grande bravoure ; dans son orgueil il est saisi de mortelle rage, il prend Roland et son corps et ses armes, et il dit : « Le neveu de Charles est vaincu, je porterai cette épée en Arabie. » Comme il la tirait, le comte s'en aperçut un peu.

Roland sent qu'on lui ôte son épée, il ouvre les yeux et il dit : « A mon avis, tu n'es pas des nôtres ! » Il tient son olifant qu'il n'eût voulu perdre ; il en frappe l'Arabe sur son heaume qui était émaillé d'or, il brise l'acier et la tête et les os ; il lui a fait sortir les deux yeux hors du chef, devant ses pieds il l'a renversé mort. Après il dit : « Insolent, as-tu été assez hardi de me saisir ni à droit ni à tort ? Nul n'en entendra parler qui ne te tienne pour fou. Mon olifant en est fendu, et l'or et les pierres en sont tombés. »

Roland sent qu'il a perdu la vue, il se dresse sur ses pieds et s'évertue autant qu'il peut ; son visage a perdu sa couleur. Devant lui est une pierre brune ; il y frappe dix coups par douleur et par dépit ; l'acier grince, mais il ne se brise ni ne s'ébrèche. Et le comte dit : « Sainte Marie, à mon aide ! Hélas, Durendal, bonne épée, quel malheur est le vôtre ! Je n'ai plus profit de vous, je n'en ai plus souci ! Tant de batailles avec vous j'ai vaincues, tant de larges terres j'ai combattues, que Charles tient, qui a la barbe chenue ! Que jamais homme ne vous possède qui s'enfuirait devant un autre ! Moult bon vassal vous a longtemps tenue ; jamais il n'en sera un semblable dans la France la libre ! »

Roland frappe sur le perron de sardoine ; l'acier grince, mais il ne se brise, ni ne s'ébrèche. Quand il a vu qu'il ne peut la briser, en soi-même, il commence à la plaindre : « Hé, Durendal, comme tu es claire et blanche ! comme au soleil tu luis et tu flamboies ! Charles était aux vallons de Maurienne, quand le Dieu du ciel lui commanda par son ange Gabriel de te donner à un comte capitaine ; doncques, le gentil roi, le grand me la ceignit. Par elle j'ai conquis

et Anjou et Bretagne; j'ai conquis et Poitou et le Maine, j'ai conquis la Normandie la franche, j'ai conquis Provence et Aquitaine, et Lumbardie et toute la Romagne, j'ai conquis la Bavière et toute la Flandre, et Bourgogne et toute la Pouille, Constantinople dont il eut la foi. En Saxe, on fit ce qu'il a demandé; je lui ai conquis Écosse, Galles, Irlande et Angleterre qu'il estimait sa chambre; j'ai conquis pays et terres si grandes, que Charles tient qui a la barbe blanche. Pour cette épée j'ai douleur et chagrin; j'aimerais mieux mourir que de la voir rester aux mains des païens. Dieu, ne laissez pas cette honte en venir à la France! »

Roland a frappé sur une pierre bise; il en abat plus que je ne vous sais dire. L'épée grince, elle ne se brise pas, elle rebondit en haut contre le ciel. Quand le comte voit qu'il ne la brisera pas, moult doucement il la plaint en lui-même: « Hélas! Durendal, comme tu es belle et très-sainte! Dans ta garde dorée il y a assez de reliques: une dent de saint Pierre, du sang de saint Basle, des cheveux de monseigneur saint Denis, du vêtement de sainte Marie. Ce n'est pas le droit que les païens te possèdent. Tu dois être servie par des chrétiens; que jamais ne vous possède homme capable de faire couardise! Moult larges terres avec vous j'aurai conquises que Charles tient qui a la barbe fleurie, et l'empereur en est puissant et riche. »

Roland sent que la mort l'entreprend; elle lui descend de la tête sur le cœur. Sous un pin il est allé courant; sur l'herbe verte il s'est couché la face contre terre; sous lui il met son épée et l'olifant. Il a tourné sa tête du côté de la gent païenne. Il le fait ainsi parce qu'il veut vraiment que Charles dise, et tout son monde, que le gentil comte est mort en conquérant. Il a clamé sa coulpe et menu et souvent, pour ses péchés il a offert à Dieu son gant. Aoi.

Roland sent qu'il n'a plus de temps à vivre; il est sur un puy aigu du côté de l'Espagne, d'une main il a battu sa poitrine: « Je crie ma coulpe, Seigneur, à tes vertus pour les péchés et grands et petits que j'ai faits depuis l'heure que je suis né jusqu'à ce jour où je suis parvenu! » Il a tendu son gant droit vers Dieu; anges du ciel descendent à lui. Aoi.

Le comte Roland s'est couché sous un pin; il a tourné son

visage du côté de l'Espagne; il s'est pris à se ressouvenir de plusieurs choses, de tant de terres que sa bravoure a conquises, de douce France, des hommes de son lignage, de Charlemagne, son seigneur qui le nourrit. Il ne peut s'empêcher d'en pleurer et d'en soupirer. Mais il ne veut pas se mettre lui-même en oubli; il a clamé sa coulpe, il a demandé à Dieu merci! « Vrai père qui jamais ne mentis, qui de mort ressuscitas Lazare, et défendis Daniel des lions, défends mon âme de tous périls où l'ont mise les péchés que je fis en ma vie! » Il a offert son gant droit à Dieu, saint Gabriel l'a pris de sa main. Roland tient le chef enclin sur son bras, les mains jointes, il s'en est allé à sa fin. Dieu lui a envoyé son ange Chérubin et saint Michel du Péril; avec eux vint saint Gabriel, et l'âme du comte ils emportent au paradis.

Rien ne ressemble plus à Homère que la description des combats faite par notre poëte. Les épieux volent en tronçons, les écus sont fracassés et rompus, l'épée fend les casques, tranche les cuirasses. Elle ne s'arrête pas à l'aube de la selle, elle coupe par la moitié et le cavalier et le cheval. Les coups sont surhumains : on y croit pourtant. La candeur du poëte, qui y croit le premier, nous gagne à ses mensonges éloquents.

6.

CV.

La bataille est merveilluse e cumune.
Li quens Rollanz mie ne s'asoüret,
Fiert del espiet tant cum hanste li duret,
A . XV. cols l'a fraite e perdue;
Trait Durendal sa bone espée nue,
Sun cheval brochet, si vait férir Chernuble,
L'elme li freint ù li carbuncle luisent,
Trenchet la coife e la cheveléure,
Si li trenchat les oilz et la faiture,
Le blanc osberc dunt la maile est menue,

Et tut le cors tresqu'en la furchéure,
Enz en la sele, ki est à or batue,
El cheval est l'espée arestéue,
Trenchet l'eschine, unc n'i out quis (juin) ture,
Tut abat mort el pred sur l'erbe drue.
Après li dist : « culvert, mar i moüstes,
De Mahumet ja n'i avrez aïude.
Par tel glutun n'er bataille oi vencue. »

6.

La bataille est merveilleuse et générale. Le comte Roland n'a nulle frayeur, il frappe de l'épieu aussi longtemps que la hampe dure, au bout de quinze coups elle est brisée et perdue. Il tire nue Durendal sa bonne épée, il pique son cheval et va frapper Chernubles, il lui brise le heaume où luisent les escarboucles, il a tranché la coiffe et la chevelure, il a tranché les yeux et le visage, le blanc haubert dont la maille est menue, et tout le corps jusqu'à l'enfourchure, jusqu'à la selle qui est d'or battu ; l'épée s'est arrêtée dans le cheval, elle a tranché l'échine, sans y chercher jointure; il l'abat mort dans le pré sur l'herbe drue; après il lui dit : « Coquin, mal vous en a pris ; de Mahomet vous n'aurez aide. Par tel glouton la bataille aujourd'hui ne sera pas gagnée. »

On retrouverait encore des passages d'une inspiration et d'un mouvement qui rappellent l'*Iliade* dans les conseils de Marsilie, dans les messages que l'envoyé répète avec les termes mêmes qui lui ont été transmis, dans les dénombrements des armées, dans les défis que s'adressent d'illustres et valeureux champions. L'amitié d'Achille et de Patrocle n'est pas plus touchante que celle d'Olivier et de Roland.

Nous ne pouvons tout citer. Nous nous bornerons à présenter ici le portrait d'un Sarrasin tel que le poëte le décrit :

7.

LXXIX.

D'altre part est Chernubles de Munigre.
Josqu'à la tere si chevoel li balient;
Greignor fais portet par giu, quant il s'enveiset,
Que .IIII. Muls ne funt, quant il sumeient.
Icele tere, ço dit, dun (t) il esteit,
Soleill n'i luist, ne blet n'i poet pas creistre,
Pluie n'i chet, rusée n'i adeiset,
Piere n'i ad que tute ne seit neire;
Dient alquanz que diables i meignent.
Ce dist Chernubles : « Ma bone espée ai ceinte,
En Rencesvals jo la teindrai vermeille;
Se trois Rollant li proz en mi ma veie,
Se ne l'asaill, dunc ne faz jo que creire;
Si cunquerrai Durendal od la meie.
Françeis murrunt; e France en ert deserte. »

7.

D'autre part est Chernubles de Mont-Nigre, ses cheveux vont jusqu'à terre et la balayent, par jeu, quand il s'amuse, il porte un faix plus lourd que quatre mulets chargés. En la terre d'où il est, jamais, ce dit-on, le soleil ne luit; le blé n'y peut croître, la pluie n'y tombe, la rosée ne s'y fait sentir; il n'y a pierre qui ne soit toute noire; quelques-uns disent que les diables y séjournent. Chernubles dit : « J'ai ceint ma bonne épée, en Ronceval je la teindrai vermeille; si je trouve Roland le preux en ma voie, si je ne l'assaille qu'on refuse de me croire. Je conquerrai Durendal avec la mienne! Les Français mourront, la France en sera déserte. »

Ajoutez-y ce tableau d'un vif coloris où l'armée musulmane est si bien dépeinte :

8.

LXXX

Païen s'adubent d'osberes Sarazineis,
Tuit li plusur en sunt dublez en treis;
Lacent lor elmes mult bons Sarraguzeis,
Ceignent espées del acer Vianeis,
Escuz unt genz, espiez Valentineis,
E gunfanuns blancs e blois e vermeilz;
Laissent les muls e tuz les palefreiz,
Es destrers muntent, si chevalchent estreiz.
Clers fut li jurz, e bels fut li soleilz,
N'unt guarnement que tut ne reflambeit.
Sunent mil grailles por ço que plus bel seit;
Granz est la noise, si l'oïrent Franceis.

8.

Les païens s'adoubent de hauberts sarrasinois, la plupart sont doublés à triple maille; ils lacent leurs heaumes excellents de Saragosse, ils ceignent leurs épées d'acier viennois, ils ont gentils écus, épieux de Valence et gonfanons blancs, bleus et vermeils; laissant mules et tous palefrois, ils montent sur leurs destriers et chevauchent pressés; le jour est clair, le soleil est beau; ils n'ont nulle armure qui ne flamboie au soleil; ils sonnent mille clairons pour que l'appareil en soit plus beau; le bruit est grand, si bien que les Français l'ouïrent.

Ce serait omettre un des traits essentiels de ces épopées primitives que de ne point faire observer le peu de place qu'y occupent les femmes. Il n'en paraît aucune dans la chanson de Roland. Aucune n'y a un rôle. C'est à peine si on y entrevoit la belle Aude; elle tombe morte en apprenant la mort de Roland

9.

CCLXXIV.

Li empereres est repairet d'Espaigne
E vient à Ais al meillor sied de France,
Muntet el palais, est venut en la Sale.
As li Alde venue, une bele damiscle;
Ço dist al rei : « O est Rollanz le Catanie,
Ki me jurat cume sa per à prendre? »
Carles en ad e dulor e pesance,
Pluret des oilz, tiret sa barbe blance:
« Soer, cher(e) amie, d'hume mort me demandes.
Jo t'en durrai mult esforcet eschange,
Ço est Loewis, mielz ne sai à parler :
Il est mes filz e si tendrat mes marches. »
Alde respunt : « Cest mot mei est estrange,
Ne place Deu ne ses seinz ne ses angles
Après Rollant que jo vive remaigne! »
Pert la culor, chet as piez Carlemagne,
Sempres est morte. Deus ait mercit de l'anme!
Franceis barons en plurent e si la pleignent.

CCLXXV.

Alde la bel(e) est à sa fin alée.
Quidet li reis qu'ele se seit pasmée,
Pitet en ad, s'in pluret l'emperere,
Prent la as mains, si l'en ad relevée,
Sur les espalles ad la teste clinée.
Quand Carles veit que morte l'ad truvée,
Quatre cuntesses sempres i ad mandées;
A un muster de nuneins est portée,
La noit la gaitent entresqu'à l'ajurnée,
Lunc un alter belement l'enterrerent;
Mult grant honur i ad li reis dunée. AOI.

9.

L'empereur est revenu d'Espagne, il vient à Aix, le meilleur

siége de France, il est monté à son palais, il est venu dans la salle. Voici Aude qui est venue, une belle demoiselle; elle dit au roi : « Où est Roland le capitaine, qui jura de me prendre pour sa compagne? » Charles en a douleur et chagrin; des pleurs sortent de ses yeux, il tire sa barbe blanche : « Sœur, chère amie, tu me questionnes sur un homme qui est mort. Je t'en donnerai un bon échange, c'est Louis; je ne saurais mieux te dire : il est mon fils, il tiendra mes marches. » Aude répond : « Ce mot est étrange, à Dieu ne plaise, ni à ses saints, ni à ses anges, qu'après Roland je reste vivante! » Elle perd la couleur, elle tombe aux pieds de Charlemagne, elle est morte pour toujours. Dieu ait merci de son âme! Les barons français en pleurent et la plaignent.

Aude la belle est allée à sa fin. Le roi pensait qu'elle se fût pâmée; il en a pitié, il en pleure, il la prend aux mains, il l'a relevée; sur ses épaules elle a incliné sa tête. Quand Charles vit qu'il l'a trouvée morte, il a mandé d'abord quatre comtesses. En un moutier de nonnains elle est portée; la nuit, on la garde jusqu'au jour; au long d'un autel bellement on l'enterre, le roi lui a rendu moult grand honneur.

Les premiers éditeurs de la chanson de Roland, Génin surtout, avaient attribué la composition de ce poëme à un trouvère du nom de Théroulde; c'était ainsi qu'ils traduisaient le dernier vers de cette œuvre :

Ci falt la geste, que Turoldus *declinet.*

La critique aujourd'hui n'est plus si affirmative. Elle ignore le sens qu'il faut donner au mot *declinet*. Turoldus n'est-il que le copiste de la chanson de Roland, ou le trouvère qui achève, l'un d'écrire, l'autre de chanter? On ne le sait, on incline à le croire. On ne peut rien dire de plus certain.

Beaucoup de nos chansons de geste, et surtout les plus anciennes, sont anonymes; rien ne fait espérer

qu'on découvrira jamais le nom de ceux qui les ont composées.

Quoi qu'il en soit, au début de son existence littéraire, notre langue a eu le bonheur de produire une véritable épopée. Malgré l'insuffisance et l'infériorité du style, l'œuvre du trouvère offre, dit M. Vitet, non-seulement les traces évidentes d'une inspiration native, mais le germe et parfois la première floraison d'un art exquis. Rien n'égale dans le moyen âge la popularité de cette composition. Elle paraît avoir servi de chant de guerre aux armées françaises. Tout le monde connaît le passage de Robert Wace où l'on voit le jongleur de Guillaume le Conquérant, avant la bataille contre le roi Harold, chanter aux Normands :

De Carlemaine et de Rolant
Et d'Olivier et des Vassaux
Qui moururent à Raincesvaux

Ce qu'on vient de lire de ce poëme permet de juger la nature de la versification en usage dans ce genre de composition. Le vers est de dix pieds; c'est le *décasyllabe* qui paraît pour la première fois dans le poëme provençal de *Boèce,* dans le poëme français la *chanson de saint Alexis.*

Nos plus anciennes chansons de geste ont été écrites dans ce mètre. Le vers alexandrin n'apparut que plus tard. La question serait tranchée s'il était vrai qu'il tienne son nom du poëme d'*Alexandre,* écrit au XIIe siècle par Alexandre de Bernay et Lambert-li-Cort. Mais l'*Alexandre* n'est pas le plus ancien poëme où le vers de douze syllabes ait été employé. M. Gaston Pâris, cité et approuvé par M. Léon Gautier, assure que le plus ancien document qu'on en possède paraît être le voyage de Charlemagne à Jérusalem (XIIe siècle).

Réservé aujourd'hui aux poésies d'un genre léger, aux contes peu sérieux, le vers de dix syllabes fut d'abord notre vers épique. Tout porte à croire qu'il

sortit du vers latin décasyllabique, muni d'une césure après la quatrième syllabe, fort employé dans les chants liturgiques de l'Eglise. On en voit un exemple dans le *Mystère des Vierges folles et des Vierges sages*. Le vers de douze syllabes dérive de l'asclépiade latin.

Les vers de la chanson de Roland ne sont pas rimés, ils n'offrent que l'*assonance*, c'est-à-dire la ressemblance de la dernière voyelle sonore. Il en est de même pour les plus anciennes chansons de geste. « Celle de Roland, dit M. Léon Gautier, peut être considérée comme le monument le plus ancien de notre versification épique. » L'assonance par la dernière voyelle sonore s'y présente avec toute sa barbarie originelle :

Francs chevalers, dist li empereres Carles
Car m'eslisez un baron de ma marche
Qu'à Marsiliun me portast mun message,
Ço dist Rollans : « Ço ert Guenes mis prastre. »

Telle est l'*assonance*, elle a suffi longtemps aux oreilles françaises. Elle n'est devenue insuffisante qu'au moment où les poëmes ont cessé d'être chantés et ont commencé à être lus. Elle disputa longtemps le terrain à la rime. A une certaine époque, il semblera s'établir un compromis entre les deux rivales, la rime occupera les tirades masculines, les couplets féminins seront encore du domaine de l'assonance, jusqu'au jour où les versions nouvelles de nos anciens poëtes feront triompher la rime. Les poëtes en avertiront leurs lecteurs; Graindor de Douai se vante d'avoir rimé la chanson d'Antioche.

Oi l'avez conter en une autre chanson,
Mais n'estoit pas rimée ensi com nous l'avon :
Rimée est de novel et mise en Quaregnon (*cahier*).

On ne dit plus aujourd'hui avec Boileau que, du-

rant les premiers temps du Parnasse français, le caprice faisait seul toutes les lois de la poésie.

On sait que nos premiers trouvères observaient la césure au quatrième pied du vers de dix syllabes et quelquefois au sixième. Ils se croyaient autorisés à ne pas tenir compte de l'*e* muet à la fin du premier hémistiche, comme nous le faisons à la fin du second. Quant à l'élision, on s'accorde à dire que, sauf de rares exceptions, l'*e* muet est la seule voyelle qui s'élide dans nos chansons de geste, et encore dans plus d'un cas les trouvères se permettent-ils de ne pas faire cette élision, s'ils le trouvent plus commode (M. Léon Gautier, 206). L'hiatus était permis entre toutes les voyelles; l'enjambement était rare, et ne se rencontrait guère que chez des poëtes médiocres.

Un certain nombre de vers débités sur une même assonance, ou sur la même rime, formaient ce que nous appelons le couplet; les anciens l'appelaient *vers*. Dans la langue antique le couplet se désignait encore sous le nom de *laisse*. Les couplets épiques étaient quelquefois d'une excessive longueur et les poëtes ne parvenaient à les continuer qu'au moyen de formules toutes faites, ou de termes barbares, nouveaux et défigurés, dont on se fait aujourd'hui difficilement une idée si l'on n'a jeté les yeux sur les compositions épiques du moyen âge.

Le long couplet monorime en vers de dix ou de douze syllabes demeura le caractère distinctif des « chansons de France ». Les rimes attelées deux à deux et les petits vers de huit syllabes, vers sans gravité, furent dédaigneusement laissés aux poëmes d'aventures, aux fabliaux. (M. Léon Gautier, 217.)





CHAPITRE IV.

LES CHANSONS DE GESTE SONT LA PEINTURE DES MOEURS ET DU CARACTÈRE DES TEMPS QUI LES ONT PRODUITES.

OMBRE de poëmes représentent la féodalité sauvage, la chevalerie redoutable, livrée à ses pires instincts. La chanson des Loherains (xiie siècle), celle de Raoul de Cambrai (xiiie siècle), d'Auberi le Bourgoing (xiiie siècle), des quatre fils Aymon (xiiie siècle)[1], n'offrent qu'une série de combats, de trahisons et de réparations. Le crime est la spoliation de l'orphelin; la vertu, la fidélité du serviteur, le dévoûment à son maître. C'est à peine si la religion a quelque pouvoir sur ces âmes dominées par leur humeur feroce. Seule l'amitié y éclate parfois en touchants épisodes.

Les poëtes qui racontaient à leurs contemporains ces épouvantables récits prétendaient faire une véritable histoire, *sans fausseté*. Les jongleurs disent avec eux :

Seigneurs n'a point de fable en la nostre chanson,
Mais pure vérité et saintisme sermon.

S'il faut prendre ces mots au pied de la lettre, ils sont faux ; il n'y a dans ces narrations qu'un amas de contes absurdes ou de traditions défigurées.

---

1. Ces indications désignent la date probable de la version qui nous est parvenue.

Ni les temps, ni les lieux n'y sont marqués avec la précision de l'histoire. Le prodige s'y montre avec la hardiesse d'un fait ordinaire. C'est un chaos où tout est mêlé et brouillé. Mais ce qu'il y a de vrai dans ces poëmes, ce sont les mœurs.

Voyons l'idée qu'on se faisait, au xe, au xie, au xiie et au xiiie siècle, des qualités corporelles et physiques d'un chevalier. Voici Thibault du Plessis, il a le corps grand, très-développé, bien membré; il est large d'épaules, la poitrine bien en chair, les bras longs et les poings bien carrés, la jambe droite, le pied bien tourné, la face blanche, le teint coloré, les yeux brillants comme ceux du faucon, la chevelure blonde et frisée.

Les femmes n'ont point d'effroi à la vue d'hommes ainsi taillés. Au contraire. Orable, princesse sarrasine, se laisse fasciner par le fier visage de Guillaume, par ses gros poings, par sa merveilleuse *brasse* qui lui donne son nom de Guillaume Fièrebrasse. Elle trahit les siens, elle abandonne son époux, elle se fait baptiser par l'évêque de Nîmes pour épouser ce cavalier énorme. (*Prise d'Orange.*)

La force, voilà le premier mérite du seigneur féodal. « Bien tenir marche, » porter une lourde armure, soutenir le choc de ses rivaux, soulever des fardeaux qui feraient ployer des épaules ordinaires : voilà la gloire. L'histoire de Renaud de Montauban nous le montre à Cologne, s'adressant au maître qui bâtit la cathédrale et lui proposant de porter une énorme pierre que quatre maçons ne pouvaient parvenir à soulever. (*Les quatre fils Aimon. Renaud de Montauban.*

Ces dons naturels, véritable attribut de la race, sont cultivés de bonne heure par une éducation pleine de rudes labeurs. Quand l'enfant a grandi, c'est à peine si on le met « aux lettres ». Il apprend l'art d'écrire, « d'enbriever le latin ou le roman, » le cours des astres, la cause du croissant et du décroissant de la lune. Tous n'en savent pas autant (*Hervis de Metz.*)

D'autres études sont plus en honneur. Les exercices des hommes d'armes priment tous les autres. Le jeune homme apprend le jeu de tables et d'échecs; il dresse des chevaux, il s'escrime de la lance; il sait bientôt gouverner un cheval et tenir son écu bouclé, avec une grâce merveilleuse; il chasse en bois et en rivière; il se tire avec adresse d'une lutte au bâton. Il entend dans les festins les récits des chanteurs : il se façonne au goût des prouesses; il prend dans les fêtes un air de hauteur et de magnificence, et, dans les entretiens de la famille, les haines héréditaires, qu'il doit couver en son cœur jusqu'au jour où il pourra exercer sa vengeance. Le sang qui coule dans ses veines, par un privilége de la race, le tient éloigné de toute bassesse ou vilainie. Fût-il jeté, encore au berceau, dans la boutique d'un marchand, jamais il ne se pliera à l'esprit de trafic, à l'économie dans la dépense. (*Hervis de Metz*.)

Après maints exploits signalés, le jeune homme est armé chevalier. Il prend un bain, il passe la nuit qui précède la cérémonie dans une église, il se soumet à quelques prescriptions pieuses; on l'habille de robes traînantes, puis il vient recevoir, des mains de son père ou de quelque autre seigneur de renom, les pièces de l'adoubement. On lui met d'abord des « chausses de fer blanches comme flor de prés » ; on lui attache les éperons d'or; on le revêt du haubert dont les mailles sont tantôt d'acier brillant, tantôt d'argent et d'or. Reste à prendre l'épée. Cette cérémonie est singulière. Le parrain la tient dans sa main droite, il la hausse, et, du plat, il en donne au récipiendaire un coup vigoureux au-dessous de la nuque. C'est ce que les hommes de ce temps appelaient la *paumée*.

Au xie et même au xiie siècle, cette paumée avait quelque chose de brutal, elle était appliquée assez rudement pour faire trébucher le nouveau chevalier. Les jeunes nobles faits de longue main à ces cérémonies acceptaient avec une soumission pieuse cette consécration bizarre. S'il arrivait qu'un vilain s'élevât à la

dignité de chevalier, il ne s'accommodait qu'à grand'-peine de ce coup imprévu et trop peu ménagé. Ainsi l'on voit un certain Rigaut, à peu près renversé par ce coup, s'abandonner à un sentiment impétueux de colère, mettre la main à son épée, la tirer à peu près un grand pied et demi pour en férir le bon vassal qui le reçoit chevalier. « Que veux-tu faire, enragé? lui dit-on. C'est la coutume et on le fait ainsi. — Au diable la coutume, maudit soit celui qui le premier l'introduisit ! » (*Garin le Loherain.*)

Dans la cérémonie, le chevalier reçoit les conseils d'une excellente morale : « Que Jésus de gloire, qui a tant de puissance, te donne prouesse, et honneur et bonté; chevalier sois désormais appelé, sois preudoms et plein de loyauté. »

Voici d'autres conseils donnés par un père à son fils : « Ne joue pas, lui dit-il, aux tables et aux échecs; il y a peu d'honneur à s'y faire remarquer, et bien jouer y engendre de méchantes querelles. N'aime point la femme d'autrui, quand même elle ferait toutes les avances; mange bien, mais ne bois pas trop de vin. Porte respect aux prud'hommes; lève-toi devant les hommes âgés; ne raille jamais les gens pour leur pauvreté ou l'humilité de leur costume. »

Ainsi pourvu d'armes et de bons principes, le chevalier se met en quête d'aventures. Il a moins besoin de gloire et de réputation que de mouvement et de fiefs. Pour satisfaire son humeur inquiète et conquérir des terres, il va offrir ses *soudées* aux princes qui font la guerre. Un bras solide, armé d'une épée, ne se refuse nulle part. Un homme généreux rougirait de vieillir dans les services oisifs du palais. Mettre les plats sur table, remplir la coupe du roi, ces fonctions peuvent plaire à des seigneurs jaloux de conserver l'oreille du maître et d'en obtenir, à force de flatteries, les riches récompenses; mais une âme indépendante et fière demande terre ou seigneurie par les services plus nobles et plus dangereux qu'on rend dans les batailles

Le chevalier ne s'y épargne point : pour la gloire de son maître et l'avancement de ses propres affaires, il n'est point de péril qu'il n'affronte : cent fois il brave la mort. Mais il veut son salaire. Il le réclame du suzerain avec hauteur, et, si cela ne suffit pas, il y ajoute l'insolence et les menaces. Rien de moins discipliné que cette féodalité guerroyante. Le vassal peut bien se soumettre à son prince : il se réserve pourtant de s'en faire respecter.

Il a deux moyens en son pouvoir : les armes et la trahison. Ecoutez Guillaume au Court-nez en présence de Charlemagne : « Dieu, dit-il, qui fut élevé en croix, sauve le roi et son noble baronnage ! Mais il en est ici auxquels il a prodigué ses faveurs, et dont on ne vit jamais l'écu percé ni la lance brisée ! Pour moi, j'en conviens, ô roi ! je ne vous ai jamais tastonné la nuit ; on ne m'a jamais vu vous gratter les jambes ou refaire votre lit ; mais je vous ai servi de mon épée ; j'ai, pour vous défendre, tranché plus d'une tête ; et, quand viendra le jour du jugement dernier, je risquerai, pour tous les meurtres commis à votre profit, d'en perdre le paradis. Comment en suis-je récompensé dans ce monde ? Vous m'avez seul oublié dans la distribution des bénéfices. »

Représentez-vous cette scène, et vous avez toute l'histoire de cette suzeraineté précaire du roi sur la grande féodalité. Guillaume est appuyé sur son arc ; sa colère grandit à mesure que les paroles s'échappent de sa bouche ; elle éclate : « Ah ! mauvais roi, s'écrie-t-il, Dieu te puisse maudire ! Tu te souviens mal du grand combat que j'eus à soutenir sous Aspremont contre Corsout ! J'y perdis une partie de mon visage, et le surnom de Court-nez m'en est resté. » Il énumère toutes les batailles où il a porté les armes pour le roi, les défis qu'il a relevés pour maintenir l'honneur de Charlemagne, les chefs sarrasins qu'il lui a rendus pieds et poings liés, les monceaux d'or que les califes, faits prisonniers par son courage, ont payés à l'empereur pour le rachat de leur liberté. « Vous avez

reçu les trésors et vous n'en avez rien donné à celu qui vous les avait procurés. Un temps fut où l'o m'appelait votre ami. On disait que j'étais nourri vêtu, entretenu de vos deniers; mais jamais il n'en fu rien. Tout ce que j'eus jamais, je le dus à mon épée Aujourd'hui je ne sais plus sous quel toit reposer m tête. Mais par l'apôtre qu'on va prier à Rome, j quitterai votre cour, et les Français verront s'il es aisé de se passer de mon appui. »

Ce n'est là qu'une scène de poëme, mais où trou ver dans aucun annaliste une peinture plus vive de c temps ?

Que peut faire le roi devant cet orgueilleux vassal. D'abord il s'emporte. « Qu'il parte, qu'il s'éloigne plus de soixante de ses pairs resteront aux côtés d Charlemagne et le consoleront de l'absence de Guil laume ! » Pourtant il sent trop le prix de ce guerrie pour le laisser partir. Il fléchit son courroux, il humili son propre orgueil, il propose des terres à son farouch serviteur : « Prends l'héritage du preux comte d Doon, il est de trois cents chevaliers; prends la terr du comte de Bérenger, elle est de quatre cents cheva liers. »

Rendons ici justice à Guillaume au Court-nez. Char lemagne lui abandonne, pour l'apaiser, l'héritage d'u orphelin; le chevalier le refuse. Il ne veut point de la terre de Bérenger parce que celui-ci est mort en sau vant la vie au roi Louis, devant Laon. Un jeune enfant reste seul; convient-il de dépouiller le fils d'un te homme ? « Par saint Pierre ! s'il y avait un Françai capable d'accepter le don de la terre, dit Guillaume, il ne mourrait que de ma main. » Cela ne manque ni de grandeur ni de noblesse. Le vassal qui ne veut pas accepter les terres d'un orphelin donne à son roi, qui les lui abandonne sans scrupules, une belle leçon d'honnêteté.

Charlemagne, désespéré, lui propose le quart de la *doulce France,* le quart des abbayes, le quart des vignes, des terres, des femmes et des jeunes filles.

Quart meu de mon vin prendreis en mon cellier,
Quart meu de blé prendreis en mon grenier,
Lou quart bacon prendreis en mon lardier,
De mon avoir prendreis lou quart denier.
Dex, dit Guillaumes, maldahés tel fiés!

« Au diable un tel fief! » Et pour ne devoir rien qu'à son épée, il demande l'investiture des Marches d'Espagne, d'Orange, de Nîmes et de toute l'Aquitaine. Ces terres sont au pouvoir des Sarrasins, le roi n'y peut rien. Guillaume maintient sa demande, en y mettant pour condition le droit d'exiger de la France, une fois en sept années, un secours de gens de guerre. (*Le Charroi de Nismes.*)

Ce désir effréné de conquérir honneur et richesses les pousse aux tournois. Les tournois n'étaient pas alors ce qu'ils ont été plus tard, des passes d'armes courtoises, des fêtes galantes et magnifiques. Point du tout. « C'était un engagement sérieux de guerriers d'une province contre ceux d'une autre province... On y gagnait, comme sur un vrai champ de bataille, des coursiers et des armes; on y faisait des prisonniers dont on fixait arbitrairement la rançon. Ce qui les distinguait de la véritable guerre, c'était la différence des armes. Les chevaliers n'y paraissaient qu'armés de lances, remplacées à mesure qu'on les brisait. » (*Hervis de Metz.*)

Ces habitudes ajoutent encore à la férocité naturelle de ces hommes de fer. Dans les guerres continuelles qu'ils se font, leur cruauté s'exalte et s'exaspère. Leur vengeance est atroce, leur triomphe odieux.

Girbert surprend un des meurtriers de Garin, il lui tranche la tête, jette ses entrailles à la rivière et disperse sur la route ses membres coupés en morceaux. Bégon de Bélin, pour justifier son frère d'une accusation fausse, combat en champ clos, sous les murs de Paris, avec Isoré de Boulogne, il le renverse, le met à mort, se jette sur le cadavre, l'entr'ouvre, prend le cœur dans ses deux mains et en frappe le visage de

Guillaume de Monclin : « Tenez, vassal, voici le cœur de votre cousin, vous pouvez maintenant et le saler et le rôtir. » Font-ils des prisonniers, ils ne peuvent assouvir leur haine par des moyens ordinaires : la prison ne leur suffit pas s'ils n'y jettent le captif sur des épines et des églantiers qui « li destraignent les jambes et les piés ». Le temps n'affaiblit pas leur haine, la mort de l'ennemi ne les satisfait pas, la paix conclue et jurée ne les désarme pas. Girbert, invité par Fromondin aux fêtes de la Pentecôte, demande à voir le tombeau du vieux Fromont, l'un des ennemis de sa race. Comme on exhumait le corps, il jette les yeux sur le crâne et ordonne à son écuyer Monvoisin de le dérober. Qu'en veut-il faire ? Une coupe « qu'on servira devant lui au manger. « De retour dans la ville d'Aix, Monvoisin tire de son giron le crâne qu'il a volé, Girbert le prend et *s'en a jeté un ris*. On fait venir un orfévre, l'artiste pare le crâne, il le décore de belles fleurs de lis, il l'enrichit de tant de pierres qu'on ne saurait les compter. Voilà Girbert heureux, « il pourra savourer le vin et le piment dans le crâne de son ennemi. » Ce n'est pas encore assez : il lui faut un autre plaisir. Il invite ses vassaux à la prochaine grande fête. Fromondin, le fils de Fromont, accourt des premiers. Les tables se garnissent, et Girbert, appelant Monvoisin l'écuyer :

Amis, dit-il, allez de maintenant,
Si m'aportés ma coupe d'or luisant,
S'en servira Fromondins de piment...

Fromondin obéit. Le lendemain, il emplit encore la coupe et boit lui-même à la prospérité des Lorrains. « Mais au moment de prendre congé, il est informé de tout par un varlet, qui lui dit que la coupe d'or renferme le hanepier (crâne) de son père, et que Girbert n'a convoqué tous ses amis que pour voir Fromondin lui verser le vin et le piment dans cette coupe. » (*Girbert de Metz*.)

Après les plaisirs de l'avarice il n'y a rien qui leur soit plus cher que ceux de la vengeance. Ce même Fromondin, vaincu, dépouillé de son fief par Hernaut, n'a d'autre asile qu'un cloître; il semble disposé à se faire moine. Mais la santé lui revient, ses forces lui reviennent avec la santé, et bientôt il n'a plus qu'une pensée : se venger de ses ennemis. Aussi, quand le prieur se présente devant lui armé de ciseaux et d'un manteau noir : « Comment diable, s'écrie Fromondin, me prend-il pour berger? Croit-il que je sois fait pour sonner les cloches? Si j'étais hébergé avec les anges, que je visse enfer desveroillé, certes de paradis je sortirais, je m'en irais habiter en enfer avec diables et damnés, plutôt que de laisser mon fief dans les mains d'Hernaut. » Ce ne sont pas là les sentiments d'un novice décidé à se faire profès. Aussi l'abbé s'empresse-t-il d'ouvrir à cet hôte redoutable les portes de son couvent, et il le remet en liberté.

L'Eglise n'a point encore d'influence sur ces *fervestus.* Leurs âmes sont aussi dures que l'acier de leur *branc.* Nul respect des lieux sacrés. Hernaut, poursuivi par Fromondin, s'est réfugié dans une église consacrée à saint Martin. A défaut de son épée brisée, il saisit un crucifix et le place devant sa poitrine. Fromondin ne s'en émeut pas. Il lui faut sa victime. Il fait apporter des fascines ; on y met le feu, les poutres s'allument, l'église est embrasée, et la fumée gagne le réduit où se trouve Hernaut. En vain Hernaut invoque saint Martin ; Fromondin excite « sa gent », et, s'adressant à ses archers : « Tirez, archers, qui me voulez servir ; qui tuera mon mortel ennemi, tout mon avoir je le mettrai à sa disposition. »

N'oublions pas de dire pourtant que ce même Hernaut, épargné par les flammes, fait grâce de la vie à Fromondin vaincu et suppliant, au nom de Jésus, qui, sur la croix, pardonna à Longin, dont la lance lui avait percé le flanc. (*Girbert de Metz.*)

C'est un fait particulier qui ne change rien aux mœurs générales de ces temps Les chevaliers crai-

gnent le diable, ils ont foi aux reliques, aux miracles: ils n'en sont pour cela ni plus soumis aux prêtres, ni plus respectueux pour les églises. Les croisés sortent d'Antioche pour combattre une armée trois fois plus nombreuse que la leur. Ils sont exténués de faim et de misère. Si jamais ils ont eu besoin de l'assistance du ciel, c'est en ce jour. L'évêque du Puy, monté sur un échafaud, répand l'eau bénite sur chacun des chefs au moment de leur passage. Cette cérémonie sainte n'est pas du goût d'Enguerhand qui lui crie: « Sire, laissez votre eau, gardez de mouiller mon casque, je veux le montrer aux Sarrasins dans tout son éclat. » (*Chanson d'Antioche.*)

« Voilà, dit M. P. Pâris, des choses qu'il serait inutile de chercher dans les récits des clercs et des chapelains: elles peignent cependant les véritables mœurs du temps, et ce mélange de foi robuste dans les dogmes et de défiance réfléchie à l'égard des ministres d'un dieu auquel chacun faisait sans hésiter le sacrifice de sa vie. »

Même observation sur le passage suivant. Avant une bataille, l'évêque du Puy fait d'inutiles efforts pour engager les chefs à porter eux-mêmes la sainte lance dans la mêlée, gage assuré de la victoire. Tous refusent à l'envi, et le refus de chacun est l'objet d'un couplet séparé. Huet de Maine, frère du roi de France, apostrophe ainsi l'évêque : « Sire, vous avez grand tort, quand vous nous requérez de porter la lance; ce n'est point notre affaire, mais la vôtre qui êtes clerc et évêque ordonné. Nous sommes chevaliers, c'est par nous que commence la bataille et qu'elle se termine; prenez la lance, allez au premier rang, nous vous ferons la voie avec nos épées acérées; malheur à qui se trouvera devant nous. » L'évêque ne peut que répondre : « Seigneurs, qu'il en soit fait selon votre volonté. » (*Chanson d'Antioche.*)

Raoul de Cambrai traverse le Vermandois en mettant le feu dans les granges, en dévastant les maisons; il envoie une partie de son armée devant Origny l'Abbaye, avec l'ordre de placer sa tente au milieu de l'église,

de faire du porche l'écurie de ses chevaux, de dresser ses éperviers sur les croix d'or et de préparer son lit devant l'autel. « Les chevaliers se disposent à obéir; mais ils entendent la cloche du moutier, la crainte les saisit; ils se contentent de camper au milieu du pré.

« Quand Raoul arrive, son premier mouvement est de les accuser de faiblesse; mais enfin il se rend aux instances de son oncle Gérin, et l'abbesse obtient, de son côté, que ses religieuses seront épargnées. » Mais ce n'est qu'un moment de répit.

Le feu est mis au bourg et au monastère. C'est une scène épouvantable: les planchers s'effondrent, les vins du cellier se répandent, les jambons flambent, la graisse rend le feu plus dévorant, les nonnains grillent dans ce vaste brasier. Raoul n'en est point attendri; à la lueur de ces flammes, il commande dans sa tente un magnifique dîner. Force paons rôtis, bons cygnes empoivrés, gibiers de toute espèce; il faut que le dernier soldat soit servi à son gré. « En l'entendant parler ainsi, le sénéchal fait le signe de la croix : Au nom de Dieu! à quoi pensez-vous? Vous reniez sainte chrétienté, nous sommes en carême; il est temps de jeûner... et après toutes les fautes que nous venons de commettre, les nonnes brûlées, le monastère violé, nous n'avons que trop à redouter le Seigneur, si sa miséricorde n'est pas au-dessus de notre cruauté. — Sénéchal, dit Raoul, pourquoi parler de cela? Pourquoi m'ont-ils manqué? N'avaient-ils pas mérité ce châtiment? Mais j'avais oublié le carême. » Il renonce donc à faire bombance et demande son échiquier. Excellent trait de vérité! Il met à sac tout un pays, mais il craindrait de manger gras en carême! (*Raoul de Cambrai.*)

Charles Martel envoie près d'Hervis de Metz pour réclamer son secours. Ses députés sont l'évêque d'Orléans, les abbés de Saint-Denis et de Saint-Germain. Au cours de la conversation, l'évêque répond au terrible Hervis qu'ils ne savent guerroyer. « Une fois entrés dans nos moutiers, nous chantons matines,

nous prions pour nos amis, c'est là tout l'ouvrage que nous sachions faire. — Ah! ah! dit Hervis: vous vivez à votre aise. Mais si vous étiez en ma terre, je ne le saurais souffrir. Eh quoi! pour avoir endossé le froc ou la gonelle, pour vous être rasé le haut de la tête, vous serez exempts à tout jamais d'entrer dans la mêlée des batailles, vous ne veillerez pas la nuit, vous ne jeûnerez pas le jour! Par saint Étienne, que je dois prier, il vous faudra chanter d'autre manière! Si vous me menez en France pour faire la guerre, je prierai Charles Martel, roi de Paris, qu'il me fasse délivrer les gros moines, les chanoines, les prêtres et les abbés, avec moi ils viendront à la bataille. Je les y ferai mettre au premier rang. — Sire, dit l'évêque, ce n'est point la coutume. » On se met à table; mais ni l'évêque, ni les abbés n'ont guère faim, ils pensent aux formidables propos de ce duc forcené. Ils se hâtent de sortir, oubliant de chanter prime, complies et matines; une seule chose occupe leur esprit, la menace d'Hervis de les conduire à la bataille. (*Hervis de Metz*.)

Si Charles Martel ne songe point, comme Hervis, à embrigader les abbés et les moines, il se repent de leur avoir abandonné ses rentes, ses terres et ses moulins. Il manque d'armes, de chevaux et de vivres; il demande des subsides au clergé. Le pape exhorte les gens d'église à contribuer aux frais de la guerre: « Vous êtes riches, leur dit-il, vous pouvez le faire. » Mais l'archevêque de Reims s'y oppose. Le pape s'en indigne : « Beau-fils, dit-il en s'adressant à Charles, je vous accorde le noir et le gris, et les chevaux palefrois et rouliers, l'or et l'argent dont les clercs sont saisis. » Charles Martel ne se le fait pas dire deux fois, il s'écrie après le discours du pape: « Or, aux églises, aux chevaux, aux roussins! »

Quand ces durs soldats ont vieilli sur les champs de bataille, qu'ils ont abusé en cent façons diverses de la force et du droit de la victoire, quand ils ont employé le poison, la perfidie, le guet-apens, les déguisements

et les fraudes (car ils ne se retranchent rien de tout cela), il arrive parfois que le remords abat ces cœurs indomptés; ils tremblent à la pensée du jugement dernier. Que font-ils alors? Ils prennent la croix, ils partent pour le saint sépulcre, ils se font ermites, ils se jettent dans un couvent. On n'a pas de peine à concevoir que ces expiations ne leur rendent point leur innocence première. Il ne faut qu'une occasion pour réveiller en eux les vieux instincts. Sous la croix, sous le froc, le chevalier se retrouve toujours.

Dans les chansons de geste qui nous occupent, la femme n'est rien. Les héros de ces poëmes ont peu d'estime pour elle. Ils ne se piquent ni de galanterie, ni même de bienveillance. Pour eux, la femme est un être inférieur, vain, léger, dont le cœur inconstant tourne comme l'épervier. Avant François Ier, l'un d'eux avait dit en propres termes : « Bien fol est qui s'y fie. » « C'est par elle qu'est entré le premier péché dans le monde, c'est par elle que la race humaine vit dans la peine et dans le travail. » Ainsi parle Bérenger à Belle-Aye, duchesse d'Avignon. (*La geste d'Aye d'Avignon.*)

En général, ces chevaliers n'ont pour les femmes qu'une froideur méprisante; une sorte de chasteté sauvage et farouche leur fait repousser leurs avances. Peu s'en faut qu'ils ne voient en elles une incarnation dangereuse du diable. Ils savent qu'une femme a fait périr Samson le fort, ils se mettent en garde contre leurs artifices, on pourrait dire leurs maléfices.

On vante à Girbert la fille d'Anséis :

Gent ot le cor et coloré le vis (*visage*),
Blanche la char comme la flor de lis.
Et dict Gérins : « Regar, Girbert, Cousin,
Sainte Marie! come bele dame a ci! »

Et Girbert, insensible à ces louanges, indifférent à ces charmes, ne pense qu'à son coursier, son bon cheval Fleuri qu'il a gagné au siége de Cologne.

Diex, dist Girbers, quel cheval est Flori!

Gérin insiste : « Dieu, dit-il, qu'elle est belle ; quels yeux étincelants ! Quel bel éclat de fraîcheur ! Moult est vilain qui d'amors ne l'appelle ! » Et Girbert, poursuivant sa pensée : « Vrai, il n'est sur terre coursier pareil à Fleury, le destrier de Castille. » (*Girbert de Metz*.)

Ces hommes d'armes pourtant se marient ! Quelquefois par amour, le plus souvent par avarice, par politique, ou par nécessité de continuer leur race. Un mariage achève une querelle, donne un riche apanage, fait de puissantes alliances. Une fois devenues les épouses de ces grands batailleurs, les femmes n'ont plus qu'un rôle de compagne timide, de conseillère souvent importune et presque toujours rebutée.

Beuve, le féroce, invite Girard de Roussillon à reprendre la guerre. La duchesse voit avec chagrin les dispositions de son mari. « Elle va le trouver, lui rappelle en pleurant tous les malheurs que la guerre a déjà plus d'une fois attirés sur ses frères et sur lui. » Beuve repousse ses conseils : « Dame, allez vous ombroier dans vos chambres, allez vous parer ; occupez-vous d'instruire et de reprendre vos filles ; tordez la soie, c'est votre métier. Le mien est de manier l'épée et de jouter contre un chevalier. Malheur au prince qui va dans une chambre se conseiller auprès des dames ! »

Une mère n'a nulle influence sur l'âme de son fils. Alaïs essaye de détourner Raoul de recevoir le don du Vermandois qui peut lui devenir fatal ; l'impétueux seigneur, plus brutal encore que Beuve, s'écrie : « Je tiens pour lanier, c'est-à-dire pour boucher, le gentilhomme qui s'en va se conseiller aux dames ! Allez dans votre chambre, buvez, mangez, engraissez-vous ; d'autre chose vous ne devez jamais avoir souci. » (*Renaud de Montauban*.)

Pépin va commettre une mauvaise action ; il délaisse le droit par cupidité et par avarice ; la reine Blanche-

fleur en a l'âme attristée ; n'osant s'adresser au roi, elle reproche à l'auteur du conseil sa coupable intervention. Le roi l'entend, la colère l'emporte, il hausse le gant, il frappe sa femme sur le nez, si fort que quatre gouttes de sang en jaillissent : « Que vous importe, lui dit-il, que mes barons viennent parler à moi ! — Pardonnez-moi, dit Blanchefleur ; quand il vous plaira, vous pourrez me frapper encore ; je suis à vous, je ne peux m'en départir. » (*Garin le Loherain*.)

Et cependant ces femmes ont du dévouement pour leurs rudes époux. Eremborg n'hésite point à partager la prison de Renier. Elle s'expose de bon cœur aux cruels traitements d'un geôlier rigoureux pour adoucir les ennuis d'une trop dure captivité. (*Jourdain de Blaives*.)

La femme de Gérard de Roussillon, fille de l'empereur de Constantinople, partage dans la forêt des Ardennes le triste sort de son mari, vaincu, ruiné et maudit de tous les peuples. Tandis que Gérard s'établit dans une ville où, des forêts voisines, il apporte des sacs de charbon à vendre, Berte s'y fait couturière.

« Berte, dit Fauriel, est le plus parfait modèle de l'épouse chrétienne. Mais dans ce caractère même il y a quelque chose du temps, quelque chose de fort et d'austère qui se mêle à l'expression de l'amour, qui en contient pour ainsi dire au fond de l'âme les accents les plus tendres : c'est par des conseils, par des exhortations pieuses, par de courageuses résolutions, plutôt que par de douces paroles que Berte manifeste à son époux son dévouement et son amour. » (*Gérard de Roussillon.*)

Il est une vertu qui domine dans ces rudes âmes, c'est la fidélité au suzerain. S'il est juste à leur égard, il n'y a point de sacrifices qu'ils ne soient disposés à lui faire, point de services qu'ils ne soient prêts à lui rendre ; leurs jours lui appartiennent. Le vieux Aimon, pour rester fidèle à Charlemagne, fait la guerre à ses quatre fils. « Maudit le roi, s'écrie-t-il, qui m'a fait

promettre d'aller contre mon fils qui m'est si cher ! » Mais son attendrissement dure peu : le devoir prend vite le dessus.

Si ses fils viennent dans son château pour y chercher un asile : « Sortez hors de ma salle, leur dit-il d'une voix sévère; videz-moi ce donjon ! » Mais aussitôt il quitte lui-même la salle, en invitant tout bas la duchesse à les bien recevoir, à leur donner or, argent, armes, chevaux et vêtements, de façon pourtant qu'il ne puisse être accusé d'y avoir consenti :

Je m'en irai là fors, ce est la vérité,
Ne vueil que leur afaire soit par moi esguardés.
Que je sois vers Karle de noient parjurés.

Eremborg et Renier poussent plus loin la fidélité au suzerain. Tous les deux livrent au meurtrier Fromont leur propre fils pour sauver la vie de Jourdain, le fils de Gérard, leur seigneur; c'est le triomphe de la féodalité.

Olivier et Rolland nous offrent l'image touchante de l'amitié dans les armes. Amis et Amile ont donné lieu au trouvère qui chanta leurs aventures de montrer, à l'honneur de ces *fervestus,* que leur âme conservait encore quelque chose d'humain. Pour arracher Amis à la lèpre qui le dévore, Amile égorge ses enfants. Du sang de ces chères victimes il court laver le corps d'Amis, qui recouvre aussitôt fraîcheur et santé. Heureusement le ciel récompense par un miracle cet héroïsme de l'amitié. Il rend la vie aux deux enfants qu'on trouve *gisants sous la velée.*

Une pome orent qui d'or estoit ouvree,
Dont se jouoient par bone destinée.
(*Amis et Amile.*)

Les détails qui précèdent appartiennent tous à des œuvres empreintes de l'esprit germanique, et toutes représentent les mœurs de la grande féodalité mili-

taire. Voici les titres de quelques-unes de ces chansons de geste avec la date probable de la plus ancienne version qui en est parvenue jusqu'à nous. C'est encore à M. Léon Gautier que nous empruntons ces indications : *Amis et Amile*, XIIIe siècle, avec des coup'e s qui remontent au XIIe; la *Chanson d'Antioche*, XIIe siècle; la première rédaction remontait au commencement du XIIe siècle et était due à Richard le Pèlerin, témoin oculaire de la croisade; Graindor de Douai en fit, sous Philippe-Auguste, le remaniement que nous possédons aujourd'hui; *les Chétifs*, fin du XIIe siècle; *Doon de Mayence*, XIIIe siècle; *Enfances Vivien*, XIIe siècle; *Garin le Loherain*, XIIe siècle, auteur Jean de Flagy; *Girard de Roussillon*, Provençal, XIIe siècle; *Girbert de Metz*, XIIe siècle; *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, XIIe siècle; *Hervis de Metz*, fin du XIIe siècle; selon une autre opinion, du milieu du XIIIe siècle; *les Lohérains*, XIIe siècle; Jean de Flagy, auteur de *Garin*; *Moniage Guillaume*, XIIIe siècle; *Moniage Rainoart*, XIIIe siècle; Renaud de Montauban (*Quatre fils Aimon*), XIIIe siècle; *Raoul de Cambrai*, XIIIe siècle, avec quelques restes de versions antérieures, auteur Bertolais (?); *Aye d'Avignon*, XIIIe siècle; *Bataille Loquifer*, XIIIe siècle, auteur Jendeus de Brie? *Enfances Guillaume*, XIIIe siècle; *Girard de Roussillon*, Français, XIVe siècle (vers 1315).





CHAPITRE V.

LES ROMANS DE LA TABLE RONDE.



'ÉTAIT en 1155, dit M. Léon Gautier, nos chansons de geste étaient dans la plus riche adolescence de leur gloire... Tout à coup le bruit se répandit qu'un roman nouveau, dû à l'imagination d'un trouvère anglo-normand, conquérait, malgré ses quinze mille vers, un grand succès, surtout dans les provinces occidentales de la France. Ce roman, œuvre de Robert Wace, était intitulé le *Brut*, et pouvait, à première vue, passer pour une chronique plutôt que pour une fiction. Mélange singulier de vérités historiques et de fictions romanesques, le *Brut*, en effet, racontait les annales réelles ou imaginaires de l'île Bretonne, depuis la destruction de Troie jusqu'à la conversion des insulaires à la foi, jusqu'au triomphe complet des Saxons... On apprit que la reine Aliénor avait très-gracieusement reçu l'hommage du nouveau poëme... A nos chansons de geste, on opposa dès lors l'œuvre de Wace et tous les poëmes qui devaient en sortir. Il y avait deux écoles poétiques en présence. » (Page 321.)

C'était le cycle d'Arthus qui commençait son long succès dans la France. Avec lui apparaissait un monde nouveau de pensées, d'affections, de croyances et de sentiments ; l'esprit germanique était vaincu : c'était l'esprit français qui marquait son retour.

Dès lors la chevalerie perd sa rudesse ; la galanterie prend la place des passions effrénées et violentes. Les Gauvain, les Erec, les Perceval, les Lancelot, les Tristan, qui vont succéder dans la faveur populaire aux

Roland, aux Olivier, aux Gérard, aux Renaud, introduisent dans le monde l'empire de l'amour. C'est avec eux que commencent toutes les folles prouesses dont l'amour d'une femme est le principe ou la récompense. En même temps que, dans la dévotion, le culte de la vierge Marie grandit et se développe de manière à remplir toute l'Église de sentiments nouveaux, la femme, dans la société chevaleresque, prend un empire sans limites. Genièvre préside à table dans le palais de Karadigan, où le roi Arthus tient sa cour plénière. Désormais, acquérir l'estime d'une femme devient le but le plus élevé des efforts du chevalier. C'est des femmes, de leur amour, que découle toute vaillance, toute qualité morale; sans elles un chevalier ne peut être que discourtois et brutal, sans courage et sans gloire.

D'où vient cette transformation des cœurs? On en a en vain cherché la raison chez les Arabes, chez les Germains; il est plus conforme à la science moderne de l'attribuer à la renaissance de notre vieil esprit gaulois.

Il faut remonter aux origines pour expliquer ce grand fait littéraire.

La race des Gaëls et des Celtes a été soumise à de tristes et longs malheurs. Elle s'est vue resserrer d'âge en âge, dans les forêts, après avoir rempli le vieux monde du bruit de ses exploits téméraires, diminuée, confinée dans un coin du pays où elle avait régné non sans gloire et sans mérite. Ses sanctuaires n'ont pu protéger ses bardes et ses druides. Elle n'eut bientôt plus d'asile que l'Armorique ou Petite-Bretagne, tandis que de l'autre côté du détroit, dans l'île Bretonne, un peu plus longtemps protégée par la mer, elle dut céder encore à l'invasion d'un farouche conquérant. Longtemps oubliés, les Gaulois ont tout à coup, vers 1140, repris une place dans le monde; ils se sont refait un empire, non par les armes, ni par la violence, mais par la poésie.

Les Gallo-Bretons, dans la vallée profonde qui occupe la pente maritime de Saint-Malo à Morlaix,

conservèrent longtemps leurs traditions nationales, et longtemps ils les défendirent contre le christianisme. Mais il leur fallut enfin céder à la puissance des armes.

Les Irlandais furent plus heureux. Défendus par les flots, ils furent visités par des moines et des missionnaires plutôt que par des conquérants. La foi chrétienne ne dédaigna pas de s'allier chez eux aux légendes du pays. Elle se plia aux caprices des Celtes et des Gallois. L'imagination enfanta mille rêveries d'une douce naïveté. Les récits du moine Barontus en sont pleins. Il a vu dans la grande mer une terre bénie du ciel où tout est innocence et délices ; un paradis des oiseaux vivant selon la règle canonique et célébrant à des heures prescrites les louanges de Dieu par leurs concerts religieux ; une terre où les lampes s'allument d'elles-mêmes quand les ombres du soir commencent, et là ni le chaud ni le froid n'incommodent les habitants; une température toujours egale fait succéder le plaisir au plaisir ; ni tristesse ni maladie ; toutes les herbes ont des fleurs, tous les arbres ont des fruits; les hommes privilégiés à qui le ciel en permet l'entrée en rapportent un parfum que leurs vêtements gardent pendant quarante jours.

Peut-être en Angleterre, les Logriens et les Cambriens auraient-ils aussi vécu bercés par ces innocentes légendes, si les invasions du nord n'eussent, après les Romains, troublé leur félicité. En 449, des bandes de Saxons, appelées par Vortigern, fondent sur ce pays et l'écrasent. Pendant cinq cents ans, cette race malheureuse combat, se défend, se replie et finit par céder.

Il serait impossible de rencontrer deux peuples plus différents de nature et de goûts que ne l'étaient les vaincus et les vainqueurs. De tous les hommes du nord qui envahirent la Bretagne, les Jutes furent les plus redoutables, les plus vigoureux de corps, les plus féroces. Ils ne se plaisaient qu'au meurtre, au pillage, à l'incendie. Seigneur, disait une litanie, délivrez-nous de la fureur des Jutes. Leurs chefs se fl-

taient de n'avoir jamais dormi sous les poutres enfumées d'un toit, de n'avoir jamais vidé la corne de bière auprès d'un foyer habité. « Nous avons frappé de nos épées, dit un chant attribué à Ragnar Lodbrog;... celui qui n'a jamais blessé mène une vie ennuyeuse. » (Taine, *Hist. de la Litt. angl.*, t. I.)

Une fois établis dans les terres conquises, les anciens pirates renoncent à leurs courses sans rien perdre de leur férocité. Pendant l'espace de cinq à six siècles les Gallois sont massacrés et traqués comme des bêtes fauves. Des héros se lèvent pour défendre la nation opprimée, Urien, Owen, Ghérent et Arthur; ils tombent les uns après les autres écrasés et vaincus. La poésie seule doit sauver leur nom de l'oubli : ils deviendront plus tard les Yvain, les Erec, les Arthus des compositions chevaleresques.

Après les hommes, c'est le ciel qui semble prendre à partie les restes infortunés des Gaëls; après l'épée, c'est la doctrine. Le christianisme étend ses conquêtes; la race saxonne l'accepte sans peine; les Francs s'humilient devant la loi de Jésus et brisent leurs vieilles idoles. Il n'en est pas de même des Bretons. Ils opposent au dogme une résistance tenace. Les druides, les ovates, les bardes soutiennent longtemps la lutte. Retirés au fond de leurs forêts, ils y cachent, comme en un sanctuaire, leurs conceptions religieuses de plus en plus menacées. Les princes gallo-bretons se font enfin chrétiens : c'est un grand triomphe pour l'Évangile ; mais il ne sera définitif que lorsque le dernier des druides aura disparu.

La légende de saint Kadok est, sous une forme naïve, l'histoire de ce triomphe. « Kado, dit un chant breton, allait par la forêt profonde agitant sa sonnette aux sons clairs, quand bondit un fantôme à la barbe grise comme la mousse et aux yeux bouillants comme l'eau du bassin sur le feu : Kado le saint se rencontrait avec Merlin le barde, ce jour-là. — Je te l'ordonne au nom de Dieu ! dis-moi qui tu es ? — Du temps que j'étais barde dans le monde, j'étais honoré de tous

les hommes;... dès mon entrée dans les palais on entendait la foule pousser des cris de joie sitôt que ma harpe chantait;... les rois des pays m'aimaient, les rois étrangers me craignaient; le pauvre petit peuple disait : « Chante, Merlin, chante toujours. » Ils disaient les Bretons : « Chante, Merlin, ce qui doit arriver. » (Emile Chasles, *Hist. nat. de la Littér. française*, p. 349.)

La solitude et l'abandon de Merlin sont liés au triste sort de son pays. Pourtant il n'est pas mort. Les légendes de la Bretagne nous disent qu'il vogue sur un vaisseau de cristal à travers l'Océan. Il est lui-même sous le charme de la fée Viviane. Suivant les Gallois, il dort dans la forêt de Brédigand qui est du Northumberland; les Armoricains, au contraire, affirment qu'il repose dans celle de Brocéliande. Cela veut dire que la pensée bretonne s'est réfugiée dans le seul asile qui reste aux peuples malheureux, dans la contemplation de la nature.

De là mille fables originales qui ont passé plus tard dans les romans de la Table ronde. Les chanteurs de l'Armorique comme ceux de la Grande-Bretagne croient l'homme enveloppé de merveilles sans fin. Son individualité mal circonscrite se mêle à l'existence universelle des êtres dans la nature. Les arbres, les pierres, les ustensiles de ménage, les instruments du plaisir, tout cela respire, veut, pense, combat; tout cela favorise ou entrave l'homme dans ses projets.

Au crampon de fer où Kledno, prince breton du VIe siècle, attachait son cheval, était passé un licou qu'on regardait comme une des treize merveilles de l'île de Bretagne : il avait appartenu à Taliésin, et Merdhyn l'emporta dans la tombe. Toutes les fois que Kledno avait besoin d'un cheval, il en trouvait un attaché à son crampon magique.

Il se rencontre des piliers, des pierres appelées encore au IXe siècle *Menhir du savoir*, qui communiquent des vertus magiques, tous les arts, toutes les sciences du monde. Le roi Gwendolen, fils de Keidjo,

tenait de Merdhyn un échiquier d'or, les pièces étaient d'argent et elles jouaient d'elles-mêmes. Les traditions bardiques parlent d'un combat des arbrisseaux où soixante et onze mille hommes périrent. Taliésin, le barde, prétend avoir pris part à la bataille sous la forme d'un arbre, et se vante d'avoir été le premier à en signaler les pronostics et le seul à les chanter. « J'étais dans ce bois mystérieux ; nul autre que moi ne chante et n'a chanté les vagues pronostics du combat que livrèrent les chefs des arbrisseaux au souverain de l'île de Bretagne, le gardien des coursiers rapides, le possesseur des flottes, le gardien des mille joyaux de prix... J'étais au combat des arbrisseaux. »

Le vaisseau, la lance, l'épée, le bouclier d'Arthur, ont des qualités merveilleuses ; le char de Morgan se dirige tout seul. Le bassin de Tyrnag ne cuit pas quand on y met de la viande pour un lâche ; la pierre de Tudwald n'aiguise que l'épée des braves ; l'habit de Padarn ne va qu'à un noble ; le manteau de Tegan ne peut être mis que par une femme irréprochable. Il y a des animaux hommes. Arthur lutte contre le roi, roi-sanglier Twrch-Troyt. (La Villemarqué, *les Romans de la Table ronde,* passim.)

Ils ont conçu entre la nature et les hommes une union plus merveilleuse. Les chevaliers trouvent des auxiliaires et des amis dans les animaux. Il y a un chevalier au lion, un chevalier au cygne. Privés des occupations violentes qui agitent les autres hommes, les Bretons, soit de l'Armorique, soit de la Cornouailles, vivent dans le souvenir du passé, dans l'espérance d'un avenir meilleur, dans l'oubli du présent. Leur pensée solitaire s'est fait un monde à part ; la fantaisie le peuple, le sentiment l'anime et l'embellit. Comme ils n'ont pour se distraire, et pour exalter leur orgueil, ni les luttes, ni les triomphes de la guerre, ils s'abandonnent a des sensations vagues et profondes qu'entretient chez eux une délicatesse vraiment féminine. Il est une passion surtout qui convient à leur cœur, c'est l'amour. C'est chez eux une folie, un vertige, un

enivrement. Jamais il ne fut ainsi conçu. Ils y ont fait entrer un idéal de pureté, de sacrifice et de dévouement exalté, qui tempère les emportements de l'égoïsme et de la brutalité aux derniers âges de la chevalerie.

Tant de rêveries et de légendes confiées aux souvenirs des poëtes avaient enfanté des écrits qui d'âge en âge s'étaient grossis d'inventions nouvelles. L'Eglise chrétienne y avait vu un danger pour la foi, la prudence politique en avait proscrit la lecture. Bien souvent, les livres gallois avaient été dénoncés, poursuivis et brûlés; ils avaient cependant échappé, et le jour devait venir, où, répandus et livrés à la curiosité de l'Europe, ils charmeraient toutes les nations du monde féodal.

Avant la fin du XIe siècle, une grande révolution s'était accomplie en Angleterre. Les Normands y avaient vaincu les Saxons Ces tristes oppresseurs des Gallois étaient réduits eux-mêmes à leur tour à vivre cachés et confinés dans les bois. Un nouvel esprit avait soufflé, il avait ranimé les souvenirs de la race kymrique.

Bien que les Normands fussent originaires de la Norwége, ils n'étaient plus, en débarquant en Angleterre, les frères et les parents des Saxons. « Les chroniqueurs ne s'y trompent pas : ils disent tous que l'Angleterre fut conquise par des Français. Guillaume le Conquérant menait avec lui une multitude d'aventuriers accourus par toutes les routes, de près et de loin, du nord et du midi, du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de l'Ile-de-France et de la Flandre, de l'Aquitaine et de la Bourgogne. Sur trois colonnes d'attaque à Hastings, il y en avait deux formées par des auxiliaires. (Taine, *Hist. de la Litt. angl.*, t. I, p. 79.)

Il se trouvait donc que, délicats dans leur nourriture, soignés dans leurs habits jusqu'à la recherche, par leur esprit, par leurs mœurs, les nouveaux conquérants étaient l'opposé des Saxons illettrés et gros-

siers, buvant à l'envi et consumant jour et nuit leurs revenus en festins. Ils aimaient à la passion les subtilités de la philosophie, les récits de l'histoire, les tableaux sans fin des scènes chevaleresques.

« A côté de leurs chroniqueurs latins, dit M. Taine, Henri de Huntington, Guillaume de Malmesbury (1066-1142 — *Gesta Regum Anglorum* de 455 à 1120), hommes réfléchis déjà et qui savent non-seulement compter, mais juger parfois, ils ont des chroniques rimées en langue vulgaire : celles de Geoffroy Gaimar, de Benoît de Sainte-Maure, de Robert Wace. Et croyez que leurs faiseurs de vers ne seront pas stériles de paroles... Chantres, point du tout ; ils parlent, c'est là leur fort. Ils ont écrit les premiers la chanson de Roland ; par-dessus celle-là, ils en accumulent une multitude sur Charlemagne et ses pairs, sur Arthur et Merlin, sur les Grecs et les Romains, sur le roi Horn, sur Guy de Warwick, sur tout prince, sur tout peuple. Leurs trouvères, comme leurs chevaliers, prennent des deux mains chez les Gallois, chez les Francs, chez les Latins, et se lancent en Orient, en Occident, dans le large champ des aventures. »

Dans leur ardente curiosité, ils n'ont point laissé échapper les traditions galloises, ils les ont, au contraire, saisies avec un empressement avide. Ils ont reconnu tout de suite quels trésors elles renfermaient, et quelle abondante mine elles offraient à leur esprit facile. Un prince les encourage à défricher ce champ inconnu. Il fait rechercher ces vieilles histoires déjà traduites en latin et publiées vers 1140 par Geoffroy de Monmouth. Des traducteurs français commencent à préparer les premiers matériaux. Luces du Gast, Gasse le Blond, Gauthier Map, Robert de Borron, Hélie de Borron, Rusticien de Pise sont les translateurs des anciens romans de la *Table ronde*.

Ainsi apparaissent en prose française, d'abord Tristan de Léonnois, Méliadus, le Saint Graal et Joseph d'Arimathie, Merlin et Lancelot du Lac.

Nous tenons de Luces du Gast, chevalier et seigneur

du château du Gast, près de Salisbury en Angleterre, ces précieux renseignements : « Après ce que j'ai leu et releu et pourveu par maintes fois le grand livre en latin, celui meisme qui devise apertement l'estoire du Saint Graal, moult me merveil que aucuns prudoms ne vint avant pour translater le du latin en Roumans... Je Luces chevaliers et sires du Chastel du Gast, voisin prochain de Salebieres, comme chevaliers amoureus emprens à translater du latin en françois une partie de ceste estoire, non mie pour ce que je sache granment de françois, ainz apartient plus ma langue et ma parleure à la manière de l'Angleterre que à celle de France, comme cel qui fut en Angleterre nez, mais tele est ma volontez et mon proposement que je en langue françoise le translaterai. »

Luces du Gast était parent du roi Henri II.

Gauthier Map, « par l'amor del roi son signor, » mit en français le roman du Saint Graal et celui de Lancelot du Lac. C'était trop peu pour satisfaire la curiosité et la passion du prince : « Si com il fut avis al roi Henri son signor que ce qu'il avoit fait ne devoit pas suffire, s'il ne racontoit la fin de chaut dont il avoit fait mention, comment chil moururent de qui il avoit les procès ramenteus en son livre, et porce commencha il ceste daaraine partie, et quand il l'eut mise ensamble, il l'appela la mort al roi Artus. »

Telle devait être la fortune du roi Arthus : mort en 542, tombé sous les coups des rois saxons, il fallait qu'il fût remis en honneur par un prince vainqueur de ses ennemis. Etait-ce l'accomplissement des promesses prophétiques de Merlin, dont les chants avaient dit : « Les Saxons seront vaincus ? » Il est certain que cette sorte de restauration par les lettres fut aussi brillante que possible. Non-seulement l'Angleterre, mais l'Europe entière revoyaient Arthus dans une gloire telle que nul prince après Charlemagne n'en avait eu. Ces Gallois si longtemps méprisés, traités par leurs oppresseurs comme des rustres ignorants et lourds,

Les Gallois sont tous par nature
Plus sots que bêtes en pâture,

deviennent tout à coup l'objet de l'attention universelle.

Les passions qui n'ont cessé d'agiter le cœur humain, qui ne doivent leur naissance à aucun peuple en particulier, mais qui se transforment dans les races avec les temps, reçoivent des romanciers nouveaux une expression nouvelle. Ils n'ont pas inventé la chevalerie, ils n'ont point inventé le respect et l'amour pour la femme, l'admiration pour la puissance mystérieuse qui entretient et rajeunit sans cesse le monde : à tous ces sentiments-là, ils ont donné une empreinte neuve de mélancolie, de tendresse, d'exaltation naïve, qui ont transformé la littérature chevaleresque de la fin du XII[e] siècle.

Déjà, depuis longtemps, les trouvères bretons avaient la réputation d'être d'excellents chanteurs. Fortunat nous montre à la cour des Mérovingiens le barbare qui joue de la harpe, le Grec de l'instrument d'Achille et le Breton de la hrote celtique. « Nous les voyons, dit M. de La Villemarqué, du VI[e] au XII[e] siècle, de l'ouest au midi, du nord à l'est, la harpe ou la hrote à la main, semant partout les chansons et la joie. » Un personnage, dans le roman de Guillaume au Court-nez, ne connaît rien au-dessus du plaisir que procurent le bon vin, le piment, le gibier, le poisson et la chasse, si ce n'est celui d'entendre la harpe ou la viole, *ne les chants, ne les jeux* de Flamand ou Breton. Le paradis des fées ne serait point un séjour de délices s'il n'y avait un Breton qui doucement harpe le *Lay Garmon*. Enfin Denys Pyramus déclare que les poésies bretonnes, que les

Lais soulent as dames plaire,
De joie les oyent et de gré.

Cependant leur renom s'éclipse devant la brillante

imagination de Chrestien de Troyes (mort en 1191), devant les imitations délicates de Marie de France (XIIIe siècle).

On a de Chrestien de Troyes : *Perceval le Gallois, le Chevalier au lion, Guillaume d'Angleterre, Erec* et *Enide, Cliget, Lancelot du Lac.* C'est le cycle de la Table ronde.

Voici en résumé les sentiments, les plaisirs, les aventures qui remplissent d'ordinaire ces compositions poétiques.

Arthus, le souverain de toute chevalerie, siége en différents palais au milieu des fêtes et des tournois. Il semble entré déjà dans la gloire : il n'est plus soumis, comme les héros qui accourent à sa table, aux épreuves qu'ils affrontent. Noble et majestueux, il tient cour plénière tantôt à Karadigan, tantôt à Karduel. L'Ascension, la Saint-Jean et la Pentecôte sont les fêtes ordinaires où s'assemblent de toutes parts les dames courtoises, les chevaliers valeureux. Les exercices de la chasse, les festins se prolongent pendant quinze jours. Le palais est ouvert à tout venant. Il ne s'agit plus d'offrir ses soudées à un prince batailleur : on ne vient auprès d'Arthus que pour y trouver la gloire et le plaisir. C'est lui qui décerne les prix.

Nous donnons, d'après un roman, la peinture des plaisirs qui occupent les loisirs du chevalier à la cour du roi Arthus : « Le châtel eut grand déduit de dames et de chevaliers, et fut moult riche le banquet. Ils mangèrent et burent beaucoup; et, quand ils eurent mangé à plenté, que les serviettes furent ôtées, les jongleurs, qui furent en grand nombre, montrent chacun en son particulier ce qu'il sait faire : l'un accorde la vielle, l'autre joue du chalumeau, celui-ci chante en s'accompagnant de la harpe ou de la hrote. Plus loin, tel autre lit les romans et fables. Les chevaliers jouent aux tables, aux échecs, au dés, au hasard. Ainsi ils mènent la vie tout le jour jusqu'à la vesprée, puis ils soupent à grand déduit. Il y eut en abondance oiseaux et fruits, et de bon vin à grand plenté. » (*Le Chevalier à l'épée.*)

Ces jours heureux n'offriraient point d'assez vifs attraits aux chevaliers, si le roi Arthus n'en ranimait sans cesse l'intérêt par de nouvelles inventions. C'est ainsi qu'il fait revivre un ancien usage oublié, et proclame que le chevalier qui aura, à la chasse, eu l'adresse de tuer le blanc cerf, recevra le droit de donner un baiser à la dame la plus belle de la cour. Demain matin, dit-il, à grand déduit,

Nous irons chasser le blanc cerf,
Tous en la forêt aventureuse
Cette chasse est très-délicieuse.

Il est rare, après tout, que le hasard n'amène point quelque aventure inattendue. Comme la cour de ce roi est, pour ainsi dire, le centre du monde, que tous les yeux sont fixés sur ce séjour de vaillance et d'honneur, il s'y en présente souvent et de toute nature.

Tantôt c'est un chevalier qui entre armé de toutes pièces dans la salle du festin. Il paraît fièrement devant le roi, il lui déclare que, parmi beaucoup de prisonniers qu'il a faits, il se trouve plusieurs personnes de sa cour, et qu'il ne les rendra qu'à une seule condition : « S'il te reste un chevalier courageux, confie-lui la reine, nous la disputerons; s'il est vainqueur, il ramènera les prisonniers; si c'est moi qui le suis, je retiendrai la reine. » Il dit et sort. Arthus n'hésite point. La reine Genièvre devient l'enjeu du combat. Elle en est consternée, mais Arthus a promis; elle est forcée d'obéir.

Tantôt c'est un inconnu qui, pénétrant à cheval dans la salle du banquet, refuse de s'asseoir à la table ronde avant d'avoir désarçonné maître Keux, le sénéchal du roi qui l'a « laidengé et fait grand deshonor ». Ou bien c'est une damoiselle qui, montée sur une mule, sans frein, vient demander au chevalier Arthus assistance et secours.

Les dangers ne sont pas une raison pour un compagnon d'Arthus de s'effrayer et de fuir; bien au con-

traire. Chacun d'eux les recherche avec joie. Plus ils sont grands, plus ils les bravent avec plaisir; plus ils sont bizarres, plus ils s'y plaisent Ces périls ont toujours quelque chose de merveilleux et d'étrange. Ce sont des forêts à traverser, peuplées de lions, de tigres, de léopards, de bêtes féroces; des vallées profondes, ténébreuses, infectes, habitées seulement par des scorpions, des couleuvres, des serpents qui *feu getoient par les testes. De coi il ist moult grant puor* (*puanteur*); des rivières à traverser sur une planche étroite qui joint les deux rives.

Quand il a vaincu ces premiers obstacles, le chevalier en trouve d'autres non moins étranges. C'est un château qui tourne sur lui-même comme une meule. Il n'a qu'une seule ouverture, on ne peut y pénétrer qu'avec une merveilleuse adresse et une audace au-dessus de toute crainte. A l'intérieur, un géant l'habite, hôte singulier, qui propose au chevalier les plus effrayantes épreuves. Les plus périlleuses ne sont pas celles où le héros doit se battre l'épée à la main. Il lui est plus difficile de résister aux charmes de la volupté. C'est une dame qui lui propose de vivre dans ce château, maître absolu de biens immenses et du cœur de la châtelaine. Mais il sort triomphant de la mystérieuse enceinte, et dans ces rues où d'abord il avait vu la solitude, s'offre à lui une multitude de personnes de tout âge et de tout sexe qui l'accueillent avec des acclamations de joie. Il est leur libérateur. (*La Mule sans frein.*)

Si le courage des compagnons d'Arthus est au-dessus de toute épreuve, ils trouvent sans cesse à l'exercer. Erec, par exemple, combat à chaque tournant de chemin, tantôt trois chevaliers qui vivent de rapine, tantôt cent chevaliers qui veulent lui ravir son épouse. Des femmes attaquées par des géants, des chevaliers faits prisonniers par des brigands, l'honneur et la liberté rendus aux uns comme aux autres, tels sont les actes de ces chevaliers errants, redresseurs de torts, l'effroi des tyrans odieux et féroces.

L'amour est le principe de toute cette bravoure, car une femme ne saurait aimer un chevalier sans cœur. « Toute liaison amoureuse est rompue par un acte de bassesse et de lâcheté de la part de celui qui ne doit jamais cesser d'être brave. »

Lancelot du Lac, par un enchantement, éprouve, au milieu d'une centaine de chevaliers prisonniers et poltrons jusqu'au prodige, une frayeur proportionnée à sa bravoure.

« Adé, son épouse, refuse d'abord de croire à ce qu'elle vient de voir. L'idée de Lancelot subissant honteusement des affronts est une idée qui lui donne le vertige et ne trouve point de place dans son esprit. Mais son frère est là qui a tout vu, qui croit à tout ce qu'il a vu, et qui lui fait des reproches sévères sur sa faiblesse. Elle pleure, elle gémit, elle est au désespoir, et elle n'en prend pas moins son parti; elle renonce à tout jamais à un homme dont elle ne peut plus être la femme ni l'amie depuis qu'il s'est déshonoré; et il n'est plus question d'elle dans la suite du roman. » (*Lancelot du Lac, Hist. litt. de la Fr.*, t. XXII, p. 219)

« Fine et loyal amour » porte le chevalier à toutes sortes d'exploits. Aussi courtois que brave, il trouve dans sa passion le principe suprême de la moralité. C'est amour qui achève de former dans le chevalier l'homme d'honneur; c'est le dernier trait de la perfection. »

A ce point de vue étrange, il en faut ajouter un autre. L'amour a sur les héros de la Table ronde des effets d'une puissance foudroyante. Il les saisit en un clin d'œil, il les enchaîne, il les abat, il leur enlève la santé. Amadas « tranchait » devant la fille d'un duc, la belle Ydoine; la beauté de la damoiselle l'éblouit; c'en est fait de la raison. Fils d'un simple sénéchal, il ne peut espérer que son amour reçoive la récompense qu'il ambitionne; il en devient malade, il ne boit, ni ne mange, il se meurt. (*Amadas et Ydoine.*)

Tristan est le modèle de ces chevaliers frappés

d'amour et soumis par l'amour à tous les tourments. Il ramenait en Cornouailles Yseult aux blonds cheveux, fille du roi d'Ecosse et destinée à devenir l'épouse du roi Marc. Un philtre imprudemment donné aux deux jeunes gens fait qu'ils brûlent l'un pour l'autre d'une passion qui ne s'éteindra qu'avec leur vie. (Poëmes sur Tristan, *Hist. litt. de la Fr.*, t. XIX, p. 692.)

Amour n'a tant d'empire sur les âmes que parce qu'il a à son service « sergents et chevaliers » qui livrent la bataille pour lui, et qui enferment dans une tour celui qu'ils ont vaincu. Beauté, noblesse et franchise, portant l'enseigne d'amour, invitent le rebelle à se rendre : s'il résiste, amour lui-même, qui est sur un beau cheval, « plus courant qu'oiseau ramage, » arrive lance levée, somme le rebelle de se rendre. Nul ne peut échapper à son empire. (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XXII, p. 875.)

Si cette *druerie* est le principe de toute vaillance dans les tournois et dans les périls, on ne pourrait dire qu'elle fût d'un bon exemple dans la vie. Le mariage en reçoit plus d'une atteinte. On est même surpris de voir cet amour chevaleresque l'emporter de beaucoup sur celui que le mariage admet et suppose. Tous les poëtes de ces temps n'ont pas d'autre doctrine. Rien ne les étonne, rien ne les blesse dans ces liaisons irrégulières. Bien loin de là. Tous les éloges, tous les vœux sont pour les coupables; le mari outragé est toujours « ridiculisé, honni et conspué. »

Marie-Joseph Chénier a dit avec justesse : « Le sacrement de mariage, dans les opinions de la chevalerie, avait quelque chose de moins divin que le sacrement de l'amour. Il faut bien me passer une expression qui, seule, représente ma pensée. Faisons-nous une idée juste de ces temps éloignés dont les préjugés n'étaient pas les nôtres : un choix involontaire, mais unique, remplissait l'espace de la vie; être infidèle à ce choix du cœur, voilà ce qui paraissait répréhensible. La passion préservait du vice; à d'autres épo-

ques le vice préservait des passions. On peut blâmer aujourd'hui les mœurs de nos aïeux, mais il ne faut pas les blâmer comme trop indulgentes : elles ne faisaient que déplacer les devoirs. » (Œuvres de M.-J. Chénier, Paris, 1825, t. IV, p. 143.)

C'est dans cette pensée sans doute que les poëtes n'ont point épargné, même à leur principal héros, au roi Arthus, des avanies qui, à nos yeux, rendraient méprisable un personnage épique.

Qu'on ne s'étonne donc point des traits méchants lancés par les trouvères contre les femmes. Même dans les romans de la Table ronde, les invectives abondent contre elles; on n'épargne point la légèreté de leur cœur. Le trouvère qui a conté les aventures d'Amadas et d'Ydoine sait toutes leurs malices et leurs ruses; il n'est pas d'humeur à les taire. Toute femme, quand elle veut tromper, la mît-on dans les liens les plus étroits, saura y parvenir.

Dans le roman du *Chevalier à l'Épée*, Gauvain s'assure que la foi d'une femme est changeante et ne saurait se comparer à celle des lévriers.

Une chose sachez de chien,
Ja son mestre qui norri l'a
Por estrange ne changera;
Feme a moult tost guerpi le suen
S'il ne li complist tot son buen.

Ce conte des lévriers, répété dans le roman de Lancelot, est moins vif pourtant dans sa malice que celui du *Court Mantel,* inséré dans les grands romans en prose de Tristan.

Le même conte s'est produit sous une autre forme. Le talisman vient aussi de la fée Morgan; ce n'est plus un manteau qui s'allonge ou s'accourcit à l'occasion, c'est une corne d'ivoire suspendue à trois bandelettes d'or. « La corne est ornée de cent sonnettes ou grelots. Si l'on y touche seulement du doigt, on entend aussitôt une harmonie si délicieuse, que ni la

harpe, ni la vielle, ni même le chant des sirènes ne peuvent l'égaler. Mais pour produire ce merveilleux effet, la maligne fée Morgan avait enchanté cette œuvre de manière que, si le chevalier ou la dame qui y touchaient étaient infidèles, la corne d'or ne rendait aucun son... Par ordre du roi Arthus, soixante mille personnes, tant dames que chevaliers, viennent toucher la corne magique, mais très-vainement, car les sonnettes qui l'entourent restent muettes, aucune harmonie ne se fait entendre. Il n'y eut, dans toute cette très-nombreuse assemblée, qu'un seul chevalier que les sonnettes saluèrent par les plus doux accords. » (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XIX, p. 715.)

On n'aurait pas fait l'histoire complète des sentiments et des idées de la chevalerie de la Table ronde, si l'on omettait les poëmes de la *Recherche du saint Graal*. C'est une manifestation poétique de l'esprit religieux. La conquête du saint vase appelé le *Graal* est, dans le domaine de l'imagination, ce qu'était, dans l'histoire, la conquête du saint sépulcre. Ce sont les mêmes idées et les mêmes sentiments; il s'y attache les mêmes bienfaits spirituels. Le succès ne peut être obtenu que par les mêmes vertus : l'innocence des mœurs et la foi.

Le *Graal* fut d'abord une légende bretonne qui s'était avec le temps sanctifiée. Parmi leurs vieux symboles, les Bretons comptaient un bassin magnifique, bordé d'or et de diamants, qui était caché, disait-on, dans les lacs ou dans les grottes des magiciennes et dont la possession assurait le génie, la science, la vue claire de l'avenir. Trouver ce bassin, boire dans ce hanap était le rêve de plus d'un. Il y a une autre coupe du savoir, répondirent les chrétiens aux Bretons, c'est celle qui a reçu le sang de Jésus-Christ, ce vase de la cène, dans lequel Notre-Seigneur a célébré la Pâque chez Simon.

Voilà l'emblème de la perfection, le vraiment saint Graal. Or il a été apporté en Bretagne par Joseph d'Arimathie. Ce vase servit au saint homme qui le

possédait à faire les plus étonnants miracles. Il suffisait, par exemple, de le porter trois fois autour d'une table pour qu'elle fût aussitôt chargée des mets les plus abondants. Seulement, pour forcer le ciel à ces libéralités, il fallait que le porteur du saint Graal fût en état de grâce. La moindre souillure morale le rendait incapable d'opérer la merveille. Ce fut en Angleterre surtout que la vertu de ce vase se manifesta le plus souvent. Joseph d'Arimathie y mourut, et le laissa à ses descendants établis dans cette contrée. Après quelques générations, le Graal miraculeux se perdit. Ce fut pour le retrouver que le roi fabuleux Utter-Pendragon institua l'ordre de la Table ronde Les chevaliers qui le composaient avaient pour premier devoir de chercher par tout le monde et de reconquérir le saint Graal. Arthus était le fils de ce prince; il perfectionna l'institution et la fit arriver sous son règne au plus haut degré de gloire.

Perceval le Gallois est le héros de cette légende; il est en même temps le type de la chevalerie religieuse, tandis que les Lancelot, les Gauvain, les Erec, sont les représentants de la chevalerie galante et profane. Chrestien de Troyes commença son histoire à la demande de Philippe d'Alsace, comte de Flandre; elle fut continuée par Gerbert et Gauthier de Denet, et finie par Manessier, dans les dernières années du XIIe siècle.

Perceval le Gallois pour découvrir le saint Graal a de terribles obstacles à surmonter. Des chevaliers à combattre, des géants et des nains ne sont pas ses plus redoutables adversaires. Les séductions des femmes lui sont bien autrement à craindre. S'il cède à leurs charmes, il perd la grâce et la chance de retrouver le talisman; s'il se repent, s'il pleure, il se réconcilie avec le ciel. S'il était possible d'introduire l'allégorie et les sens cachés dans les romans de chevalerie, il ne serait pas difficile de voir dans Perceval le Gallois l'image de l'âme chrétienne. C'est avec autant de peine que l'homme chemine ici-bas à travers les périls et les séductions des plaisirs.

Quelque décidé que soit le héros à plaire au ciel en poursuivant la quête du saint Graal, il a des moments où des pensées frivoles occupent son cœur. Avec un esprit plus détaché du monde, il eût plus vite accompli sa tâche. Le ciel l'avait plus d'une fois conduit bien près du but; il n'a pas su profiter de cette grâce. Un jour qu'il avait pénétré dans un château, il y avait vu un vieillard malade couché dans son lit, un valet portant une lance d'où coulait une goutte de sang, deux autres tenant des chandeliers d'or, puis deux demoiselles, l'une avec un *tailléor* ou couteau d'argent, l'autre avec un graal ou bassin d'or pur émaillé. On s'était mis à table, le graal avait passé et repassé devant les convives. Perceval n'avait rien demandé. Il sortit de cette maison hospitalière sans interroger le vieillard. C'était là sa faute. Le roi pécheur possédait le saint Graal, la lance et le tailloir divins. Il eût suffi au Gallois de questionner les assistants; il aurait du même coup guéri le roi pécheur et conquis le saint vase. Il a laissé échapper cette heureuse occasion. En vain, il veut retrouver le château, soulager les souffrances du roi, dont il a rendu la blessure incurable, parce qu'il a négligé de demander pourquoi saignait la lance merveilleuse.

Enfin, après bien des épreuves, bien des chutes, après bien des réconciliations avec le ciel, Perceval accomplit le dernier exploit qui lui restait à faire, il coupe la tête à Pertiniaux qui a tué le frère du roi pécheur. A l'instant, celui-ci guérit; puis il abdique en faveur de Perceval, qui est son neveu. Pendant sept ans, Perceval, couronné par le roi Arthus, règne plein de gloire. Au bout de ce temps il abdique pour se faire prêtre; « le Graal et la lance le suivent dans son ermitage, et, le jour où il meurt, et où Dieu, « qui a *toujours grande envie d'attirer à lui les bons,* » le fait asseoir à sa droite sur un trône plus beau que tous ceux de la terre; le jour enfin que Dieu emporta son âme,

Fut au ciel remis sans doutance
Et le saint Graal et la lance.

Ainsi l'on voit dans la quête du saint Graal s'unir et se fondre les deux sentiments les plus forts du moyen âge : la religion et l'amour des aventures

Il faut remarquer que les romans de la Table ronde font une grande place au pouvoir magique des fées. Il n'en est pas question dans les chansons de geste. Le surnaturel n'en est pas absent sans doute, mais le merveilleux ne s'y trouve nulle part. Au contraire, dans les romans de la Table ronde, la féerie domine. Les fées sont les protectrices des chevaliers ; elles les assistent, elles les défendent, quelquefois elles les ravissent au monde pour les tenir enfermés avec elles dans l'île d'Avalon. Lanval, Graëlent partagent la retraite mystérieuse d'une fée et rappellent Ulysse dans l'île de Calypso. C'est surtout dans le roman de *Partonopeus de Blois*, qu'on suppose être du milieu du XIIIe siècle, que se trouvent rassemblées toutes les illusions les plus aimables auxquelles puisse donner lieu cette invention romanesque d'une fée éprise d'un mortel.

Les romans qui sont reconnus pour être de Chrestien de Troyes, mort devant Saint-Jean d'Acre en 1191, sont : 1° *le Roman d'Erec et d'Enide,* contenant des aventures des chevaliers de la Table ronde ; 2° *le Roman de Tristan,* ou *du roi Marc et de la reine Yseult;* 3° *le Roman de Cliget,* chevalier de la Table ronde ; 4° *le Roman du Chevalier au Lion,* ou *les Aventures d'Yvain,* fils du roi Urien ; 5° *le Roman de Guillaume d'Angleterre;* on ne sait trop duquel des deux Guillaume il est question ; 6° il existe un *Roman du Graal* en vers d'après la version en prose de Robert de Borron, mais rien ne nous paraît prouver qu'il soit de Chrestien de Troyes; Fauchet le pense cependant ; mais en confrontant les citations qu'il donne avec les manuscrits, on s'aperçoit qu'il s'est trompé, et que le prétendu *Roman du Graal* dont il

parle n'est autre que celui de *Perceval le Gallois*, dans lequel se trouvent *les dernières Aventures du saint Graal*; 7° *le Roman de Perceval le Gallois*, translaté de prose en rime d'une partie du *Roman de Tristan de Léonois*, traduit lui-même du latin en prose française, par Luces du Gast; Chrestien le dédia au comte de Flandre; la première partie seule est de Chrestien de Troyes, la seconde et la troisième sont de deux poëmes différents; 8° *le Roman de Lancelot*, ou *la Charrette*, mis en vers d'après la version en prose de Gautier Mapp, qui a été aussi attribuée, mais à tort, à Robert de Borron; Chrestien a publié son poëme sous le nom de *la Charrette*; il n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main, et Godefroy de Leingny ou de Ligny, en Brie, se chargea de l'achever; 9° *le Roman du Chevalier à l'Epée*; celui-ci n'appartient pas à Chrestien de Troyes, car l'auteur, dès le commencement, s'adresse à Chrestien de Troyes lui-même, et lui reproche qu'après avoir célébré tant de chevaliers de la Table ronde, il ait oublié celui-ci; 10° la continuation du *Roman du Chevalier de la Table ronde*, qui n'est pas de Chrestien de Troyes; 11° on a attribué, mais à faux, à Chrestien de Troyes *le Roman de Parthonopeus de Blois* et celui de *Blancandin*.

Au début du *Roman de Cliget*, l'auteur fait connaître plusieurs de ses compositions qu'on ne trouve point dans nos bibliothèques; il y a apparence qu'elles se sont perdues. Voici ce début :

Cil qui fit d'Erec et Enide
Et les commandemens d'Ovide,
Et l'ars d'amors en romans mist
Et le mors de l'espaulle fist[1];
Del roi Marc et d'Yselt la blonde
Et de la hupe et de l'aronde[2]

1. Tantale. — 2. Térée, Progné, Philomèle.

Et d'el rossignol la muance
Un autre conte recommance.

On peut rattacher à ce genre de poëmes de petites compositions qui nous sont parvenues sous le nom de *lais* Les *lais* se rapportent, en effet, le plus souvent à une ancienne narration bretonne. Ils peuvent être regardés comme intermédiaires entre les grands poëmes narratifs et les simples contes. Il faut observer de plus que les légendes armoricaines paraissent, sous leur forme origineile, se confondre de temps en temps avec quelques-unes des traditions mythologiques de l'antiquité.

Marie de France, dont il est impossible de connaître le nom patronymique et le lieu de naissance, nous a laissé quatorze de ces *lais*. Comme elle a toujours vécu et écrit en Angleterre, elle tira la plupart des lais qui fondèrent sa réputation de cette riche littérature armoricaine dont il semble qu'il ne restait à cette époque que des débris. Elle habitait le pays de Galles, où se conservaient avec la langue bretonne d'antiques et curieux monuments de cette poésie. Ces monuments de la langue gallique, dialecte du celtique, ont été publiés de nos jours à Londres sous ce titre : *The Myrian Archaiology of Wales*. Elle a dû composer ses œuvres de l'an 1216 à l'an 1272. Le lai du frêne est incontestablement le type de la célèbre nouvelle à laquelle Boccace a donné pour titre *Grisélidis*.

D'autres lais dont les auteurs sont inconnus ont été cités et recueillis par les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* dans le tome XXIII, p. 61. Ce sont ceux du *Désiré*, du *Conseil*, du *Melion*, du *Trot*. Dans celui-ci, un chevalier de la cour d'Arthus, nommé Lorois, voit passer devant lui, au milieu d'une forêt, deux compagnies formées l'une et l'autre de quatre-vingts demoiselles. Les premières s'avancent sur des palefrois blancs et richement harnachés; elles ont des couronnes de roses sur la tête, etc ; à leur côté chevauchent de jeunes bacheliers qui semblent enivrés d'amour pour elles.

Dans la seconde troupe, des coursiers maigres, rudes et mal sellés, transportent, parmi les ronces et les marais fangeux, des dames dont les vêtements sont déchirés, dont les pieds sont tout en sang et dont les cris répandent autour d'elles la tristesse et la compassion. Quel est leur crime? elles ont vécu sans aimer; tandis que les premières n'avaient cessé d'être courtoises et indulgentes.

On s'explique sans peine la vogue universelle dont jouirent les romans de la Table ronde. Une telle morale soutenue de toutes les fables que put inventer l'imagination des poëtes, des aventures où le merveilleux domine, devaient prendre un empire souverain sur tous les esprits et faire pâlir les vieilles chansons de geste. En vain l'Église essaye de défendre celles-ci et de proscrire les romans de la Table ronde : leur succès n'en continue pas moins. A mesure que l'engouement s'affermit, les anciens trouvères se lassent de persister dans leur premier style : ils font des concessions au goût nouveau et on les voit, en remaniant les vieilles chansons de geste, mêler les aventures, les descriptions, les scènes de galanterie à la composition de poëmes autrefois plus sérieux et plus graves. Ainsi, une « geste rude, héroïque, presque grossière, celle de *Guillaume au Court-Nez*, se termine par le plus pauvre, le plus misérable de tous les contes de fées, par la *Bataille Loquifer* où l'on voit le gros Rainoart-au-Tinel, ce personnage d'une brutalité burlesque, transporté merveilleusement par trois fées dans l'île d'Avalon et présenté par elles aux anciens héros, à Gauvain, à Perceval, à Arthus. » (M. Léon Gautier, p. 342.)

C'est par cette pente que la poésie chevaleresque glisse peu à peu dans le *poëme d'aventures*.

Rimées en vers de huit syllabes, comme les romans de la Table ronde, ces compositions répondent, par le goût du merveilleux et de la galanterie, aux dispositions nouvelles qui dominent dans la société. Les principaux échantillons en ce genre sont : Amadas et

Ydoine, Blancandin, le comte de Poitiers, Elédus et Serène, Eracles, l'Escoufle, Flore et Blanchefleur, Guillaume de Dole, Guillaume de Palerme, Guy de Warwyke, Ille et Galeron, la Manekine, Meraugis de Portlesguez, la Poire, Robert le Diable. (Voir le tome XXII de l'*Hist. litt. de la France*, p. 757-887.)





CHAPITRE VI.

LES ROMANS DE ROME LA GRANT, DE TROIE, D'ALEXANDRE.

Jean Bodel d'Arras écrivait, à la fin du XIII[e] siècle :

Ne sont que trois matieres a nul home entendant,
De France, de Bretaigne et de Rome la Grant,
Et de ces trois matières n'i a nule semblant.

C'est-à-dire, il n'existe que trois sujets de poésie, les traditions de l'antiquité, l'histoire de Bretagne et l'histoire de France ; en d'autres termes encore, les romans de Troie, d'Enée, de Jules César et des Sept Sages ; les romans d'Arthus, de Merlin et de la Table ronde ; les romans de Charlemagne et des barons de France. Nous avons parlé des romans d'Arthus et de ceux de Charlemagne, il nous reste à faire connaître ceux de Troie et de Rome la Grant.

Le même trouvère distingue très-bien, entre chacune de ces *matières,* les caractères qui les séparent les unes des autres. Aux contes de Bretagne, il attribue la frivolité ; la vérité à ceux de France, la sagesse et le sens à ceux de Rome :

Li conte de Bretaigne sont si vain et pesant ;
Cil de Rome sont sage et de san apprenant,
Cil de France sont voir, chascun jor apparant.

Les romans consacrés aux traditions de l'antiquité sont les moins originaux de tous ceux que le moyen

âge a composés : ce ne sont pas ceux pourtant qui ont eu le moins de succès. On trouve dans nos bibliothèques au moins vingt-cinq manuscrits du seul roman de Troie. Les noms d'Hector et d'Achille, d'Ulysse et d'Hélène, de Jason et d'Enée, d'Etéocle et de Jules César, se mêlent à ceux de Charlemagne, d'Olivier, de Roland, de Tristan et d'Yseult. Le moyen âge a eu ses Iliades, ses Enéides, ses Thébaïdes et ses Pharsales. Le XIIe siècle surtout en a été rempli.

Virgile, Stace et Lucain ont été très-connus dans le moyen âge. On n'avait pas cessé d'y lire leurs ouvrages. Leurs poëmes figurent dans toutes les bibliothèques; on les retrouve dans tous les catalogues, depuis celui de l'abbaye de Bobbio, jusqu'à la *Biblionomia*, de Richard de Furnival, au XIIIe siècle. Les poëtes latins de cette époque empruntent sans cesse aux écrits de ces maîtres. L'imagination populaire elle-même n'a point oublié leur nom. Elle a fait de Virgile un précurseur du Christ, elle l'a placé au milieu des prophètes et des sibylles, puis elle l'a transformé en un magicien. C'était à lui, le premier après Adam, que Dieu avait enseigné lui-même les sept arts. Sa science avait produit des merveilles, ou plutôt des miracles.

Stace n'était pas moins célèbre. Il passait pour un des ancêtres du christianisme. On le plaçait à côté des maîtres de l'art. Son nom était entouré de vénération. Il figure dans la chronique ascendante des ducs de Normandie. Dans le *Département* des livres on lit : *Estace le Grand et Virgile*. « On explique la *Thébaïde* dans les épreuves publiques. Gerbert l'admire, Guillaume de Poitiers fait allusion aux héros que Stace a chantés; Pierre Maurice, abbé de Cluny, vante en lui une des lumières de la poésie et de la philosophie; Guy, évêque d'Amiens, le prend pour modèle; Guillaume, le Breton, l'invoque dans sa *Philippide*; saint Bernard le cite; Nicolas Clamanges l'appelle un second Virgile. Dante nous a dit en quelle estime il le tenait (*De Vulgari Eloquio*, II,

c. VI); il a fait plus encore : il lui a consacré tout un chant[1] de son *Purgatoire*, le XXI[e]. (A. Joly, *les Métamorphoses de l'Épopée latine.*)

Lucain n'a pas de légende, mais il n'en était pas moins célèbre. Il tenait une place honorable dans l'estime des savants et parmi « les maîtres de Clergie ». Jean de Salisbury le cite sans cesse. Faut-il s'étonner que les œuvres de ces poëtes, lues et commentées dans les écoles et dans le cloître, aient fourni des sujets de romans? On peut affirmer toutefois que ces compositions ne furent jamais aussi populaires que les autres. Elles conservèrent, malgré les infidélités des poëtes à leurs textes, une teinture archaïque, qui les destinait à l'amusement des écoliers et des hommes instruits plutôt qu'à la faveur du peuple.

Sous le titre d'*Eneas,* nous avons une traduction de l'*Énéide*. L'auteur ne se nomme point, mais on croit pouvoir reconnaître la main facile de Benoît de Sainte-Maure, qui vécut à la cour de Henri II d'Angleterre. Quand nous avons dit une traduction, nous n'avons fait que suivre la pensée de l'auteur : il croit bien en effet traduire l'*Énéide,* mais en réalité il en fait une œuvre nouvelle. Nous retrouvons à chaque page l'empreinte des mœurs du XII[e] siècle. L'antiquité a disparu. Les usages, les armes, les remparts, tout est à la moderne. Turnus, le futur époux de Lavinie, a été saisi par avance du fief de Latinus. « Il a déjà recueilli les tours, les donjons et les hommages de ses barons. » Quand Énée implore l'aide d'Evandre, il offre de se reconnaître son vassal. Il s'est fait accompagner dans ce voyage de ses jongleurs et de ses maîtres chanteurs. Il arme Pallas chevalier. S'agit-il d'un siége, d'une bataille, « ce sont toutes les habitudes militaires du XII[e] siècle : fossés, palissades, chemins de ronde, bretèches, fortifications avancées.

1. *Stazio la gente ancor di là mi noma :*
Cantai di Tebe, e poi del grande Achille...

Les descriptions de combats sont vives, les discours des guerriers ont le ton railleur et goguenard des héros du moyen âge. Didon a perdu sa noblesse et sa gravité. La prêtresse massylienne, gardienne du temple des Hespérides, n'est plus qu'une sorcière hideuse et vulgaire. » Charon est un « vieux, laid et rechigné et tout chenu et tout froncé. Il eut le visage noir et confondu, le chef mêlé et tout chenu, les oreilles grandes et velues, les sourcils gros et moussus, les yeux plus rouges que charbon, longues la barbe et la moustache. » Cerbère est un monstre hideux : « trop par est laid à demesure et de trop horrible façon. » « Il a les jambes et les pieds velus et les orteils tout crochus, de grands ongles comme Grifon, le dos aigu et recourbé, le ventre gros et enflé, une grande bosse sur l'échine, la poitrine sèche et maigre, les épaules grêles, le bras gros, les mains crochues. »

Voilà comment se transforme sous la main du trouvère la poésie de Virgile : il ne reste plus rien de la beauté ni de l'élégance antiques.

Le *Roman de Thèbes,* imitation de la Thébaïde de Stace, offre à peu près les mêmes caractères que l'*Eneas.* Si Benoît de Sainte-Maure est encore l'auteur de ce poëme, il pensait que de tels sujets étaient trop relevés pour être écoutés par des oreilles vulgaires; car il avertit dans son prologue que ses personnages ne sont pas d'une vile condition :

Ne parlerai de pelletiers,
Ne de vilains, ne de bouchiers;
Mais de deux frères parlerai
Et leur geste raconterai.

Ces deux frères sont Étéocle et Polynice. Il raconte *leur geste,* mais à la manière des trouvères. Ce sont les rois, les chevaliers de son temps qu'il met en scène, au lieu des rois et des héros des siècles homériques. « Au reste, dit Daunou, notre trouvère

lorsqu'il transforme en seigneurs des temps féodaux les grands personnages de l'antiquité grecque, les peint peut-être avec plus de vérité que Racine, lorsqu'il les représente sous le costume et leur fait parler le langage des Amadis ou des habitués de la cour de Louis XIV. » Il y avait en effet la plus grande analogie entre les gouvernements de l'antique Grèce et ceux que les Francs établirent dans les Gaules.

Jacos (Jacques) Forest (XIIIe siècle) composa en quatre mois le roman de *Julius César*. Ce n'est autre chose que la traduction de la *Pharsale* de Lucain. Cependant l'auteur a complété l'œuvre du poëte latin; il n'abandonne César que lorsqu'il en a fait un empereur romain. Voici comme il annonce qu'il achèvera l'œuvre que Lucain avait laissée incomplète :

Lucans en tel manière l'estoire entrelaissa;
Si est veritez que il malement fina.
Mais jà pourtant nul blasme li boins cler n'en aura;
Car la mort le surprit qui son cors assomma,
Si que finer ne pot ce que il commença.
De ce fu ce grant delz que si tost devia.
Mais Jacos de Forest qui son cuer mis i a,
De l'estoire et du conte encor vous contera.

On voit que le poëte se sert ici du vers de douze syllabes et qu'il écrit en couplets monorimes.

Il était difficile à un trouvère du XIIIe siècle de traduire avec honneur les pensées vigoureuses de Lucain. Jacques Forest n'est guère fidèle à son texte, et l'étincelle poétique n'anime pas son style. « Quand le poëte latin se livre à des descriptions, à des détails, le traducteur est sec et concis; quand celui-là raconte vivement, court au but, l'autre le plus souvent se traîne à sa suite, et souvent se jette dans des divagations superflues. » Dans de très-rares circonstances il se tient assez près de son original, et parvient à se faire entendre.

On va prendre une idée de son style lâche, diffus,

inintelligible et forcé. L'embarras du sens est encore redoublé par la contrainte, que s'est imposée le poete, d'écrire de longues tirades sur une seule rime.

Mais Jacos en la fin est doucement prians
A celui qui sera cestui livre lisans,
Que si y a nul mot, ne nous dis mal séans,
Que blasmé n'en soit pas comme fou non sachant;
Car moult le convient sage qui lonc tant en parlant
K'en sa parole, n'est à la fois mesprenant :
Et si doit bien encore à ce estre pensant,
Pour ce que des mesdis le soit plus deportant (excusé)
Que moult petit de tens fu cest livre rimans;
Car dedans .IIII. mois le fu il complissans.
Et à ce prendre garde doit cil qui est lisans
Que de bons dis qu'il trove soit souvent recordans.

Benoît de Sainte-Maure était contemporain de Robert Wace, il vivait comme lui à la cour du roi Henri II (1180). Il était né en France dans la petite ville de Touraine dont il porte le nom de Sainte-Maure, il voyagea de bonne heure et résida longtemps en Angleterre. On a dit qu'il lui fut enjoint par le roi Henri II de traduire en vers français l'histoire des ducs de Normandie. Il paraît que Robert Wace, jaloux de cette distinction, s'empara du sujet et composa à la hâte les diverses histoires des ducs de Normandie, et qu'il les publia avant que Benoît eût achevé son travail[1].

La Guerre de Troie est l'ouvage le plus considérable de Benoît de Sainte-Maure; c'est, comme il le dit lui-même :

Une estoire riche et grans
Et de grant œuvre et de grans frais.

1. M. Francisque Michel se prononce contre l'opinion de l'abbé de la Rue et de beaucoup d'autres qui ont attribué à Benoît de Sainte-Maure la chronique des ducs de Normandie, et il pense que ce dernier poëme est d'un autre Benoît.

Le poëme commence à l'expédition des Argonautes et se termine à la mort d'Ulysse; l'auteur affirme qu'il doit l'invention de son sujet à Homère, mais on ne se laisse pas tromper par cette affirmation lorsqu'on l'entend dire « qu'Omers li Clercs mervillos était fort estimé de Salluste ». Or Salluste avait un neveu nommé Cornelius qui tenait école à Athènes; un jour il trouva dans une armoire parmi des livres de grammaire l'*estoire* que *Daire* avait écrite en langue grecque.

Ce Darès était né à Troie, il y avait compilé l'histoire de cette ville célèbre, puis il l'avait portée à Athènes où Cornelius l'ayant trouvée la translata du grec en latin.

Voilà les particularités que nous apprend le traducteur français, puis il ajoute :

Cette estoire n'est pas usée
N'en guères de leus n'est trovée.
Ja retraite ne fut oncores,
Mais Benois de Sainte More
L'a commencée et fait e dit,
Et a sa main les mos escrit,
Et si taillies e si curez
Et si assis e si posez
Que plus ne mains n'i a mestier.

Darès n'est pas la seule autorité que cite le trouvère, il parle également de Dictys, sur lequel il n'est pas mieux renseigné :

Riches chevaliers fu Dictis
Et clercs savies et bien appris
Et si en tous de grant mémoire
Come Daires escrit l'istoire,
Cist ju defors en l'art greçois
Chevaliers savies et cortois,
Les œuvres si com il le soit
Mist en escrit si com meus poit[1]...

1. Au mieux qu'il put.

Tels sont les historiens qu'il préfère à Homère, « qui vivait, dit-il, plus de cent ans après la guerre de Troie, qui a rempli de fables son poëme; qui par exemple fait combattre entre eux les dieux et les déesses ». Ce scrupule religieux explique sa préférence. On a peine pourtant à admettre, avec Daunou, que Benoît de Sainte-Maure eût lu Homère; il serait plus facile de croire qu'il connut Virgile : en tout cas il n'emprunte rien au chantre d'Achille dans le long récit de la guerre de Troie.

Son vers court et menu délaye en paroles toujours claires les aventures de ses héros. Il n'est pas sans intérêt de suivre dans son roman les amours de Médée et les épreuves de Jason. A défaut d'invention et d'originalité, la narration offre le charme d'une certaine naïveté piquante. Les personnages grecs et troyens prodigieusement rapetissés ressemblent beaucoup aux seigneurs châtelains, aux chevaliers du temps de Benoît. Le trouvère anglo-normand a la gloire d'avoir mis en circulation un récit touchant que le moyen âge et la littérature des temps modernes a souvent traité depuis, c'est celui de Troïlus et de Cressida. Les imitations plus récentes qui en ont été faites n'ont pas, même dans Shakspeare, la facilité et le charme ingenu dont le style du vieux trouvère a paré ce récit, l'un des plus intéressants épisodes de son poëme qui a plus de 30,000 vers.

Ajoutons enfin qu'il eut le mérite de traiter le premier l'histoire de Troie. Ce ne fut que plus tard, en effet, qu'elle devint le sujet de plusieurs poëmes du même genre. On trouve dans notre grande bibliothèque un roman d'*Hector de Troyes*, dont le sujet a été puisé à la même source que les précédents. Il est en vers, mais on peut lire à la suite une longue continuation en prose. On verra par ce léger canevas comment les auteurs de ces temps traitaient les fables de la Grèce.

« Après avoir fait le portrait d'Hercule, le poëte ajoute qu'un seul homme pouvait lui être comparé :

c'était le *pros* Hector, fils de Priam. Aussi ce fut Hector que l'on chargea d'aller défendre Philomaris qu'Hercule assiégeait. Il avait aussi pour mission de venger son père Priam, dont la sœur Ixiona avait été enlevée par Telamon de Salamine. »

La suite, qui est en prose, complète, ou à peu près, l'histoire d'Hercule et d'Hector. « Après ce que Thèbes, dit l'auteur en commençant, fut destruite bien V.C et LX ans avant que Rome fût commencée naquit une grande bataille et périlleuse entre ciaus de Greece et ciaus d'Athènes, etc. » Bientôt après on trouve l'histoire du géant Anthus (Antée) étouffé par Hercule, quelques lignes sur les exploits de Thésée; la mort de Laomédon, roi de Troyes, et celle de tous ses fils, excepté Priam. Hercule, suivant notre historien, survécut peu de temps, il mourut de maladie, s'il en faut croire quelques auteurs. Mais « aucun gent dient qu'il morut par la main du buen Hector qui se combati à lui cors à cors, devant une cité en Pafagoine por vanger la mort Laumedon son aïeul. » *Hist. litt. de la Fr.*, t. XIX, p. 670). C'est dans cette confusion que les récits fabuleux de l'antiquité étaient parvenus à nos trouvères. Ils n'essayaient d'y mettre aucun ordre, brouillant tout au gré de leur ignorance. Ils n'étaient pas plus exacts dans les récits qu'ils pouvaient emprunter à l'histoire, comme on le verra par le fameux *Roman d'Alexandre*.

Deux poëtes contemporains, Lambert li Cors ou le Court et Alexandre de Paris, ont fait ensemble le poëme ou roman en vers d'*Alexandre le Grand*. Il parut en 1184. Ce fut Lambert qui en eut l'idée et le commença, Alexandre de Paris ne fit que le continuer. C'est ce qu'il nous dit en cet endroit :

Alexandre nos dit qui de Bernay fu nez
Et de Paris refit ses sermons appelez
Qui cy a les siens vers o[1] les Lambert jetez.

1. Avec ceux de.

Lambert li Cors était né à Châteaudun, il fut « prestre, escolier ou homme de robe longue, qui sait les lettres, dit Fauchet, car ainsi il faut interpréter ce nom de clerc qu'il prend ».

Alexandre naquit à Bernay, dans le diocèse de Lisieux, et fut depuis surnommé de Paris par le long séjour qu'il y fit. Il donna d'abord le roman d'*Athis et Profilias*. Ce premier poëme, dont les événements ont Rome et Athènes pour théâtre, est écrit en vers de huit syllabes. Celui d'*Alexandre le Grand* est au contraire écrit en vers de douze syllabes. On a voulu faire honneur à Alexandre de Paris de l'invention de ce mètre auquel il aurait donné son nom d'Alexandrin. On voit que cette assertion soulève quelque difficulté, puisque Alexandre n'a fait que continuer le roman commencé par Lambert. Nous avons déjà dit que ce vers était en usage avant nos deux poëtes, c'est l'opinion qu'avaient émise au XVe volume de leur ouvrage les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*. « Les vers de cette mesure que nous nommons Alexandrins ne peuvent, comme on l'a dit, avoir pris ce nom d'Alexandre de Paris qui fut le continuateur de Lambert li Cors, mais plutôt de cette suite de romans sur Alexandre, tous écrits en vers de douze syllabes. Le roman du *Rou* avait même donné précédemment l'exemple de cette mesure[1]. »

Jeune encore, Alexandre est associé à la couronne de son père. Il entreprend une guerre contre un roi nommé Nicolas. Il convoque ses vassaux, obtient de son père la confiscation des biens des usuriers pour les distribuer à ses capitaines. Il choisit douze pairs, bat les ennemis, défait Nicolas dans un combat singulier. Il marche sur Athènes, les habitants de la ville lui envoient Aristote en députation. Celui-ci révèle à Alexandre le secret de sa naissance : il lui apprend qu'il est le fils d'un sénéchal de Grèce. Dans sa colère,

1. L'usage du vers alexandrin fut abandonné peu de temps après et ne fut repris qu'au XVIe siècle.

Alexandre fait tuer celui qui a favorisé le crime de sa mère. Philippe irrité le menace de la mort. Alexandre marche contre Darius que la mort de Nicolas a armé contre le jeune roi de Macédoine. Alexandre échappe aux assassins que Darius a envoyés contre lui. Au sortir d'une maladie il assiége Carthage et s'en empare. Des princes se liguent contre lui; son armée court les plus grands périls, la valeur de ses pairs l'en délivre. Les vaincus se sont réfugiés à Gadres : cette place est assiégée, elle se défend longtemps. Le feu grégeois fait beaucoup souffrir la flotte d'Alexandre. Tyr se soulève, le jeune roi la soumet et retourne à Gadres, il y est blessé à la cuisse. La ville prise, il marche sur Jérusalem. Daire ou Darius, informé de l'arrivée d'Alexandre, croit pouvoir intimider le conquérant en lui envoyant une charge de grains de millet, c'était un emblème du nombre des soldats que ses États pouvaient lui fournir. Alexandre, ayant mangé une de ces graines, la trouva *mout douce et bone pour maschier*. C'est sans doute, dit-il au messager, l'image du caractère de Darius et de ses chevaliers :

Si nos avons poi d'omes, il sont tuit costumier
D'autre gent desconfire et détruire et chacier.
Li rois fait aprester tot plein son gant de poivre,
Dez, fait-il au Més[1]*, que vos vuel amentoivre*[2]

que la force de ce poivre est l'image de la force et du courage de mes soldats :

Vos conquerrons en champ et votre gent encoivre
Quant partirez de nos tuit serez deschief soivre.

Darius est vaincu. Alexandre fait saisir les barons qui avaient fui et les fait pendre ; il traverse un désert, arrive au bord de la mer et veut en connaître le fond. Il fait construire un grand tonneau en verre, qui est

1. Messager. — 2. Rappeler.

éclairé par des lampes, il s'y enferme avec deux de ses officiers et descend jusqu'au *gravier*. Au fond des eaux, il voit les jeux, les combats, les accouplements des poissons et des monstres marins.

Alixandre esgarde les granz et les pleniers,
Qui les petitz englotent, car tex est li metiers,
Ensement com au siècle est chacuns homs maniers;
Autresi vit-il la les prevos, les voiers;
Sor les petitz tornoit toz dis [1] li destorbiers.

Il fait encore plusieurs remarques sur le même sujet, et donne ensuite l'ordre de remonter. Sitôt qu'il est dans sa tente, il fait assembler ses barons et leur fait part de ce qu'il a observé. Porus s'avance à la tête de 100,000 chevaliers. Alexandre le bat. L'armée traverse un désert, elle souffre de la soif, les soldats découvrent un peu d'eau, l'apportent au roi; celui-ci la répand sans boire.

Deux Indiens conduisent l'armée dans un lieu rempli de bêtes féroces; l'armée en est tellement gênée qu'on est obligé de leur faire la chasse; un peuple sauvage l'attaque, à peine l'a-t-elle vaincu qu'elle est obligée de lutter contre des chats-huants. Pour s'en préserver elle incendie la forêt, mais d'autres animaux viennént se placer au milieu des feux allumés sans en être incommodés.

On quitte la forêt. Alexandre pénètre sous un déguisement dans le camp de Porus, il trompe le roi en lui représentant Alexandre comme malade de la fièvre. Porus engage la bataille, il est défait. Alexandre voit les colonnes d'Hercule. Porus l'invite à ne pas aller au delà; il ne tient compte de cet avis, il rencontre des éléphants, des animaux sauvages qui lui dévorent plusieurs soldats. On lève le camp, et après avoir marché toute la journée, on se retrouve au point de départ. Alexandre découvre une inscription antique

1. Tous les jours.

Où il avoit escrit : grant doel e grand estor
Ja ne verra ci om qui n'ait de mort paor.

Alexandre se repent de n'avoir pas suivi les conseils de Porus, et craint de ne pouvoir sortir du lieu où il est. L'armée est accueillie d'un orage furieux : la terre paraît être en feu. Des dragons et des serpents jetant des flammes par les naseaux ajoutent encore à la terreur des soldats. Alexandre sort pour combattre les monstres ; les pairs veulent en vain le retenir ; leurs efforts sont superflus. Il part, poursuit les monstres et s'égare. Son armée, ne le voyant pas revenir, le croit perdu, chacun est dans l'affliction. On lève le camp pour le porter au bord de la mer. Après avoir longtemps cheminé, Alexandre trouve une citerne ; il y descend, une voix qui sort du fond lui indique les moyens de quitter cette vallée et de rejoindre les siens.

Il part, il arrive, fait lever le camp et remonte le long de la mer. Des Sirènes veulent le charmer ainsi que ses barons. Ses soldats sont séduits par leurs attraits.

Et cil les convoitent qu'à peine s'en partoient
. . . .
Volantiers les tornassent, mais celes les tenoient
Mout tost levoient sus, en l'eau les traoient ;
Tant les tiennent sorz eles qu'eles les estagnoient :
Quatre s'en eschapparent qui au roi sont venu,
Le covine [1] *des fames content qu'ils ont véu*
Et de leur compagnons com il sont retenu.
Ne repaireront mès, noié sont et perdu
Por la biauté des fames sont einsi deçu.

Alexandre presse la marche de son armée pour échapper aux dangereux appas des Sirènes. Chemin faisant, il rencontre quatre vieillards dont les corps étaient couverts de poils. Le roi en saisit un, et les

1. La séduction.

pairs arrêtent les autres. Le premier lui indique trois fontaines ; une qui rajeunit, la seconde rend immortel, la troisième fait ressusciter les morts, après le cinquième jour. Le roi promet beaucoup d'argent aux vieillards s'ils veulent le conduire, ils y consentent.

Li roi et tuit li autre chevauchent la praele[1]
Lez li vont li villart, doucement les apele,
La nuit sont ostelé lez une fontenele
Dont li ruissaux est clers et blanche la gravelle,
Là descendit li rois qui tot le monde querelle.

Mais, après avoir essuyé une horrible tempête, l'armée est accueillie d'une tourmente de neige qui brûlait comme des charbons ardents. Deux vieillards servent de guides à l'armée, ils la conduisent dans une vallée où les soldats sont assaillis par les *Ocifal;* ce sont des hommes grands et hideux dont les yeux brillent plus que pierre de cristal. A cette épreuve nouvelle succède la rencontre d'une forêt d'arbres fruitiers ; là croissent les plantes les plus rares et les plus salutaires. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que sous chacun des arbres de cette forêt était une damoiselle. On reste pendant cinq jours dans ce lieu de délices. La reine des demoiselles est conduite vers Alexandre, qui, épris de ses charmes, veut l'emmener avec lui ; la reine se jette à ses pieds en le priant de n'en rien faire, vu qu'elle périrait sitôt qu'elle aurait quitté la forêt.

Les soldats, enchantés des beaux lieux où ils viennent de séjourner, ne veulent plus en sortir. On est obligé d'employer la violence pour les leur faire abandonner. On descend dans une vallée où cinq énormes serpents jettent feu et flammes par les narines ; les vents y soufflaient avec une telle violence que l'air était devenu glacial, et le froid était devenu d'autant

1. Prairie.

plus insupportable que le soleil ne répandait jamais sa chaleur bienfaisante dans ces lieux. Les vieillards conduisent Alexandre vers la fontaine qui fait revenir à l'âge de trente ans; ils en racontent une histoire fabuleuse, s'y baignent et redeviennent jeunes. Deux paysans indiquent à leur tour deux arbres qui répondaient à toutes les questions qui pouvaient leur être faites, et ce, en toutes les langues. Curieux d'observer ce phénomène, Alexandre consulte ses vieillards. Ceux-ci l'engagent à ne partir qu'escortés de cent cavaliers; craignant quelque surprise, le conquérant s'emporte et veut faire tuer les deux paysans; cependant, après les avoir trouvés de bonne foi, il les remet en liberté.

Il laisse le commandement à Porus, il va vérifier l'aventure des arbres parlants. Il arrive, il adresse la parole à ces arbres. Une voix qui en sort lui prédit qu'après s'être emparé de Babylone, il deviendra roi du monde et mourra empoisonné ; la voix lui apprend encore que sa mère avait fait honte à son père, et qu'en punition, après sa mort, son corps deviendrait la nourriture des oiseaux de proie et des animaux féroces. On lui dit encore : « Aristotes tes mestres qui des mestres est flors, jouira de la plus grande renommée, mais toi, tu ne reverras jamais la Grèce. »

Alexandre s'aperçoit que Porus le trahit, il combat avec lui et le tue. Il marche sur Babylone; là, il est reçu par la reine, qui mande Apelles pour faire le portrait du héros. Antigonus, fils de la reine, veut assassiner Alexandre. Celui-ci en est informé; au lieu de punir le conspirateur, il lui donne un vaste royaume.

Alexandre veut visiter le ciel et ce qu'il contient; en conséquence, il prend des griffons,

Orrible sont forment hydeux comme dragon,
Bien manjue au menjier chascuns d'eux un moton.

Il les attache à un grand panier couvert en cuir

Li rois l'a fait porter loing de l'ost en l'erbu
Cordes ont fait lacier, si le font esméu;
Si home et si baron l'ont el champ poséu;
De mout grant legeresce sont par eus esmeu.
Illueques est li rois dedens l'engig[1] entrez
Une lance avec lui et fresche char assez,
Et dit à ses barons ne vous desconfortez
Mes que me lessiez seul et de loing m'esgardez.

Alexandre s'élève par le moyen de la chair fraîche qu'il tenait au bout de sa lance en haussant cette lance; les griffons qui veulent se repaître de la viande le font monter toujours. Lorsqu'il a fini ses observations et qu'il veut descendre, il abaisse sa lance, et, par ce moyen, force les griffons à revenir sur terre.

Nouveau siége de Babylone; l'amiral des troupes ennemies croit proche la fin d'Alexandre; sur cette présomption il engage la bataille. Il reste parmi les morts. Son vainqueur fait embaumer son corps; il l'enferme dans un cercueil de fer et le fait retenir aux voûtes du temple par quatre pierres d'aimant. Sur le tombeau sont placées quatre harpes qui, à la moindre commotion, résonnent et rendent des accords.

Il part pour le royaume des Amazones. Il a diverses aventures dans ce pays appelé *Féminies.*

Il apprend par sa mère et par des prédictions d'oracles que ses officiers complotent sa mort. On lui annonce que les douze pairs qu'il a en sa compagnie sont ses ennemis mortels :

Si tost com seras morz et ta vie fenie
La guerre est commancié et la terre sésie
Fé le mieulz que tu puez, molt est corte ta vie.

Alexandre est saisi de douleur en apprenant la nouvelle de sa fin prochaine et des malheurs qui devaient

1. L'engin.

fondre sur ses États. Avant de terminer sa carrière, il rassemble tous ses chevaliers, tient une cour plénière où il mange, la couronne sur la tête.

Les conjurés saisissent cette occasion pour le faire empoisonner par deux serfs qu'ils avaient gagnés. Alexandre a bu la boisson.

Li cuers li vient al ventre, s'a la color muée.

Aussitôt il demande une plume pour rendre le venin qu'il venait de prendre; Antipater lui en remet une dont les barbes étaient empoisonnées. Alexandre tombe, il est transporté dans une chambre où il reste longtemps sans mouvement. Ses officiers et ses soldats pleurent sa mort. Après un long évanouissement, Alexandre revient à lui, et emploie les moments qui lui restent à faire ses dernières dispositions. Il lègue à chacun de ses pairs un royaume, ordonne le supplice des deux serfs qui l'ont empoisonné, puis s'occupe de ses funérailles. Il meurt entre les bras de ses capitaines, et le reste du roman est consacré à rappeler les regrets que cause la mort

Del bon roy Alixandre dont terre est orfeline.

Si, en remuant « d'Ilion la poétique cendre », les trouvères ne se sont contentés ni d'Homère ni de Virgile, s'ils ont ajouté à ces aventures déjà merveilleuses toutes les inventions fabuleuses de leur temps, on voit qu'ils n'ont pas suivi davantage l'histoire, à moitié romanesque pourtant, de Quinte-Curce. Ce n'est pas seulement toutefois à leur propre invention qu'ils ont demandé ces récits étranges. Ils les ont puisés dans une composition qui avait une grande vogue au moyen âge. Elle était née en Grèce et revenait de l'Orient. Nous la connaissons encore sous le nom de *Callisthène.* « Dans le XIe siècle, dit l'abbé de la Rue, Siméon Seth, grand maître de la garde-robe de l'empereur Michel Ducas, au palais d'An-

tiochus, à Constantinople, traduisit du persan en grec une vie fabuleuse d'Alexandre, sous le nom de Callisthène, et ce roman ne tarda pas à être traduit en latin; enfin cette dernière version fut une des principales sources où allèrent puiser les romanciers d'Alexandre. » (Tome II, p. 343.)

L'abbé de la Rue se trompe, le texte grec remonte au ve siècle.

Il ne s'agit là que d'un faux Callisthène, car l'histoire composée par le Callisthène contemporain d'Alexandre est perdue depuis plusieurs siècles. C'était du reste, si l'on en croit Strabon, qui en rapporte un fragment, un éloge ampoulé du héros, une apothéose d'Alexandre. Faut-il s'étonner que les romanciers du moyen âge aient rempli la *geste d'Alexandre* des plus absurdes prodiges? Il n'y a pas d'ailleurs de sujet qui leur ait plu davantage.

Voici l'indication de quelques-unes des branches de ce grand roman : Jehan le Nivelois, la *Vengeance d'Alexandre;* Guy de Cambray, *même sujet;* Pierre de Saint-Cloud, *Signification de la mort d'Alexandre;* Jacques de Longuyon, les *Vœux du Paon ou le roman de Cassanus;* Jean Motelc, le *Parfait du Paon;* Jean Brisebarre, le *Restor du Paon.* (On croit que ces deux derniers trouvères vivaient encore au commencement du XIVe siècle.) Hugues de Ville-Neuve, le *Testament d'Alexandre*[1].

Alexandre était devenu au XIIIe siècle le héros d'une foule de romans, mais les trouvères au XIIe et même au commencement du XIe avaient chanté le roi Philippe son père. Il nous est parvenu une *Philippide*

1. Aucun de ces poëtes n'a pris pour modèle un poëme latin du XIIe siècle, dont l'auteur, Gautier de Châtillon, ne prête guère à son héros que des actions vraisemblables. Borel, Du Cange et Fauchet citent encore le clerc Simon comme auteur d'une *Alexandride* en langue romane; il se pourrait que cet auteur eût précédé Lambert li Cors et Alexandre de Paris.

de cette époque; la Bibliothèque nationale en possède deux manuscrits, sans compter une traduction ou imitation en prose. L'auteur de ce poëme se nommait Aymes de Varannes ou de Châtillon, et il écrivait, comme il le dit lui-même, pour complaire à une noble demoiselle, Julienne, dont il était amoureux. Avant d'en venir à son sujet, il nous annonce que c'est en Grèce qu'il avait appris l'histoire qu'il va raconter.

Il l'avoit en Grèce véue
Nès n'étoit pas partout séue,
A Filipople la trouva
A Chastillon la apporta.

Pour avoir vu la Grèce, Aymes de Varannes n'en était pas un historien plus exact.

Il raconte d'une manière bizarre la naissance de Rome; il fait partir de l'Égypte, leur patrie, Brutus, qu'il appelle *Bructus,* et Corineus, pour s'en aller dans les pays qui de leur nom prirent celui de *Bretaigne* et de *Cornouaille.*

En une ille qui fu peuplée :
De Bructo, Bretaigne nomée :
De Corineus Cornouaille.
Le voir (vrai) avez oï sans faille.

Il est vrai qu'il révoque en doute l'aventure d'Olympias avec le nécromancien *Nectanebus :*

Les gens en disoient folie :
Que Olimpias fu sa mie,
Alissandre ses filz estoit;
Mais cil menti qui le disoit,
Grant mensonge fit qui le dit,
Que Alissandre puis l'ocit.
Moult dit-on mal parmi le mont [1].

1. Monde.

Après cela, le voilà quitte à l'égard de la vérité. Daunou (*Hist. litt.*, t. XIX, p. 980), fait observer que, si dans le poëme sur Philippe on trouve moins de prodiges, moins de combats que dans les romans sur Alexandre, on peut y lire en revanche beaucoup plus d'épisodes d'amour.

Tous ces poëmes, qu'ils fussent des chansons de geste ou des romans de la Table ronde, ou de Rome la Grant, ou d'Alexandre, furent propagés de la même manière. Ils furent d'abord *chantés* longtemps avant qu'on eût pris l'habitude de les lire. Les chanteurs qui les débitaient portaient le nom de Jongleurs ou de Ménestrels. Nous avons indiqué leur rôle dans la société méridionale : il n'était pas différent dans celle du nord. Ils venaient des *scurræ*, des *scenici*, des *choraules*, des *mimi*, des *histriones*, des *thymelici*, de ces baladins en un mot que la civilisation romaine avait transmis au moyen âge. Nous les avons vus déjà dans les châteaux de la Provence étaler leurs tours d'adresse et chanter les poésies qu'ils avaient apprises, et parfois composées eux-mêmes. Il importe pourtant de distinguer ici entre les jongleurs de bas étage et les chanteurs qui « chantaient de geste ».

Un texte du XIIIe siècle, découvert par M. Léopold Delisle dans une *Somme de pénitence*, établit cette distinction : « Il est une certaine classe d'hommes qui, pour nous réjouir le cœur, ont des instruments de musique, mais il y en a deux espèces distinctes. Les uns fréquentent les orgies publiques et les assemblées lascives afin d'y faire entendre des chants obscènes, et ceux-là sont condamnables, comme tous ceux qui poussent les hommes à la débauche. Il en est d'autres, au contraire, qu'on appelle jongleurs, qui chantent les exploits des princes et les vies des saints. Ceux-là nous consolent en nos douleurs et en nos angoisses, et ne se livrent pas à d'innombrables débauches comme le font les sauteurs et les danseuses... »

Ces jongleurs plus honnêtes n'échappèrent pas toujours au mépris qui flétrissait les autres. Avec les

années, leurs mœurs se corrompirent; ils cessèrent de chanter des poëmes nobles ou édifiants, ils propagèrent les fabliaux, quand ils crurent, par ces chants souvent licencieux, mieux s'attirer la faveur et les largesses du public. Au xve siècle, les jongleurs de geste devinrent rares et l'on n'était pas sûr d'en trouver partout.

Le titre de jongleur fut de jour en jour plus avili, et il resta dans les langues nouvelles comme le synonyme de trompeur. Le jongleur n'était jamais de bonne naissance; il était du peuple, il en portait les habits, parfois il était serviteur, comme l'indique le sens du mot *ménestrel,* qui vient de *minestellus,* diminutif de *minister,* serviteur ou valet.

Le chanteur avait l'usage de s'accompagner d'un instrument de musique nommé la *vielle.* Ce n'était qu'une sorte de violon qu'on touchait avec un archet un peu plus recourbé que le nôtre. On rencontrait les jongleurs ou chanteurs allant, les uns à pied, les autres à cheval, portant sur leur dos leur instrument de musique. Ils couraient les noces, les tournois, les fêtes religieuses. On les voyait s'arrêter à la porte des châteaux, des abbayes, sur les places, près des églises. Quand ils chantaient en public, la foule s'attroupait autour d'eux variée et confuse *baron, chevalier et serjant, homes et fames, li petit et li grans.* Ils préludaient sur leur vielle, se faisaient valoir en parlant d'eux avec avantage :

. . . . Je sai de chansons de geste
Chanter, au monde n'i a tel...
Si sai de romans d'aventure
Qui sont à oïr délitable
Si sai de la réonde table.

Le chant du jongleur ressemblait à celui de notre préface à l'église. La voix baissait sur le dernier vers. La séance pouvait être de deux ou trois mille vers. Puis ils faisaient la collecte, eux ou leur femme,

maudissant les avares qui ne leur donnaient rien ou peu de chose et les menaçant joyeusement de leur excommunication.

Nous voyons dans le roman de *Huon de Bordeaux* (*Hist. litt.*, t. XXVI, p. 60) que la représentation commençait d'ordinaire après midi, l'heure du dîner. Elle se prolongeait jusqu'à la chute du jour. Voici un passage où le jongleur demande à ceux qui l'écoutent la permission de remettre au lendemain la suite du récit :

Segnor preudomme, certes, bien le vées
Près est de vespre et je suis moult lassé.
Or vous proi tous, si chier com vous m'avés,
Ne Auberon ne Huon li membré,
Vous revenez demain après disner,
Et s'alons boire, car je l'ai desiré.
Je ne puis certes mon coraige celer
Que jou ne die çou que j'ai enpensé.
Moult sui joians quant je voi avesprer,
Car je désire que je m'en puise aler.
Si revenés demain après disner.

Il se recommande ensuite à la générosité de ses auditeurs :

Et si vous proi chascun m'ait aporté
U pan de sa chemise une maille noué,
Car, en ces poitevines a poi de largeté.

La pitte ou poitevine était la plus faible des monnaies, la maille valait un peu davantage, deux mailles faisaient trois poitevines.

Nous voyons, encore ici, le jongleur, presque au début de la seconde journée, se plaindre d'avoir reçu la veille assez peu d'argent, et menacer de ne pas continuer si l'auditoire se montre si peu généreux

Or faites pais, s'il vous plaist, escoutés,
Se vous dirai cançon, se vous volés.
Jel vous le dirai, par les sains que fist Dé.
Me cançon ai dite et devisé,

Si ne m'avez gaires d'argent doné.
Mais sachiés bien, se Dex me doinst santé,
Ma canchon tost vos ferai definer.
Tous chiaux escumenié, de par m'autorité,
Du pooir d'Auberon et de sa discreté,
Qui n'iront à leur bourse pour ma femme doner.

Dans les châteaux, ils étaient toujours les bienvenus; après le repas, ils faisaient entendre leurs chants et recevaient du seigneur, suivant qu'il était plus ou moins libéral, de l'argent, de chauds vêtements, un cheval et sa selle. On tenait à les satisfaire parce qu'ils savaient prendre leurs auditeurs par les louanges et la vanité, et aussi parce qu'ils étaient les hérauts de la gloire des nobles familles.

Aux abbayes, on ne refusait pas de les admettre dans les cloîtres, vu que leur chant, disent-ils, peut valoir un sermon et s'écouter même en carême. En certains endroits ils contribuaient à rendre plus solennelles les fêtes religieuses, comme à Toulouse, comme à Beauvais.

Les jongleurs ou ménestrels formaient une corporation; à Paris elle était sous le patronage de saint Julien, le protecteur des voyageurs et des pauvres. Tout jongleur, en effet, était voyageur, et bien peu d'entre eux furent riches. On sait les noms de quelques-uns des chefs de cette corporation. Ils prenaient le titre de *roi des ménestrels*. Tel fut Adenès, l'auteur de *Berte;* Flajolet en 1288, Robert Petit, Robert Caveron en 1338, Copin de Brequin en 1359. La corporation des ménestrels eut des priviléges. A Paris, les jongleurs qui passaient sur le Petit-Pont n'étaient tenus à d'autre droit de péage qu'à réciter « un ver de chanson ». Elle eut même des fiefs. Au xive et au xve siècle l'évêque de Beauvais avait ce fief. Il le faisait tenir par un de ses chevaliers, car il eût compromis, comme cela lui arriva quelquefois, la dignité de ses mains épiscopales à percevoir de tels revenus.

Les jongleurs néanmoins ne purent jamais arriver

à l'estime; qu'ils fussent simplement joueurs de vielle ou qu'ils fussent chefs d'orchestre, comme l'étaient les *rois* de la corporation, ils demeurèrent un objet de mépris, parce que le plus souvent leurs mœurs étaient méprisables. Les théologiens au XIIIe siècle ont tous, dans les livres destinés à guider les consciences, un chapitre contre les jongleurs et leurs chansons, *contra histriones et cantilenas chorearum.* Au XIIe siècle, Hugues de Saint-Victor les range, avec les peintres et les médecins, dans la classe des personnes qui ne peuvent rester dans les cloîtres, tant leur imagination vagabonde les domine. Lambert d'Ardres les poursuit des invectives les plus cruelles. Il les juge capables, pour des chausses d'écarlate, de falsifier les chansons qu'ils débitent en y introduisant le nom du seigneur libéral qui les aura bien traités, ou de frustrer du droit qu'ils ont de s'y trouver ceux dont l'avarice les prive du salaire de leur peine. C'est un commun proverbe que tout homme qui s'adonne aux jongleurs a bientôt *pour femme pauvreté et pour fils moquerie.* Du reste, ils ne se respectent pas les uns les autres, et ils prennent soin de se vilipender eux-mêmes. Ils continuèrent cette existence de plaisir, de misère et de vagabondage jusqu'au temps où les poëmes cessèrent d'être chantés pour être plus commodément lus, c'est-à-dire vers la fin du XIVe siècle.

Cette poésie épique si longtemps féconde devait enfin tarir. On peut résumer sa longue durée en quatre périodes. La première, qui va de la fin du XIe siècle jusqu'en 1137, est tout héroïque; la seconde, de 1137 à 1226, voit l'esprit héroïque et guerrier se tempérer, et la chanson de geste lutte désormais contre les romans de la Table ronde; de 1226 à 1328 s'étend la troisième période, qu'on peut appeler lettrée, et de 1328 jusqu'à la Renaissance et au delà, la quatrième période, qui est celle de la décadence.

Les changements qui survinrent dans les compositions épiques du cycle le plus ancien sont : 1° la production de romans nouveaux sur la fin du XIIIe et au

XIVe siècle, tels que *Hugues Capet*, *Charles le Chauve*, *Beaudouin de Sebourc*, *le Bâtard de Bouillon;* 2° les compilations qui copient platement les anciennes œuvres ou bien les abrégent; 3° enfin les remaniements qui changent la physionomie des œuvres anciennes.

Les chansons remaniées, comme *Ogier le Danois*, *Huon de Bordeaux*, *Jourdain de Blaives*, *Renaud de Montauban*, offrent des caractères faciles à reconnaître. Elles perdent le couplet assonant et se parent de la rime. Les écrivains se voient par là obligés d'allonger outre mesure les poëmes primitifs. De 5,000 vers, ce qui était jadis la longueur ordinaire d'un poëme, on le voit s'élever à 24, 30, 31, 40 mille vers. Le vers décasyllabique disparaît et l'alexandrin le remplace. La langue devient plus savante et s'éloigne des tours et des termes naïfs qu'elle eut à l'origine. L'esprit de piété s'efface, les œuvres nouvelles renferment souvent des invectives contre le clergé, contre les ordres religieux; un esprit nouveau qui proclame l'égalité politique et sociale y fait retentir des maximes comme celle-ci : « Il n'est nulz gentis (noble); nulz homs n'est villains. »

Le dernier coup porté à nos épopées fut l'usage qui s'introduisit de les traduire en prose. Sous cette forme nouvelle elles eurent encore une vogue assez longue. Ce fut surtout le XIVe siècle qui vit cette transformation. Plus de la moitié des chansons de geste la subirent. Les *Loherains* en furent le premier exemple. Les romans de la Table ronde jouirent surtout d'une grande faveur sous ce travestissement.

Cette révolution devait hâter la chute de ce genre de poésie. Les romans en prose platement et longuement écrits firent tomber en discrédit l'honneur du moyen âge. Les incunables de 1480 à 1530 ne léguèrent au XVIe siècle que des œuvres misérables parce qu'elles étaient défigurées. Si la Renaissance méprisa d'un tel dédain nos compositions chevaleresques qu'elle les refoula dans l'oubli le plus inju-

rieux, il faut s'en prendre surtout aux compilateurs, aux remanieurs et aux translateurs.

L'Europe pourtant n'imita pas la France dans son mépris pour son passé. Toutes nos compositions épiques et narratives s'envolèrent chez tous les peuples. L'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, la Scandinavie, la Grèce nous empruntèrent nos héros et nos fables. Nous les avions oubliés, nous, à ce point que nous admirions, chez les étrangers, comme originales, des œuvres qui n'étaient qu'un écho de nos poëtes. Le peuple seul gardait un souvenir altéré, mais vivant encore, des *Quatre fils Aimon*, de *Fierabras* et de *Maugis d'Aigremont*[1].

1. Pour tous ces détails nous avons puisé dans le précieux ouvrage de M. Léon Gautier sur les Épopées françaises.





CHAPITRE VII.

L'ÉPOPÉE HÉROÏ-COMIQUE. — LE ROMAN DE RENART. LA SATIRE. — LES FABLIAUX.



PRÈS l'*Iliade*, la Grèce eut la *Batrachomyomachie*. L'*Iliade* elle-même offrait à l'imagination des Grecs des scènes assez gaies pour qu'on ait attribué à Homère la gloire d'avoir été le père de la comédie aussi bien que de la tragédie. Même chose s'est passée au moyen âge. Nos trouvères, jusque dans leurs compositions les plus sérieuses, n'ont pas dédaigné d'admettre des scènes d'un genre moins grave. Les chansons de geste, les romans de la Table ronde ont eu leurs héros comiques. Il y a mieux; on a composé, dans cette période de quatre siècles, des romans entiers avec l'intention de railler les œuvres les plus accréditées. En un mot, longtemps avant l'Arioste, le Pulci et Cervantes, nos chanteurs ont inventé la poésie héroï-comique. On n'en sera pas surpris si l'on se rappelle que l'esprit français, toujours prompt à la parodie, n'a jamais manqué de gaieté. Notre poésie primitive est faite aux trois quarts d'œuvres extrêmement enjouées. La verve de la satire y étincelle; parfois elle est fine, le plus souvent elle éclate avec une virulence et une grossièreté qui rappellent le *grave virus* des poésies des premiers Romains. De toutes parts, dans ces compositions, s'offrent en foule les traces d'une rusticité native, *vestigia ruris*. Mais ici trop de délicatesse serait hors de raison. Supprimer par dégoût ou fausse pudeur ces tableaux de l'ancienne société

française, ce serait mentir à la vérité de l'histoire. Nous allons donc tenter l'entreprise et mettre sous les yeux des lecteurs des extraits où se montrent l'enjouement et la raillerie; nous y joindrons les compositions satiriques qui, sous le nom de fabliaux, se rattachent au genre épique ou narratif.

La chanson de geste qui porte le nom d'*Aiol* peut être attribuée aux premières années du XIIIe siècle. Elle célèbre les exploits d'un chevalier qu'une pieuse légende, rédigée au VIIIe siècle, n'avait d'abord présenté que comme un moine d'une dévotion exemplaire. Il s'y trouve des scènes d'où l'intention de plaisanter n'est pas absente.

Aiol, fils du comte Elie, vient d'être armé chevalier par son père. Il part; mais son équipage est loin d'annoncer la richesse. Son cheval *Marchegai*, le meilleur et le plus rapide des coursiers, n'avait pas été depuis longtemps étrillé; il avait perdu ses quatre fers. La grande lance qu'il avait reçue de son père était tordue, l'écu poudreux, le haubert mal fourbi, le heaume rouillé. Aiol, pour être mal équipé et n'avoir pas la bourse pleine, car son aumônière ne contenait que quatre sous, de la valeur de cinq sous de Cologne, n'entre pas moins dans la carrière par la défaite de quatre chevaliers sarrasins. « Il arrive à Poitiers; là commencent ses tribulations. C'est d'abord un débauché qui, sortant de la taverne ivre et furieux d'avoir tout perdu aux dés, lui propose de descendre de cheval et d'engager son vieil écu, sa lance tordue, son épée rouillée, pour payer le tavernier. D'un coup de pied, Marchegai fait justice de l'insolent; la foule poursuit néanmoins Aiol de ses *gaberies*. Ce cheval, disent-ils, vient apparemment des écuries du roi Arthus; voilà l'écu qui servit au roi Esaü, quand il vivait il y a plusieurs siècles. Aiol écoute tout et ne répond à personne. Il arrive en plein marché, suivi d'une multitude bruyante et joyeuse

Et dist li uns à l'autre : « Cousin, voiés,

Tout avons de novel regaagnié;
Car chi nous est venus uns chevaliers
Qui semble del parage dant Audengier. »

« Sire, lui crient-ils, béni celui qui vous apprit à monter à cheval! Vous venez sans doute venger l'ancienne querelle de Fouré; soyez clément; épargnez dans votre toute-puissance les abbayes, les églises, sachez que nos chiens ont tous juré de manger votre cheval. Hâtez-vous d'aller demander gîte à Pierron le Sueur (cordonnier), il vous apprendra à tailler le cuir; c'est le métier qui vous convient le mieux. » Aiol leur répond doucement : « Laissez-moi passer, frères, je ne veux pas combattre de langue avec vous. » — « Sire, reprennent-ils, ces armes sont probablement le chef-d'œuvre des gens de votre royaume; car votre père n'était-il pas Audengier, et dame Raimberghe votre mère? » (*Hist. litt.*, t. XXII, p. 277.)

Ces *gaberies* assaisonnées d'un sel populaire montrent combien déjà l'on s'était habitué à railler la chevalerie. L'allusion à la descendance d'Audigier s'expliquera par les détails et les citations que nous donnerons plus bas.

Dans Orléans, Aiol est encore suivi par une foule pétulante. Il ne sort de cette ville qu'au milieu des éclats de rire et des moqueries de ceux qui le comparent « à la vieille Hersent, à son mari l'ivrogne Hergeneus, Agenel, ou Haganon. » Cette dame Hersent était la femme d'un macheclier ou boucher de la ville qui s'était fait redouter par sa « méchante langue et détester par son avarice. » Elle-même se trouve sur le chemin d'Aiol et elle le charge de ses injures :

Soiés de ma maisnie d'or en avant;
Donrai vous une offrande moult avenant,
Ch'ert une longue andoile grosse et pendant,
Fermée (attachéee) en vo lanche al fer tranchant;
Adonc saront trestout, petit et grant,
Estrés de ma maisnie d'or en avant.

On comprend l'intention du poëte; il veut faire éclater dans Aiol la patience chevaleresque et chrétienne qui le sanctifiera plus tard, et lui vaudra d'être honoré dans Provins comme un bon serviteur de Dieu. La foule assemblée autour du jongleur trouvait, j'imagine, dans ce tableau de l'insolence populaire, un épisode qui réveillait sa gaîté, plus sûrement que la fin pieuse d'Aiol n'édifiait son cœur.

Maugis d'Aigremont, le cousin et le compagnon des Quatre fils Aimon, joue dans la chanson de geste intitulée *Renaud de Montauban* un rôle indigne de la gravité épique. Il n'est sorte d'expédients grotesques auxquels il n'ait recours pour tromper ceux qu'il a intérêt de jeter dans l'erreur ou dont il lui faut détourner les soupçons. Instruit dans Tolède, centre alors des études astrologiques, et le séjour ordinaire des plus fameux magiciens, il sait tout le grimoire ou « grammaire ». Il possède les recettes les plus diverses et les plus merveilleuses. Avec une herbe de « moult grant bonté » détrempée dans l'eau froide et le vin, il rend « plus blans que n'est flors en esté » le pelage du cheval Bayard, et remet son cousin Renaud à l'âge de quinze ans. S'il est surpris en quelque mauvais cas, il a le temps de faire un charme et de prendre la forme d'une biche. Un nain qui le sert lui rend cet hommage :

Meillor larron de vous n'a dusqu'en Orient.

Il respecte peu de chose, et l'empereur Charlemagne lui-même est soumis aux effets insolents de sa science magique.

Dans les romans de la Table ronde, maître Keux, le sénéchal d'Arthus, est un personnage en tout ridicule. Fanfaron, toujours prêt à se faire valoir, il est sans cesse battu et humilié. Ses aventures provoquent partout le rire. C'est de ces romans qu'on a tiré l'histoire de Tristan et d'Iseult, qui rappelle si bien, dans son style simple et naïf, la manière burlesque et

moqueuse dont usèrent plus tard le Boïardo, l'Arioste et le Berni. Ces aventures n'ont rien de sérieux, elles sont bien moins touchantes que comiques, bien moins héroïques que vulgaires.

Le conte des *Lévriers* qu'on lit dans le *Chevalier à l'Epée,* celui du *Court Mantel,* imité souvent, tant en France qu'en Italie, en Espagne, en Allemagne, sont fort ingénieux, mais extrêmement satiriques, et s'éloignent tout à fait du sérieux de la *Chanson de Roland.*

C'est encore un poëme héroï-comique qu'un trouvère anonyme du XIIIe siècle nous a laissé sous ce titre : *Eustache le Moine.* Le personnage appartint d'abord à l'histoire. Ce fut un pirate, un vrai brigand, après avoir été moine. Une chronique le fait sénéchal du comte de Boulogne. Ayant pris parti pour Louis, fils de Philippe-Auguste, il s'avisa de vouloir conduire de France en Angleterre une petite flotte. Vaincu par les Anglais, il eut la tête coupée. Cet événement s'accomplit le jour de la Saint-Barthélemy, 24 août 1217.

C'est de cette histoire assez confuse qu'un trouvère a tiré son roman. La *nécromancie* est la science à laquelle Eustache doit le long succès de ses ruses.

Le poëte ne néglige pas de nous apprendre quelles étaient les connaissances de ce moine en sorcellerie. Il savait :

. . . . mil conjuremens,
Mil caraudes, mil espiremens,
Il set en l'espée garder[1]
Et le sautier faire torner,
Et par l'espaule au mouton
Faisoit pertes rendre a fuison;
Si savoit garder el bachin
Pour rendre pertes et larrechin...

1. Regarder.

Ce grand savoir ne lui sert qu'à jouer des tours puérils et ridicules. Pour ne pas payer la maîtresse de l'hôtellerie où il avait séjourné avec de dignes compagnons de ses déportements, il l'*enfamente,* c'est-à-dire il l'ensorcelle.

Une autre fois, il veut forcer un charretier, dans la voiture duquel il est monté, d'arrêter quelques instants. Le charretier, qui était pressé d'arriver, refuse; pour l'en punir, Eustache ensorcelle les chevaux qui reculent au lieu d'avancer.

Dans sa guerre de ruses avec le comte de Boulogne, il est plus épique. Le comte lui avait confisqué ses biens et mis le feu aux arbres de son jardin. « Eustache s'enfuit et jure qu'il en coûtera cher au comte. Et, en effet, un jour que celui-ci donnait une grande fête, Eustache envoie un meunier lui dire qu'Eustache le Moine se charge de fournir les lumières qui doivent éclairer la fête. Pendant que le meunier remplit son message, Eustache incendie deux moulins qui appartenaient au comte.

« Plus tard... il vole au comte ses chevaux, il coupe les pieds à quatre de ses *sergents,* parce que le comte avait fait crever les yeux à deux hommes qui l'avaient favorisé dans sa fuite. Enfin il force le comte à courir jour et nuit les grands chemins et les forêts dans l'espoir de rencontrer et de punir le perfide moine, qui toujours lui échappe. On voit ce rusé Eustache se déguiser tour à tour en bûcheron, en pèlerin, en marchand, même en femme; et sous tous ces déguisements, il dupe et met à contribution ce pauvre comte, qui, s'il faut l'avouer, ne paraît pas d'une grande sagacité; il ne reconnaît jamais son ennemi, même lorsqu'il le voit et lui parle. » (*Hist. litt.*, t. XIX, p. 730-733.)

L'intention d'avilir un puissant seigneur comme le comte de Boulogne est manifeste dans ce poëme. « La classe moyenne, a dit Daunou, se vengeait par des satires, par des sarcasmes, quand ce n'était pas par des émeutes à main armée, des seigneurs, de leurs abus

d'autorité, des dures vexations qu'ils lui faisaient éprouver. »

Le même esprit de vengeance a dicté le roman de *Trubert*, écrit par Douins de Lavesne. L'auteur nous le donne comme un fabliau : c'est une production très-bizarre qui n'a pas moins de 30,000 vers de huit syllabes. Le héros de ce roman est le fils d'une pauvre veuve qui vit dans la misère. Mais bientôt elle en va sortir, grâce aux ruses de ce jeune garçon, qui, quoique niais, parvient à tirer du châtelain de son voisinage de fortes sommes d'argent. Il ne s'en tient pas là ; déguisé en charpentier, en médecin, en soldat, en fille, il accable de coups, d'injures et d'outrages le pauvre duc toujours abusé. Nul ne se hasarderait aujourd'hui à parler avec plus de détail d'un roman où la licence s'est donné la plus libre carrière.

C'est avec la même réserve qu'il faut citer le fabliau publié par Méon au tome IV, page 217, de son recueil. On ne peut pourtant pas le passer sous silence. On y verra ce que l'esprit populaire était capable d'inventer pour *honnir* et abaisser la chevalerie et la noblesse. Audigier est un héros étrange : tout en lui est digne de risée. L'historien, qui rapporte sa naissance et ses exploits, parodie visiblement les romans de chevalerie. Avant Cervantes, ils avaient déjà servi à exercer la malice des bourgeois. Audigier est fils de Turgibus, comte de grande vaillance :

Quant por chevalerie s'en vint en France
Bien monstra sa vertu et sa poissance
Parmi une iregnie [1] *bouta sa lance.*

Une autre fois, de sa flèche, il perça l'aile d'un papillon :

Qu'il trova seant lez un buisson,
Qui puis ne pot voler se petit nom.

1. Toile d'araignée.

Fils d'un tel père, Audigier ne peut-être qu'un héros accompli. Nous assistons à sa naissance : bientôt on l'arme chevalier. Tout dans cette cérémonie est un travestissement des usages les plus nobles et les plus révérés :

Le vallet amenèrent sor un fumier,
Ses armes li aportent en un panier
. . . .
La paumée li done sor le colier
Qui d'un genoil le fait agenoillier.

Il a monté son destrier, le voilà parti pour chercher aventure. Une vieille femme affreuse, Graimberge, l'insulte, le bat et le renverse de cheval. En vain, il essaye de prendre contre elle sa revanche; il est de nouveau battu et *honni*. La fille de Graimberge de Val-Grifier, aussi laide que sa mère, redouble les affronts qu'il a reçus, ce qui n'empêche pas Audigier, de retour dans sa famille, de vanter ses exploits ; il dit qu'il a maltraité la vieille :

Bati l'ai et laidi et defoulé,
Trois foiz de mon cheval sor lui monté.
Iluec l'eusse morte quant m'a pensé
Que fëisse pechié par vérité.
Sire, dirent li frère, ce fu fierté
Encor conquerroiz terre par vos fierte
Et se somme de vos tuit hennouré.

Nous avons vu dans les *gaberies* populaires dont Aiol est poursuivi à Poitiers ainsi qu'à Orléans le souvenir de cette chevalerie ridicule d'Audigier. *Votre père n'était-il pas Audengier, et dame Raimberghe votre mère?* lui dit-on pour le railler, tant le *dit*, dont nous venons de citer quelques traits seulement, avait frappé l'imagination du peuple; tant le côté grotesque de la chevalerie errante avait, dès le commencement du XIIIe siècle et peut-être avant, amusé déjà ces esprits gaulois si prompts à la moquerie!

Un roman qui a précédé celui d'Alexandre, puisque M. Gaston Pâris invoque ce poëme pour contester à Alexandre de Paris l'invention du vers alexandrin, n'est, malgré les noms révérés de Charlemagne et de ses douze pairs, qu'une épopée héroï-comique, au moins dans l'un de ses épisodes : c'est le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople.*

Entouré de ses barons et chevaliers, Charlemagne revenait de Saint-Denis, la couronne en tête, son épée au côté, son épée, dont la poignée était d'*or mer* (pur). Il regardait avec satisfaction sa femme, comme pour lui faire admirer sa prestance fière et majestueuse. Mais croyant s'apercevoir qu'elle n'en est pas émerveillée :

Il la prist par le poin desuz un olïver,
De sa pleine parole la prist à reisuner :
« Dame veistes unkes home nul de dessus ciel
Tant bien seist espée ne la corone el chef?
Uncore conquerrei-je citez ot mun espéez. »
Cele ne fud pas sage, folement respondeit :
« Emperère, dist-elle, trop vuz poez preiser.
Uncore en sa-jo un ki plus se fait leger
Quant il porte corone entre ses chevalers
Kaunt il la met sur teste, plus belement lui set. »

Le roi s'en offense; il exige qu'elle lui dise qui; il y va de sa tête. « *C'est,* dit-elle, l'empereur de Grèce et de Constantinople. » Charlemagne se détermine à aller voir par lui-même en quoi ce roi Hugon l'emporte sur lui. Il rassemble ses barons, il leur fait entendre que son principal objet est de visiter la Terre sainte, et d'aller adorer le saint sépulcre et la croix. Ils se réunissent à Saint-Denis, la reine reste à Paris dans un cruel abandon « doloruse et plurant ».

En seize vers, voilà Charlemagne et ses barons arrivés à Jérusalem. Ils vont à l'église; treize chaises y sont vides, Charlemagne s'y met avec ses pairs. Un

juif entre, il croit voir en eux le Dieu des chrétiens : il se convertit. A la nouvelle qu'il lui est arrivé des hôtes si illustres, le patriarche se rend en cérémonie près d'eux. Il offre à l'empereur de saintes et précieuses reliques. Quatre mois s'écoulent pendant ce séjour de Charlemagne à Jérusalem.

Il se rend enfin à Constantinople. Il demande à voir le roi Hugon. On lui indique une tente dans la plaine, il y marche et trouve en effet le roi qui labourait son champ avec une charrue d'or. Hugon est frappé de la fière contenance de Charlemagne; quand il sait qui il est, il l'accueille avec une extrême politesse, il fait dételer les bœufs de sa charrue et ramène ses hôtes dans son palais.

L'auteur de ce poëme montre, dans la description qu'il fait de cette magnifique demeure, la haute idée que les Occidentaux avaient du luxe de l'Orient; il n'oublie pas néanmoins d'y semer des détails d'une gaieté bizarre. Ainsi ce splendide palais tourne à tous les vents. Un orage étant survenu, les Français se sentent changer de place, ils trébuchent, ils ne peuvent se tenir sur leurs jambes, et Charlemagne se voit obligé de s'asseoir sur le plancher. Le vent cesse, on se remet à table, les bons vins circulent, les jongleurs débitent leurs chants, et Olivier devient amoureux de la fille du roi.

L'heure enfin est venue d'aller dormir; treize lits sont dressés dans une seule chambre. Ils sont destinés à Charlemagne et à ses pairs, on les y mène, on les y laisse; ils se croient seuls, mais le roi a placé un espion pour recueillir toutes leurs paroles.

Les Français avant de s'endormir croient devoir *gaber* quelque temps. Le *gab* consistait dans quelque vanterie fanfaronne à moitié sérieuse, à moitié plaisante; c'était la saillie d'esprits enclins à tout railler. Chacun des pairs fit son *gab* à son tour. Celui d'Olivier s'adressait à la fille du roi. Toutes ces forfanteries extravagantes sont rapportées à Hugon; il s'en offense, il s'en plaint à Charlemagne et jure que les

Français, punis de leur insolence, n'oseront plus *gaber* personne. Il veut que chacun d'eux exécute son *gab*. Charlemagne retourne à ses pairs. Il leur apprend qu'ils ont été trahis; qu'ils sont en danger de périr s'ils n'exécutent les exploits ridicules dont ils se sont, la veille, prétendus capables.

Malgré leur bravoure, ils sont fort attristés. Ils n'ont plus de secours à attendre que du ciel. Ils se prosternent devant les reliques qu'ils emportaient de Jérusalem. Dieu écoute leurs prières, car un ange descend du ciel et promet à Charles que Jésus les protégera, et que les douze pairs peuvent avec assurance tenter d'accomplir tous leurs *gabs*.

Olivier accomplit le sien. Guillaume, fils du comte Aimery, s'était fait fort de lancer à une grande distance une énorme boule de métal d'une pesanteur extraordinaire, qui était dans le palais, il se présente à l'essai, il lève la boule d'une seule main, et la jette d'une telle force qu'il abat quarante toises des murs du palais Le poëte dit :

Ne fu mie par force, mais par Deu vertud,
Par amur Carlemain...

Le pauvre roi Hugues, tout contristé de voir son palais ainsi ébranlé par des hôtes qu'il prend pour des sorciers, n'en persiste pas moins à essayer si un autre *gab* aura le même succès. Le comte Bertrand s'était vanté de faire sortir de son lit le torrent qui tombait dans le vallon, et d'inonder de ses eaux la contrée tout entière ; il se met à l'œuvre. L'eau inonde la ville. Montés sur un grand pin, Charlemagne et ses pairs entendaient les doléances du roi qui criait merci. Charles en a pitié, il prie Dieu de faire cesser un tel désastre. L'eau se retire. Hugues reconnaissant se déclare vassal de Charlemagne. Il lui donne sa couronne, il prend celle de l'empereur des Français. Les deux princes se promènent ensemble, mais Charles était plus grand d'un pied trois pouces; et tous les

Français, en regardant les deux princes, ne pouvaient concevoir que la femme de Charlemagne eût pu même le comparer à l'autre; ils se disaient :

Ma Dame la réisne dist folie et tord.
(*Hist. litt. de la Fr.*, t. XVIII, p. 704-714)

Marie-Joseph Chénier (t. IV) parle d'un autre roman, le *Gallien restauré,* où l'on retrouve l'aventure des *gabs;* c'est une suite de gageures faites par plaisanterie, dans la chaleur de l'ivresse. L'archevêque Turpin est représenté comme un buveur intrépide. Ogier, Roland, Charlemagne, n'y jouent guère des rôles plus sensés. Toute cette histoire des *gabs* a eu tellement de succès que l'auteur du roman de *Garin de Montglane* (XIIIe siècle) l'a insérée dans son poëme.

Dans la *Vie de saint Benoît,* écrite en 822, par Ardon, moine de Saint-Benoît d'Aniane, l'auteur raconte comment le comte Guillaume, après avoir obtenu les plus grands honneurs à la cour de l'empereur, prit la résolution d'abandonner ses co[illegible]s et ses richesses pour suivre saint Benoît; comment il montra le plus vif empressement à recevoir la tonsure, et à changer ses vêtements d'or et de soie contre le froc des moines; comment, ayant, déjà longtemps auparavant, fait construire une retraite dans un lieu nommé Gellone, à quatre milles de l'abbaye d'Aniane, il se réunit aux moines que saint Benoît y avait naguère établis.

Cette fin exemplaire d'un illustre guerrier avait donné lieu à des cantilènes répétées en tous lieux, dans les assemblées des jeunes gens, dans les veillées qui précédaient les fêtes religieuses, dans les châteaux des seigneurs. Elle ne pouvait manquer d'attirer aussi l'attention des trouvères. Elle est donc devenue l'objet d'un poëme intitulé le *Moniage Guillaume,* c'est-à-dire la vie claustrale de Guillaume au Court-Nez. Après avoir célébré, avec le sérieux propre aux chansons de geste, le *Charroi de Nîmes* et la *Prise d'Orange,* où

tout est grave et digne d'un héros d'épopée, on en était venu à raconter à la façon d'Arioste la vie de Guillaume chez les moines.

Guillaume, averti par un ange, abandonne ses enfants et le palais d'Orange pour se diriger vers Gênes, ou plutôt, comme le portent d'autres textes, vers Aniane. Il s'arrête d'abord à Brite ou Brioude et dépose ses armes sur l'autel de Saint-Julien. Il se présente ensuite à la porte de l'abbaye d'Aniane. Il y est bien reçu des moines et de l'abbé, qui pourtant, avant de l'admettre parmi les frères, juge à propos de lui demander s'il a jamais étudié :

Mais or me dites, savez chanter ne lire ?
— Oil, sire abes, sans regarder en livre.
Vos estes maistres, vos savés bien escrire
En parchemin et en tables de chire.

Nous devons conclure de cette réponse ambiguë que Guillaume s'en remettait aux anciens moines du soin de lire et d'écrire en livres et sur tablettes, car le trouvère ajoute aussitôt :

L'abes l'entent, si comencha à rire.
Et tout li moine qui erent en capitle[1] :
« Sire Guillaumes, preudons estes et sire;
Si m'aist Diex, nous t'aprenrons à lire
Nostre Sautier, et à chanter matines,
Et tierce et none, et vespres et complies,
Quant serés prestres, si lirés l'Évangile,
Et si chanterés messe.

Mais la bonne intelligence n'est point de longue durée entre Guillaume et les moines. Le guerrier mangeait comme six, et, pour le vêtir, il fallait employer autant de drap que pour trois autres frères; enfin, il aimait à boire, et quand il avait un peu trop dîné, ce qui lui arrivait souvent, sa parole devenait rude et ses

gestes redoutables. Malheur à qui lui parlait alors d'office ou de prières!... L'abbé ne s'accommode pas mieux que ses moines de la présence de Guillaume :

Parl's vous or de Guillaume au Cort nés?
Quant nous parlons, il ne li vient en gré;
Ainsi nos veut tous et ferir et bouter.
Les poins a gros, si nos en puet tuer;
Ses cols (coups) qu'il done sont mout à redouter,
Quant est irés, si nos fait tous tranbler...
Et quant il a un petis jeuné
A celier vient, si l'a tost defremé [1],
Del pié le fiert, si l'a tost enversé,
Vin va querant, tant qu'il en a trouvé;
De la vitaille, tant qu'il en a assés.
S'on li deffent, mout tost l'aura frappé
Ou par le pié à le paroi jeté.

Les pauvres religieux, ainsi voués à des terreurs continuelles, prennent enfin la résolution de se débarrasser à tout prix de leur compagnon. Pour aller du couvent à la mer, c'est-à-dire à la rivière d'Hérault, assez voisine d'Aniane, il fallait traverser une forêt, repaire habituel d'une bande de voleurs. L'abbé charge Guillaume d'aller acheter du poisson ; il le prévient que, sans doute, en allant ou revenant, il rencontrera de mauvais garçons qui chercheront à lui enlever l'argent ou les denrées du couvent. « C'est fort bien, dit Guillaume, je saurai me défendre, je vais prendre mes armes. — Non pas, dit l'abbé, la règle de Saint-Benoît nous interdit expressément l'usage du glaive. — Mais s'ils m'attaquent? — Vous les prierez, au nom de Dieu, de vous épargner. — S'ils demandent ma longue gonne, ma pelisse, ma chemise, mes bottes, mes chaussons, mes bas? — Il faut tout leur donner, mon fils, reprend l'abbé. — Maudite soit votre règle! s'écrie Guillaume; j'aime mieux celle des chevaliers :

1. Ouvert.

Assés val miex, l'ordre des chevaliers;
Il se combattent as Turs moult volentiers,
Et sovent sont en lor sanc baptisié;
Mais ne volés fors que boivre et mangier,
Lire et dormir, et chanter et fronchier.

« Cependant il se résigne. Puisqu'on le veut, il donnera tous ses vêtements de moine; mais seulement, il se fait faire un brayer ou ceinturon de la plus grande richesse qu'il attache contre sa chair nue. L'abbé, qui n'a rien prévu de tel, n'a pu lui recommander de laisser cette nouvelle partie de son costume, et lui de son côté, pour ne pas désobéir à l'abbé, attendra que les voleurs la lui demandent. » (*Hist. litt.*, t. XXII, p. 519.)

Il part accompagné d'un valet, les voleurs l'arrêtent, mais Guillaume vient sans peine à bout des quinze brigands qui veulent le dépouiller. Il retourne à l'abbaye. Les moines épouvantés veulent lui en fermer l'entrée, il brise les portes, leur adresse les reproches que mérite leur trahison, et cède à la voix d'un ange, qui lui dit de chercher ailleurs un asile moins troublé par les passions humaines.

Ce n'est là qu'une partie du *Moniage Guillaume;* il continue ses aventures en luttant contre des nécromants, contre le diable lui-même, et dans les nouveaux épisodes de sa vie errante, la gaieté ou l'ennui du poëme se double des actions burlesques et parfois insipides de Landri le Timonier. Voilà une des transformations, la moins héroïque, de la légende d'un guerrier fondateur d'une abbaye dans laquelle il était mort au commencement du IXe siècle. Après avoir été célébré, comme le plus rude adversaire des Sarrasins d'Espagne, le conquérant de Nîmes et d'Orange, la tradition de ses exploits s'était confondue avec l'histoire réelle de l'établissement des Normands dans le royaume de Sicile. Il avait passé ensuite pour le défenseur des descendants de Charlemagne, et il avait fini par devenir

ce moine réfractaire à la règle, batailleur et turbulent

C'est une fantaisie également burlesque qui a donné naissance au grand épisode de *Rainouart au Tinel*.

« Quand Guillaume, après la bataille d'Aleschans, vint en France demander secours au roi contre les Sarrasins, il avait remarqué dans les cuisines royales un marmiton de grande beauté, de taille gigantesque et de force miraculeuse. On l'avait acheté en Sicile, sous le nom de Rainouart. On sut ensuite qu'il était fils de Desramé, émir de Cordoue, et par conséquent frère de la belle Orable, mariée, sous le nom de Guibour, a Guillaume au Court-nez. Renoart, Renouart ou Rainouart était donc d'un assez bon naturel. Les fées avaient à sa naissance décidé qu'il serait grand et beau, invincible à la guerre, mais simple d'esprit, ivrogne et glouton d'habitude. Il suffisait d'un repas pour lui faire oublier ses promesses, ses affections, ses haines et ses colères. Il souffrait assez bien les injures et les railleries; mais parfois le lion, en se réveillant, assommait et broyait les insolents et les railleurs. Ce personnage mélangé d'héroïsme et de brutalité grotesque inspire la surprise, l'épouvante et le dégoût. » Il frappe amis, parents, frères, et sa sœur elle-même. Il n'a de dévouement que pour Guillaume. (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XXII, p. 53.)

N'étant ni chevalier, ni même baptisé, il n'a pour toute arme qu'une énorme massue, qu'il appelle « tinel »; c'est un gros sapin qu'il a fait « à grans bandes tout entour viroler » de fer. Son jeu habituel, quand il ne dort ni ne mange, est de lancer en l'air son tinel. Il le rattrape, il le balance de mille façons, si bien qu'à sa taille et à ses évolutions, dit M. Paulin Pâris, on reconnaîtrait volontiers en lui le modèle des tambours-majors de nos régiments.

Sa taille et son arme exigent de lui des exploits surprenants. Il met à mort tous les géants qu'il rencontre. Borel, Agrapart, Ausebier, Crucados, Malegrape et Baldus, ne sont pas de taille à lui résister. Ces combats remplissent un premier poëme.

Un second, la *Bataille Loquifer,* oppose à Rainouart des adversaires plus effrayants; ce sont « des monstres sortis de l'enfer ou nés dans le royaume de Féerie ». Par exemple, c'est Loquifer, géant sicilien, plus grand, plus vigoureux que Rainouart. Son arme est une espèce de levier qu'il appelle « loque » du nom d'un baume souverain qui semble en découler naturellement et qui guérit sur-le-champ toutes les blessures. Rainouart le renversera et lui donnera la mort. Notre héros est obligé de lutter encore contre un autre monstre nommé Chapalut, qui avait la tête d'un chat, les pieds d'un dragon, le corps d'un cheval et la queue d'un lion.

Après tant de combats, Rainouart avait besoin de repos. On a remarqué que les héros des chansons de geste finissent volontiers par souhaiter d'être moines, comme Garin de Metz, Auberi le Bourgoin, ou par le devenir en effet, comme Fromont de Lens, Bernard de Naisil, et Guillaume d'Orange. Rainouart prend le même parti.

Ici se renouvelle un épisode comique qui semble être l'imitation du *Moniage Guillaume.* « Rainouart a choisi pour lieu de sa retraite l'abbaye de Saint-Julien de Brioude; mais il en épouvante ou scandalise les paisibles habitants par son étrange voracité, son mépris de la discipline et son indifférence pour les offices. Heureusement l'arrivée de Maillefer, devenu chef des Sarrasins, à la tête d'une armée, exige l'intervention de Rainouart. Le père combat le fils sans trop d'avantage, et finit par le reconnaître. Alors Maïllefer veut bien abandonner la cause de Mahon et Tervagant; il reçoit le baptême, et devient possesseur de Tortelouse et de Porpaillart (les Etats de Rainouart).

Cela ne faisait pas le compte des moines de Brioude... Quel expédient pourra les débarrasser de Rainouart? D'abord ils achètent quatre léopards affamés et les introduisent dans la cellule où Rainouart, désarmé, digérait le repas qu'il venait de prendre. Ruse inutile; Rainouart met à mort les quatre léopards. L'abbé

songe alors à le livrer aux Sarrasins, il passe en Afrique, va trouver Thibaut l'Arabe, renie Jésus-Christ, et promet de remettre Rainouart entre ses mains. Prévenu par les moines, Rainouart triomphe des Sarrasins à la descente de leur vaisseau, et, passant la mer à son tour, il s'empare d'Alger. Il triomphe d'un nouveau monstre, Gadifer; il aurait pu devenir roi d'Aljeste (Alger) et de Loquifer, mais il aime mieux revenir à Brioude, où l'on suppose qu'il dut finir ses jours.

On imagine sans peine les incidents burlesques auxquels a pu donner lieu l'entrée de Rainouart dans un couvent. En voici quelques-uns. A la première fois qu'il voit dans l'église un énorme crucifix, il s'étonne:

Il garde avant, si a tant avisé,
Qu'il a véu un crucifi doré.
Par grant mestrie l'ot on fet et ovré.
Merveille soi, si li a demandé :
« Diva, fet-il, qui t'a là sus monté?
Descens là jus, tant qu'aie à toi parlé.
Por coi m'esgardes ensi come maufés?
As vis deables soies tu comandés. »

Les moines, revenus difficilement de leur frayeur, consentent à le recevoir parmi eux .On le rase, on le tond, on l'encapuchonne. Tout allait bien jusque-là; ce fut une autre affaire quand on recommanda l'abstinence et la prière au nouveau convers:

Amis, dist l'abes, un petit m'entendez;
Or soiés sages et bien amesurez.
En la semaine. IIII. jors junerez,
En près vos chars la haire porterez;
Chascune nuit a matines irez,
Ne jamès jor de char ne mengerez.
Dist Renoars : « Dans abes, vos mentez,
Par cel seignor qui en crois fu penez,
Je mengerai, se en arez mal gré,

De gros chapons, des oiseax enpevrez[1];
Si chanterai et sovent et assez. »

Or le chant de Rainouart était un terrible chant. Quand il assiste au premier office, il s'indigne de n'avoir pas encore eu le temps d'apprendre à « orguener »; il n'en fera pas moins sa partie.

Lors commença hautement à crier,
Tout ensement com il soloit huer
En la bataille, en Aleschans sor mer.
Une leuée en fist le son aler,
Le grant mostier bondir et résoner,
Et li covens ne le pot endurer :
« *Renoars frère, ces chans lessiez ester,*
Mais alez vos el dortoir reposer. »

Quand il arrive sur le rivage d'Afrique avec les moines de Brioude, son premier soin est de demander à manger; mais bientôt les provisions manquent et Rainouart se tournant vers ses compagnons :

Il dist as moines, por faire paor grant :
« *Louquel de vous mengerai ge avant?* »
Adont lor va les iex arooillant[2],
Li moine vont tout de paor tremblant.
Dist Renoars : « *Baron n'alez doutant,*
Que je me vois ainsin de vos gabant.
Ne mengerai d'omes en mon vivant.
Or soiés cois et ensemble taisant. »

On conçoit que les pauvres moines aient eu plus d'une fois envie de renoncer à la compagnie d'un railleur de cette espèce. (*Hist, litt.*, t. XXII, p. 541.)

Nous connaissons l'auteur du *Moniage Rainouart*, qui paraît avoir également composé toute l'histoire de ce

1. Assaisonnés de poivre. — 2. Roulant.

géant burlesque. C'est Guillaume de Bapaume. Il nous dit que le succès de son ouvrage lui fit beaucoup d'ennemis parmi les poëtes, ses confrères, parce « qu'il les avoit de bien fere passez ».

Si nous ne pouvons lui accorder aussi la gloire d'avoir « passé » en esprit, en gaieté le Pulci, le Boiardo, l'Arioste, nous devons reconnaître du moins qu'il les avait devancés dans un genre qu'on a cru trop longtemps originaire d'Italie.

« Les romans d'aventures, qui n'ont point la prétention d'avoir rien d'historique, et dont tous les événements appartiennent à l'imagination du poëte, sont travestis à leur tour dans un *dit d'aventures* du XIIIe siècle, où on leur fait surtout le reproche de mensonge, que la plupart du temps les chansons de geste ne méritaient pas moins. Ici c'est le conteur lui-même qui apprend à ses auditeurs, en couplets de quatre grands vers sur une seule rime, tous les périls auxquels il n'a survécu que par une suite de merveilles. Dans une de ces forêts enchantées que l'on connaît, cinq larrons le frappent, sans le blesser de leurs épées, de leurs poignards, et le laissent attaché à un arbre; puis une louve, avec ses douze louveteaux, le délie et ne lui fait aucun mal. Redevenu libre, il marche toujours devant lui et arrive dans une étrange contrée, dont les habitants, fort semblables à ceux que l'antiquité elle-même avait cru voir dans l'Inde, ont de si grandes oreilles qu'ils s'en font et un vêtement et une arme défensive. Traversant ensuite une eau profonde sur une étroite planche, il tombe et, lorsqu'il a fait trois ou quatre lieues dans le courant, se trouve arrêté dans le fond d'une nasse, à la grande joie du pêcheur, qui s'imagine avoir pris un magnifique poisson, et qui meurt d'effroi en le voyant s'élancer sur la rive. Une horrible tempête éclate alors, et vomit sur la terre un monstre fort compliqué... Ce monstre le saisit par la tête, et l'avale aussi facilement qu'il eût fait une souris ou une alouette :

Tout entir m'englouti aussi come une aloe;
Mès onques en sa gueule ne senti dent ne joe,
Ainz m'en allai aval, aussi com poissons noe,
Toz sains et toz entirs, bien ez droiz que m'en loe...

D'où lui vient son salut? d'un grand taureau sauvage... Le taureau perce le monstre d'un coup de corne, qui pénètre jusqu'en ses entrailles, et atteint même légèrement l'épaule du véridique voyageur, encore enfermé dans cette affreuse prison. » (*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 501.)

On voit qu'il n'a pas fallu attendre jusqu'à Don Quichotte et Gulliver, pour que l'idée vînt de faire expier aux romanciers et aux voyageurs les extravagances de leurs récits.

La parodie au moyen âge prit toutes sortes de formes, elle alla plus loin qu'on n'oserait le croire. « Dès le XIIIe siècle, se rencontrent les amphigouris et les coq-à-l'âne du XVIIIe. » C'est à l'imitation de nos poëtes que Brunetto Latini, venu en France vers l'an 1300, composa le *Pataffio*, poëme extravagant où se trouve accumulé tout ce qu'il y avait alors dans l'idiome florentin de plus local, de plus populaire, de plus étranger aux autres nations. Nos trouvères connaissaient cet amusement sous le nom de *fatrasies*, d'où nous est resté le mot de *fatras*. Des jeux de mots, des cliquetis de syllabes dont le sens est étouffé par l'abondance et le bruit des « entrelacs » de paroles, comme disait Pasquier, remplissent ce triste genre de facéties. Nés au XIIIe siècle, ces bavardages stériles s'exagérèrent encore au XIVe dans les écrits de Watriquet, le ménestrel du comte de Blois. Nous les retrouvons au XVe dans « l'obscur entortillage de Villon et dans le fastidieux babil de Coquillart ».

Au moins faut-il dire à l'honneur du XIIIe siècle que son histoire présente beaucoup d'autres petits poëmes railleurs consacrés à des événements contemporains, où l'on voit que certains écrivains n'ont pas toujours employé leur temps à de pareilles misères

et qu'ils ont su penser et parler, se faire clairement entendre, sans manquer de verve, de malice et d'esprit.

Ce sont là des qualités qu'on ne peut refuser au *Roman de Renart*. Il n'est pas douteux que les auteurs de cette longue narration satirique n'aient voulu composer une grande comédie de la société féodale, où sire Noble, le lion, Isengrin, le loup, Tibert, le chat, Renart lui-même combattent à cheval, et sont de vrais barons.

Il ne faut pas oublier d'avertir les lecteurs que ce titre « ne désigne point en français un poëme unique, composé d'un seul jet, sur un plan régulier, par un seul et même écrivain ». C'est au contraire une multitude de poëmes différents n'ayant entre eux que la communauté du sujet, mais appartenant à divers temps comme à divers auteurs.

Les parties détachées dont se compose ce roman « sont des fables ou apologues, qui, à raison de leur caractère et de leur étendue, pourraient être convenablement nommées épiques, et où les animaux figurent comme héros, au lieu de personnages humains. Ces animaux sont censés former une société monarchique sous le gouvernement du lion. La poésie a fait d'eux tous, à l'aide de noms propres, des individus déterminés. Le Goupil y figure sous le nom de *Reinhart* ou *Renart* et le loup sous celui d'*Isengrim* ou *Isengrin*. Ce sont là les vrais héros de l'histoire : leurs discordes, leurs querelles en sont l'action fondamentale, et tout ce qui les entoure s'est partagé entre eux en deux partis. On se figure bien, d'ailleurs, que c'est Renart qui, génie malfaisant, fourbe et inépuisable en ruses, a d'ordinaire l'avantage sur ses ennemis; c'est lui qui, toujours poursuivi, toujours menacé, toujours en péril, finit toujours par triompher, et tient la monarchie dans un perpétuel effroi. (*Hist. litt.*, t. XXII, p. 899.)

Tel est le *Roman de Renart*. C'est ce fond que le moyen âge a manié, amplifié et varié durant des siècles, pour le faire servir à l'expression de ses colères,

de sa malice et parfois de sa vengeance. La popularité de ce roman a été très-grande en France, en Allemagne, en Flandre et dans les Pays-Bas. L'Italie, l'Espagne, les nations slaves ou scandinaves ne l'ont point connu, au moins dans les temps anciens.

On a cherché quelle pouvait être l'origine de cette composition. En examinant les apologues qu'on y rencontre, dont plusieurs semblent remonter au VIIIe siècle, et se rattachent à des traditions nationales en Allemagne, en étudiant les noms de Reinhart et d'Isengrim, dont le premier signifierait vaguement *conseiller, homme de conseil,* et le second serait l'équivalent des épithètes de *cruel*, de *féroce,* et l'image de quelque chose de dur et de tranchant comme le fer, J. Grimm en a conclu que l'ouvrage est d'origine allemande.

On peut croire en effet que l'idée première du renard connue est germanique et fort ancienne, « abstraction faite de toute date précise ». Mais c'est au centre de l'Europe, dans les limites de l'Allemagne, de la France et des pays voisins, que ce thème reçut ses premiers développements connus et prit place dans les littératures destinées à devenir florissantes.

« On ne trouve nulle part, antérieurement au XIIe siècle, le moindre document historique ou littéraire qui se rapporte au *Roman de Renart* et qui en atteste l'existence, sous une forme et dans une langue quelconque. » C'est au XIIe siècle qu'il commence.

Avant de passer dans les idiomes populaires, la fable de Renart et celle d'Isengrin semblent avoir été écrites en latin. On a en effet deux poëmes en cette langue, *Reinhardus* et *Isengrinus*. Le premier a été composé dans l'intervalle de 1130 à 1161, le second doit être antérieur de trente à quarante ans, suivant les suppositions de Grimm. Les deux latinistes n'ont pas inventé la fable, ils l'ont prise à un idiome vivant. Quel est cet idiome? La rédaction allemande que Grimm propose pour répondre à cette question ne remonte pas plus haut que 1150. Or un texte his-

torique montre qu'en 1112 la fable dont il s'agit devait être fort populaire à Laon et aux environs, puisque le nom propre d'un de ses héros tendait à devenir le nom générique du Loup. Voici ce texte :

« En 1112, Gaudri, évêque de Laon, fut cruellement massacré par les habitants de la ville, outrés de ses vexations. Guibert de Nogent, auteur contemporain, qui raconte ce massacre avec de hideux détails, y ajoute des traits importants pour l'histoire de la fable de Renart. Il dit par exemple que le chef du complot, Teudegald, surnommé Isengrin par l'évêque à cause de sa ressemblance avec le loup, lui rendit cette injure le jour de l'assassinat; et, en ajoutant aussitôt que les habitants de la ville de Laon avaient donné à leur évêque le surnom d'Isengrin, il nous apprend, pour expliquer le motif de ce sobriquet odieux, que l'usage du pays était de donner au loup le nom d'Isengrin. »

Il serait difficile d'admettre que les aventures d'Isengrin et de Reinhart eussent pu être populaires dans le voisinage de la ville de Laon, si elles n'eussent pas été rédigées dans l'un des dialectes français que parlait le peuple de ces contrées. Il faut donc croire qu'il circulait un roman écrit en français, malgré le peu de souplesse que pût avoir alors notre langue. C'en serait le plus ancien essai. Certainement, dès cette époque, l'esprit français s'était emparé de ce sujet. Beaucoup des fables particulières dont se compose l'œuvre entière, que l'on désigne sous le nom de branches, recevaient le nom spécial de *Gabet*, pour marquer le caractère jovial, folâtre et fantastique dont elles étaient comme un type; *gabet* signifiant, en notre vieille langue, badinage, plaisanterie, moquerie. Ces branches sont de longueurs très-diverses; il y en a qui n'arrivent pas à cent vers, d'autres qui ne les dépassent guère, et plusieurs où ils se comptent par milliers. Le nombre de ces branches est à peu près d'une trentaine, qui font environ 30,000 vers, « sans

y comprendre divers opuscules et deux assez longs poëmes qui s'y rattachent ».

Les manuscrits français du XIIIe, du XIVe et du XVe siècle nous ont conservé ces compositions pêle-mêle, sans aucun ordre. Rien de plus difficile à établir que la marche, l'histoire, l'origine et la succession de ces fables.

« Le roman allemand le *Reinhart* a gardé depuis l'an 1150 la forme sous laquelle nous l'avons encore. Il est de beaucoup plus court que le nôtre; quelques-unes des fables qu'il renferme peuvent être d'origine germanique; on y rencontre des allusions aux traditions poétiques des *Niebelungen;* des détails particuliers qui se rattachent aux relations féodales des puissances germaniques entre elles : néanmoins M. Fauriel n'hésite pas (*Hist. litt.*, t. XXII, p. 905) à déclarer que le *Reinhart*, tel qu'il nous reste, doit être considéré au fond et dans son ensemble comme l'imitation expresse d'un original français. » Une preuve générale de cette assertion est que les noms de *Reinhart* et d'*Isengrim* sont entrés dans le *Renart* allemand. Mais il s'en est introduit beaucoup d'autres qui font disparate avec eux. On voit manifestement que ce sont des étrangers. La plupart de ces noms sont français, les uns purement français, les autres francisés de noms germaniques. « Ainsi, le coq est nommé *Chantecler;* la poule, *Pinte, Pintin;* l'ours, *Brun;* le mouton, *Belin;* le lièvre, *Coartz; Hersent,* le nom de la louve, paraît à Grimm une altération de la forme germanique *Herswint* (fortis bello). Par le procédé inverse, mais également significatif, les imitateurs allemands des fables françaises ont parfois traduit en leur idiome des noms inventés en français : on reconnaît ainsi dans *Uebelloch,* la version exacte de *Malpertuis,* le repaire fameux de Renart. »

On peut dire en définitive qu'entre le milieu du XIIe siècle et le commencement du XIIIe, les trouvères se passionnèrent pour les fables de Renart. Ils reprirent ces contes dont la vieille popularité s'était con-

servée jusque-là, ils les refirent, ils les altérèrent, ils les diversifièrent à leur gré. « Ce travail, qui dura plus d'un siècle, eut pour fruit le Renart dans l'état où il nous reste en français. »

Sur une trentaine de branches qui forment l'ensemble de ce roman, il y en a quatre dont les auteurs sont désignés. « Dans l'édition de Méon, ces branches sont la première et la onzième du tome premier, la sixième du tome second, et la seconde du tome troisième. Cette dernière est donnée sous le nom de Richard Lison (Lison est un village de Normandie, Manche); celle qui précède passe pour être d'un curé de la Croix en Brie; quant aux deux autres, elles sont du nombre de celles que l'on attribue à Pierre de Saint-Cloud. » Cet écrivain est de beaucoup plus célèbre que les deux autres sans être mieux connu qu'eux.

La première mention qui soit faite du *Roman de Renart* est celle de Gauthier de Coinsi, prieur de Vic-sur-Aisne. Elle nous atteste la grande popularité de cette œuvre dont il prétend qu'on fait peindre dans les châteaux et dans les cloîtres les aventures, de préférence aux histoires édifiantes de la Bible et de la vie des saints. Cette mention ne peut être antérieure à l'an 1233. Il en faut donc conclure que Pierre de Saint-Cloud naquit dans le cours de la seconde moitié du XII[e] siècle et qu'il se fit connaître par ses ouvrages au commencement du XIII[e].

Dans le prologue, Pierre de Saint-Cloud annonce et recommande à ses auditeurs l'histoire qu'il va raconter comme une histoire inconnue qu'ils n'ont ouïe nulle part : c'est celle de la longue et dure guerre entre Renart et Isengrin, « ces deux barons ». Il ne faut pas croire qu'il eût la prétention de passer pour l'inventeur des fables qu'il va débiter. Le seul mérite qu'il puisse revendiquer c'est de les remanier, de les rajeunir, de les embellir, de les étendre. La nouveauté du Renart français comparé au Renart allemand est que l'action principale du roman se forme de la guerre des deux héros.

Renart le Goupil, Isengrin le Loup, nés tous deux le même jour des eaux de la mer frappées par Adam et par Eve, d'une baguette magique que Dieu leur a donnée, vivent d'abord en parfaite union. Ils ont épousé les deux sœurs, Renart, Hermeline, et Isengrin, Hersent. Les vices de Renart ne tardent pas à troubler cette concorde. Il vole le lard d'Isengrin, il lui enlève l'affection d'Hersent, il insulte ses louveteaux : de là inimitiés, poursuite et guerre. Telle est la première branche de Pierre de Saint-Cloud. On y peut voir le sujet d'un nouveau Renart. En effet, il est bien posé, et semble avoir été conçu avec une certaine unité.

Dans les deux seules branches que l'on puisse regarder comme l'œuvre de Pierre de Saint-Cloud, il est permis de voir la continuation de la première. Les deux ennemis se rencontrent pour la première fois depuis que la guerre a commencé entre eux. Sire Lion assiste à cette entrevue. Les querelles de ses vassaux l'importunent ; il tranche brusquement celles-ci et enjoint aux deux adversaires de s'embrasser sur l'heure ; et voilà la paix faite !

Un trouvère anonyme, contemporain de Pierre, a blâmé le défaut d'art dans cette narration. En tête des branches qu'il a composées à son tour, il a mis ce prologue :

Perroz, qui son engin e s'art
Mist en vers faire de Renart
Et d'Isengrin son chier compere,
Laissa le miex de sa matere
Quand il entr' oblia les plais
Et le jugement qui fu fais,
En la cort Noble le Lion,
De la grant fornication
Que Renart fist, qui toz max cove,
Envers dame Hersent la Love.

Ce « plais », c'est-à-dire la cour plénière du lion où les méfaits de Renart sont condamnés à être punis

par la mort du coupable, est la maîtresse pièce de tout le roman.

Tous les vassaux du lion sont assemblés, la cour est nombreuse et brillante. Il n'y manque que Renart. Tous ses amis et tous ses ennemis sont également prêts, les uns à l'accuser, les autres à le soutenir. Isengrin parle le premier pour demander justice. Le roi fait d'abord peu de cas d'une querelle de simple galanterie. Isengrin persiste dans son accusation. Le roi, qui veut éviter les embarras et le vacarme d'un duel en champ clos, s'efforce de faire conclure la paix entre les adversaires, il va même donner l'ordre aux deux barons d'obéir à sa volonté, quand un triste spectacle vient frapper la cour et remettre Renart en péril.

Chantecler le coq et quatre de ses chères poules, Pinte et Noire, Blanche et Roussette, s'avancent lentement, ils conduisent un char funèbre sur lequel est étendue morte une poule. Quand le cortége est arrivé devant l'assemblée, Pinte prend la parole, et raconte comment la défunte vient d'être égorgée en trahison par ce scélérat de Renart; puis les quatre poules tombent pâmées aux pieds du roi, et Chantecler s'y agenouille.

Noble le lion est un roi magnanime, qui veut la justice plutôt encore que la paix. A tout ce qu'il vient de voir et d'entendre, il perd tout intérêt pour Renart et entre contre lui dans un accès de colère qu'il faut laisser décrire à notre vieux rimeur; là aussi, nous le trouverons poëte :

Et quant li rois vit Chantecler,
Pitié li prist du bacheler,
Un soupir a fait de parfont,
Ne s'en tenist por l'or du mont.
Par Mautalent dresse la teste :
Onc n'i ot si hardie beste,
Ors ne sangler qui péor n'ait,
Quant lor sire sospire et brait;

Tel péor ot coarz li lievres,
Que il en ot deus jors les fievres.
Tote la cort fremist ensemble;
Li plus hardiz de péor tremble,
C'onques n'orent corroz greignor,
Quant braire cirent lor seignor.
Par mautalent sa coue dresse;
Si s'en debast par tel destresse,
Que tote en sonne la maison;
Et puis fu tele sa raison :
« *Dame Pinte, dist l'emperere,*
Foi que je doi l'ame mon pere
Por qui je ne fis aumosne hui,
Moult me poise de vostre anui;
Mais je le cuit bien amender.
Que je ferai Renart mander,
Si que à vos eulz le verrez,
Et à vos oreilles orrez
Com grant venjance en sera prise, » etc.

« En attendant l'accomplissement de cette promesse, on célèbre un service funèbre pour défunte dame Copée, et le lendemain matin on l'enterre solennellement sous un arbre, sans oublier une épitaphe où est contée sa fin tragique. Mais elle est morte sainte et martyre, et de grands miracles ne tardent pas à s'opérer sur sa tombe; notre poëte en cite un. Coarz le lièvre, à qui les soupirs du lion avaient donné la fièvre, se roule de douleur sur la sépulture de la nouvelle sainte, et se trouve à l'instant guéri.

« Après tout cela le premier soin du roi est de sommer Renart de comparaître devant lui, pour rendre compte de ses méfaits; il lui envoie l'un après l'autre divers messagers, et d'abord Brun l'ours dont Renart se débarrasse aisément par un tour de son métier. Sous prétexte de le conduire à des trésors de miel, il le mène à un piége, d'où l'ours n'échappe que par miracle, et dans un état tel, que le roi et la cour le

reconnaissent à peine, quand il revient pour rendre compte de son message.

Pasmés chaï es paveillons
De si haut con il estoit lons,
Et si n'aporte nule oreille.
La cort s'en seigne à grant merveille.
Dist li rois : « Bruns, qui t'a ce fait?
Laidement t'a ton chapel trait,
Par poi qu'il ne t'a escuissié. »
Brun a tant del sanc laissié,
Que la parole li failli.
« Roi, fait-il, si m'a mal bailli
Renart, com vos povez véoir. »
Atant li vet as piez chaoir.

« Nouvel accès de fureur du roi; nouveau message à Renart. Cette fois c'est Tibert le chat qui est chargé de l'ambassade et qui ne tarde pas à revenir dans un état pareil à celui de Brun. Il ne lui reste plus qu'une chance de contraindre Renart, c'est de lui envoyer Grimbert le blaireau, son parent et son ami, avec ce message écrit de la propre main du roi :

Mesires nobles li lions...
Mande Renart honte et martire
Et grant anui et grant contraire,
Se demain ne li vient droit faire
Enz en la cort devant sa gent,
Si n'i aport or ne argent,
Ne n'ameint hom por lui deffendre,
Fors la hart à sa gole prendre.

« Il est, à ce qu'il semble, fort singulier que ce soit sur un pareil message que Renart se décide à comparaître enfin devant le roi. Mais il n'a pas plus tôt pris connaissance de la sommation royale, qu'il se met en chemin pour la cour, où il ne doute pas de trouver la mort. Il s'y prépare, et se confesse à son

cousin Grimbert, qui l'absout, comme l'affirme le poëte :

Moitié romanz, moitié latin.

« A peine Grimbert et son pénitent sont-ils rendus à la cour, que commence une scène très-vive, une scène développée avec la même abondance, la même vérité et la même grâce que les précédentes. Renart se présente au roi avec toutes les apparences de la magnanimité et de l'innocence, avec un discours où il se justifie des méfaits qui lui sont imputés. Le roi, fort irrité, lui répond par des menaces; Grimbert rappelle le roi à la dignité et aux devoirs de son office de suzerain et de juge : Sire, dit-il,

Se nos vers vos nous abaissons
Por droit fere e por afetier,
No devez pas por ce traitier
Vostre baron vilainement,
Mès par loi et par jugement.
Entendez çà, ne vos anuit;
Renart est venuz par conduit
Por droit faire et por amender
Ce c'on li saura demander.

« Alors se lèvent brusquement et à la fois, pour accuser Renart, tous ceux envers lesquels il a méfait. Le résultat du débat c'est un jugement qui condamne don Renart à être pendu. Le tableau de la situation du condamné, à l'instant même de la condamnation et au milieu de ses ennemis triomphants, est d'une vivacité et d'une vérité frappantes :

Sor un haut mont en un rochier
Fet li rois les forches drecier,
Por Renart pendre le Gorpil.
Estes le vos[1] *en grant péril.*

1. Le voilà.

Li singes li a fet la moe,
Grant coup li done lez la joe.
Renart regarde arere soi,
Voit que i viegnent plus de troi;
Li un le trait, l'autre le bote[1]*,*
N'est merveille se il se dote[2]*.*
Coars li lievres l'arochoit[3]
De loin, que pas ne l'aprochoit.
A l'arochier qu'a fet coart
En a crollé[4] *le chief Renart;*
Coarz en fu si esperduz
Que onques puis ne fu véuz;
Del signe qu'ot véu, s'esmaie[5]*,*
Lor s'est muchez[6] *en une haie :*
D'iloc[7]*, ce dist, es gardera*
Quel justise l'en en fera.

« Dans cette extrémité Renart demande à prendre la croix pour aller outre-mer guerroyer contre les infidèles, promettant de revenir au temps prescrit se remettre entre les mains du roi :

Ce dist li rois, ne fait à dire :
« Quant reviendroit, si seroit pire ;
Qar tuit ceste costume tienent,
Qui bon i vont, mal en reviennent. »

« A la fin néanmoins Noble le lion se laisse fléchir, et permet à Renart d'aller en Terre sainte, à condition qu'il n'en reviendra plus. Ici Renart entre dans une situation toute nouvelle : il n'a pas la moindre envie d'aller à la croisade, et il n'ira pas; mais il se brouille nécessairement avec le roi, et va se trouver, bon gré mal gré, en guerre contre lui. Il se retire dans son château de Malpertuis, s'y fortifie avec son parti, et y

1. Le pousse. — 2. S'il a quelque peur. — 3. Lui lançait des pierres. — 4. Branlé la tête. — 5. L'épouvante. — 6. Caché. — 7. De cet endroit.

attend intrépidement le roi, qui ne tarde pas à venir l'assiéger avec toutes ses forces.

« Les incidents du siége sont, pour la plupart, très-plaisamment imaginés et agréablement racontés; mais l'analyse en serait trop longue. Qu'il suffise de savoir que Renart, pris dans une sortie nocturne, et se trouvant de nouveau en péril d'être pendu, échappe de nouveau à la justice du roi, qui, plus que jamais furieux contre lui, autorise quiconque pourra s'assurer de sa personne, à le pendre sans autre cérémonie ni procès. » (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XXIII, p. 917.)

Cette scène du plaid, la mort de Copée, ont été remaniées au XIIIe siècle par des trouvères différents. Chacun d'eux y a, selon son humeur, ajouté de nouveaux détails, sans transformer pourtant tout à fait l'aventure primitive.

D'autres ne se sont pas contentés de cette amplification de détails : ils ont inventé des branches nouvelles. Telles sont celles de *Renart teint en jaune*; de *Renart jongleur*; la *Vengeance de Drouineau; Renart mangeant son confesseur; le Laboureur, le Bœuf et l'Ours;* le *Duel de Renart et d'Isengrin.*

Les deux premières narrations que nous venons de citer ne sont point indignes de celle du plaid, à laquelle elles se rattachent aisément. « Caché à merveille sous cette pelisse jaune que vient de lui donner sa chute dans la cuve d'un teinturier, et que personne ne lui connaît, Renart joue fort gaiement son rôle de jongleur. C'est en cette qualité qu'il est invité par sa propre femme, qui le croit mort, à la nouvelle noce qu'elle est sur le point de célébrer avec Poncet, jeune et beau Goupil, qu'elle aime depuis longtemps, et qu'elle va livrer, sans s'en douter, à la vengeance de son mari. »

La *Vengeance de Drouineau* paraît à Fauriel le fruit d'une inspiration singulièrement aimable. Drouineau le moineau a vu Renart dévorer quatre de ses petits qu'il lui avait promis de guérir du haut mal. Il cherche un vengeur, il le trouve dans le vieux *Morout*,

un mâtin jadis fameux, mais affaibli par l'avarice de son maître qui le fait mourir de faim. Drouineau le guérit, et, rendu à sa vigueur première, Morout attaque Renart. Il le laisse sur le champ de bataille en un si piteux état que le Goupil n'entend même pas les insultes de Drouineau triomphant.

Une fable, dit le même auteur, d'un tout autre caractère que celle-là, mais non moins digne d'être lue pour l'invention et l'exécution, est celle de *Renart mangeant son confesseur*. Il est à remarquer que, dans cette narration, le caractère de Renart se montre assez différent de ce qu'il est partout ailleurs. « Ce n'est plus seulement un fourbe rusé, qui se plaît aux mauvais tours qu'il joue incessamment à ses confrères, c'est un franc scélérat, d'humeur cynique et irréligieuse, endurci au mépris du bien et accoutumé à faire le mal pour le mal. »

L'imagination des trouvères s'épuisa bientôt sur ce sujet. Il leur fut difficile de mettre toujours dans leurs narrations des inventions originales; ils ne firent que reprendre, et non pas toujours avec avantage, les récits de leurs prédécesseurs. Si le talent poétique manque à ces compositions, si le langage s'y montre habituellement plat, et souvent obscur, il faut reconnaître qu'on y trouve une sorte d'unité plus expresse, et l'on peut dire même plus savante. Tel est le caractère du *Renart couronné* qu'on a cru pouvoir attribuer à Marie de France. On se trompait. L'auteur, qui a composé son roman en l'honneur du comte de Flandre, Guillaume, déclare seulement qu'il a suivi l'exemple de Marie de France, qui avait écrit pour ce même comte des fables dans le goût de celles d'Esope. Il ne faut pas oublier ce détail. Les trouvères, en effet, dans ces longues narrations du roman de Renart, développaient le plus souvent, et arrangeaient au gré de leur fantaisie des apologues venus de l'Inde, de la Grèce ou de l'Italie. C'est le point de départ de ce célèbre ouvrage. La malice, la satire, le désir d'intéresser l'auditoire ont fait tout le reste.

Le *Renart couronné,* nous le savons d'une manière certaine, n'a pu être composé que postérieurement à l'année 1251, où mourut le comte à qui il était destiné. Le point de vue moral où se place l'auteur est celui-ci : depuis que Renart a été couronné roi, il ne voit plus partout que le règne de *Renardie.* Il entend par là l'industrie et la ruse, la souplesse et la fausseté, en un mot l'art d'acquérir du pouvoir et de la considération dans le monde, en se dispensant des pénibles devoirs de la chevalerie. « On avait fini de la sorte, à force de s'occuper des méfaits, des malices et des perfidies de Renart, par en tirer des leçons de morale chevaleresque. »

En 1288, Jacques ou Jakemar Gelée, composa, à Lille en Flandre, *le Renart le Novel,* la plus étendue de toutes les pièces qu'embrasse le cycle français. Les fables qui composent cette branche ne sont que des réminiscences de fables plus anciennes. Le même point de vue moral y domine que dans le *Renart couronné.* « La corruption du caractère épique est poussée, dans la fiction, jusqu'à l'allégorie : avarice, acide (paresse), ire, envie, luxure, gloutonie y figurent comme des dames à qui ne manquent ni les courtisans, ni les hommages. »

Le *Renart le contrefait* (le renouvelé) est l'œuvre inédite d'un ou de deux trouvères champenois du XIVe siècle, de 1319 à 1341. On s'éloigne de plus en plus de l'ancienne simplicité. Le sujet, ainsi altéré, dégénère d'une manière sensible. A ce moment, les épisodes de *Renart* sont inspirés par des sentiments plus que jamais hostiles au clergé et à la noblesse. Ainsi, l'auteur du *Renart Contrefait* voudrait que, pour la paix du monde, la race des nobles finît, ainsi que celle des loups et des chevaux de bataille :

Se gentis hom mais n'engendroit,
Ne jamais louve ne portoit,
Et grant cheval ne fust jamais,
Tout le monde vivroit en paix.

« Ce nouveau Renart rencontre un prud'homme qui était au service d'un seigneur, et que ce seigneur vient de dépouiller et de chasser. Pourquoi? Parce qu'il ne lui faisait pas la révérence. Eh! voilà ta faute, lui dit Renart; mieux eût valu le trahir, il t'aurait pardonné. »

Le même Renart se confesse; il avoue qu'il a beaucoup pris à la noblesse et au clergé, mais que ce sont des vols que sa conscience ne lui reproche pas :

Je pren volontiers d'un provoire,
Car il le gaignent en chantant.
(*Hist. litt.*, t. XXIV.)

Ainsi finit ce roman que Fauriel appelle si bien « une image capricieuse et fantastique, mais non sans grâce et sans vérité, de la société féodale du moyen âge ».

Si nous voulons avoir une image de la société, non plus dans les rangs élevés, mais dans la classe des bourgeois et des vilains, c'est aux fabliaux qu'il nous faut recourir. Les fabliaux sont des contes en vers faciles et populaires. Ce genre de poésie familière a été chez nos aïeux d'une richesse surprenante. C'est peut-être même le plus riche héritage que nous ait légué le vieil esprit français. Ces narrations n'ont été dépassées par aucune nation. « De tous les coins de l'Europe, on est venu leur faire des emprunts. Nous sommes, si nous osons le dire, le peuple conteur qui a fourni le plus de contes à ses voisins.» (*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 70.)

Les fabliaux sont, en général, tous sur le même rhythme. Ils sont écrits en vers de huit syllabes qui riment deux à deux. C'était le vers burlesque, comme le vers de dix, puis celui de douze syllabes, ont été les vers héroïques.

Les sujets traités par les trouvères dans ce genre d'écrit viennent d'origines très-diverses. Les livres saints, l'Ancien et le Nouveau Testament, l'antiquité

profane, Apulée, Ovide, la mythologie, ont inspiré les poëtes les plus lettrés et les plus studieux. Les narrations orientales que les pèlerinages, l'invasion des musulmans en Espagne, les croisades répandirent chez nous, ne furent pas d'un faible secours à nos chanteurs. Des récits sur Salomon, le lai d'Aristote, celui d'Hippocrate, celui de l'Oiselet, semblent se rattacher à ces traditions.

« Aux récits attribués à Bidpaï, aux paraboles de Sendabad et de Syntipas, se rattachent, par les versions latines, les fabliaux des *Tresses, d'Auberée,* etc. »

Le livre de Bidpaï, *Calila et Dimna,* traduit de l'hébreu en grec au xie siècle, puis en arabe, en latin, en espagnol, puis encore en latin par Jean de Capoue, juif converti (*Directorium humanæ vitæ*) vers l'an 1270, avant de l'être, en 1313, de l'espagnol en latin, par Raymond de Béziers; le *Sendabad,* translaté du syriaque en grec, à une date incertaine, sous le titre de *Syntipas,* et imité en latin vers la fin du xiie siècle, sous le titre de l'*Histoire des sept Sages,* ont mis en vogue dans notre Occident une quantité de fables dont les trouvères ont fait leur profit.

Ils ne se sont pas contentés de reproduire les contes qui leur venaient de l'étranger; ils ont imaginé la plus grande partie de ceux qui nous restent, et ils les ont empruntés au spectacle de la vie telle qu'elle se déroulait autour d'eux. « Des fabliaux qu'on peut admirer encore dans les genres les plus variés, *saint Pierre et le Jongleur, Gombert, le Pauvre clerc, les deux Chevaux, Guillaume au Faucon,* la plupart des petits drames où agissent et parlent les bourgeois, les vilains, sont le produit du sol de la France, l'œuvre de ses poëtes populaires. »

Ces petits poëmes sont en général du xiiie siècle; ils sont de fidèles peintures des mœurs du temps. Beaucoup sont anonymes, mais ils ont tous le naturel, la facilité, la clarté, l'enjouement, l'esprit vif et libre de notre nation. On ne doit pas dissimuler pourtant qu'ils sont pleins de licence, et parfois de scandale

Peut-être n'en sont-ils qu'une image plus sincère du temps qui les vit éclore et fleurir.

J.-V. Leclerc, au tome XXIII de l'*Histoire littéraire de la France*, a dressé une liste alphabétique des auteurs des fabliaux (p. 114), nous en extrayons ici quelques noms : Adam de Ros, *Vision de saint Paul* ou *des Peines d'enfer* ; Bernier, *la Housse partie*, ou *le Bourgeois d'Abbeville* ; Gautier de Coinsi, le célèbre auteur des *Contes dévots* ; Guillaume, clerc de Normandie, *la Malehonte, le Prêtre et Alison* ; Henri d'Andeli, *le Lai d'Aristote, la Bataille des sept arts, la Bataille des vins* ; Hugues Piaucelle, *Sire Hain et Dame Anieuse* ; Jean de Boves, *les Trois larrons, Brunain, la Vache au Prêtre, Gombert et les deux Clercs, le Loup et l'oie* ; Jean le Chapelain, *le Sacristain de Cluni* ; Paiens de Maisières, *la Mule sans frein* ; Robert Biket, *le Lai du Corn* ; Rutebeuf, *Charlot le Juif, la Dame qui alla trois fois autour le moutier* ; Frère Denize le Cordelier, *le Testament de l'âne*.

Après la Vierge, les anges et les saints, toutes les classes de la société sont peintes dans ces fabliaux. On n'y épargne personne, la dissolution des mœurs, l'avarice, la fraude, la violence, la paresse et la rusticité ont leurs représentants. Le clergé séculier, les moines, les chevaliers et barons, les bourgeois, les vilains sont passés par les verges d'une satire impitoyable, et l'on ne peut pas l'accuser pourtant d'avoir été excessive. Les femmes n'y sont point ménagées. La causticité des trouvères est inépuisable quand il s'agit de blasonner leur mobilité, leur esprit frivole, leur coquetterie, leur amour de la domination. Au milieu de ces invectives, il se trouve parfois une leçon éloquente de morale ou de justice comme les deux suivantes que nous allons rapporter.

« *La Housse partie* ou coupée en deux, œuvre du trouvère Bernier, a pour sujet la leçon donnée depuis aux pères de famille dans la comédie de Piron, *les Fils ingrats*, et de notre temps, dans celle des *Deux gendres*. Un bourgeois d'Abbeville, que le commerce

avait enrichi à Paris, où, après avoir fait hommage au roi, il était devenu son homme » et son « bourgeois », a l'imprudence de donner tous ses biens à son fils, en le mariant à la fille d'un chevalier que les tournois avaient ruiné. Le chevalier et ses deux frères l'exigent :

Biaus sire, font li chevalier,
Se vous deveniiez templier,
Ou moine blanc, ou moine noir,
Tost lesseriiez vostre avoir
Ou à Temple ou à abéie ;
Nous ne nous i acordons mie, etc.

On prête là du moins un motif assez raisonnable à la défiance des familles : elles pouvaient craindre qu'un vieillard, habilement circonvenu par les moines blancs, par les moines noirs, ou même par les templiers jusqu'en 1307, ne leur donnât tout son avoir. La donation faite à un gendre n'était pas non plus sans péril, et les suites en sont ici vivement représentées. La bru, fière et impérieuse, au bout de quelques années veut que le père, qui ne peut plus rien gagner par son travail, soit chassé de la maison. En vain le malheureux demande en suppliant une robe pour remplacer la sienne, tellement usée qu'elle ne peut plus le couvrir. A peine lui accorde-t-on l'une des deux housses qui servaient au cheval, et le jeune fils, âgé de dix ans, va chercher la plus neuve. Mais il la coupe en deux, et n'en apporte que la moitié. Grondé par son père, l'enfant répond :

Je vous partirai autresi
Comme vous avez lui parti.
Si comme il vous dona l'avoir,
Tout aussi le vueil je avoir,
Que jà de moi n'emporterez
Lorsque tant com vous li donrez.
Se le lessiez morir chetif,
Si ferai je vous, se je vif, etc

Noble pensée du poëte!

« Nulle part le bon sens du vilain, avec sa rudesse inflexible, avec son âpre sentiment de l'équité, n'éclate mieux que dans le conte vraiment hardi et presque prophétique *du Vilain qui conquist paradis par plait.*

« Un vilain meurt, sans que diable ni ange s'en inquiète; mais son âme, en regardant à droite vers le ciel, aperçoit l'archange saint Michel conduisant un élu, et le suit jusqu'au paradis. Saint Pierre, après avoir laissé passer l'élu, repousse, en jurant par saint Guilain, l'autre âme que personne n'a recommandée:

Ensorquetot par saint Guilain,
Nous n'avons cure de Vilain.

« Beau Sire Pierre, dit l'âme éconduite, Dieu s'est bien trompé quand il vous a fait son apôtre, et ensuite son portier, vous qui l'avez renié trois fois. Laissez passer plus loyal que vous.» Saint Pierre, tout honteux, vient se plaindre à son confrère saint Thomas, qui essaye à son tour de faire vider le paradis à l'insolent. Nouvelle boutade du vilain : « Thomas, dit-il, c'est bien à toi de faire le fier, lorsque tu n'as voulu croire à Dieu qu'après avoir touché ses plaies! » Saint Thomas a recours à saint Paul, qui s'attire, en voulant se mêler de l'affaire, cette autre vérité : « N'est-ce pas vous, dom Paul le Chauve, qui avez lapidé saint Étienne, et à qui le bon Dieu a donné un grand soufflet? » Pierre, Thomas, Paul, n'ayant rien à répondre, s'en vont porter leurs plaintes à Dieu lui-même, devant qui l'accusé, le serf affranchi par la parole, se justifie en ces termes :

Sire, aussi bien i doi manoir [1]
Com il font, se jugement ai;
Quar onques ne vos renoiai,
N'onques ne m'escrui [2] *vostre cors,*

1. Rester. — 2. Je n'ai refusé de croire.

Ne par moi ne fu nus hom mors;
Mès tout ce firent il jadis,
Et si sont ore en paradis.
Tant come mès cors vesqui el monde,
Nete vie menai et monde;
As povres donai de mon pain,
S'es herbergai et soir et main [1],
Et s'en chaufai maint à mon fu,
Et les gardai tant que mort fu,
Et les portai à sainte Yglise;
Ne de braie ne de chemise
Ne lor laissai besoing avoir;
Ne sai or se ge fis savoir.
Je fui confès veraiement,
Et reçui ton cors dignement.
Qui ainsi muert, l'en nous tesmoigne
Que Diex ses pechiez li pardoigne, etc.

« Dieu pardonne en effet; le vilain gagne sa cause devant la justice divine. » (*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 215 [2].)

On a pu voir déjà qu'une grande époque des lettres françaises finit avec le XIIIe siècle.

La stérilité des XIVe et XVe siècles n'est pas moins grande dans le genre des fabliaux que dans les autres. La verve se refroidit, la veine d'invention tarit au XIVe.

Les fabliaux affectent d'ordinaire la forme d'une controverse ou d'un procès : on les désigne sous le nom d'*Advocacies* et *Jugements*. Tel est par exemple le *Jugement d'Amour*.

Deux jeunes filles, Florance et Blanceflor discutent cette question : à qui doit-on, de préférence, donner son cœur : à un chevalier ou bien à un clerc. C'est le clerc qui l'emporte, grand signe des temps!

1. Matin.

2. C'est d'un fabliau, *le Médecin de Brai*, que Molière a tiré le sujet de la comédie *le Médecin malgré lui*.

On continue à rimer des pièces où les formes des prières de l'Eglise servent de cadre à de malicieuses observations. On a les *Patenostres*, les *Ave*, les *Credo*, les *Confiteor* de l'*Usurier*, du *Vilain*, du *Ribaud*. Ce ne sont plus des fabliaux. C'est une transformation qui présage l'arrivée de la *farce* ou de la *sottie*.

Il faut en dire autant de certaines pièces de Coquillart, telles que le *Blason des armes et des dames*, qui peut avoir été écrit en 1484; le *Monologue Coquillart*, celui du *Puits*, tous deux employés à railler les malheurs d'un amoureux, et le *Monologue des perruques* ou du *Gendarme cassé*, satire des francs-archers. Le fabliau a fini ses destinées. Il cède la place à un genre de poésie dramatique qui fleurit surtout dans les fêtes et les cérémonies publiques.





CHAPITRE VIII.

LA POÉSIE LYRIQUE.



Il faut, en commençant cette étude sur les poëtes lyriques du nord de la France, rappeler ce que disait Raymond Vidal dans sa *Manière de trouver* (XIIIe siècle) :

« La langue française vaut mieux et est plus avenante pour faire romans et pastourelles; mais celle du Limousin est préférable pour faire vers (sorte de composition), chansons et sirventes. Dans tous les pays de notre langage, les chants en langue limousine jouissent d'une plus grande autorité que ceux d'aucun autre idiome. »

Voilà donc le départ nettement fait. Au nord, les grandes compositions épiques et narratives; au midi, les chansons de toute nature, de tout rhythme et de toute cadence. Il y a pourtant des restrictions à poser.

Oui, sans doute, tant qu'on n'aura pas trouvé chez nos poëtes du nord un salut d'amour aussi ancien que ceux de Guillaume d'Aquitaine ou d'Arnauld Daniel, on pourra regarder comme les premiers précepteurs du « gai savoir » les poëtes de la Provence, du Quercy, du Limousin. On peut croire aussi avec M. P. Pâris « que, vers le milieu du XIIe siècle, l'art des chanteurs du midi fit irruption dans les châteaux de Flandre, de Bourgogne, de Champagne; que ces chants amoureux furent à l'envi répétés et traduits par nos ménestrels du nord, et que, de ces traductions, on passa fréquemment à des imitations plus ou moins libres. Il dut même arriver qu'on se contenta de garder le rhythme et qu'à d'anciens lieux communs

de dévotion ou de galanterie, on substitua des inspirations vraies et tout à fait originales. »

Il est juste toutefois de faire observer que sur ce point, comme sur bien d'autres, la question de priorité est difficile à décider. Si les trouvères ont imité les poëtes du midi, on rencontre également des troubadours qui se sont faits les imitateurs des trouvères.

On trouve dans les pièces de Pierre Moniot, poëte artésien du XIIe siècle, qui paraît avoir écrit ses chansons avant celles du roi de Navarre, une pastourelle traduite en langue provençale.

« Le trouvère pourrait passer pour être le traducteur, si la chanson n'etait pas attribuée, dans le texte méridional, à un trouvère du nord, non pas à Moniot, il est vrai, mais à Thibaut de Blison ou Blason. Qu'elle soit donc l'ouvrage de Pierre ou de Thibaut, l'origine en est également française et nous voyons que nos trouvères, même de très-bonne heure, ont servi parfois de modèles aux brillants émules du comte de Poitiers et de Bertrand de Born. »

Le nord a pu avoir sa part d'originalité dans les diverses formes de la chanson. Il emprunta les *motets* aux chants de la liturgie, le *lai* aux traditions germaniques et bretonnes. Ce chant nouveau fut distribué en un certain nombre de couplets à rimes tour à tour plates et entrelacées. Tel fut le *Lai du chèvrefeuil*, un des plus anciens et qu'on attribuait à Tristan. L'imitation que nous en avons conservée peut remonter au XIIe siècle. En voici le douzième et dernier couplet :

Douce, plus douce que mias[1],
Cist lais, qui est boens et bias,
Por vos fu feis tos novias,
Et s'il envieillist, soit vias.
Tos jors plaira mais

1. Miel.

As clers et as lais;
Ce sachent jones et viaus,
Que por ceu que chievrefiaus
Est plus dous et flaire miaus
Qu'erbe que on voie as eaus,
A nom cist dous lais
Chievrefuels li gais.

Au XIII[e] siècle, ce genre de poésie conserve encore son ancienne grâce et sa fraîcheur primitive; au XIV[e], il se raffine et se hérisse de difficultés.

« On voulut que chacun des douze couplets fût redoublé sur les mêmes rimes, et que la même expression n'y fût pas deux fois employée. Froissart et Guillaume de Machau luttèrent avec succès contre ces difficultés d'exécution qui n'ont servi qu'à rendre fastidieuse la lecture de ces longues chansons conservées sous le nom de lais. »

La *chanson,* ordinairement, était un poëme composé de cinq couplets. On en distinguait, surtout au XIII[e] siècle, plusieurs sortes. La *parture* ou *jeu-parti,* espèce de lutte entre deux trouvères sur une question de législation amoureuse; la *rotruenge* ou *retroenge,* qui répondait assez bien à nos ariettes ou cavatines; le *serventois,* d'abord consacré à louer les perfections de la mère de Dieu, mais qui n'avait pas tardé à devenir un instrument de satire violente et directe; la *bergerie* ou *pastourelle,* dont l'héroïne était nécessairement une bergère très-sage, quand elle n'était pas très-complaisante. Souvent encore, à l'abri de cette forme champêtre, se glissait la satire des hommes et des événements contemporains. Mais la plus commune de toutes les chansons, celle que le temps a le plus épargnée, parce qu'elle était la plus inoffensive, c'est le *salut d'amour,* espèce de tendre complainte, offrant toujours l'expression d'un amour délicat et résigné. Il faut y joindre encore les *virelais* et les *rondeaux.*

Tous ces chants étaient accompagnés d'une mélodie

dont les modernes n'ont pas encore retrouvé le secret, quoique nous ayons des recueils abondants de ces chansons notées.

Une particularité digne de remarque, c'est qu'il y eut de très-bonne heure, à Rouen, à Amiens, à Arras, à Valenciennes, des assemblées littéraires, instituées pour juger du mérite de ces compositions. C'étaient de véritables concours. On donnait le nom de *puys* à ces sortes d'académie qui décernaient des prix. Le grand nombre de chansons que nous avons conservées nous vient de là. Cette institution semble avoir fleuri surtout dans le XIIIe siècle, mais elle était antérieure. Il est probable que les morceaux admis à concourir furent d'abord des essais sur des sujets religieux; l'éloge de la sainte Vierge était l'un des principaux. On y admit bientôt tous les genres, et des poésies galantes y furent envoyées de toutes parts. Dans la première moitié du XIIIe siècle, le puy d'Arras, « institué pour venir en aide aux dispositions enjouées et galantes de la jeunesse, » subit un renouvellement ou une restauration. C'est ce qu'on voit dans les pièces de *Vilain d'Arras :*

Beau m'est del pui que je voi restoré;
Pour sostenir amour, joie et jovent
Fu establis, et de jolieté
En ce le voil essauchier boinement.

Les chansonniers du XIIe siècle dont les noms et les œuvres sont venus à nous ne sont pas très-nombreux. Ce siècle pourtant ne fut pas dépourvu de ce genre de poésie. Voici une pièce, sans nom d'auteur, qui remonte peut-être au delà du XIIe siècle; du moins elle n'a rien de commun, dit M. P. Pâris, avec celle des troubadours (*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 517):

Quant vient en mai que l'on dit as lons jors,
Que Franc de France repairent de roi cort,
Reinaus repaire devant el premier front.

Si s'en passa leiz lo meis Erembor,
Ains n'en dengna le chief drecier à mont.
E! Reinaus amis!

Bele Erembors à la fenestre au jor
Sor ses genolz tient paile de color.
Voit Frans de France qui repairent de cort,
Et voit Reinaut devant el premier front.
En haut parole, si a dit sa raison :
E! Reinaus amis!

Amis Reinaus, jai jà véu cel jor,
Se passisois selon mon pere tor,
Dolans fussiés se ne parlasse à vos.
— Nel mefféistes, fille d'empereor :
Autrui amastes, si obliastes nos.
E! Reinaus amis!

— Sire Reinaus, je m'en escondirai,
A cent puceles sor sains vos jurerai,
A trente dames que avecque moi menrai,
C'onques nul home fors vostre cors n'amai.
Prennez l'emmende . . . .
E! Reinaus amis!

Li cuens Reinaus en monta lo degré :
Gros par espaules, greles par lo baudré,
Blonde ot lo poil menu recercelé;
En nule terre n'ot si biau bacheler.
Voit l'Erembors, si comence à plorer.
E! Reinaus amis!

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
E! Reinaus amis!

Traduction.

Quand, avec le mois de mai, reparaissent les longues journées, et que les Francs de France reviennent de la cour du roi, Reinaut, au premier rang, passa devant la maison d'Erembor; mais il ne daigna lever les yeux vers elle. Eh! ami Reinaut. — Ce jour-là, belle Erembor était à la fenêtre, tenant sur ses genoux une étoffe de couleur. Elle voit que les Francs de France reviennent de la cour; elle reconnaît, au premier rang, Reinaut. Alors elle élève la voix et dit ces paroles : Eh ! ami Reinaut! — Reinaut ami, j'ai vu le temps que, passant devant la tour de mon père, vous auriez gémi si je ne vous avais parlé. Fille d'empereur (répond Reinaut), vous n'avez point méfait : vous en avez aimé un autre, et vous m'avez oublié. Eh! ami Reinaut. — Sire Reinaut, je m'en justifierai, et je vous jurerai sur les reliques saintes, avec cent demoiselles et trente dames épousées, que je n'ai jamais aimé que vous. Acceptez l'amende . . . .
Eh! ami Reinaut! — Le comte Reinaut monta les degrés : il était large des épaules, mince de la ceinture; il avait les cheveux blonds, finement bouclés; en nul pays n'était si beau bachelier. Erembor le voit, et se prend à verser des larmes. Eh! ami Reinaut! . . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Le tour historique et pour ainsi dire dramatique de cette chanson indique son ancienneté. Cette forme a dû naturellement précéder les poëmes lyriques où les sentiments s'expriment en élans, en plaintes, en cris d'allégresse comme dans ceux des troubadours. On y reconnaît la prédominance des chansons de geste et de la poésie narrative.

Il était naturel que le mouvement des croisades produisît des chants animés de la passion à la fois guerrière et religieuse qui conduisit tant de barons et de *commune gent* au delà de la mer. Dans l'une de

ces pièces, qui est du XIIe siècle, on lit ces exhortations :

Parti de mal et à bien aturné[1]
Voil ma chançun à la gent faire oïr,
K'à sun besuing nus ad Deus apelé ;
Si ne li deit nul prosdome faillir[2],
Kar en la cruz deignat pur nus murir.
Mult li deit bien estre gueredoné[3]
Kar par sa mort sumes tuz rachaté.

A cette raison tirée du sentiment religieux, l'auteur en joint une nouvelle, empreinte encore des mêmes idées :

Cunte ne duc ne li roi Coruné
Ne se poent de la mort destolir,
Kar quant il unt grant trésor amassé,
Plus lur covient à grant dolur guerpir.
Mielz lur venist[4] *en bon vis departir*[5],
Kar quant il sunt en la terre buté[6]
Ne lur valt puis ne chastel ne cité.
. . . .
Si m'aist Deus[7] *! trop avons demuré*
D'aler a Deu pur sa terre seisir,
Dunt li Turc l'unt eissieslié et geté
Pur nos pechiez ke trop devons haïr.
Là deit chascun aveir tut sun desir,
Kar ki pur lui la richeté lerad[8],
Pur voir[9] *aurad parais*[10] *conquesté.*

S'il arrivait que le zèle des croisés se refroidît, que des princes plus avaricieux que dévots, plus occu-

1. Détaché, tourné. — 2. Homme de cœur. — 3. Donné en retour. — 4. Mieux leur vaudrait. — 5. Les employer pour une bonne cause. — 6. Mis. — 7. Que Dieu m'aide. — 8. Laissera. — 9. Vrai. — 10. Paradis.

pés de leur royaume de la terre que de celui du ciel, missent du retard à une expédition projetée comme celle de 1189, il se trouvait un poëte pour exciter les retardataires et faire parler hautement la voix de l'honneur et de la piété. Telle est cette chanson de maître Renas. Avec Quesnes de Béthune, il avait pris la croix dans l'espoir de contribuer à chasser les Sarrasins de la ville sainte ; il s'indignait des longueurs mises à l'expédition par les barons et par les rois de France et d'Angleterre. Sa pièce est un serventois en huit couplets, terminés chacun par un refrain :

Pour le peuple reconforteir
Qui tant a geu[1] *en tenebror,*
Vos vuel en chantant resconteir
Lou grant damage et la doulor
Que li paien font outremeir
De la terre nostre signor.
Cel païs devons-nos clameir ;
Car tuit iromes à un jor.
Jerusalem plaint et ploure
Le secors qui trop demoure.
. . . .
Que pensent li roi ? grant mal font
Cil de France et cil des Englois,
Que Dame Deu vengier ne vont
Et délivreir la sainte crois.
Quant il a jugement venront,
Dont lor parra la bone fois ;
Se Dieu faillent, o lui fauront,
Il dira : Je ne vos connois.
Jérusalem plaint et ploure
Le secors qui trop demoure.
(*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 705.)

Dans un autre ordre d'idées et de sentiments, il

1. Est resté, *jacuit.*

faut citer quelques chansons d'amour de Guyot de Provins. Il s'est rendu célèbre par sa *Bible*, qu'il écrivit sur le retour de l'âge et dans les premières années du XIII[e] siècle. Des productions plus légères appartiennent à un âge moins sérieux. Ses chansons peuvent donc se ranger parmi les productions du XII[e] siècle. On remarquera que le rhythme des chansons les plus anciennes est rarement celui des chansons du roi de Navarre; ce n'est pas encore une pièce de cinq couplets de huit vers, dont les rimes sont entremêlées et alternativement masculines et féminines. La chanson du XII[e] siècle est en général composée d'un nombre indéterminé de couplets de quatre ou cinq vers à rimes redoublées. Telle est la fameuse complainte de Richard Cœur de lion sur sa captivité; tel est aussi le premier salut de Guyot de Provins :

Contre le novel tans que florissent cil bruel [1],
Chanterai lon mon sens de celi dont me duel.
Plus aim que je ne suel,
Qu'à la plus bele pense qu'ains véissent mi oel.

Je l'aim tant e desir por sa fine biauté,
Mielz vodroie à loisir un baisier de son gré,
S'el me voloit doner,
Que tot le remanant de la crestienté.

Chançonette, va t'en, à m'amie t'envoi,
Di li que je li mant, cuer et cors li otroi;
S'ele me porte foi,
La leiauté Tristan porra trover en moi.

(*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 612.)

On ne sait pas, dit Sismondi, dans quelle langue la chanson de Richard Cœur de lion a été écrite originairement, car les différents manuscrits qui la rappor-

1. Buisson.

tent, avec beaucoup de variations, nous l'ont conservée et en provençal et en langue d'oïl. Nous la donnons ici en français du nord, d'après un manuscrit de notre grande bibliothèque ; du fonds de Cangé, ancien nº *66* :

Las! nus homs pris ne dira sa raison
Adroitement, se dolantement non,
Mais por effort puet-il faire chançon[1] ;
Moult ai amis, mais poure sont li don,
Honte i auront se por ma reançon
Sui ça dos yvers pris.

Ce sevent bien mi home et mi baron,
Ynglois, Normans, Poitevin et Gascon,
Que je n'ai nul si pauvre compaignon
Que por avoir je lessaisse en prison.
Je vous di mie par nule retraçon ;
Car encore sui pris.

Or sai-je bien de voir[2] *certeinement*
Que je n'ai pu ne ami ne parent,
Quand on me faut por or ou por argent ;
Moult m'est de moi, mais plus m'est de ma gent
Qu'après lor mort aurai reprochement
Si longuement sui pris.

N'est pas mervoilh, se j'ai le cuer dolent
Quant mes sire m'est ma terre en torment,
S'il li membrast de notre sacrement
Que nos feismes à Deus communement,
Je sai de voir que ja trop longuement
Ne seirɴ ça pris.

1. S. de Sismondi, *de la Littérature du midi de l'Europe*, t. I, p. 151

Si prisonnier ne dit point sa raison
Sans un grand trouble et douloureux soupçon
Pour son confort qu'il fasse une chanson.

2. Vrai.

Que sevent bien Angevin et Lorain,
Al bachelier qui or sont riche et sain,
Qu'encombrés suis loing d'eux en autre main,
Fort moult m'aidessent, mais n'en vient grain,
De belles armes sont ore vuit et plain,
Porce que je suis pris.

Mes compagnons que j'amoie et que j'am
Ces de Chacu, et ces de Percheram,
Di lor chançon qu'il ne sunt pas certam,
C'onques vers eux ne vi faux cuer ne vam,
S'ils me guerroient ils feront que vilam,
Tant com je serai pris.

Contesse suer vostre pris soverain,
Vos saut et guart, al acunement claim,
Et porce suis-je pris.
Je ne di mie a cele de chartain
La mere Loeys.

Guillaume de Ferrières, vidame de Chartres, s'illustra par la poésie. Il prit part à la quatrième croisade; nous avons de lui huit ou neuf chansons pleines de facilité. Elles prouvent, comme celles de Quesnes de Béthune, quelle élégance et quel agrément pouvaient déjà parer la langue française à la fin du XIIe siècle [1].

1. Hue d'Oisi, descendant des Fromont de Lens et des Gautier, châtelain de Cambrai, si fameux dans les chansons de geste, passe pour avoir formé à la poésie Quenes à qui des liens de famille le rattachaient. Ce patronage littéraire semble indiqué dans ces vers d'un sirventois de Quenes de Béthune à l'adresse des seigneurs qui refusèrent de prendre part à la croisade prêchée en 1187 contre Saladin. Le poete disait:

Or vos ai dit des barons la semblance;
Se lor poise de ceu que vos ai di,
Si s'en preignent à mon maistre d'Oisi,
Qui m'a appris à chanter dès enfance.

La croisade tourna mal, Philippe-Auguste revint sans avoir

On a pu remarquer que la poésie lyrique fut principalement alors cultivée par les plus grands seigneurs. Il en sera de même au commencement du XIII[e] siècle.

Cette époque pourrait être appelée l'âge d'or de la chanson. « Le XIII[e] siècle, dit M. Paulin Pâris, si riche en théologiens, en philosophes, en historiens, en sermonnaires, et dans tous les genres de la poésie narrative, est encore plus fécond en auteurs de chansons « légères à entendre », comme les désignait un des

---

rien fait de glorieux que la conquête d'Acre. Ce retour ranima la verve rancunière du vieux châtelain Hue d'Oisi, il répliqua aux vers que nous venons de citer, de la manière suivante :

Maugré tous sains et maugré Dieu ausi,
Revient Quenes, et mal soit il vegnans!
Honis soit il et ses preechemens,
Et honis soit qui de lui ne dist fi!
Quant Diex verra que ses besoins est grans,
Il li faudra, quar il li a failli.
Ne chantés mais, Quenes, je vous en pri,
Quar vos chansons ne sont mès avenants;
Or menrez vous honteuse vie ci,
Ne voulsistes por Dieu morir joians.
Si vos conte on avec les recréants,
Et remenrez, avec vo' roi, failli;
Ja Dame Diex, qui seur tous est puissans,
Du roi avant et de vous n'ait merci.
Mout fu Quenes preus, quant il s'en ala,
De sermoner et la gent preeschier,
Et quant un seus en remanoit de çà,
Il li disoit et honte et reprouvier.
. . . .
. . . .
Bien puet sa crois garder et estoier,
Qu'encor l'à il tele que l'emporta.

(*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 625.)

Hugues d'Oisi mourut vers l'an 1191.

plus célèbres d'entre eux, Quesnes de Béthune... Fauchet, ajoute-t-il ailleurs, avait compté cent vingt auteurs de chansons françaises au XIIIe siècle : nous avons augmenté de plus d'un tiers ce nombre déjà fort élevé. »

Il suffira à notre dessein de faire connaître les plus illustres d'entre ces nombreux trouvères. Au premier rang, il faut d'abord placer Thibaut IV, douzième comte de Champagne Il naquit en 1201. Sa passion pour les vers, son talent dans la poésie lyrique lui ont fait donner le surnom de Chansonnier. C'est à lui que nous devons de posséder encore ses œuvres. Il est probable en effet qu'il eut, un des premiers, l'idée de former une collection des chansons qu'il avait faites, de celles de ses amis et des poëtes plus anciens restés célèbres, tels que le châtelain de Couci, Quesnes de Béthune, Aubin de Sézanne, Blondeau de Nesles.

Vassal turbulent et infidèle de la couronne de France, il n'eut pas assez de fermeté et de courage pour soutenir les comtes de Bretagne, de la Marche et de Boulogne, qu'il avait engagés d'abord à s'unir avec lui dans la défense de leurs droits. A peine la régente Blanche de Castille eut-elle mis en mouvement l'armée royale, qu'il accourut se jeter aux pieds du jeune roi Louis IX. Il trahit son parti, s'attirant des embarras qui regardent l'histoire de la politique et non celle de la poésie.

On peut rapporter, avec M. Paulin Pâris, à cette époque de la vie du comte de Champagne, le commencement de sa célèbre passion pour la régente, qui lui inspira le goût des vers, en même temps qu'elle lui faisait trop perdre le soin de son honneur. C'était en l'an 1226.

Un passage des *Chroniques de Saint-Denis,* ajouté vers la fin du XIVe siècle, fait seulement remonter les chansons et les amours de Thibaut à l'an 1235. Quoique cette assertion soit fausse, puisque nous avons des chansons du comte dès l'année 1229, et que déjà la passion du roi de Champagne n'était plus un secret

pour personne, nous allons citer quelques lignes de ce passage : « A celle pais faire fu la roine Blanche, qui dit : Par Dieu, conte Thibaus, vous ne déussiez point estre nostre contraire ; il vous déeust bien ramembrer de la bonté que le roy mon fils vous fist, qui vint en vostre aide pour secourre vostre contrée et vostre terre contre tous les barons de France qui la vouloient toute ardoir et mettre en charbon. Le comte regarda la roine, qui tant estoit belle et sage, que de la grant biauté d'elle il fu tout esbahis. Si lui répondit : Par ma foi, ma dame, mon cuer, mon corps et toute ma terre est en vostre commandement, et n'est riens qui vous pléust et plaire péust que je ne feisse volentiers ; ne jamais, se Dieu plaist, contre vous ne contre les vostres ne serai.

« D'ilec se partit tout pensis, et lui venoit souvent en remembrance du douls regard de la roine et de sa belle contenance. Lors si entroit en son cœur une pensée doulce et amoureuse. Mais quant il lui souvenoit qu'elle estoit si haute dame, de si bonne vie et de si nete qu'il n'en porroit joïr, si muoit sa doulce pensée amoureuse en grant tristesse.

« Et pource que parfondes pensées engendrent melencolies, il lui fu loé d'aucuns sages homes qu'il s'estudioit en biaus sons de vielle et en douls chans délitables. Si fist entre lui et Gace Brulé les plus belles chançons et les plus délitables et mélodieuses qui onques fussent oïes en chançon ne en vielle, et les fist écrire en sa sale en Provins et en celles de Troies. Et sont appellées les chançons au roi de Navarre ; car le royaume de Navarre lui eschéi de par son frère, qui mouru sans hoir de son corps. » (*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 776.)

Quoi qu'il en soit de l'époque précise où naquit cette passion, elle fut la grande inspiratrice des vers de Thibaut. Puis, quand elle s'affaiblit dans son âme, elle fut remplacée par la dévotion la plus outrée. Il fut le promoteur éloquent d'une nouvelle croisade. Tous les autres puissants barons se rendirent à son

appel, et ils se donnèrent rendez-vous sous les murs d'Acre. Thibaut partit pour Constantinople en 1239. Pour se rendre Dieu favorable, il avait fait condamner au feu cent quatre-vingt-trois malheureux accusés d'être imbus des erreurs du manichéisme : il avait assisté lui-même à cet horrible spectacle. Cela nous gâte le charme des chansons du prince. Il revint en 1240, et vécut dès lors assez oublié pour qu'on ne sache s'il est mort le 8 ou 10 juillet 1253, à Troyes ou dans ses États de Navarre.

Quant à ses chansons, Lévesque de la Ravalière les a publiées en 1742, sous ce titre : *les Poésies du roi de Navarre,* 2 vol., petit in-8°. « Sur soixante-six pièces qui ont été imprimées trente-neuf sont purement amoureuses; le reste forme douze jeux-partis, deux pastourelles et treize pièces serventois. » On peut dire que presque tous les chants d'amour ont été faits avant qu'il devînt roi de Navarre ; les chants de croisade ou de dévotion n'ont été composés que plus tard.

S'il n'a pas inventé les rhythmes harmonieux dont il se sert, Thibaut sut en user avec une grâce originale. La plupart de ses chansons n'ont qu'un même sujet, il offre son cœur à sa dame, il veut devenir son homme-lige, et s'engage à s'acquitter de son vasselage par le service d'une chanson annuelle au premier jour de mai. Ces chants s'appelaient alors *raverdies.* Marot en faisait encore au XVIe siècle sous le nom de *chants de mai.* Il y en a plus de vingt dans le recueil du roi de Navarre. Il n'y a de varié dans ces pièces que la coupe des vers.

« La sixième était très-estimée; Dante l'a citée deux fois dans son précieux livre *de Vulgari Eloquio :* la première fois comme une preuve à l'appui de la communauté d'origine des trois langues de si, d'oc et d'oïl; la seconde, pour donner un exemple, inexact il est vrai, du vers hendécasyllabe...

« Cette chanson se recommande, en effet, par la recherche et la délicatesse des pensées. De la bonté,

de la bonne grâce et de l'amour, le poëte forme une trinité inséparable :

De fine amor vient seance et bonté,
Et amours vient de ces deus autresi;
Tout troi sont un, qui bien i a pensé,
Jà ne seront à nul jour departi.

Ces trois personnes ont envoyé dans le monde leurs coureurs ou messagers, qui ont choisi pour leur grand chemin le cœur de Thibaut :

Par un consoil ont tout troi establi
Leur coureor, qui sont avant alé;
De mon cuer ont fait lor chemin ferré;
Tant l'ont usé, jà n'en seront parti.

Après avoir raconté, ce que Pétrarque a fait souvent après lui, comment il fut blessé par un regard de sa dame, il ajoute :

Li cous fu grans, il ne fait qu'empirier,
Ne nus mires[1] *ne m'en poroit saner*[2]*,*
Si cele non qui le dart fist lancier.
Se de sa main i daignoit adeser,
Bien en porroit le coup mortel oster
A tout le fust[3]*, dont j'ai tel desirier;*
Mais la pointe du fer n'en puet sachier[4]*,*
Que le brisa dedens, au coup doner.

Thibaut n'aimait pas les chansons banales. Il fait la critique des images de « foille et de flor » qu'emprunte un poëte aux abois. Il s'applique à bien décrire par des comparaisons ingénieuses l'effet de l'amour dans son cœur. Tout le monde, dit M. Paulin Pâris, reconnaîtra la tournure facile des deux couplets suivants :

1. Médecin. — 2. Guérir. — 3. Le bois. — 4. Chasser.

Qui voit venir son anemi courant,
Pour traire à lui grans saietes d'acier,
Il se devroit trestourner en fuiant,
Et garentir, se il puet, de l'archier.
Et quant amors vient plus à moi lancier,
Et mains la fui, c'est merveille trop grant
Ainsi reçoi le coup, véant la gent.
Com se j'ere tous seus en un vergier.

Je sai de voir[1] *que ma dame aiment cent,*
Et plus assés, c'est pour moi corecier;
Mais je l'aim plus que nule riens vivant,
Si me doinst Diex son gent cors embracier!
Ce est la riens que plus auroie chier;
Et se j'en sui parjurs à escient,
L'en me devroit traîner tout avant
Et puis pendre plus haut que nus clochier.

Dante et Pétrarque ont eu pour les poésies du roi de Navarre une très-grande estime. Elle est bien justifiée par le rhythme harmonieux et flexible de chacune de ses pièces, par l'heureux entrelacement de ses vers, par la délicatesse et la vérité du sentiment. Les comparaisons empruntées à la fable, à l'histoire naturelle, ne sont pas un des moindres ornements de cette poésie ingénieuse. L'auteur sait les conduire avec esprit, en tirer des réflexions originales. Ainsi après s'être comparé à l'Unicorne ou Licorne, qui vient mourir dans le giron d'une jeune vierge, il ajoute :

Lors fui menés sans raençon
En la douee chartre en prison,
Dont li piler sont de talent,
Et li huis est de bel véoir,

Et li anel de bon espoir.
De la chartre a les clés amours,
Et si i a mis trois portiers :

1. De vrai.

Biau semblant *a nom li premiers,*
Et biautés, ceus en a fait signours;
Dangier *ont mis en l'uis devant,*
Un ord, félon, vilain, puant,
Qui moult est faus et pontoniers;
Cil troi sont et pront et hardi,
Moult tost ont un home saisi.

Pétrarque semble en plus d'un sonnet s'être souvenu de cette prison, de ces anneaux, de ces fers forgés de passion et de bon espoir. Il faut remarquer aussi que cette trente et unième chanson, dont sont extraits ces deux couplets, enlève « à Guillaume de Lorris et à Jean de Meung le mérite ou le tort d'avoir introduit en poésie tous ces personnages allégoriques de *Dangier, Faux-semblant, Prison d'amour* »

On peut attribuer à Thibaut une chanson dialoguée qui diffère pour le rhythme de toutes les autres du même poëte :

Robert, vels de Pieron
Com il a le cuer felon,
Quant a si lointain baron
Vuet sa fille marier,
Qui a si clere façon
Que l'en si porroit mirer;

deux pastourelles où paraissent *Marote* et *Robin,* douze jeux-partis, dont plusieurs lui ont été seulement proposés, mais qu'on laisse pourtant sous son nom. Dans l'un de ces jeux-partis, le poëte, comme jadis Anacréon, rêve que l'amour vient s'entretenir avec lui. C'est pour lui reprocher son peu de confiance. Le rhythme est précisément celui d'une chanson populaire, la *Bonne Aventure!* témoin ce premier couplet :

L'autre jour en mon dormant
Fui en grant doutance;
D'un jeu-parti en chantant,

Et en grant balance,
Quant amours me vint devant,
Qui me dist : « Que vas querant?
Trop as corage movant,
Ce te vient d'enfance. »

Nous avons dit que la piété succéda dans l'âme de Thibaut aux transports de l'amour. Plusieurs pièces sont animées de ces nouveaux sentiments. Le poëte n'est pas moins heureux dans ce genre. Il a des accents chaleureux pour engager les nobles à la croisade. Il part; « il ne pouvait cependant quitter le rivage de Marseille sans adresser à sa dame un dernier adieu ; c'est la cinquante-sixième de ses chansons. Les trois premiers huitains expriment ses regrets et, pour ainsi dire, son repentir d'avoir pris un engagement qu'il ne peut remplir sans douleur; puis revenant à des sentiments plus conformes à son vœu :

Biaus sire Diex, vers vous me sui guenchis[1]*,*
Tout lais por vous ce que je tant amoie;
Li guerredons[2] *en doit estre floris,*
Quant por vous pert et mon auer et ma joie;
De vos servir sui tout près et garnis,
A vous me renc, biau père Jesu Cris;
Si beau seignor avoir je ne porroie;
Cil qui vous sert ne puet estre traïs.

Bien doit mes cuers estre liés[3] *et dolens,*
Dolens de ce que je part de ma dame,
Et liés de ce que je sui desirans
De servir Dieu, qui est mes cors et m'ame.
Iceste amor est trop fine et puissans,
Par là covient venir les plus sachans;
C'est li rubis, l'esmeraude et la jame[4]
Qui tost garist des viex pechiés puans.

1. Tourné. — 2. La récompense. — 3. Joyeux. — 4. Pierre précieuse.

Dame des ciex, grans roïne puissans,
Au grant besoin me soiés secorans.
De vous amer puisse avoir droite flame!
Quant Dame pert, Dame me soit aidans!

« Ces vers n'ont pas besoin d'être loués : quelles qu'aient été les révolutions de la langue française, le mérite d'une telle poésie ne saurait être contesté. » (*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 794.)

Les extraits que nous venons de tirer de l'*Histoire littéraire de la France* feront comprendre au lecteur combien Pasquier avait raison de signaler dans les chansons du roi de Navarre le modèle rhythmique des huitains ou octaves mis plus tard en vogue par le génie de l'Arioste et du Tasse. Il cite un assez grand nombre de pensées fines et gracieuses « recueillies comme des fleurs de son beau jardin », et il n'hésite pas à conclure que « ce grand seigneur n'était pas un petit poëte ». C'est aussi notre conclusion.

On ne sépare pas du nom de Thibaut celui de Gasse Brulé. C'était un chevalier, comme l'indiquent les titres de *Monseigneur* et de *Messire* qui précèdent toujours son nom. Il fut le rival en poésie du roi de Navarre. Au XIVe siècle la réputation de ses vers égalait celle des vers du comte de Champagne. Le passage des *Grandes Chroniques de France,* que nous avons rapporté plus haut, est du XIVe siècle. « Ce prince, y est-il dit, fist entre lui et Gace Brulé les plus belles chansons et les plus délitables et mélodieuses qui onques fussent oïes en chançons ne en vielle, et les fist escrire en sa sale à Provins et en celles de Troies; et sont appelées les chansons au roi de Navarre. » Il ne faudrait pas croire que Gasse ait été employé par Thibaut à composer les chansons qui furent recueillies sous le nom du comte de Champagne. Dans les soixante-quinze pièces de Thibaut le nom de Gasse n'est pas une seule fois prononcé, Gasse de son côté n'a pas une seule fois nommé le comte de Champagne dans les soixante-dix chansons que les

manuscrits contemporains lui attribuent. Il faut donc croire que ces deux fameux trouvères ne sont que deux rivaux, « entre lesquels l'opinion partagea longtemps le prix de la poésie gracieuse et facile ».

Si Gasse ne variait pas beaucoup le sujet et le genre de ses poésies, il aimait du moins à en varier le rhythme. Il en a rencontré de très-mélodieux. Tel est le premier couplet d'une de ses pièces où il nous apprend qu'il était originaire de la Champagne :

Les oisillons de mon païs
Ai oïs[1] en Bretaigne ;
A lor chant m'est-il bien avis
Qu'en la douce Champaigne
Les oï jadis,
Se n'i ai mespris.
Il m'eut en si doux penser mis
Qu'à chançon faire me sui pris,
Tant que je parataigne[2]
Ce qu'amours m'a lonc tans promis.

L'amour est le seul sentiment qu'ait chanté Gasse Brulé : la société d'alors ne se lassait pas d'entendre les mêmes transports, les mêmes regrets et les mêmes plaintes. Nous ne saurions avoir aujourd'hui la même patience. Nous passerons donc très-vite sur les vers de tant de seigneurs, qui ont chanté les regrets de l'absence ou les joies du retour. Nous ne citerons plus que quelques couplets de Gautier d'Argies :

Dolans lai ma douce amie,
Et mout maris ;
Coment ai ou cors la vie,
Quant partis
Me sui de ma compaignie ?...
Par folie
L'ai laissie...

1. Écouté. — 2. J'atteigne.

Et en Surie
M'en vois, pour li mout pensis.

Dans ce commerce de « fine et loyal amour » les dames ne se piquaient pas toujours de constance, elles rebutaient souvent les poëtes, soit par leurs infidélités, soit par leurs railleries. Gautier d'Argies, qui commençait à vieillir, ne sut pas se préserver du chagrin d'être bafoué par celle qu'il aimait ; il s'en est vengé par un *descort*, dont voici quelques stances. L'aigreur du déplaisir lui sert au moins à éviter la fadeur de ce genre de composition poétique.

Ma dame m'a ramposné
Et dit que je sui u tour[1],
Que trop ai le chief mellé,
Decainé[2],
N'ai droit en amour.
Mais s'ai de mon tans usé,
El n'a esté à sejour[3].
Ains a bien son vis[4] *gardé,*
C'est voirs[5], *ele est de bel atour.*

S'est plus blanche que flour
S'a vermille coulour,
S'a el véu maint jour...

Elle avoit tort
D'esveiller le chien qui dort.
En mon descort
Me plaing mout de son acort...

Trop a seur ma aé[6]
Apertement parlé,
N'a pas fait que courtoise,
Pour ce qu'en sa beauté
A si long tans duré ;

1. Sur le retour. — 2. La tête blanchie. — 3. Il a passé pour elle. — 4. Visage. — 5. Vrai. — 6. Age.

Mais toujours s'en voit Oise[1].
Dont n'a ele pensé,
Ce qu'on a tant porté,
Quant chiet, ades en poise[2].

On remarquera ce proverbe : « N'éveillez pas le chien qui dort. » « Nous l'avons gâté en substituant le chat, qu'on peut éveiller sans crainte, au chien dont les voleurs et les enfants doivent également respecter le sommeil. » (*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 572.)

Nous contentant de rappeler le nom du châtelain de Coucy, nous arrivons à un poëte sorti des rangs de la bourgeoisie, c'est Adam de la Halle. Il naquit à Arras et mourut en 1288. Sa famille était dans l'aisance. Il fut de bonne heure mis aux lettres. On peut croire qu'on le destinait à l'Église. Il porta l'habit de clerc et suivit des cours de grammaire et de théologie. M. de Monmerqué a cru pouvoir assurer qu'il passa plusieurs années de sa jeunesse dans l'abbaye de Vaucelles, près de Cambrai. Il en sortit, détourné de ses premières intentions par l'amour qu'il éprouva pour une jeune fille nommée Marie. Il a raconté lui-même les circonstances de cette aventure dans ce couplet qui n'est pas certes le moins bon de ceux qu'il a composés :

Esté faisoit bel et seri
Dous et vers, et cler et joli,
Delitavle en chans d'oisillons,
En haut bos, près de fontenelle
Courans seur menue gravelle ;
Adont m'avint avision
De celle que j'ai à fame ore.

C'est de cette époque de sa jeunesse que datent ses *canchons, rondeaux, partures* ou *jeux-partis,* petits

1. Mais l'Oise coule toujours. — 2. Quand il tombe, il coûte de perdre ce qu'on a tant possédé.

poëmes gracieux, délicats, habilement versifiés. Il renonça donc à l'étude de *clergie*. Il ne tarda pas à s'en repentir. Il ne pensa pas à retourner à l'abbaye de Vaucelles, il songea à se rendre à Paris, pendant que sa femme resterait confiée à la tutelle affectueuse de maître Henri de la Halle, son père. Ce fut à cette occasion qu'il fit ses adieux à Arras, dans une pièce de vers à laquelle il donna le nom de Congé. Comme la langue en est un peu surannée, voici la traduction des premières strophes : « Quel qu'ait été le premier emploi de mon temps, la conscience m'a toujours indiqué ce que j'avais de mieux à faire. Tel a même été le pouvoir de ses conseils, que j'ai pris enfin le parti de renoncer aux plaisirs pour mériter un jour d'être plus honoré. Je déplore les années dont le monde a dissipé la fleur; mais il a fallu céder à une force tyrannique, et je dois être excusé de tous ceux qui ont aimé les mêmes erreurs.

« Arras! Arras! ville de querelles, de haines et de trahisons! jadis si noble et si brillante! On va répétant que l'on vous restaure; mais si Dieu ne fait rentrer chez vous les bons sentiments, je ne vois pas qui puisse vous réconcilier. On aime trop ici l'argent; quiconque y trompait au printemps dernier, y trompe encore aujourd'huy. Adieu, cent mille fois et plus! je vais entendre ailleurs l'Évangile, car ici on ne sait que déguiser la vérité.

« Quelles que soient les mauvaises habitudes d'Arras, il y reste certaines bonnes gens dont je souhaite prendre congé. Hélas! combien ont-ils donné de ces grandes et belles fêtes, dont l'usage se perd de jour en jour! on a fauché la ville de si près, qu'on y a coupé ce qui faisait le bonheur et l'agrément de la vie...

« Adieu donc, amours! si douce vie! la plus belle et la plus agréable que l'on puisse trouver en dehors du paradis! Je vous dois, après tout, quelque chose. Car si, d'abord, vous m'avez arraché de l'étude, c'est vous aussi qui m'en avez rendu la passion. Vous m'avez inspiré l'espoir de reconquérir et l'honneur et l'estime,

auxquels vous ne m'aviez enlevé d'ailleurs aucun droit. Oui, j'ai grandement appris en votre service; car avant de vous connaître, j'étais ignoré, dédaigné, je n'avais pas l'ombre de la vraie courtoisie.

« Et vous, ma très-douce amie, je voudrais en vain paraître joyeux; je sens en vous quittant une douleur sans pareille. Gardez le trésor de mon cœur, tandis que, loin de ces lieux, mon corps ira chercher les moyens de mieux valoir. Ce voyage ne vous sera pas inutile; car, en revenant plus habile et meilleur, je me trouverai plus digne de vous. Quand le laboureur laisse sa terre en friche trois ou quatre années, c'est qu'il veut, l'année d'après, en tirer plus de profit. »

Coment que men tans aeusé
M'a me conscienche acusé
Et toudis loé le meilleur,
Et tant le m'a dit et rusé
Que j'ai tout soulas refusé
Pour tendre à venir à honneur.
Mais le temps que j'ai perdu pleur,
Las! dont j'ai despendu le fleur
Au siècle qui m'a amusé;
Mais cha fait forche de signeur,
Dont chascuns amans de l'erreur
Me doit tenir pour excusé.

Arras! Arras! ville de plait
Et de haine et de detrait,
Qui soliez être si nobile,
On va disant c'on vous refait;
Mais se Diex le bien n'i ratrait,
Je ne voi qui vous reconcile.
On i aime trop crois et pile
Chascuns fuberte en ceste vile,
Au point c'on estoit a le mait.
Adieu de fois plus de cent mile!
Aillors vois oïr l'Évangile,
Car chi fors mentir on ne fait.

Encor soit Arras fourmenés
Si a il des bons remés[1],
A cui je voeil prendre congiet,
Qui mains grans revians ont menés
Et souvent biaus mangiers donés,
Dont li usages bien dechiet.
Car on i a si près faukiet,
C'on lor a tout coupé le piet
Seur coi leur déduis ert fondés...

Adieu, amours, très douche vie,
Li plus joieuse et li plus lie
Qui puist estre fors paradis!
Vous m'avés bien fait en partie;
Se vous m'ostastes de clergie,
Je l'ai, par vous, ores repris.
Car j'ai en vous le voloir pris
Que je racate los et pris,
Que par vous perdu je n'ai mie.
Ains ai en vo serviche apris;
Car j'estoie nus et despris,
Avant, de toute courtesie.

Bele très douche amie chiere,
Je ne puis faire bele chiere;
Car plus dolans de vous me part
Que de rien que je laisse arrière.
De mon cuer serés trésorière,
Et li cors ira d'autre part
Aprendre et querre engien et art
De miex valoir : si arés part
Que miex vaurrai, mieudres vous ière;
Pour miex fructefier plus tart,
De si au tiers an ou au quart
Laist on bien se terre en jachiere.
(*Hist. litt.*, t. XX, p. 651.)

1. Mieux, *remanés*.

Cette langue du nord est loin d'avoir la souplesse et la douceur du dialecte champenois; cependant, malgré ce qu'elle a de pénible et de rude, elle laisse voir une facilité de versification, une netteté de pensées, une vivacité de sentiments qui sont rares dans les compositions littéraires de ce temps. On aime à rencontrer dans les couplets de cette pièce, non plus de fades banalités et des lieux communs de galanterie et d'amour, mais une passion véritable qui pour s'expliquer a recours tantôt à l'indignation de la satire, tantôt aux regrets émus de l'élégie. Le cœur parle ici, sans allégorie, sans emblème. « Adam de la Halle, dit M. P. Pâris, s'élève dans cette pièce au-dessus des préventions, des lieux communs du XIII[e] siècle; ce n'est plus une amende honorable faite à l'Église, c'est l'expression du repentir d'un écrivain qui n'a pas appris tout ce qu'il pouvait apprendre et qui n'a pas assez mis le temps à profit pour mériter quelque gloire. » Villon exprimera plus tard les mêmes regrets avec les mêmes accents de douce tristesse.

Dans ses chansons véritables, Adam de la Halle n'eut jamais plus de grâce, de délicatesse et de naïveté. On reconnaîtra ces qualités dans les deux couplets qui suivent, ils sont les seuls qui nous restent d'une chanson où le poëte se montre revenant d'un voyage :

De tant com plus aproime mon païs,
Me renovele amours plus, et esprent;
Et plus me sanle en approchant jolis,
Et plus li airs et plus truis douche gent.
Che me tient chi longement.
Et chou aussi
Qu'ens ou venir i choisi
Dames de tel honneranche
C'un poi de le contenanche
De me dame en l'une vi,
Si qu'à le saveur de li
Me delit à se semblanche.

Si fait li tigres au miréoir quant pris
Sont li faon, et cuide proprement
En li mirant trouver chou qu'ele a quis;
Endementiers s'enfuit chiens qui les prent.
Ne faites mie ensement
Dame, de mi,
Ne m'ouvliés aussi,

Pour me longue demouranche;
Car chest en vo ramenbranche
C'au miréoir m'entrouvli,
Car à vous et non pas chi
Li cuers est et l'esperanche.

« Plus j'approche de mon pays, et plus l'amour s'empare vivement de mon âme; plus tout m'agrée, l'air que je respire, les personnes que je rencontre. A chaque pas je me suis arrêté, et mes yeux même ont déjà remarqué des dames assez gracieuses pour me rappeler celle que j'aime et pour m'en offrir la savoureuse image.

« Ainsi le tigre dont on a pris les nourrissons s'approche du miroir, et croit y reconnaître ceux qu'il a perdus et que le chasseur a le temps d'emporter. Ah! madame, gardez-vous d'agir ainsi; n'allez pas m'oublier, en punition de mes longs retards; le seul coupable est le miroir qui me rappelle ici vos traits, car à vous seule, et non pas à votre image, s'adresseront mes vœux et mes espérances. »

Un des rondeaux composés par Adam de la Halle (nous en avons seize de lui) nous offre l'exemple d'un noël de l'époque la plus ancienne. Des jongleurs, frappant à la porte d'un homme riche, la veille du jour de la Nativité du Seigneur, chantent le couplet suivant :

Dieus soit en cheste maison,
Et biens et goie à fuison!
Nos sires Noueus
Nous envoie à ses amis;

Chest as amoureus
Et as courtois bien apris
Pour avoir des paresis
A Nohelison.
Diex soit en cheste maison,
Et biens et goie à fuison!
Nos sires est teus
Qu'il prieroit à envis;
Mais as frans piteus
Nous a en son lieu tramis,
Qui somes de ses nouris
Et si enfançon.
Diex soit en cheste maison
Et bien et goie à fuison.

On voit qu'en ces temps le rondeau ne se contentait pas, comme il le fera plus tard, de la répétition des deux ou trois premiers mots du premier vers, il exigeait la répétition du premier ou des deux premiers vers. Il y avait des rondeaux de six vers, ils s'appelaient *virelais;* il y en avait de huit, de dix et de douze.

Un poëte de verve lyrique et de fécondité merveilleuse, ce fut Rutebeuf (mort vers 1290). Il disait de lui-même :

Rudes est et rudement euvre,
Li rudes hons fait rude euvre...
Rudes est, s'a non Rudebeus, etc.

On ne sait pas où il naquit, on suppose que ce fut au diocèse de Sens et non loin de la terre de Sargines. Il fut d'abord jongleur, et mena la vie errante des gens de sa profession. Il la quitta à peu près vers 1260, époque qu'il indique lui-même dans une pièce où il dit adieu aux réunions solennelles, et à la vie de ménestrel. « Me voilà de loisir, dit-il, mes amis et les fainéants même vont m'accuser de fainéantise. Je n'ai plus à craindre la défiance et les enquêtes des prévôts

et des maires. Mes pots sont brisés, les plaisirs de la table se sont enfuis, mes bons jours sont passés, et quiconque a jamais dit l'office des morts peut le redire à mon intention. Voulez-vous savoir ma vie? l'espérance du lendemain est ma fête de chaque jour, et telle est la pitié que mes désastres inspirent, qu'on fait en me voyant autant de signes de croix que si je chantais l'évangile en costume de prêtre. Il en est de même quand on parle de moi par la ville; et certes on peut bien conter ma légende dans les veillées, puisque jamais martyr n'a souffert l'égal de moi. »

Mes pos est brisiez et quassez,
Et j'ai tos mes jors passez...
S'onques nus hom por mort pria
Si pri por moi...
Je n'en puis mès si je m'esmoi...
Saves coment je me demain?
L'espérance de l'endemain
Ce sont mes festes.
L'en cuide que je soie prestres;
Quar je fas plus sainier de testes[1]
(Ce n'est pas guile)
Que se je chantaisse évangile.
L'en se saine parmi la ville
De mes merveilles,
On les doit bien conter aux veilles,
Il n'y a nules lor pareilles...
Diex n'a nul martyr en sa route
Qui tant ait fait;
S'il ont esté por Dieu deffait,
Rosti, lapidé ou detrait,
Je ne dout mie
Que lor paine fu tost fenie;
Mais ce durra tote ma vie.

1. Signer.

Rutebeuf avait un penchant décidé pour la satire, et un vif amour de la polémique. Partout où il y avait quelque querelle allumée, il s'y portait en défenseur de l'un des deux partis. Dur aux moines, hostile au clergé, il prit naturellement en main la cause de l'Université dans la grande dispute de Guillaume de Saint-Amour et de saint Thomas d'Aquin. Ses vers répétés par les écoliers de Paris eurent assez d'influence et de retentissement pour que le pape Alexandre IV, dans la bulle même où il condamna l'ouvrage attribué à Guillaume de Saint-Amour, crût devoir frapper de ses foudres certains autres libelles, « composés en infamie et en détraction des frères prêcheurs et mineurs, lesquels ont été nouvellement publiés en langue vulgaire, ainsi que des rhythmes et des chansons indécentes sur le même sujet ».

Après avoir bien exercé sa malignité dans toutes sortes de pièces intitulées *dits*, tels que le dit de *l'Œil*, celui de la *Griesche*, espèce de jeu que les croisés avaient apporté d'Orient, celui de l'*Erberée;* dans des fabliaux comme le testament de *l'Asne*, *Charlot le juif;* dans des complaintes satiriques, comme *la Vie du monde*, *les Plaies du monde*, *l'Etat du monde*, les *Ordres de Paris*, le dit des *Jacobins*, le dit des *Cordeliers*, celui de la *Mençonge*, Rutebeuf, en vieillissant, sentit la nécessité de changer de ton. Il adoucit l'aigreur de ses vers. Il renonça aux propos licencieux, aux conceptions trop hardies, et termina par des pièces dévotes une carrière de trente années de poésie. Il fit des chansons en l'honneur de la sainte Vierge. On a de lui un *Ave Maria* composé de cent soixante-quatre vers en tercets. La *Chanson de Nostre-Dame* est composée de cinq couplets de neuf vers; et, comme dans toutes les chansons régulières du XIIIe siècle, les quatre derniers vers reproduisent les rimes adoptées par le premier. Voici comment il explique le mystère de l'Incarnation :

Si com on voit le soleil toute jour

Qu'en la verrière entre, et ist, et s'en va,
Ne l'empire, tant i fiert a séjour;
Ausi vos di que onques n'empira
La Vierge Marie.
Vierge fu norrie,
Vierge Dieu porta,
Vierge l'aleta
Vierge fu sa vie.

Nous retrouverons Rutebeuf quand nous étudierons les essais dramatiques du moyen âge; cette légère esquisse suffira pour faire entrevoir le mérite d'un poete extrêmement fécond, très-original, d'un talent très-divers et très-vigoureux.

Colin Muset ne fut qu'un chansonnier, mais il mérite d'être regardé comme l'un des plus aimables trouvères du XIIIe siècle. Il paraît avoir exercé la profession de ménestrel sur les marches de Lorraine et de Champagne. Il florissait à la fin du XIIe et dans le premier tiers du XIIIe siècle.

Il fut le devancier ou l'émule de Rutebeuf. Sans goût prononcé pour la satire, il aima comme lui les dés et la table. Il a de l'enjouement et point de véhémence; s'il a de la rancune, elle est tempérée par un fond de bienveillance qui éloigne de ses pièces l'âcreté et la rudesse. « A l'harmonie de ses vers, à la pureté de ses rimes, on sent, dit M. Paulin Pâris, qu'il avait le goût beaucoup plus sûr et l'oreille infiniment plus délicate.

« Habile joueur d'instrument, dit le même auteur, non moins que bon poëte, il allait de ville en ville, et surtout de château en château, offrant aux amours des jeunes gens le secours de ses chansons, méritant souvent l'honneur de présider aux jeux poétiques des tournois et des réunions chevaleresques. Colin n'oublie presque jamais de demander le prix de ses vers; c'est un point auquel il semble tenir infiniment, non qu'il fût d'une économie sordide ou même prudente, mais pour mieux profiter des avantages d'une santé robuste,

mener grand train, faire bonne chère, et préparer le succès de ses aventures amoureuses. » (*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 546.)

Colin Muset était marié, avait des enfants, mais il était au-dessus du besoin et des tracas d'une vie gênée : il avait une mule, un valet, une servante. Rutebeuf n'en put jamais dire autant. Sa poésie respire ce bonheur facile et constant. On prendra une idée de son style dans les trois couplets suivants d'une de ses chansons :

En mai quant li Rossignolet
Chantent cler au vert buissonnet,
Lors faire un flajolet m'estuet [1] *;*
Si le ferai d'un saucelet [2]*.*
Qu'il m'estuet d'amours flajoler.
Et chapelet de flors porter,
Por moi déduire et déporter ;
Qu'adès ne doit on pas muser...

La Damoiselle au chief blondet
Me tient tout gai et cointelet,
En tele joie le cuer met
Qu'il ne me sovient de mon det.
Honis soit qui por endeter
Laira bone vie a mener !
Adès la voit on eschaper,
A quel chief que doie torner

L'en m'apele Colin Muset :
J'ai mangié bon chaponet,
Mainte haste et maint gastelet,
En vergier et en praelet.
Et quant je puis hoste trover
Qui vuet acroire [3] *et bien prester,*
Adont me prent à sejorner
Selon la blondete au vis [4] *cler.*

1. Il me convient. — 2. D'un morceau de saule. — 3. Faire crédit. — 4. Visage.

La pièce suivante de Colin Muset est un tableau aussi agréable que véridique du métier et de la condition des jongleurs de ces temps : le trouvère paraît s'adresser à ceux qui tardaient trop à lui envoyer le prix de ses concerts et de ses chants :

Sire quens[1], *j'ai vielé*
Devant vos en vostre osté;
Si ne m'avez riens doné,
Ne mes gagee acquité,
C'est vilenie.
Foi que doi sainte Maria,
Ainc ne vos sievrai je mie;
M'aumosniere est mal garnie,
Et ma malle mal farcie.

Sir quens, quar commandez
De moi vostre volenté.
Sire, s'il vos vient à gré,
Un beau don car me donez
Par cortoisie.
Talent ai, n'en doutez mie,
De r'aler à ma mesnie[2] *;*
Quant voit bourse desgarnie,
Ma feme ne me rit mie.

Ains me dist sire Engelé :
En quel terre avez esté,
Qui n'avez rien conquesté[3]
Aval la ville?
Vez com vostre malle plie,
Elle est bien de vent farcie.
Honiz soit qui a envie
D'estre en vostre compaignie!

Quant je vien à mon osté,
Et ma feme a regardé

1. Comte. — 2. Famille. — 3. Il manque un vers.

Derrier moi le sac enflé,
Et ge qui sui bien paré
De robe grise,
Sachiés qu'ele a tost jus mis
La quenoille sans faintise;
Elle me rist par franchise,
Ses deux bras au col me lie.
Ma feme va detrousser
Ma malle sans demorer.

Mes garçons va abriver
Mon cheval et conreer;
Ma pucele va tuer
Deus chapons, por deporter
A sause aillie;
Ma fille m'aporte un pigne
En sa main par cortoisie;
Lors sui de mon ostel sire
A mult grant joie, sans ire
Plus que nus ne porroit dire.

Toutes les fois que nous avons passé du XIIIe au XIVe siècle, nous avons remarqué, dans tous les genres, une stérilité pour ainsi dire fatale. L'abondance des productions disparaît également dans la poésie lyrique. Un seul talent semble se conserver davantage, c'est celui de la satire. Il s'est en effet développé dans les universités un esprit de moquerie incisive et brutale. Le passé est en butte à des attaques, où semble percer déjà l'esprit moderne. Le pamphlet, la parodie sont des armes de guerre, et pendant toute la première moitié du XIVe siècle, ils secondent les intentions du pouvoir civil dans sa lutte contre Rome. On y remarque cependant moins d'originalité primesautière qu'au temps précédent; l'imagination n'y produit plus avec la même facilité les fictions intéressantes et neuves.

Le XIVe siècle, en toute chose, est une époque de continuation, de remaniements et de retouches. Tout

le talent consiste à prendre les inventions de l'âge passé, à les surcharger de développements fastidieux, à les abréger, à les étouffer sous des difficultés pédantesques. Il semble que toute poésie consiste dans la multiplication des entraves. La pauvreté du fond disparaît sous la complication de la forme. Cet esprit du temps est sensible surtout dans les chansons. Les chants royaux, les ballades, les rondeaux, au temps de Marot, n'étaient rien auprès des chétifs jeux d'esprit que vit le XIVe siècle. C'est dans Eustache Deschamps qu'il faut voir ce qu'est devenu « l'Art de dictier et fere chançons, balades, vireiais et rondeaux ». C'était en 1392 qu'il rédigeait ce nouveau code poétique. « Il en avait bien le droit, dit J.-V. Le Clerc (*Hist. litt. de la France au* XIVe *siècle*, t. I, p. 493), lui qui nous a laissé, sans compter le reste, quatre-vingts virelais, cent soixante et onze rondeaux, mille cent soixante et quinze ballades. » Mais il eut beau s'épuiser à distinguer les ballades en léonines, sonnantes, équivoques, rétrogrades ; il ne tarda pas à être surpassé. « L'art et science de rhétorique pour faire rigmes et ballades, » par Henri de Croy, non moins riche en exemples qu'en définitions, vient, au siècle suivant, attester le progrès des genres nouveaux. Ici la ballade est subdivisée « en commune, balladante, fatrisée » ; le rondeau « en simple, jumeau, double ». On nous enseigne à ne point confondre ces diverses sortes de poëmes : « lignes doublettes, ou distiques, vers sixains, vers septains, vers huitains, vers alexandrins, rime batelée, brisée, enchaînée, à double queue, rime en forme de complainte amoureuse. » Il y avait enfin une espèce de combinaison appelée « ricquerac » et une autre appelée « baguenaude ».

La ballade, dit M. Louis Moland (*les Poëtes français*, p. 314, t. I), était ordinairement formée de trois couplets, stances ou strophes, de même mesure et sur les mêmes rimes, tous trois se terminant par un vers qui servait de refrain. La demi-strophe, qu'on appela l'envoi, ne fut ajoutée que plus tard à la ballade

Le rondeau se composait de huit vers, dont le premier se répétait après chaque distique, et le second à la fin. C'était le rondeau simple, qu'on nomma par la suite triolet

Le virelai tournait sur deux rimes, dont la première devait dominer dans toute la pièce. Les premiers vers revenaient ensemble ou séparément autant de fois qu'ils tombaient à propos, et formaient le virelai.

Guillaume de Machault, né vers 1290 ou 1295, au village de Machault, dans la Brie, et mort à Reims en 1377, s'illustra comme poëte et comme musicien. Secrétaire de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, il l'avait accompagné dans ses aventures, et avait perdu un œil à son service. Il avait cinquante ans déjà, la goutte ne lui laissait que de rares intervalles de joie et de santé, lorsqu'une jeune princesse de seize à dix-sept ans, Agnès de Navarre, fille de Philippe III, prit la singulière fantaisie de déclarer, par un messager, au poëte musicien qu'elle s'était éprise d'amour pour lui. Guillaume, qui ne connaissait pas la princesse, s'engagea dans cette étrange aventure. Pour satisfaire Agnès de Navarre, il lui adressa tous ses vers et toute sa musique. Le mariage d'Agnès avec Gaston Phébus, comte de Foix, mit fin à ces amours où la rhétorique occupait plus de place que la passion. Voici un rondeau de Guillaume de Machault :

Blanche com lys, plus que rose vermeille,
Resplendissant com rubis d'Oriant,
En remirant vo biauté non pareille,
Blanche com lys, plus que rose vermeille,
Suy si ravis que mes cuers toudis veille
Afin que serve à loy de fin amant,
Blanche com lys, plus que rose vermeille,
Resplendissant com rubis d'Oriant.

Jean Froissart (1333-1410), le chroniqueur immortel du XIVe siècle, tient une place honorable parmi les

poëtes de ce temps. Douze lais, vingt-sept ballades, treize virelais, cent trois rondeaux lui donnent rang parmi les trouvères. Pasquier avait vu, au palais de Fontainebleau, plusieurs de ces « mignardises » dans le « grand tome » des poésies de Froissart, qui, selon le titre, les avait « dictées et ordenées à l'aide de Dieu et d'Amours, depuis l'an de grâce 1362 jusqu'à l'an de grâce 1394 ». Le même esprit original, qui a inspiré à Froissart sa prose impérissable, se retrouve, quoiqu'à un moindre degré, dans ses vers. Ils ont un tour heureux, un charme naïf, ils n'ont rien de pédantesque. C'est beaucoup pour lui d'avoir échappé au défaut de son temps

Voici l'un de ses rondeaux :

Mon coer s'esbat en oudourant la rose
Et s'esjoist en regardant ma dame :
Trop mieulz me vault l'une que l'autre chose,
Mon coer s'esbat en oudourant la rose.
L'oudour m'est bon, mès dous regart je n'ose
Juer[1] *trop fort, je le vous jur par m'ame ;*
Mon coer s'esbat en oudourant la rose
Et s'esjoïst en regardant ma dame.

Le virelai suivant sera un exemple du style facile et riant de notre poëte :

On dist que j'ai bien maniere[2]
D'ietre orghillousette,
Bien affiert[3] *à estre fiere*
Jone pucelette.

Hui matin me levai,
Droit à l'ajournée[4]*,*
En un gardinet entrai
Dessus le rousée ;

1. Jouer. — 2. Bonne grâce. — 3. Il sied bien. — 4. Au point du jour.

Je cuidai estre première
Ou clos sur l'erbette,
Mès mon douls amis y ier
Coellans le flourette.

On dist que j'ai, etc., etc.

Un chapelet li donnai[1]
Fet de la vesprée.
Il le prit, bon gré l'en sai;
Puis m'a appelée :
Voelliés oyr ma priere,
Très belle et douchette;
Un petit plus qu'il n'afiere[2]
Vous m'estes durette.

— On dist que j'ai bien maniere
D'iestre orghillousette;
Bien affiert a estre fiere
Jone pucelette.

Il était bien difficile qu'un poëte manquât à s'exercer dans la ballade C'était le poëme en faveur, la pierre de touche des talents délicats. Elle était alors dans toute la fleur de sa nouveauté. Nous en tirons une des trente-sept que Froissart avait composées :

Sus toutes flours tient on la rose belle
Et, en après, je croi la violette.
La flour de lys est belle, et la perselle;
La flour de glay[3] *est plaisans et parfeste;*
Et li pluisour aiment moult l'anquelie[4]*;*
Le pyonier[5]*, le muget, la soussie,*
Cascune flour a par li sa merite.
Mès je vous di tant que pour ma partie :
Sur toutes flours j'aimme la margherite.

1. Une couronne de fleurs. — 2. Qu'il ne convient. — 3. Glaïeul. — 4. L'ancolie. — 5. Pivoine.

Car en tout temps, plueve, gresille ou gelle,
Soit la saisons ou fraisce ou laide, ou nette,
Ceste flour est gracieuse et nouvelle,
Douce et plaisans, blancete et vermillette;
Close est à point, ouverte et espanie;
Jà n'i sera morte ne apalie.
Toute bonté est dedens li escripte,
Et pour un tant, quant bien g'estudie :
Sus toutes flours j'aimme la margherite.

Mès trop grant duel me croist et renouvelle
Quant me souvient de la douce flourette;
Car enclose est dedens une tourelle,
S'a une haie audevant de li fette,
Qui nuit et jour m'empêche et contrarie,
Mès s'amours voelt estre de mon aye[1]
Ja pour creniel[2]*, pour tour, ne pour garite*
Je ne lairrai qu'à occoison ne die :
Sus toutes flours j'aimme la margherite.

Il faudrait des volumes pour parler de tous les poëtes qui ont, au XIVe siècle, cultivé la ballade. Il nous en reste de très-gros recueils. C'est assez pour nous d'avoir donné cette légère esquisse de la poésie lyrique. Nous nous contenterons de citer parmi les chanteurs de ce temps Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut, Philippe d'Artois, Jean Boucicaut, Jean de Creseques, Regnault de Trie; mais le XVe siècle nous appelle.

Cette époque ne fut pas plus fortunée que la précédente. Un prince atteint de folie, des divisions et des révoltes fomentées par l'ambition des grands seigneurs et la turbulence des bourgeois, une guerre acharnée et funeste avec l'Angleterre, rendraient ce siècle le plus misérable de tous, s'il n'avait eu la faveur du ciel d'avoir enfanté *Jeanne Darc*, « la bonne Lorraine; » s'il n'avait vu avec le règne de Louis XI

1. De mon aide. — 2. Créneau.

commencer la réparation des maux du passé. En littérature, s'il n'invente rien, il a du moins le mérite de préparer l'avénement de la Renaissance. L'esprit de science commence à se montrer, la prose se perfectionne, et la poésie, encore dans les entraves du xive siècle, s'affermit pourtant davantage dans sa marche. Ce ne sont pas des noms méprisables que ceux d'Eustache Deschamps, d'Olivier Basselin, de Christine de Pisan, de Charles d'Orléans et surtout de Villon. On reconnaîtra sans peine dans les productions de ces auteurs une sorte de maturité de la pensée qui s'annonce. L'esprit cesse de bégayer et de jouer dans de vains amusements. La passion, le sentiment animent les ballades, et une franche gaieté respire dans quelques virelais.

On pourrait, à la rigueur, attribuer Eustache Deschamps au xive siècle. Il y a vécu la plus grande partie de son existence. Venu au monde vers 1340, il mourut vers 1410. Comme tant d'autres poëtes, il était né dans la Champagne. S'il avait reçu de ce sol poétique les qualités agréables qui ont illustré Thibaut de Champagne, la rude vie qu'il avait menée avait fortement trempé son âme et communiqué quelque chose de violent à sa poésie. Homme de guerre, voyageur, diplomate et juge, il eut à souffrir toutes les rigueurs de son temps. Le pillage, les incendies, les dévastations furent les spectacles qui remplirent ses yeux presque sans relâche. Il en a gardé le souvenir dans ses vers. Il n'y a mis que de tristes pensées et de lugubres tableaux. Inégal et rude dans son style, il donne une fidèle image de son siècle dans ses vers et dans les sujets qu'il a choisis. Tout le monde connaît cette allégorie expressive sur les impôts et les souffrances de « la gent menue » :

En un grant fourest et lée
N'a gaires que je cheminoye,
Où j'ai mainte beste trouvée,
Mais en un grant parc regardoye,

Ours, lyons et liepars veoye,
Loups et renars qui vont disant
Au povre bestail qui s'effroye :
Sà de l'argent; sà, de l'argent.

La brebis « quatre fois plumée c'est an-ci », la vache, le bœuf, la chèvre, la truie malmenés par le loup, qui leur dit :

. . . . où que je soye
Le bestail faut être indigent;
Jamais pitie de toy n'aroye;...

ce terrible refrain : « sà, de l'argent; sà, de l'argent, » font un éloquent tableau de la misère du peuple.

C'est le même sujet, traité avec une singulière hardiesse, qu'on retrouve dans la *Chanson royale :*

Une brebis, une chièvre, un cheval,
Qui charruioient en une grant arée[1]
Et deux grans buefs qui tirent, en un val,
Pierre qu'on ot d'un hault mont descavée,
Une vache, sans let, moult décharnée,
Un povre asne qui ses crochès portoit,
S'encontrèrent. L'asne aux bestes disoit :
« Je vien de cour. Mais là est uns mestiers
Qui tond et rest[2] *les bestes trop estroit :*
Pour ce, vous pri, gardez-vous des barbiers! »

Lors li chevaulx dist : « Trop m'ont fait de mal,
Jusques aux os m'ont la chair entamée :
Souffrir ne puis cuillier[3]*, ne poitral. »*
Les buefs dient : « Nostre pel est pelée. »
La chièvre dit : « Je suis toute affolée. »
Et la vache de son véel se plaingnoit,
Que mangié ont. — Et la brebis disoit:
« Pandus[4] *soit-il qui fist forcés premiers!*

1. Plaine, *area*. — 2. Rase. — 3. Collier. — 4. Ciseaux.

Car trois fois l'an n'est pas de tondre droit.
Pour ce, vous pri, gardez-vous des barbiers ! »

Les plaintes continuent pendant trois autres couplets, et le lugubre refrain augmente la tristesse du poëme, en y mêlant l'aigreur de la malice populaire.

La chievre adonc respondit : « A estal[1]
Singes et loups ont cette foy trouvée,
Et ces gros ours du lion Curial,
Que de no poil ont la gueule estoupée[2]*,*
Trop souvent est nostre barbe coupée
Et nostre poil, dont nous avons plus froit[3]*;*
Rere[4] *trop pres fait le cuir estre roit*[5]*;*
Ainsi vivons envix[6] *ou voulentiers :*
Vive qui puet : trop somes à destroit[7] *:*
Pour ce, vous pri, gardez-vous des barbiers ! »

Il paraît toutefois qu'en ces années de misère on pouvait encore trouver le bonheur et chanter sa joie, si, comme Olivier Basselin, on travaillait à quelque humble métier dans les riants vallons que traverse la Vire. C'est au début du xve siècle que l'heureux foulon improvisait ses joyeux vaux de vire. Publiées deux siècles plus tard, rajeunies pour le style, ces compositions devaient avoir dans l'original beaucoup de la grâce qu'elles conservent encore aujourd'hui. On voudrait pouvoir faire honneur à la langue du xve siècle d'un couplet tel que celui-ci :

Toujours dans le vin vermeil,
Ou autre liqueur bonne,

1. C'est pour l'étable que ce régime a été imaginé par les singes, les loups et les gros ours du lion de la cour. — 2. Pleine. — 3. Par quoi nous avons plus froid. — 4. Raser. — 5. Roide. — 6. Ainsi nous vivons bon gré mal gré. — 7. En détresse.

On veoit un petit soleil
Qui fretille et rayonne.

Christine de Pisan (1363) nous ramène à la société polie, loin des tavernes du foulon normand. Fille d'un père instruit, élevée elle-même aux bonnes-lettres, habile à manier la prose, habile à manier les vers, cette femme fait le plus grand honneur au règne du roi Charles V, dont elle a raconté les gestes. Ses contemporains ne lui ont refusé aucun éloge. Christine, dit l'un d'entre eux, fut à la fois Tulle et Caton :

Tulle : car en toute éloquence
Elle eut la rose et le bouton;
Caton aussi en sapience.

Au commencement du XVIe siècle, Marot lui rendait cet hommage :

D'avoir le prix en science et doctrine
Bien mérita de Pisan la Christine.

Ses vers reflètent les sentiments de son âme; ils sont doux et délicats. Ses ballades ont une forme pure et gracieuse, son style est mélodieux. S'il y manque la gaieté et la vivacité spirituelle, on y trouve en revanche une agréable mélancolie. Privée de l'affection de son père, de la protection d'un mari, la pauvre veuve écrit pour gagner son pain et celui de ses enfants. Pleine d'amour pour la France, qui est devenue sa patrie, elle accueille par un *dittié* l'héroïque bergère de Domremy. Les meilleurs sentiments remplissent son cœur et lui dictent ses ouvrages. Elle est touchante dans la ballade où elle pleure son isolement sur la terre :

Seulete suis, et seulete vueil estre,
Seulete m'a mon doulz amis laissée,
Seulete suis sans compaignon, ne maistre,

Seulete suis, doulente et courroucée,
Seulete suis, en langour mesaisée [1]
Seulete suis, plus que nulle esgarée,
Seulete suis, senz ami demourée.

Charles d'Orléans (1391-1465) fut poëte pour charmer les ennuis d'une longue captivité. Retenu vingt-cinq ans prisonnier en Angleterre, après la bataille d'Azincourt, il n'eut d'autre consolation que les vers. Fils de Valentine de Milan, « la plus belle, la plus honnête et la plus charmante femme de son temps, » dit M. A. de Montaiglon, il tenait d'elle la finesse de l'esprit, la délicatesse des sentiments, la douceur de l'expression. On ne saurait trop louer dans ses pièces l'aisance de la démarche, l'enjouement gracieux de la pensée, les images riantes et vives, les refrains chantants et harmonieux. Avec un esprit plus sévère, on pourrait reprocher au poëte de n'avoir pas été plus profondément ému des malheurs de la France, de n'avoir su trouver dans sa captivité que des chants badins ou frivoles; mais il est aimable et léger avec tant de sincérité et de charme; il vise si peu à la gloire poétique, il est si loin de se faire des vers qu'il chante une étude fatigante, qu'on n'a pas le courage de le blâmer. S'il a parfois abusé des personnages allégoriques du *Roman de la Rose*, il faut lui savoir gré d'avoir dépeint le printemps et ses grâces en poëte capable de sentir les beautés naturelles et digne de les décrire.

Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Il s'est vestu de broderye,
De soleil luisant, cler et beau.

Il n'y a beste ne oiseau

1. Mal à l'aise.

Qu'en son jargon ne chante ou crye :
Le temps a laissié son manteau.

Riviere, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolye
Gouttes d'argent d'orfaverie ;
Chascun s'abille de nouveau,
Le temps a laissié son manteau.

L'été n'est pas moins vivement dépeint :

Les fourriers d'esté sont venuz
Pour appareiller son logis,
Et ont fait tendre les tappis
De fleurs et verdure tissuz.

En estandant tappis veluz
De vert herbe par le païs,
Les fourriers d'esté sont venuz
Pour appareiller son logis.
Cueurs, d'ennuy pieça morfonduz,
Dieu mercy, tout sains et jolis ;
Alez-vous-en, prenez païs,
Yver, vous ne demourez plus ;
Les fourriers d'esté sont venuz.

On aura un exemple de l'enjouement de son esprit dans la pièce suivante :

Nouvelles ont couru en France,
Par maints lieux, que j'estoye mort ;
Dont avoient peu de desplaisance
Aucuns qui me hayent à tort.
Autres en ont eu desconfort,
Qui m'ayment de loyal vouloir,
Comme mes bons et vrais amis.
Si fais à toutes gens sçavoir
Qu'encore est vive la souris.
Je n'ai éu mal ne grevance

Dieu mercy, mais sui sain et fort;
Et passe temps en espérance
Que Paix, qui trop longuement dort,
S'esveillera et par accort
A tous fera liesse avoir.
Pour ce, de Dieu soient maudis
Ceulx qui sont dolents de veoir
Qu'encore est vive la souris.

Jeunesse sur moy a puissance;
Mais vieillesse fait son esfort
De m'avoir en sa gouvernance,
A présent faillira son sort:
Je suis assez loin de son port.
De plourer vueil garder mon hoir.
Loué soit Dieu de paradis
Qui m'a donné force et povoir,
Qu'encore est vive la souris.
Nul ne porte pour moi le noir,
On vent meilleur marché drap gris;
Or, tiengne chascun, pour tout voir,
Qu'encore est vive la souris.

Ce serait faire injure à Charles d'Orléans que d'oublier les sentiments que lui inspirait, dans sa captivité, la patrie absente :

En regardant vers le païs de France,
Ung jour m'avint, à Dovre sur la mer,
Qu'il me souvint de la doulce plaisance[1]
Que je souloye oùdit païs trouver.
Si commençay de cuer à souspirer,
Combien certes que grant bien me faisoit
De veoir France que mon cueur amer doit.

Je m'avisay que c'estoit non sçavance
De tels soupirs dedens mon cueur garder,
Veu que je voy que la voye commence[2]

1. Charme. — 2. Qu'on est en voie de conclure une bonne paix.

De bonne paix, qui tous biens peut donner.
Pour ce, tournay en confort mon penser[1] *:*
Mais non pourtant mon cueur ne se lassoit
De veoir France, que mon cueur amer doit.

Alors, chargeay en la nef d'Espérance
Tous mes souhaitz, en les priant d'aler
Oultre la mer, sans faire demourance,
Et à France de me recommander.
Or nous doint[2] *Dieu bonne paix sans tarder.*
Adonc auray loisir, mais qu'ainsi soit[3]
De veoir France que mon cueur amer doit.

Paix est trésor qu'on ne peut trop louer,
Je hé guerre, point ne la doy priser;
Destourbé[4] *m'a longtemps, soit tort ou droit,*
De veoir France, que mon cueur amer doit.

On peut trouver dans la strophe suivante la première idée du couplet célèbre de Villon, sur les dames du temps passé :

Au vieil temps, grand renom couroit
De Creseide, Yseud, Elaine.
Et maintes autres, qu'on nommoit
Parfaites en beauté hautaine,
Mais au derrain[5] *en son domaine*
La mort les prit piteusement.

Le plus parfait de son œuvre, dit M. A. de Montaiglon (*les Poëtes français*, t. I, p. 408), comme forme et comme pensée, c'est ce que Montaigne en aurait certainement le mieux aimé et le plus pillé; ce sont les dernières pièces, dont je prendrai ces quelques vers pour en mieux marquer le caractère :

1. Consolation. — 2. Que Dieu nous donne. — 3. Pourvu qu'il en soit ainsi. — 4. Empêché. 5. A la fin, en dernier lieu.

Quand je lis au livre de joye,
Les lunettes prens pour le mieulx,
Par quoy la lettre me grossoye,
Et n'y voy ce que je vouloye...
Car plus ne scay lire au livre de joye...
Je ne voy rien qui ne m'anuye,
Et ne sçay chose qui me plaise...
Le monde est ennuyé de moy,
Et moy pareillement de luy...
Jeunes peuvent paine souffrir
Plus que vieillesse...
Ung vieillart peut pou[1] *de chose...*
Ce qui m'entre par une oreille
Par l'autre sault comme est venu;
Comme ung chat suis, viel et chenu;
Legièrement pas ne m'esveille...
Au jour de saint Valentin
Amours demourray-je non per[2].
Mais Nonchaloir, mon médecin,
M'est venu le pousse[3] *taster,*
Qui m'a conseillié reposer,
Et rendormir sur mon coussin...
J'ay esté poursuivant d'amour,
Mais maintenant je suis hérault.

Nous apprenons de Villon lui-même (1431-1500) quelle fut sa naissance et quelle fut sa jeunesse.

Pauvre je suys de ma jeunesse,
De pauvre et petite extrace...
Mon père n'eut oncq' grand'richesse
Et son ayeul, nommé Erace.
Pauvreté tous nous suyt et trace.
Sur les tumbeaulx de mes ancestres
On n'y voyt couronnes ne sceptres.

Peut-être, à force de travail et d'application, eût-il

1. Peu. — 2. Tout seul. — 3. Le pouls.

pu, comme les « gratieus gallans », qu'il suivait au temps jadis, devenir « grant seigneur et maistre », mais il a perdu son temps en folles débauches :

Hé Dieu! se j'eusse estudié
Au temps de ma jeunesse folle,
Et à bonnes mœurs dédié,
J'eusse maison et couche molle!
Mais quoy? je fuyoiye l'escolle,
Comme faict le mauvays enfant
En escrivant ceste parole
A peu que le cueur ne me fend.

Cet écolier paresseux et libertin, amateur du plaisir et des *repues franches*, qui vécut dans la boue de Paris, qui faillit être pendu, était un vrai poëte.

Nous n'en sommes plus à dire avec Boileau que Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers, débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers. Il n'est plus pour nous le premier poëte de notre littérature, mais il faut reconnaître qu'en fermant cette longue liste des poëtes du moyen âge, il indique par la fermeté de sa langue, l'originalité de ses pensées, le nerf de ses constructions, une époque nouvelle. Il termine le xve siècle, il commence le xvie, et à ce point de vue les éloges de Boileau lui sont bien dus encore.

Les divers accidents de sa vie désordonnée apparaissent dans ses œuvres bigarrées et diverses comme son existence. Le libertinage y a une grande part; le repentir, les pensées sérieuses, les regrets, la mélancolie, lui ont fourni plus d'une stance dont la mémoire des hommes conservera longtemps le souvenir, car il plonge au plus profond de notre âme et y remue les sentiments les plus intimes qui troublent souvent notre vie.

Je plaing le temps de ma jeunesse
Auquel j'ay, plus qu'autre gallé[1]

1. Mené joyeuse vie.

Jusqu'à l'entrée de vieillesse
Car son partement m'a celé[1].
Il ne s'en est à pied allé,
N'a cheval; las! et comment donc?
Soudainement s'en est vollé,
Et ne m'a laissé quelque don.

Allé s'en est, et je demeure
Pauvre de sens et sçavoir,
Triste, failly[2], *plus noir que meure*[3].
Je n'ay ne cens, rente, n'avoir;
Des miens le moindre, je dy voir[4]
De me desadvouer s'avance[5],
Oublyans naturel devoir,
Par faulte d'ung peu de chevance[6]
. . . .

Bien est-il vray que j'ay aymé
Et que aymeroye voulentiers,
Mais triste cueur, ventre affamé
Qui n'est rassasié au tiers,
Me oste des amoureux sentiers.
Au fort, quelqu'un s'en récompense[7]
Qui est rempli sur les chantiers[8]:
Car de la panse vient la danse.

. . . .
. . . .

Mes jours s'en sont allez errant
Comme, dit Job, d'une touaille[9]
Font lez filetz, quant tieserant
Tient en son poing ardente paille:

1. La jeunesse m'a caché son départ. — 2. Abattu, amoindri. — 3. Mûre. — 4. Vrai. — 5. S'empresse. — 6. De bien, de richesse. — 7. Fasse autrement. — 8. Allusion aux poutres qui supportent les futailles. — 9. Toile, il s'agit de la toile qu'on passe au feu pour faire disparaître les fils qui font saillie.

Car, s'il y a un bout qui saille,
Soudainement il est ravis.
Si, ne crains plus que rien m'assaille,
Car à la mort tout assouvys[1].

Où sont les gratieux gallans
Que je suyvoye au temps jadis,
Si bien chantans, si bien parlans,
Si plaisans en faictz et en ditz?
Les anciens sont mortz et roydiz;
D'eulx n'est-il plus rien maintenant.
Respit ils ayent en paradis,
Et Dieu saulve le Remenant[2]*!*

Et les aucuns sont devenuz,
Dieu mercy! grans seigneurs et maistres;
Les autres mendient tous nudz,
Et pain ne voyent qu'aux fenestres;
Les autres sont entrez en cloistres
De Celestins et de Chartreux,
Bottez, housez, comme pescheurs d'oystres[3]*:*
Voilà l'estat divers d'entre eulx.

. . . .
. . . .
. . . .

De pauvreté me guementant[4]*,*
Souventesfois me dit le cueur :
« Homme, ne te doulouse tant
Et ne demaine tel douleur,
Se te n'as tant que Jacques cueur[5]*.*
Mieulx vault vivre soubz gros bureaux[6]*,*
Pauvre, qu'avoir esté seigneur
Et pourir soubz riches tombeaux! »

1. A la mort tout est assoupi. Conjecture du bibliophile Jacob. — 2. Le reste. — 3. Bien chaussés. — 4. Me lamentant. — 5. L'argentier de Charles VII. — 6. Étoffe de bure.

. . . .
. . . .

Je cognoys que pauvres et riches,
Sages et folz, prebstres et laiz,
Noble et vilain, larges et chiches,
Petitz et grans, et beaulx et laidz,
Dames a rebrassez colletz[1]
De quelconque condicion,
Portant atours et bourreletz[2],
Mort saisit sans exception.

Et meure Paris ou Helene,
Quiconque meurt, meurt à douleur.
Celluy qui perd vent et alaine,
Son fiel se creve sur son cueur;
Puys sue, Dieu sait quel sueur!
Et n'est qui de ces maulx l'allege :
Car enfans n'a, frere ne sœur,
Qui lors voulsist estre son pleige[3].

La mort le faict fremir, pallir,
Le nez courber, les veines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes et nerfs croistre et estendre.
Corps feminins qui tant est tendre,
Polly, souef, si precieulx,
Te faudra il ces maulx attendre?
Ouy, ou tout vif aller ès cieulx.

Ce retour sur une vie dissipée et mondaine, ces regrets d'un temps perdu dans l'oisiveté et les plaisirs, ces visions poignantes de la mort, cette mélancolie, ce langage étincelant de force et de nouveauté, ce sont là des beautés éternelles. Notre âme y demeurera toujours sensible. Un grand poëte est enfin sorti

1. Collets garnis de broderies ou de fourrure. — 2. Coiffures d'étoffe fort riche, brodées d'or et d'argent. — 3. Sa caution.

des entrailles de la France. Horace dans ses plaintes sur le temps qui s'enfuit, La Fontaine, en reprenant les mêmes idées, ont mis plus d'harmonie dans leurs vers, plus de souplesse dans leur langage, plus de goût dans leurs images; ils n'ont pas été plus loin que Villon; ils ne l'ont même pas atteint dans cette profondeur de tristesse et d'ennui.

C'est la même inspiration, c'est la même puissance de style dans les regrets de la *Belle Heaulmière*[1] *jà parvenue à la vieillesse*. Elle repasse en son esprit le temps écoulé, il ne lui en reste plus « que honte et péché ».

Et je remains[2] *vieille et chenue*[3].
Quand je pense, las! au bon temps;
Quelle fus, quelle devenue;
Quand me regarde...
Et je me voy si très changée,
Pauvre, seiche, maigre, menue,
Je suis presque toute enragée.

Qu'est devenu ce front poly,
Ces cheveux blonds, sourcils voultys[4],
Grand entr'œil, le regard joly,
Dont prenoye les plus subtilz;
Ce beau nez droit, grand ne petiz;
Ces petites gentes oreilles
Menton fourchu, cler vis traictis[5]
Et ces belles levres vermeilles?

. . . .
Ainsi le bon temps regretons
Entre nous, pauvres vieilles sottes,
Assise bas, à croppetons[6]

1. Le heaulme était une sorte de coiffure portée par les femmes d'une certaine condition. — 2. Reste. — 3. La tête blanche. — 4. Arqués. — 5. Frais visage attrayant. — 6. Accroupies.

Tout en ung tas comme pelottes;
A petit feu de chenevottes [1],
Tost allumées, tost estainctes.
Et jadis fumes si mignottes [2]...
Ainsi en prend à maintz et maintes.

Après tant d'autres, nous ne pouvons nous dispenser de donner ici la *Ballade des dames du temps jadis.*

Dictes-moy où, n'en quel pays,
Est Flora [3], *la belle Romaine,*
Archipiada [4], *ne Thaïs* [5]
Qui fut sa cousine germaine;
Echo [6], *parlant quant bruyt on maine*
Dessus rivière ou sus estan,
Qui beauté eut trop plus qu'humaine?
Mais où sont les neiges d'antan [7]*?*
Où est la très sage Heloïs
. . . .
Semblablement, où est la Roine [8]
Qui commanda que Buridan
Fut jetté en ung sac en Seine?...
Mais où sont les neiges d'antan?

La Royne blanche [9] *comme un lys,*
Qui chantoit à voix de sereine [10]*;*
Berthe au grand pied [11], *Bietres* [12], *Allys* [13],
Harembourges, qui tint le Mayne [14]

1. Brins de chanvre quand il a été teillé.—2. Si mignonnes. —3. Beauté de Rome. — 4. Nom défiguré. —5. Beauté d'Athènes qui suivit Alexandre en Asie et épousa Ptolémée, roi d'Égypte. — 6. La nymphe Écho. — 7. De l'année d'avant. — 8. Marguerite de Bourgogne, femme de Louis le Hutin.— 9. Blanche de Castille. — 10. Sirène. — 11. Fille de Caribert, épouse de Pépin le Bref, mère de Charlemagne. — 12. Béatrix de Provence, épouse du fils de Louis VIII, Charles de France, 1245. — 13. Alix de Champagne, mariée à Louis le Jeune, roi de France, 1160. — 14. Eremburge, fille d'Elie de la Flèche, comte du Maine, morte en 1110.

Et Jeanne, la bonne Lorraine [1],
Qu'Anglois bruslèrent à Rouen ;
Où sont-ils, vierge souveraine ?...
Mais où sont les neiges d'antan ?

Envoi.

Prince, n'enquerez, de sepmaine,
Où elles sont, ne de cest an,
Que ce refrain ne vous remaine :
Mais où sont les neiges d'antan [2] ?

Martial d'Auvergne (1420-1508), Guillaume Coquillart (1421-1510), Henri Baude (1430), Octavien de Saint-Gelais (1466-1509), Guillaume Crétin, Jean Molinet, se sont exercés dans les rondeaux, les ballades, les chants royaux ; leurs noms augmentent la liste des poëtes du xve siècle, mais aucun d'eux ne dispute ou du moins n'enlève la palme à Villon.

1. Jeanne Darc. — 2. Voici le sens que M. A. de Montaiglon donne à ces derniers vers : De (cette) semaine, ne vous demandez où elles sont (de peur) que ce refrain ne vous reste dans la mémoire.





CHAPITRE IX.

LA POÉSIE DIDACTIQUE.



Dans ses évolutions successives au moyen âge, l'esprit français a recommencé l'histoire de l'esprit humain. A la différence près du style et de l'invention, notre littérature est, à ses origines, ce que fut la littérature grecque, la seule dont nous puissions suivre le mouvement spontané et naïf. La poésie épique naît, comme en Grèce, des chants populaires que le patriotisme et la religion ont répandus parmi le peuple; la poésie lyrique se mêle à tous les accidents de la vie; nous verrons le théâtre sortir du même berceau que dans Athènes. La poésie didactique, comme chez la nation qui donna Hésiode, Phocylide, Théognis, Empédocle, Parménide, sert aux Français du moyen âge à propager les préceptes de la morale, les connaissances utiles, les découvertes de la science naissante. Une fois de plus, on voit se reproduire ce qu'Horace avait noté déjà dans son *Art poétique : per carmina... vitæ monstrata via est...* Il était tout naturel que dans l'état imparfait de la prose on eût recours d'abord aux vers pour exprimer des pensées utiles à la vie, pour recommander les vérités de la religion ou celles de la morale. Aussi les poëmes didactiques sont-ils nombreux aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Sans prétendre épuiser la matière, nous allons donner une idée suffisante de ces productions morales ou scientifiques.

Un auteur anonyme du XIIIe siècle raconte, pour garantir de la mort l'âme de celle à qui il s'adresse,

la Création du monde, la Vie de Jésus-Christ et sa Passion. Le poëme a quatorze cent quarante-deux vers. En voici le commencement :

Celui qui sa qe tot est nient[1],
Se no a servir au roi omnipotent
M'a fait garder en ma mémoire
Dont ai eslit toutes les ystoire
La plus veraie et la meilor;
Ce est cele dou Nostre Seignor
Jhesu Crist le douz fil Marie
. . . .
Aisi com l'ai apris en la scriture,
L'ai mis en roman tout a droiture,
Por la membrance d'une pucelle
Qui est mout franche et cortoise et belle,
. . . .
La ne vois, la sage e por cui
Auront les buens joie e confort
De garantir ses armes[2] *da mort.*

Ce poëme édifiant et moral n'est pas, à ce que l'on croit, postérieur à l'an 1125. Il offre cette circonstance particulière que l'épilogue est précédé de quatre vers latins rimant par l'hémistiche et à la fin :

Hic finitur passio nostri salvatoris
Nostra est redemptio pena creatoris, etc.

C'est comme le dernier lange que traîne encore la langue française, à demi débarrassée du latin.

Philippe de Than écrivit à la cour du roi d'Angleterre, Henri Ier, des ouvrages purement didactiques. On a de lui un écrit intitulé *Liber de Creaturis*. C'est un poëme chronologique en vers latins dans lequel l'auteur traite des jours, des semaines, des mois solaires et lunaires, des éclipses, et en général de

1. Qui sait que tout est néant. — 2. Leur âme de la mort.

tout ce qui sert à la connaissance du comput ecclésiastique. Il explique avec assez de précision les calculs des Juifs, des Grecs et des Romains; l'histoire du calendrier institué par Numa Pompilius, et celle de sa réforme par Jules César. Philippe avait beaucoup lu; aussi à chaque instant cite-t-il Pline, Ovide, Macrobe, le vénérable Bède. Cet ouvrage, composé pour le clergé, continuait la tradition savante, et s'ajoute à tant d'autres poëmes latins consacrés à l'enseignement de la science telle qu'on pouvait la posséder et la cultiver alors.

Le second ouvrage nous intéresse davantage et nous revient de droit. Il est intitulé *Bestiaire*. C'est un traité en vers français sur les animaux, sur les oiseaux et sur les pierres précieuses. L'auteur le dédia à la reine Adélaïde de Louvain que Henri Ier épousa en 1121. L'ouvrage fut composé à peu près vers l'an 1125. Dans cet ouvrage, Philippe ne remplit que le rôle de traducteur. Au début de son *Bestiaire*, il prévient qu'il a tiré son sujet d'un traité latin dont il ne nomme pas l'auteur. En traduisant ce traité en vers français, Philippe ne semble avoir eu d'autre but que celui d'instruire ses contemporains et de corriger leurs mœurs. Après avoir dépeint le caractère particulier de chacun des animaux, il termine sa description par une leçon morale, dans laquelle il engage le lecteur à pratiquer la vertu.

Aristote, Théophraste, Pline le naturaliste, Elien, Isidore de Séville, sont les livres cités par les auteurs du *Bestiaire*. Ils en ont tiré des fables et des deminotions bizarres sur la nature des animaux; ils les ont encore défigurées par l'allégorie, la manie des emblèmes, l'application du sens tropologique en usage dans les écoles de théologie. Les moralistes chrétiens n'ont cessé de recourir à ce moyen d'enseigner la vérité morale, ou les dogmes de l'Église. Ils appelaient cela *moraliser* la nature, comme ils *moralisaient* la Bible. Toutes ces compositions, que nous retrouverons au XIIIe siècle, remontent au premier

temps du christianisme. Nous avons un *Traité moral sur la nature des animaux*, sorti de la main de saint Epiphane, évêque de Chypre en 420 après Jésus-Christ. Il paraît être l'original de toutes ces compositions. Il serait trop long de montrer par quelle succession d'anneaux ce livre se rattache à celui de Philippe de Than. Nous l'avons fait voir dans la publication d'un *Physiologus*, poëme grec en vers (*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, ann 1873). Qu'il nous suffise de dire que, si, dans ces sortes d'ouvrages, l'orthodoxie dogmatique et morale est partout irréprochable, il n'en est pas de même de la physique. Pas un naturaliste ne voudrait garantir les détails suivants donnés par Philippe de Than sur la sirène :

Serena en mer aute, cuntre tempeste cante,
Et plure en bel tens, itels est sis talens[1] *;*
Et de femme ad faiture[2] *entresque*[3] *la ceinture,*
Et les pez[4] *de falcun et cue*[5] *de peissun.*
Quant se volt dejuer[6]*, donc chante alt e cler.*
Si dune l'ot[7] *notuners*[8] *ki naiant*[9] *vat par mers,*
La nef met en ubli, senes[10] *est endormi.*
Aiez en remembranche, ceo est signefiance :
Sereines ki sunt ? richeises sunt del mund.
La mer mustre[11] *cest mund, la nef, gent ki i sunt,*
Et l'aneme[12] *est notuner, e la nef, cors, que dait nager.*
Sacez maintes faiez[13] *funt li riche ki sunt el mund*
L'anme el cors pecher — ceo est nef et notuner —
L'anme en pechet dormir, ensurquetut[14] *perir.*

Ainsi l'allégorie morale s'ajoute à la science des choses de la nature pour fortifier l'âme dans le bien, la préserver des écueils qui la menacent sur cette *mer*

1. Instinct, volonté. — 2. Façon. — 3. Jusqu'à. — 4. Pieds. — 5. Queue. — 6. Réjouir. — 7. L'entend. — 8. Nautonier. — 9. Naviguant. — 10. Bientôt. — 11. Montre. — 12. L'âme. — 13. Fois. — 14. Et par suite.

où tous nous courons, comme dit le poëte. Les mœurs des animaux sont parfois observées avec justesse; le plus souvent, la fantaisie domine cette science; l'ignorance et ses caprices font toute cette histoire naturelle. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (t. XIII, p. 59) avaient pensé que les vers de Philippe de Than étaient de petits vers de six syllabes réunis en un seul dans le manuscrit qui nous les a conservés, et rimant deux à deux : ce sont des vers de douze syllabes dans lesquels la césure rime avec la fin du vers.

Voici comment l'auteur décrit l'adresse du hérisson pour emporter des grappes de raisins :

El tens de vendenger lores munte al palmer,
La u la grappe veit, la plus muere seit[1],
S'in abat le raisin; mult li est mal veisin[2].
Puis del palmer descent, sur les raisins s'estent
Puis desus se vulope[3] *ruunt come pelote;*
Quant est tres ben charget les raisins enbrocet[4],
Eissi porte pasture a ses fis par nature.

Sanson de Nanteuil, à la même époque, a traduit en vers français les *Proverbes de Salomon.* Si l'on en juge par son prologue, il devait être très-versé dans la connaissance des auteurs de la bonne latinité, dont il dit faire sa lecture favorite; en effet, il cite souvent Horace, Cicéron, Virgile, Juvénal, comme des auteurs qui lui sont très-familiers. Il faut se défier pourtant de ces assertions trompeuses.

Il y avait au moyen âge un ouvrage apocryphe attribué à Caton. C'étaient des distiques moraux. Everard ou Evrard, moine, les traduisit en français avant l'année 1145. Il a écrit en vers de cinq syllabes entremêlés de quelques vers de six et divisés en stro-

1. Coupe. — 2. C'est un bien mauvais voisin. — 3. Vulote, *volutat,* se roule. — 4. Qu'il a embroché les raisins

phes de six vers. Voici quelques vers du texte et la traduction qui les interprète :

Si Deus est animus, nobis ut carmina dicunt,
Hic tibi præcipue sit pura mente colendus.

Si Deu a coltiver
Est on purpenser
Come dient li ditié
Là soit ton curage
Ferm sans être remué
En son estage.

Si vitam inspicias hominum, si denique mores,
Cum culpes alios, nemo sine crimine vivit.

Quant autre blameras
Tei meismes jugeras
Tut primerement;
Kar nul n'est ki vit
Ou ne soit grant ou petit
Ki soi ne mesprent.

Il termine son ouvrage par cette espèce d'épilogue :

De Danz[1] *Katon la trace*
Si près come la grace
Deu m'a enseignié
Ai par trestut suï[2]
E les sens de lui
En Romans tresturné;
Ne me doit blasmer,
Home seculer
Ne nul crestien,
Kar c'est mon mestier
De fere et de penser
Tuzjurs sen e bien.
Mès si jeo sui mespris

1. Ce mot est un titre d'honneur qui équivaut à seigneur. — 2. Suivi.

Ou autre chose mis
Ke il ni doit aveir,
Li sage ki l'orrunt[1]*,*
Amender le purrunt,
Et jeo les en requier, etc.

Le mérite qu'Évrard doit avoir aux yeux des amateurs de notre ancienne poésie, c'est qu'il est le premier qui ait croisé les rimes, et employé les strophes avec une certaine régularité. Tel est le jugement des anciens rédacteurs de l'*Histoire littéraire de la France.*

Pierre de Vernon est l'auteur d'un ouvrage traduit du latin qui contient 2,200 vers. Roquefort le nomme les *Enseignements d'Aristote,* parce que l'auteur suppose qu'il est tiré des lettres écrites par ce philosophe à Alexandre le Grand, son élève; mais le second vers du poëme ferait croire qu'il doit se nommer plutôt le *Secret des secrets.*

Aristotle mult epistles feseit
De moralitez, car il desireit
Ke chescun bon fust endreit de sei
Et endreit des autres en bone fei.

Le philosophe imaginaire donne au roi de fort bons conseils. Il l'engage à être doux, tempérant, modeste, à bien gouverner son peuple; il prend soin du corps de son élève comme de son âme, il lui parle des différentes maladies dont il peut être attaqué, de la manière de les guérir; il lui recommande surtout d'être généreux : il l'invite à remplir ses devoirs de religion; à honorer les savants; à éviter la société des hommes pervers ; à être généreux après la victoire, à rendre à tous la justice; ce que doit ambitionner un souverain, dit-il, c'est l'amour de son peuple; s'il ne l'a pas, malheur à lui! La pluie en petite quantité

1. L'écouteront.

ranime la verdure, nourrit les plantes, les arbres, les fruits et embellit la nature; tel est l'effet du règne d'un bon prince. Mais trop de pluie engendre de grands maux, les espérances du laboureur et du marchand sont détruites; les tonnerres se mêlent à la pluie, la foudre tombe.

En rivieres fait crestiues[1] *sovent*
Les ruisseaux s'en enflent ensement,
Et mult avienent, les mers frémissent,
Par qui mut vivanz périssent.

Sages maximes auxquelles il ne manque qu'un langage plus formé! Tout cet enseignement finit par de belles sentences sur la religion chrétienne, sur Jésus-Christ, sur les vertus théologales. Si ce n'est pas là de la poésie élevée, au moins est-ce une morale avouable et une orthodoxie au-dessus de tout reproche.

C'est dans ce même esprit d'enseignement utile qu'un poëte anonyme de la fin du XIIe siècle (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XV, p. 481) entremêle des réflexions et des allégories à l'histoire qu'il raconte de la délivrance du peuple d'Israël jusqu'à son entrée dans la terre promise. Voici comment il *moralise* les travaux des Israélites en Egypte :

Por Egypte entendez lo mont[2]
Ki le gout Deu grieve e confont;
Li brais[3], *est vie laide et fole,*
La paille, legiere parole;
De ço nos vuels li rois ovrer
Ki ne nous laisse a dévoler,
C'est li diables od[4], *sa gent*
Dont il nos viennent maint torment.

Le XIIIe siècle, comme à tous les autres genres de la littérature, a donné au genre didactique plus de richesse, plus d'éclat et plus d'étendue.

1. Crues d'eau. — 2. Le monde. — 3. Le mortier. 4. Avec.

Il était naturel que cette classe d'écrits participât au progrès général des esprits.

En effet, les connaissances s'accroissaient par suite des voyages faits en pays étrangers. Des sciences telles que la géographie, l'astronomie, l'histoire naturelle, si elles n'avaient pas encore trouvé la méthode qui devait les féconder plus tard, sortirent néanmoins peu à peu de l'état d'enfance où elles étaient restées depuis si longtemps. On commençait à mieux étudier l'antiquité, et il naissait de ce commerce salutaire d'heureux effets pour l'intelligence humaine. C'est au milieu de cet âge que Brunetto Latini, Florentin, écrivait en prose française son ouvrage intitulé le *Trésor*. La Bible, Pline l'Ancien, Solin, Aristote, aidaient cet écrivain à traiter de la géographie, de l'histoire naturelle, de la rhétorique et de la politique.

Si la prose avait assez de mérite déjà pour être digne de l'honneur que lui faisait le savant Florentin, s'il pouvait écrire ces mots : « Se aucuns demandoit pourquoi chi livres est écrit en Roumans, pour chou que nous sommes Italien, je diroie que ch'est pour chou que nous somes en France, et pour chou que la parleure en est plus délitable et plus commune à toutes gens ; » à plus forte raison aurait-il pu faire l'éloge de la poésie, qui devenait de jour en jour plus souple, plus abondante, plus capable de toutes sortes de sujets ?

Aussi les trouvères du XIIIe siècle se sont-ils exercés hardiment dans toutes les branches des sciences, ils ont tout fait entrer dans leurs écrits didactiques. La morale, l'histoire, la physique, la médecine, l'astronomie, la rhétorique, la logique se sont pliées aux lois des vers.

Il faut reconnaître qu'ils y ont abondamment mêlé la satire. Dans la *Bible* de Guiot de Provins, dans celle du seigneur de Berze ou Berzil (Bercy), la censure des mœurs est accompagnée de traits d'histoire sainte et de digressions morales.

Une pièce qui porte ce titre, les *Enseignements*

Trébor, a le mérite de nous apprendre d'où les moralistes tiraient leur science de *grant clergie*. Ce début nous en révèle les sources :

Trebor commence son tretié,
Et si recunte sanz feintié
Les diz qu'il a allorz oïz;
En cest livret les a escriz.
Parties des diz Chatun[1],
E partie des diz Salemun,
E partie de Danz Estace[2]
E partie de Danz Orace,
E partie de Danz Omer
Qui cumme clerc sut bien parler,
E partie de Danz Virgille
Qui plus sont des autres dis mille
E de Ovide jà partie
Qui fu mestre de grant clergie, etc.

Le *Doctrinal de Corteisie*, appelé ailleurs Doctrinal Sauvage, du nom d'un poëte d'Arras qui en fut l'auteur, contient le plus souvent des préceptes moraux, en quatrains alexandrins monorimes.

Cette forme est rigoureusement observée dans les quatre-vingt-trois quatrains composés vers le même temps sous le titre de *Chastie-Musart*. C'est un avertissement à la folle jeunesse pour la prémunir contre les dangers de la vie, et surtout contre ceux de l'amour :

Ge di que cil sont fol qui d'amer s'entremettent.
Assez en voi de cax qui por amer s'endestent.
Celes prenent sanz rendre qui les musars abestent[3] :
Por ce tieng ge por fol cil qui le lor i metent, etc.

Il paraît que ces quatrains moraux et beaucoup d'autres du même genre furent longtemps appris par

1. De Caton. — 2. Stace. — 3. Abêtissnet.

cœur dans les familles et dans les écoles, où ils furent insensiblement remplacés par ceux de Pibrac, du président Fabre, et par les « doctes tablettes du conseiller Pierre Mathieu ».

En voici d'autres qui peuvent être aussi du même temps :

Qui blandist homme par devant
Et d'arrier le va decevant
Il point [1] *pis, à m'entencion*
Que la queue de scorpion.

Oste hors de ton œuil l'estueil [2],
Folz est qui ne congnoist en lui
Ce qu'il veut jugier en autrui.

Un énorme poëme moral, non plus en quatrains, mais en stances fort irrégulières, ouvrage encore inédit, est celui d'Alars de Cambrai. L'auteur se nomme au vingt-cinquième vers :

Je Alarz qui sui de Cambrai
Qui de maint bel mot le nombre ai,
Vous vueil ramentevoir en rime
De ce que dirent il mëisme...

Et il se hâte de nommer les vingt philosophes dont il va délayer en vers fort médiocres les pensées et les maximes. Il les range dans l'ordre suivant : Tulle, Salomon, Sénèque, Térence, Lucain, Perse, Boëce, Cicéron, qu'il a le malheur de croire différent de Tulle ; Diogène, qu'il ne connaît sans doute pas mieux :

Après i est Dyogènes,
Bons clers, cortois, cointes et nes,
C'est cil en qui n'ot nule faute
De clergie soutil et haute...

1. Il pique. — 2. La poutre.

Horace, Juvénal, Socrate, Ovide, Salluste, Isidore, Aristote, Caton, Platon, Virgile, Macrobe. Voilà les vingt noms entre lesquels on voit qu'il n'y a point de place pour Maron, qu'on l'accuse d'avoir distingué de Virgile.

Chaque couplet commence par le nom de l'auteur ancien qui en a fourni le sujet :

A Tulle vous commence Alars
Tulles fu li maistres des ars,
Qu'il fist la latine loquence
Et moult fu pleins de grant science.

Il analyse son traité de l'amitié. Dans cette vaste compilation, on trouve, après le nom de Virgile, des anecdotes de Sénèque sur Antigonus et Alexandre; après une sentence de Perse, l'histoire des deux amis, Damon et Pythias, à la cour de Denys de Syracuse. Un courtisan d'Alexandre devient un chevalier, et un cynique est un pauvre ménestrel. L'auteur mêle aussi, mais rarement, à cette multitude de témoignages profanes, un petit nombre de citations chrétiennes, où saint Paul intervient entre Sénèque et Aristote :

Saint Pous nous monstre en ses sarmons
Que vertus est religions.

Dans *les Proverbes des philosophes*, l'au[illegible] fait une place à Caton, à Boëce, à Platon, qui se [illegible] à côté de Virgile et de Salomon.

Un enseignement à Preudomme, petit poëme inédit de cinquante vers, développe dans un style f[a]ible une pensée assez vive en faveur de l'égalité m[or]ale entre tous les hommes et de l'appui mutuel qu'il[s] s[e] doivent.

L'auteur de *Triacle et de venin,* ou du *contre poison et du poison,* fait de la thériaque, autrefois célébrée par le poëte grec Nicandre, un animal fort doux [f]ort débonnaire, mais ennemi né de tout *poison* [illegible]

nous donne à ce sujet une véritable homélie en grands vers sur les mœurs du siècle. La satire y a sa bonne part :

Li prestre dient bien : « Pour Dieu, seigneur, donez. »
Ainz ont les doiz au prendre ouvers et desnoez,
Et au rendre les ont crampis et engluez.

Les chevaliers, les comtes, les ducs, les princes, les rois ne valent pas mieux.

Un *Évangile des femmes,* le *Blastange des femmes,* le *Bien des femmes,* l'*Épitre des femmes,* le *Tort des dames,* la *Contenance des femmes,* sont des pièces tantôt à la louange du sexe, tantôt contre lui, où il y a, dit V. Le Clerc, tantôt plus de rancune, et tantôt plus de courtoisie que d'esprit.

On ne peut s'étonner que ce genre d'enseignement populaire ait admis des sermons rimés.

Le concile de Tours, dès 813, avait prescrit l'usage de la langue romane dans les prédications faites au peuple. Les vies des saints, l'explication des cérémonies religieuses passèrent dans ces homélies. La poésie s'offrit pour cette partie du saint ministère ; l'usage n'en fut pas entièrement suspendu par l'Inquisition contre la secte albigeoise, ni même, dit V. Le Clerc, par les guerres de la Réforme, puisque les registres de l'archevêché de Paris avaient fourni à l'abbé Lebeuf la preuve qu'on lisait encore dans les églises, en 1632, de vieilles rimes françaises sur les vies des saints et des martyrs. Au xve siècle, les mystères, qui étaient des prédications autant que des drames, commençaient souvent par un sermon.

Dans cette foule de faiseurs d'homélies, un cardinal qui voulait s'assurer l'attention de ses auditeurs ne dédaigna pas de donner pour texte à un sermon latin une chanson française. Étienne Langton, élu en 1207 archevêque de Canterbury, avait, dit-on, commenté dans un de ses sermons latins et appliqué à la sainte Vierge une chanson alors en vogue :

Bele Aliz matin leva,
Sun cors vesti et para,
Enz un vergier s'en entra,
Cinq flurettes y trova, etc.
(*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 254.)

Dans un genre plus profane, il faut citer les fables de Marie de France, traduites d'Esope. Ce n'est pas elle pourtant qui a introduit l'apologue dans notre littérature.

Rutebeuf a rimé la fable de l'*Ane et du Chien;* Jean de Bove, celle du *Loup et de l'Oie;* des anonymes en ont rimé deux ou trois autres. Nous avons cent trois fables de cette femme de mérite. Elle les traduit, dit le prologue, du latin, où elles avaient été translatées du *Griu d'Ysopez* ou Esope. Dans l'épilogue cependant, Marie déclare qu'elle a travaillé d'après une version anglaise:

Ysopet apeluns le livre
Qu'il travailla et fist escrire,
De griu en latin le torna,
Li rois Henri, qui moult l'ama,
Le translata puis en engleiz;
Et jeo l'ai rimé en franceis.

« A quelque source, di Daunou, qu'ait puisé Marie, parmi ses cent trois fables on en distingue dont le sujet n'avait été traité ni par Ésope, ni par aucun ancien fabuliste connu. Telle est celle du prêtre qui veut apprendre à lire à un loup pour le faire prêtre

A, dit li prestres; A, dit li leux:
B, dit li prestres, di od mei[1]
B, dit li leus, la lettre vei...
Li prestres feit: O dis par toi.

1. Avec moi.

Li lox respont : Jeo ne sai quoi.
Di ke t'en semble, si espel.
Respunt li lox : Aignel, aignel!
Li prestres dist que verté tuche,
Tel en pensé, tel en la buche.

« Ce recueil d'apologues est précieux comme le plus ancien que nous ayons en vers français; mais nous sommes forcés d'avouer que Marie n'a point possédé l'art d'y jeter de ces traits naïfs et rapides qui, depuis, ont donné tant de valeur à cet humble genre de poésie. Sa diction a toujours de la sécheresse, quelquefois de l'obscurité, les détails ne sont exprimés qu'à demi : il est vrai qu'en revanche les moralités sont verbeuses. » (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XVI.)

Un genre d'écrit un peu affadi par les allégories qu'il renferme, ce sont les *Batailles* ou les *Mariages*, pièces enjouées parfois, mais souvent ennuyeuses. Henri d'Andely a écrit la *Bataille des sept arts*, entre les universités d'Orléans et de Paris, ou bien entre la grammaire, qu'étudiaient les clercs orléanais, et la logique ou *quiquelique*, qui prédominait dans les écoles parisiennes. Tous les arts, beaucoup d'anciens auteurs, et tous les professeurs du temps, prennent parti dans l'une ou l'autre armée, et il en résulte une sorte d'épopée burlesque, à peu près dans le goût de la *Défaite des bouts-rimés* de Sarrazin.

Il y a plus d'esprit dans le *Mariage des sept arts*, par Tainturier. (*Hist. litt.*, t. XVI, p. 490.)

La Grammaire annonce à ses six filles qu'elle va, toute vieille qu'elle est, se marier. A cette nouvelle, Logique, la plus jeune des six filles, et la moins riche, se lève la première. Elle a le teint pâle, mais la langue bien affilée; elle déclare qu'il lui faut aussi un époux. Rhétorique fait le même aveu, et, quoique fort parée, elle va chercher de nouveaux atours. Musique, la plus gaie de la famille, s'empresse de renoncer au célibat : elle exprime sa résolution d'un ton si folâtre, que les trois autres, Arith-

métique, Astronomie, Géométrie, ne veulent pas non plus rester filles. Mais on annonce deux graves matrones, qui s'appellent Théologie et Médecine. Théologie, vêtue de camelin, sans interdire le mariage, en expose les inconvénients. « Arrêtez, s'écrie Médecine, vous ne savez pas encore ce qui convient à ces demoiselles, » et, ce disant, elle leur tâte le pouls à toutes sept ; après quoi elle leur dit: « Mariez-vous, mesdames. » Théologie y consent, se souvenant que Dieu a uni Adam et Eve. On fait venir sept maris, et les sept noces se célèbrent en un seul festin, où les vins, dit le poëte, valurent mieux que ceux de Cana.

Les vins qui se buvaient en France au XIIIe siècle sont le sujet d'une pièce de 204 vers, intitulée la *Bataille des vins*, par le même Henri d'Andely. C'est un prêtre anglais qui juge, en parfaite connaissance de cause, tous les vins et toutes les autres boissons. Il excommunie la *cervoise* et toute liqueur qui se fait au delà de l'Oise,

En Flandres et en Angleterre;
Puis gete la chandeille à terre,
Et puis si alla sommeillier
Trois nuis, trois jors sans esveillier.

Sur le rapport de cet expert, le roi Philippe, selon toute apparence Philippe-Auguste, assigne à tous les vins des rangs correspondants aux dignités sociales : le vin de Chypre est déclaré apostoile ou pape; le vin de Naples, *chardonal* (cardinal) et légat; la qualité de rois est attribuée aux trois meilleurs vins de France, qui d'ailleurs ne sont pas désignés; trois sont faits comtes, et douze autres

Pers de France
Où li rois ont moult gran fiance.

Le genre didactique peut revendiquer avec plus de raison le *Chastiement des dames*, de Robert de Blois,

du moins dans l'état où on l'a imprimé; car il n'est, originairement, qu'un épisode du roman intitulé *Beaudous*. Nous avons remarqué dans les poésies provençales des *ensehnamens* ou épîtres didactiques dont l'une, adressée à une jeune marquise, contient des leçons sur les moyens de plaire et sur la manière de se conduire : les mille quatre-vingt-dix-neuf vers du *Chastiement des dames* tendent au même but :

Cest livre petit priseront
Dames, s'amendées n'en sunt :
Porce vueil-je cortoisement
Enseigner les dames comment
Elles se doivent contenir,
En lor aller, en lor venir,
En lor tesir, en lor parler, etc.

Un précepte sur lequel le poëte insiste plus longtemps qu'on ne voudrait pour l'honneur des dames de son siècle, est de ne pas s'enivrer trop souvent.

Fi de la dame qui s'enivre,
Elle n'est pas digne de vivre,

dit-il, et, après d'autres tirades contre la *gloutonie*, contre la malpropreté, il réprimande encore plus vertement celles qui mentent *par coutume*. Pour leur enseigner à repousser les prières des amants, il en introduit un qui chante quarante-deux vers distribués en sept strophes, à rimes croisées, tandis que tout le reste du poëme est à rimes plates. L'auteur continue par une tirade contre l'amour, dans laquelle cinquante-six vers de suite commencent par le mot *amors*. Si le style n'en est pas élégant, la morale en est du moins très-pure, beaucoup plus surtout que dans *l'Art d'aimer* de Guiart, monument de l'extrême licence autant que du mauvais goût de cet âge. (*Hist. litt.*, t. XVI, p. 490-495.)

L'histoire recueille avec curiosité des pièces de vers

intitulées *Rues de Paris*, *Crieries de Paris*, *Moustiers* et *Ordres* de la même ville.

Guillot, dit Daunou, qui met en rimes les rues de Paris *briément*, commence par le quartier d'Outre-Petit-Pont, et par la rue de la Huchette ; après qu'il en a compté 79 autres au midi de la Seine, il en nomme 36 en la cité, et enfin par delà le Grand-Pont, au nord 194, le tout sans tenir compte des rues *qui n'ont chief*, c'est-à-dire des culs-de-sac. L'enceinte où toutes ces rues sont comprises est bornée au nord par les Halles, à l'est par l'île dite aujourd'hui de Saint-Louis, au midi par Sainte-Geneviève, à l'ouest par deux tours alors placées à peu près aux deux extrémités du pont actuel des Arts. Cette enceinte, qui existait à la fin du règne de Philippe-Auguste, ne s'est point agrandie sous saint Louis ; mais elle renfermait en 1226 des places vides et des champs de culture qui, dans le reste du siècle, se sont remplis d'établissements et d'habitations.

Les Cris ou crieries de Paris ont fourni à Guillaume de Villeneuve la matière de cent quatre-vingt-quatorze vers qui retracent d'anciens usages.

Soixante-neuf vers anonymes contiennent la liste des *moustiers*, c'est-à-dire des monastères, ou plutôt des églises de la capitale. On y voit qu'au commencement du règne de Philippe le Bel, le nombre de ces édifices était de soixante et onze.

Mais Rutebeuf ne s'est pas borné à de simples nomenclatures dans sa chanson sur les *Ordres de Paris* non plus que dans sa pièce de 168 vers sur ces mêmes *Ordres*. Il entend par ce mot les couvents d'hommes et de filles. Il n'était pas homme à traiter un pareil sujet sans se livrer à son humeur satirique :

Tant d'ordres nous avons jà
Ne sai qui les sonja
Assez dient de bien,
Ne sai s'il en font rien...

Papelart et Béguin
Ont le siècle honni.

L'histoire naturelle continue à se traiter dans des *Lapidaires*, des *Volucraires*, des *Bestiaires*. Comme aux siècles précédents, ces traités recueillent des fables venues de diverses provenances, des notions tronquées, transmises par l'antiquité, des renseignements faux transmis par des voyageurs crédules, des inventions bizarres autorisées par les livres saints et par le sens allégorique et tropologique dont les prédicateurs et les écrivains de toute sorte abusent. Tous ces ouvrages sont sur un même plan, toujours le même de siècle en siècle, et qui remonte aux temps primitifs de l'Église chrétienne.

Guillaume, clerc de Normandie, reprend l'œuvre de Philippe de Than. Dans son *Bestiaire*, il traite successivement de l'homme, de la femme, des quadrupèdes, des oiseaux, des animaux fantatisques, parmi lesquels on distingue l'*aptalos*, qui tranche avec ses cornes les arbres les plus gros; la serre, poisson volant; le cacadrius, qui, dans la maladie, annonce le retour à la santé ou la mort, selon qu'il regarde ou non le malade; le pélican; le phénix; les fourmis d'Éthiopie, qui

De ciens[1] *ont la faiture,*
Et si ont bien leur estature.

Viennent ensuite les sirènes, l'ibis, le renard et ses ruses. La belette conçoit et enfante par l'oreille; l'aigle pour se rajeunir va se brûler aux rayons du soleil et tombe dans une fontaine de Jouvence. On ne prend la licorne qu'en mettant dans sa tanière une jeune fille attrayante dans le giron et sur les genoux de laquelle elle vient jouer. Le lièvre, la yeule, l'hydre, la chèvre, l'âne sauvage ou le zèbre, le singe, la

1. Chiens.

panthère, le dragon, la baleine, la perdrix, l'autruche, donnent à l'auteur l'occasion de répéter mille contes populaires, mille traditions étranges. Il faut remarquer que, si les observations positives manquent sur chacun de ces animaux, chacun d'eux provoque de la part de l'auteur des réflexions très-pieuses et des applications morales, utiles et édifiantes.

Guillaume de Normandie écrivit son œuvre au commencement du XIIIe siècle, car, à l'article de la *Tourterelle,* il déplore en gémissant le triste état de l'Église à l'époque où l'Angleterre fut interdite, c'est-à-dire en 1208. Son livre s'appelait le *Bestiaire divin.*

Celui de Richard de Furnival s'appelait au contraire le *Bestiaire d'amour.* Cette indication lui venait des réflexions fort galantes dont s'embellissait la zoologie de cet écrivain, qui fut chancelier de l'église d'Amiens. Le *Bestiaire d'amour* est en prose. On prendra une idée des connaissances de son auteur en histoire naturelle quand on saura que, s'il n'ose essayer de composer en vers, c'est qu'il ressemble au loup que l'homme a regardé le premier. Il ne veut pas suivre l'exemple du crisnon (grillon), qui meurt de trop chanter, ni du cygne, qui ne chante jamais mieux qu'un moment avant de mourir : « Quand on harpe devant lui, il s'accort à la harpe; et mesmement en l'an que il doit mourir, si que on dit que quant on en voit un bien cantant, cil morra auwan; tout aussi com d'un enfant, que quant on le trueve de bon engien, si dist on que il ne vivra mie longtans. »

Il s'est néanmoins départi quelquefois de cette résolution de ne point écrire en vers, s'il faut lui attribuer le poëme de la *Panthère.* C'est une imitation du roman de la *Rose,* fondée sur une fable populaire qui dit que la panthère est d'une singulière beauté, que toutes les autres bêtes semblent la respecter, qu'elle emprunte de belles et charmantes couleurs de la disposition de tous ceux qui la regardent, qu'il sort de sa bouche de douces émanations capables de rendre la vie et la santé

à tout ce qui respire autour d'elle. (*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 728.)

La Chasse du cerf, celle du faucon, le Jeu des esquiés (échecs), *le Comput* ou *la Science du calendrier, l'Art d'amour, l'Art de prêcher* avaient déjà exercé les poëtes du XIII[e] siècle, mais l'un d'entre eux devait tenter sous ce titre, *l'Image du monde*, une entreprise plus difficile et moins vulgaire.

Déjà au XII[e] siècle des ouvrages sous les titres divers d'*Image*, de *Bibliothèque* ou de *Miroir du monde*, de *Lucidaire*, de *la Nature des choses*, de *Trésor*, de *Bréviaire d'amour* avaient commencé à propager en langue vulgaire des connaissances jusque-là confiées au latin et renfermées dans les cloîtres. Raban Maure, vers le milieu du IX[e] siècle, avait composé son traité *de Universo;* au XII[e], Honoré d'Autun son *Imago mundi*. Sans citer beaucoup d'autres traités également écrits en latin, on voit que Gautier de Metz, à qui l'on peut attribuer le poëme de l'*Image du monde*, ne manquait pas de modèles. S'il n'a pas traduit littéralement d'un bout à l'autre l'œuvre d'un devancier, il se montre du moins, « à tout moment, l'imitateur de divers textes en langue latine, ou anciens tels que ceux de Pline, de Solin, d'Isidore, ou modernes tels que ceux d'Honoré d'Autun qu'il a le plus traduit, de Guillaume de Conches, de Jacques de Vitri, d'Alexandre Neckam. » L'ouvrage parut en 1245. Cette date est indiquée dans un grand nombre de copies. A la fin de tout le poëme on lit :

Ci fenist l'image du monde,
A Deu comence a Deu prent fin.
Qui ses biens nos doinst[1] *en la fin,*
En l'an de l'incarnation,
As rois à l'apparition,
Mil. CC. XLV. ans,

1. Qu'il nous donne.

Fu primerains fais cis romans...
Explicit Ymago Mundi.

L'ouvrage se partage en trois parties. La première est consacrée à la cosmogonie, la seconde à la géographie et la troisième à l'astronomie. Dieu et l'homme, la terre et le ciel, voilà le plan de ce vaste poëme.

« La première partie, composée de quatorze chapitres qui doivent être accompagnés de huit figures, est une espèce de cosmogonie, où l'on nous enseigne d'abord comment Dieu fit le monde, pourquoi il forma l'homme à sa ressemblance, et par quel mystère de la sagesse suprême cette créature de Dieu est soumise au péché. Jusqu'ici le poëte se contente de mettre en vers les premiers récits de la Genèse, et d'y joindre quelques mots sur une des difficultés qui s'agitaient dans les écoles de théologie, la question du libre arbitre. Mais il ne peut définir l'homme sans être dominé par la pensée de l'intelligence humaine, qui se manifeste surtout à ses yeux dans l'invention des sept arts libéraux, arts merveilleux, regardés longtemps par nos pères comme l'œuvre la plus haute et la plus complète de la raison ; et ce n'est qu'après avoir, en quelque sorte, personnifié dans les sept arts le génie presque divin du roi de la création, que l'auteur en vient à parler des deux autres parties que lui offre son sujet, de la terre et du ciel. »

Au nombre de ceux qui ont fait faire des progrès à l'intelligence humaine, le poëte cite Virgile, et prête à saint Paul le regret de n'avoir pu converser avec lui.

Dont sains Pols, qui vit ses escriz,
Qui molt ama lui et ses diz,
Dist de li, à cuer irascu :
« Quel grasce j'eusse rendu
A Deu, se tu fusses vescuz
Tant que je fusses à toi venus ! »

Traduction naïve d'une strophe de l'hymne que l'Église de Mantoue chantait encore au xve siècle, en l'honneur du poëte qui composa la quatrième églogue :

Quem te inquit, red lidissem,
Si te vivum invenissem,
Poetarum maxime!

Il était naturel que Paris fût célébré comme le siége de la science :

Clergie regne ore à Paris,
Ensi comme elle fist jadis
A Athenes qui sied en Grèce,
Une cité de grant noblece, etc.

La seconde partie comprend dix-neuf chapitres. L'auteur y décrit l'Asie, dans l'Asie le Paradis terrestre, plutôt en théologien qu'en poëte. L'Inde, avec ses merveilles, le retient bien plus longtemps. Il répète tout ce que le moyen âge avait entassé de fables sur la foi de Pline, de Solin et surtout du Pseudo-Callisthènes. Il reprend les détails que nous avons déjà vus dans les *Bestiaires*. Ce sont de nouveaux portraits du castor, de la panthère, de l'aspic, de l'unicorne ou monocéros. Les arbres ensuite : les palmiers, les banlaniers, les pommiers d'Adam, le coton, la canne à sucre, le baume de Judée lui fournissent de longues pages.

En vingt-six vers il se débarrasse de l'Europe, pour courir à l'Afrique, célèbre de tout temps par ses monstres. Il descend ensuite dans les entrailles du monde, il y trouve l'enfer qu'il décrit ainsi :

Toz jors art [1], *toz jors i renaist*
Quanque [2] *dedens cel lieu mis est;*
Car li lieuz est de tel nature,

1. Brûle. — 2. Tout ce que.

Com plus art, plus longhement dure.
Cir lieuz a tot mauz à sa part [1].
Là tient la mort son estandart,
Car par trestot le mont envoie.
Qui qu'en ait tristece ne joie,
Laens viennent tot à mal port :
Li lieuz a non terre de mort.
Car les aulmes [2] *tot vraiement*
I muerent perpetuelment,
Toz jors i muerent en vivant,
Et Adès vivent en morant.

Il combat ainsi le préjugé des étoiles tombantes :

Dont vient que cil qui vont naiant [3]
Par nuit, ou qui par terre vont,
Maintes fois trovées les ont,
Et les voient totes ardans
Chéoir jusqu'à terre luisans ;
Et quant là viennent por li prendre,
Si truevent aussi comme cendre,
Ou acune fueille porrie
D'un arbre qui seroit moilhie.
Si ne creient pas bien à droit
Cil qui cuident qu'estoile soit :
Estoile ne puet pas chéoir ;
Car totes les convient movoir
En lor cercle adès igaument [4]
Nuit et jor ordeneement.

Vingt-deux chapitres et neuf figures composent la troisième partie. L'auteur y entreprend l'explication des phénomènes tels que l'alternative du jour et de la nuit, les éclipses de la lune et du soleil. De longs épisodes, des disgressions sans fin sur la vertu des étoiles, retiennent le poete, imitateur et traducteur de

1. Pour sa part.—2. Ames.—3. Naviguant.—4. Également.

ceux qui l'ont précédé dans la même carrière. Qu'attendre de scientifique d'un compilateur aux yeux duquel le plus grand astronome qu'il y ait eu sur la terre n'est ni Ptolémée, ni César, ni Salomon, ni même Seth, fils de Noë, ni Aristote, ni son maître Platon, quoiqu'ils aient prouvé tous les deux la Trinité, non pas en latin,

Car andoi[1] *furent Sarrasin*,

ni Boëce non plus : mais Virgile! « Puis commence l'énumération de ses divers miracles, si souvent racontés, et qui paraissent d'origine italienne : la mouche d'airain, dont les autres mouches n'approchaient pas, fût-ce d'assez loin, sans s'exposer à périr; le cheval d'airain, dont la seule vue guérissait les chevaux malades; l'œuf sur lequel est bâtie une grande ville, qui, dès qu'on remue l'œuf, tremble jusque dans ses fondements. La mouche, le cheval, l'œuf ne sont point, dit l'auteur, des chimères; il y a des gens qui les ont vus. Le nom d'un des châteaux de Naples, le château de l'Œuf, est le seul reste de ces fables. Elles sont suivies d'un assez grand nombre d'autres, comme la vengeance peu honnête exercée par Virgile contre la fille de l'empereur dont il avait à se plaindre; l'immense pont qu'il suspendit en l'air, sans l'appuyer nulle part, ce qui fait qu'on ne saurait dire s'il était de pierre ou de bois; le jardin auquel il ne donna d'autre clôture qu'un épais nuage; les deux cierges inextinguibles; la tête parlante. Cette tête, qui prononçait des oracles, consultée par lui-même à l'instant où il partait pour un voyage, lui répondit : « Garde bien ta tête. » Il crut qu'il s'agissait de veiller sur son ouvrage; mais on lui recommandait sa propre tête, qui fut atteinte, en route, d'un coup de soleil dont il mourut. »

Entre tant de fables venues de toutes parts, nous

1. Tous les deux.

citerons, pour en finir avec ce poëte, l'invention de la monnaie, établie, dit-il, par les philosophes pour la commodité de leurs voyages à la recherche de la verité, comme ceux que firent Platon, Apollonius, qui alla dans l'Inde converser avec Jarchas; Alexandre, voyageur conquérant; Virgile, Ptolémée, saint Paul, saint Brandan. (*Hist. litt.*, t XXIII, p. 319.)

Si le célèbre *Roman de la Rose* fût demeuré dans les termes et limites où Guillaume de Lorris l'avait d'abord enfermé, nous n'aurions point à en parler à propos du genre didactique. L'auteur ne paraît pas avoir eu l'intention d'enseigner, comme Ovide, l'art d'aimer, mais bien plutôt de décrire les peines et les plaisirs réservés à ceux qui aiment. Guillaume de Lorris, dit M. P. Pâris, a voulu faire l'histoire et, comme on dirait aujourd'hui, la physiologie de cette passion. C'est ce que nous indique ce vaste jardin, séjour de tous les plaisirs, dont la porte est interdite à la haine, à la trahison, à la bassesse des pensées, à la convoitise, à l'avarice, à l'envie, à la vieillesse, à l'hypocrisie, à la pauvreté. Celui qui a franchi la porte du beau verger ne rencontre plus qu'objets agréables et séducteurs. Le palais de Déduit, c'est-à-dire du Plaisir, renferme Liesse, Jeunesse, Amour, Beauté, Noblesse de cœur, Libéralité, Courtoisie.

Admis dans ce séjour, Guillaume, parmi beaucoup de roses, «les unes déjà très-épanouies, les autres à peine entr'ouvertes, distingue un jeune bouton plus frais, plus parfumé que toutes les autres fleurs : c'est l'allégorie transparente de la femme qu'il aime et dont il voudrait se faire aimer. »

Les divers degrés de la passion sont définis et dépeints par des allégories non moins ingénieuses. Amour a dirigé cinq flèches contre Guillaume, ce sont : Beauté, Candeur, Sincérité, Courtoisie, Doux-entretien. Bel-accueil soulage l'amant de ses blessures; il l'encourage. Sa hardiesse augmente, il demande la permission de toucher la rose et même de la cueillir; aussitôt Bel-accueil cède la place à Honte, à Crainte,

à Jalousie; « si bien que la dame, n'écoutant plus qu'un violent courroux, ordonne à l'amant de s'éloigner, et lui interdit pour jamais l'entrée du plaisant verger. »

Dame Raison intervient et veut chasser du cœur de l'amant la passion qui s'y est logée. Elle perd ses beaux discours. Guillaume tente d'adoucir le courroux de la dame; en l'absence de Malebouche, l'amant franchit les haies; Dangier sommeille, Honte se tait, Bel-accueil revient, et l'amant s'enhardit à de nouvelles témérités. Séduite par Vénus, la dame eût consenti aux désirs de l'amant, mais Malebouche amène Jalousie dans le verger. Dangier est réveillé, et une seconde fois il chasse l'amant. C'est alors que, pour l'empêcher de jamais rentrer, Jalousie élève une redoutable forteresse; elle fait creuser des fossés autour des rosiers; ces fossés sont eux-mêmes entourés de hautes et épaisses murailles formant un bâtiment carré. Chacun des côtés, long de cent toises et garni de tourelles, est terminé par un château de quatre tours : un des châteaux est confié à Jalousie, un autre à Dangier, le troisième à Honte, le quatrième à Malebouche. Derrière la grande muraille sont de nouvelles barrières, puis le verger où l'on conserve les roses, puis, au milieu de ce verger, une tour principale dans laquelle on retiendra Bel-accueil en prison.

C'est là que s'arrête l'œuvre du poëte gâtinais, Guillaume de Lorris. Elle a dû être écrite sous Philippe-Auguste, dans les trente premières années du XIII[e] siècle. On peut croire qu'il mourut vers 1240. Quatre mille soixante-huit ou dix vers forment sa part dans cette composition.

Quarante ans plus tard, en 1280, Jean Clopinel, né à Meun, plus connu sous le nom de Jean de Meun, eut l'idée de continuer l'œuvre de Guillaume.

Une des meilleures leçons et des plus anciennes copies, dit M. P. Pâris, porte cette rubrique : « Ce « endroit fine maistre Guillaume de Lorriz cest rou « mans, que plus n'en fist. ou pour ce qu'il ne volt

« ou pour ce qu'il ne pot. Et, pour ce que la matire « embellissoit à plusors, il plot à maistre Jehan Clo- « pinel de Meung à parfaire le livre, et à ensivre la « matire. Et comence en tele manière. »

Le *Roman de la Rose,* dans les mains de son nouveau continuateur, devient une composition encyclopédique où le poëte fait entrer, sans plan ni méthode, son érudition, ses opinions philosophiques, les incidents de sa vie, « et l'histoire de toutes les passions humaines ». Les moindres mots deviennent pour lui l'occasion et le fond des développements les plus amplifiés. Dame Raison y babille à travers champs. Elle blâme la jeunesse, elle loue la vieillesse, « et cela pour montrer qu'elle a lu le traité *de Senectute* ». Elle définit tout ; de tout elle fait des portraits et des tableaux la plupart du temps satiriques. Les abus, les vices de la société contemporaine ne trouvent pas grâce devant elle. Les femmes, les religieux ont une bonne part des traits qu'elle lance à droite et à gauche. Néron, Crassus, Sisigambis, Charles d'Anjou, s'y heurtent à Virginius, à Tite-Live, à Diogène, à Héraclite. Suétone, Claudien, Boëce soutiennent sa verve, et lui fournissent les passages où sa science se complaît et s'étale.

Sa morale n'est rien moins que pure, et les conseils donnés par dame Raison à l'Amant justifient la haine que lui portait Christine de Pisan.

L'indépendance de ses idées égale la fécondité de son imagination. On sait comment il raconte l'institution de la royauté. Les premiers hommes, dit-il, ne connaissaient ni le mariage, ni la propriété, ni les monnaies d'or et d'argent. Jason vint, traversa les mers, rapporta la toison fatale, et avec elle la richesse et la pauvreté, l'oppression et la fraude. L'excès du mal exigea l'excès des remèdes. Il fallut préserver les deniers, la maison, la femme de chacun. On élut donc un roi :

Un grant vilain entre eus eslurent,
Le plus ossu de quanque furent,

Le plus corsu et le greignor,
Si le firent prince et signor,
Cil jura qu'à droit les tendroit,
Et que lor loges defendroit,
Se chascuns, endroit soi, li livre
Des biens dont il se puisse vivre.
Ainsinc l'ont entr'eus accordé.

Un des plus grands morceaux de philosophie, est la scène où le poëte nous transporte dans l'atelier de dame Nature alors occupée

A forgier singulières pièces
Por continuer les espèces.

« Pendant que, de son côté, Nature travaille à renouveler le modèle de toutes les victimes de la mort, l'Art, faible imitateur de Nature, est à ses genoux, épiant ses procédés et cherchant à les contrefaire. Mais il en demeure toujours fort éloigné, malgré ses méditations et ses veilles. Qu'il peigne, forge ou taille ; qu'il façonne chevaliers armés de toutes pièces, quadrupèdes, oisillons, fleurs, herbes ou poissons, danses gracieuses et dames parées, tout cela ne rappellera qu'une image imparfaite et inanimée des œuvres de la nature. »

Là se place une description de l'alchimie et de ses efforts. Pour la faire triompher, il ne faudrait qu'une médecine, c'est-à-dire une poudre fine et blanche qui transformerait tous les métaux en or.

Qui sagement en ouvreroit,
Grans merveilles i troveroit ;
Car coment qu'il aut des espieces,
Au mains les singulières pieces,
En sensibles euvres souzmises,
Sont muables en tant de guises
Qu'el pueent lor complessions
Par diverses digestions
Si changier entr'eus, que cis changes
Les met souz espieces estranges,

Et lor tolt l'espiece premiere.
Ne voit l'en coment de fogiere
Font cil et cendre et voirre nestre,
Qui de voirrerie sont mestre,
Par depuration legiere?
Si n'est pas li voirres fogiere,
Ne fogieres ne r'est pas voirre.
Et quant espars vient en tonnoire,
Si repuet l'an sovent véoir
Des vapeurs les pierres chéoir,
Qui ne monterent mie pierres...
Ci sont espieces très changiées,
Ou les pieces d'aus estrangiées,
Et en sustance et en figure,
Ceus par Art, ceste par Nature.
Ainsi porroit des metaux faire
Qui bien en sauroit à chief train
Et tolir as ors lor ordure,
Et mettre les en forme pure...
Il sont trestuit d'une matire,
Coment que nature les tire;
Car tuit, par diverses manieres,
Dedans les terrestres minieres
De soufre et de vif argent nessent;
Si com li livre le confessent...
Et d'argent vif fin or font nestre
Cil qui d'Alquemie sont mestre,
Et pois et color i ajoustent
Par choses qui gaires ne coustent,
Et d'or fin pierres précieuses
Font il cleres et aviveuses;
Et les autres metaus desnuent
De lor formes, si qu'il les muent
En fin argent, par medecines
Blanches et tresperceans et fines.

(*Hist. litt.*, t. XXIII, v. 162,87, ms. 7600, fol. 67, col. 2, p. 38.)

Nature en travaillant nourrit au fond de son cœur

un profond chagrin. Elle va se confesser à son prêtre Génius. « Sa confession est à elle seule un grand poëme didactique, où Jean de Meun ne se contente pas d'exposer le système du monde, mais, s'élevant aux questions de la métaphysique la plus ardue, s'efforce de concilier le libre arbitre de l'homme avec la justice et la toute-puissance de Dieu ; poëme d'ailleurs rempli de beautés de style, et auquel on ne peut refuser le mérite de résumer l'état des connaissances cosmogoniques et philosophiques du moyen âge avec une netteté qu'on ne trouve point toujours dans les trésors, les miroirs, et autres encyclopédies latines ou françaises qui se multipliaient alors de tous côtés. » (*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 41.)

L'auteur expose en effet, dans ce morceau brillant, l'ordre qui préside aux mouvements du ciel, à ceux des planètes, à la nature de la lune, à la préséance et supériorité du soleil, qui se tient comme un roi au milieu des planètes, et dispense la lumière à la terre et aux étoiles. La prédestination de l'homme, sa liberté se rattachent à l'influence des constellations. Dame Nature explique les vaines superstitions qui égarent tant de faibles esprits. Elles naissent, suivant l'auteur, de certains effets d'optique obtenus à l'aide de certains verres de certains miroirs.

Alhacen, neveu d'Hucaym, dans son livre des *Regards*, a dit que la force de certains miroirs est telle,

Que toutes choses très petites,
Lettres gresles, tres loin escrites
Et poudres de sablon menues,
Si grans, si grosses sont véues,
Et si près mises aus mirens
Que chascuns les puet choisir ens;
Et l'en les puet lire et conter
De si loing que qui raconter
Le voldroit et l'auroit véu,
Ce ne porroit estre creu...

(V. 18247.)

Passant à la morale, dame Nature expose les conditions de la véritable noblesse. « Le renom de gentilhomme ne se transmet pas avec le sang; c'est la hauteur des sentiments qui seule peut le donner. Et, à ce titre, les clercs devraient être estimés beaucoup plus nobles que tous ces barons qui courent les tournois et battent les buissons. Un clerc est tout entier à l'étude des choses les plus relevées; il connaît mieux que personne les bons et les mauvais exemples, et les raisons de préférer le bien au mal. Cependant il y a de véritables modèles de « gentillesse » parmi les chevaliers; tel fut autrefois messire Gauvain, neveu du roi Artus, etc... » (*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 43).

Ces observations valent mieux, au point de vue de la morale, que le discours de Génius à l'armée du dieu d'Amour. Génius, en effet, ayant pris chasuble, anneau, crosse et mitre d'évêque, afin de donner plus d'autorité à ses paroles, « excommunie tous ceux qui font la guerre à leurs penchants, qui refusent d'aimer, ou qui se livrent à des amours que répudie la loi naturelle. Au contraire, quiconque aura tout fait dans ce monde pour suivre le cours de ses inclinations, et aura surtout laissé de nombreux enfants après lui, sera certain de jouir de la félicité céleste, pourvu qu'il ait, avant de mourir, reçu d'un prêtre bonne et valable absolution de ses fautes. »

Nous avons esquissé d'après M. P. Pâris les parties de ce roman fameux qui lui donnent une place parmi les œuvres didactiques, pour nous justifier d'en avoir parlé dans ce chapitre. Ce que nous en avons dit n'est pas en rapport avec l'étendue de ce poëme, qui comprend plus de vingt et un mille vers. Quant à la réputation dont il a joui jusqu'au milieu du XVIe siècle et au delà, il suffira de dire qu'il fut considéré comme le plus sublime effort de l'esprit humain. Loué outre mesure par les uns, attaqué par les autres comme une œuvre indécente, impie et criminelle, il a rempli de son succès et du bruit qu'il souleva le XIVe, le XVe, le XVIe siècle même. La fiction, un rêve, qui sert de

cadre à toutes les inventions de Guillaume de Lorris et de Jean de Meun, n'a cessé d'être, dans la suite de deux siècles, la machine par excellence de toute composition poétique. Les plus illustres étrangers, Pétrarque, Chaucer, eurent la plus grande estime pour ce livre. « Chaucer même voulut le traduire et il reste sept mille sept cents vers de sa traduction. »

Tant qu'on en fut réduit à copier les livres pour les répandre, les copies du *Roman de la Rose* furent innombrables. « On en trouve, dit M. P. Pâris, souvent dans les bibliothèques particulières, et il est peu de collections publiques en France, en Belgique, en Allemagne et en Angleterre, qui n'en possèdent plusieurs, toutes transcrites avant les premières années du XVIe siècle. Nous en avons reconnu soixante-sept exemplaires dans la seule Bibliothèque nationale de Paris. Douze semblent remonter au XVe siècle ; vingt-deux aux dernières, et trente aux premières années du XIVe siècle ; trois enfin au XIIIe, c'est-à-dire précisément au temps où fut exécutée la continuation. Ce dénombrement permet déjà de distinguer la vogue longtemps croissante d'un poëme dont le titre du moins est encore célèbre. »

L'invention de l'imprimerie multiplia naturellement les exemplaires de ce poëme.

Au commencement du XVIe siècle, Jean Molinet en fit, en prose, une sorte d'imitation fort libre, et à la même époque, de 1525 à 1526, Clément Marot enfermé dans les prisons du Châtelet et de Chartres, n'ayant d'autre consolation que la lecture du *Roman de la Rose*, se plut à remplacer les mots et parfois les vers les plus obscurs par d'autres mots et d'autres vers. Cet exemplaire de Marot, ainsi imprimé, devint, à partir de 1526, le modèle de toutes les nombreuses éditions faites dans le cours du XVIe siècle.

Il n'est pas inutile de faire mesurer à nos lecteurs toute la distance qui sépare le texte original de cette version remaniée ; ils y prendront une idée des progrès qui se sont accomplis dans la langue.

ANCIEN TEXTE.

Au vintiesme an de mon eage,
Au point qu'Amour prent le peage
Des jones gens, couchiés m'estoie
Une nuit, si com je souloie,
Et me dormoie mout forment.
Si vi un songe en mon dormant,
Qui mout fu biaus et mout me plot.
Mais onques riens ou songe n'ot
Qui avenu trestout ne soit,
Si com li contes recensoit.
Or voil le conte rimoier
Por vos cuers plus faire esgaier,
Qu'Amours le me prie et comande.
Et se nus ne nule demande
Coment je voil que cist romans
Soit appelés que je commans,
Ce est li romans de la Rose,
Ou l'art d'Amors est tote enclose.
La matère en est bone et nueve.
Or doint Diex qu'en gré la receve
Cele por qui je l'ai empris!
C'est cele qui tant a de pris,
Et tant est digne d'être amée
Que Rose doit estre clamée.

TEXTE DE MAROT.

Sur le vingtiesme an de mon eage
Au point qu'Amours prent le peage
Des jeunes gens, coucher m'alloye
Une nuyt, comme je souloye,
Et de fait dormir me convint.
En dormant un songe m'advint,
Qui fort beau fut à adviser,
Comme vous orrez deviser.
Car en advisant moult me pleut,
Et oncques riens en songe n'eut

Qui du tout advenu ne soit,
Comme le songe recensoit.
Lequel veuil en rime déduire,
Por plus a plaisir vous induire.
Amours m'en prie et le commande
Et si d'advanture on demande
Comme je vueil que ce rommant
Soit appellé, saiche l'amant
Que c'est le rommant de la Rose,
Où l'Art d'Amours est toute enclose.
La matière est belle et louable.
Dieu doinst qu'ele soit agréable
A celle pour qui l'ai empris!
C'est une dame de hault pris,
Qui tant est digne d'être aimée
Qu'ele doit Rose être clamée.

Dans cette tentative toujours épineuse de faire servir la poésie à l'enseignement, nous ne trouvons plus jusqu'au XVI[e] siècle que des traités de grammaire, comme celui de Gautier de Biblesworth, écrit en Angleterre, vers 1313, des dicts ou dictiés, sur les métiers et les professions, sur les rues, les moutiers et les crieries de Paris, « petites pièces vraiment triviales, adressées à l'auditoire le moins choisi, celui des places publiques ».

C'était à un autre auditoire que s'adressaient les traités en vers sur la chasse, par Gaces de la Buigne, par messire Hardouin de Fontaines Guérin.

Quant au chapelain Gaces de la Buigne, choisi par le roi Jean, prisonnier, pour enseigner cet art à son jeune fils, le duc de Bourgogne, « il sait bien qu'il n'est pas très-bon poëte, mais il croit avoir des droits à l'indulgence dans cette vie et dans l'autre parce qu'il fut un chasseur passionné :

Que Dieu lui pardoint ses défauts;
Car moult ama chiens et oiseaulx.

(*Hist. litt. du* XIV[e] *siècle*, par J.-V. Le Clerc, t. I, p. 492.)

Il était naturel que ce genre tombât en désuétude à mesure que la science acquérait plus d'étendue. On comprenait enfin que l'âge des véritables conquêtes sur le monde n'est plus celui de l'enfance ingénue dont la naïve audace tente de tout réduire au rhythme de la poésie; à des notions plus précises sur la science des choses, il faut un langage plus précis et plus fort: c'est la prose.





CHAPITRE X.

LA POÉSIE DRAMATIQUE.

DANS l'héritage du monde païen, le christianisme reçut le théâtre souillé de tous les vices. La gravité et la noblesse de la scène antique en avaient depuis longtemps disparu. Les plus honteuses infamies y avaient pris place. On reste confondu quand on apprend par l'histoire quelles turpitudes on osait montrer au peuple réuni dans les théâtres. La débauche n'en était pas la seule abomination, la cruauté s'y joignait encore. Pour réveiller le goût blasé des spectateurs, il ne fallait rien moins que des meurtres véritables. Il ne s'agissait plus d'imiter la mort, il fallait la mort elle-même avec toutes ses angoisses. Ainsi, pour exprimer plus au vif les douleurs et les cris d'Hercule mourant, on en vint jusqu'à faire expirer un personnage réel dans les flammes.

Les chrétiens eux-mêmes servirent à ces représentations cruelles. Après l'incendie de Rome, Néron fit un sacrifice expiatoire avec le sang de ces malheureux. Ils étaient introduits dans l'arène, richement costumés en dieux ou en héros, voués à la mort, puis ils représentaient par leur supplice quelques scènes tragiques des fables consacrées par les sculpteurs et les poëtes. « Tantôt c'était Orphée mis en pièces par un ours, Dédale précipité du ciel et dévoré par les bêtes, Pasiphaé subissant les étreintes du taureau, Attys meurtri; quelquefois c'étaient d'horribles mascarades, où les hommes étaient accoutrés en prêtres de

Saturne, le manteau rouge sur le dos, les femmes en prêtresses de Cérès, portant les bandelettes au front; d'autres fois enfin, des pièces dramatiques, au courant desquelles le héros était réellement mis à mort, comme Lauréolus[1], ou bien des représentations d'actes tragiques comme celui de Mucius Scœvola. A la fin, Mercure, avec une verge de fer rougie au feu, touchait chaque cadavre pour voir s'il remuait ; des valets masqués, représentant Pluton ou l'Orcus, traînaient les morts par les pieds, assommant avec des maillets tout ce qui palpitait encore. Des dames chrétiennes, les plus respectables, durent se prêter à ces monstruosités. Les unes jouèrent le rôle des Danaïdes, les autres celui de Dircé[2]. »

On comprend sans peine pourquoi le théâtre devint l'objet des plus éloquentes invectives de la part des premiers Pères de l'Eglise. Leur véhémence ne cesse de poursuivre cette institution criminelle. Ils appellent la scène « le sanctuaire de Vénus, la caverne du démon, une fabrique publique de crimes, une école d'infamie ». Arnobe, saint Basile, saint Grégoire, Tertullien, les conciles, tous répètent les mêmes plaintes, tous prononcent les mêmes anathèmes. Le théâtre tomba sous ces coups répétés.

Mais la nature de l'homme a des retours imprévus; elle prend des revanches tout à fait singulières. Comprimés d'un côté, nos instincts se font jour d'un autre côté. Ce fut l'histoire du théâtre. Ruiné par l'Église, il reparut sous son patronage. Il était transformé, sanctifié, mais il revenait à la lumière après avoir été longtemps enseveli.

Quelques imitations chrétiennes du théâtre ancien, des exercices de rhétorique en latin, des représenta-

1. Drame où l'auteur principal, sorte de Tartuffe fripon, était crucifié sur la scène aux applaudissements de l'assistance, et mangé par un ours.

2 E. Renan, *l'Antechrist*, p. 169.

tions de couvent et d'école sous l'inspiration de la religieuse de Gandersheim, Rhoswita, indiquèrent la voie sans l'ouvrir. Il fallut attendre longtemps avant que le peuple eût sa part à des plaisirs moins grossiers que ceux qui d'abord occupèrent son ennui. C'est des cathédrales et des églises que lui vint le premier rayon de joie littéraire. On a peine à se figurer aujourd'hui ce qu'étaient alors les cathédrales pour le peuple. C'était un asile où il pénétrait à toute heure, où il voyait se déployer les magnificences de spectacles pompeux. L'ordre des cérémonies, les chants, les lumières, les processions riaient à son imagination et le consolaient des ennuis de la vie au dehors. Il était rude, ignorant, grossier, naïf; le clergé ne le dédaignait pas : il se proportionnait à sa faiblesse. Il avait pour lui toutes sortes de complaisances attentives, il suffisait qu'il arrivât à son âme. Aussi la vie sociale, dit Michelet, semble-t-elle s'être réfugiée tout entière dans l'Eglise.

La commune y délibérait ; c'est à Saint-Marc, à Venise, que les députés de l'Europe viennent demander une flotte. Le commerce se faisait aux portes des églises.

Le peuple y habitait presque, y jouant à toute heure un rôle. Tantôt il y amenait le hideux dragon du péché, la Tarasque à Tarascon ; à Metz, le Graouelli ; à Rouen, la Gargouille ; à Paris, le monstre de la Bièvre. Il le traînait devant l'autel pour le faire expirer sous les coups du ciel que ses prières invoquaient.

Là, tout était spectacle, depuis le portail où s'arrangent dans l'ordre hiérarchique les archanges, les anges et les saints, où les âmes sont pesées dans la balance céleste, où l'on voit les morts sortir de leur tombeau, venir en foule au tribunal suprême; le terrible partage se faire, les bons aller à la joie et les méchants tomber dans les griffes cruelles des démons : tout est spectacle, jusqu'aux chapiteaux des colonnes, aux vitraux des fenêtres, aux sculptures des murailles

A certains jours, les prêtres, revêtus de leurs plus beaux ornements, circulaient en procession dans les galeries élevées des églises, jetant dans les airs leurs chants sacrés auxquels le peuple répondait d'en bas, dans son rude idiome. Le jour de l'Ascension, un prêtre, dans ses vêtements de chœur, montait sur la galerie extérieure de Notre-Dame et figurait Jésus s'élevant dans les cieux. A la Pentecôte, on voyait le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, et des langues de feu tombaient des voûtes de l'église.

Quand le peuple ne comprit plus le latin, qui restait la langue de l'Eglise, il fallut rendre sensible aux yeux le sens des hymnes qu'on chantait dans les cérémonies.

Le jour de Pâques, des clercs en chape blanche, la tête couverte d'une aumusse, représentaient les trois saintes femmes qui vont au tombeau. Elles tenaient dans les mains une ampoule d'argent. Un ange qui leur apparaissait leur apprenait que Jésus était ressuscité.

Le jour de Noël, des prêtres du bas-chœur, vêtus de tuniques et de manteaux, venaient adorer une crèche exposée derrière l'autel; d'autres ecclésiastiques, en dalmatique, figuraient les témoins de la naissance; et des enfants de chœur, habillés en anges, chantaient du cintre de l'église pour paraître descendre du ciel. Ce jour-là, on introduisait dans l'Eglise les animaux dont parle l'Evangile. Ils s'annonçaient les uns aux autres la bonne nouvelle.

Le jour de l'Epiphanie, une large étoile de lampions brillait au-dessus du tabernacle; trois dignitaires du haut chœur, une couronne d'or sur la tête, et le manteau royal sur les épaules, s'avançaient gravement, suivis de serviteurs représentés aussi par des ecclésiastiques, et offraient, en chantant les paroles du rituel, l'or, la myrrhe et l'encens des trois mages

Le mardi de Pâques, on jouait l'office des pèlerins. Deux simples prêtres, en tunique, portant la chape en travers, un bâton noueux à la main, une

bourse pendant à la ceinture, comme des voyageurs se rendant à Emmaüs, rencontraient dans le chœur un dignitaire en aube qui marchait les pieds nus, une croix sur l'épaule droite, et ils représentaient l'évangile du jour.

Quel chrétien ne connaît pas le drame pathétique qui se joue encore, dit Chateaubriand, le vendredi saint, dans nos églises? Il vient du moyen âge. On avait arrangé le récit de l'évangile de la manière dramatique qui s'est conservée dans la liturgie. Il fut divisé en parties, dont chacune était attribuée à un acteur particulier, et déclamée sur un ton différent. Un chant doux et triste marquait toutes les paroles du Christ; celles de Pilate et de Juda se criaient sur un ton aigu; la narration était récitée d'une voix à peine accentuée.

On allait plus loin encore, et l'on faisait un pas de plus vers le véritable drame. L'âne qui avait conduit Jésus-Christ en Egypte eut sa fête. Personne ne trouvait alors grotesque ou profane l'idée de l'introduire dans l'église. Le peuple prenait une part très-grande et très-joyeuse à cette représentation. Il y paraissait comme acteur et il chantait dans sa langue un refrain qu'on lui permettait de répéter cinq fois. La *Fête des fous* n'était pas pour lui une réjouissance moins vive: y voyait-il le sens moral qu'on a attribué à cette étrange cérémonie, c'est-à-dire la mise en action de ce verset du *Magnificat: Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles?*

Tout cela n'était pas encore le drame, c'en étaient les premiers linéaments : nous allons bientôt le voir paraître. Il sortira, comme la tragédie grecque, du culte religieux et des cérémonies du sanctuaire. Comme en Grèce, il viendra à son heure.

« L'apparition du drame sacré dans la littérature du moyen âge n'est pas fortuite, dit M. Littré, elle était determinée par la condition générale. Les populations romanes, après la chute de l'Empire et de sa langue, furent occupées à se faire un parler qu'on pût écrire; cette œuvre préliminaire paraît avoir été bien

avancée dès la fin du IXe siècle. Puis, la langue faite, l'instrument préparé, l'imagination dominant, ce furent la poésie, les chants de guerre et d'amour qui prirent les devants. Bientôt après, l'influence de la religion qui racontait à tous les fidèles l'histoire suprême de la chute et de la rédemption, les bontés infinies du ciel et les terreurs infinies de l'enfer, eut son tour, et on mit en action et en scène les récits sacrés. » (Tome II, p. 65.)

Tel est le *Mystère d'Adam*, œuvre du XIIe siècle, publié par M. Luzarche, qui l'a extrait d'un manuscrit de Tours.

Le théâtre est adossé à la porte de l'église. L'église en est, pour ainsi dire, les coulisses et le fond; les personnages y entrent et en sortent suivant les besoins de leurs rôles. C'est un prêtre qui a composé la pièce. Nombre de prêtres y jouent les scènes les plus relevées. Tous les officiers du chœur des différents degrés y ont place selon l'ordre hiérarchique qu'ils tiennent dans la société religieuse. C'est l'église qui fait élever les *établis* où le drame se déroule, elle prête ses tapisseries pour la décoration, ses chapes, ses dalmatiques et ses aubes pour vêtir les acteurs Et pourquoi s'y serait-elle refusée?

La représentation dramatique n'est qu'une suite des cérémonies saintes. C'est un enseignement qui continue celui de la chaire ; c'est la traduction sensible et pathétique pour ces temps-là des vérités que le clergé a mission de répandre.

Le manuscrit du *Mystère d'Adam* nous donne de précieuses indications sur l'agencement extérieur de la scène. Nous sommes avertis que le Paradis doit être établi sur un lieu élevé : « qu'on tende tout autour des courtines et des étoffes de soie à une hauteur telle, que les personnages qui seront dans le Paradis ne puissent être vus qu'à partir et au-dessus des épaules; qu'on voie des fleurs odoriférantes et des feuillages; qu'il y ait divers arbres et fruits pendants aux branches, afin que ce lieu paraisse très-agréable; qu'a-

lors vienne le Sauveur revêtu d'une dalmatique, et que devant lui se tiennent Adam et Eve; qu'Adam soit vêtu d'une tunique rouge, mais Eve d'un vêtement de femme blanc, avec un voile de soie blanc, et que tous deux se tiennent debout devant la figure, c'est-à-dire devant Dieu; Adam plus rapproché pourtant, le visage respectueux, Eve, la tête plus inclinée. »

Le livret nous dit encore ce que doit être la récitation ainsi que le geste : « qu'Adam soit bien enseigné pour donner la réplique, qu'il ne soit ni trop prompt, ni trop lent à répondre, et non-seulement lui, mais que tous les personnages soient également exercés à parler comme il convient, et qu'ils fassent le geste en rapport avec la chose dont ils parlent; et que dans les vers ils n'ajoutent ni ne retranchent une syllabe, mais qu'ils prononcent tout avec fermeté, et que tout ce qui est à dire soit récité avec ordre et suite; que tous ceux qui auront à nommer le Paradis le regardent et l'indiquent de la main. »

Des chœurs sont chargés d'entonner, aux différentes scènes, différents passages de l'Ecriture sainte.

Quant au drame, le voici : Dieu introduit Adam et Ève dans le Paradis terrestre, il les sermonne l'un et l'autre et leur fait défense de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. Il se retire et rentre dans l'église. Nos premiers parents restés seuls se promènent avec ravissement au milieu des fleurs et des arbres, puis ils vont dormir.

La scène est alors livrée à Satan. Il paraît agitant les bras, courant d'un bout à l'autre du théâtre, comme un insensé, et l'on devine quels mauvais projets il médite contre les nouveaux favoris du Seigneur. C'es d'abord à Adam qu'il s'adresse : « Ecoute, Adam, veux-tu m'entendre; veux-tu faire ce que je te dirai? — Tout, réplique notre premier père; tout, excepté de violer la défense de Dieu. »

En vain Satan engage Adam à cueillir et à manger le fruit défendu. Battu de ce côté, il se tourne du côté d'Ève, et l'auteur a trouvé là une scène originale et

assez jolie. « Je vais, dit-il à Ève, cherchant ton profit, ton honneur. — *Ève*. Que Dieu le donne! — *Satan*. N'aie peur; il y a longtemps que j'ai appris tous les conseils du Paradis, je t'en dirai une partie. — *Ève*. Commence, je t'écouterai. — *Satan*. M'écouteras-tu? — *Ève*. Oui, bien; je ne te blâmerai de rien. — *Satan*. M'en garderas-tu le secret! — *Ève*. Oui, par ma foi! — *Satan*. Sera-t-il découvert? — *Ève*. Non par moi. — *Satan*. J'ai vu Adam : il est trop bête. — *Ève*. Il est trop dur. — *Satan*. Il s'amollira; il est plus dur que n'est enfer. — *Ève*. Il est très-libre. — *Satan*. Dis plutôt esclave. Il ne veut prendre soin de lui; il devrait le faire au moins pour toi : tu es faiblette et tendre chose. Le Créateur a fait là un triste couple; tu es trop tendre, et lui trop dur. Mais tu es cependant plus sage; en grand sens il a mis ton courage; par cela il fait bon s'adresser à toi. Je veux te parler. »

On sait la suite de l'histoire. Adam et Ève sont chassés du Paradis. Ils cultivent la terre à la sueur de leur front. Ils regardent souvent, en versant des larmes, la porte de ce Paradis d'où ils sont exclus a jamais. Cependant leurs soins assidus et pénibles font fleurir la terre. Mais quand ils ont bien travaillé leur chétif enclos, le diable survient, il y plante des chardons, des épines; et les malheureux, à leur retour, désespérés de la malice de Satan, se roulent dans la poussière.

L'histoire sainte se développe dans la suite du drame d'une manière naïve et gauche. Caïn et Abel s'y montrent à leur place. Caïn a des habits rouges et Abel des habits blancs. Quand celui-là a tué son frère, tous les deux sont conduits en enfer, Caïn battu rudement par les démons, Abel plus doucement traité.

La scène prend ici une sorte de magnificence due à un spectacle qui ne manque pas de richesse et de grandeur. « Commence un défilé des prophètes qui annoncent les voies de la miséricorde divine, la rédemption des humains et le salut de plusieurs de ceux qui, momen-

tanément jetés dans les enfers, en seront retirés par le Sauveur. Tenus tout prêts, comme dit le texte, dans un lieu secret, ils apparaissent dans l'ordre suivant : Abraham, ayant une grande barbe, couvert d'amples habits, après être resté un moment assis sur un banc, il dit sa prophétie ; Moïse portant une baguette dans la main droite, les Tables dans la main gauche, il parle assis ; Aaron, en habit d'évêque, tenant dans ses mains une verge garnie de fleurs et de fruits ; David, orné d'un diadème et des insignes royaux ; Salomon orné de même, mais d'apparence plus jeune ; Balaam, vieillard couvert d'amples habits, il s'avance sur son ânesse et prophétise sans mettre pied à terre ; Daniel, jeune d'âge, mais vêtu comme un vieillard, en parlant, il étend la main vers ceux à qui il s'adresse ; Habaeuc, vieillard, en prophétisant, il tourne ses mains vers l'église, et témoigne admiration et respect ; Jérémie portant un rouleau de papier à la main, il montre les portes de l'église ; Isaïe, il porte un livre à la main, il est vêtu d'un grand manteau, et à peine a-t-il fini sa prophétie qu'il est pris à partie par un juif de la synagogue, à qui il annonce que le peuple hébreu va perdre cette élection qui en avait fait le peuple de Dieu ; enfin Nabuchodonosor, paré comme un roi, il raconte le miracle de la fournaise ardente. Le texte ne dit rien sur le costume que portaient le diable et les anges. » (Littré, t. II, p. 69.)

Quant à Satan, il paraissait sous les traits d'un serpent construit avec art (*artificiose compositus*), il montait par un mécanisme ingénieux le long du tronc de l'arbre défendu, et Eve en approchait son oreille, comme écoutant les conseils de l'animal pervers.

On aura une idée du langage de ce drame par les deux courts extraits que nous en donnons. Adam remercie le Seigneur :

Grant grace rent à ta benignité,
Qui me formas et me fais tel bonté
Que bien et mal mez en ma poesté.

En toi servir metrai ma volenté.
Tu es mi sires, je sui ta créature,
Tu me plasmas, et je sui ta faiture.
Ma volenté ne sera jà si dure,
Qu'à toi servir ne soit toute ma cure.

Ces vers sont de dix syllabes; ils sont employés par l'auteur pour les tirades; ce sont les vers du grand style. Le dialogue se poursuit en vers de huit, comme dans ces paroles de Satan à Eve :

Tu es fieblette et tendre chose,
Et es plus fresche que n'est rose;
Tu es plus blanche que cristal,
Que nief[1] *qui cheit sur glace en val.*
Mal couple en fist le Criatur;
Tu es trop tendre, et il (*Adam*) *trop dur.*
Mais neporquant[2] *tu es plus sage;*
En grant sens as mis ton courage.

L'élan était donné. Le théâtre religieux était fondé. Simple et naïf dans ses œuvres, magnifique dans ses décorations, pathétique et pieux dans les sujets qu'il représente, il devint dès lors la distraction par excellence de tout le peuple. L'Eglise dirige ces actes de foi et d'enseignement. Elle fournit les auteurs, les principaux acteurs, les tapisseries, les orgues, les dalmatiques, les chasubles; elle bénit ces jeux de la scène, les fait précéder d'un sermon, et, le meneur du jeu, interprète de ses enseignements, a bien soin d'indiquer chaque verset de l'Ecriture que doit développer le drame. Le XIIIe siècle ne dut pas arrêter cet élan. Toutefois il est vrai de dire qu'il ne nous reste presque point d'œuvres de cette époque, à l'exception du *Miracle de Théophile* par Rutebeuf, et du jeu de Saint-Nicolas de Jean Bodel.

Le *Miracle de Théophile* était une légende fort

1. Neige qui tombe sur la glace dans un vallon.—2. Pourtant.

célèbre au moyen âge. Déjà Rhoswita, la savante religieuse de Gandersheim, en avait fait le sujet d'une de ses pièces latines. Un poëme, également écrit en latin, et attribué, sans raison peut-être à Marbode, évêque de Rennes, fournissait à Rutebeuf la disposition du récit. De quoi s'agit-il? d'un vidame (*vice dominus*) de l'église d'Adana dans la *Sélicie* deuxième ou *Trachée*, qui, vers l'an 538 après Jésus-Christ, se donne au diable pour rentrer dans la charge dont son évêque l'avait dépouillé. Son apostasie et son repentir, tel est le fond du *Miracle*. Théophile, qui jusqu'ici n'a fait que le bien, s'indigne contre Dieu qui le laisse précipiter dans le malheur. L'indignation devient bientôt de la colère; les menaces s'y joignent; le désespoir s'ensuit, accompagné d'horribles blasphèmes. Théophile, par l'entremise de Salatin, qui parlait au diable quand il voulait, conclut un pacte avec Satan. Il fait hommage à son nouveau seigneur et lui donne *lettres pendants* bien claires et bien rédigées. « Va-t'en, lui dit le diable, tu seras sénéchal. Laisse les bonnes œuvres, et fais les mauvaises. Ne juge jamais bien en ta vie, car tu ferais grande folie et tu agirais contre moi. »

Cependant l'évêque rétablit Théophile dans sa charge. Ce retour de justice ne désarme point d'abord le vidame. Mais bientôt le repentir entre dans son âme; il se rend dans une chapelle de Notre-Dame, il pleure, il se reproche sa folie; enfin, il ose s'adresser à Marie, qui rompt son engagement en allant elle-même cherchre les lettres qui servaient de contrat.

Il est certain que Rutebeuf a donné à cette histoire la forme dramatique, et l'a destinée à être représentée devant une assemblée nombreuse. « Cet ouvrage offre, dit M. P. Pâris, le principal élément des pièces de théâtre du moyen âge, c'est-à-dire l'intervention du ciel et de l'enfer dans les destinées d'une créature humaine. » Nous pouvons dire plus hardiment que M. P. Pâris: sans doute le *Miracle de Théophile* n'est pas le premier ouvrage dramatique de notre littérature; mais nous reconnaissons avec lui qu'il doit compter

parmi les plus anciens d'une date incontestable. Il fut écrit vers le milieu du XIIIe siècle, car Rutebeuf mourut en 1290.

Voici un extrait dans lequel Théophile exprime sa fureur contre l'évêque qui vient de lui ravir sa place d'économe ou de vidame. Avant d'invoquer l'aide du diable, il est déjà prêt à tout accepter pour hâter sa vengeance :

Ahi! Ahi! Diex, rois de gloire,
Tant vos ai éu en mémoire!
Tout ai donné et despendu,
Et tout ai aus pauvres tendu;
Ne m'est remez vaillant un sac...
N'est riens que por avoir ne face;
Ne pris rien Diex ne sa menace.
Irai-je me noier ou pendre?
Je ne m'en puis pas à Dieu prendre,
C'on ne puet à lui avenir.
Ha! qui or le porroit tenir
Et bien battre à la retornée,
Moult aroit fait bone jornée.
Mès il s'est en si haut leu mis
Por esquiver ses anemis,
C'on n'i puet traire ne lancier.
Se or puoie a lui tancier,
Et combattre et escremir,
La char li feroie fremir.

M. P. Pâris fait observer que le rhythme de la pièce varie beaucoup. Les deux premières scènes sont en vers de huit syllabes continus; les suivantes sont en tercets tronqués, que l'on pourrait nommer le rhythme dramatique, puisque la plupart des mystères composés dans les deux siècles suivants reproduisent cette mesure. Les entretiens du diable avec Théophile ramènent la première coupe, jusqu'à ce que celui-ci vienne à considérer l'abîme entr'ouvert devant lui. Il nous fait alors part de son repentir en quatrains

monorimes hexamètres, mais il débite sa prière à la Vierge en douzains de six syllabes. La pièce finit avec le retour des tercets tronqués. (*Hist. litt.*, t. XX, p 777.)

Nous appuierons ces observations des exemples suivants; le tercet tronqué d'abord :

Diex m'a grevé, je l' greverai.
Jamès jor ne le servirai.
Je le envi !
Riches serai, se povres sui.
Se il me het[1], *j'e herai lui.*
Je li claim cuitte[2].

(O. Leroy, 36.)

Plus loin, dans sa prière à la Vierge :

Dame, je n'ose
Flors d'aiglentier et lis et rose;
En qui li filz Diex se repose,
Que ferai-gié ?
Malement me sent engagié.
Envers le maufé enragié.
Ne sai que fère :
Jamais ne finerai de brère.
Virge pucelle débonère,
Dame Honorée,
Bien sera m'ame dévorée,
Qu'en enfer sera demorée
Avec Cahu.

Nous ajouterons un échantillon des vers de six syllabes

Sainte roïne bele

. . . .

Dame de grace plaine
Par qui toz biens revèle,

1. Hait. — 2. Je lui crie quitte.

Qu'au besoing vous apèle
Delivrez est de paine,
Qu'à vous son cueur amains
Ou pardurable raine
Aura joie novèle,
Arousable fontaine,
Et délitable et saine,
A ton filz me rapele !

. . . .

Dame de charité,
Qui par humilité
Portas nostre salut
Qui toz nous a geté
De duel et de vilté
Et d'enferne palu[1] *;*
Dame, je te salu !
Ton salu m'a valu,
(Je l'sai de vérité),
Gar qu'avoec Tentalu
En enfer le jalu
Ne praingne m'érité.

Voici la scène où, par l'entremise de Salatin, Théophile conclut son pacte avec le diable[2].

1. Du marais d'enfer.
Ci conjure Salatins li Déable.

Bagahi, Laca, Bachabé,
Lamac, Cahi, Achababé.
Karrelyos.
Lamac, Lamec, Bachalyos,
Cabahagi, Sabalyos,
Bargolas.
Lagozatha, Cabyolas,
Samalac et Famyolas.

2. La formule d'incantation est curieuse.

Ici va Théophile au Déable. Si a trop grant paor, et li Déables li dist :

Venez, avant, passez grant pas;
Gardez que ne resanblez pas
Vilain qui va à offerande.
Que vous vuet ne que vous demande
Vostre sires? Il est mult fiers.

THÉOPHILES.

Voire sire! il fu chanceliers;
Si me cuide chacier pain querre.
Or vous vieng proier et requerre
Que vous m'aidiez à cest besoing.

LI DÉABLES.

Requiers-m'en tu?

THÉOPHILES.

Oïl.

LI DÉABLES.

Or joing
Tes mains, et si devien mes hon,
Je t'aiderai outre reson.

THÉOPHILES.

Vez ci que je vous faz hommage,
Mès que je r'aie mon domage,
Biau sire, dès or en avant.

LI DÉABLES.

Et je te refaz el couvant
Que je te ferai si grant seignor

Tharrahya.

Or vient li Déables qui est conjuré et dist

Tu as bien dit ce qu'il i a.
Cil qui t'aprist rien n'oublia;
Mult me travailles.

C'on ne te vit onques greignor,
Et puisque ainsinques avient,
Saches de voir qu'il te covient
De toi aie lettres pendanz
Bien dites et bien entendanz;
Quar maintes genz m'en ont sorpris
Por ce que lor lettres n'en pris :
Por ce les vueil avoir bien dites.

Or baille Théophiles les lettres au Déable, et li Déables li comande à ouvrer ainsi :

THÉOPHILES.

Vez les ci; je les ai escrites.
Théophiles, biaus douz amis,
Puisque tu t'es en mes mains mis,
Je te dirai que tu feras.
Jamès povre homme n'ameras :
Se povres hom sorpris te proie,
Torne l'oreille, va ta voie;
S'aucuns envers toi s'umelie,
Respon orgueil et félonie;
Se pauvres demande à ta porte,
Si gardes qu'aumosne n'enporte.
Douçor, humilitez, pitiez,
Et charitez et amistiez,
Jeûne fère, pénitance
Me metent grant duel en la pance,
Aumosne fère et Deu proier,
Ce me repuet trop anoier;
Dieu amer et chastement vivre,
Lors me samble serpent et guivre
Me menjue le cuer et ventre.
Quant l'en en la meson Dieu entre
Por regarder aucun malade,
Lors ai le cuer si mort et fade
Qu'il m'est avis que point n'en sent;
Cil qui fet bien si me tormente.

Va-t'en! tu seras sènechaus:
Lai les biens et si fai les maus :
Ne juge jà bien en ta vie,
Que tu feroies grant folie
Et si feroies contre moi.

THÉOPHILES.

Je ferai ce que fère doi;
Bien est droiz vostre plesir face
Puisque j'endoi r'avoir ma grâce.
(*Œuvres complètes de Rutebeuf,* Achille Jubinal, t. II, p. 69.)

La littérature latine du XIIe siècle avait multiplié, sous le nom de *Ludus*, des poëmes dramatiques, dans lesquels les auteurs avaient adopté pour la disposition des scènes, pour les variétés du rhythme, pour le mouvement des chants, une forme qui semble s'être conservée dans la facture des *Libretti italiens*. Tel était la *Résureiction de Lazare* par Hilaire, disciple d'Abélard; le *Jeu de Daniel*, poëme de trois cent cinquante vers qui exigeait un spectacle pompeux, plusieurs changements de décoration, et un grand nombre de personnages; celui de l'image de *Saint-Nicolas* en cent vingt-trois vers. « Il est impossible de douter que ces jeux dramatiques ne fussent exécutés dans les églises et à la suite des offices. » Ils étaient souvent accompagnés de vers et de refrains français, comme on le voit dans ces strophes :

Supplex ad te venio
Nicholax,
Nam per te recipio
Tut icei que tu gardas.

Sum profectus peregre
Nicholax,
Sed recepi integre
Tut ices que tu gardas.

Mens mea convaluit,
Nicholax

Nihil enim defuit
De tut cei que tu gardas.

Le jeu de Saint-Nicolas repose sur cette légende : un riche païen, confiant dans le pouvoir d'une statue de saint Nicolas, avait laissé sous sa garde tous ses trésors. Des voleurs passent, trouvent les portes ouvertes, et enlèvent le dépôt. Le païen, de retour, accable d'injures sa statue; il va même jusqu'à la fustiger avec colère. La statue se contient jusqu'à la nuit; alors elle apparaît aux voleurs, leur fait rendre l'argent, et se contente pour salaire de la conversion du païen brutal qui l'avait frappée.

Jean Bodel, trouvère d'Arras, s'est emparé du *ludus* du moine Hilaire, pour en faire un poëme dramatique plus complet et destiné à un genre de représentation déjà plus libre et plus animé. Le trouvère d'Arras, suivant M. P. Pâris, avait à satisfaire des auditeurs d'un goût moins accommodant, d'une foi déjà plus inquiète. Cependant il n'hésite pas à suivre le plan tracé par la légende et voici ce qu'il en fait :

Un roi musulman, menacé par les chrétiens, va consulter la statue de Tervagant sur l'issue de la guerre. L'idole, à qui le roi a fait sa demande en ces termes :

Si je doi gaaignier, si ri:
Et se je doi perdre, si plure,

est fort embarrassée, car Tervagant a pleuré et ri. Le sénéchal du roi interprète cette réponse ambiguë de la manière suivante : le sultan sera vainqueur des chrétiens, mais il embrassera leur religion. Le roi convoque tous les feudataires de son royaume. Auberon, son coureur, entre dans une taverne, demande à boire, et, pour payer son écot, joue aux dés, gagne et s'éloigne en riant. Il remet ses lettres à l'amiral d'Orcanie, au roi d'Oliferne, à l'amiral de Coine (Iconium) et à celui de l'Arbre-sec. Les feudataires arrivent, le sénéchal les harangue. A ce tableau succède celui du

camp des chrétiens. Les chevaliers s'encouragent. Un ange apparaît aux chrétiens et les exhorte à bien mourir. Le combat s'engage et les chrétiens sont massacrés. Un prud'homme adorateur de saint Nicolas est conduit devant le roi des Sarrasins. Il rend témoignage de la puissance du saint et le roi veut en faire l'épreuve. Le prud'homme est mis en prison, l'ange lui apparaît et le réconforte. Le roi fait ouvrir les portes de son trésor, et son héraut Connart fait la publication suivante :

Oiés, oiés, segneur trestout,
Venés avant, faites me escout.
De par le roi, vous fait savoir
C'à son tresor n'à son avoir
N'ara jamais ne clé ne serre.
Tout ausi com à plaine terre
Le peut-on trouver, che me sanle[1]*;*
Et qui le peut embler, si l'emble[2]*.*

Une taverne nous offre un curieux tableau de joueurs, d'ivrognes, de crieurs publics. Ainsi Raoulès, crieur de vin, annonce le vin nouvellement en perce, « à pleine pinte, à pleine tonne, vin discret, potable, plein et corsé, grimpant comme écureuil en bois, sans arrière-goût d'aigre ou de pourri ; vin léger, sec et vif, clair comme larme de pécheur; vin inséparable de la langue des vrais gourmets... voyez comme il tire son rideau de mousse, comme on le voit monter, étinceler et frire ! gardez-le sous le palais, vous en sentirez le goût passer au cœur : »

Le vin aforé de nouvel,
A plein lot et à plein tonnel
Sage, bevant et plein et gros,
Rampant comme escuireus en bos,
Sans nul mors de pourri ne d'aigre;

Ce me semble. — 2. Voler, le vole.

Seur lie court et sec et maigre,
Clair com larme de pécheour;
Croupant sur langue à lécheour...
Voi com il mangue s'escume,
Et saut et estinchele et frit...

Les voleurs de la taverne pénètrent chez le roi et s'emparent du trésor. Le tavernier recèle les objets volés. Les jeux, les querelles des buveurs recommencent. Le sénéchal apprend qu'on a pris le trésor du roi, il en avertit son maître. Celui-ci se fait amener le prud'homme, qui obtient de vivre encore une nuit. Il ne cesse de prier, tant qu'à la fin un ange du ciel lui apparaît. Saint Nicolas va trouver les voleurs et les contraint de remettre le trésor en place; même les richesses sont revenues plus grandes qu'elles n'étaient la veille. Ce miracle touche le roi, qui se convertit à la foi chrétienne. Le sénéchal, les amiraux de Coine, d'Oliferne et d'Orcanie en font autant. La statue de saint Nicolas remplace l'idole de Tervagant, et la représentation finit par un *Te Deum.*

On peut voir à quel point ce drame, écrit vers 1260, avec ses peintures de tavernes, ses descriptions de jeux auxquels se livrent des buveurs, s'éloigne déjà du mystère d'Adam. L'intention finale est la glorification du christianisme, mais le poëme, dans son développement, s'anime d'un souffle profane et marque sans équivoque un caractère d'émancipation et d'indépendance. On peut douter que jamais ce spectacle ait donné lieu à l'une de ces représentations religieuses où l'Église convoquait les fidèles, comme aux cérémonies de son culte. Ce genre est plus libre et paraît destiné à de joyeuses assemblées de bourgeois, réunis sous le hangar d'une halle ou d'un marché plutôt que sur le parvis d'une église. Peut-être est-ce une récréation faite pour une de ces réunions littéraires auxquelles on donnait le nom de *puy,* « sans doute parce que la ville du Puy-en-Velay en avait fourni le premier modèle ».

Il est probable que le désir de distraire les bour-

geois d'Arras suggéra à Adam de la Halle l'idée de l'ouvrage dramatique auquel il a donné le nom de *Jeu de la Feuillie.* Le sujet n'est rien autre chose que l'histoire de sa propre vie, le récit de ses chagrins domestiques.

Adam de la Halle, vêtu comme les clercs, ouvre la première scène par les vers suivants :

Seignor, savés pourquoi j'ai mon habit cangiet?
J'ai été avoec feme, or revois au clergiet...
Mais je voeil à vous tous, avant, prendre congiet.
Or, ne porront pas dire aucun que j'ai antés
Que d'aler à Paris soie pour nient vantés.

Des satires qui s'attaquent aux habitudes de jeu, de gloutonnerie, de libertinage des habitants d'Arras, des scènes trop libres où la vertu des dames n'est point épargnée (et Adam de la Halle ne ménage pas sa propre femme), des allusions à la folie générale des hommes, aux événements contemporains, un travestissement audacieux d'une décretale du pape Alexandre IV, une scène curieuse où les reliques de saint Acaire sont promenées par un moine d'Hasprcs, abbaye à peu de distance de Valenciennes, remplissent et complètent le premier acte.

Le second s'ouvre par un bruit lointain de clochettes ; c'est l'annonce de la troupe mystérieuse connue sous le nom de la *Mesnie* Hallequin, Hielequin, ou Harlequin, « compagnie sinistre qui défendait ordinairement les abords de la demeure des fées, parcourant les bois, et jetant l'effroi dans les lieux agités par le bruissement de son passage ». La fée Morgue ne tarde pas à paraître. Elle entre suivie de Maglore et Arsile. Dans les anciennes traditions bretonnes, Morgue ou Morgan est la reine des fées, la sœur d'Artus, ce roi des enchantements. Satisfaite de la collation que lui ont préparée Adam de la Halle et Riesse Auris (autre bourgeois d'Arras), elle prend siége, et fixe les rangs de ses deux compagnes et

de Croquesos (messager du roi Hellequin) autour de la table. Mais, ô contre-temps! à la place de Maglore un coutel a été oublié. La dame, qui se croit dédaignée, témoigne son dépit, et, suivant l'usage des fées, elle ne tardera pas à donner des preuves de son ressentiment. Après le repas, les fées douent les ordonnateurs de la fête; mais Maglore, qui s'est passée de couteau, veut que les hôtes se passent de ses présents. Cette scène fournit à l'auteur l'occasion d'exprimer, dans une suite de vers grotesques, des railleries piquantes à l'adresse des principaux personnages du Puy. C'est une revue satirique de chacun d'eux.

Enfin les fées s'éloignent en fredonnant un air à triple voix. Les précédents confrères du Puy, endormis en leur présence, se réveillent et parlent d'abord de se rendre à la taverne. La scène change : nous arrivons chez l'hôte ou le tavernier. Le moine, Hane, le mercier, Riquesse Auris, Adam et les autres boivent à qui mieux mieux. Cependant il faut acquitter les frais de l'orgie. Le moine s'étant une seconde fois endormi, la compagnie propose de lui faire payer l'écot de tout le monde. Il suffira de soutenir qu'on a joué pour lui, et que le sort des dés l'a complétement desservi. Quand il s'éveille, on lui fait part de la confidence; il se fâche, refuse de souscrire à ce qu'on réclame de lui; mais enfin il est forcé de laisser en gage ses reliques, qui deviennent un nouveau sujet de plaisanteries. (*Hist. litt.*, t. XX, p. 642.)

Cette pièce est de 1261.

Il n'est pas difficile d'y voir un jeu qui rappelle la licence de la comédie grecque. C'est ainsi que nous nous plaisons à retrouver dans notre vieille littérature les lois générales qui présidèrent au mouvement libre et spontané des esprits dans la patrie de Sophocle et d'Aristophane. Nous avons vu le drame, religieux, instructif et grave, sortir de la liturgie du sanctuaire, nous voyons la comédie s'essayer, comme jadis dans les bourgs de l'Attique, en lançant des satires personnelles en un langage qui se plie à tous les rhythmes

et admet tous les mètres. Les alexandrins, les vers de huit syllabes, les tercets se succèdent en effet dans l'œuvre dramatique d'Adam de la Halle.

Ce ne serait ni forcer la ressemblance, ni abuser de l'analogie, que de voir une image du drame satyrique grec dans le jeu de *Robin et Marion*. Les personnages, le paysage, les actes, le jeu et le langage se prêtent à ce rapprochement. Ce fut dans Arras qu'on représenta pour la première fois cette œuvre si célèbre au moyen âge; l'auteur qui l'a produite est encore Adam de la Halle. Elle est tirée d'une chanson déjà fort ancienne à la fin du XIIIe siècle, dont le refrain était : *Robins m'aime, Robins m'a.*

Les personnages du jeu de *Robin et Marion* sont au nombre de dix : les deux héros, le chevalier, six bergers et une bergère. L'intrigue a toute la simplicité qu'on est en droit d'attendre d'une pastorale. Marion ouvre la scène en répétant le refrain :

Robins m'aime, Robins m'a.

Un chevalier arrive d'un autre côté, sur son cheval, il chante, peut-être en duo, une seconde pastourelle :

Je me repairoie du tournoiement,
Si trouvai Marotte seulette au cors gent.

Il flatte la bergère, il admire sa beauté, et cherche à la séduire; peines perdues : il se retire mal satisfait, tandis que Robin est bien accueilli de la paysanne. La scène entre les deux amants est pleine de grâce et de fraîcheur. Après maints ébats et maints tendres propos, Robin, auquel Marion a parlé de l'incident du chevalier, craint le retour de cet importun : il s'éloigne pour demander secours à ses compagnons; et sans doute ici la décoration du théâtre changeait.

Nous voici à la porte des bergers amis de Robin. Robin propose à Gautier, à Baudon, de venir près de Marion. Il frappe chez Huart, il avertit Péronelle ou

Perrette : les bergers apprennent qu'un chevalier pourra bien leur chercher noise; en conséquence, ils s'arment de bâtons, se mettent en route, et nous nous retrouvons dans la prairie où Marion était restée.

Le chevalier est revenu près de la bergère, comme l'avait prévu Robin. Nouvelles tentatives de séduction aussi vaines que les premières. Robert se présente; le chevalier lui cherche querelle, le frappe de son gantelet, et emmène de force la belle Marion, que Robin, dont la poltronnerie est assez plaisante, n'ose essayer de retenir. Heureusement, Marion se défend assez bien elle-même, et le ravisseur, dans son dépit, finit par la laisser. Marion, revenue près de Robin, l'embrasse et lui reproche sa couardise. Tout le reste de la pièce est rempli par un agréable divertissement que donnent aux spectateurs les bergers réunis. (*Hist. litt.*, t. XX, p. 671.)

Il s'agit d'un jeu connu sous ce nom : *Saint Coisne, je te viens adorer.* Il consiste dans les efforts que l'acteur chargé du rôle de saint Coisne fait pour provoquer, par toutes sortes de bouffonneries, le rire de celui qui vient l'adorer. Nos enfants en ont conservé la tradition, et s'en amusent encore. Après ce jeu en vient un autre désigné ainsi : le jeu *des rois et des reines.* « Les bergers se choisissent un roi, qui tour à tour appelle les autres. Il fait à chacun d'eux une question, à laquelle ils doivent répondre nettement et sans hésiter : « Qui aimez-vous? Quel plaisir préférez-vous? Êtes-vous jaloux? etc. » Une pastorale ne pouvait se terminer que par un mariage. Il y en a plusieurs dans celle de *Robin et Marion.* Celui des deux héros est le principal. Les bergers terminent le divertissement par une ronde aux chansons, que conduit la flûte de Robin.

Ces essais de drame profane, et, s'il est permis de le dire, *bourgeois,* nous ont écarté des *mystères* ou de l'histoire du spectacle religieux : il faut y revenir. Le XIVe siècle en fut l'époque la plus brillante, sinon la plus originale. Les auteurs n'inventent rien, ils

empruntent à l'Ancien Testament ses plus touchants récits; ils les mettent sur la scène sans souci des temps, des lieux, de la vraisemblance, et même du respect que leur commandaient ces pages sacrées.

Le théâtre n'est plus, il est vrai, adossé aux porches des églises. Il s'élève dans les places publiques, quelquefois hors des murs des villes. Les magistrats municipaux contribuent aux frais qu'il exige. C'est une rivalité de cité à cité. Chacun veut avoir ses *mystères*, chacun veut dépasser ses voisins en magnificence. Paris ne tient pas le premier rang dans ces pompes. De très-petites villes emportent quelquefois le prix. Certaines provinces sont plus heureuses que d'autres, leurs auteurs montrent plus de fécondité. C'est dans le nord surtout que cette ardeur semble avoir une vivacité plus grande Les représentations solennelles de Valenciennes et de Cambrai sont demeurées célèbres.

On vit bien à Paris, sous Philippe le Bel, dans une grande pantomime jouée en l'île Notre-Dame, Dieu et les apôtres; on vit bien les saints innocents occire, saint Jean mettre en martyre et d'autre part Adam et Eve, et Pilate qui se lave les mains; à l'entrée d'Isabeau de Bavière, le peuple put bien admirer, à la première porte Saint-Denis, un ciel « tout estellé » dans lequel de jeunes enfants « appareillés et mis en ordonnance d'anges chantoient moult mélodieusement, et avec tout ce une ymage de Nostre-Dame qui tenoit son petit enfant qui s'esbattoit à un petit moulinet; » dans la même circonstance, près de la Trinité, la foule put bien encore voir jouer « à grand esbattement » une longue scène des croisades; et plus loin encore, Dieu séant en sa majesté, et d'autres petits anges, qui descendaient du ciel, et qui avant d'y remonter mettaient une couronne sur la tête de la reine; mais ce n'étaient là que des sortes de reposoirs, des représentations muettes, pour tout dire enfin, de grandes pantomimes populaires, d'où l'esprit vraiment religieux commençait à s'éloigner.

En 1313, quand les fils du roi furent armés cheva-

liers, des jeux de cette espèce furent donnés au peuple de Paris. On y vit « Dieu sourire à sa mère et manger des pommes, entouré des trois rois de Cologne et de ses apôtres disant leurs patenôtres; les âmes des bienheureux chanter en paradis, accompagnées d'un chœur de quatre-vingt-dix anges, et les âmes des damnés pleurer en enfer au milieu de plus de cent diables, qui riaient de leurs larmes. On y vit aussi Renart, l'acteur chéri de la foule, médecin, évêque, archevêque, pape, dire l'épître et l'évangile, sans épargner poules et poussins. » (*Hist. litt.*, t. XXIV.)

Telles ne sont pas les représentations d'Arras, de Valenciennes, de Cambrai, d'Angers, de Seurre en Bourgogne, de Compiègne, de beaucoup d'autres villes. Le drame religieux, le *mystère* y domine tout seul avec ses impressions religieuses. Elles n'excluent pas pourtant toutes les curiosités d'une décoration savante et somptueuse. A Valenciennes, par exemple, le drame de la Passion dure un nombre de jours à peine croyable, vingt-cinq. Là, dit un historien presque contemporain, on vit Jésus-Christ se rendre invisible, se transfigurer sur la montagne du Thabor; « l'éclipse, le terre-tremble, le brisement des pierres et les autres miracles advenus à la mort de Jésus » y furent fidèlement reproduits. La foule y était immense. A Bourges, les Actes des apôtres n'attirèrent pas un moins grand nombre de spectateurs. A Angers (1486), la représentation de la Passion, commencée le lundi de la Pentecôte, se continua jusqu'au vendredi; elle s'était ouverte par une messe solennelle et le chant du *Veni Creator*, elle se termina par le *Te Deum*. La Bretagne a des représentations où les foules vont en chantant, d'où elles reviennent en pleurant : tout le XVe siècle est rempli de ces actes de foi et de prédication dramatique.

La scène a besoin d'être décrite. Elle devenait immense en longueur et en hauteur. Qu'on se figure une de nos salles modernes, découverte, en plein air, d'une grandeur triple, et retournée pour ainsi dire. Le public occupe la place que prend aujourd'hui la scène,

et les acteurs sont à la place où se trouvent nos loges. Cet espace est divisé dans toute sa hauteur en échafauds superposés les uns aux autres. Au plus élevé, est le paradis avec Dieu le Père, ayant à ses côtés Justice, Espérance, Miséricorde et la milice des anges. C'est là que retentit le chant des orgues et celui des cantiques ; c'est là, comme il a été dit plus haut, que se déploie toute la magnificence des riches tapisseries employées à servir de courtines.

Au-dessous, la terre et les lieux différents où se doit passer le drame, Jérusalem, la maison de Pilate, celle de Caïphe, le Calvaire, etc. Plus bas encore, les Limbes, et enfin à la partie inférieure les spectateurs aperçoivent la tête énorme d'un horrible dragon ayant, en guise d'yeux, deux gros clous d'acier poli. C'est l'entrée de l'enfer. Cette gueule formidable, mise en mouvement par un fort mécanisme, s'ouvre et se ferme à volonté. Quand elle est béante, il en sort de la fumée; l'œil épouvanté y voit des flammes. La troupe immonde des démons y fait rage. Ils hurlent ; ils grimacent et se battent. Satan et Lucifer y tiennent leur cour, gourmandant leurs serviteurs, excitant leur zèle, et, à chaque miracle nouveau de Jésus, donnant de nouvelles marques de désespoir.

Ces diableries amusent fort les spectateurs. Satan devient peu à peu le héros, à moitié grotesque, à moitié terrible, de ces drames. Le rôle de démon n'était pas sans danger à remplir; on y recevait de vigoureuses rebuffades; et il pouvait quelquefois arriver pis à l'acteur. A Seurre, près de Dijon, dans la représentation d'une *Vie de saint Martin par personnaige*, en l'an 1496, Satan portant une torche enflammée mit, par mégarde, le feu aux vêtements de Lucifer qui le précédait. Ce fut, en un moment, une véritable scène d'enfer à laquelle l'auteur du mystère, Andrieu de la Vigne, n'avait pas songé pour rendre son drame plus pathétique et plus déchirant.

Les acteurs de ces pièces ne sont pas des comédiens enrôlés dans une troupe qui demeure toujours à peu

près la même. Ce sont des bourgeois, des artisans de bonne volonté qui s'engagent pour une représentation et accomplissent chacun le rôle qui convient à leur condition, à leur métier. Tout se passe sur le théâtre comme dans la vie. L'histoire indique-t-elle un repas, le repas est réel; les personnages boivent et mangent en causant et la scène dure assez longtemps. Si l'on y introduit des maçons, comme dans le drame de Sainte-Barbe, on voit de vrais maçons faire un véritable ouvrage de maçonnerie, et ils doivent, dit le livret, s'entretenir entre eux, travailler à leur aise, pour laisser aux autres acteurs le temps de se reposer.

Du reste, pas un d'eux ne quitte la scène lorsqu'il a joué son rôle. Tous les acteurs viennent s'asseoir sur les bancs rangés à la droite et à la gauche du théâtre, avec leurs compagnons qui attendent aussi que leur tour revienne de reparaître dans la pièce.

Voici comment on formait ces singulières troupes d'acteurs. Quelque temps avant la représentation, on faisait ce qu'on appelait le *cri* ou la *montre du mystère :* c'était une sorte de procession dramatique. Les organisateurs du drame la promenaient dans la ville. A chaque carrefour, ils proclamaient, au bruit des trompettes, qu'à tel jour, qu'en tel lieu, les personnes qui voulaient prendre part au drame devaient se réunir pour choisir leur rôle, s'y exercer, s'engager par serment et sous peine d'une amende à parfaire l'œuvre. Jamais on ne manquait d'acteurs, une moitié de la ville s'offrant toujours avec empressement pour amuser l'autre

Le *Baptême de Clovis, Saint Remi, Théodore, la Nonne enlevée, la Marquise de Gaudine, Robert le Diable,* voilà les noms de quelques-uns des drames qui furent joués sur cet étrange théâtre. Presque toutes ces pièces, rajeunies par des retouches, sont du milieu du XVe siècle. *Saint Crespin et Saint Crépinien* (1459), *Sainte Barbe, Saint Martin* (1496), etc., sont de la même époque; l'un de ces mystères, les *Actes des Apôtres,* avance même jusque dans le XVIe siècle;

joué à Bourges en 1536, il reparut à Paris en 1541.

Très-éloquent et scientifique docteur Maître Jehan-Michel Gresban florissait vers 1480. Il est l'auteur d'un mystère de la Passion.

Le *Baptême de Clovis*, le *Voyage de saint Louis en Terre sainte*, annoncent chez nos anciens auteurs l'intention de toucher à notre histoire nationale. C'était une entreprise louable, qui demandait, par malheur, plus de talent que n'en pouvaient avoir les poëtes hasardeux qui rimaient la Bible et racontaient le Nouveau Testament *par personnaige*.

Il faut cependant leur savoir gré de cette tentative Il faut les louer surtout d'avoir fait une place au théâtre à notre grande héroïne, Jeanne Darc. De 1429 à 1470, il a été composé et représenté à Orléans un mystère dont Jeanne Darc est le principal personnage. Il a pour titre le *Mystère du siége d'Orléans*. MM. Guessard et de Certain l'ont publié en 1862. Le sujet était beau et patriotique. L'auteur aimait bien son pays, mais il n'avait pas le talent à la hauteur de son âme, et, au lieu d'un drame pathétique, au lieu d'une pièce chaleureuse remplie de passion, de combats et de miracles, il ne nous a donné qu'un long journal en vingt mille cinq cent vingt-neuf vers, débités par cent trente-quatre acteurs ; laissant encore à peu près intacte cette noble matière pour tenter, et peut-être pour désespérer les auteurs dramatiques de l'avenir.

M. de La Villemarqué, dans la préface qui est en tête de son grand Mystère de Jésus (Paris 1865), croit reconnaître, dans un drame breton, l'histoire de Jeanne Darc. Une jeune fille du nom de Maximilla brave la fureur d'un évêque qui voudrait la ramener au culte des idoles. Le prélat la charge d'injures, il l'appelle infâme coureuse de corps de garde, sorcière, coquine, idolâtre. Finalement, cessant de s'exprimer en langue cornique (dialecte breton), il l'envoie à la torture avec ces paroles d'un jargon anglo-français qu'il adresse à son conseiller :

By godys fact! wel y seyd!
Vos eet bon, se Deu ma eyd!

« Par la foi de Dieu! c'est bien dit! vous êtes bon, si Dieu m'aide! »

Si les conjectures du critique sont vraies, elles montrent jusqu'à quel point la jeune fille de Domremy avait fait une vive impression sur l'imagination des peuples.

On voit maintenant ce qu'il faut penser des vers de Boileau :

Chez nos dévots aïeux, le théâtre abhorré
Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.

Les pèlerins qu'il désigne comme les premiers acteurs de ces jeux dramatiques ne sont dans son esprit que les *confrères de la Passion* établis à Paris dès l'an 1398. Or c'est la dernière période de l'histoire du théâtre en France. Ces confrères, moins artistes qu'artisans, munis d'une patente et d'un privilége qui datent de 1402, exploitent leur brevet à leur grand profit, mais sans aucun avantage pour l'art. Ils gagnent de l'argent, achètent des terrains, bâtissent, ont des procès, mais ils ne cherchent point à renouveler le genre des représentations qu'ils donnent. Ils suivent, dans les *mystères*, l'usage et la tradition. Seulement, la foi y languit, l'esprit du drame se dénature et se corrompt. La naïve dévotion s'altère chaque jour davantage.

Sans doute, ils jouent encore la Passion de Jésus-Christ. L'Église est encore pour eux. Elle les soutient, elle les patronne, elle voit avec plaisir les fidèles se rendre du sermon au spectacle; les prêtres avancent l'heure des offices pour faciliter aux chrétiens l'usage de ce divertissement. Mais bientôt le clergé ne tarde pas à s'apercevoir que les églises sont moins fréquentées, que les *mystères* prennent une dangereuse tournure. La foi des premières compositions est tout à

fait refroidie. Le sérieux disparaît de ces pièces. On y entend des mots impurs, on y assiste à des scènes ridicules. On commence à voir apparaître ce que Boileau appelle l'*imprudence dévote* de ce projet. De ces salles remplies de spectateurs, il sort un bruit d'impiété non plus timide, mais insolente et marquée. Les moindres incidents fournissent matière à des propos malins. L'Eglise alors s'inquiète. Elle commence à regarder d'un mauvais œil ce théâtre qui fut si longtemps son auxiliaire. Une aventure dont Villon est le héros aux environs de Poitiers, une querelle sur la place de Saint-Eustache entre un poëte et le curé de cette église, marquent la rupture définitive entre l'Église et le théâtre. Elle fut confirmée par un arrêt du procureur général de Paris, blâmant « ces gens non lettrés, ni entendus en telles affaires, de condition infime, comme un menuisier, un tapissier, un vendeur de poissons, qui ont fait jouer les Actes des apôtres, en y ajoutant plusieurs choses apocryphes. Tant les entrepreneurs que les joueurs sont gens ignares, ne sachant ni A ni B, qui oncques ne furent instruits ni exercés en théâtres. » La pièce est de 1542. En 1548, le 17 novembre, le parlement, en renouvelant le privilége des confrères de la Passion, les autorisa à jouer des sujets *licites, profanes et honnêtes,* et leur interdit expressément la représentation des mystères de la sainte Ecriture. C'était la fin de la confrérie.

Voilà la suite des destinées de ce théâtre religieux; il n'a laissé qu'un souvenir confus, et n'a pu tirer des légendes et des Ecritures saintes un chef-d'œuvre, parce qu'il manqua aux auteurs qui l'exploitaient la sobriété, le choix, et le travail du style.

Des confréries joyeuses qui s'intitulaient les *enfants Sans-Souci* et les *clercs de la Basoche* se fondèrent à Paris et jouèrent des *farces* et des *soties* qui ne demandaient pas la pompe théâtrale des *mystères.* Deux tréteaux, deux ou trois bateleurs suffisaient pour constituer cette scène grossière. Des improvisations graveleuses furent d'abord tout le répertoire de ces

artistes. Plus tard, des pièces écrites en vers parurent aussi en plein vent. C'était une concurrence redoutable faite aux confrères de la Passion. Le peuple désertait l'hôpital de la Trinité. Pour l'y retenir, les confrères de la Passion multiplièrent dans leurs œuvres, destinées d'abord à l'édification des fidèles, les personnages bouffons et les scènes licencieuses. A la fin, ils signèrent un traité d'alliance avec les enfants Sans-Souci « par lequel ces derniers devaient exploiter de concert avec eux, et sur la même scène, les trois genres dramatiques qui se partageaient le domaine encore restreint de l'art théâtral. Il fut convenu entre les deux troupes rivales qu'elles se mettraient en valeur l'une par l'autre, et qu'elles joueraient à tour de rôle la *moralité,* la *farce* et le *mystère,* pour varier les représentations. »

Ainsi le théâtre privilégié et patenté des confrères de la Passion eut deux troupes qui jouaient simultanément ou alternativement. Les représentations avaient lieu entre la messe et les vêpres, le dimanche, c'est-à-dire de midi à quatre heures. En 1512, les enfants Sans-Souci se virent menacés dans l'existence de leur confrérie; ils furent obligés de suspendre leurs représentations jusqu'à ce que leur confrère Clément Marot les eût remis en faveur auprès du roi. (P.-L. Jacob, bibliophile, *Recueil de farces, soties et moralités* du xve siècle, 1851.)

Les *moralités* s'appelaient ainsi, parce qu'elles se composaient d'allégories morales, ou préceptes de bonne conduite mis en vers. Au premier rang figuraient la Foi, l'Espérance, la Charité; puis venaient des personnages de toute espèce. Ainsi la moralité du *Bien-Advisé* et du *Mal-Advisé* a pour acteurs, d'un côté Dieu et ses anges, de l'autre Satan et ses démons; on voit déjà qu'il s'agit d'une lutte; ensuite *Franche-Volonté, Raison, Foy, Contrition, Enfermeté, Humilité, Tendresse, Dysance, Rébellion, Folie, Vaine-Gloire, Désespérance, Pauvreté,* etc.; ce sont les vertus et les vices entre lesquels doit avoir lieu le débat, et il s'agit de bien choisir ses guides pour ne pas arriver

à *Male-Fin*. Entre autres leçons que reçoit *Bien-Advisé,* il en est une assez curieuse, c'est celle que lui donne la Fortune pour l'avertir de la fragilité de ses biens. Elle lui montre quatre hommes dont les noms forment ce vers latin :

Regnabo, Regno, Regnavi, sum sine Regno.

Voici le sujet d'une autre moralité. *Dîner, Souper* et *Banquet* sont trois mauvais compagnons dont il faut se défier. Ils vous engagent souvent plus loin qu'il ne faut, et vous jettent dans les mains d'*Apoplexie,* de *Gravelle,* de *Fièvre,* de *Goutte* et d'autres personnages de très-mauvaise connaissance.

Banquet surtout est plus perfide que les autres. Il ne rêve que méchants tours à jouer à ses convives. Lorsqu'il invite à ses fêtes *Passe-Temps, Bonne-Compagnie, Je-Bois-à-vous, Friandise, Toujours-Disposé-à-s'y-rendre,* il leur sert des plats à sa façon dont on se repent d'avoir goûté.

Comme dans les anciens festins d'Égypte, apparaissent ensuite une foule de squelettes : ce sont la Mort et les pâles Maladies qui viennent assaillir ceux qui ne se modèrent pas assez dans les bombances que le traître a préparées. Alors *Passe-Temps, Bonne-Compagnie, Friandise, Je-Bois-à-vous* s'en vont se plaindre à dame *Expérience* assise sur son trône, le sceptre à la main. Averroès et Galien se tiennent à côté d'elle comme juges. *Remède* est le greffier de ce tribunal. Dame *Expérience* se fait amener les trois coupables : *Dîner, Souper* et *Banquet*. On condamne unanimement *Banquet* à être pendu; quant à *Dîner* et *Souper,* comme ils sont indispensables après tout pour fournir à l'humaine nécessité, on les épargne, mais à condition qu'ils mettront toujours six heures d'intervalle entre eux. (Hipp. Lucas, *Hist. du Théâtre français*.)

Les acteurs des moralités ne s'en tenaient pas toujours à des vérités si innocentes; ils se permettaient les plus grandes hardiesses, si bien qu'en 1470 le

parlement leur défendit de continuer leurs jeux. Mais Louis XII rétablit tous les théâtres, et permit de jouer toutes les personnes du royaume, à commencer par lui-même.

La bienveillance de Louis XII profita au genre des *soties*. Les enfants Sans-Souci ne se firent pas faute d'user de la liberté qui leur était donnée. Il circula dans leurs pièces une veine de gaieté et de hardiesse tout à fait aristophanesques. Nous eûmes alors, nous aussi, notre comédie politique. Le prince des *Sots*, ayant pour empire le genre humain tout entier, ne laissait rien en dehors de ses atteintes. L'annonce du spectacle tel que les enfants Sans-Souci la faisaient crier donne une idée de son vaste domaine :

Sots lunatiques, sots étourdis, sots sages,
Sots de villes, sots de châteaux, sots de villages,
Sots rassottez, sots nyais, sots subtils,
Sots amoureux, sots privez, sots sauvages,
Sots vieux, nouveaux et sots de tous âges,
Sots barbares, étranges et gentils,
Sots raisonnables, sots pervers, sots rétifs,
Votre prince, sans nulles intervalles,
Le mardi gras jouera ses jeux aux halles.

Pierre Gringore a des imaginations qui rappellent le grand comique d'Athènes. Aristophane n'eût pas désavoué la conception de cette pièce-ci. Le *Vieux-Monde*, fatigué de veiller sur les hommes, chez qui tout va fort mal, s'avise un jour d'en dire un mot à *Abus*. Celui-ci promet de tout arranger. Il ne faut pas, lui dit-il, tant vous tourmenter ; prenez vos aises ; dormez, je me charge de tout. Le *Vieux-Monde* s'endort, et *Abus* prend en effet sa place. Il ne perd pas un instant, il va frapper à tous les arbres, et de toutes parts accourent les sots : *Sot-Dissolu, Sot-Glorieux, Sot-Corrompu, Sot-Trompeur, Sot-Ignorant, Sotte-Folle*. Un nouveau monde est créé ; mais la confusion se met parmi les nouvelles créatures ; les choses vont

de mal en pis, jusqu'à ce que le *Vieux-Monde* se réveille, chasse les usurpateurs et rétablisse l'ordre.

Louis XII avait ses raisons pour favoriser les acteurs des *soties*. Il trouvait en eux des auxiliaires. Par eux, il pouvait faire parvenir aux oreilles du peuple certaines informations dont il avait besoin qu'on fût instruit. Pierre Gringore fut un aide utile dans la guerre que ce roi eut à faire contre le pape Jules II. Spirituel et caustique, il nous montre la *Commune*, c'est-à-dire le Peuple, qui vient se plaindre que :

Sous ombre de bigoterie
On n'exécute rien d'utile
Fors rapiner et amasser.

Alors commence un débat entre l'*Hypocrisie*, qui veut s'emparer de la nation, et la nation qui ne veut pas d'elle. Ce débat est suivi de la déconvenue de cette femme qui, maîtresse, par un larcin, des habits de l'Eglise, prétend aux honneurs dus à la mère des fidèles et finit par être reconnue

Pour cette pauvre Mère sotte
Qui d'Eglise a vêtu la cotte.

La *Mère Sotte* commande en ces termes au bataillon des zélateurs qui la suivent :

Allez, marchez tous à la fois.
Frappez de crosses et de croix!
Je suis la mère sainte Eglise,
Aurez pour votre vaillantise
Largement de rouges chapeaux
Et serez riches cardinaux.

Gringore représente le pape armé d'un bâton, menaçant en baragouin italien d'assommer Pragmatique :

Io tiengro presto lo mio bastonne...

Et Pragmatique s'écrie :

Ha Dieu ! ha povre Pragmatique
Cil qui te debvoit maintenir,
Premier te vueil faire mourir.
Dieu, je t'en demande vengeance!

L'allégorie était claire ; elle était hardie. Quoi qu'on puisse penser de la puissance du pape, du respect qu'on doit au vicaire de Jésus-Christ, il faut reconnaître que le poëte comique avait trouvé, sinon le ton de la comédie, du moins quelques inventions dignes d'elle. Les œuvres de Gringore eurent un grand succès en leur temps ; elles nous sont parvenues, ayant été imprimées en 1490.

Les *moralités* n'excédaient presque jamais la longueur de mille à douze cents vers. Les *farces* et les *soties* n'en avaient guère plus de cinq cents.

« Les farces, dit Louis Guyon dans ses *Diverses leçons* (Lyon, Ant. Chard, 1629. 3 vol. in-8°), ne diffèrent en rien des comédies, sinon qu'on y introduit des interlocuteurs qui représentent gens de peu, et qui par leurs gestes apprennent à rire au peuple, et, entre autres, on y en introduit un ou deux qui contrefont les fols, qu'on appelle Zanis et Pantalons, ayant de faux visages fort contrefaits et ridicules. En France, on les appelle *Badins* revestus des mesmes habits. Et communément il ne se traicte sinon des bons tours que font des fripons, pour la mangeaille, à de pauvres idiots et mal advisez qui se laissent légèrement tromper et persuader ; ou on y introduit des personnages luxurieux, voluptueux, qui deçoivent quelques maris sots et idiots, pour abuser de leurs femmes, ou bien souvent des femmes qui... Quant aux farces, d'autant que volontiers elles sont pleines de toutes impudicitez, vilenies et gourmandises, et gestes peu honnêtes, enseignans au peuple comme on peut tromper la femme d'autruy, et les serviteurs et servantes, leurs maistres, et autres semblables choses sont réprouvées de gens

sages et ne sont trouvées bonnes. » (Cité par P. L. Jacob, XXVIII.)

Ce genre si bas, si grotesque, nous le connaissons aujourd'hui, grâce à la publication d'un grand nombre de volumes. C'est à peine si, parmi tant de pièces échappées à la destruction du temps, on peut trouver quelques scènes dignes d'être citées pour leur esprit, et assez décentes pour être transcrites sans honte. Il faut excepter pourtant de ce blâme la *Farce du cuvier*. Elle renferme une idée ingénieuse, très-habilement développée.

Jaquinot n'est pas heureux en ménage. Sa femme, hautaine et paresseuse, laisse retomber sur lui tous les soins de la maison. Comme il a la mémoire courte, on décide qu'il sera dressé un rôlet ou registre de tout de qu'il doit faire. Jaquinot consent à écrire; sa femme dicte :

Or escripvez qu'on puisse lire.
Prenez que vous m'obéyrez,
De faire le vouloir mien.
. . . .
Or mettez là, sans long blason,
Pour éviter de me gréver,
Qu'il vous faudra toujours lever
Premier, pour faire la besongne
. . . .
Pour chauffer au feu ma chemise.

Jaquinot se récrie, mais sa belle-mère et sa femme lui dictent son devoir :

Escripvez...
... Mettez Jaquinot.

Le rôlet est bientôt rempli, *tout plein jusqu'à la rive*. Le malheureux mari devra « boulenger, fournier et buer, blutter, laver, essanger, aller, venir, trotter, courir, faire le pain, chauffer le four, mener la mouture au

moulin, faire le lit au plus matin, et puis mettre le pot-au-feu, et tenir la cuisine nette, laver les pots, les plats et les escuelles ».

Ici vient le tour de Jaquinot, et sa vengeance. Il aidait sa femme à tordre le linge de la lessive, quand celle-ci tomba dans la cuve. Nul que Jaquinot ne peut la secourir. Elle l'appelle, elle le supplie. Jaquinot consulte son rôlet, et n'y trouvant aucune mention du cas, il demeure les bras croisés. Il obtient enfin qu'on supprimera chacun des articles onéreux de cette charte matrimoniale. Quand tout est effacé, Jaquinot tire sa femme du cuvier, et le rôlet est aboli. La scène est vraiment conduite avec esprit.

LA FEMME, dans le cuvier.

Mon bon mari, sauvez ma vie,
Je suis jà toute esvanouye;
Baillez la main un tantinet.

JAQUINOT.

Cela n'est point à mon roullet;
Car en enfer il descendra.

LA FEMME.

Helas. qui a moy n'entendra,
La mort me viendra enlever.

JAQUINOT, lisant son rôlet.

Boulenger, fournier et buer,
Bluter, laver et cuire.

LA FEMME.

Le sang m'est déjà tout mué;
Je suis sur le point de mourir.

JAQUINOT, lisant toujours.

Frotter, accoller et fourbir.

LA FEMME.

Tost pensez de me secourir.

JAQUINOT.

Aller, venir, trotter, courir.

LA FEMME.

Jamais n'en passeray ce jour.

JAQUINOT.

Faire le pain, chauffer le four.

LA FEMME.

Sa, la main, je tire à ma fin.

JAQUINOT.

Mener la mousture au moulin.

LA FEMME.

Vous estes pis que chien mastin.

JAQUINOT.

Faire le lict au plus matin.

LA FEMME.

Las! il vous semble que ce soit jeu.

JAQUINOT.

Et puis mettre le pot au feu.

LA FEMME.

Las! où est ma mère Jacquette?

JAQUINOT.

Et tenir la cuisine nette.

LA FEMME.

Allez-moi querir le curé.

JAQUINOT.

Tout mon papier est escuré;
Mais je vous promets, sans long plet [1],
Que ce n'est point à mon roullet.

1. Plaid, débat.

La farce de maître Pathelin est d'une bien autre importance, et l'on peut, sans exagération, dire que c'est une comédie. C'est assurément un des rares chefs-d'œuvre que nous ait laissés le moyen âge. Elle appartient incontestablement à la seconde moitié du xve siècle. On ignore le nom de celui qui fit ce poëme. On l'a attribué à Pierre Blanchet, à Villon, à Antoine de La Salle. L'érudition n'a confirmé aucune de ces allégations par des preuves positives et concluantes.

Pierre Blanchet semble pourtant avoir des titres sérieux à l'honneur d'avoir écrit cette pièce. Godard de Beauchamps, dans ses *Recherches sur les théâtres de France* (p. 133 de l'édit. in-4), a dit : « Ce Pierre Blanchet pourrait être bien l'auteur de la *Farce de Pathelin.* » Il n'avançait sans doute pas à la légère cette assertion. Bien renseigné sur le théâtre ancien, ayant à sa disposition de nombreux manuscrits, il a dû trouver le nom de Pierre Blanchet écrit à la main sur un vieil exemplaire de la *Farce de Pathelin.* C'est l'opinion de P.-L. Jacob (Préface, 6). « Pierre Blanchet, né à Poitiers vers 1459, avait d'abord suivi le barreau, dans cette ville où la Basoche donnait de si belles représentations théâtrales. Il fut avocat sans doute, probablement *avocat sous l'orme,* suivant l'expression de la farce qu'on lui attribue; de plus, il était poëte, il composait des rondeaux, des satires et des farces... A l'âge de quarante ans, il quitta brusquement le palais et il embrassa l'état ecclésiastique. » (*Ibid.*, *6.*)

Ses contemporains ont vanté son talent dramatique. Pierre Gervaise, s'adressant à Jean Bouchet, poëte et procureur dans la ville de Poitiers, fait ainsi parler la Rhétorique personnifiée en Muse :

Regarde aussi maistre Pierre Blanchet
Que sceut tant bien jouer de mon huchet
Et composer satyres proterveuses,
Farces aussi, qui n'estoient ennuyeuses.

Jean Bouchet lui-même nous dit dans une épitaphe :

Cy gist dessoubz ce lapideux cachet,
Le corps de feu maistre Pierre Blanchet,
En son vivant, poëte satyrique,
Hardy sans lettre, et fort joyeux comique.
Luy, jeune estant, il suivoit le palais
Et composoit souvent rondeaux et laiz,
Faisoit jouer sur eschaffaulx Bazoche,
Et y jouoit par grant art et sans reproche.

Le même panégyriste lui donne l'éloge d'avoir repris « par ses satyricz, jeux, vices publics et abus outrageux, » tellement que gens notés de vice le craignaient plus que gens de justice. De légers indices semés dans la pièce confirment encore cette opinion, qui du reste prime tout à fait celle de Génin qui attribuait cette pièce comique à Antoine de La Salle.

Quant au mot Patelin, « on ne sait, dit M. Littré, d'où vient ce nom de comédie, qui, du théâtre, passa promptement dans le langage commun. Cependant Du Cange paraît offrir la vraie origine au mot *Paterinus*. Il y eut, dans le XIe siècle, des hérétiques qu'on nomma *Paterins, Patalins, Palatins*. Il rapporte ceci du XIIIe siècle : « Et por ce sunt il dit *Paterins*, et « est autant à dire come deviseres. » Paterin avait pris le sens de *deviseur*, parleur, celui qui trompe par la parole. » Toujours est-il que le mot *pateliner* se trouve dans une charte de l'année 1469, publiée par la bibliothèque de l'École des chartes (2e série, t. IV, p. 259).

L'appréciation des monnaies citées dans la *Farce de Pathelin* permet d'en fixer la composition entre les années 1467 et 1470. La désignation d'un abbé d'Hyvernaux autorise à « choisir entre Meaux et Brie-Comte-Robert, pour y établir le théâtre des faits et gestes de maître Pathelin, l'abbaye d'Hyvernaux se trouvant justement à une lieue de Brie-Comte-Robert ». La pièce fut représentée à Paris.

Pathelin, pauvre avocat sans pratique, est mal nourri, mal vêtu ; sa femme partage sa misère et lui

en fait de cruels reproches. Pour s'y soustraire, Pathelin imagine de lui procurer robes et chaperons, quoiqu'il n'ait ne denier « ne maille ». Il est si « fin droict maître en tromperie » qu'il ne doute pas du succès. Il ne s'agit plus que de choisir la couleur de l'étoffe et de savoir ce qu'il en faut d'aunes pour sa femme et pour lui.

Guillaume Joceaume, drapier, est la dupe qu'a choisie Pathelin. Il entre dans sa boutique, et, là, commence son patelinage. Tout en devisant du père de Guillaume, de ses vertus, de sa science, tout en flattant Joceaume qui ressemble à son père comme « droicte peinture », il laisse tomber sa main sur une pièce de drap qui est près de lui :

Que ce drap icy est bien faict !
Qu'est-il souef, doulx, et traictis !

« Il en est attrapé, » il n'avait pas l'intention d'acheter du drap, il avait mis à part quatre-vingts écus « pour retraire une rente », il craint bien que le marchand n'en ait vingt ou trente :

. . . . *Car la couleur*
M'en plaist très-tant, que c'est douleur.

Toute cette scène est conduite avec un art plein de délicatesse. Un plus habile que Joceaume s'y serait laissé prendre, tant les choses s'arrangent avec naturel, se présentent avec bonhomie. On débat le prix. Pathelin s'obstine à en rabattre, comme acheteur qui veut payer comptant. La somme est faite : c'est neuf francs que doit l'avocat. Mais la difficulté redouble. Le marchand n'est guère d'humeur à « croire », c'est-à-dire à donner à crédit sa marchandise.

Tout à l'heure Pathelin le prenait par la flatterie, il va appeler à son aide la gourmandise. Joceaume ne refusera pas d'aller boire à sa maison, et manger

le soir même d'une oie que Guillemette fait rôtir au foyer de Pathelin. Il est à moitié vaincu, mais pourtant il ne lâche pas encore son précieux drap :

Vrayement, cest homme m'assotist!
Allez devant : sus, je iray doncques,
Et les porteray.

PATHELIN.

Rien quiconques.
Que me grevera-t-il? Pas maille,
Soubz mon aisselle.

LE DRAPPIER.

Ne vous chaille.
Il vaut mieulx, pour le plus honneste,
Que je le porte.

PATHELIN.

Male feste
M'envoye la saincte Magdaleine,
Si vous en prenez jà la paine!
C'est très bien dit : dezsoubz l'aisselle,
Cecy me fera une belle
Bosse!... Ha c'est très-bien allé!
Il y aura beu et gallé
Chez moy, ains que vous en saillez.

LE DRAPPIER.

Je vous prie que vous me baillez
Mon argent, dès que j'y seray?

Enfin il s'esquive emportant le drap sous sa robe. Le voilà dans la rue. « Il ne m'a pas vendu à mon mot, dit-il, ce a esté au sien; mais il sera payé au mien. » Il faut s'assurer maintenant la possession de ce drap. Pathelin fait le mot à sa femme. Dès qu'elle verra venir le drapier, qu'elle se mette à pousser les hauts cris, et se lamente sur le sort de son époux, en grand danger de mort. Guillemette a compris.

Il m'est souvenu de la fable
Du corbeau, qui estoit assis
Sur une croix, de cinq à six
Toyses de hault; lequel tenoit
Un fromage au bec : là venoit
Un renard qui vit ce formaige :
Pensa à luy : « Comment l'auray-je? »
Lors se mist dessoubz le corbeau :
« Ha! fist-il, tant as le corps beau
Et ton chant plein de melodie! »
Le corbeau, par sa conardie[1]*,*
Oyant son chant ainsi vanter,
Si ouvrit le bec pour chanter,
Et son fromaige chet à terre.
Et maistre renard vous le serre
A bonnes dents, et si l'emporte.
Ainsi est-il (je m'en fais forte)
De ce drap : vous l'avez happé
Par blasonner, et attrapé
En luy usant de beau langaige,
Comme fist renard du formaige :
Vous l'en avez pris par la moe.

Depuis onze semaines, dit-elle, son mari est au lit et sa mort ne tardera guère. Guillaume ne sait que croire. Tout son sens est renversé. Les cris de Pathelin, ses propos incohérents, l'artifice bien soutenu de Guillemette, éloignent par deux fois le drapier confondu.

Nouvelle affaire. Thibault l'Aignelet, le berger de Joceaume, lui tue ses moutons et les mange. Le marchand en a l'assurance : il a donc cité son berger infidèle devant le juge. Celui-ci frappe par hasard à la porte de Pathelin. Sans lui dire le nom du demandeur, il lui expose son fait. Il sait que son maître a bonne cause, *mais,* dit-il, à l'avocat, *vous trouverez bien tel clause, se voulez qu'il l'aura mauvaise.*

1. Bêtise.

Alléché par l'espoir du salaire, l'avocat dresse un plan. Il ira au tribunal, et, sans avoir l'air de connaître Thibault l'Aignelet, il prendra bénévolement la défense d'un pauvre insensé qui, à toutes les questions du juge, ne répondra que par ce cri : *bée*.

Devant le tribunal, le drapier explique son affaire, il parle en homme sensé, lorsqu'il aperçoit Pathelin qui, la main à la figure, essaye de se cacher. Alors son esprit se trouble ; son langage se confond, il mêle ensemble et les moutons d'Aignelet et les six aunes de drap de maître Pathelin : c'est un chaos inintelligible, et la scène atteint aux effets les plus prodigieux du rire :

LE JUGE.

Laissez en paix cest accessoire
Et venons au principal.

LE DRAPPIER.

. . . . *Voire,*
Monseigneur ; mais le cas me touche :
Toutesfois, par ma foy, ma bouche
Meshuy un seul mot n'en dira.
Une autre fois, il en yra
Ainsi qu'il en pourra aller :
Il le me convient avaller
Sans mascher... Or çà, je disoye,
A mon propos, comment j'avoye
Baillé six aulnes... Doy-je dire
Mes brebis... je vous en pry, sire,
Pardonnez-moy ? Ce gentil maistre
Mon bergier quant il devoit estre
Aux champs... il me dit que j'auroys
Six escuz d'or, quant je viendroye...
Dy-je, depuis trois ans en çà,
Mon berger me convenança
Que loyaument me garderoit
Mes brebis, et ne m'y feroit
Ne dommaige ne villenie...

Et puis, maintenant il me nie
Et drap et argent plainement!
Ah! maistre Pierre, vrayement,
Ce ribaut-cy m'embloit les laines
De mes bestes; et, toutes saines,
Les faisoit mourir et périr,
Par les assommer et ferir
De gros baston sur la cervelle...
Quant mon drap fut soubz son aisselle,
Il se mist en chemin grant erre,
Et me dist que j'allasse querre
Six escuz d'or en sa maison.

Le juge, qui, plus d'une fois, a dit au malencontreux drapier :

Suz, revenons à ces moutons!
Qu'en fut-il?

qui s'est entendu répondre :

Il en prit six aulnes de neuf francs,

n'y tient plus d'impatience; il s'écrie :

Il n'y a rime ne raison
En tout quant que vous rafardez.
Qu'est cecy? Vous entrelardez
Puis d'un, puis d'autre. Somme toute,
Par le sang bieu! je n'y voy goutte!
Il broille de drap et babille
Puis de brebis, au coup la quille!
Chose qu'il dit ne s'entretient.

Maître Pathelin profite de ce désarroi; l'Aignelet joue son rôle d'idiot : à toutes les questions, il ne répond que *bée*. Jamais, de mémoire de juge, pareille affaire ne se présenta devant un tribunal. Pathelin plaide, Joceaume interrompt et discute, revenant sans cesse au drap de l'avocat infidèle; l'Aignelet reste

fidèle aux leçons de l'avocat, et le juge rend sa sentence :

LE JUGE, au drappier.

Je l'absoulz de vostre demande,
Et vous deffens le procéder.
C'est un bel honneur de plaider
(Au berger.)
A ung fol!... Va-t'en à tes bestes?

Voilà Thibault hors de cour, maître Pathelin se débarrasse du marchand, en invoquant une ressemblance avec Jehan de Noyon « qui lui ressemble de corsaige ».

Il s'agit maintenant de se faire payer du berger :

PATHELIN.

. . . . . Vien çà, vien?
Ta besogne est-elle bien faite?

LE BERGIER.

Bée!

PATHELIN.

Ta partie est retraicte :
Ne dy plus Bée; il n'y a force.
Luy ay-je baillé belle estorse?
T'ay-je point conseillé à poinct?

LE BERGIER.

Bée!

PATHELIN.

Hé Dea! On ne t'orra point!
Parle hardiment : ne te chaille?

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Il est jà temps que je m'en aille,
Paye-moy?

LE BERGIER.

Bée!

PATHELIN.

A dire voir
Tu as très-bien faict ton devoir,
Et aussi bonne contenance.
Ce qui luy a baillé l'advance,
C'est que tu t'es tenu de rire.]

LE BERGIER.

Bée!

PATHELIN.

Quel Bée! Il ne le fault plus dire.
Paye-moi bien et doulcement?

LE BERGIER.

Bée!

PATHELIN.

Quel Bée? parle sagement,
Et me paye? Si m'en iray.

LE BERGIER.

Bée!

PATHELIN.

Scez-tu quoy je te diray?
Je te prie, sans plus m'abayer[1]
Que tu penses de moy payer?
Je ne vueil plus de baverie.
Paye-moy.

LE BERGIER.

Bée!

PATHELIN.

Tu te rigolles!

(A lui-même.)

Comment! n'en auray-je autre chose!

Rien autre chose assurément. Thibault l'Aignelet, qui s'est si bien trouvé de l'artifice une première fois, se garderait bien d'y renoncer à ce coup. A trom-

1. Béler.

peur, trompeur et demi, c'est un proverbe commun, c'est aussi toute la moralité de cette pièce.

Telle est la comédie de Pathelin. Le titre de farce n'en désigne pas suffisamment l'originalité et le mérite. Elle est la seule, dans ce fatras du théâtre antérieur à la Renaissance, qui mérite d'être conservée, analysée, louée. L'esprit français s'y montre avec ses meilleures qualités, finesse d'observation, gaieté vive et pétillante, dialogue aisé, courant, spirituel.

De toutes les productions du moyen âge, elle est la seule qui puisse se rappocher, en son genre, de la chanson de Roland. Ces deux ouvrages ouvrent et ferment avec éclat l'histoire de la poésie française avant le XVI[e] siècle. C'est peu de chose, à considérer la longueur du temps et le nombre des poëtes. Ce sont au moins deux monuments, de valeur inégale, mais également précieux pour nous.





CHAPITRE XI.

HISTOIRE DE LA PROSE DU XIIe AU XVIe SIÈCLE.



PRÈS cette longue histoire de la poésie, il nous faut revenir à la prose. C'est la condition du développement littéraire d'une langue. Les vers y précèdent tous autres écrits. C'est à la poésie que revient de droit le premier pas. La prose est plus lente à se développer. Elle n'arrive que fort tard à conquérir un rang honorable dans les productions de l'esprit. Homère a précédé d'au moins quatre cents ans Hérodote, et le chantre d'Achille est loin d'avoir été l'inventeur de la poésie. Il avait paru des nuées de troubadours et de trouvères avant Villehardouin. Chez les peuples de la Provence la prose n'eut même pas le temps de produire une œuvre digne de mémoire. Des circonstances plus favorables ont permis à la nation française de travailler paisiblement à ce long effort qui, de quelques monuments imparfaits du XIe siècle, a conduit la prose française jusqu'à Comines et Gerson.

Nous avons vu les premiers commencements de notre langue. Nous la reprenons au point où nous l'avons laissée dans le fragment dit de Valenciennes. L'Église fit beaucoup pour le développement de la langue romane. Il faut toujours redire que certains conciles de Reims et de Tours, qui furent célébrés en 813, imposèrent aux évêques l'obligation d'instruire leurs peuples « suivant la propriété de leur langue ». L'ordonnance du concile de Tours est plus détaillée. « Après avoir enjoint aux évêques d'avoir à leur usage

les écrits des Pères, qui sont les plus nécessaires pour apprendre aux peuples confiés à leur conduite les principaux points de la religion, il veut que chacun d'eux prenne le soin de les traduire ou de les faire traduire en langue romane ou théostique, afin que tous puissent plus facilement entendre les vérités qu'on leur annoncera. » (*Hist. litt. de la Fr.*, t. VII.)

En 847, le comte de Mayence fit le même règlement, en copiant mot pour mot le décret du concile de Tours. Pasquier et Borel citent la même chose d'un concile tenu à Arles en 851.

En 972, nous voyons que Notger, évêque de Liége, prêchait à son peuple en langue vulgaire et à son clergé en latin. Aymon, évêque de Verdun, étant chargé du discours pour l'ouverture du concile de Mouson en 995, le fit en langue vulgaire.

Ces divers efforts portèrent promptement notre langue à une sorte de facilité d'usage courant. Il faut même qu'elle eût déjà, dès ces temps reculés, de certains agréments auxquels les peuples voisins ne restaient pas insensibles. Nous venons de voir un évêque allemand s'en servir dans une circonstance solennelle. Au siècle suivant, des princes normands la portèrent en Italie. L'usage s'en établit dans les lieux de leurs conquêtes : en Pouille, en Calabre, en Sicile. Un autre prince, également de Normandie, Guillaume, ayant conquis l'Angleterre, y transporta notre langue. Dès le temps même du roi saint Edouard le Confesseur, qui commence à régner en 1043, le roman était la langue de la cour d'Angleterre. Ce prince, qui avait été élevé en Normandie, emmena avec lui, dans son royaume, plusieurs Normands à qui il conféra les premières dignités de ses États. Avant le règne de ce prince, les plus nobles d'entre les Anglais avaient coutume d'envoyer leurs enfants en France, tant pour s'y former à l'art militaire que pour se défaire de la rudesse et de la barbarie de leur langue naturelle, en y apprenant le roman, qui était beaucoup plus doux et plus poli : *ob usus armorum et ad linguæ nativæ barbariem*

tollendam, dit Ingulfe, le fidèle historien du roi saint Édouard.

Les croisés le portèrent dans l'empire d'Orient, de sorte que, encore à la fin du XII[e] siècle, on parlait la langue française en Morée et dans le duché d'Athènes comme à Paris. Elle pénétra même en Espagne, où l'usage s'en est conservé jusqu'au XIV[e] siècle

Cet usage journalier et favori de la langue devait conduire à l'écrire. De fait, on l'employa bientôt dans les chartes. Il s'en trouve une d'Adalbéron I[er], évêque de Metz, datée de l'an 940. Borel, vers la fin de sa longue préface sur son trésor des recherches et antiquités gauloises et françaises, rapporte un endroit de cette charte : « Bonvir sargens et feaules enjoie ti : car pour cest que tu as esteis feaules sus petites coses, je t'aususeray (je t'exhausserai) sus grands coses, entre en la joie de ton signour. » (*Hist. litt.*, t. VII, p. LIX.)

Sous Guillaume le Conquérant, les lois, les statuts ou règlements pour la police du royaume d'Angleterre s'écrivirent en français. Cinq articles des lois de Guillaume sont de 1069, cinquante de l'an 1080. Si les vers avaient surtout la vogue, si les poëmes didactiques de Philippe de Than paraissaient en 1125, nous trouvons réunis à la cour de Henri II (1154-1189) Wace, Jordan Fantosme, Gautier Map, des conteurs en vers ou en prose, rivaux de nos écrivains français.

La loi de Vervins, au pays de Thiérache, en Picardie, laissée par Thomas, seigneur de Couci, qui mourut en 1130, est également à citer dans ces commencements de notre langue écrite. Il faut se garder d'oublier que ce fut en cette langue que Godefroy de Bouillon fit écrire les Assises du royaume de Jérusalem. Elles furent rédigées en 1099. Elles furent retouchées en 1250 par Jean d'Ibelin.

Ces premiers essais rendirent possible en langue française la traduction de certains ouvrages écrits en latin. L'abbé Lebeuf attestait qu'il avait vu dans la bibliothèque de Paris des traductions du livre de Job, de ceux des Rois et des dialogues de saint Grégoire

en langue *romance* du XIe siècle. Les Bénédictins pensent que les traductions, en la même langue, d'Atton, chapelain de l'impératrice Agnès, morte en 1077, sont d'une date plus certaine. Ils attribuent aussi au XIIe siècle celle de Darès le Phrygien. Suivant eux, la traduction du Lapidaire de Marbode a précédé de plus de soixante ans le poëme de Wace, qui est de 1155. Dans cet intervalle, il s'était déjà produit des changements dans la désinence des mots. Dans la traduction, les mots terminés en *eur* et en *on* y sont écrits sous cette forme : *our* et *oun*. On y lit *coulour, valour, poissoun*. Dans le poëme de Wace ces mêmes mots se terminent en *eur* et en *on*. Le même poëte écrit *qui, que, lour;* le traducteur de Marbode *ki, ke, lor*. (*Hist. litt. de la Fr.*, t. VII, p. LVII.)

Les traductions en langue française durent se multiplier assez promptement Le goût du peuple paraît avoir été très-vif pour les livres saints mis ainsi à sa portée. Il en résulta certains désordres pour la foi L'Église en fut offensée et songea à les réparer par ses interdictions. Le pape Innocent III, en 1199, dans ses lettres à l'évêque, aux chapitres et aux fidèles de Metz, blâme les traductions françaises du Psautier, des Moralités sur Job, des Évangiles et des Épîtres, que déjà tous les laïques du diocèse aimaient à lire et à commenter. (Le Clerc, *Hist. litt. du* XIVe *siècle*, t. I, p. 437.)

Nos bibliothèques ont longtemps conservé inédits d'antiques essais de la langue française analogues à ceux qui viennent d'être cités. Un manuscrit, qui fut autrefois la propriété de l'église de Notre-Dame de Paris, renferme la traduction de trois ouvrages de saint Grégoire : 1° ses morales sur Job, 2° ses dialogues, 3° son sermon sur la sagesse. On lit sur le premier feuillet l'observation suivante : « Ecriture du XIe siècle, on peut en être certain. C'est le plus ancien manuscrit en langue française de tous ceux qui sont connus... Celui qui approche le plus pour l'antiquité, est la traduction des quatre livres des Rois qui est à la

bibliothèque des Cordeliers. » Dans sa *Dissertation sur l'origine de la langue française*, Barbazan s'exprime ainsi : « Cette traduction est écrite dans le XIIe siècle. Mais le langage démontre qu'elle est beaucoup plus ancienne. Pour s'en convaincre, il ne faut que la comparer avec celui du Roman de Vistace ou Eustache en 1155, qui contient la chronologie des rois d'Angleterre. » (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XIII.)

Voici quelques lignes du livre de Job : « Un hom estoit en la terre Us, ki out nom Job. Par ce est dit u li sainz hom demoroit; ke li merites de sa vertut sunt expresseïz; quar ki ne sachet (sait) ke Us est terre de Païens; e la païenie fut en tant plus enloie (liée) des visces, ke ele n'out la conissance de son faiteur. Dunkes diet lom u (disons leur où) il demorat, par ke ses loz (louanges) creisset (augmentassent) cant il fut bons entre les malvais; quar estre bon entre les bons n'est une chose ki mult facet à loer, mais estre bon entre les malz. Alsi (de même) com ce est grevals (plus grave) pechiés nient (non) estre bon entre les bons, alsi est ce grand loz estre bon entre les malz. De ce est ke li bieneurous Job de lui mimes et si dist : Je suis frères des dragons e compains des ostruces. » (Page 8.)

Une traduction des livres des Rois et des Machabées se lisait dans un manuscrit du XIIe siècle. On pense que le texte était du siècle précédent; 1101 est la date qu'on assigne à cette paraphrase, car l'interprétation y est presque toujours jointe au texte, ce qui en fait un véritable commentaire. Le manuscrit a été publié par M. Le Roux de Lincy. C'est le premier monument de notre prose.

Le livre des Psaumes fut également traduit au XIIe siècle. Le manuscrit appartenait à l'université d'Oxford. Avec une courtoisie généreuse, cette compagnie a confié à M. Francisque Michel la publication de ce livre français.

Bossuet, dit M. Littré (*Hist. de la langue française*, t. III, p. 442), en tête d'une de ses plus célèbres orai-

sons funèbres, a mis ce verset, tiré du deuxième psaume : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini qui judicatis terram*; traduisant : « Maintenant ô rois, « apprenez; instruisez-vous, grands de la terre. » Il y a sept cents ans qu'un humble et anonyme prédécesseur de Bossuet traduisit ce verset en un français (car c'était bien dès lors du bon et vrai français) qui ne fait aucun déshonneur à l'original : « Et hore, vus reis, « entendez; seiez apris, vus chi jugiez la terre. » On ne sera pas, non plus, mal satisfait des premiers versets de ce même psaume :

« 1. Purquei fremirent les genz, et li pople purpensèrent vaines coses? 2. Li Rei de la terre estourent, et li prince sei assemblerent en un, encontre nostre Seignur et encuntre sun Crist. 3. Derumpuns les lur liens, e degetums de nus le juh (le joug) de els. »

Autres citations : « 1. Sire, chi habiterat el tuen tabernacle, et chi reposerat el tuen saint mont? 2. Chi (celui) entre senz tache e ovret justice; 3. Chi parolet veritet en sun cuer, chi ne fist tricherie en sa langue; 4. Ne fist a sun proesme (proximus) mal, e obprobre ne receut envers ses pruesmes. »

« 1. Sur les flums de Babylone, iluec seïmes e plorames, dementres que nus recordiums de Sion. 2. Es salz (saules), el miliu de li suspendimes noz organes. 3. Kar iluec demanderent nus, chi chaitis menerent nus, paroles de canz. 4. E chi menerent nus : Loenge cantez a nus, des canz de Syon. 5. Coment canterum nus le cant del Segnor en estrange terre? 6. Si je oblierai tei, Jerusalem, a obliance seit dunée la meie destre. Aerde (adhæreat) la meie langue as meies jodes, si mei ne remenberra de tei. »

La langue française se parlait alors en quatre dialectes principaux : le bourguignon ou langue de l'est; celle du centre; celle de l'ouest, ou normand; celle du nord, ou picard. Le *psautier* dont nous venons de citer quelques lignes appartient au dialecte normand. *Reis* pour rois, *purquei*, *seiés*, pour pourquoi et soyez, en sont des indices.

Une simple observation fera voir comment, dans ces traductions, le parler vulgaire accroissait son domaine en puisant, dit M. Littré, par un droit d'héritage, dans le trésor de la mère commune. Quand le traducteur rencontre *innocens, innocentia* qui n'existent pas encore en français, il se tire d'embarras en les décomposant : *nonnuisant, nonnuisance*. Ailleurs il francise le mot latin : « Ot (avec) saint tu seras sainz, et ot home innocent tu seras innocent. »

C'était dans cette langue, déjà pourvue d'une clarté suffisante et d'une souplesse relative, que s'étaient exprimés de temps en temps les deux plus grands prédicateurs du XIIe siècle : Raoul Ardent, simple curé avant d'avoir été appelé à la cour de Guillaume, comte de Poitiers ; et saint Bernard lorsqu'il s'adressait aux foules qu'il armait pour la croisade. On ne peut pas néanmoins compter ces discours parmi les monuments littéraires, parce qu'ils n'ont été presque jamais ni écrits d'avance ni recueillis.

Cependant le XIIe siècle ne doit point s'achever sans laisser un monument durable de sa langue. Ce temps aura l'honneur d'avoir donné à notre pays le premier de ces écrivains de *mémoires* qui font la partie la plus originale et la plus riche de nos lettres françaises. Geoffroy de Villehardouin, attaché au comte de Champagne Thibault III, prit part à la quatrième croisade, prêchée en 1198 par Foulques de Neuilly. En 1199, il fut envoyé par son maître en ambassade à Venise. Il avait le titre de maréchal de Champagne, et il était chargé de négocier avec la république de Venise le passage des chrétiens. L'entreprise faillit manquer par la mort prématurée de Thibault. Villehardouin la soutint par ses efforts. Il sut donner un nouveau chef à la croisade, dans la personne de Boniface, marquis de Montferrat. Il assista et prit part à la prise de Constantinople, vit se fonder, dans l'empire de Constantin, un trône où s'asseyait un prince du sang français, devint le conseiller du nouveau règne, et mourut en Thessalie vers 1213. Il était né, à ce que l'on pense,

de 1150 à 1160, dans le château qui porte son nom, près de Troyes.

Ces grands événements, Villehardouin les a racontés dans des mémoires qui ne furent publiés que longtemps après par un ambassadeur vénitien (1573). Une âme guerrière sait donner à son style la fermeté qui l'anime. On le voit bien dans le récit du chroniqueur. Sa narration est sobre, ferme et nourrie. Il y a dans son langage un air de raideur qui vient de la langue et du caractère de l'écrivain, avec une sorte d'originalité et de grandeur épiques. Il y a comme un écho des chansons de geste, les traits d'une imagination naïve et la simplicité qu'un homme d'action met dans ses récits. Voici quelques extraits où l'auteur raconte la prise de Constantinople :

« L'Emperères Morchufles s'ere (était) venuz herbergier devant l'assaut en une place à tot son pooir (avec toute son armée), et ot tendues ses vermeilles tentes. Ensi dura cil afaires trosque (jusque à) lundi matin ; e lors furent armé cil des nés et des vissiers (vaisseaux de transport) et cil des galies (galères). Et cil de la ville les doterent (redoutèrent) mains (plus) que il ne firent à premiers; si furent si esbaudi (étonnés), que sor les murs et sor les tors ne paroient (ne paraissaient) se genz non (rien sinon que des hommes). Et lors commença li assaus fiers et merveilleus. Et chascuns vaissiaux assailloit endroit lui. Li huz (le cri) de la noise fu si granz que il sembla que terre fondist. Ensi dura li assaus longement, tant que nostre Sires lor fit lever un vent, qu'on appelle Boire, et bota (et porta) les nés et les vaissiaux sor la rive plus qu'ils n'estoient devant. Et deux nés qui estoient liées ensemble, dont l'une avoit nom la Pelerine et l'aultre li Paravis (Paradis), aprochièrent tant à la tor, l'une d'une part, et l'aultre d'aultre si com Diex et li venz li mena, que l'eschiele de la Pelerine se joinst à la tor, et maintenant uns Véniciens et uns chevaliers de France qui avoit nom André d'Urboise entrèrent en la tor. »

Quatre des tours sont conquises, trois des portes

sont dépecées, les croisés chevauchent droit à la *herberge* de l'empereur Morchuflex. La déroute se met dans l'armée, l'empereur s'enfuit par les rues à cheval au château de Boukelion.

« Lors veissiez Griffons (Grecs) abatre et chevaux gaignier, et palefroiz et muls et mules, et autres avoirs. Là ot tant des morz et des navrez, qu'il n'en n'ere ne fins, ne mesure. Granz partie des halz homs de Grece guenchirent (se retirèrent) à (vers) la porte de Blacquerne Et Vespres i ere jà bas, et furent cil de l'ost lassé de la bataille et de l'occision, et si commencent a asembler en une place granz qui estoit dedans Constantinople. Et pristrent conseil que il se herbergeroient près des murs et des tors que il avoient conquises; que il ne cuidoient mie que il eussent la ville vaincue en un mois, les forz yglises, ne les forz palais, et le pueple qui ere dedenz. Ensi com il fu devisé si fu fait. Ensi se herbergierent, devant les murs et devant les tors pres de lor vaissials Li cuens (comte) Baudoins de Flandres et de Hennaut se herbergia es vermeilles tentes l'Empereor Morchuflex, qu'il avoit laissiées tendues, et Henris, ses freres, devant le palais de Blaquerne. Boniface, li marchis de Monferrat, il et la soe (sa) gens, devers l'espès (le gros) de la vile. Ensi fut l'oz (l'armée) herbergie come vos avez oï, et Constantinople prise le lundi de Pasque florie (12 avril 1204)[1]. »

Après un tel récit, il n'y a certainement pas d'exagération à rapprocher le nom de Villehardouin de celui d'Hérodote.

Voici un autre passage où Villehardouin nous apparaît dans son rôle de négociateur, c'est le récit de son ambassade à Venise :

« Il viendrent[2] en Venise la première semaine de quaresme. Li dus (duc) de Venise, qui avoit non

1. Texte de M. Natalis de Wailly, p. 143.

2. Texte publié pour la Société de l'histoire de France par M. Paulin Pâris. Cet éditeur a suivi un texte différent de celui de Ducange et de Buchon.

Henri Dendole, et estoit moult preus et moult saiges, les honora moult et moult volontiers les vit : et quant il li baillièrent les lettres lor seigneurs si s'esmerveilla moult por quele afaire il estoient venu en la terre. Les lettres disoient que autant les créist-on (qu'on les crût autant) comme lor seigneurs. Henri, li dus, lor respondi :

« Seigneur, j'ai bien veues vos lettres et bien sai tout « certainement que vostre seigneur sont li plus haut « home qui soient, orendroit, sans corone porter. Et il « nous mandent que nous créons certainement ce que « nous direz de par aus (eux) et ferés, et ils tendront « fermement. Or, dites ce que il vous plaira. »

« Sire, font li message, nous voulons que vous aiés « vostre conseil, et devant vostre conseil vous dirons le « mandement de nos seigneurs ; demain soit, sé il vous « plaist. » Et li dus lor respondi que il lor requeroit respit jusques au quart (quatrième) jour, et adonc auroit-il son conseil assemblé.

« Il attendirent jusqu'au quart jour, et il revindrent on palais qui moult ert riches et biaus, où il trovèrent le duc et son conseil ; et dirent lors message en tel manière : « Sire dus, nous sommes à vous venus, « de par les barons de France qui pris ont le signe de « la croïs por vengier la honte Jhesu-Crist, et por con- « querre Jérusalem, sé nostre sire le velt consentir ; « et por ce qu'il savent certainement que nule gent n'ont « si grant pooir par mer comme vous avés, vous prient « il que vous voelliés metre paine, coment il puissent « avoir navie, por leur pélerinage acomplir, en toutes « les manières que vous leur saurés loer né conseillier « que il faire né souffrir puissent. — Certes, seigneur, « fait li dus, grant chose nous requerés, et ne neporquant « (néanmoins), nous en parlerons moult volentiers, et « le vous ferons à savoir d'hui en huit jors : et ne vous « merveilliés mie du lonc respit que nous y metons ; « quar à si grant chose convient-il moult penser. » Au droit terme que li dus leur dist, ils revindrent au palais ; si ot assés paroles dites que je ne vous puis

mie toutes raconter. Mais li dus leur dist en la fin que il avoit parlé à son grant conseil privéement...

« Et li dus dist qu'il en parleroit à sa gent, et ce que il i troveroit, il le feroit assavoir. A l'endemain, manda li dus son grand conseil : c'est quarante homes des plus sages de toute la terre; et les mist à ce que il loèrent et créantèrent ce que bon estoit à faire. Ainsi le fist li dus loer à ces quarante, puis à cent, puis après à dui cens, tant que tous le loèrent : puis assembla bien mil homes el moustier Saint-Marc et leur dist que il oïssent messe du Saint-Esperit et proiassent à nostre Seigneur que il les conseillast.

« Quant la messe fu dite, li dus manda le message et leur dist por Dieu que il proiassent au comun peuple que il otroiassent ceste convenance. Li message vinrent au moustier, où il furent moult regardé de maintes gens qui oncques mais ne les avoient veus. Adonc montra Joffrois de Villehardoin, li mareschaus de Champaigne la parole, par l'accort et par la volonté as autres et commença à dire en tel manière : « Seigneur, li baron de France, li plus haut et li plus « puissant nous ont à vous envoiés, et vous crient « merci, que il vous preigne pitié de la cité de Jérusa- « lem qui est en servage des mécréants, et que vous, « pour Dieu, leur compagnie voilliez aider à vengier la « honte Jhesu-Crist; et, por ce vous ont-il esleus, qu'ils « sevent bien que nule gent qui seur mer soient, n'ont « si grant pooir comme vous avés; et nous comman- « dèrent que nous vous en chésisiens (tombions) as piés, « et que nous n'en levissiemes (nous levions) devant « que vous le nous ariés otroié. »

« Lors s'agenouillièrent li sis message à leur piés, moult plorant, et li dus et tuit li autre commencèrent à plorer de la pitié qu'ils en orent, et s'escrièrent tuit à une vois et tendant leurs mains en haut : « Nous « l'otroïons ! nous l'otroïons ! » Là ot si grant bruit et si grant noise qu'il sembloit vraiement que toute terre tremblast... »

Sainte-Beuve a parfaitement apprécié le talent de

Villehardouin. « Il possédait, dit-il, à un haut degré le don de la parole et l'art d'insinuer les conseils que d'ordinaire la prudence lui dictait : c'est un témoignage qu'ont rendu de lui ses contemporains, et c'est ce qui ressort et s'entrevoit aussi d'après l'histoire qu'il a laissée. Pourtant, plume en main (si tant est que lui-même il tint la plume), ou en se disant qu'il allait dicter et composer, il était quelque peu gêné dans l'expression de ses pensées, et bien qu'il en produisît le principal, il n'en donnait et n'en fixait qu'une partie : de vive voix, dans les occasions et en présence des gens, il était, on doit le croire, bien autrement large et abondant. » Ajoutons à ce jugement celui de M. D. Nisard : « Si ces Mémoires ne sont pas le plus ancien monument de la prose française, c'est du moins le premier ouvrage marqué des qualités qui font durer les livres. L'esprit et la langue en sont si conformes au génie de notre pays, qu'après tant de changements survenus dans la syntaxe et le vocabulaire de notre langue, la lecture en est relativement facile. »

Villehardouin, qui mourait dans les premières années du XIIIe siècle (1213), inaugurait brillamment pour la prose cette époque de progrès et de perfectionnement. Ce siècle confirma, en le développant, le génie de notre langue. Si l'élégance lui manque, si le latin dont elle est sortie l'entoure presque à moitié, elle n'en a pas moins une démarche ferme et naturelle. Ses tours ont quelque chose de précis. Des désinences spéciales pour marquer dans les substantifs et les adjectifs le sujet ou le régime permettent à l'écrivain des inversions comme aux auteurs anciens ; mais sous cette livrée latine, l'esprit logique des Français sait se faire reconnaître et marquer sa présence par une vive clarté. L'idiome du XIIIe siècle doit même à ces règles, à demi latines, dont on voit les effets dans les verbes et dans la construction des phrases, une certaine perfection que n'aura plus la langue du XVIe siècle. Rivarol, comparant Thibault de Champagne à Ronsard, don-

nait au trouvère la supériorité. C'était à peu près ce que disait La Bruyère quand il écrivait : « Ronsard et les auteurs ses contemporains ont plus nui au style qu'ils ne lui ont servi : ils l'ont retardé dans le chemin de la perfection ; ils l'ont exposé à la manquer pour toujours et à n'y plus revenir. »

D'ordinaire, on ne cite dans les cours de littérature que Joinville après Villehardouin. Il serait faux de croire que le XIIIe siècle n'ait produit que ces seuls exemplaires de notre prose. Nos bibliothèques ont longtemps renfermé en manuscrits des ouvrages précieux, dont plusieurs ont vu, de nos jours, la lumière de l'impression ; il en reste beaucoup d'autres encore inédits. Nous en citerons les principaux afin d'augmenter l'intérêt qui doit s'attacher à l'étude de notre histoire nationale.

Il serait impossible aujourd'hui d'oublier le nom d'Estienne Boilesve, ou Boileau, prévôt de Paris en 1258. Né vers 1200 ou 1205, il mourut en 1269.

Boilesve avait accompagné saint Louis à la croisade de 1248, il y avait partagé la captivité du prince en 1250. Il fallait qu'il eût grandement mérité sa confiance et son estime, puisqu'après leur retour en France, il le nomma prévôt de Paris. C'était une charge importante qui remettait aux mains d'un homme la sécurité d'une grande ville. Jusqu'ici la prévôté se vendait aux bourgeois de Paris. Il en résultait des abus. « Par les grans injures et par les grans rapines qui estoient faites en la prevosté, le même peuple n'osait demourer en la terre le roy, ains alloient demourer en autres prevostés. » C'est Joinville qui désigne ainsi ces désordres. Les larrons et malfaiteurs abondaient à Paris, le petit peuple était foulé et grevé : Estienne Boilesve y rétablit la justice et la tranquillité. Estienne « garda et maintint si la prévosté, dit Joinville, que nul malfaiteur ne liarres (larron), ne murtriers n'osa demourer à Paris, qui tantôt ne feust pendu ou destruiz.. La terre le roy commença à amender, et li peuples y vint pour le bon droit que en

y fesoit. Si moulteplia tant et amenda que les ventes, les saisinnes, li achat et les autres choses valoient à double que quant le roy y prenoit devant. »

Ces admirables effets d'une bonne administration ne nous regarderaient pas si le prévôt de Paris n'eût commencé, aussitôt qu'il fut pourvu de sa charge, une compilation de tous les anciens règlements de police, qu'il ramassa avec beaucoup de soin et d'exactitude.

Ce recueil, qui contient : 1° toutes les ordonnances pour la police de Paris, et les anciens statuts de tous les corps de métiers; 2° tous les règlements et des tarifs et des droits qui se levaient en ce temps-là pour le roi; 3° un recueil de titres concernant les justices subalternes qui s'exerçaient alors à Paris, n'est pas un ouvrage littéraire; mais c'est un monument précieux de la langue au XIIIe siècle. Voici quelques lignes de la préface d'Estienne Boilesve : « Estienne Boilesve, garde de la prevosté de Paris, a toz les bourgois et a touz les résidens de Paris, et à toz ceux qui dedens les bornes de cel meisme liu (lieu) venront (viendront), asquex ce appartendra, saluz. Pource que nous avons veu a Paris en nostre tans mout de plais, de contens (contestations) par la delloial envie qui est mère de plais et deffernée (effrénée) convoitise qui gaste soy meime et par le non sens as jones (aux jeunes) et as po sachans (peu sachans) entre les estranges gens et ceux de la ville qui aucun mestier usent et hantent ; pour la reson de ce qu'il avoient vendu as estranges aucunes choses de leur mestier qui n'estoient pas si bones ne si loiaus que elles deussent... »

Pierre de Fontaines, mort vers 1270, a laissé une belle réputation de jurisconsulte. C'était à ce conseiller intime que saint Louis avait recours lorsque dans ses lits de justice, tenus à Vincennes, au pied d'un chêne, il ne voulait pas ou ne pouvait pas trancher les différends portés devant lui. « Délivrez-moi cette partie, » lui disait-il.

Pierre de Fontaines, pour former un jeune gentilhomme dans la science des lois romaines qui étaient

reçues en France, a composé une sorte de traité de l'ancienne jurisprudence des Français. Une courte citation mettra les lecteurs à même de juger du style de l'auteur et du dialecte qui se parlait alors dans le Vermandois et la Picardie.

« Tu qui te veus doutriner de droit, et de terre tenir, si te lô ke tu aies en toi quatre coses princhipaus : cremeur (crainte) de Dieu, contenir soi, castiement de tes serjans, amour à deffendre tes sougis (sujets). Et pour ce ke tu n'as mestier de parolles fors ne oscures pour te jonece, et pour ce ke ceux de sai home ne puet mie mult estudier en teles choses, quatre coses, et toutes les autres ki venront chi après; te dirai briement, legierement, et clerement. »

Ces sons rudes, dont l'habitude se retrouve encore dans les patois de la Picardie, mettaient déjà une grande différence entre la langue de l'Ile-de-France, celle de la Champagne et les autres dialectes moins favorisés par l'euphonie.

Saint Louis, qui aimait assez les livres pour avoir une bibliothèque, à l'imitation d'un prince sarrasin dont il voulut suivre l'exemple, encouragea les traductions d'ouvrages latins en français. Geoffroi de Beaulieu, un de ses premiers historiens, rapporte que le prince, en lisant aux personnes de sa maison les textes sacrés en latin, savait les expliquer en français. Cette circonstance ne suffit pas pour lui attribuer une traduction de toute la Bible en langue vulgaire, qui a été longtemps attribuée aussi à Nicolas Oresme, écrivain du XIVe siècle. Il y a une chose plus certaine, c'est que, par les ordres de Philippe III, Lorens (Laurentius Gallus), frère prêcheur, mort vers 1285, écrivit, vers 1279, la *Somme des vices et des vertus*. nommée encore la *Somme le roi*. On aura une idée du style et du sujet de ce livre dans le passage suivant : « Apran a morir si sauras vivre. Car nuns bien vivre ne seura qui a morir apris n'aura. Et cil est a droit apelez chaitis qui ne set vivre, ne morir n'ose. Si tu veux vivre franchement apran a morir liement... Tu

doiz savoir que ceste vie n'est forz que morz. Car morz est un trespas... Ceste vie tout auximent n'est fors uns trespas moult bries. Car toute la vie dun homme, sil vivoit mil anz, ce ne seroit pas un sol momenz ou regart de l'autre vie qui touz jorz dure senz fin, ou en torment, ou en joie perduraublement... Car quant tu commences à vivre, tu commences à morir; et tout ton aaige et tout ton temps qui passez est, la mort ta conquis et te tient. Tu dis que tu as XL ans : la mort les a, ne gemas (jamais) nuns ne ten rendra. Por ce est li sens dou monde folie; et li cler voiant ni voient goute : jour et nuit font une chose; et quant plus la font, moins cognoissent... Touz jours vivent et ne sevent morir. » (*Histoire littéraire de la France,* t. XIX.)

Ces sentences à la façon de Sénèque, qui les inspire, ne font pas mauvaise figure dans notre langue nouvelle. Elle semble être faite pour l'allure vive et brève du proverbe.

Chaque jour elle devenait plus capable de raconter les événements importants de l'histoire, comme dans la relation anonyme de la prise d'Acre, écrite en 1291, ou de se plier avec naturel et simplicité à la relation d'une vie pieuse et sincèrement détachée du monde. Tel est le récit qu'Agnès d'Harcourt, abbesse de Longchamps, nous a laissé de la vie d'Isabelle de France, sœur de saint Louis, morte en 1270 dans l'abbaye qu'elle avait fondée en l'an 1261. Il y a du charme dans ce petit tableau : « Elle (Isabelle de France) avoit trop durement beau chief et reluisant...; et quant on la pignoit, ses demoiselles prenoient les cheveux qui ly chéoient, et les gardoient moult soigneusement. Si que, ung jour, elle leur demanda pourquoi elles faisoient ce, et elles respondirent : Madame, nous les gardons, pour ce que, quant vous serés saincte, nous les garderons comme reliques. Elle s'en rioit, et tournoit tout à néant, et tenoit à folie ces choses.. Je, seur Agnès de Harcourt, ai-je encore de ses cheveux de sa jonesse »

Le narrateur qui a raconté les derniers moments de Jeanne, comtesse d'Alençon (morte en 1292), est plus diffus, mais la langue qu'il emploie mérite d'être estimée. Il fait dire à la mourante : « Chacuns s'inclinoit et s'agenouilloit contre moy. Que me valent ores ces palais et ces chambres parées, et ces sales parées, ces beaux liz en courtines, vins et viandes, compaignies de grans seigneurs et de grans dames, quand je serai demain encourtinée d'un drap court et estroit de froide pierre et de terre? »

Nous trouverions d'autres témoignages des efforts qui poliçaient peu à peu notre prose dans les méditations de Marguerite de Duyn, prieure de la chartreuse de Poletin, entre Montluel et Trévoux, morte en 1294. Il serait curieux de voir une espèce de français qui, aux caractères généraux de la langue du temps, réunit, à ce qu'il paraît, quelques ressemblances de détail avec le patois moderne de la Bresse, du Bugey et du Dauphiné en deçà de l'Isère.

Il vaut mieux nous arrêter un peu plus longtemps au nom de Philippe de Beaumanoir, mort en 1296. (Voir *Hist. litt.*, t. XX, p. 312.)

Ce célèbre jurisconsulte a eu l'honneur de consacrer sa science et ses efforts à faire triompher le principe de la suprématie royale, à tenter de secouer le joug de la féodalité et de reconquérir les libertés qui découlent du droit naturel ou commun. Déjà les établissements de saint Louis et le travail de Pierre de Fontaines marquaient la nouvelle direction des esprits. C'est dans ce sens que Philippe de Beaumanoir, né dans le comté de Clermont en Beauvaisis, rédigeait en 1283 le *Livre des coutumes et usages de Beauvoisis.* Habile et savant jurisconsulte, magistrat intègre et éclairé, il était de plus légiste, et légiste « si habile, si profond, que, jusqu'à Montesquieu, la France ne nous en montre aucun qui puisse lui être comparé ». On a pu l'appeler avec raison le *Justinien français.*

« Ce qu'il cherche à établir, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France,* c'est la justice pour

chacun, pour le faible comme pour le puissant, pour le pauvre comme pour le riche, pour le serf comme pour le maître, pour le sujet et le vassal comme pour le souverain. Sous sa plume, les matières judiciaires deviennent une lecture qui plaît, qui intéresse, qui même attache le lecteur le moins versé dans la science judiciaire. Il dissimule l'aridité du sujet par l'expression vive et soudaine des sentiments dont il est animé, par des observations toujours judicieuses, souvent profondes, par l'à-propos des exemples qu'il cite, par des traits de mœurs ou par des réflexions utiles aux progrès de la morale. » (*Hist. litt.*, t. XX, p. 365[1].)

Aussi son livre n'est-il pas seulement un des monuments les plus précieux de l'ancien droit français : il est encore une source abondante, où l'on peut puiser d'utiles et authentiques renseignements sur les mœurs et l'état social de la France pendant la seconde moitié du XIIIe siècle.

On prendra une idée du style de ce célèbre jurisconsulte dans le portrait qu'il trace d'un bailli, non d'après la vie et les actions de tel ou tel de ses devanciers ou de ses contemporains, mais d'après un modèle introuvable, dont les traits lui sont fournis par le sentiment profond de ses devoirs :

« Il nous est avis que cheli qui veut estre loyaux baillis et droituriers doit avoir en soy dix vertus, en laquele l'une si est qui doit estre dame et maîtresse de toutes les autres, ne sans lui, ne pueent estre les autres vertus gouvernées, et ciele vertu si est appellée sapience ; car autretant vaut estre sapiens comme sage... Le seconde vertu si est que li baillis doit avoir, que il doit très durement amer de tout son cuer Dieu nostre pere et notre sauveur, et pour l'amour de Dieu sainte Eglise ; et non pas de l'amour que li auquant (aucun) des sers ont à leurs seigneurs, qui ne

1. En 1838, le comte Beugnot a publié une édition critique du texte de Philippe de Beaumanoir.

les aiment fors pour che que il les criement (craignent) et doutent, mès de amour entière, si comme li fiex doit amer le pere. Car de lui amer et servir vienent tous li biens... Le tierche vertu que li baillis doit avoir si est que il doit estre dous et debonnaires sans felonie et sans cruauté, et non pas débonnaires envers les felons ne envers chaus qui font les meffès... Le quarte vertu..., que il soit souffrans et escoutans, sans soi concouchier (courouchier) ne mouvoir de riens... Le quinte... que il soit hardis et viguereux sans nulle paresse... Le sizime vertu qui doist estre en bailly si est largesce, et de chette vertu descendent deux autres... che est courtoisie et nettetés ; et largesce ne vaut rien sans ches deux, ne ches deux sans largesce... Le septime... est que il obéisse au quemandement de son seigneur... Essuités (exceptés) les quemandements par les quiex il poroit perdre le vie se il les fesoit... L'uitisme vertu... que il soit tres-bien connoissans... Le neuviesme... que il ait en soi soutil engien et hastif de bien esploitier sans feire tort à autrui, et de bien savoir conter... che à entendre que le valeur de le terre son seigneur n'apetice par se negligence, ainschois croise toujours... sans fere tort à autrui. . Le disiesme vertu... si est le meilleur de touttes les autres... et ceste vertu si est appelée loyautés. »

N'oublions pas que ce grave jurisconsulte a sa place parmi les poëtes pour des pièces de vers intitulées *Li saluz d'amours,* la *Complainte d'amours,* et le conte de *Fole larguece.*

Un fait souvent cité doit être rappelé ici avec quelques détails : c'est la composition en français par un Italien d'une grande encyclopédie de la science au moyen âge, du *Trésor* de *Brunetto Latini.*

Cet illustre écrivain était en même temps un homme d'état. Né dans Florence de 1225 à 1230, il prit part aux affaires publiques de son pays, dans un temps qui réclamait des hommes d'une haute capacité et d'un grand caractère.

Chassé de Florence à la suite d'événements qui

firent triompher le parti hostile à ses idées, Brunetto Latini vint en France vers 1260 ; il se rendit à Paris. Voici comment il explique lui-même les motifs qui l'y conduisirent :

« Brunetto Latini, dit-il en parlant de lui à la troisième personne, fut banni de Florence, lorsque le parti guelfe, qui était le sien et qui agissait pour le pape, fut chassé du pays en 1260. Il se rendit alors pour ses affaires en France, où il avait un ami de la même ville et du même parti que lui, très-riche, très-honnête et d'une grande sagesse, lequel lui fit beaucoup d'honneur et de bien. »

Brunetto passa au moins sept ans à Paris. Il y vécut sans doute occupé uniquement d'études et particulièrement de celle du français. En 1269, on le retrouve à Florence, secrétaire de la République On pense que, peu de temps après l'année 1273, il se retira de la vie publique. Il mourut à Florence en 1294.

Brunetto Latini, qui a passé, sans que cela soit bien prouvé, pour avoir été le maître de Dante, a composé beaucoup d'ouvrages. Les seules productions authentiques de cet écrivain sont : 1° un court extrait de la *Morale* d'Aristote (*l'Etica di Aristotile ridotta in compendio da ser Brunetto Latini*) ; 2° une Rhétorique en langue italienne (*Retorica di ser Brunetto Latini in volgar fiorentino*) ; 3° *il Favoletto ;* 4° *il Tesoretto ;* ces deux compositions sont en italien et en vers ; 5° enfin, le *Trésor,* écrit en français.

Déjà dans le *Tesoretto* se trouvait l'idée du *Trésor.* A la fin de ce premier ouvrage, Brunetto annonce le dessein de composer un grand *Trésor,* à l'usage de ceux qui ont l'intelligence plus haute que les lecteurs du *Tesoretto,* ou petit *Trésor.* « C'est là, dit-il, que je prendrai mon essor pour m'expliquer avec plus d'étendue en langue française. »

Ce n'était point une idée originale, que d'embrasser dans un livre toute la science du moyen âge. Déjà beaucoup l'avaient tenté, et Vincent de Beauvais, en composant son *Speculum universale,* avait donné le

premier exemple de toutes ces encyclopédies. Mais ce qu'il y avait de plus neuf dans le projet, c'était l'idée d'écrire le livre en français. Brunetto prévoit la question qu'on peut lui faire sur ce bizarre dessein, et voici ce qu'il répond à l'avance : « Et s'auscuns demande porquoi chis livres est escris en romans selonc le patois de France, puisque nos somes Ytaliens, je diroe que c'est por II raisons : l'une est por ce que noz somes en France; l'autre si est por ce que françois est plus délitables langages et plus comuns que moult d'autres. »

« Et il est vrai, dit Fauriel, dans le tome XX de l'*Histoire littéraire de la France,* page 291, que, dès cette époque, la littérature provençale, qui avait fait jusque-là les délices de l'Europe civilisée, était en pleine décadence dans les lieux où elle était née, bien que cultivée encore dans quelques pays étrangers, et notamment en Italie. La vogue et la célébrité du provençal avaient passé au français, dès lors assez souple, assez fixe et assez développé pour se prêter à des compositions qui dépassaient déjà la portée des idées et des habitudes communes. »

Le *Trésor* de Brunetto se divise en trois grandes parties ou livres, subdivisés à leur tour en chapitres. Le nombre total en varie un peu dans les manuscrits et dans les anciennes éditions. Les uns indiquent 345 chapitres, les autres 421, un troisième donne 395. Il ne règne pas dans cet ouvrage un esprit d'ordre et de méthode sévères. Le premier livre, intitulé *De la naissance de toutes choses*, contient l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, des lambeaux de l'histoire générale, entre lesquels figure principalement le tableau très-rapide de la restauration de l'empire romain, depuis Charlemagne jusqu'à l'année 1266; des ébauches de géographie, un traité d'agriculture et d'économie rurale, un traité de zoologie ou bestiaire.

Le second livre est consacré à la morale, et l'auteur donne en trente-six chapitres un extrait de la *Morale*

d'Aristote; vient ensuite la rhétorique et c'est à Cicéron que Brunetto a recours.

Le dernier des traités dont se compose le *Trésor* de Brunetto est celui de la politique, c'est le plus court, mais c'est le plus intéressant. Il ne s'agit pas pour l'auteur de la politique en général, ni de la science du gouvernement, mais d'un aperçu sur la constitution des républiques italiennes vers la fin du XIIIe siècle.

Donnons un exemple du style de Brunetto Latini. Voici un précepte de style : « Là où ta matire (matière, sujet) est tote bries (brève) tu changeras les propres mots et remueras les noms des choses et des personnes en plusieurs paroles, tot environ le fait, et feras point à tes dis, et reposeras ton esperit, tant que tu ellonges ton conte et de tens et de paroles. Raison comment : Tu voes dire, il ajourne (il fait jour); di donc, jà commance li solaus (soleil) à espandre ses rais (rayons) parmi la terre. »

L'auteur nous fait ainsi l'exposé des raisons que le *podestat* doit développer devant les gens assemblés de la seigneurie pour les encourager à la guerre :

« Là doit-il dire devant aus (eux) paroles de guerre, et ramentevoir (rappeler) les tors des ennemis et les drois des citains (citoyens), nomer la proece et les valeurs de lor ancestres et les lor vertueuses batailles, semonner les gens à la guerre et conorter les a bataille, et comander que chascuns face grant apareil d'armes et de chevaus et de tentes et de pavillons et de toutes choses ki besoignent en guerre. Teux (telles) et autres paroles doit li sires dire por aguser (aiguiser) les corages des gens, au plus k'il onques puet. Mais bien garde k'il ne die nul foible mot, ains soit sa chiere (son visage) de courous et d'ire, le semblant (air) terrible, la vois menachable, et son cheval hennisse et fiere (frappe) les pieds à la tierre, et face tant que maintes fois, ainçois k'il fine son dit, la noise (le bruit) lieve et li cris entre les citains, autresi comme s'il fussent à la mellée. »

On sent combien cette langue, maniée par un étranger cependant, est près de notre langue telle qu'elle se fera plus tard. Il faudrait peu d'efforts pour en tirer quelque chose d'aussi net, d'aussi aisé, d'aussi clair, que le style du XVIIe siècle.

Fauriel l'a tenté dans un passage que nous allons citer en finissant.

Nous le donnerons d'autant plus volontiers qu'il s'agit de détails relatifs aux mœurs de nos ancêtres : « En bâtissant maison, il faut considérer s'il s'agit d'une maison urbaine ou rurale. Les Italiens, qui s'entreguerroient fréquemment (même en ville), se plaisent à élever des tours et des édifices de pierre. S'ils bâtissent dans la campagne, ils font des fossés, des palissades, des tournelles, des ponts, des portes à mâchicoulis, garnies de mangonneaux, de pierres, de flèches, et de tout ce qui est nécessaire en guerre, pour attaquer ou se défendre et abriter la vie des hommes. Mais les Français bâtissent des maisons spacieuses, commodes et partagées en chambres pour s'y amuser et divertir sans guerre et sans bruit. Ils se plaisent davantage à faire préaux et vergers, à planter pommiers et autres arbres autour de leur habitation; ce qui est une chose très-propre à la récréation des gens. » (*Hist. litt.*, t. XX.)

Nous touchons à la fin du XIIIe siècle; les progrès de la langue française ont été tels que l'usage du latin s'en est trouvé affaibli et diminué. Même dans la chaire, où l'habitude de prêcher en latin se maintenait encore, on sent l'influence de la langue nouvelle. Un manuscrit du XIIIe siècle, de format in-4°, provenant de l'ancienne bibliothèque de la Sorbonne, renferme des sermons mi-partis de latin et de français. « L'orateur, dit M. P. Pâris (*Hist. litt.*, t. XXI, p. 313), a voulu s'exprimer dans les deux langues; son français n'a rien de railleur ou d'affecté comme celui des Menot et des Olivier Maillard ; son latin ne ressemble pas à celui qu'on est convenu d'appeler macaronique : il est correct et grammatical, autant que pouvait l'être le latin

des sermonnaires. » Le critique pense donc que ce mélange des deux langues venait d'une sorte d'affectation que l'on pourrait comparer à celle d'un orateur de nos jours qui chargerait son discours de phrases italiennes à la portée de ceux qui l'écoutent.

Notre sermonnaire ne veut pas être mieux compris ; mais il espère, en variant son langage, se faire écouter avec plus de plaisir, et donner à penser qu'il est versé dans la bonne élocution des gens d'esprit de son temps. La plupart du temps, ce qu'il dit en français est exprimé en vers, ou du moins dans une prose cadencée et rimée.

L'orateur prêche sur ce texte de l'Évangile de saint Jean (c. II, v. 2) : « Vocatus est autem et Jesus, et discipuli ejus ad nuptias, » et aussitôt après ces paroles, il ajoute celles-ci :

Quant gens de grant paraige se voulent marier,
Se semonent grans gens pour estre à l'épouser,
Et de tant com semonent gent de plus grant valeur,
Est la feste plus grande, et si ont plus d'onneur.
Quant uns grans hons se voet (veut) tant abaissier
Et humilier
Pour un pauvre essaucier,
Qu'il voet à ses noces maingier
Et à sa requeste,
Il montre bien qu'il aime et honeure la feste.

« Et fuit hoc, quando rex regum fuit invitatus ad nuptias pauperum hominum, quod bene dicit verbum propositum ; *vocatus est*, etc.

Uns grans hons fit nui un grant mariaige,
Où Jésus fu semons, il et tout son barnaige.

« Majorem iste non putabat invitare, nec digniorem, et ipse Jhesus non dedignatus est se humiliare. Quamvis haberet privilegium virginitatis, non tamen contemsit conjugium fidelitatis..

Jaçoit qu'il aime d'amour especia
Qui por l'amour de li
Garde sa pureté,
Ne porquant
Il n'a pas en despit
Ciaus qui voelent avoir et garder loiaument
L'estat de mariaige.

« Et sic bene ostendit, quando venit ad nuptias cum matre, et discipulos omnes adducit secum, et omnem familiam. « *Et tout son paraige se fu sa mere...* »

« ... Admirabilis, propter affluentem plenitudinem, quæ claruit in boni vini presentatione.

Je dis que sa venue fu honorable pour sa hautesse,
Aggréable pour sa sagesse,
Merveilleuse pour sa largesse.

« Haurite inquit et ferte, etc. *Il fit large présent, et de bon vin.*

« Secundo, Jesus acquiescentis humilitas, quod habetur in textu Evangelii :

Li espous fit grant courtoisie
De li prier,
Et Jhesu-Crist li fist plus grant
De l'i otroier, etc.

« Debent ornari bissino immortali, et istud est bissinum honestatis. Debent cibari ferculo incorporali, et istud ferculum sanctitatis. Debent cubare lectulo inomniali, et iste est lectulus castitatis. *Il doivent estre joint dou loien de charité : si doit l'un estre noé que on ne le puisse deslier. Il doivent estre bien orné de la robe d'onesté, qui doit estre bien gardée que on ne la puisse empirier. Il doivent estre péu de la viande de santé, qui doit estre si atournée que ele ne puisse anuier. Il doivent estre couchié ou lit de casté qui doit estre si blans que on ne le puisse souiller.* »

A l'occasion d'une fête de Marie-Madeleine, un

autre sermonnaire paraphrase ainsi les paroles de Jésus à Simon (Ev. saint Luc, XII, 44) :

« Plurima signa amoris elle m'a monstré, que tu n'as fait, et come corteise envers mi estet. Nam intravi en ton hostel : j'avoie les piés tou enboés; tu onques tant ne feis que tu les me lavasses ne feisses laver. Mais ceste ne fit wi autre chose que mes piés laver, puis qu'elle entra en ton ostel. Eram totus calefactus et tous las, quando intravi en ton ostel ; neque fecisti tantum que tu me frotasses mon chief d'un peu d'oile pour moi a souhaigier. Sed ista non solum mon chief, sed mon chief et mes piés elle d'un très dous oignement rafreschi et refroida. Quando intravi domum tuam, tu ne m'acolas ne me baisas, ne me deis a peines : bien vigniés ; ceste ne cessa wi à paines de mes piés baisier ; propter quod dico et volo quod scias certainement que je li perdoie ses pechiés tout simplement et tout entierement. Ecce, ma très douce gent, quomodo ista beata peccatrix habuit indulgentiam de tous ses pechiés ; verum si vis habere de tes pechiés mercit oportet quod tu facias à ton avenant ensi come elle fit... Licet esset omni genere malitia entichie et encoupée... Nam elle s'en aloit le col tout estendut, les cornes levées, et sembloit à sa manière et à son port que non criast autre chose : Ves ci une fole, ves me ci, qui habet mestier de moi... Sic faciunt alique misere, que sont en mariaige... en religion et en beguinaige, que videntur a leurs monstrées, à leurs vestures, à leurs manières, à leurs pors par defors, que non clamant aliud : Ves me ci, ves me ci... et tales sunt ille, que sunt hardies et effrontées, sicut erat Magdalena ou tans que elle estoit mondaine. » (*Hist. litt.*, t. XXI, p. 317.)

Voilà certainement de singuliers exemples de la langue du XIIIe siècle, ainsi que de l'abandon et de la naïveté qui pouvaient parfois se rencontrer dans la chaire chrétienne à cette même époque.

Nous ne parlerons d'un astrologue anonyme que pour indiquer l'essor que prend déjà la langue assez

hardie pour traiter des sujets scientifiques; l'ouvrage est attribué à l'année 1270.

Si Baudoin Butors, dont les écrits sont encore inédits, composait déjà des romans en prose, si, pour plaire à ses illustres patrons du Hainaut et de la Flandre, il s'occupait à *desrimer aucuns contes des aventures de Bretaigne*, c'est que déjà la prose pouvait marcher de pair avec la poésie.

Les temps héroïques sont finis. Le monde moderne commence. On retrouve cependant chez Baudoin Butors quelques fragments d'un cycle chevaleresque, entièrement perdu pour nous, c'est l'histoire de Constant, père de l'empereur Constantin.

Ce siècle devait avoir aussi l'honneur d'entreprendre la première rédaction de nos chroniques nationales. M. Louis Pâris a publié la chronique dite de *Rains*. Ce nom lui vient des nombreux détails qui s'y trouvent sur la ville de Reims, ses bourgeois, ses archevêques, sur le sacre des rois. Ce travail, d'un excellent style, plein de verve et d'originalité, s'ouvre par un court chapitre assez dédaigneux et assez moqueur sur « la mollesse et la nicheté » du roi Louis le Jeune, qui fut le père de Philippe-Auguste, et sur les aventures amoureuses de la reine Eléonore en Terre sainte; mais le récit, « tel qu'il se développe et s'anime d'ordinaire entre les mains de l'ingénieux conteur d'histoires, ne commence réellement qu'à l'an 1180, c'est-à-dire à l'avénement de Philippe-Auguste lui-même. Dès ce moment, se succèdent avec une vivacité intarissable les grandes et les petites scènes, les anecdotes vraies ou fausses, et peut-être les fausses plutôt que les vraies; car il suffit à l'étrange historien d'étonner et d'amuser. » Ces allures, qui rappellent celles d'un trouvère ou d'un jongleur, n'empêchent pas cette chronique de mériter ce qu'en disait le président Fauchet, lorsqu'il en tirait de charmants récits, extraits par lui, disait-il, « d'une bonne chronique française » Les faits qu'elle raconte vont de 1180 à 1260.

Un autre essai d'histoire générale fut, suivant

toutes les apparences, composé au commencement du XIIIe siècle, vers 1210. Cette chronique encore inédite est en langue vulgaire, dans un dialecte qui, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (t. XXI, p. 741), sans être précisément du nord ou du midi, tient peut-être également du provençal et du picard. S'il nous était permis d'émettre un avis, nous verrions dans cet écrit une production des contrées de la France enfermées dans les limites du Berry, du Bourbonnais ou de l'Auvergne. Il ne serait pas difficile de marquer les rapports qui existent encore aujourd'hui entre les patois de ces pays et le morceau qui suit : « Ci es fenia l'istoire. Des dont au conta de saint Po via[1], qui la fit metra de latin en romanz, senz rima por mieuz entendra; quar ceo puet maint sen aprendra Dites amen comunaument, que Des lor dont grant ioia ensembla. » Le scribe ou le traducteur de cette chronique s'appelle Nicolas de Senlis.

Cette chronique occupe dans le manuscrit quarante feuillets écrits sur deux colonnes; elle commence à la guerre de Troie par ces mots : « Ico est li commencament de la gent daus Franc et de lor ligneas, daus fais deus reis. En Asia es una citez qui es dita Ylion. Ici regna li reis Heneas... » Dès le second feuillet, nous arrivons à Clovis, et le chroniqueur analyse avec assez d'exactitude Grégoire de Tours. Il s'arrête à la fin de la race mérovingienne « et ses dernières phrases attestent l'autorité que conservaient encore à ses yeux les romans de chevalerie ». « Tres gestes, dit-il, ot en France : l'una de Pepin et de Langre (Landri?), e l'autra de Odo de Maenca, e l'autra de Guarin de Maenca (peut-être Monglave). Icest conquesirent la cristianté nostre Seignor. »

Tel était à peu près l'état des travaux d'histoire générale en France, quand l'abbaye de Saint-Denis

1. Que Dieu donne vie au comte de Saint-Pol.

voulut, en 1274, donner une forme française aux anciens monuments de nos annales. Sous la direction de Mathieu de Vendôme, un moine, nommé Primat, traduisit, « pour la première race, le livre d'Aimoin, les *Gesta Dagoberti*, les *Gesta regum*, la chronique de Sigebert, et les continuateurs de Frédégaire; pour la seconde race, Eginhard, les fausses légendes du voyage de Charlemagne à Jérusalem et en Espagne, l'Astronome, la chronique d'Adon, les Annales de Saint-Bertin, le continuateur d'Aimoin, Guillaume de Jumièges, et Hugues de Fleuri; pour les Capétiens, outre ces trois derniers auteurs, les ouvrages de l'abbé Suger, auxquels furent réunis, pour la vie de Louis le Jeune, des fragments de Guillaume de Tyr. Un autre fameux chroniqueur de la même abbaye, Rigord, fournit la vie de Philippe-Auguste jusqu'à l'année 1208, et enfin le supplément de Guillaume le Breton termina ce que l'on appela dès lors les grandes chroniques de France. »

« Comme les gestes de Louis IX n'étaient encore rédigés ni par Guillaume de Nangis, ni par les chapelains de la famille royale, ni par le sire de Joinville, la compilation de l'abbaye s'arrêta devant le règne de ce prince. » Le travail achevé, transcrit par un bon scribe, enluminé par un habile enlumineur, fut présenté au roi Philippe le Hardi.

Cette traduction constamment claire, élégante et correcte, due, comme nous l'avons dit, à la plume du moine Primat, est le premier monument de notre histoire nationale. Un nouveau rédacteur y ajouta une vie de saint Louis et une vie de Philippe le Hardi. — On y lit ce récit de la réception faite au saint roi lorsqu'il revint de sa captivité : « Il fut receus à si grant hennour au royaume, que toutes les villes et toutes les gens grans et menues furent esmeu à faire feste, de la joie qu'il eurent du bon roi et de la bonne royne et des bons roy enfans. Et especiaument li bourgois de Paris et la bone gent firent feste si grant à sa venue, c'onques devant celle feste

n'avoit eu sa pareille à Paris. Et fu Nostre Seigneur Jhesu Crist moult loez par tout le royaume de France de ce que l'on le pot avoir par raencon, et sachiés que se les Sarrasins eussent été sages, à chascun denier qu'il en orent, il en eussent eu cent avant qu'on ne l'eust réu. »

Voici le début du moine Primat :

« Pour ce que plusieurs gens doutoient de la généalogie des roys de France, de quel original, de quel lignie ils sont descendus, emprist il ceste œuvre à faire, par le commandement de tel homme qu'il ne put, ne dut refuser... Et sera ceste histoire descrite selon la lettre et l'ordonnance des chroniques de l'abbaye de Saint-Denis, où les histoires et les fais de tous les roys sont escrits... Car là doit-on puiser l'original de l'histoire. Et s'il peut trouver ès croniques d'autres églises chose qui vaille à la besoigne, il i pourra bien adjouster, selon la pure vérité de la lettre, sans riens oster se ce n'est chose qui face confusion ; sans rien adjouter d'autres matieres se ne sont aucunes incidences. Et pour ce que on ne le tiegne à mencongier, il prie à tous ciaus qui ceste histoire liront que ils regardent aus croniques de Saint-Denis : là porra on esprover par la lettre s'il dist voir ou menconge... Bien sachent que il n'i a riens du sien adjousté, ains est tout des anciens aucteurs... Et de par eus dit-il ce qu'il parole, et sa vois est leur meisme langue... Et pour ce que trois générations... »

M Victor Le Clerc a enrichi le XXI[e] volume de l'*Histoire littéraire de la France* de beaucoup de notices supplémentaires qui ont pour objet un grand nombre de lettres écrites au XIII[e] siècle. Quoique le latin fût la langue employée alors dans les transactions ordinaires de la vie, nos bibliothèques nous ont conservé plus d'une lettre écrite dans la liberté de la langue maternelle. Ces écrits privés et familiers, trop rares, ont une valeur plus précieuse quand ils émanent de quelque femme. Les anciens l'avaient eux-mêmes remar-

qué, on retrouve bien mieux dans la conversation des femmes le naturel et la grâce du vieux langage. Quelques-uns de ces monuments subsistent. Leur mérite a fait dire à l'écrivain que nous citons : « Nous voudrions que nos archives françaises nous eussent mis plus souvent à portée de faire entendre encore dans la langue dont se servaient les compagnons d'armes et la famille de saint Louis de nobles élans de courage, comme ceux des barons de la Terre sainte et du jeune comte Hugues de Brienne, ou de vifs entretiens sur la politique du temps, comme ceux des deux sœurs, des deux reines, Eléonore et Marguerite de Provence. » (Page 780.)

On voit de combien de richesses on priverait nos annales littéraires, si, comme la plupart des auteurs de *Cours de littérature,* on passait immédiatement de Villehardouin à Joinville. Joinville couronne dignement ce beau siècle, qu'on a eu raison d'appeler un âge de simplicité, de courage et de foi ; mais il n'est pas le seul écrivain dont nous devions garder la mémoire. Il s'élève au-dessus des autres par l'ingénuité de son récit, il donne à la langue qu'il emploie le tour particulier de son esprit naïf, légèrement railleur : mais d'autres ont avec lui manié adroitement cette langue nouvelle.

Comme Villehardouin, Joinville était de Champagne. Il était né vers 1224, au château de ce nom. Sa jeunesse s'était passée dans la cour si polie de Thibault IV, comte de Champagne. Il s'attacha à saint Louis dans la croisade de 1248, il partagea avec lui sa captivité, mais en 1270, il se dispensa de suivre son maître. S'il a pu raconter les derniers moments de ce prince pieux, c'est que le comte Pierre d'Alençon, fils du roi, qui aimait beaucoup le sénéchal de Champagne, lui raconta la belle fin du monarque.

Joinville eut le bonheur de voir s'ouvrir les enquêtes pour la canonisation du saint roi ; il contribua à lui faire obtenir de l'Église le titre dont il n'avait cessé de l'honorer lui-même car ses mémoires ser-

virent de pièce au procès de la béatification de Louis IX.

Voici le début, la dédicace et la division du livre de Joinville :

1. « A son bon signour Looys (Louis X), fil dou roy de France, par la grace de Dieu roy de Navarre, de Champaigne et de Brie conte palazin, Jehans, sires de Joinville, ses seneschaus de Champaigne, salut et amour et honnour, et son service appareillié (disposé).

2. « Chiers sire, je vous faiz à savoir que Mme La Royne vostre mere, qui mout m'amoit (a cui Diex bone merci face !) me pria si à certes (instamment) comme elle pot, que je li feisse faire un livre des saintes paroles et des bons faiz nostre roy saint Looys ; et je le li oi en couvenant (je lui en fis la promesse), et à l'aide de Dieu li livres est assouvis (achevé) en dous parties. La premiere partie si devise (raconte) comment il se gouverna tout son tens selonc Dieu et selonc l'Église, et au profit de son regne. La seconde partie dou livre si parle de ses granz chevaleries et de ses granz faiz d'armes.

3. « Sires, pour ce qu'il est escrit : « fai premier ce « qui afiert (appartient) à Dieu, et il te adrescera (il « dirigera) toutes tes autres besoignes, » ai-je tout premier fait escrire ce qui afiert aus trois choses desus dites ; c'est à savoir ce qui afiert au profit des ames et des cors, et ce qui affiert (*sic*) au gouvernement dou peuple.

4. « Et ces autres choses ai-je fait escrire aussi à l'onnour dou vrai cors saint, pour ce que par ces choses desus dites on pourra veoir tout cler que onques homs lays de nostre temps ne vesqui si saintement de tout son temps, dès le commencement de son regne, jusques à la fin de sa vie. A la fin de sa vie ne fu-je mie ; mais li cuens (le comte) Pierres d'Alançon, ses fiz, y fu (qui mout m'ama), qui me recorda la belle fin que il fist, que vous trouverez escripte en la fin de cest livre.

5. « Et de ce me semble-il que on ne li fist mie assez

quant on ne le mist ou nombre des martirs, pour les grans peinnes que il souffri au pelerinage de la croiz, par l'espace de six anz que je fu en sa compaignie, et pour ce meismement que il ensui Nostre-Signour ou fait de la croiz. Car se Diex morut en la croix, aussi fist-il ; car croisiez estoit-il quand il morut à Thunes.

6. « Li secons livres vous parlera de ses granz chevaleries et de ses granz hardemens, lequel sont tel que je li vi quatre foiz mettre son cors en avanture de mort, aussi comme vous orrez ci-après, pour espargnier le dommaige de son peuple. »

Il y a beaucoup de charme dans la manière dont Joinville raconte les propos de saint Louis. Il nous fait connaître le fond de l'âme du roi, ses attitudes, ses pensées ordinaires, ses principales vertus, tout le train de sa vie, dans un langage qui ne laisse rien à désirer pour la finesse et la simplicité :

22. « De la bouche fu il si sobres que onques jour de ma vie je ne li oy devisier (commander) nulles viandes (mets), aussi comme maint riche home font; ainçois manjoit pacientment ce que ses queus (cuisinier) li appareilloit et mettoit on devant li. En ses paroles fu il attrempez (modéré) ; car onques jour de ma vie je ne li oy mal dire de nullui (de personne), ne onques ne li oy nommer le dyable, liquex nons (lequel nom) est bien espandus par le royaume : ce que je croy qui ne plaît mie à Dieu.

23. « Son vin trempoit par mesure, selonc ce qu'il véoit que li vins le pooit soufrir. Il me demanda en Cypre pourquoy je ne metoie de l'yaue en mon vin ; et je li diz que ce me fesoient li phisicien, qui me disoient que j'avoie une grosse teste et une froide fourcelle (froid estomac), et que je n'en avoie pooir de enyvrer. Et il me dit que il me decevoient ; car se je ne l'aprenoie en ma joenesce et je le vouloie temprer en ma vieillesce, les gouttes et les maladies de fourcelle me penroient (prendraient) que jamais n'auroie santée ; et se je bevoie le vin tout pur en ma vieillesce, je m'enyvreroie touz les soirs ; et ce estoit

trop laide chose de vaillant home de soy enyvrer.

24. « Il me demanda si je vouloie estre honorez en ce siècle et avoir Paradis à la mort; et je li diz oyl. Et il me dist : « Donques vous gardez que vous ne « faites ne ne dites à vostre escient nulle riens (chose) « que, se touz li mondes le savoit, que vous en peusiez « congnoistre : je ai ce fait, je ai ce dit.» Il me dist que je me gardasse que je ne démentisse ne ne desdeisse nullui de ceque il diroit devant moy, puisque je n'i auroie ne pechié ne doumaige ou souffrir, pour ce que des dures paroles meuvent (naissent) les mellées (mêlées) dont mil home sont mort.

25. « Il disoit que l'on devoit son cors vestir et armer en tel maniere que li preudome de cest siecle ne deissent que il en feist trop, ne que li joene homme ne deissent que il feist pou (peu). Et ceste chose ramenti-je le pere le roy (je la rappelai au père du roi) qui orendroit est (qui est maintenant), pour les cotes brodées à armer que on fait hui et le jour (aujourd'hui) ; et li disoie que onques en la voie d'outre mer là où je fu, je n'i vi cottes brodées, ne les roy ne les autrui. Et il me dist qu'il avoit tiex atours brodez de ses armes (tels atours brodés à ses armes) qui li avoient coustée huit cenz livres de parisis. Et je li diz que il les eust miex emploiés se il les eust donnez pour Dieu, et eust fait ses atours de bon cendal (taffetas) enforcié de ses armes (garni de ses armoiries) si comme ses pères faisoit.

26. « Il m'apela une foiz et me dist : « Je n'os parler « à vous pour le soutil senz dont vous estes, de chose « qui touche a Dieu ; et pour ce ai-je apelie ces dous « frères (deux moines) qui ci sont, que je vous vueil « faire une demande. » La demande fu teix : « Senes- « chaus, fist-il, quex chose est Diex? » Et je li diz : « Sire, ce est si bone chose que mieudre (meilleure) « ne puet estre. — Vraiement, fist-il, c'est bien res- « pondu ; que ceste response que vous avez faite, est « escripte en c'est livre que je tieing en ma main.

27. « Or vous demant-je, fist-il, lequel vous ame-

« riés miex, ou que vous fussiés mesiaus (lépreux), ou « que vous eussiés fait un pechié mortel ? » Et je onques ne li menti, li respondi que je en ameroie miex avoir fait trente que estre mesiaus. Et quant li frère (les moines) s'en furent parti, il m'apela tout seul, et me fist seoir a ses piez et me dist : « Comment me « deistes-vous hier ce ? » Et je li diz que encore li disoie-je ? Et il me dist : « Vous deistes comme hastis « musarz (en étourdi et en fou) ; car vous devez savoir « que nulle si laide mezelerie (lèpre) n'est comme « d'estre en pechié au dyable : par quoy nulle si laide « meselerie ne puet estre... »

29. « Et il me demanda si je lavoie les piez aus povres le jour dou grant jeudi (jeudi saint) : « Sire, « dis-je, en maleur ! (quel malheur !) les piez de ces « vilains ne laverai-je jà. — Vraiment, fist-il, ce fu mal « dit ; car vous ne devez mie avoir en desdaing ce que « Diex fist pour nostre enseignement. Si vous pri-je, « pour l'amour de Dieu premier, et pour l'amour de « moy, que vous les acoustumez à laver. »

Joinville n'est pas un moins bon historien quand il décrit les combats et les faits d'armes. A l'art de peindre, il joint cette inimitable naïveté qui ne lui fait oublier aucun détail, aucune parole quelque simple qu'elle soit : il en résulte un tableau fidèle des mœurs et du temps.

Voici comment il raconte qu'il lui arriva de défendre un ponceau à la suite de la déroute de Mansourah :

236. « Nous venimes à un poncel qui estoit parmi le ru (ruisseau) et je dis au connestable que nous demourissiens pour garder ce poncel ; « car se nous « le lessons, il ferront (se jetteront) sus le roy par deçà ; « et se nostre gent sont assailli de dous pars, il pour- « ront bien perdre. » Et nous le feismes ainsinc ? Et dist l'on que nous estiens trestuit perdu dès celle journée, se li cors le roy ne fust (n'eust été le roi en personne). Car li Sires de Courtenay et messires Jehans de Saillenay me conterent que sis Turc estoient venu au

frain le roy et l'emmenoient pris; et il tous seuz (seul) s'en delivra, aus grans cos que il lour donna de s'espée. Et quant sa gent virent que li roys metoit deffense en li, il pristrent cuer, et lessierent le passaige dou flum plusour d'aus (plusieurs d'eux) et se trestrent (se portèrent) vers le roy pour li aidier.

237. « A nous tout droit qui gardiens le poncel vint li cuens Pierres de Bretaingne, qui venoit tout droit de vers la Massoure, et estoit navrez d'une espée parmi le visaige, si que li sans li chéoit en la bouche. Sus un bas cheval bien fourni (sur un cheval bas bien membré) séoit (il était assis); ses renes avoit getées sur l'arçon de sa selle et le tenoit à ses dous (deux) mains, pour ce que sa gent qui estoient darieres, qui mout le pressoient, ne le getassent dou pas (ne le jetassent hors du passage du ponceau). Bien sembloit que il les prisast pou (peu); car quant il crachoit le sanc de sa bouche, il disoit mout souvent : « Voi! (hé bien!) par le chief Dieu! avez veu de ces « ribaus (goujats)? » En la fin de sa bataille, venoit li cuens de Soissons et messires Pierres de Noville, que l'on appeloit Caier, qui assez avoient souffert de cos celle journée.

238. « Quant il furent passei, et li Turc virent que nous gardiens le pont, il les lessierent, et quant il virent que nous aviens tournez les visaiges vers aus. Je ving au conte de Soissons, cui (dont) cousine germaine j'avoie espousée et lui dis : « Sire, je croi que « vous feriés bien, se vous demouriés à ce poncel gar- « der; car se nous lessons le poncel, c'ist Turc que « vous véez ci devant vous se ferront (se lanceront) jà « parmi; et ainsi iert (sera) li roys assaillis par deriere « et par devant. » Et il demanda, se il demouroit, se je demourroie (si je demeurerais); et je li respondi : « Oïl, mout volentiers. » Quant li connestables oy ce, il me dist que je ne partisse de là tant que il revenist, et il nous iroit querre (querir) secours.

239. « Là où je demourai ainsi sus mon roncin (roussin), me demoura li cuens (comte) de Soissons à

destre, et messires Pierres de Noville à senestre. Atant es vous (alors voilà) un Turc qui vint de vers la bataille le roy qui dariere nous estoit ; et feri par darieres monsignour Pierre de Noville d'une mace (masse), et le coucha sur le col de son cheval dou cop que il li donna, et puis se feri (se précipita) outre le pont et se lança entre sa gent. Quant li Turc virent que nous ne lairiens pas (que nous ne laisserions pas) le poncel, il passerent le ruissel et se mistrent (mirent) entre le ruissel et le flum (fleuve) ainsi comme nous estiens venu aval ; et nous nous traismes (nous nous portâmes) vers eux de tel manière que nous estiens tuit appareillié à aus sus courre, se il vousissent (qu'ils voulussent) passer vers le roy, et se il vousissent passer le poncel.

240. « Devant nous, avoit dous (deux) serjans le roy, dont li uns avoit non Guillaume de Boon et li autres Jehan de Gamaches, à cui li Turc qui s'estoient mis entre le flum et le ru (ruisseau), amenèrent tout plein de vileins (vilains) à pié, qui lour getoient motes de terres : onques ne les porent mettre sur nous. Au darrien, il amenèrent un vilain à pié, qui lour geta trois foiz le feu gregois. L'une des foiz, requeilli Guillaumes de Boon le pot de feu gregois à sa roelle (avec sa rondelle) ; car se il se fust pris à riens sur li il eust estei touz ars (brûlé).

« Nous estiens tuit couvert de pylés (traits) qui eschappoient des sergens. Or avint ainsi que je trouvai un gamboison d'estoupes (veste rembourrée d'étoupes) à un Sarrazin : je tournai le fendu (le côté fendu) devers moy, et fis escu dou gamboison, qui m'ot grant mestier (qui me rendit grant service) ; car je ne fu pas bleciez de lour pylés que en cinc lieus, et mes roncins (et mon roussin) en quinze lieus. Or avint encore ainsi que uns miens bourjois de Joinville m'aporta une baniere de mes armes, à un fer de glaive (avec un fer de lance) ; et toutes les foiz que nous voiens que il pressoient les serjans, nous leur couriens sus, et il s'enfuioient.

242. « Li bons cuens de Soissons, en ce point là où nous estiens, se moquoit à moy et me disoit : « Seneschaus, lessons huer ceste chiennaille (canaille); que « par la Quoife-Dieu ! (par la coiffe-Dieu !) ainsi comme « il juroit (c'était son juron) encore en parlerons-nous, « entre vous et moi, de ceste journée es chambres des « dames. »

On a tout dit sur Joinville. Il a eu le don heureux de peindre par la parole. Ses récits, empreints de grâce et de bonhomie, nous représentent le roi de France dans son habitude journalière. Qu'il s'agisse de propos familiers, d'entretiens libres, ou de « granz chevaleries et de granz hardemens, » l'illustre prince revit à nos yeux. Joinville s'est peint aussi lui-même dans toute sa sincérité. Son imagination très-sensible s'anime à tous les spectacles, s'ouvre à toutes les impressions. Il observe en homme judicieux, il peint en écrivain habile, et tout ce qu'il compose vient sans effort, dans une langue qui a beaucoup de souplesse, d'ampleur, et même d'élégance en « son naïf ramage ».

On en jugera par ce passage où Joinville nous décrit un de ses parents, Jean d'Ibelin, arrivant sous les murs de Damiette à l'armée de saint Louis :

157. « A nostre main senestre ariva li cuens de Japhe, qui estoit cousins germains le conte de Montbeliart, et dou lignage de Joinville. Ce fu cil qui plus noblement ariva, car sa galie ariva toute peinte, dedens mer et dehors, à escussiaus de ses armes, lesquelx armes sont d'or, à une croiz de gueules patée. Il avoit bien ccc nageurs en sa galie, et à chascun de ses nageours avoit une targe de ses armes, et à chascune targe avoit un pennoncel de ses armes batu à or. » C'est une vive image du luxe chevaleresque et guerrier de ces temps.

C'est le même talent de peinture dans la description du départ de la flotte :

125. « Au mois d'aoust entrames en nos neis (nefs) à la Roche de Marseille. A celle journée que nous

entrames en nos neis, fist l'on (on fit) ouvrir la porte de la nef, et mist l'on tous nos chevaux ens (dedans) que nous deviens mener outre-mer; et puis reclost l'on la porte et l'enboucha l'on bien, aussi comme l'on naye (noie) un tonnel, pourceque quand la neis [est] en la grant mer, toute la porte est en l'yaue.

126. « Quant li cheval furent ens, nostre maistres notonniers escria à ses notonniers qui estoient ou bec (proue) de la nef et lour dist : « Est arée (prête) votre « besoigne ? » Et il respondirent : « Oil, sire. Viegnent « avant li clerc et li provere (prêtres). » Maintenant que il furent venu, il lour escria : « Chantez de par Dieu ! » Et il s'escrierent tuit à une voix : « Veni Creator « spiritus. » Et il escria à ses notonniers : « Faites voile « de par Dieu ! » Et il si (ainsi) firent.

127. « Et en brief tens, le vent se féri ou voile et nous ot tolu (enlevé) la vue de la terre, que nous ne veismes que ciel et yaue : et chascun jour nous esloigna li venz des païs où nous aviens estei neis. Et ces choses vous moustré-je que cil (celui-là) est bien fols hardis, qui se ose mettre en tel péril a tout autrui chatel (avec le bien d'autrui) ou en péchié mortel; car l'on se dort le soir, là où l'on ne scait se l'on se trouvera ou font de la mer [1]. »

Joinville mourut en 1319, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Le XIIIe siècle fut pour la langue française une époque de crise et de préparation. La vieille langue, celle de nos premiers siècles vraiment lettrés, se décompose et fait place à une autre, de moins en moins latine. « La différence des cas pour le sujet et le régime s'efface en partie vers le milieu du siècle et on ne l'observe plus que par hasard. » Joinville écrivait Diex, Dix, Dex, pour le sujet, Dieu pour le régime; on ne dira plus désormais que Dieu dans l'un et dans l'autre cas. Les formes latines s'altèrent chaque jour

1. Ces citations sont tirées du texte de M. Natalis de Wailly.

davantage, la valeur mélodique de l'accent disparaît, on commence à réunir violemment un pronom possessif masculin à un substantif féminin : « Mon âme, mon épée, » au lieu de « m'ame, m'espée ». D'ailleurs cette exigence tyrannique de l'oreille avait été depuis longtemps prévue ; car, pour qu'on ne s'écarte pas de la distinction des genres, difficile à observer surtout en Angleterre, Gautier de Biblesworth, qui, avant l'année 1313, enseigne à ses compatriotes, comme il dit dans sa préface, « le ordre en parler e respondre ke chacun gentyshomme covent saver, » et qui veut leur apprendre dès l'enfance « kaunt dewunt dire moun et ma, soun et sa, le et la, moy et jo, » essaye de tenir parole dans les mauvais vers qui suivent :

Quant le enfes a tel aage
Ke il scet entendre langage,
Prime en fraunceys ly devez dire
Coment soun cors deyt descrivre.
Par l'ordre aver de moun et ma
Toun et ta, soun et sa
Ken parole seyt meut apris,
Et de nul autre escharnis.
Ma teste ou moun cheef...

La règle de l'*e* muet indiquant le féminin dans les adjectifs simplifie l'usage de cette espèce de mot, on ne reconnaît plus dans *grande, loyale* et *forte* le souvenir de la déclinaison latine.

La conjugaison primitive s'oublie également dans l'habitude qui s'introduit de supprimer le *t* à la troisième personne du singulier dans les verbes de la première conjugaison ; on écrit *parle-il, done-il.*

Si, par le même mouvement qui écarte la langue de son exactitude latine, le français renonce aux comparatifs anciens *bellezor, greignor, ancienor,* aux superlatifs *pessimus, altisme, saintisme,* il s'enrichit d'un grand nombre d'expressions nouvelles.

« Le latin théologique, employé désormais non

plus seulement aux questions de l'école, mais aux discussions politiques, apporte un ample fonds de mots et de locutions à la langue vulgaire. Les nombreuses versions de la Bible en font circuler d'inconnus jusqu'alors dans les rangs du peuple. Un traducteur lorrain des psaumes reconnaît, en 1365, qu'il faut que « per diseite des mos francois disse lou romans selonc lou latin, » pour iniquitas, iniquiteit, pour redemptio, redemption, pour misericordia, miséricorde. Bientôt s'ouvre à l'idiome moderne une source abondante dans les traductions d'auteurs anciens. Pierre Bercheure, le traducteur de *Tite-Live*, s'excuse de donner à sa langue les mots « de cohorte, colonie, magistrat, tribun du peuple, fastes, faction, transfuge, sénat, triomphe, auspices, augures, inauguration ». Oresme, qui traduit Aristote sur le latin, mais qui nous enseigne en français la langue de la philosophie, surtout de la philosophie politique, paraît avoir hasardé le premier « monarchie, tyrannie, démocratie, aristocratie, oligarchie, despote, démagogue, sédition, insurrection ». Les termes de vénerie, de fauconnerie, de ces nobles « déduits » protégés par les Valois, font naître comme une langue à part, concise, originale, dont notre dictionnaire est encore rempli. L'art monétaire, qui ne fut pas toujours trèshonnêtement pratiqué, fournit aussi nombre de mots adoptés par l'usage.

« Une autre invasion fut celle du langage judiciaire, popularisé par le bon style français de quelques ordonnances royales, par la plaidoirie dans le parlement, par la discussion dans les états généraux. Remaniée par les clercs de droit, la langue, en bien ou en mal, change à tel point que les Anglais ne la comprennent plus, et avouent « que le françois qu'ils avoient apris chez eux d'enfance n'estoit pas de telle nature et condition que cil de France estoit. » (J.-V. Le Clerc, *Hist. litt. du* XIVe *siècle*, t. I, p. 448.)

De là une sorte d'anarchie grammaticale. Ces remaniements, ces acquisitions, ces transformations se font

sans règles, sans ordre, sans uniformité. On put croire en effet, un instant, que la langue française était perdue : elle subissait une crise qui devait la renouveler, la dégager de la forme à demi latine, et préparer l'idiome définitif de notre pays. Les contemporains les moins habiles s'apercevaient que la langue était dégradée. A la tête d'un psautier en langue vulgaire, le traducteur déplore aussi les progrès d'une ignorance dont il est la meilleure preuve : « Et pour ceu que nulz ne tient en son parleir ne rigle certenne, mesure ne raison, est langue romane si corrompue qu'à poinne li uns entent l'aultre, et à poinne puet on trouveir à jour d'ieu persone qui saiche escrire, anteir (canteir) ne prononceir en une meisme semblant menieire, mais escript, ante et prononce li uns en une guise, et li aultre en une aultre. » (J.-V. Le Clerc, *Hist. litt.*, t. I, p. 442.)

Cependant, rien n'était désespéré. « Le découragement et l'indifférence qui s'ensuivit ne furent peut-être pas contraires à la recomposition du langage : les principaux dialectes, le picard, le normand, le champenois, le bourguignon, prennent insensiblement des formes plus vagues, plus indécises; ils perdent leur caractère, et par cela même ils tendent à l'unité.» Enfin, le gouvernement se résout à favoriser cette grande innovation d'une langue nationale. En 1345 seulement, « on s'avise qu'une ordonnance royale sur les tanneurs, les corroyeurs, les baudroyers et les cordonniers de Paris, pourrait bien être inintelligible pour eux si elle restait latine, et Philippe de Valois permet enfin qu'en leur faveur on déroge au style de la cour : Non in latino, licet stylus curiæ nostræ hoc requirat. » (J.-V. Le Clerc, *ibid.*, p. 443.)

Nous trouvons dans M. Littré des observations analogues à celles que nous venons de transcrire. Les mêmes résultats sont indiqués par le savant historien de notre langue. Il marque l'intervalle où la syntaxe de la langue du XIIIe siècle s'est défaite, et de synthétique qu'elle était est devenue purement analytique. Cet

intervalle est la dernière moitié du XIVe siècle. « Dans la première moitié, dit-il, les règles anciennes gardent encore leur empire ; les écrivains corrects les observent, et, quel que soit le langage vulgaire, le langage écrit ne se sent pas autorisé à les secouer. Mais vers la fin du XIVe siècle, les barrières qu'opposait la tradition sont décidément forcées ; la syntaxe qui ne reconnaît plus de cas se fait jour de toutes parts, et alors la langue offre le mélange des deux syntaxes. Le même auteur, ne sachant comment il doit écrire, tantôt use du nominatif et du régime comme faisaient les anciens, tantôt n'en a plus la distinction et se sert d'une seule forme, comme feront bientôt sans restriction les générations qui viendront après lui... On voit clairement que ce qui se perd, c'est l'intelligence des finales significatives, de celles qui distinguent le nominatif du régime. Ainsi, devant *emperere,* qui est sujet, et *empereor,* qui est régime, les gens du XIVe siècle ne savent pas trop pourquoi il y a là deux désinences différentes ; *emperere* et *empereor* leur semblent la même chose, et finalement l'un devient superflu et périt ; l'autre seul reste en usage. Quelquefois les deux cas sont conservés. Mais alors chacun reçoit des emplois spéciaux : dans l'ancienne langue, *sire* est le nominatif, et *seignor* le régime ; aujourd'hui ce sont deux mots si distincts que la plupart de ceux qui les prononcent ne savent pas qu'il y a là un seul et même terme. » (Littré, *Dictionnaire de la langue française.* Complément de la préface, XLIX.)

Si de ces considérations sur la langue nous en venons maintenant à la littérature, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit à propos de la poésie. Le XIVe et le XVe siècle sont des temps de décadence. La langue, les idées, les institutions, tout change, et, dans cette perturbation, il ne se produit plus de composition originale. Les époques de transition sont destinées à être relativement stériles. Il faut attendre « que le temps ait emporté, comme dit M. Littré, les choses tombant, et que soit venu le

courant qui apporte les choses naissantes ». Toutefois, dans cette stérilité relative du XIVe siècle, l'histoire littéraire ne doit pas oublier certains noms. Le premier et le plus illustre est celui de Froissart. Chez lui revit toute la chevalerie guerroyante de la France et de l'Angleterre. On lit encore aujourd'hui ses chroniques, non-seulement pour s'y instruire, mais encore pour s'y complaire.

Tandis que l'usage d'écrire des chroniques générales commence à se ralentir, celles des familles prennent, au contraire, un grand accroissement. Les seigneurs laïques se mettent à raconter ce qu'ils ont vu; des rois, comme Charles V, font écrire leur histoire sous leurs yeux, mais les personnages puissants font voyager à leurs frais, « à leurs coutages, » un clerc, un homme d'église, qui, toujours chevauchant, allait « enquerir pour eux de tous costez nouvelles, » consulter, sous leur protection, les registres de chancellerie, et qui pouvait, à son retour, les instruire ou les amuser. » (J.-V. Le Clerc, *loc. cit.*, p. 463.) Froissart fut un de ces clercs.

« En l'an de grâce 1390, j'avais d'âge cinquante-sept ans, » c'est ainsi qu'il fixe la date de sa naissance à l'an 1333. Il était de Valenciennes. Son père, dit-on, était peintre d'armoiries. Il se fit lui-même homme d'église pour obtenir un bénéfice. Il eut de bonne heure d'illustres patrons, il en changea souvent, mais il resta jusqu'à sa mort dans leur dépendance, travaillant à leur plaire ou à les instruire. On ne peut mieux faire que de le citer : « Or, dit-il, considérez entre vous qui me lisez, ou me lirez, ou m'avez lu, ou orrez lire, comment je puis avoir su ni rassemblé tant de faits desquels je traite et propose en tant de parties. Et, pour vous informer de la vérité, je commençai jeune, dès l'âge de vingt ans; et si, y ai toujours pris grand plaisance plus que à autre chose; et si, m'a Dieu donné tant de graces que je ai été bien de toutes les parties, et des hôtels des rois, et par espécial de l'hôtel du roi Edouard

d'Angleterre et de la noble roine sa femme, madame Philippe de Hainaut, roine d'Angleterre, dame d'Irlande et d'Aquitaine, à la quelle en ma jeunesse je fus clerc, et la servois de beaux dits et traités amoureux : et, pour l'amour du service de la noble et vaillante dame à qui j'étois, tous autres seigneurs, rois, ducs, comtes, barons et chevaliers, de quelque nation qu'ils fussent, me aimoient, oyoient et voyoient volontiers, et me faisoient grand profit. Ainsi, au titre de la bonne dame et à ses coutages et aux coutages des hauts seigneurs en mon temps, je cherchai la plus grande partie de la chrétienté; et partout où je venois, je faisois enquête aux anciens chevaliers et écuyers qui avoient été en faits d'armes, et qui proprement en savoient parler, et aussi à aucuns hérauts de crédence, pour verifier et justifier toutes matières. Ainsi ai-je rassemblé la haute et noble histoire et matières, et le gentil comte de Blois dessus nommé, y a rendu grand peine, et tant comme je vivrai, par la grace de Dieu je la continuerai; car comme plus y suis et plus y laboure, et plus me plaît; car ainsi comme le gentil chevalier et écuyer qui aime les armes, et en persévérant et continuant il s'y nourrit parfait; ainsi, en labourant et ouvrant sur cette matière, je m'habilite et délecte. »

On le connaîtra mieux encore quand on aura lu le portrait qu'en a tracé Victor Le Clerc : « De ces auteurs de mémoires un seul est resté populaire, l'ingénieux conteur, le protégé d'une reine, des hauts barons et des nobles dames, qui, par son imagination féconde, la vivacité de sa narration, son style coulant et facile, s'est assuré comme le privilége de se tromper sur les dates, sur les noms de lieux et de personnes, sur le caractère même des événements, et de remanier ses récits toutes les fois qu'il change de protecteur; qui, fier d'avoir vu deux cents hauts princes, outre les ducs et les comtes, se charge, serviteur complaisant, de leur amener les lévriers qu'ils se donnent mutuellement, « comme accointance d'a-

« mour; » dont la verve n'est jamais plus heureuse que lorsqu'il fait célébrer par un « capitaine robeur » les brigandages des compagnies et le « nouvel argent » qu'elles faisaient tous les jours, sous les ordres des meilleurs gentilshommes, aux dépens d'un riche prieur, d'un riche abbé, d'un riche marchand, sans dédaigner « les bœufs, les brebis, la poulaille et la volaille » du menu peuple; qui, lorsque les paysans poussés à bout s'arment de leurs fourches contre leurs nobles seigneurs bardés de fer, et se font tuer au nombre de plus de sept mille en un seul jour, loin de reprocher aux vainqueurs l'excès de leur vengeance, est tout prêt à crier avec eux : « Mort aux vilains ! » On sait que le grand admirateur de cette société qui finit, est le chanoine Froissart. » (*Hist. litt. de la France au* XIVe *siècle*, t. I, p. 464.)

Froissart mourut vers l'année 1410.

Christine de Pisan (1363-1420), qui a sa place parmi les poëtes, mérite aussi d'être citée parmi nos auteurs en prose. Orpheline, puis veuve, elle écrivit pour vivre. Sa reconnaissance et son admiration pour le roi Charles V lui dictèrent le livre des *Faits et bonnes mœurs du sage roi Charles*. Ses contemporains la comparaient à « Tulle » pour « l'éloquence » et à « Caton » pour la « sapience ».

Christine fut Tulle et Caton.
Tulle : car en toute éloquence
Elle eut la rose et le bouton;
Caton aussi en sapience.

Clément Marot confirme cet éloge au commencement du XVIe siècle :

D'avoir le prix en science et doctrine
Bien mérita de Pisan la Christine.

On prendra une idée de son style et du train habituel de ses pensées dans le morceau qui suit. Il est

extrait de sa *Cité des dames*, et il est consacré à réfuter ceux qui disent qu'il n'est pas bon que « les femmes apprennent lettres » : « Je me merveille trop fort, dit-elle, de l'opinion de aucuns hommes, qu'ilz ne vouldroient point que leurs filles, femmes ou parentes, aprenissent science, et que leurs meurs en empireroient. Par ce peuz tu bien veoir que toutes opinions d'hommes ne sont pas fondées sur raison, et que ceulx ont tort; car il ne doit mye être présumé que de sçavoir les sciences morales, et qui apprenent vertu, les meurs doyent empirer, ains n'est point de doubte que ils anoblissent. Comme doncques est-il à penser que bonnes leçons et doctrine les peust empirer? Cette chose n'est pas à soustenir. Je ne dye mye que bon fust qu'aucune femme estudiast es sciences de sorts et defendues; car pour néant ne les a pas l'Eglise ostées du commun usaige; mais que les femmes empirent de sçavoir du bien n'est pas à croire. N'étoit pas de cette opinion Quintus Ortencius qui fut à Rome grand rhétoricien et souverain orateur. Cellui ot une fille nommée Ortence, qu'il aima pour la subtilité de son engin, et la fit étudier en la dite science de rhétorique... Pareillement à parler de plus nouveau temps, sans querir les anciennes ystoires, Jehan Andry, solennel canoniste à Bouloigne, n'a pas LX ans, n'estoit pas d'opinion que mal fust que femmes fussent lettrées, quant à sa bonne et belle fille qu'il aima tant, nommée Nouvelle, fist apprendre lettres, et si avant, que quant il estoit occupé d'aucune besoigne, par quoy il ne povoit vacquer et lire à ses escoliers, il y envoyoit Novelle, sa fille, lire en sa chaire. Et afin que la beauté d'elle n'empeschast pas la pensée des escoutans, elle avoit une petite courtine devant son visaige. Et par celle manière elle aucunes fois allégeoit les occupations de son père, lequel l'ama tant, que pour mettre le nom d'elle en mémoire, fist une table en sa lecture de décrets qu'il nomma de sa fille la *Novelle*. (Biblioth. nat., mss. 807, 808, 809, ch XXXVI, liv. IV. Cité par M. Jourdain dans un

travail intitulé *de l'Éducation des femmes au moyen âge.*)

Christine de Pisan figure, en son temps, parmi les adversaires du célèbre *Roman de la Rose.* Quelque désireuse qu'elle fût du renom de chasteté, elle avoue qu'elle a lu ce livre « pour sa grant renommée », mais, dit-elle aussi, « pour la matiere qui en aucunes part n'estoit en ma plaisance, m'en passoye oultre comme coq sur breise. » Elle s'indigne que l'auteur ait placé dans la bouche de dame Raison tels propos, que dans la guerre amoureuse « il vaut mieux decevoir que deceus estre ». Le sermon surtout de certaine vieille excite son éloquence : « Hai, hai, dit-elle, entre vous qui belles filles avez et bien les desirez introduire à vie honneste, bailliez leur, bailliez le *Roman de la Rose,* pour apprendre à discerner le bien du mal; que dis-je ? mais le mal du bien. Et à quelle utilité ne à quoy proufite aux oyans, oïr tant de laidures? et ou chapitre de Jalousie, pour Dieu, quels grans biens y peuvent estre notés? n'à quel besoin recorder les deshonnestetez et laides paroles qui assez sont communes en la bouche des malheureux passionnez d'icelle maladie?... Et pour ce que il tant defent dire son secret à femme... Je ne scay où tous les deables trouva tant de fatras et de parolles gastées.. Mais je pri tous ceulx qui tant le font autentique, qu'ils me saichent à dire quans ont veuz accusez, morz, pendus ou reprouchiez en rue pour l'encusement de leurs femmes... (*Hist. litt. de la Fr.,* t. XXIII, p. 51.)

Les fastes de l'Université ont conservé avec honneur le nom de Jean Gerson (1363-1429). Chancelier de ce grand corps, il prit une part active aux affaires de son temps. Défenseur de la justice, il fut souvent obligé de défendre sa vie contre les violences des Armagnacs et des Bourguignons. On le voit résister au docteur Jean Petit, apologiste de Jean sans Peur, meurtrier de Louis d'Orléans. « Gerson, dit Bossuet, défendit avec un courage invincible la vérité catholique et les intérêts de son roi et de la famille

royale... Ses écrits, marqués au coin d'un profond savoir et remplis de pensées vives et affectueuses, sont instructifs. » Il a eu encore le mérite de manier la parole française et d'ouvrir la voie à l'éloquence moderne. Ce n'est pas qu'on puisse le citer comme un modèle ; il n'échappe pas au défaut de son temps qui est « de se perdre en divisions infinies, en allégories forcées, en vaines chimères ». Il manque de goût là même où il est le mieux inspiré, comme dans le discours qu'il prononça dans le Parlement français contre un gentilhomme, Charles de Savoisi, dont les gens avaient mal traité la procession de Sainte-Catherine du Val-des-Escoliers. « Il fait, dit Victor Le Clerc, d'Adam, le fondateur de l'Université, qui passe ensuite par l'Égypte, Athènes, Rome, pour venir se fixer à Paris. S'il avait mieux profité des leçons qu'il cite lui-même, « de l'enseignement de « Tulle en sa Rhetorique, » il y aurait appris à ne pas remonter si haut. Mais cette intempérance d'imagination et de langage n'empêche point de retrouver l'orateur qui, dans une suite de vives images, nous fait voir les rangs tout à coup rompus par les archers et les hommes d'armes ; de faibles enfants, au milieu des flèches et des épées, trebuchant sous les pieds des chevaux et se hâtant de gagner l'église, comme un refuge inviolable et sacré ; l'église elle-même envahie, les divins offices suspendus, les chantres dispersés, et les dames pieuses qui étaient venues pour la messe et le sermon, cachant les petits enfants sous leurs manteaux. « C'estoient droitement une perseqution « telle comme vous regardez en ces peintures, quand « Herodes fait occire les innocens. Ung escolier fut « navré d'une sagette en la mammelle, assez prèt de « l'autel ; l'autre, au col ; l'autre ot sa robe parcée ; et « briefvement, quant fu des persequteurs qui tiroient à « la volée, n'y avoit quelconque sans péril de mort, fust « maistre ou escolier ; fust noble, comme étoient les « plusieurs ; fust non noble ; fussent de vos enfants, mes- « seigneurs ; fussent autres trente navrés. En bonne foi

« ici a matière trop grande de miséricorde et de com-
« passion. » (*Hist. litt. du* XIVe *siècle*, p. 458.)

Gerson signala aussi son éloquence contre le *Roman de la Rose*. On le vit, sous la forme allégorique, poursuivre avec chaleur les principes de morale relâchée que ce roman semblait encourager. Dans son « Traité contre le *Roumant de la Rose*, » critique sévère, où la fiction se mêle à un grand appareil de dialectique, il suppose qu'un beau matin, à son réveil, il est transporté à la cour de Chrétienté; dame Justice Canonique préside le tribunal, aidée de Miséricorde et de Vérité. Elle y reçoit la plainte de Chasteté « contre les forfaitures intolérables que lui avoit faites un qui se faisoit nommer le Fol Amoureux ».

D'après les principaux chefs d'accusation, ce Fol Amoureux prétendait exiler du monde Chasteté et ses gardes naturelles, Honte, Peur et Dangier, le bon portier; et cela par une vieille maudite... Il faisait réprouver mariage sans exception, « par un jaloux soupçonneux, qui conseilloit plustost à se pendre, se noyer ou faire péchés qui ne sont à nommer, que se joindre en mariage; » il blâmait jeunes gens qui embrassaient la profession religieuse; il jetait partout « feu plus ardent et plus puant que feu grigois et souffre, par paroles luxurieuses, ordes et deffendues; » il diffamait dame Raison, en lui faisant conseiller de « parler nuement et goliardement » sans honte quelconque; il se laissait aller, dans l'examen des choses les plus saintes, aux paroles les plus dissolues...

Enfin, l'auteur lui-même, en son propre nom, employait les expressions honteuses; « et, non content des injures dessus dites, il les faisoit escrire et peindre curieusement et richement pour attraire plus toutes personnes à les ouïr, veoir et recevoir. Et encore y a pis, car il a meslé miel avec venin, sucre avec poison, serpens venimeux cachés sous herbe verte de devotion; et ce fait il en assemblant matieres diverses qui ne font guères à son propos... »

Éloquence divine réfute les arguments des défen-

seurs de Jean de Meun, elle blâme surtout ceux qui trouvaient bon que chacun des personnages vicieux introduits dans le roman eût parlé conformément à son caractère : « Aucun écrira t il libelles diffamatoires d'une personne soit de petit estat ou non? Les drois jugent un tel estre à punir. Et vous, que direz-vous, Dame Justice, non pas d'un libelle, mais d'un grand livre?... Respondez-moy, seroit bien à oïr qui diroit à un prince : Vraiment, sire, je vous di en la personne d'un jaloux, ou d'une vieille, ou par un songe, que vostre femme est très mauvaise et a forfait son mariage; gardez-vous bien, et de riens en elle ne vous fiez. Et à ses filles qui sont très belles et josnes... Dites moi, estes vous si peu sachant que vous jugissiez que un tel homme on ne puniroit mie? Et plus encore se, oultre les paroles, envoioit livres ou peintures. » (*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 47, ms. de Colbert, nº 7599 [33a].)

L'éloquence judiciaire a consacré les noms de Jean des Marès, de Jean d'Aci, de Simon de La Fontaine. Déjà les avocats en vogue arrivaient promptement à une grande fortune. Leurs discours, s'il faut en croire les usages du temps, ne se distinguaient pas assez de la prédication ecclésiastique. Si leur parole s'est affranchie de la langue latine, l'éloquence n'est pas « encore sortie de l'église et des écoles ».

« Un nouveau champ, dit Victor Le Clerc, lui sera désormais ouvert : les états généraux. Pierre Flotte y parle au nom du roi, Pierre Flotte

Qui dedans Paris commença
A sermonner; ainsois tenca,
Car son sermon tence sembla;
Je ne sai ou son tieste embla, etc.
(Chron. de *Geffroi de Paris.*)

« Robert d'Artois, Jean de Picquigni, sont les orateurs de la noblesse. Le tiers état a pour défenseurs des prélats formés par la dispute scolastique, Robert

le Coq, Pierre de Corbie, ou des magistrats populaires, Barbet, Marcel, qui, dans leur guerre trop souvent déloyale et violente contre les priviléges, apportent du moins au combat cette arme par laquelle la cause du peuple n'avait pas encore été défendue, la parole ou « le plait, » comme disent les fabliaux. » (*Hist. litt.*, p. 458.)

Le xve siècle avait des droits sur Gerson, il en a davantage sur Alain Chartier (1386-1458); Juvénal des Ursins (1388-1473) lui appartient tout entier. Ce sont là des écrivains estimables, mais ils ont trop peu de ces qualités brillantes qui attirent et fixent l'attention. Ils sont loin d'avoir dans la prose le mérite et l'originalité qu'a Villon dans les vers. Antoine de La Salle (1398-1462) mérite peut-être plus qu'eux d'arrêter les regards. Son roman, l'*Histoire du petit Jean de Saintré,* marque bien le changement qui s'est produit dans les mœurs de la nation. Les poëmes de chevalerie sont oubliés. C'est un roman en prose qui les remplace. Cette histoire d'un jeune écuyer offre plus d'une page remplie de sentiment, de fines analyses et d'observations ingénieuses.

Mais le véritable honneur du xve siècle est d'avoir produit Comines (1447-1511). Attaché d'abord à la personne de Charles le Téméraire, il passe du côté du roi Louis XI. Ce nouveau patron convenait mieux à son humeur et au genre de son esprit. Il le suivit avec fidélité, il en reçut de généreuses récompenses qu'il eut la douleur de rendre sous le règne suivant après avoir été jeté en prison. Les événements que Comines raconte dans ses *Mémoires,* les réflexions dont il les accompagne, le style qu'il emploie, la langue dont il se sert, tout indique la fin du moyen âge. Il y a entre Froissart et Comines toute la différence qu'il pouvait y avoir entre le vieux roi de Bohême qui meurt si chevaleresquement dans la mêlée, à la bataille de Crécy, et le roi Louis XI Montaigne en a fait cet éloge : « Vous y trouverez le langage doux et agréable, d'une naïve simplicité;

la narration pure, et en la quelle la bonne foi de l'auteur reluit évidemment, exempte de vanité parlant de soy et d'affection et d'envie parlant d'autruy ; ses discours et exhortements accompaignés plus de bon zèle et de vérité que d'aulcune exquise suffisance, et, tout partout, de l'autorité et gravité, représentant son homme de bon lieu, et eslevé aux grandes affaires. » (*Essais*, t. X.)

La modération, le bon sens, la finesse à débrouiller les fils de la politique, l'idée d'une providence qui juge les rois et donne à leurs fautes, souvent dès ce monde, le châtiment qu'elles ont mérité, tels sont les principaux traits qui distinguent Comines des simples chroniqueurs, et lui font une place à part entre les grands historiens de la France. On croirait entendre un moderne dans les lignes suivantes : « Y a-t-il roi ni seigneur sur terre qui ait pouvoir, outre son domaine, de mettre un denier sur ses subjects, sans octroy et consentement de ceux qui le doivent payer, sinon par tyrannie ou violence ? On pourroit répondre qu'il y a des saisons qu'il ne faut pas attendre l'assemblée, et que la chose seroit trop longue. A commencer la guerre et à l'entreprendre, ne se faut point haster, et l'on a assez temps; et si vous dis que les rois et princes en sont trop plus forts, quand ils l'entreprennent du consentement de leurs subjects, et en sont plus craints de leurs ennemis. Et quand ce vient à se deffendre, on voit venir cette nuée de loin, et spécialement quand c'est d'estranger, et à cela ne doivent les bons subjects rien plaindre, ni refuser, et ne sauroit advenir cas si soudain où l'on ne puisse appeler quelques personnages. Je scay bien qu'il faut argent pour deffendre les frontières, et les environs garder, quand il n'est point de guerre, pour n'estre surpris, mais il faut faire le tout modérément; et à toutes ces choses sert le sens d'un sage prince : car s'il est bon, il connoist Dieu, et qui est le monde, et ce qu'il doit et peut faire et laisser. »

Enfin, la parole chrétienne, dont nous avons suivi les

développements successifs, prend au XVe siècle un tour de vivacité singulière. Des prédicateurs hardis et virulents mêlent l'éloquence à la trivialité, et, parfois, à l'enseignement des vérités de l'Évangile, la satire contre les grands en faveur du peuple accablé de misères. Jean Raulin, mort en 1514, Michel Menot, cordelier, mort en 1519, Olivier Maillard, cordelier, mort en 1502, sont les sermonnaires dont les noms ont eu le plus d'éclat. Une verve passionnée et fougueuse animait leur parole. On lit encore avec intérêt quelques-uns de leurs écrits.





CONCLUSION.



ous voilà arrivés aux premières années du XVIe siècle. Le beau nom de Renaissance qui va rayonner sur le monde, ne serait pas juste si nous voulions le prendre dans toute son acception. Il n'est plus permis aujourd'hui d'appeler le moyen âge un temps de triste ignorance et de sombres ténèbres. On a vu quelle activité régna dans ces siècles qu'on a quelquefois appelés les déserts de l'intelligence. L'esprit français, depuis l'an mil, n'a cessé de travailler à se former, à s'émanciper, à prendre son essor. Dès le XIe siècle, il a produit des œuvres qui marquent dans l'histoire d'un peuple. Le mot de Renaissance n'est donc vrai que s'il s'agit du retour à la lumière des écrits de la Grèce et de Rome.

A cet égard, il y eut une rénovation de l'esprit en France. On vit en pleine lumière ces chefs-d'œuvre que jusque-là on n'avait entrevus qu'à la dérobée, dans des traditions et des légendes à moitié fausses. De nouvelles méthodes s'introduisirent dans l'instruction des hommes. Ils acquirent dans le commerce des anciens ce qui leur avait manqué pendant des siècles : l'art du style et de la composition. Ce n'est pas sans profit qu'on feuillète les ouvrages d'Aristote. de Platon, d'Homère, de Cicéron, de Virgile. Arrachés successivement aux ténèbres des vieilles bibliothèques, répandus par l'imprimerie, commentés par des savants qu'on peut dire ivres d'érudition, ces livres inspirèrent d'abord du mépris pour les œuvres qu'avait enfantées, pendant quatre siècles, notre esprit national livré à peu près à ses seules inspirations.

Ce mépris était naturel, mais il a atteint les dernières limites de l'injustice dans le *manifeste* de Joachim Du Bellay, intitulé *l'Illustration de la langue françoise*. « Si notre langue, dit-il, est plus pauvre que la grecque et la latine, ce n'est pas à son impuissance qu'il faut l'imputer, mais à l'ignorance de nos devanciers qui nous l'ont laissée si chétive et si nue qu'elle a besoin des ornements et pour ainsi dire des plumes d'autrui... » Passant ensuite aux œuvres de cette langue : « Lis donc, et relis jour et nuit les exemplaires grecs et latins ; et laisse-moi aux jeux floraux de Toulouse et au Puy de Rouen toutes ces vieilles poésies françoises, comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons et telles autres épiceries, qui corrompent le goût de notre langue et ne servent, sinon à porter le témoignage de notre ignorance. »

Muret accusait de même notre ancienne poésie de n'être qu'une *poésie de dames*. « *Qui se vernaculo nostro sermone poetas perhiberi volebant, perdiu ea scripsere quæ delectare modo otiosas mulierculas, non autem eruditorum hominum studia tenere possent.* » (Préf. des *Juvenilia*.)

Ces jugements, qu'on ne peut accuser de fausseté, mais où l'on peut trouver trop de rigueur, ont besoin d'être tempérés par le souvenir des œuvres que nous venons de mettre sous les yeux des lecteurs.

C'est l'opinion d'un esprit vigoureux, d'un homme de grand savoir et de goût délicat, de M. Guizot. Abordant, au troisième volume de son *Histoire de France,* cette brillante époque de la Renaissance, il ne manque pas de rendre justice aux temps qui l'ont précédée. Il le fait en quelques pages avec une grande autorité. Il remarque que les souvenirs et les monuments de l'antiquité grecque et de l'antiquité latine, brusquement transportés, à la chute de l'empire grec, d'abord en Italie, puis d'Italie en France et dans toute l'Europe occidentale, saisirent d'une juste admiration les peuples comme les princes, et leur inspirèrent le désir de marcher à leur tour dans cette

attrayante et glorieuse carrière. « De tels progrès, dit-il, obtenus en partie par voie d'imitation, coûtent souvent cher en interrompant le cours naturel du génie propre et original des nations[1]; mais c'est à ce prix que les destinées des sociétés diverses s'enchaînent, se pénètrent mutuellement, et que s'accomplit le progrès général de l'humanité. » Redisons donc avec lui que la Renaissance fut un fait grand et heureux; mais gardons-nous de refuser à l'esprit français aucun des éloges qu'il mérite pour la longue période du moyen âge.

1. Rapprochez ce jugement de La Bruyère : « On a dû faire du style ce qu'on a fait de l'architecture ; on a entièrement abandonné l'ordre gothique que la Barbarie avoit introduit pour les palais et pour les temples; on a rappelé le dorique, l'ionique et le corinthien : ce qu'on ne voyoit plus que dans les ruines de l'ancienne Rome et de la vieille Grèce, devenu moderne, éclate dans nos portiques et dans nos péristyles. De même, on ne sauroit en écrivant rencontrer le parfait et, s'il se peut, surpasser les anciens que par leur imitation. »





INDEX

DES NOMS CITÉS DANS CE VOLUME

H

J

L

V

W

Z





TABLE.



Imprimerie Émile Colin, à Saint-Germain.



Imprimerie ÉMILE COLIN, à Saint-Germain.

LIVRES D'ENSEIGNEMENT
(ÉDITION A L'USAGE DES CLASSES)

PREMIÈRES NOTIONS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE, par Ch. Marty-Laveaux. 1 volume . . . . » 35
GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par Ch. Marty-Laveaux. 1 volume . . . . » 75
GRAMMAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par Ch. Marty-Laveaux. 1 volume 1 50
LIVRE DE LECTURES CHOISIES (prose et vers). Premières Lectures. 1 volume. . . . . 1 »
LIVRE DE LECTURES CHOISIES (prose et vers). Secondes Lectures. 1 volume. . . . . 1 »
DE L'ENSEIGNEMENT DE NOTRE LANGUE, par Ch. Marty-Laveaux. 1 volume. . . . . 1 »
TRAITÉ DE VERSIFICATION FRANÇAISE, par L. Ménard. 1 volume. 1 50

ANTHOLOGIE DES POÈTES FRANÇAIS, depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours. 1 volume. 2 50
ANTHOLOGIE DES PROSATEURS FRANÇAIS, depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours. 1 volume. 2 50
ANTHOLOGIE DES POÈTES LATINS, avec la traduction en français, par Eugène Fallex, proviseur au Lycée de Versailles. 2 volumes . . . . 5 »
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, depuis ses origines jusqu'à la Renaissance, par Charles Gidel, proviseur au Lycée Louis-le-Grand. 1 volume. 2 50
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIIe siècle, par Charles Gidel. 1 volume. 2 50
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'en 1815, par Ch. Gidel. 1 vol. 2 50
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, depuis 1815 jusqu'à 1886, par Ch. Gidel. 1 volume 2 50
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE GRECQUE, par E. Talbot. 1 volume. 2 50
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ROMAINE, par E. Talbot. 1 volume. 2 50
HISTOIRE DES LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES. — Littératures scandinave, allemande, hollandaise, depuis leurs origines jusqu'en 1850, par M. Eugène Hallberg, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. 1 volume. 2 50
HISTOIRE DES LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES. — Littératures anglaise, slave, depuis leurs origines jusqu'en 1850, par Eugène Hallberg. 1 volume 2 50
Fables de J. de LA FONTAINE, avec notices et notes, par Anatole France. 1 volume. 2 50

Paris. — Imp. A. Lemerre, 25, rue des Grands-Augustins.